DELMONT

DOCTEUR ÈS-LETTRES PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Modernisme et Modernistes

EN ITALIE EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE ET EN FRANCE



PARIS P. LETHIELLEUX, Éditeur

22, RUE CASSETTE, 22

A. NOUVELLET, Éditeur 3, Avenue de l'archeveché, 3



Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

MODERNISME & MODERNISTES

en Italie, en Allemagne, en Ingleterre et en France

Nihil obstat.

Lyon, le 18 mai 1909.

Père L. Périer.

Imprimatur.

Lyon, le 18 mai 1909.

† Pierre, Cardinal Couillé, Archevêque de Lyon et de Vienne.

L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en juin 1909.

PRÉFACE

Ce travail historique sur les manifestations du Modernisme, avant et après l'Encyclique Pascendi, n'est que le commentaire de ces paroles de Sa Sainteté Pie X au début de cette admirable Encyclique:

« Il n'a jamais manqué, suscités par l'ennemi du genre humain, « d'hommes au langage pervers, diseurs de nouveautés et séducteurs, sujets de l'erreur et entraînant à l'erreur » (II Tim., III, 13). Mais il faut bien le reconnaître, le nombre s'est accru étrangement, en ces derniers temps, des ennemis de la Croix de Jésus-Christ, qui, avec un art tout nouveau et souverainement perfide, s'efforcent d'annuler les vitales énergies de l'Église, et même, s'ils le pouvaient, de renverser de fond en comble le règne de Jésus-Christ...

« Les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhension et

d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons, Vénérables Frères, d'un grand nombre de catholiques laïques, et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres qui, sous couleur d'amour de l'Église, absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses, imprégnés, au contraire, jusqu'aux moelles, d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovaleurs de l'Église; qui, en phalanges serrées, donnent audacieusement l'assaul à tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ, sans respecter sa propré personne, qu'ils abaissent, par une témérité sacrilège, jusqu'à la simple et pure humanité. »

Quelles sont donc ces « phalanges serrées » de « rénovateurs de l'Église », de « prêtres » et de « catholiques laïques », « artisans d'erreurs », ennemis de la Croix de Jésus-Christ », qui « voudraient renverser son règne de fond en comble » et « annuler les vitales énergies de l'Église »? Puisqu' « ils se cachent », il faut les découvrir, les démasquer, pour les rendre moins « redoutables » aux fidèles qui ne soupçonnent pas quel « venin d'erreur » se glisse dans tels et tels ouvrages d'auteurs prônés jusqu'ici, dans tels et tels articles de Revues, de journaux plus

ou moins recommandables par certains côtés.

Comme les modernistes, d'après Sa Sainteté Pie X, « assemblent et mélangent, pour ainsi dire, en eux plusieurs personnages, c'est à savoir le philosophe, le croyant, le théologien, l'historien, le critique, l'apologiste, le réformateur », il semble souverainement injuste de déclarer, comme on le fait tous les jours, que tel auteur n'est pas moderniste, parce qu'il n'est ni « agnostique », ni « immanentiste », ni « évolutionniste ». Il peut être moderniste, il l'est souvent comme historien, critique, apologiste, et surtout comme réformateur », s'il prêche « la réforme de la philosophie scolastique « en tant que « périméc » ; « la réforme de la théologie rationnelle » ; la réforme de l'histoire, de la critique et des dogmes, qu'il faudrait « harmoniser avec la science et l'histoire » modernes; la réforme des catéchismes; la réforme « du culte et des dévotions extérieures »; la réforme du gouvernement ecclésiastique, qui devrait être « mis en harmonie avec la conscience qui tourne à la démocratie », et « faire une part au clergé inférieur et même aux laïques »; la réforme du pouvoir ecclésiastique, pour « l'adapter aux organisations politiques et sociales, »; la réforme de la morale d'après « le principe des américanistes, que les vertus actives doivent aller avant les passives »; la réforme du clergé, « qui devrait revenir à l'humilité et à la pauvreté antiques »; la réforme enfin « du célibat ecclésiastique ».

C'est de ce modernisme « réformateur » en philosophie, en théologie, en histoire, en critique, en liturgie, en discipline, de ce modernisme américanisant qui voudrait « démocratiser » l'Église, sous prétexte qu'il faut qu'elle soit de notre temps, qu'il sera le plus souvent question dans ces pages. On y trouvera longuement développée l'histoire des Mutualités ecclésiastiques, dont les partisans reprenaient en sous-œuvre le principe démocratique des Associations cultuelles, condamnées, réprouvées par Pie X comme contraires à la divine constitution de l'Église.

C'est le Revue de Lille et son excellent directeur M. le chanoine Lecigne, aussi ferme dans la saine doctrine que délicat et distingué dans sa critique littéraire, qui ont publié, en 1908-1909, ces pages historiques : un travail de revision, aussi consciencieux que la composition ellemême de l'ouvrage, les a complétées et mises à jour pour les événements les plus récents jusqu'en avril 1909.

Il n'y a pas ici de réfutation dogmatique du Modernisme et des modernistes. Elle a été faite par d'autres commentateurs plus compétents de l'Encyclique *Pascendi*, en particulier par mes éminents collègues de la Faculté de Théologie,

MM. Tixeront, Bourchany et Périer, dans une série de Conférences données en janvier, février et mars 1909, et dont l'*Université catholique* a commencé la publication.

D'ailleurs, les lecteurs de mon livre savent que le célèbre philosophe Robert Ardigo, chef du positivisme italien, interrogé au sujet de l'Encyclique *Pascendi*, a répondu que ceux qui l'ont rédigée connaissaient très bien les questions qu'elle discute.

« L'Encyclique est un monument de logique, et l'Eglise doit écouter la voix de son Chef suprême, et suivre la direction que Pie X a indiquée. »

Et M. Ardigo disait en terminant: « Si l'Église ne faisait pas ce que Pie X a fixé par son Encyclique, elle se vouerait au suicide. »

Cette opinion d'un philosophe positiviste sérieux a certes plus d'autorité que celle des sectaires ignorants, qui n'ont même pas compris la portée de l'Encyclique.

Quoi qu'il en soit, un cardinal italien écrivait à Dom Alexandro Cavallanti, entre la première et la seconde édition de son solide ouvrage, Modernisme et Modernistes italiens, Turin, 1906, 1908: « Dans la vie pratique, je vois qu'une parole d'encouragement fait bien; aidons, excitons les nôtres qui sont bons; donnons-leur du courage... Chassons les loups, mais réconfortons

les brebis... Je vous en serai très reconnaissant devant le Seigneur. »

Puisse ce livre, plus large que Modernisme et Modernistes italiens, puisqu'il comprend, avec le Modernisme italien, le Modernisme allemand, le Modernisme anglais et américain, et le Modernisme français, valoir à son auteur, sinon « la reconnaissance » d'un prince de l'Église, du moins celle de quelques lecteurs, qu'il voudrait éclairer sur les dangers, si bien dénoncés par Pie X, des modernistes « qui se cachent... dans le sein même et au cœur de l'Église! »

TH. DELMONT.

Lyon, le 19 mars 1909, en la fête de saint Joseph.

P. S. — Il faut compléter cette Préface et ce livre par le triste récit de ce qui vient d'amener l'excommunication majeure de M. l'abbé Romolo Murri.

Il s'est présenté comme socialiste, d'après les uns, comme radical, d'après les autres, aux élections législatives italiennes des 28 février et 14 mars 1909. Il a été élu le 14 mars, au scrutin de ballottage à Montegiorgio, grâce à un petit noyau d'amis personnels, appuyés par les radicaux et les socialistes. Il est allé à la Chambre pour y choisir sa place. Il siégera à un banc de

l'extrême gauche. Il sera habillé en prêtre et, malgré ses affirmations de sympathie pour la politique radicale, il a déclaré vouloir rester en dehors de tous les groupes actuellement constitués.

A propos de son élection, le chapitre métropolitain de Fermo a envoyé au cardinal Merry del Val la dépèche suivante :

Le chapitre métropolitain de Fermo, très ému par l'immense scandale provoqué par le prêtre Murri, qui s'est fait élire député dans une circonscription de ce diocèse, sent le devoir de se rapprocher encore du Saint Pontife, de professer son absolue et inconditionnelle adhésion au Saint-Siège et de protester contre la conduite du prêtre rebelle.

Le cardinal secrétaire d'Etat a répondu par la dépêche suivante au doyen du Chapitre de Fermo:

La protestation du Chapitre métropolitain a apporté une vive consolation à l'âme du Saint-Père, attristé par les continuelles et lamentables aberrations du prêtre rebelle. Sa Sainteté vous remercie de votre hommage filial, et il vous bénit de tout cœur avec chacun de vos collègues, dans la confiance que les prières communes, redoublées dans cette triste conjoncture, obtiendront de la divine clémence qu'elle n'abandonne pas votre confrère égaré.

L'Osservatore Romano écrivait, de son côté:

Il y a longtemps que la conduite imprudente de M. Murri attriste les catholiques et le clergé d'Italie, et sa candidature à Montegiorgio, suivie par sa proclamation aux députés, a causé une nouvelle et profonde douleur à tous ceux qui espéraient que le scandale serait évité. Pour se faire de la réclame, comme un cabotin quelconque, ce prêtre ne s'est pas inquiété du scandale qu'il donne aux sidèles et il ne s'arrête pas devant l'amertume qu'il provoque dans le cœur du Saint-Père. Mais de plus, voilà qu'il se prépare à pénétrer à la Chambre, lui prêtre, avec une proclamation ouvertement anticléricale. Les catholiques et le clergé qui le possédèrent dans leurs rangs élèvent hautement la voix pour protester.

A la veille du scrutin de ballottage, son ordinaire, Mgr Castelli, archevêque de Fermo, lui faisait savoir que, dans leur réunion du 17 février, les cardinaux membres de la Congrégation du Saint-Office avaient jugé que l'abbé Murri devait être frappé nominément de l'excommunition majeure. Le Pape avait retardé le plus possible l'exécution de cette sentence et chargeait l'archevêque d'adresser au prêtre rebelle une « dernière monition canonique » d'avoir à se soumetre immédiatement aux décisions et ordres du Saint-Siège. Si cet acte d'obéissance n'était pas fait dans les six jours, l'excommunication nominale serait prononcée contre lui :

Après tout ce que je vous ai écrit dans ces derniers temps, ajoutait l'archevêque, je n'ai plus le courage, ou mieux la force de rien dire de plus. Que Dieu ait compassion de vous, et use à votre égard de miséricorde! — Fermo, 13 mars.

L'abbé Murri lui répondait par une lettre dont

il faut faire connaître les termes, pour qu'il ne puisse plus y avoir d'incertitude possible sur les sentiments qui l'animent:

Le ton arrogant et péremptoire de la lettre de V. Exc. m'a fait un peu sourire. Je dois avertir Votre Excellence et les Eminentissimes Seigneurs cardinaux inquisiteurs généraux de la Suprême Congrégation du Saint-Office que, si de tous ceux qui veulent avoir des rapports avec moi, j'exige des manières correctes et courtoises, je l'exige beaucoup plus de ceux qui prétendent me parler au nom de Dieu et de son Christ, même quand ils s'appellent inquisiteurs du Saint-Office.

Quant au contenu de la lettre, je savais, à part la manière indigne dont je suis traité, qu'avec Pie X et son Eglise officielle, une conscience de prêtre, intimement et sincèrement religieuse, ne peut plus désormais et ne pourra plus pendant longtemps agir de concert dans une œuvre de renouvellement religieux et moral de la présente société démocratique.

J'avais déjà signifié à V. Exc. et montré par les faits que je voulais désormais travailler pour la foi et les idées religieuses et pour toutes les causes humainement nobles, en dehors du cercle de votre troupeau exsangue.

Il y a beaucoup de consciences, « qui ne sont pas de ce troupeau », que les vices du clergé et les erreurs et dégénérescences du formalisme pharisaïque et superstitieux, devenu si général dans l'Eglise officielle romaine, ont éloignées de celle-ci, mais qui conservent vivant un souffie de religiosité intime et aspirent à la vie spirituelle la plus haute et la plus fervente; cette vie, que vous ne savez pas alimenter et dont souvent vous étouffez les faibles commencements.

On peut faire aujourd'hui en Italie beaucoup plus de bien spirituel sans vous qu'avec vous.

L'excommunication dont vous me menacez m'apparaît donc seulement, à part la vaine théâtralité et les détails in-

civils, comme un mode de prendre note des déclarations que je vous ai déjà faites

Jamais, comme en ce moment où vous me chassez de votre corps, je n'ai eu ferme et certaine la confiance d'être avec le Christ et dans la grande àme de son Eglise.

Romolo Murri.

La sainte Inquisition romaine et universelle a répondu par le décret suivant :

Rome, Palais du Saint-Office, le 23 mars 1909.

L'autorité ecclésiastique, par ses avertissements paternels, et aussi par des peines salutaires, n'a pas omis de rappeler à plusieurs reprises à de meilleurs sentiments le prêtre Romolo Murri, du diocèse de Fermo, qui, par ses écrits et ses discours, répand dans l'Eglise de Dieu des thèses erronées et séditieuses. Mais lui, au mépris de ces avis, s'est obstiné à demeurer témérairement sous le coup des censures, et à s'offrir aux fidèles comme un modèle de révolte opiniàtre.

En conséquence, de peur qu'un plus long délai ne suscite des scandales parmi les fidèles, la Suprème et Sacrée Congrégation du Saint-Office, sur l'ordre exprès de S. S. Pie X, prononce contre ledit prêtre Romolo Murri, qui a repoussé, avec une obstination endurcie, une toute récente et péremptoire monition canonique, une sentence d'excomnunication majeure l'atteignant nommément et personnellement, déclare solemellement qu'il est passible de toutes les peines des excommuniés publiquement, et, conséquemment, est à éviter et doit être évité par tous.

> Aloisio Castellano, Notaire de la S. Inquisition R. et U.

Voilà M. Murri excommunié comme M. Loisy. Ilélas! c'est l'orgueil qui les a perdus tous deux et en a faits de malheureux apostats.

TH. D.

Lyon, le 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge.

CHAPITRE PREMIER

Le Modernisme 1 existe-t-il?

Deux excès à éviter : ne voir le modernisme nulle part; le voir partout. — Si le Pape n'a nommé personne, la presse catholique doit signaler les modernistes. — Avant l'Encyclique Pascendi, évêques et théologiens les avaient dénoncés. — Après l'Encyclique, journaux, revues et auteurs les ont flétris. — « C'est charité de crier au loup ». — D'où vient le « modernisme » et où le trouve-t-on, d'après le cardinal Mercier?

S'il fallait en croire quelques-uns des hommes les plus suspects de « modernisme », le « modernisme » serait un fantôme, comme jadis « l'américanisme », que MM. Naudet, Dabry et Fonse-

1. Les mots « modernisme » et « modernistes » ne viennent pas, comme le prétend M. Loisy, Simples réflexions, p. 13, « des adversaires orthodoxes de ceux à qui on les applique » et de la Civiltà cattolica, mais bien de M. Romolo Murri et de ses disciples, qui s'en faisaient gloire, des Studi religiosi, et du directeur de la Rivista storico-critica, le professeur Bonaiuti, 1905.

Dans l'ouvrage de M. Cavallanti, publié en 1906, Modernisme et Modernistes, on trouve cette excellente définition: « Le modernisme, contrefaçon du vrai et légitime concept de modernité, est l'état morbide et funeste d'un bon nombre de consciences catholiques pour la plupart juvéniles, qui affirment et professent des aspirations, des opinions, des tendances, des idées multiformes, lesquelles — prenant parfois çà et là des allures de système —

grive prétendaient « imaginé dans les bureaux de la Vérité française » et dans le « cerveau des réfractaires ». Les « dénicheurs d'hérésie », les « pourvoyeurs de l'Inquisition », « les gabelous de l'orthodoxie », ainsi qu'on nous appelle élégamment, auraient seuls fabriqué de toutes pièces ce « rendez-vous de toutes les hérésies » qu'est le « modernisme » et sur lequel Pie X a fait tomber la foudre de ses anathèmes.

Voici, d'ailleurs, ce qu'écrivait M. l'abbé Naudet, dans les *Documents du Progrès*, Revue internationale, 1^{rt} décembre 1907, où le nom de ce prêtre catholique figure à côté de celui du protestant Francis de Pressensé:

conspirent à donner de nouvelles bases et un nouveau vêtement à la société, à la politique, à la philosophie, à la théologie, à l'Église, au christianisme » (p. 1).

M. l'abbé B. Gaudeau définissait ainsi le « modernisme », dans un Discours du 15 novembre 1908, à Saint-Sulpice:

- « En réalité, vous le savez, rien de moins moderne ni de plus vieillot que le modernisme. Catholiques, vous croyez à l'Église réellement divine; chrétiens, vous croyez à la divinité réelle de Jésus-Christ.; hommes religieux, vous croyez en un Dieu réel, créateur et sin dernière; hommes simplement raisonnables, vous croyez à la vérité. Le modernisme, c'est la négation de tout cela.
- « Comme le protestantisme, le modernisme nie l'autorité divine de l'Église : l'Église est purement humaine.
- « Comme le rationalisme, le modernisme nie la divinité réelle de Jésus-Christ : Jésus-Christ n'est qu'un homme.
- « Comme le panthéisme et l'athéisme, le modernisme nie l'existence réelle d'un Dieu créateur distinct du monde.
- « Comme le scepticisme, le modernisme refuse à la raison humaine le pouvoir de connaître réellement aucune vérité.
- « Logiquement, c'est l'abîme sans fond, provocateur de désespoir, du doute absolu.
- « Mais le modernisme, et c'est là son unique nouveauté, prétendait, en niant tout cela, garder toute l'apparence, toute la facade, toutes les formules du catholicisme ».

Il y a quelques années, on s'en souvient peut-être, en des circonstances à peu près semblables, Léon XIII publia contre « l'américanisme » une Encyclique dont le premier effet, chose curieuse, fut que personne ne s'y reconnut. Les catholiques américains et ceux que l'on désignait sous le nom d'« américanistes » furent les premiers à protester que jamais ils n'avaient enseigné ou professé une telle doctrine; et au bout de quelques mois, l'émotion soulevée s'apaisa complètement. Or, la nouvelle Encyclique contre le « modernisme » semble se présenter dans les mêmes conditions. Personne ne veut être moderniste. Avec une entière bonne foi, d'ailleurs, ceux que l'on accusait davantage protestent plus hautement; aussi, arriverait-il probablement pour le « modernisme » ce qui est arrivé pour l' « américanisme », et l'émotion s'apaiserait-elle rapidement, si ce parti réactionnaire, que, faute d'un terme plus adéquat, nous nommerons « droite catholique », ne s'efforçait de la maintenir.

Est-ce assez irrévencieux pour Léon XIII et pour Pie X, présentés comme frappant ce qui n'existe que dans l'esprit du « parti réactionnaire »?

Aussi, dès le lendemain de la publication de l'Encyclique, la plupart des hommes qui, à tort ou à raison, passent pour diriger le mouvement d'opposition à l'esprit de « droite », étroit et exclusif, ainsi que les revues et journaux, qui, à des degrés divers, appuient ce mouvement, s'empressaient-ils de déclarer, avec raison, qu'ils ne se reconnaissaient nullement dans le portrait tracé des modernistes et qu'ils n'avaient jamais enseigné ou professé les doctrines que Pie X réprouvait.

C'est ainsi que parlaient les Jansénistes, au lendemain de la condamnation des cinq fameuses propositions de Jansénius et même après la Bulle Unigenitus, en 1713.

D'autre part, dans les cartons verts de l'abbé Houtin, le triste auteur de la Crise du Clergé, il y a, paraît-il, les noms et les confidence de huit cents prêtres « modernistes » ; et l'auteur anonyme, très probablement ecclésiastique, 'de l'Enquête sur l'Action cléricale après la séparation, parue dans le Progrès de Lyon, du 6 au 20 octobre 1907, estimait à quinze mille « le nombre des prêtres français qui sont dans le mouvement progressiste » : il parlait d'un évêque discrètement acquis à leurs idées et d'après lequel ce chiffre de 15.000 serait « inférieur à la réalité ».

En Italie, mêmes exagérations, puisque S. E. le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, a dù ajouter à son mandement de Carême la note suivante:

Il nous est bien douloureux que certains, même publiquement dans des opuscules et dans certains journaux périodiques, jouant leur partie contre le « modernisme », en arrivent à cet excès de faire voir le « modernisme » presque partout, ou du moins de jeter le soupçon de « modernisme » sur des personnes qui en sont bien éloignées.

Les évêques eux-mêmes ne sont pas épargnés: par des insinuations et des allusions trop claires, on veut les faire passer pour négligents, pour quelque teinte de « modernisme » qu'on prétend trouver jusque dans les séminaires et dans les curies. Il n'est pas rare qu'on invente, qu'on travestisse les faits et qu'on en fasse sortir la tache de « modernisme » à la charge de telle ou telle personne, de tel ou tel prêtre qui remplit les offices les plus délicats, comme celui de la formation des élèves du sanctuaire.

Nous déplorons vivement une telle conduite, qui n'est nullement conforme ni à la vérité ni à la charité : elle produit des dissensions là où devrait régner la plus parfaite harmonie et elle est des plus funestés à la cause même que l'on prétend défendre. Pour ce qui concerne certaines attaques mal dissimulées, dirigées même contre des évêques, par certains antimodernistes trop zélés, sans leur rappeler le ne quid nimis, ils nous semblent avoir oublié cet autre devoir : Parentes honora.

Faut-il renvoyer dos à dos ces tenants du « modernisme » imaginaire et ces partisans du-« modernisme » conquérant un quart du clergé français et tant d'Italiens? Pour se contredire entièrement, ces deux assertions n'en sont pas moins fausses. — Non, le « modernisme » n'est pas une chimère : le supposer serait une grave injure pour le Pape et pour l'Eglise. - Non, le « modernisme » n'a pas eu en France, dans le clergé, les milliers d'adeptes dont il se vante Mais il en a malheureusement trop en Italie, en Allemagne, en Angleterre, même chez nous, et l'on comprend très bien que Pie X, après avoir « espéré qu'ils se raviseraient un jour et usé avec eux d'abord de douceur, comme avec des fils », en soit venu « enfin et bien à contrecœur à des réprimandes publiques... Trêve au silence, qui désormais serait un crime! Il est temps de lever le masque à ces hommes-là et de les montrer à l'Église universelle tels qu'ils sont! »

Si le Pape n'a nommé personne ni dans le Décret Lamentabili, ni dans l'Encyclique Pascendi, la presse catholique ne pouvait pas garder la même réserve: il lui fallait indiquer aux fidèles où se trouve le poison dénoncé par Pie X comme délétère et mortel, afin que tout le monde pût le fuir et s'en préserver.

Dès avant l'Encyclique *Pascendi*, le vaillant évêque de Nancy, Mgr Turinaz, avait dénoncé les *Périls de la foi et de la discipline*, 1902; *Encore* quelques mots sur ces Périls, 1903. En 1904, l'éminent cardinal Perraud, Mgr Le Camus, Mgr Latty, le P. Bouvier, l'abbé Frémont, l'abbé Lepin, avaient réfuté l'ensemble ou les diverses parties de la doctrine évolutionniste de l'abbé Loisy. Dans l'excellente revue la Science catholique, l'abbé Fontaine avait publié, dès la première heure, contre le modernisme philosophique, théologique, exégétique, ses forts et beaux articles qui sont devenus: Les Infiltrations protestantes, Les Infiltrations kantiennes et le Clergé français, Les Infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament, où étaient dénoncés et stigmatisés tous les auteurs imbus de ce Kantisme dont le Pape Pie X disait à M. l'abbé Gaudeau : « Le Kantisme est l'hérésie moderne. » En même temps, le Pretre, qui va de pair avec la Science catholique et s'imprime également à Arras, chez M. Sueur-Charruey, publiait une série d'articles de M. le chanoine Chauvin, actuellement vicaire général à Laval, qui réfutaient point par point le Loisysme, condamné dès la fin de 1903.

M. l'abbé Charles Maignen avait été le premier peut-être, en tout cas le plus vaillant, pour dénoncer « l'américanisme » dans ses livres si judicieux et si fermes : Le Père Hecker est-il un saint? 1898; Nationalisme, Catholicisme Révolu-

tion, 1900, et surtout Nouveau catholicisme et nouveau clergé, 1902, où il faisait éloquemment justice de la Quinzaine et de M. Fonsegrive, de la Justice sociale et de M. l'abbé Naudet, de la Revue du Clergé français et de ses hardiesses téméraires, des « Novateurs » et des « séminaristes sociaux », de « la Théologie et de la Philosophie nouvelles ». — Mgr Delassus publiait l'Américanisme et la conjuration antichrétienne et cette étude magistrale, le Problème de l'heure présente, où sont énergiquement flétris kantisme, libéralisme, modernisme, évolutionnisme. — La Vérité française enfin se faisait l'organe du catholicisme intégral, qu'elle défendait contre tous les novateurs, et ce fut la vraie gloire de ce journal, disparu, hélas! à l'heure même où triomphaient ses doctrines.

Aussitôt après le Décret Lamentabili, l'Univers de la fin de juillet et du mois d'août 1907 donnait quelques savants articles des PP. Durand ét de Grandmaison, Jésuites, qui précisaient, par des citations de Loisy et d'autres auteurs, ce que le Pape avait voulu proscrire. — Pendant six mois, la Croix publiait en troisième page des commentaires excellents des 65 Propositions condamnées par le Décret du 3 juillet 1907, et les PP. Portalié, Fontaine 1, MM. les abbés Lepin 2, Quilliet, Chollet, Salembier, Alvéry,

^{1.} Le P. Fontaine, avec une clairvoyance et une sûreté de doctrine admirables, avait dénoncé le mal, dans la Théologie du Nouveau Testament et l'évolution des dogmes, commentaire anticipé de l'Encyclique Pascendi.

^{2.} M. Lepin a depuis lors publié en une petite brochure sa Christologie, chez Beauchesne, Paris.

etc., y ont nettement signalé les œuvres des « modernistes » tombant sous la censure du Décret du Saint-Office. — Les Etudes des PP. Jésuites ont donné, le 5 août 1907, l'Evolutionnisme religieux condamné par le Saint-Siège, du P. Eugène Portalié, et le 20 novembre 1907, l'Encyclique et la théologie moderniste, du P. Jules Lebreton¹, avec un Discours du P. Maurice de la Taille à la rentrée de l'Université catholique d'Angers sur le « modernisme ».

Pendant ce temps, octobre, novembre et décembre 1907, l'intrépide et vaillant Directeur de la Semaine religieuse de Cambrai, Mgr Delassus, y publiait une série de remarquables articles sur l'Encyclique « Pascendi » et la Démocratie chrétienne, qui ont été mis en brochure et honorés de la plus flatteuse approbation du cardinal Oreglia.

Ensin, M. l'abbé Emmanuel Barbier, l'auteur si bien documenté des Idées du Sillon, des Erreurs du Sillon, erreurs de doctrine, erreurs de polémique et de conduite, et de la Décadence du Sillon, Histoire documentaire, saisait encore paraître chez Lethielleux un volume de 424 pages in-12, Les Démocrates chrétiens et le Modernisme. Ce n'est pas une attaque, mais une réponse péremptoire, victorieuse, écrasante, à tous les « modernistes » de la Démocratie, qui, ayant longtemps usé de leur influence pour propager l'esprit, les tendances, les erreurs du « modernisme », ont crié tout haut, après sa

^{1.} Cette excellente étude a paru en petite brochure chez Beauchesne, 117, rue de Rennes.

condamnation, qu'ils n'avaient « rien à regret. ter, rien à rétracter, rien à changer dans leur conduite » 1. Indigné de cette odieuse assirmation, faite pour égarer les catholiques et perpétuer l'influence néfaste d'écrivains, de journaux et de périodiques entachés de « modernisme », M. 'abbé Emmanuel Barbier a levé couragement « le masque à ces hommes-là », comme parle le Pape, et, au moyen d'une documentation impitoyable, il a montré à tout esprit sincère l'étendue et la profondeur du « modernisme » de ces Démocrates prétendus chrétiens, MM. Naudet, Dabry, Fonsegrive, Paul Bureau, Edouard Le Roy, Marcel Rifaux, Marc Sangnier, et des revues Demain, la Démocratie chrétienne, le Bulletin de la Semaine.

Qu'on ne dise pas, à ce propos, que la charité chrétienne interdit les personnalités; car il y a longtemps que saint François de Sales y répondait, dans son Introduction à la vie dévote: « C'est charité de crier au loup, quand il est entre les brebis, quelque part qu'il soit. »

Son Éminence le cardinal Mercier dit excellemment dans sa brochure le Modernisme, 1908 2:

Les idées génératrices des doctrines modernistes sont nées et ont germé sur la terre protestante d'Allemagne, se

^{1.} Ce sont les propres termes des déclarations de la Justice sociale, de la Vie catholique, et du Journal de Roubaix, cité par les deux précédents.

^{2.} Le Modernisme, par le cardinal Mercier. On peut se procurer cette brochure à la maison de l'Action catholique, 4, passage des Postes, Bruxelles. Le prix en est de 0 fr. 50 (0 fr. 55 franco). En vonte chez MM. Gabalda et C', rue Bonaparte, 90, Paris.

sont acclimatées aussitôt sur le sol d'Angleterre, et ont poussé quelques rejetons aux Etats-Unis.

L'esprit moderniste a passé en pays catholiques; il y a fait surgir, chez quelques écrivains, oublieux de la tradition de l'Église, des erreurs dont l'énormité épouvante les consciences droites, simplement fidèles à la foi de leur baptème. Cet esprit a soufilé sur la France; l'Italie en a gravement souffert; quelques catholiques d'Angleterre et d'Allemagne en ont été atteints.

On voudrait donc, à l'aide des divers travaux ci-dessus énumérés et de faits précis d'observation personnelle, établir ici que Sa Sainteté Pie X, merveilleusement informé de ce qui se passe en *Italie*, en *Allemagne*, en *Angleterre* et en *France*, a été le plus clairvoyant et le plus vaillant des Papes, en condamnant, comme il l'a fait, les « graves erreurs » du « modernisme » et en indiquant avec une fermeté si lumineuse les remèdes à opposer « à leurs envalussements publics et occultes ».

CHAPITRE II

Le Modernisme en Italie

Le Cœnobium. — Le Rinnovamento: sa condamnation et sa persistance à paraître. — L'abbé Romolo Murri: son interdit, sa révolte et ses conférences. — Les Studi religiosi, remplacés par la Vita religiosa, condamnée. — Condamnation de la Giustizia sociale, du Savonarola, du Giornale d'Italia, de la Risveglio, de la Lotta, de la Libertà, d'Adriatico e Roma.

Causes du modernisme italien : les écrits de Loisy, Tyrrell, Laberthonnière, etc.; les idées d'Il Santo.

Le Programme des Modernistes: subjectivisme, agnosticisme, évolutionnisme, mépris de l'autorité de l'Église. — Condamnation de ce Programme et de ses auteurs. — La revue Nova et Vetera: son esprit, sa condamnation. — M. Pioli, le P. Valdambrini. — L'abbé Minocchi suspendu a divinis et quittant la soutane. — Condamnation de la Parole fraternelle. — Destitution de Don Carlo Ricciardi. — Mesures prises pour les Grands Séminaires.

Allocution du Pape aux Vénitiens et aux Milanais.

— Disparition de la Revue Nova et Vetera. — La Revista di cultura et la Cultura contemporanea. — Le semi-modernisme.

Le « modernisme » est en Italie une réalité si douloureuse et si poignante que le Pape ne se lasse pas de condamner les prêtres qui en sont atteints et qui, quand même, montent à l'autel 1.

Déjà, les Revues Caenobium et Rinnovamento avaient été prohibées par l'autorité catholique. Mais si le Carnobium a suspendu sa publication, comme organe de tous les croyants sans dogmes, on a vu, en juillet 1908, son directeur, M. Renzi, déclarer, à propos des démocrates autonomes MM. Quadrotla et Perroni², allant au socialisme de l'Avanti, que « l'unique fondement éternel du socialisme, c'est le fondement spirituel. Si nous considérons le monde comme le produit d'une force spirituelle, et l'homme comme la plus haute incarnation de cette force et le point où cette force devient consciente, nous sentons immédiatement la nécessité du socialisme ». Et M. Renzi expliquait que l'esprit universel, qui s'est libéré des formes infimes de la nature, doit compléter son évolution en se libérant dans l'homme de l'esclavage du travail. . « Comme tout homme est un centre d'activité connaissante, un fragment de l'esprit universel, ainsi la solution doit être telle qu'elle apporte à tout homnie le minimum de travail et le maximum de bien-être, c'est-à-dire la solution socialiste. »

Nous voilà en plein panthéisme, M. Renzi ne le dissimule pas. Qu'il y ait entre le socialisme et le panthéisme d'étroites affinités, nous ne le contesterous pas, et nous ne ferons pas de difficultés à admettre que le socialisme est essentiellement la « morale sociale » du panthéisme.

^{1.} Allocution aux cardinaux, le 18 décembre 1907.

^{2.} Voir plus loin, p. 35-37.

Que le panthéisme soit, d'ailleurs, l'aboutissant normal du modernisme, l'Encyclique *Pascendi* le déclare, et nous en avons ici un exemple topique.

Le Rinnovamento continuait sa publication avec un programme qui dit catégoriquement que le catholicisme dont il se réclame n'est pas autre chose que « le perpétuel devenir » de l'évolutionnisme hégélien². « En nous, le christianisme est vie³... Il est exaltation progressive de tout nousmêmes en une recherche passionnée et parfois

1. Il avait été fondé au débu de 1907 par le comte Tommasino Gallarati, avec, pour collaborateurs, MM. Fogazzaro, Murri, etc. La Civiltà cattolica, toujours vigilante, en avait, dès la première heure, signalé le dangereux esprit, par exemple dans ces assertions de M. Fogazzaro, le premier numéro : Pour la vérité :

a Une élite d'hommes de pensée et d'étude prennent anjourd'hui, en face du christianisme, l'attitude de Pilate devant Jésus, »

Et il est par trop manifeste qu'ils ont beaucoup du scepticisme de Pilate. M. Fogazzaro le confesse, en ajoutant que, comme Pilate, l'agnolicisme moderne « est beaucoup mieux disposé envers le Christ qu'envers Barabbas, mais résigné toutefois à laisser périr le christianisme, s'il insiste par trop à se proclamer la vérité absolue ».

- 2. La proposition 58° du Décret Lamentabili, dans son énoncé, donne le résumé philosophique de cette erreur : « La vérité n'est pas plus immuable que l'homme lui-même; car c'est avec lui, en lui et par lui qu'elle évolue. »
 - 3. Lisez d'ailleurs ce qu'écrivait le Rinnovamento :
- « Si nous croyons possible une nouvelle civilisation chrétienne, c'est à une seule condition : à savoir que l'esprit du Christ signifie esprit de libération, sans que personne l'assujettisse à des théories, hypothèses ou systèmes, purement siens, mais chacun le sentant en son œur comme un commandement immanent d'élever sa propre vie dans toutes les branches d'activité.....
- « Nous voudrions réveiller les àmes dormantes en les obligeant à déposer comme de vieux masques les formes des préjugés, à briser les anneaux enchauteurs des formules dans lesquelles elles ont trouvé une paix qui est sommeil »; et encore : « Il faut réformer les consciences, ou pour mieux dire, les amener à remonter,

angoissante du vrai; il est un élan de l'âme vers l'avenir; il est déjà une vie dans l'avenir. En vain le renfermerions-nous en de certains systèmes intellectuels, comme s'ils étaient les expressions définitives de son développement; il est, par sa

en elles-mêmes, laborieusement, à travers tout ce qu'elles tiennent de l'hérédité, vers les origines premières et les sources, vers la lumière directe; à remonter des mythes à la divinité.»

Ces formules sont tellement vagues, que la Civiltà avait le droit d'y voir le programme le plus radical du symbolisme dogmatique; et elle y retrouvait le tou et même les termes de la fameuse « Lettre confidentielle » publiée en 1906 à Milan, et attribuée au Père Tyrrell.

D'ailleurs, le Rinnovamento en a donné expressément la formule : « Notre conception religieuse ne saurait se lier à aucun dognatisme d'école. »

Son mépris pour la raison ou la conviction de son impuissance radicale est tel, qu'il assirme « qu'il y a répugnance à tenter des harmonies artificielles entre la théologie et la science positive. »

Il suffit de rappeler les enseignements du Concile du Vatican : Nulla inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.

Cette erreur sur les principes entraîne les réformateurs du Rinnovamento à de graves conséquences pratiques.

Pour eux, « l'unique apologie possible aujourd'hui, c'est læ recherche elle-mème, — et la vérité doit se chercher sans préoccupations théologiques, sans peur d'arriver à des dualismes, car des dualismes (ou contradictions) ne peuvent exister que comme des stades intermédiaires vers une unité définitive de la conscience humaine. » Peut-être cette autre comparaison vous fera-t-elle voir plus clair : « Nous croyons que, dans la sphère de la pensée, il n'existe pas de ligne précise de séparation entre les ténèbres et la lumière. » Ou, sans métaphores : « La vérité est un peu dans tous les esprits qui ne la renient pas par leur volonté, dans tous les efforts faits pour la rejoindre, dans beaucoup d'actes de foi commencés, dans certaines formes de négations et dans beaucoup d'âmes qui doutent. »

Ou encore : « On arrive à Dieu, non pas toujours par les philosophies officielles, mais en errant et en corrigeant l'erreur, en montant et en descendant pour remonter encore la sainte montagne, sur le sommet de laquelle aucun homme mortel n'a jamais reposé. »

« C'est bien clair, dit la Civiltà : entre l'erreur et la correction de l'erreur, entre la vertu qui monte et le vice qui tombe, entre le bien et le mal, il ne peut y avoir une démarcation plus prénature, en un perpétuel devenir, qui brise les vieilles enveloppes, pour en créer sans fin de nouvelles!. » Voilà, certes, l'évolutionnisme « moderniste », tel que le présente l'Encyclique Pascendi : au lieu de s'y soumettre, les rédacteurs du Rinnovamento ont persisté dans leurs errements, et, le 24 décembre 1907, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, a dû communiquer à cette revue révoltée un Décret qui en prohibait la publication; sous peine d'excommunication majeure pour ses directeurs, rédacteurs et collaborateurs.

Ce n'est pas seulement en vertu de notre autorité ordinaire, dit le Décret, mais encore en vertu de l'autorité pontificale à nous spécialement déléguée en cette circonstance, que nous proscrivons et interdisons la publication de la revue intitulée : Il Rinnovamento, revue critique des idées et des faits, sous peine d'excommunication majeure à encourir, ipso facto, par tous les éditeurs, rédacteurs et collabo-

cise que celle qui sépare la lumière et les ténèbres; donc tout cela, c'est autant de moyens d'arriver à Dieu, même au moment où on le nie. C'est la théorie du Santo, si dédaigneux, lui aussi, de la théologie officielle. »

Conséquence: pour faire leur apologie, les réformateurs du Rinnovamento entendent « utiliser les activités les plus diverses », et la revue a publié ou publiera des articles philosophico-religieux de protestants, de rationalistes, d'incrédules.

« Par contre, disait la Civiltà cattolica, on calomnie et on insulte les bons catholiques, particulièrement les catholiques français, en rejetant sur eux presque toute la faute de la persécution qu'ils subissent. La source historique indiscutable pour ces nouveaux critiques d'idées et de faits, c'est par exemple la correspondance que M. l'abbé Murri, large en insolences contre les catholiques français et généreux en éloges pour Paul Sabatier, envoyait de Paris au Corriere della Sera. Méthode historique vraiment nouvelle et singulière. »

1. Ne leur dites pas que le christianisme est un ensemble de vérités... Vous seriez un intellectualiste : Quid est veritas? rateurs, à quelque diocèse qu'ils appartiennent, qui oseraient résister en quelque manière à ce Décret; et cette sanction serait encourue par les directeurs, même s'ils tentaient sous un autre titre, dans un autre diocèse, de continuer, en quelque manière, ladite revue.

Le cardinal insistait sur la longanimité de l'autorité ecclésiastique et l'obstination de la revue « moderniste » ; il parlait des efforts tentés pour arrêter ses attaques téméraires et injustes contre la parole du Pape, et de la nécessité de soustraire aux catholiques cette nourriture empoisonnée.

Malgré cet acte d'autorité si grave, la revue rebelle a déclaré qu'elle continuerait de paraître 1.

En esset, le numéro de novembre-décembre, qui n'avait pu être imprimé à cause d'une grève de typographes, a paru en janvier 1908, et le numéro de janvier en février.

Les principaux collaborateurs de cet avantdernier numéro sont : MM. Vitalis Norstræm, Arturo Graf, Giovanni Boine, le comte Gallarati-Scotti, Austin West, l'abbé Romolo Murri, G. Valentini et A. di Sorogna.

A l'avenir, il y aura quelques modifications dans la rédaction.

Le Corrière della Sera a interrogé à ce sujet un des directeurs, M. Ajax Alfieri, qui a répondu notamment:

Se rebeller contre une intimation de l'autorité ne signifie pas méconnaître le principe d'autorité. D'ailleurs,

^{1.} Le Siècle, 5 janvier 1908.

pour sacrifier à l'autorité tout ce que peut lui sacrifier qui se sent et veut rester catholique à tout prix, nous avons précisément décidé de ne plus critiquer dans le Rinnovamento les actes de l'autorité. La revue ne s'occupera plus que de questions scientifiques se rapportant à la religion et surtout d'exégèse biblique.

D'autre part, le comte Gallarati-Scotti, qui se retire de la direction, mais reste attaché à la collaboration, a fait au *Giornale d'Italia* la déclaration suivante :

Il y aura des changements dans la direction. Mais d'aucune façon, ces modifications n'indiquent de ma part une orientation différente de ma volonté, ou une hésitation dans mes convictions. Absurde aussi de croire que sur ma décision aient influé des raisons de famille. Ni prêtres même parents, ni députés ne peuvent avoir espéré me convaincre. Chacun de nous est trop fièrement maître de luimême. Chacun de nous, en face de l'excommunication, a pris l'attitude qui lui paraissait répondre le mieux à son propre devoir : il a fait le sacrifice de conscience qui le mettait en mesure de travailler mieux et en pleine harmonie avec soi-même pour son idéal. Pas un des écrivains du Rinnoramento ne saurait changer sa ligne de conduite pour plaire à des intermédiaires laïques ou ecclésiastiques, ou pour obéir à des raisons d'opportunité sociale.

Voici le sommaire du numéro du Rinnovamento reçu en mai 1908:

L'abbé Loisy et le problème des Évangiles synoptiques: Giovanni l'apini. — Georges Berkeley: F. R. Tennant.— Le problème de l'origine et de la propagation du péché: I. R. — Réalisme religieux ou idéologie matérialiste?: Angelo Crespi. — Théorie de la conduite, théorie de la connaissance, théorie

de la réalité: A. di S. — A propos de l' « argument des prophéties »: Arturo Frova. — La mort et l'outre-tombe dans l'art é!rusque: Giuseppe Zoppola.— Autour du modernisme; Études et notes bibliographiques. — Le fascicule a 207 pages.

Comme tous ceux qui écrivent dans cette revue sont excommuniés ipso facto, trois collaborateurs de ce numéro, d'ailleurs faciles à identifier, n'ont signé leurs articles que de leurs initiales. Leur révolte n'en est pas moins coupable.

* *

L'abbé Romolo Murri, le célèbre démocrate, ancien directeur de la revue la Cultura sociale, « qui servait en Italie, comme la Justice sociale en France, de lieu de rendez-vous intellectuel à un nombre considérable de prêtres et de laïques qui révent un renouveau dans les méthodes apostoliques »; l'abbé Romolo Murri, adorateur « des idées modernes, des réformes et des progrès modernes », au point que la Civillà catlolica n'eut qu'à lui emprunter le terme général de « modernisme » ; l'abbé Romolo Murri, blâmé formellement, sous Léon XIII, par le cardinal vicaire, pour un Discours prononcé à Saint-Marin et englobant dans la démocratie chrétienne les poussées doctrinales les plus diverses, en philosophie, en théologie, en exégèse, en sociologie; l'abbé Romolo Murri, insurgé contre Pie X, qui avait dissous l'Œuvre des Congrès et condamné la Ligue démocratique autonome; l'abbé Romolo Murri, interdit, le 15 avril 1907, a bien supprimé la Cultura sociale; mais il a déclaré qu'il regrettait de ne pouvoir rien désapprouver de son passé, ni rien changer à l'esprit de sa revue. Il s'est soumis au point de vue doctrinal en septembre 1907; mais le Pape a refusé sa rétractation, insuffisante au point de vue politique et social. Alors, Murri a publié deux livres qui ont eu un triste retentissement parmi les disciples trop nombreux de ce démocrate: La Politique cléricale et la démocratie, et la Philosophie nouvelle et l'Encyclique contre le modernisme.

Aussi, la Difesa a-t-elle annoncé que les censeurs de l'Académie théologique romaine, instituée à l'Université pontificale de l'Apollinaire, ont rayé de la liste des membres de cette Société le nom de Don Romolo Murri.

D'autre part, certains journaux ont fait courir, en mai 1908, le bruit de la soumission de l'abbé Murri. Malheureusement, c'était un faux bruit et le Giornale d'Italia du 3 juin remplissait sa première page d'un article écrit par l'abbé Murri dans le dernier numéro de sa revue, la Rivisla di Cullura supprimée quelque temps pour reparaître ensuite¹. L'abbé Murri y annonce qu'il

^{1.} Voici comment l'Exode, organe des prêtres apostats et du mouvement « Hors de Rome », accueillait la réapparition de cette Royne:

[«] On annonce que l'abbé Murri va reprendre très prochainement la publication de sa Rivista di Cultura.

[«] Cette décision montre que don Romolo Murri a enfin compris qu'on ne peut attendre de l'Eglise aucune réforme religieuse et qu'il ne reste plus aux jeunes générations qu'à tirer, en dehors d'elle, le meilleur parti possible du legs du passé.

[«] La rentrée de Murri sur le champ des controverses est un événement gros de conséquences pour la jeunesse catholique laique et ecclésiastique d'Italie. Pour lui, déjà suspens a divinis, depuis le 15 avril 1907, nul doute qu'il n'ait prochainement l'honneur, par une excommunication nominative, d'être mis officiellement et définitivement hors de Rome. »

a refusé de signer la déclaration que lui demandait au nom du Saint-Siège son archevêque pour lui rendre ses pouvoirs sacerdotaux: « J'ai cru que mon devoir d'homme et de prêtre, dit-il, me commandait de refuser cette déclaration. J'assume la responsabilité du refus que j'aurais voulu éviter, mais auquel j'ai été contraint. » A la grande joie des anticléricaux, l'abbé Murri aggrave ainsi sa révolte ouverte. Ses prétextes ne résistent pas à l'examen. Ils se résument dans la conviction que l'abbé Murri sait mieux que le Pape ce qui est utile au bien de l'Eglise.

En juillet, août, septembre et octobre 1908, il a repris ses conférences, malgré la défense du Saint-Siège. De plus, l'Avvenire d'Italia avait annoncé que l'abbé Murri se présenterait à la députation, et sous les auspices de la fameuse Linda Murri, la veuve graciée du comte Bonmartini.

La révolte de M. l'abbé Murri ne pourrait se consommer sous de plus tristes auspices.

Mais il a écrit au journal socialiste de Fermo, La Lolla, pour lui exprimer son « hommage cordial » (!) et lui annoncer qu'il ne vent pas se présenter contre le « candidat des prêtres et du ciel ».

Sculement, il a aggravé son cas par une lettre écrite au Corriere della Sera, journal libéral révolutionnaire très perfide. De cette longue lettre, je ne retiens qu'une phrase, qui, lorsqu'on la presse, laisse dégoutter le venin le plus concentré de l'erreur moderniste et démocratique :... « Je déclare, en tout ce qui regarde la foi catholique, soumettre mon entendement privé au

consentement commun des fidèles dont l'Église enseignante est l'interprète... » C'est du pur et du plus mauvais Lamennais ; c'est la démocratie introduite dans la constitution même de l'Église ; c'est la hiérarchie ecclésiastique renversée : l'autorité ecclésiastique n'est plus qu'un organe de la voix populaire.

Le 24 octobre 1908, on écrivait de Rome à la Croix de Paris : « M. l'abbé Murri accuse l'Église de s'opposer au progrès social... Malgré toutes les interdictions, il continue ses conférences en Toscane. Un correspondant résume en ces termes la conférence que M. Murri a faite à Livourne : il explique comment les membres de la Ligue démocratique nationale comprennent la laïcité de l'école et la neutralité confessionnelle de l'État. Il assirme que, depuis plusieurs siècles, l'Église a intérêt à mettre obstacle à toutes les améliorations du prolétariat, et que c'est cela qui l'a obligé à fonder la Ligue démocratique nationale. Celle-ci, tout en s'inspirant, dans tous ses actes, de l'idée complète du christianisme, sent le besoin d'agir en faveur du prolétariat souffrant.

« C'est donc la révolte de l'orgueil jusqu'à la calomnie. »

Aussi diverses agences ont-elles annoncé que la patience de Rome se lasserait et que M. Romolo Murri allait être excommunié nommément.

* *

, D'autre part, les Studi religiosi de l'abbé Minoc-

chi à Forence, qui avaient trop souvent fait l'éloge enthousiaste de l'évolutionnisme et injustement attaqué les défenseurs de la foi et de la véritable méthode scientifique, ont suspendu leur publication; mais ils ont été remplacés par une revue, la Vita religiosa, dont la direction était purement laïque et où M. Minocchi restait collaborateur. Les Studi étaient consacrés à l'érudition: la Vita, toute à la vulgarisation, devait soutenir beaucoup plus efficacement les tendances nouvelles.

Mais, en avril 1908, la Vita religiosa, condamnée par l'archevêque, a suspendu sa publication, en déclarant qu'elle la reprendra dès que les circonstances le permettront. En attendant, l'administration de cette revue publiera régulièrement, chaque mois, un Bolletino de Studi Religiosi, « rédigé par des personnes compétentes et qui sera très utile ou même nécessaire pour le bon choix des publications que toute personne studieuse doit se procurer ».

La Giustizia sociale, condamnée par plusieurs évêques, a cessé sa publication. La rédaction l'a remplacée par un autre journal hebdomadaire, beaucoup plus « moderniste » encore et intitulé Savonarola. Aussi l'archevêque de Florence a-t-il condamné le Savonarola.

Le Giornale d'Italia est l'organe attitré des « modernistes », depuis qu'il y a deux ans il publiait la Lettre de l'ex-Père Tyrrell à un professeur d'anthropologie. L'Unità cattolica du 11 février disait :

« Aux évêques d'Anagni, Foggio, Brindisi, Fano, Cozenza, Ruvo et Bitonto, Sezze-Piperno et Terracina, Molfetta, Termo, Nusco et Livourne, qui, avec un zèle admirable et un courage vraiment apostolique, conformément aux prescriptions du Souverain Pontife dans l'Encyclique Pascendi au sujet de la presse, ont prononcé la condamnation du Giornale d'Italia, ajoutons-en encore trois autres: Mgr Renzullo Agnello de Nole, Mgr N.-M. Audino de Mazzara del Vallo et Mgr B. Ordani d'Ascoli Piceno. »

Mgr Ordani a proscrit et prohibé à ses diocésains, en même temps que le Giornale d'Italia, trait d'union du « modernisme » et du libéralisme et un peu aussi du maçonnisme, la Risveglio, qui s'imprime à Ascoli Piceno, la Lotta et la Libertà, qui se publient à Ferno, et l'Adriatico e Roma, qui paraît à Ascoli. »

Les évêques et les archevêques de la Sardaigne viennent de publier une lettre aux catholiques de leurs diocèse par laquelle ils leur défendent la lecture du Giornale d'Ilalia, qui est qualifié comme étant l'organe le plus dangereux des catholiques « modernistes ». Les prêtres qui liraient ce journal seraient ipso facto excommuniés.

Le « modernisme » était donc loin d'être un fantôme en Italie.

* *

Ce qui explique le succès des « modernistes » en ce pays, c'est que d'abord, comme l'écrivait l'abbé Vercesi, rédacteur de la feuille démocratique l'Osservatore cattolico de Milan, à la revue protestante française Foi et Vie, « les écrits de

Loisy, Tyrrell, Laberthonnière, Blondel, Le Roy, Fonsegrive, ont eu un vifécho en Italie... Don Romolo Murri, de son côté, depuis le discours qu'il a prononcé à San-Marino, a contribué à faire une sorte de bloc entre la démocratie et les autres manifestations qui se produisent sur le terrain scientifico-religieux. » — C'est qu'ensuite les idées d'Il Santo, du sénateur et romancier Antonio Fogazzaro, ont créé parmi les prêtres et les laïques une mentalité très hostile à la hiérarchie catholique et à l'Eglise elle-même; accusée formellement d'avoir besoin de réformes urgentes pour « son esprit de mensonge, son esprit de domination, son esprit d'avarice et de cupidité, son esprit enfin d'immobilité ». Sans doute, Fogazzaro s'est soumis à l'Index, qui a condamné Il Santo; mais il n'a modifié en rien ses idées de catholique « progressiste », quoiqu'il ne veuille pas être « moderniste ». Voici comment, dans une conférence donnée à Paris, en 1907, et qui devait l'être à Lyon et à Genève, M. Fogazzaro esquissait la physionomie de son théologien réformateur du Santo, Giovanni Selva:

Je lui ai forgé un faux nom et je vais le démasquer, pour la première fois, devant vous. Son nom véritable est « Légion ». Il vit, pense et travaille en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, comme en Italie. Il porte la soutane et l'uniforme comme la redingote. Il se montre aux Universités, il se cache aux séminaires. Il lutte dans la presse, il prie au fond des cloîtres. Il ne fait presque plus de sermons, mais il tient toujours des conférences. Il est exégète et historien, théologien et savant, journaliste et poète... Moderne, il l'est mieux que personne, car il

vicillit rarement... Les catholiques progressistes... sont appelés réformistes. S'ils le sont, c'est dans le sens des catholiques du seizième siècle (?), qui ont entrepris une action purificalrice de l'Eglise (?), pour relever le prestige et l'autorité morale de Rome (?).

C'est bien là le « modernisme réformateur », tel que le dépeint l'Encyclique : « Que les dogmes et la notion de leur évolution soient harmonisés avec la science et l'histoire. - Que, dans les catéchismes, on n'insère plus, en fait de dogmes, que ceux qui auront été réformés et qui seront à la portée du vulgaire... Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes ses branches, surtout la disciplinaire et la dogmatique. Que son esprit, que ses procédés extérieurs soient mis en harmonie avec la conscience, qui tourne à la démocratie; qu'une part soit donc faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïques; que l'autorité soit décentralisée. — Réforme des Congrégations romaines, surtout de celles du Saint-Office et de l'Index. — Que le pouvoir ecclésiastique change de ligne et de conduite sur le terrain social et politique; se tenant en dehors des organisations politiques et sociales, qu'il s'y adapte néanmoins, pour les pénétrer de son esprit. — En morale, ils font leur le principe des américanistes, que les vertus actives doivent aller avant les passives, dans l'estimation que l'on en fait, comme dans la pratique. — Au clergé, ils demandent de revenir à *l'humilité et la pauvrelé antiques...* »
Faut-il s'étonner qu'animés d'un tel esprit, les

« modernistes » italiens aient ouvertement levé

l'étendard de la révolte contre le Pape et qu'une société qui, pour grossir sans doute son importance, se dit « internationale, scientifique et religieuse », ait publié un livre de deux cents pages intitulé : « Il programma dei Modernesti — Le Programme des Modernistes » ? Selon l'intention des auteurs, il se présente comme une réplique à l'Encyclique Pascendi. Les « modernistes » italiens tiennent à continuer de se dire catholiques, après avoir comparé Pie X, p. 148, à Julien l'Apostat, écartant de l'enseignement les maîtres chrétiens!

Nous avons conscience, disent-ils, p. 139, d'être les plus méritants parmi les promoteurs du règne du Christ dans le monde,... les fils les plus dévoués et les plus actifs de l'Église,... les représentants des plus pures traditions chrétiennes,... les plus ardemment sincères, les plus désintéressés,... les plus profondément religieux et évangéliques, etc., etc.

Les modernistes, dit le *Programme*, en plein accord avec la psychologie contemporaine, distinguent nettement la science de la foi. Les démarches de l'esprit, qui aboutissent à l'une et à l'autre, leur semblent entièrement étrangères

^{1.} La Foi catholique, l'excellente Revue critique, anti-Kantiste, de M. l'abbé Gaudeau, approuvée par toute une pléiade d'archevèques et d'évèques et à laquelle nous sommes heureux d'adresser nos meilleurs souhaits de prospérité, publiait, 15 janvier 1908, une savante analyse du Programme des Modernistes, Réplique à l'Encyclique de Pie X Pascendi dominici gregis: — Nécessité d'une explication. pp. 4-14. — Exposition du système du Modernisme en trois chapitres: 1. La Critique, et non la Philosophie, présupposé du Modernisme, pp. 15-92. II. L'Apologétique selon les Modernistes, pp. 92-116. III. Questions particulières: Valeur comparative des religions; Science et foi; État et Église; Résumé, pp. 116-127. Vient ensuite la Persécution contre le Modernisme, avec une Conclusion et un relevé des opinions sur l'Encyclique, pp. 142-172.

et indépendantes entre elles. Ceci est pour nous un principe fondamental. La servitude prétendue, à laquelle nous réduirions la science vis-à-vis de la foi, est donc un nonsens.

Et voilà que les modernistes italiens déclarent qu'ils ont adopté une nouvelle théorie de la con-naissance; « qu'il n'est plus possible de parler d'une faculté intellectuelle qui... atteigne une certitude et une vérité qui soit adaquatio rei et intellectus »; qu'ils « acceptent la critique de la raison pure que Kant et Spencer ont saite »; qu' « instruits par la psychologie descriptive de l'origine et de la valeur des idées abstraites dans un sens diamétralement opposé à la théorie scolastique, persuadés de tout ce qu'il y a naturelle-ment de conventionnel dans nos conceptions métaphysiques du réel », ils ne peuvent plus accepter une démonstration de Dieu élevée sur ces idola tribus que sont les conceptions aristotéliciennes de mouvement, de causalité, de contingence, de fin; que le « subjectivisme et le symbolisme ne peuvent plus constituer aujour-d'hui une accusation »; que « la critique récente des diverses théories de la connaissance nous amène à conclure que tout est subjectif et symbolique dans le champ de la connaissance, les lois scientifiques comme les théories métaphysiques ».

Les modernistes s'appuient sur cette théorie de la connaissance. L'Église leur a dit qu'elle est fausse; ils répliquent qu'elle est vraie, en dépit du Concile du Vatican, dans ce canon rappelé par l'Encyclique *Pascendi*: « Si quelqu'un dit

que la lumière naturelle de l'humaine raison est incapable de faire connaître avec certitude, par le moyen des choses créées, le seul et vrai Dieu, notre Créateur et notre Maître, qu'il soit anathème. » — Pour échapper à l'agnosticisme, les modernistes italiens se réclament de l'action et de la vie : « Puisque notre vie est pour nous quelque chose d'absolu, ou plutôt l'unique absolu, tout ce qui en émane et tout ce qui y retourne, tout ce qui en alimente et en enrichit le développement, a également la valeur d'un absolu. » Voilà « l'immanentisme ». — « L'évolutionnisme » appliqué au dogme est ainsi exposé: « Au lieu de trouver aux origines, ne sût-ce qu'en germe, les assirmations dogmatiques sormulées au cours des siècles par le magistère ecclésiastique, nous avons trouvé une forme religieuse, qui, amorphe et adogmalique à l'origine, est parvenue, par un long développement, à des formes concrètes de pensée et de rite; ce développement était dû aux exigences des relations collectives, à la nécessité d'exprimer abstraitement les principes qui devaient informer l'activité reli-gieuse des fidèles, à l'effort des penseurs chrétiens, aux contre-coups de la lutte contre les hérétiques. Le message évangélique n'eût pu vivre ni se répandre dans sa simplicité spirituelle. » Les « modernistes » italiens s'essorcent alors de montrer comment le Christ est passé de « l'état d'homme » à celui de « fils de Dieu par excellence ». « Tout a changé dans l'histoire du christianisme, pensée, hiérarchie et culte; mais tous les changements ont été des moyens provi-dentiels pour la conservation de l'esprit de l'É-

vangile, et cet esprit s'est conservé identique à travers les siècles. Les scholastiques ou les Pères du Concile de Trente ont eu, sans doute, un patrimoine théologique infiniment plus riche qu'un chrétien du premier siècle; mais l'expérience religieuse qui les a faits chrétiens a été la même en eux qu'en lui. Elle est encore la même aujourd'hui en nous. Les formules du passé et celles de l'avenir ont été et seront également légitimes, pourvu qu'elles respectent fidèlement les besoins de la religiosité évangélique, avide de trouver dans une pensée réfléchie les instruments de sa conservation. »

Quant à l'autorité de l'Église, voici ce qu'en disent les « modernistes » italiens : « L'autorité ecclésiastique nous arrête brusquement dans notre chemin et condamne notre travail. Eh bien, nous nous sentons le devoir de lui faire amoureuse violence, le devoir de défendre, à quelque prix que ce soit, la tradition catholique dont elle a la garde, et cela d'une manière qui pourra mériter pour un temps les condamnations de l'autorité, mais qui, nous en sommes certains, finira par prévaloir, pour son propre avantage ¹. » N'est-ce pas là ce que dit Pie X : « Ils font tout pour attribuer au pur zèle de la vérité ce qui est œuvre uniquement d'opiniâtreté et d'orgueil »?

^{1. «} L'Encyclique, disent-ils encore, nous accuse de superbe et d'obstination. Nous voulons tirer de nos âmes les accents les plus enslammés de notre sens chrétien pour dire à Pie X : « Saint Père, l'âme ouverto devant vous, comme il convient à des fils dévots, nous pouvons vous assurer que toute orgueilleuse préoccupation de gloire est étrangère à notre travail. » Et ces prétendus « fils dévots » comparent le Pape à Julien l'Apostat!!

Un Décret de S. Em. le cardinal Pierre Respighi, vicaire de Sa Sainteté, a défendu, sous peine de péché mortel, de vendre, de lire ou de retenir le *Programme des Modernisles*.

De plus, il a déclaré que N. S. P. le Pape Pie X frappe, par ce Décret, les auteurs, les écrivains et tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont coopéré à la confection de ce livre, de la peine d'excommunication dont il se réserve, à lui seul, l'absolution. S'ils sont prêtres et si, après cette excommunication, ils essayaient d'exercer les fonctions sacrées, ils encourraient l'irrégularité, c'est-à-dire l'inhabileté définitive, leur vie durant, d'exercer le ministère ecclésiastique.

Ce Décret, par sa publication, les atteignait tous, comme s'il était remis à chacun en mains propres.

Indépendamment de ce Décret, dit la Corrispondenza Romana, il va de soi que sont frappés des censures établies par les Pontifes romains et les Conciles tous ceux qui, adoptant les doctrines modernistes, professent sciemment quel pr'une des hérésies contenues dans le « modernisme », et dia anathématisées par les Papes ou par les Conciles susdits. Le « modernisme » ayant été déclaré, par l'autorité ecclésiastique compétente, une hérésie, bien plus, un ensemble d'hérésies renversant les bases du christianisme, tous les « modernistes » sciemment tels sont par le fait même hors de l'Église catholique, même si ce fait n'a pas été constaté ou sanctionné juridiquement par une excommunication personnelle. Après la publication de l'Encyclique Pascendi, il ne peut plus y avoir aucun doute sur cette condition, de fait et de droit, des « modernistes ».

« Avis à ceux que cela regarde, disait à ce propos la Semaine religieuse de Cambrai.

« Il n'y a rien qui puisse étonner dans ces essais de révolte.

Lorsqu'un abcès a été ouvert par la main d'un chirurgien, il faut bien que le pus se montre; mais, en se montrant, il sort et il laisse revenir le corps à son état de santé. »

* *

Malheureusement, quelques membres, toujours trop nombreux, se détachent du corps de l'Église catholique et, pour les en faire sortir, voici qu'une nouvelle revue bi-mensuelle, Nova et Vetera, se publie à Rome depuis le mois de janvier. Elle est éditée par la « Société internationale scientifico-religieuse », qui a déjà publié la célèbre Réponse des « modernistes » italiens à l'Encyclique Pascendi.

La couverture de *Nova et Velera* porte pour épigraphe ce mot de saint Luc : « Levez vos têtes, parce que votre délivrance approche. »

Le programme déclare que la revue aura un caractère vivement polémique et qu'elle sera « pragmatiste ».

Le premier article est de l'ex-Père Tyrrell. En voici le résumé.

Il y a deux sortes de pouvoirs : le pouvoir spirituel et le pouvoir coercitif; le premier seul efficace et bienfaisant, le second toujours nuisible.

Ce pouvoir coercitif peut avoir deux formes : la coercition est matérielle ou juridique... Mais, dans les deux cas, l'action imposée est entachée de mal; car elle est en contradiction avec la volonté de celui qui agit.

Au contraire, le pouvoir spirituel est une puissance d'attraction, non de contrainte. Il est l'appel de la vérité à l'esprit, de la bonté à la volonté, de l'amour au cœur. Les actions accomplies sous cette influence sont libres, morales, efficaces. Or, c'était un pouvoir spirituel que celui du Christ Jésus, et c'était aussi un pareil pouvoir d'attraction qu'il avait transmis à ses apôtres. Pour lui, toute foi imposée, tout amour imposé, toute obéissance imposée étaient vides de valeur. Et il envoya ses disciples vers le monde pour attirer les brebis au bercail, non pour les y trainer.

Cette thèse de l'attraction, vertu essentielle du christianisme, opposée à la contrainte, moyen employé par les divers despotismes terrestres, forme la première partie de l'étude de M. Tyrrell, et il la développe avec complaisance à travers l'examen historique de l'évolution de l'Église. L'auteur montre que la première Église fut surtout « spirituelle » et qu'elle manifesta sa puissance par la vertu de la charité et des Jonnes œuvres.

Mais peu à peu le pouvoir spirituel de la première Rome chrétienne disparut, pour faire place au pouvoir juridique, et ce fut le commencement de la décadence de l'Église:

Il peut y avoir de bons et saints pontifes, dit M. Tyrrell: les papes vont et viennent; mais le Vatican demeure, avec son esprit de mondanité, d'intrigue, d'ambition, pour ne pas dire davantage, et il a fait plus de mal avec son exemple qu'il n'a fait de bien avec les services du gouvernement qu'il a rendus à l'Église. Qui jamais se rend au Vatican pour étudier le christianisme dans sa pure forme, pour apprendre l'humilité, la charité, la mansuétude, l'abnégation? L'idée seule est ridicule. Et pourtant, pourquoi

devrait-elle être ridicule? Pourquoi le Vicaire de Jésus-Christ ne devrait-il pas dire : « Prenez modèle sur moi, qui suis si doux et humble de cœur »?

Il y a une splendeur courtisanesque qui frappe l'imagination du public vulgaire; il y a une spendeur morale qui frappe le sens spirituel et religieux de tous les hommes de bonne volonté. De toutes deux, quelle est celle qui fut la splendeur du Christ?

M. Tyrrell conclut en disant que le pouvoir juridique, sans le pouvoir spirituel, est un moyen sans but, un corps sans âme, un pouvoir de mort et non un pouvoir de vie.

L'Osservatore Romano a publié une mise au point de la question : en voici le fond.

Tyrrell rève d'une Église qui serait régie par le seul pouvoir spirituel, et voit dans le pouvoir juridique une autorité meurtrière, une force de décrépitude. Il oublie que l'Église, société divine, est aussi une société humaine, et qu'il sussit « d'avoir étudié quelque peu le droit et la philosophie du droit pour s'apercevoir qu'il n'est pas facile de concevoir un pouvoir constitué sans la faculté légitime, nécessaire, d'obliger ses sujets ».

L'Église n'est pas seulement une société d'âmes : son pouvoir gouverne des hommes. Sans doute, l'Église se doit de n'imposer que des peines conformes à sa nature; mais ces peines ne peuvent atteindre l'âme, sans, du même coup, frapper le composé humain, l'homme. Et quand des peines spirituelles sont infligées à l'âme, l'homme entier, s'il ne veut pas être un monstre, a le devoir de s'y soumettre.

« Que de sophismes accumule Tyrrell, et comme il sait y mèler une sentimentalité qui flatte les oreilles et enchante les sens, pour soutenir que la fonction de l'Église est d'attirer à soi et à ses doctrines, sans employer aucune arme coercitive contre les transgresseurs de la loi! Malheureusement, tout cela pèche contre la logique élémentaire. Convient-il qu'un père s'immobilise dans la mansuétude, même quand cette douceur introduit dans sa maison le désordre et la révolte et menace de lui arracher toute autorité? »

Tyrrell, qui insiste sur la bonté de Jésus, oublie ses menaces terribles contre ceux qui ne veulent pas l'entendre, et les fouets dont il s'arma contre les profanateurs du Temple.

Les autres articles de Nova et Velera sont à peu près aussi irrespectueux que celui de Tyrrell pour l'Église : le Temps lui-même a fait cette remarque.

Voici, d'ailleurs, le sommaire de ce premier numéro : outre le programme, une étude de B. Nelli sur le texte de saint Matthieu : « Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ; » — un article du docteur Aschenbrode sur l'histoire des religions; — un discours du Bouddha; — un article polémique : « Newman moderniste ? » — une analyse du livre de Paul Bureau¹; — un article de Carpani sur l'agonie d'une institution (?), et enfin des notes de G. Quadrotta, le reporter du Giornale d'Italia.

^{1.} Ce livre a été mis à l'Index par un décret du 17 mars 1908.

Les rédacteurs, dans la préface, écrivent : « Heureux qui ne sera pas scandalisé par nous! » Excellente précaution; car, sans trop préjuger de ce qui va suivre, on peut prévoir que l'apparition de Nova et Vetera donnera quelque nouveau travail à la Congrégation de l'Index.

On comprend douc qu'un décret du cardinal vicaire, daté du 28 janvier, ait prohibé la revue moderniste Nova et Velera. Il est désendu à tout sidèle d'imprimer, de lire ou de vendre cette revue. Les ecclésiastiques qui la liraient seraient ipso facto suspendus a divinis.

Au mois de juillet 1908, M. Quadrotta, rédacteur de cette revue, demandait son admission dans le parti socialiste et plaidait sa cause en se couvrant de tous les grands hérétiques. L'ombre de l'Église ne pouvait donc offusquer le parti socialiste. En novembre 1908, M. Perroni, collègue de M. Quadrotta, publiait un manifeste analogue dans l'Avanti.

L'Avanti avait annoncé la disparition de la revue Nova et Velera: c'est de cet article que M. Perroni a pris texte pour demander la parole dans le grand organe socialiste. On la lui a donnée en première page.

M. Perroni a le mérite de ne pas chercher de faux-fuyants. Il est moderniste, intégralement moderniste, au sens précis où l'Encyclique Pascendi a décrit le modernisme, et comme tel, dès le début, il s'est décidé à prendre « une attitude décidée contre le Vatican »:

Dès le commencement de notre action, écrit-il, n'ayant plus de confiance dans l'action réformatrice de la hiérarchie ecclésiastique, nous avons été profondément persuadés que le modernisme, s'il veut résoudre la crise religieuse qui tourmente l'esprit contemporain, ne doit pas se limiter à demander quelque petite réforme liturgique ou doctrinale : il doit être un mouvement révolutionnaire, qui bouleverse les visions religieuses traditionnelles en élaborant celles qui sont latentes dans la conception mobile du monde et de la vie. Ces convictions nous ont fait prendre, dès le début, une attitude décidée contre le Vatican, et sans nous courber sous ses anathèmes, nous avons cherché seulement à agir sur la conscience des chrétiens et des hommes de bonne volonté.

M. Perroni et ses amis continueront cette lutte. Le « succès du modernisme » est à ce prix. Si donc la Revue Nova et Vetera disparaît, on aurait tort d'en conclure qu'il s'agit d'une reddition, ou que le découragemnt s'est emparé des jeunes hérésiarques. Non. Ils se grouperont autour de la revue Il Rinnovamento, et ils fonderont un journal qui « sera l'expression d'une entente entre eux et d'autres personnes religieuses appartenant à d'autres courants philosophiques ».

Là-dessus, M. Perroni explique pourquoi ce journal sera nettement « socialiste chrétien », et, en même temps, il expose en quoi consiste son christianisme:

Nous avons trop communié avec la philosophie moderne pour conserver encore la conception d'un Dieu distinct du monde, qui gouvernerait à la façon d'une personne le cours des choses. A nos yeux, le processus cosmique se présente comme une évolution continue, graduelle, sans interruption, sans Deus ex machina. Notre Dieu n'est plus le Dieu légendaire assis sur un trône royal devant lequel les hommes se prosternent, empressés à en apaiser la colère,

comme des esclaves tremblants sous la verge du despote; mais c'est l'esprit humain lui-même devenu plus large et plus profond...

Pour nous, l'individu n'est pas non plus un être complet dans son individualité en rapport direct avec Dieu. Pour nous l'individu n'est qu'un moment, le moment présent de ce processus continu et graduel qui est la réalisation du divin dans l'histoire, et sa valeur est à prendre en fonction de sa « socialité ». L'homme est d'autant plus homme qu'il est plus social, et l'amour de ses semblables est l'échelle par laquelle il s'élève à Dieu.

C'est précisément cette vision profondément immanentiste, sociale et optimiste, de la vie religieuse qui nous a portés à reconnaître l'immense valeur du socialisme et qui lui a attiré notre adhésion enthousiaste. Dans le socialisme, nous voyons une grande force capable d'éliminer tous les obstacles juridiques et sociaux, toutes les inégalités artificielles qui embarrassent l'humanité dans son chemin vers des formes supérieures de vie. Seul, le socialisme, croyonsnous, pourra créer un milieu social plus apte à favoriser l'élévation de l'homme.

Ce christianisme-là, c'est le modernisme dans toute son ampleur, avec l'agnosticisme comme base, l'immanentisme comme système, et le panthéisme comme résultat.

Du panthéisme au socialisme, la pente est fatale: M. Perroni est logique en s'y abandonnant jusqu'au bout. Et si douloureux que soient certains excès, ils ont du moins l'avantage de briser de déplorables équivoques. C'est pour éviter ces équivoques et ces excès que l'autorité ecclésiastique a frappé les modernistes italiens.

* *

Le vice-recteur de l'Institut de la Propagande,

M. Pioli, a reçu l'ordre de donner sa démission, pour cause de « modernisme ».

D'autre part, le P. Valdambrini, de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, avait dû quitter Rome pour la Toscane, il y a un an et demi, à la suite d'attaques dont sa doctrine suspecte était l'objet. Au début de 1908, un évêque, qui l'avait engagé pour prêcher le carême dans son diocèse, entendit vaguement parler des idées modernistes du jeune missionnaire. Il communiqua ses doutes à l'archevêque de Florence, Mgr Mistrangelo, qui ordonna austitôt au Père Valdambrini de quitter l'Italie et d'aller s'établir en Angleterre, dans l'une des maisons de son ordre. Les intercessions les plus pressantes et les plus amicales n'ont pu faire revenir l'archevêque de Florence sur sa décision.

A la fin de janvier 1908, l'archevêque de Florence communiquait au journal l'*Unità Cattolica* un Décret par lequel l'abbé Salvatore Minocchi, professeur à l'Institut supérieur de Florence, était suspendu a divinis.

L'abbé Minocchi avait déclaré, dans une conférence publique, faite le 19 janvier, que « le récit de la Genèse sur le paradis terrestre n'est pas historique ». Sommé par le grand vicaire de Florence de se rétracter, après les comptes-rendus des journaux, M. Minocchi, tout en protestant de son attachement aux dogmes catholiques du péché originel et de la Rédemption, refusa de faire la déclaration qu'on lui demandait sur « l'historicité » de la Genèse. Il a donc été privé du droit de célébrer la messe.

Là-dessus, il a publié dans le Giornale d'Italia une lettre, qui a motivé ce jugement de le Corrispondenza Romana:

M. l'abbé Minocchi se déclare frappé injustement; il s'épanche en expressions pleines de vivacité, se présentant comme un martyr de la vérité et de la vraie religion. Mais, au lieu de présenter sa protestation et sa défense à l'unique Autorité compétente, qui est le Saint-Siège, il préfère en appeler au Giornale d'Italia par une lettre que les catholiques sincères ont trouvée scandaleuse.

Que diraient, en effet, M. l'abbé Minocchi et ses amis, si un soldat puni par un colonel recourait à la presse, s'y érigeait en juge de ses juges et se proclamait martyr de l'idée militaire, plus vraie et plus haute? Et pourtant, ce militaire (que, par un heureux rapprochement, de Giorgi appellerait moderniste) serait moins coupable qu'un prêtre, qui, comme M. l'abbé Minocchi, agit justement de cette manière, fournissant aux pires ennemis de l'Église un prétexte pour de nouvelles attaques.

Au reste, d'aucuns expliquent pourquoi le prêtre florentin a préféré en appeler à un journal plutôt qu'au Saint-Siège. Un appel au Saint-Siège aurait, en effet, pour conséquence nécessaire d'étendre le procès à toute l'attitude de « modernisme » doctrinal et disciplinaire adoptée depuis plusieurs années par cet ecclésiastique. Il suffirait de dépouiller, d'une façon sommaire, ses deux organes ordinaires, les Studi religiosi et le Giornale d'Italia, pour s'édifier amplement là-dessus.

On se rappellerait alors les « lettres russes » de M. l'abbé Minocchi, — publiées, il y a quelques années, par ce journal, — lettres dans lesquelles l'auteur inaugura parmi nous la formule éminemment moderniste et profondément antichrétienne de l' « écorce des dogmes ». En parcourant la revue des Studi religiosi, on y trouverait, à côté d'une campagne de raillerie contre telle ou telle dévotion chrétienne, sous prétexte de critique scientifique, des articles

extrèmement venimeux contre l'Église romaine, écrits par des protestants amis de l'abbé Minocchi, et reproduits par celui-ci avec de vagues et platoniques réserves, et dont l'effet inévitable ne pouvait être que d'exciter des animosités contre Rome.

Ces choses et d'autres pareilles émergeraient facilement devant le légitime tribunal d'appel. Et c'est pourquoi, au jugement de plusieurs, M. l'abbé Minocchi a préféré en appeler au Giornale d'Italia.

D'ailleurs, M. Minocchi a, dans sa lettre aux journaux, une phrase malheureuse sur « les promenades que Dieu le Père, selon le récit de la Genèse, faisait à la fraîcheur du soir, dans le jardin de son palais, avec un homme formé de limon qui s'appelait Adam », etc. Voltaire, qui rendit célèbre cette forme d'ironie, il y a bien longtemps, n'était ni théologien ni exégète.

* *

Depuis lors, d'après une lettre récente de M. l'abbé Minocchi au même Giornale d'Italia, il lui a été proposé de signer la déclaration « qu'il acceptait tout ce que l'Église catholique enseigne sur l'historicité de la Genèse ». Mais M. Minocchi a cru nécessaire d'expliquer au public que sa conscience lui interdisait de poser cet acte. Car il est manifeste pour lui que l'enseignement scientifique de l'Église est erroné, et que, seul, l'enseignement religieux de l'Eglise pouvait recevoir son acquiescement.

Comme si ces confidences et ces accusations dédaigneuses ne suffisaient pas encore à « libérer » son âme, M. Minocchi avait recours une troisième fois, le 23 octobre 1908, au Giornale d'Italia, pour annoncer qu'il quittait la soutane. Et avec une sérénité d'orgueil terrifiante, il en profitait pour entamer le procès de l'autorité ecclésiastique. Si on lui avait demandé de se soumettre, à l'en croire, ce n'est point que l'autorité pût justifier sa décision; si elle exigeait de lui une profession de foi, c'était parce qu'elle entendait sauver ainsi son prestige! Et il ne serendait pas compte, d'ailleurs, qu'en se déclarant incapable d'adhérer purement et simplement, sans distinction ni arrière-pensée, à l'enseignement de l'Eglise, il avouait du même coup qu'il avait perdu l'intégrité de la foi.

Mais sa lettre manifeste, à son insu, le fond de son âme: « Je ne puis accepter, dé clare-t-il, ni une humiliation imméritée, qui offense les plus hauts intérêts de la religion et de la science, ni je ne puis accepter, par mon silence, d'enterrer le modeste talent que Dieu m'a donné pour le faire fructifier à la lumière. Et puisqu'il ne m'est pas accordé d'écrire et de parler de bon accord avec l'autorité ecclésias-tique, je parlerai dorénavant et j'écrirai seulement au nom de ma conscience. »

Et c'est pour exprimer cette distinction que M. Minocchi laisse la soutane, comme si son double caractère de chrétien et de prêtre ne lui faisait pas une obligation deux fois sacrée de docilité aux enseignements de l'Église!

Au surplus, le même document révèle chez M. Minocchi un état d'esprit qui a cessé d'être catholique. Ayant opposé sa conscience à l'autorité, il complète le schisme en parlant avec un mépris sarcastique de l'excommunication, et en formulant les conditions insultantes auxquelles l'Église pourra, un jour, obtenir de nouveau sa collaboration. « Si l'autorité, conclut-il, veut s'obstiner dans son chemin à reculons vers le moyen âge, nous ne pourrons jamais nous rencontrer; mais si un jour elle consent à s'orienter et à se diriger vers l'avenir, elle pourra compter alors sur notre coopération désintéressée et fidèle. »

Et aiusi le fond de la doctrine religieuse de M. Minocchi se traduit par son attitude même, On a lu, sous une autre plume, — d'un des chefs du modernisme, — l'encouragement à affronter « l'excommunication salutaire ». Il fallait, expliquait cet autre docteur , que des âmes généreuses sauvassent ainsi le christianisme intégral des diminutions que l'autorité ecclésiastique lui infligeait. La « conscience », là aussi, était opposée à l'autorité; le christianisme, là aussi, était réduit au sentiment individuel. La conception même de l'Église s'évanouit de la sorte; et tel est effectivement l'aveu que formule M. Minocchi, quand, refusant d'obéir à l'Église, il dépose l'habit ecclésiastique.

Mgr l'évêque de Teramo a condamné comme moderniste une brochure La Parola fraterna.

Cette brochure était publiée par une nouvelle association qui a pris précisément ce titre : La Parola fraterna, la Parole fraternelle.

^{1.} M. Tyrrell; Grande Revue 10 octobre 1907, Voir plus loin p. 132.

Cette association, à la date du jour de Pâques 1908, exposait son objet en des termes fort vagues.

Notre propagande, disait-elle, aura pour but de faire remplir les devoirs de la fraternité dans notre pays. Nous ferons pour cela un travail de pénétration dans chaque classe, afin de préparer l'esprit public à son devoir d'appuyer les œuvres d'éducation morale, hygiénique et sociale. Notre travail consistera donc surtout à former les consciences, à dénoncer les iniquités et les plaies sociales plus ou moins masquées, plus ou moins tolérées, à préparer les pères et les mères de demain.

L'Association recourait à tous les moyens de propagande, écrite ou orale, répandait les livres anciens et nouveaux, sans négliger les affiches, cartes postales, chants, comédies, jeux, cinématographe, etc., etc.

Elle se déclarait hostile à tout « esprit de parti et d'exclusivisme ».

L'œuvre, disait encore cette circulaire, commence par une simple entente entre un certain nombre de personnes qui cherchent à obéir à la parole du Christ et font appel à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui comprennent les besoins urgents de l'heure présente et les devoirs les plus sacrés de l'humanité.

Le secrétariat était établi à Milan, chez Mlle Friedmann.

Cette circulaire était signée d'une soixantaine de noms, hommes et femmes, formant le « groupe promoteur », et représentant presque toutes les grandes villes d'Italie. Quelques-uns de ces noms donnaient fort à penser, MM. Fogazzaro, Gallarati-Scotti, etc.

Un Décret de la Congrégation des évêques a naguère destitué le supérieur du séminaire diocésain de Tortone, don Carlo Ricciardi, pour cause de modernisme. Cette mesure a causé d'autant plus d'impression dans les milieux ecclésiastiques d'Italie, que c'est une Congrégation romaine qui opère elle-même, cette fois, et malgré l'évêque diocésain.

A leur réunion provinciale annuelle, fixée au lundi qui suit les Quatre-Temps de septembre, les évêques d'Italie ont reçu de Rome l'ordre d'avoir à fusionner, dès la rentrée d'octobre, plusieurs séminaires ensemble, en ce qui concerne les élèves de première année. De plus, les instructions reçues indiquent, impérativement, les auteurs à suivre et les textes à expliquer. On voit dans ces mesures un moyen de barrer la route au modernisme, en même temps que d'unifier l'enseignement et de réduire les dépenses.

L'évêque de Vérone, le cardinal Baccilieri, vient de décréter la condamnation d'une revue, la Quercia: car, dit-il, « après la lecture des cinq premiers numéros, il s'est convaincu que cette publication tend à propager les doctrines hérétiques désignées sous le nom de Modernisme ».

Le cardinal, en déclarant que l'excommunication lalæ sententiæ frappe tous ceux qui soutiennent ces doctrines, exhorte les rédacteurs à demander pardon au Pape et à se soumettre promptement pour obtenir la grâce de rentrer dans le giron de l'Église.

* *

Après cet exposé significatif de faits tout récents, soutiendra-t-on que « le modernisme » n'est qu'une « chimère » au delà des Alpes ?

L'Italie effrayée pouvait écrire :

De tous les côtés de l'Italie, des décrets de prohibition sous peine de péché, et pour les ecclésiastiques, sous peine de suspension a divinis, se multiplient. On frappe des revues, les journaux hebdomadaires et les journaux quotidiens.

Bien entendu, l'Italie voyait une mesquine question d'intérêt dans une mesure salutaire et préservatrice de l'intégrité de la foi catholique contre ce que le Pape appelle avec tant de raison « les envahissements publics » du Modernisme.

Aussi tous les catholiques sincères comprennent-ils pourquoi Sa Sainteté Pie X disait, le le 15 septembre 1908, aux pèlerins de Venise, avec une sainte énergie:

Persévérez dans la religion au milieu de tant de périls : elle seule peut vous conduire à une bonne sin, but suprême de tout vrai chrétien.

Du trône que les Vénitiens lui ont donné, le Pape prononcera les paroles solennelles de la foi. Regardez uniquement du côté du vicaire de Jésus-Christ et vers ceux qui se conforment à ses préceptes.

Prêtres, obéissez à vos évêques : fidèles, obéissez à vos

pasteurs, afin de constituer l'unité de l'Eglise. Pour cela, il suffit d'imiter Jésus qui dit : « Ne faites pas votre volonté propre, mais celle de votre Père. »

La plaie des temps fut toujours la désobéissance. Actuellement, elle se manifeste, non pas tant chez les fidèles, qu'au sein du clergé. L'essence du modernisme est dans la désobéissanne.

Les modernistes veulent commander; ils ne reconnaissent aucune autorité; ils prennent le sacerdoce comme but de leurs attaques

Nous savons que de préférence aux vertus morales il faut observer les vertus théologales. Mais sans obéissance, impossible d'avoir la foi, parce que l'intelligence ne sepliera pas aux volontés du Seigneur : sans obéissance, pas de charité, parce que la désobéissance engendre le schisme et le désordre.

A Venise, on ne fait pas de modernisme: mais comme l'air est dangereux, et que chaque fleur a son poison, je répète aux prêtres: « Ne vous tiez pas à certains journaux qui portent une étiquette catholique; moins vous lirez les journaux, mieux vous vous trouverez; le modernisme ne pénétrera pas en vous; si quelqu'un vient vous en parler, dites: Vade retro, Satanas!

Le 16 octobre, Pic X parlait avec la même énergie au pèlerinage de Milan :

Le Père aime ses fils, et qui aime craint. Laissez-moi donc vous recommander de conserver la piété et la religion et de veiller sur l'adversaire qui, comme le dit saint Pierre, cherche les âmes pour les dévorer.

Jésus-Christ lui-même a recommandé de veiller et il a dit : Attendite : gardez-vous des faux prophètes.

Je ne vous dis pas, notez-le bien, de vous garder des incrédules, des rationalistes, des hérétiques — qui luttent directement contre la foi — des libertins et des licencieux, qui souillent la société chrétienne; mais je vous recom-

mande de vous garder d'une façon particulière d'ennemis plus insidieux, plus redoutables, qui viennent, couverts de la peau des agneaux, et qui — c'est encore Jésus-Christ qui le dit — intus autem sunt lupi rapaces.

Ceux-ci montrent du zèle pour la religion; ils se donnent pour des serviteurs ardents de l'Eglise: et en réalité, ils répandent des doctrines meurtrières: sans avoir reçu aucun mandat, ils tâchent de se faire des disciples et ils prétendent ne chercher rien d'autre que la gloire du Seigneur.

Ils se présentent le visage contrit; ils gémissent sur les maux qui sont dans l'Eglise; ils déplorent la conduite de ses ministres, et, ne voulant pas attaquer la foi — parce qu'ils ne veulent point se déclarer hérétiques — ils attaquent la discipline et ils trompent les esprits de ceux qui croient à leur parole.

Saint Paul a dit: non sapere plus quam oportel sapere. Ils n'ont aucune mission; ce n'est donc pas la parole de salut que nous pourrons entendre d'eux. Ils n'ont aucune mission: ils ne peuvent donc avoir la sagesse et la science nécessaires pour faire du bien au peuple. Ils n'ont aucune mission; qu'ils restent donc à leur place, et qu'ils se contentent d'être de bons sidèles.

Qand je vous recommande de vous garder de ces faux prophètes, je ne vous dis pas sculement de fermer les oreilles aux discours qui attentent à la pureté de la foi, mais de vous garder encore des ouvrages qu'ils impriment, des journaux qu'ils répandent pour porter la peste au milieu du monde chrétien.

Attendite! Rappelez-vous que, s'ils semblent bons (je veux être généreux, je veux croire qu'ils sont de bonne foi), si donc ils semblent bons, si même ils sont bons, leurs œuvres ne sont pas bonnes. Ils n'ont point pour fin la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais leur intérêt propre, leurs propres intentions, ou quelque autre passion dont ils sont remplis et qui les trompe.

Non qui dicit, Domine, Domine, intrabil in Regnum cœlorum,

sed qui facit voluntatem Patris mei, a dit le Seigneur, et pour faire sa volonté, il faut conformer sa volonté à celle de ceux que Dieu a établis pour garder le dépôt de sa doctrine et pour être les interprètes de sa volonté. Quiconque ne veut pas se conformer à cette volonté doit être retranché de la vigne, comme un rejeton inutile, et jeté dans le feu.

Rappelez-vous donc bien cette recommandation: veillez, gardez-vous de ces faux prophètes dont je vous ai parlé jusqu'ici: s'ils cherchent les applaudissements du monde, qu'ils n'aient pas les vôtres, puisqu'ils n'en sont pas dignes. Et pour revenir à l'épisode des Machabées dont je vous ai parlé l'autre jour, je vous dirai que, comme Joseph et Azarias, non sunt de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israël. Ils ne sont pas apôtres, ils ne sont pas envoyés de Dieu: donc nous ne devons pas les écouter, mais nous devons plutôt prier le Seigneur qu'il éclaire leur esprit, qu'il touche leur cœur, afin qu'ils se rangent parmi les fidètes, sous la direction de l'autorité établie par Dieu pour conduire le monde dans la voie du salut.

Le Siècle annoncait, le 24 novembre 1908, la nouvelle suivante :

- « Pour des raisons qu'on expliquera sans doute plus tard, la revue Nova et Vetera cesse de paraître. Elle vient de publier son dernier numéro, portant la date d'octobre-décembre.
- a ll ne reste donc plus qu'une seule revue nettement moderniste en Italie, Il Rinnovamento, dirigée à Milan par le comte Alessandro Casati et l'ingénieur Aiace Alfieri. Mais, au mois de janvier, don Romolo Murri doit reprendre la publication de sa Rivista di Cultura et le groupe romain de Nova el Vetera commencera une revue bibliographique mensuelle intitulée La Cultura contemporanea. »

Il y a aussi le semi-modernisme, suivant l'heureuse expression que l'Unità cattolica a rencontrée, pour désigner l'état d'esprit malheureusement si commun aujourd'hui, même dans une partie du clergé, de ceux qui, tout en repoussant dans sa forme complète et brutale le modernisme doctrinal ou réformateur, persistent, tantôt par un langage ouvert, plus souvent encore par des cheminements cachés, à faire céder les principes et les droits du catholicisme aux intérêts de cette complète réconciliation de l'Église avec le siècle en tout ordre philosophique, religieux, social, chimère du libéralisme, dont l'hérésie moderniste n'est que l'audacieuse systématisation.

Les paroles de l'*Unità cattolica* (1er novembre 1908), dont l'excellente revue la *Critique du libé-ralisme* donne la traduction exacte, montre qu'il serait dangereux de fermer les yeux sur les dangers de la situation :

Le Modernisme, ce monstre aux sept têtes et aux dix cornes, a enfanté le semi-modernisme, plus répandu, plus rusé et plus pernicieux que son père, à tel point qu'il s'est infiltré et qu'il a pris pied là où, il y a peu d'années, personne n'aurait jamais imaginé qu'il pût le faire.

Amis lecteurs, nous sommes en présence d'un complot contre les catholiques « papalins », et d'une trame ourdie pour isoler le « dolce Christo in terra ».

Exagérons-nous? — Non; car, il n'y a pas longtemps encore, bien des gens nous taxaient d'exagération quand nous dénoncions des choses secrètes; atteints de myopie intellectuelle, ils ne nous croyaient pas quand nous dénoncions en public l'existence de sectes et de conventicules de rebelles. Mais tout le monde sait aujourd'hui que ce que

nous disions était la pure vérité, puisque l'on a vu toutes nos affirmations se vérifier l'une après l'autre. La « Parola Fraterna », les « Lectures-Fogazzaro » à Milan, la « Société Moderniste Internationale » dont le siège est à Rome, ont surpris bien des catholiques. Actuellement le modernisme semble décapité, au moins en la personne de ses principaux tenants. Tyrrel, Loisy, Murri, Minocchi, Fogazzaro, etc... ont été frappés par l'Église, et personne, en dehors de la presse à court de copie, personne parmi les vrais catholiques ne les écoute plus.

Mais le modernisme, tout en disparaissant lentement, laisse après soi un fils pire que son père : le semi-modernisme.

Contre le semi-modernisme, l'Unità cattolica devra lutter cette année avec la plus grande vigueur et ce sera une lutte formidable : nous disons formidable, parce que les modernisants ne sont pas seulement en bas, mais en haut lieu : et c'est en haut lieu que se trouvent les chefs du complot qui tend à isoler le Pape. Nous ne craignons pas d'être démentis. Nous avons les preuves en mains et quand le moment opportun sera venu, c'est-à-dire si l'on ne change pas de conduite, l'Unità fera connaître au public les documents qu'elle possède là-dessus.

En attendant, l'*Unità cattolica*, sans peur, sans défaillance, sûre du lendemain, bénie par le Pape, par son archevêque, et par beaucoup d'autres évêques, continue sa campagne.

Le Modernisme en Allemagne

Le Péril religieux du Père Weiss et ses douloureuses constatations sur l'Allemagne catholique, les apologistes. — Idées modernistes répandues par Strauss, Rhétoré, Nietzsche, Schleiermacher; par la science des religions comparées, la philosophie de la religion; par la Religion des parfaits, l'Évolution du Christianisme en religion du monde; par les religions nouvelles qui pullulent, par le Néo-protestantisme, le catholicisme « réformateur » du XVIIIe siècle, et le Néo-catholicisme moderne ou le libéralisme.

Le loisysme a-t-il sévi en Allemagne? D'après M. Erzberger et le D^r Mausbach, il n'y aurait par de modernisme chez eux. Mais le cardinal Mercier montre l'esprit moderniste issu du protestantisme allemand.

Affaire Schell-Commer. — Accueil fait à l'Encyclique Pascendi. — Affaire Ehrhard. — Affaire Kieffe et Merkle. — Affaire Schnitzer. — La Ligue de Münster. — Affaire Wahrmund. — Condamnation des modernistes à Dusseldorf.

Tournons-nous maintenant du côté de l'Allemagne, pour voir où en sont, dans ce pays, les idées « modernistes ».

Le R. P. Weiss, des Frères Prêcheurs, a écrit sur ce sujet un livre magistral, le Péril religieux 2, où il constate douloureusement « que ce qui reste encore de la vieille religion est tellement défiguré que c'est à peine si on peut le reconnaître ». Quelle est la cause de cet état ? Elle gît dans ce fait que les hommes, « ne connaissant pas la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ont resusé de se soumettre à la justice de Dieu 3 », qu'ils ont considéré sa sagesse comme de la folie, qu'ils « n'ont pu supporter la la saine doctrine et se sont détournés de la vérité pour s'attacher à des maîtres de leur choix, qui flattaient leurs oreilles. Comme conséquence, ils les ont ouvertes à des fables '»... Ce qui met le comble à la mesure, c'est que le mal a même exercé ses ravages parmi ceux qui sont restés fidèles à l'Église... Quel spectacle attristant! D'un côté, des gens qui ne veulent plus de religion, plus de foi, plus de prière, ou qui, chose encore pire, s'enorgueillissent de leur prétendu droit à se créer un Dieu et un symbole de leur choix 5. D'autre part, des peureux qui s'ensuient timidement avec leur trésor dans l'obscurité. Ils rougissent de l'étaler au grand jour, ce trésor,

^{1.} Le P. Weiss, professeur à Fribourg, est allemand d'origine; il connaît à fond la littérature religieuse de l'Autriche et de l'empire allemand, et les doctrines philosophiques, théologiques, exégétiques, qui, nées de Kant et du Kantisme, règnent dans les Universités d'Outre-Rhin.

^{2.} Traduit par l'abbé Collin, Lethielleux, 1906.

^{3.} Ep. aux Romains : X.

^{4. 2} Ep. à Timothée : 1V.

^{5.} C'est moi qui souligne ce passage, pour en marquer l'identité avec « l'immanentisme moderniste », décrit par l'Encyclique.

ou du moins de le montrer tel qu'ils l'ont reçu de Celui qui l'a scellé de son sang... Leur ambition n'est pas d'avoir part aux avanies du Christ, mais d'obtenir le nom d'hommes modernes, d'hommes du progrès, d'esprits, exempts de préjugés. Ce qu'ils redoutent le plus, ce sont les épithètes d'ennemis du monde, de traditionalistes et de conservateurs ¹. Il sont tellement préoccupés d'être en bons termes avec l'opinion publique, la pensée moderne et les tendances de l'époque qu'ils en oublient le péril couru par la religion et la foi.

Le clergé lui-même n'est pas exempt de ces faiblesses. Au lieu de prêcher avec un légitime orgueil la vérité qui nous a été confiée par le Maître, et d'être prêts à verser la dernière goutte de notre sang pour la défendre, c'est à peine si nous osons implorer des ménagements pour elle. Il n'y a pas jusqu'au mot apologétique qui ne résonne d'une manière blessante à nos oreilles, et ne nous semble aussi hors de raison que les mots d'ascétisme et de mystique. La seule chose dont nous espérions encore le salut, c'est la science, mais la science critique, la science d'après les idées modernes, la science dégagée de ses anciens liens, la science qui prétend citer la tradition à sa barre et transformer ses données d'après les principes des idées régnantes.

Avec le mince bagage qui nous reste, nous allons à la rencontre de la divinité du jour, le soi-disant esprit moderne, et nous le supplions en grâce de vouloir recevoir cet acompte et se réconcilier avec nous. En échange, nous lui promettons de ne plus jamais lui causer le moindre dommage.

Le Père Weiss montre très bien que, sous les

1. C'est encore moi qui souligne.

coups de la critique prétendue scientifique, « le dogme de la divinité du Christ n'est cru sérieusement que par l'infime minorité des protestants, comme l'assure Lehmann Hohenberg... Le christianisme est soi-disant fini et toute religion destinée à disparaître. »

Dans les rangs même de nos apologistes, « trois principes semblent avoir plus de succès qu'ils n'ont de valeur ». « Le premier, c'est que notre époque mèle la vérité à l'erreur, et qu'il faut chercher dans ses bons côtés un terrain de conciliation et ménager les idées justes du temps pour qu'il se laisse guider dans la vérité. — Le second, c'est que nous vivons au XX° siècle, et qu'en conséquence nous ne devrions plus nous placer au point de vue du XIII°, qui, d'ailleurs, n'était pas l'époque idéale. — Le troisième, c'est que, si l'on veut s'arranger avec notre société, il est indispensable de la traiter avec respect et de protéger ses conquêtes chèrement acquises. »

De là, la disposition à ne plus combattre les idées modernes, à n'être plus intransigeants, sur des doctrines soumises à l'évolution historique, « à avoir horreur de la logique serrée, d'une doctrine fermée, d'un système rigide, bref, de toute espèce de scholastique (p. 25)...
« Strauss pose quelque part cette question : « Sommes-nous encore chrétiens? » et lui donne

« Strauss pose quelque part cette question : « Sommes-nous encore chrétiens? » et lui donne une réponse négative. Ceux qui sont de son avis se comptent par milliers... Dans la langue de ces novateurs, les dogmes du christianisme sont des mythologies ou tout simplement des erreurs. — Rhétoré considère les religions, quelles qu'elles soient, comme la ruine des peuples. Lefèvre les

appelle des enfantillages. Casson déclare que la croyance est un crime et toute forme de religion une stupidité qui entrave les progrès de la civilisation... (pp. 29-30). — « Les expressions Dieu, âme, immortalité, dit Mayer Bensey, ont perdu leur sens pour nous... A cette œuvre d'incrédulité travaille particulièrement la démocratie sociale, dont les adhérents affectionnent tout spécialement le ton rude et cyclopéen de l'athéisme moderne, tel qu'il a été introduit par Nietzsche et les siens. En elle l'incrédulité a trouvé un auxiliaire excellent pour gagner les sphères ouvrières et, par leur intermédiaire, les classes populaires »... Elle s'occupe de conquérir la femme, en Allemagne comme en France. Elle se sert soit de la littérature périodique, des revues et des journaux, soit des associations et des conférences pour distiller goutte à goutte dans les veines de la masse le poison le plus subtil et le plus pénétrant. D'après Schleiermacher, la foi est « sculement, dans son côté extérieur, un sentiment de notre dépendance, et, dans son côté intérieur, la création au dedans de nous-mêmes de certaines dispositions calmantes ou satisfaisantes, par conséquent quelque chose d'arbitraire créé pour nos besoins personnels. Ainsi, la religion se trouve naturellement rabaissée à des élu-

cubrations fantaisistes de la part de ceux qui éprouvent le besoin d'illusions ou d'engourdissement mystique..." (pp. 33-38).

La science des religions comparées, fille de Renan, d'après Albert Réville, fille aussi de Strauss, de Reuss, de Kuenen, de Sabatier, de Tylor et d'André Lang, déclare, en premier lieu,

« que toutes les religions sans exception, les religions surnaturelles ou révélées, aussi bien que les religions naturelles, sont l'œuvre de l'évolution, c'est-à-dire d'un développement progressif purement humain et historique; en second lieu, que les plus anciennes formes de la religions ont été les plus imparfaites et que toutes les plus parfaites sont dues sans conteste aux progrès des temps postérieurs. »

La philosophie de la religion, poussant à ses dernières conséquences la pensée de Kant et de Fichte sur l'autonomie de l'homme, prétend qu'il crée son Dieu et sa religion, et les change, les détruit selon son bon plaisir. C'est le subjectivisme le plus absolu d'Albert Lange, de Frohschammer, de Ritschl, de Schleiermacher, d'Emmanuel Biedermann, de Schwarz. Il en résulte le nihilisme religieux, la suppression du Dieu personnel et vivant et la destruction de toute religion, qu'avaient en vue Paul Bert et Maurice Vernes, quand ils voulaient qu'on érigeât dans chaque Université des chaires pour la science des religions. (Il y en a à Paris, à Lyon, à Toulouse, et leurs professeurs, MM. Guignebert, Debidour, Virolleaud, se signalent par des théories sectaires, injurieuses pour le catholicisme.)

Une des plus funestes erreurs contre lesquelles le christianisme ait eu à lutter, au temps du Gnosticisme, de Joachim de Flore, de Wiclef, de Jean Iluss, des Swedemborgiens, et de nos jours, c'est celle qui consiste à croire que notre religion est perfectible et a besoin d'être améliorée.

— Abraham Teller, dans la Religion des parfaits, 1792, distinguait trois étapes dans le christia-

nisme : le christianisme enfantin de l'âge de foi. le christianisme rationnel et le christianisme rationaliste, « ou de la virilité, de la liberté intellectuelle et de la félicité vertueuse». — Krug, Flatt, Tiestrunck ont repris cette idée et Frédéric Ammon a écrit l'Evolution du christianisme en religion du monde, c'est-à-dire aussi bien en religion laïque et civile qu'en religion universelle, sans rien de surnaturel. — Ainsi était préparée « l'évolution de la religion en « surreligion », et c'est Auguste Comte qui, par sa théorie des trois états, état théologique, état métaphysique, état positif, a éliminé complètement théologie et philosophie... » En Angleterre, ce positivisme règne presque exclusivement en maître : Buckle, Mac Lennan, Tylor, Lubbock, Andrew Lang, Harrison sont ses partisans, de même que Stuart Mill et Darwin. Herbert Spencer lui-mème, mal-gré les assauts qu'il lui a livrés, lui doit ce qui est réellement utilisable et durable dans son œuvre. En France, les représentants de cette tendance ne sont pas seulement les positivistes, parmi lesquels Littré est le plus important, mais aussi Renan, Havet et les deux Réville. En Italie, aussi Kenan, Havet et les deux Réville. En Italie, elle compte de Gubernatis, Ardigo, Lombroso, Ferri, Labriola; en Allemagne, Vogt, Büchner, Hæckel, Dühring, Jodl, Théobald Ziegler, Ferdinand Tannies. Le plus radical et le plus sincère parmi eux est Richard Wahle, qui terminait ainsi un ouvrage: « Puisse enfin apparaître le jour où l'on pourra dire: « Jadis existait la philosophie! ». — Mais cette « surreligion » gardait encore quelque chose d'un passé trop brillant. Guyau est venu qui a proclamé « l'irrégion de l'avenir », 1887. Strauss, Hartmann, Overbeck, Ziegler, Jodl disent : « Nous ne sommes pas chrétiens ; il n'y a plus de christianisme ; aucun homme raisonnable ne croit plus à la religion ; la religion a vécu ; seuls, les retardataires, les gens pétrifiés, les moines, les hyperorthodoxes, les gens sans sentiment d'honneur comme les catholiques, qui n'ont pas honte de leur infériorité, seuls des suicidés intellectuels tiennent encore fermement à la foi. » Dühsing a écrit un ouvrage : La religion remplacée par quelque chose de plus parfait et l'élimination du judaïsme par l'esprit des peuples modernes.

Un autre danger pour la religion, danger qui semble contredire le précédent, et prouve « la soif de Dieu », ce sont les nombreuses religions nouvelles qui pullulent et préparent l'irréligion : c'est le bouddhisme, la théosophie, l'occultisme, le démonisme 1, l'antichristianisme 2, le nouveau christianisme, la morale en tant que religion, le rationalisme, la religion du sentiment de Schleiermacher, de Ritschl, d'Auguste Sabatier, les religions libres, le christianisme sans dogme, la libre-pensée, le rationalisme, le néo-paganisme, la religion sexuelle; les religions de l'endeça, le cosmisme, la religion du la cisme, (Bradlaugh), le déisme, la franc-maçonnerie, la religion naturelle, la religion de Jésus, la religion positiviste, les religions rédemptrices, les

^{1.} Oui, il existe un culte de Satan: voir Jules Bois, Le Satanisme et la magie.

^{2.} Nietzsche oppose « au vulgaire fondateur de l'impur christianisme » son « antéchrist », et il s'écrie : « Rien n'est vrai. Tout est permis : Dieu est mort. Le mal, voilà la force du surhomme. »

religions du moi, la religion du « surhomme, » la religion des bêtes, la religion de l'action, la religion de l'athéisme, toutes les contradictions imaginables incarnées dans les religions, et l'irréligion comme couronnement de ce « chaos religieux »!

Le Néo-protestantisme, père de la science moderne des religions, met sans cesse à l'ordre du jour la révision de la théologie et du dogme, ainsi que parle Auguste Sabatier. Comme il n'y a aucune règle de soi obligatoire pour tout le monde et pour toujours, la Bible n'est pas un cadre de la foi et les articles du symbole protestant ne sont jamais désinitifs. Il faut les harmoniser avec les idées modernes. Pas de Dieu personnel, pas de Trinité: la Bible n'en dit rien; pas de création; pas d'immortalité; pas de surnaturel; pas de péché; pas de révélation dans les saintes Écritures', productions littéraires comme les autres. « Le meilleur moyen pour nous affranchir... du christianisme dogmatique, dit-on, et pour hâter le moment de l'émancipation, c'est l'histoire des dogmes... conçue d'après les idées scientifiques modernes. » Le Christ de l'Évangile et de l'histoire n'est pas Dieu : c'est saint Paul, les Pères grecs, le concile de Nicée qui ont divinisé Jésus de Nazareth², qui était un « homme comme un autre » (lloltzmann). Quant à ses miracles, il est inutile de s'y arrêter : de prime abord, les miracles sont regardés comme impossibles (Steudel). Les spéculations philosophiques

 [«] La Bible n'est pas un pape en papier », dit Steudel.
 On voit que M. Loisy n'a rien inventé par lui-même et s'est contenté de démarquer les néo-protestants d'Allemagne.

sur le sacrifice, la satisfaction, la réconciliation à propos de la mort de Jésus, sont nées de l'idée pharisaïque de justice des œuvres et de proportion entre la faute et la réparation. Dans les discours de Jésus rapportés par les Synoptiques, on ne rencontre pas trace que la foi à sa mort ait une vertu rédemptrice. Les faits de la résurrection et de l'ascension du Christ, de même que les prédictions de sa venue au dernier jour, pour juger tous les hommes, ne peuvent être considérés comme des parties intégrantes de la doctrine concernant sa personne (Schleiermacher, Schenkel).

Le « christianisme historique » n'a pas été mieux traité que le Christ : c'est un développement ultérieur du judaïsme, purement matériel, une « mixture » judéo-hellénique : tout le reste est de la paille qu'il faut rejeter.

c'est une invitation purement morale, qui nous est offerte, mais pas une doctrine (Sabatier: Philosophie de la religion. 1890). Avec lui, la liberté peut agir à sa guise; aussi s'en donnet-elle à cœur-joie. Chacun est son maître dans la vie et dans la foi : voilà « le christianisme idéal » moderne. — L'apologétique « évolutionniste » moderne est aussi le pôle opposé de l'ancienne apologétique orthodoxe, « surnaturelle ». Elle déclare immédiatement que le christianisme n'est pas une vérité absolue, mais un événement relatif ». — « La critique la plus aride a remplacé l'exégèse, et à l'explication du sens de l'Ecriture a succédé sa mise en pièces, laquelle rappelle les plus mauvais jours de la tyrannie philosophi-

que ». Les auteurs des livres sacrés n'ont pas fait œuvre d'écrivains : ils ont fait des morceaux choisis. Dans l'Hexateuque, il y a cinq couches historiques se composant chacune de nombreu-ses parties. Dans Isaïe, il n'y a pas un seul pro-phète : il y en a deux, trois, « tout un cycle, toute une école de prophètes travaillant en commun ». Mêmes procédés pour le Nouveau Testament, Evangiles, Actes des Apotres, Apocalypse. « Dans toute cette science, c'est à peine si nous entendons parler d'autre chose que de sources, de couches, de juxtapositions, d'additions, de rédactions, de retouches, de compléments, de fragments, d'annotations, de notices, de remaniements, de suppléments, d'interpolations pures et simples, d'interpolations elles-mêmes interpolées, de mosaïque. » — L'inspiration n'existe naturellement pas.

Les Écritures sont des « œuvres artificielles écloses dans quelque cabinet de savant (Jülicher), des monuments littéraires remplis des finesses de la théologie, des subtilités alexandrines » (Jülicher), de la scolastique rabbinique (Caird, Réville, Holtzmann). L'auteur des Acles des Apolres raconte des bavardages inossensifs, avec une ignorance, une incapacité notoire et des erreurs criantes. La fin de l'Évangile de saint Marc est aussi pitoyable qu'inauthentique. La seconde Epitre de saint Pierre n'est qu'une fiction (Jülicher). — « Tout ce que la Bible contient est légendaire, interpolé, désiguré, suspect, changé de couleurs, démesurément agrandi, travesti, mal compris, mal interprété, remanié, en un mot faux » (Cornill, Schultz, Wellhausen). Les récits

de la Genèse sont « des mythes » (Schultz). Élieétait « une nature complètement diabolique » (Schwally) ; la plupart des prophètes étaient « des gens moitié toqués »; Ezéchiel « embroussaillé », Jérémie « avide d'idées », Paul « un théologien juif exclusif, qui ne voit qu'à travers ses lunettes théologiques, et qui souvent écrit sans réfléchir (Jülicher et Beyschlag) »; Jean confine à l'hérésie (Beyschlag). — Ce Néo-protestantisme est l'antithèse de l'Église et de son système doctrinal : il « érige en maître le subjectivisme absolu dans les choses religieuses ». « Quant à la science, elle ne permet pas qu'on la touche; elle ne connaît pas la condescendance et est beaucoup plus intolérante que l'Église. » (Christliche Well).

A côté de ces erreurs si pernicieuses s'en présentent d'autres qui, sous prétexte d'éviter « un conservatisme extrême, aussi dangereux qu'un progressisme extrême », font à l'Église autant de tort que les pires hérésies. Tel est le Néo-Catholicisme sous ses deux formes : le Néo-catholicisme « vieux style », jansénisme, gallicanisme, fébrionanisme, joséphisme, libre-pensée, ou catholicisme « réformateur » du XVIII° siècle, et le Néo-catholicisme « moderne », encore en voie de formation.

Le Catholicisme « réformateur » regardait comme une nécessité pressante de travailler de toutes ses forces à un accommodement avec les idées de l'époque et de prendre l'initiative de mettre sur pied une « religion améliorée, purifiée » (Schwarz). Pour cela, réforme du catéchisme et de cet « entassement de formules dog-

matiques et symboliques »; réforme de l'Église, puis du Pape, des évêques et des prêtres ; introduction de l'élément laïque dans l'Église, où, d'après Richer, le pouvoir vient, non pas d'en haut, mais d'en bas; suppression du « catholicisme politique », Bellarminisme, Hildebrandisme; négation de l'infaillibilité ecclésiastique; transformation de la théologie en histoire des dogmes; recommandation de « la philosophie critique » ou du Kantisme; réforme des doctrines secondaires sur le diable, le culte des saints et des images, la dévotion à la sainte Vierge ', au Sacré-Cœur; réforme du dogme de l'Eucharistie, du Purgatoire; réforme de la théologie morale; attaques contre les ordres religieux et contre les vœux; allaques contre le surnaturel, contre la piété populaire, contre les ouvrages et les prescriptions liturgiques, contre la littérature ascétique ; abandon des Pères de l'Église pour l'explication de l'Écriture, et estime excessive des protestants; négation des prophéties et des types; destruction de toute soi. Nous comprenons pourquoi, à la sin du XVIIIe siècle, l'Eglise s'est essondrée si soudainement en France et en Allemagne. « Ses ennemis extérieurs n'eussent pu la renverser... Mais quand... des traîtres du dedans donnèrent la main à ses ennemis du dehors, sa perte fut inévitable.»

Le Néo-catholicisme « moderne » n'est pas autre chose que « le libéralisme », ou « l'ancien déisme anglais transmis aux temps modernes par

^{1.} En particulier le Salve Regina, « cette invention d'un moine superstitieux », le Rosaire, le Scapulaire, les Confréries, « cette essence de la bigoterie juive ».

Adam Smith et Thomas Paine en particulier et qui a servi de point de départ à une nouvelle série évolutive d'idées ». A peine le libéralisme eut-il conquis le terrain politique et social, « qu'il pénétra en réformateur dans les sphères catholiques, occupées à se remettre des dures épreuves qu'elles avaient subies. Depuis 1830, il règne en maître et seigneur. En France, ses artisans furent Lamennais et ses disciples; dans les pays de langue allemande, Hernies, Gunther et leur école... Il sit des progrès lents et continus jusqu'au concile du Vatican. » Arrêté alors brusquement, il a reparu et « il est un des plus grands mensonges ou une des plus grandes équivoques que l'histoire connaisse. User de libéralité, faire des largesses avec le bien d'autrui, avec ce sur quoi on n'a aucun droit, n'est pas du libéralisme : c'est un larcin hypocrite. Mais faire le généreux, user de concessions avec la propriété de Dieu ou avec la vérité, avec les moyens de grâce acquis par le sang de Jésus-Christ, est un crime aussi grand que les nier complètement. crime aussi grand que les nier complètement. L'hérésie est peut-être moins grave, parce qu'elle est plus sincère,... Si l'hérésie est comme un nihilisme religieux, le libéralisme est un christianisme amoindri, qui se pourrait appeler le minimisme,... le maximum des exigences et le minimum des efforts... la plus grande extension possible de la liberté personnelle, la plus grande limitation de l'autorité. » lmaginé en France par Talleyrand, en Allemagne par Vessenberg, il a trouvé son expression complète dans La religion progressive d'Alaux, qui veut réformer le catholicisme pour établir un christianisme

raisonnable et large, qui serait la religion de l'avenir... Ce christianisme « raisonnable et large », c'est avant tout l'émancipation à l'égard de l'autorité de la sainte Écriture, des évêques et de Rome; c'est le dédain de la scolastique, la liberté dans les choses dogmatiques; l'adapta-tion de l'enseignement aux vues modernes; c'est le « concessionisme » sur l'authenticité du Pentateuque, compilé sous Esdras, sur le surnanaturel si choquant aujourd'hui ou complètement supprimé, sur le miracle, dont le christianisme n'a nullement besoin; sur les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu qui sont démodées ; sur la Trinité, insensée et impossible; sur le Christ, qui n'est pas « consubstantiel » au Verbe; sur la Rédemption et le péché originel, « une absurdité »; sur l'Eucharistie, où Jésus « est pré-sent par son action »; sur l'eschatologie, ou la damnation éternelle, qui est inacceptable; sur la démonologie, qui est à écarter; sur la théologie morale du P. Lehmkuhl, « théologie d'apothicaire, à la fois pharisaïque et judaïque, rabbinique et talmudique », et sur celle de saint Liguori, « un fouillis d'idées scabreuses » ; sur les « vertus passives », incompatibles avec notre époque; sur les dévotions parasitaires; sur les ordres religieux, qui sont à abolir, comme le célibat ecclésiastique, comme l'ascétisme.

La logique des faits ou de l'histoire a fait qu'un mouvement analogue à ce Néo-christianisme a produit la Réforme au XVI° siècle, pro-

duit le terrible bouleversement de la sin du XVIIIe siècle, produit les tristes événements de 1830 à 1860. « C'est cette même logique qui, au XX° siècle, conduira aussi à une catastrophe. » Cette analyse d'un livre excellent, si longue qu'elle paraisse, était nécessaire, d'abord pour montrer combien le mal « moderniste » est profond en Allemagne, en Autriche, un peu partout; et puis, pour faire voir clairement que nos « modernistes » de France, au lieu d'être des novateurs, comme ils s'en flattent, ne font que donner leur tour d'esprit français aux doctrines du Néo-protestantisme allemand, ou du Néo-catholicisme du XVIII° siècle et du Néo-catholicisme moderne.

* *

Sans doute, le P. Portalié, dans les Etudes du 5 août 1907, « reconnaît que les idées ultra-radicales de M. Loisy eurent très peu de partisans en Allemagne : son système de philosophie religieuse, adoptant et implantant en plein catholicisme les conclusions les plus avancées de Strauss, de Renan et de l'école de Ritschl, apparut, même aux esprits empreints d'un libéralisme excessif, comme une réimportation d'un naturalisme allemand, qu'ils connaissaient et combattaient depuis longtemps. On vit donc se produire ce fait remarquable : les chefs du mouvement réformiste (Reform-Katholicismus), avec le professeur Herman Schell à leur tête, montrèrent peu de sympathie pour les idées de M. Loisy. Ils ne semblaient pas se douter que les erreurs de Schell, dont la propagande n'avait été que momentanément arrêtée par les censures de Rome en 1899, dérivaient, au fond, d'un même esprit

panthéiste et aboutissaient à l'évolutionnisme... Aussi, la même revue allemande, Hochland, qui a patronné les idées de M. Loisy et de Fogazzaro, a-t-elle pris la désense de Schell contre Mgr Commer (qui l'a réfuté avec l'éclatante approbation de Pie X). On sait maintenant, depuis les révélations de la Corrispondenza Romana, que, sous l'inspiration de Schell, une ligue secrète internationale se formait dans les pays germains et anglo-saxons, avec un double but contre « l'Inclex » et pour la « civilisation ». Cette campagne mystérieuse, pour obtenir de très graves modifications dans le fonctionnement de l'Index, ou même une exemption en faveur « de la conscience allemande », manifeste au moins des dispositions inquiétantes à l'égard de l'autorité. Quand on réfléchit surtout à la nature des livres dont la condamnation est blâmée et aux erreurs grossières et sondamentales qu'ils propagaient, erreurs si radicales que les protestants orthodoxes eux-mêmes, en France, en Angleterre et ailleurs, avaient cru devoir les réfuter, on est esfrayé de voir des catholiques assez aveugles pour s'élever contre de si légitimes proscriptions.

* *

Ces constatations étaient nécessaires pour ramener à leur juste valeur les assertions optimistes du député catholique M. Erzberger, dans une interview avec le correspondant du *Matin* ' à

^{1. 29} décembre 1907.

Berlin, au sujet du « modernisme » en Allemagne :

Le représentant ou chef du « modernisme » en Allemagne est le professeur de théologie protestante Harnack, de Berlin.

Je dois dire cependant qu'il ne compte pour ainsi dire pas dans le camp catholique allemand; car les Facultés allemandes ont, depuis des années, appris à travailler et distinguent aisément les apparences de l'absolue vérité.

Le professeur Harnack a eu, au contraire, plus de succès à l'étranger, et particulièrement en France. M. Loisy est un de ses plus fervents disciples et il lui a toujours envoyé de nombreux élèves, bien qu'il enseigne la théologie protestante.

Les théories si brillamment exposées par le professeur ont souvent ébloui ses élèves, devant lesquels s'ouvrait tout à coup un monde nouveau et inconnu. Leur mode d'instruction, différent de celui des théologiens catholiques allemands, ne les avait pas accoulumés à accepter les leçons de M. Harnack avec le même esprit de critique.

La direction même de l'éducation de nos théologiens, qui sont mêlés à la vie universitaire, les oblige chaque jour à discuter avec leurs adversaires sur la philosophie religieuse...

On se trompe, en France, en pensant qu'il y a beaucoup de modernistes en Allemagne. De tous nos théologiens connus, il n'en existe pas un seul pouvant compter au nombre des « modernistes », comme l'entend l'Encyclique. Les centres du mouvement moderniste sont l'Italie, l'Angleterre, et surtout la France.

En Italie, ce sont des hommes connus principalement dans les cercles théologiques qui s'en occupent. En Angleterre, ce sont, en majeure partie, d'anciens pasteurs protestants, et en France, comme je vous l'ai dit, c'est M. Loisy et ses disciples.

Cela vous prouve qu'on est bien mal informé, si l'on

estime que le « modernisme » trouvera chez nous un appui quelconque auprès du clergé et même auprès du peuple.

Non, encore une fois, le « modernisme » ne pouvait rencontrer aucun appui auprès du peuple. Son contact étroit avec le clergé empêcherait (léjà qu'un malentendu pût éclater entre eux, et, même s'il pouvait se produire, il serait de courte durée. Le prêtre allemand partage absolument la vie du peuple.

Un catholique allemand ne comprendra jamais qu'en France le clergé et le peuple soient si étrangers l'un à l'autre pour le plus grand doinmage de l'Eglise.

L'attitude du prêtre-député Lemire est aussi incompréhensible pour nous. Il peut être sans doute animé des meilleures intentions; mais chez lui le diplomate domine l'ecclésiastique et, dans la situation actuelle de la France, il nous paraît que, malgré toute sa diplomatie, il ne peut guère escompter un succès, fût-ce dans un avenir éloigné.

Si tous ceux qui usent aujourd'hui leurs forces dans cette diplomatie, qui ne mènera à rien, employaient leur énergie à rassembler et à organiser les énergies des autres qui pensent comme eux, on pourrait espérer un meilleur résultat pour un nouvel avenir. »

De son côté, M. le D^r Mausbach, professeur de théologie à l'Université de Münster et l'un des orateurs les plus applaudis du Congrès catholique de Strasbourg, en 1905, a répondu à l'enquête de l'Internationale Wochenschrifft sur l'Encyclique Pascendi, que le « modernisme », tel que l'expose l'Encyclique, est un phénomène à peu près localisé dans les pays latins : l'Allemagne calholique n'est guère atteinte. Personne n'a le droit de lire dans l'Encyclique la condamnation d'un adversaire théologique : « le modernisme » est une telle monstruosité qu'il faut hésiter avant de nommer les suspects.

Quant aux prescriptions disciplinaires de l'Encyclique, le D^r Mausbach pense qu'elles « seront adaptées aux circonstances de fait, aux besoins des divers pays, et surtout aux conditions de l'enseignement théologique ».

A ce sujet, on a dit que l'épiscopat allemand aurait obtenu du Pape qu'eu ce qui concerne la surveillance et la censure, les institutions existantes fussent reconnues sussisantes.

* *

Quoi qu'il en soit de ces informations tendancieuses, voyons si les faits correspondent à l'optimisme du D^r Mausbach et du député du Centre Erzberger.

Dans sa brochure Le Modernisme, le cardinal Mercier montre que l'esprit moderniste est issu du protestantisme allemand.

L'Eglise que Jésus-Christ a établie a des caractères essentiels voulus par son fondateur et qui la distinguent clairement de toutes les contrefaçons possibles. Le Sauveur lui a confié une « doctrine »; elle doit la conserver dans son intégrité, la propager, l'illustrer : elle ne peut pas la changer. Et pour veiller sur cette doctrine, en même temps que pour gouverner l'Eglise, il a constitué un corps de pasteurs, une hiérarchie sacrée, qui se transmet de génération en génération le dépôt sacré.

Doctrine, hiérarchie : ce sont les deux pôles du catholicisme. Ces pôles, le protestantisme les a remplacés par le libre examen et l'individua-

lisme. Entre les deux systèmes, il y a incompatibilité fondamentale.

Or, le modernisme, c'est l'infiltration protestante dans l'Eglise.

Vous connaissez le protestantisme. Luther conteste à l'Eglise le droit d'enseigner avec autorité à la société chrétienne la révélation de Jésus-Christ; le chrétien se suffit, prétend-il, pour connaître sa foi; il en puise les éléments dans l'Ecriture Sainte, que chacun interprète directement sous l'inspiration du Saint-Esprit. Il ne veut pas qu'il y ait, dans l'Eglise, une autorité hiérarchiquement constituée pour transmettre fidèlement au monde les enseignements révélés, pour les interpréter de plein droit et avec assurance, pour en protéger incessamment l'intégrité.

Le point essentiel du litige entre le catholicisme et le protestantisme est là.

Le catholicisme dit que la foi du chrétien est communiquée aux sidèles par un organe officiel de transmission, l'épiscopat catholique, et qu'elle est basée sur l'acceptation de l'autorité de cet organe. Le protestantisme dit, au contraire, que la foi est exclusivement l'affaire du jugement individuel appuyé sur l'interprétation des Livres Saints.

Autorité d'une part, individualisme de l'autre. Aussi une Eglise protestante est-elle nécessairement invisible : c'est l'accord supposé des consciences individuelles sur une même interprétation des Saintes Ecritures.

Le protestantisme ainsi formulé a été condamné par le Concile de Trente, au xvi° siècle, et il n'est plus personne qui osat se dire protestant et se croire en même temps catholique.

Mais l'esprit protestant s'est insiltré decà delà dans les milieux catholiques, et il y a fait germer des conceptions où l'on trouve, à la fois, la piété d'intention, le prosélytisme d'une àme catholique, et les déviations intellectuelles propres au protestantisme.

Il est partout dans l'atmosphère, cet esprit moderniste.

Et c'est pour ce motif, sans doute, que le Pape, guidé spécialement par la divine Providence, adresse aux catholiques du monde entier une Encyclique dont la teneur doctrinale ne concerne guère, semble-t-il, qu'une fraction catholique relativement peu nombreuse de France, d'Augleterre et d'Italie.

Les doctrines réprouvées par l'Encyclique épouvantent, par leur seul énoncé, les consciences chrétiennes. Mais il y a dans les tendances modernistes quelque chose de séduisant; elles font impression sur certains esprits loyalement attachés, cependant, à la foi de leur baptème.

Le cardinal Mercier explique ensuite combien le préjugé absurde que l'Eglise est opposée au progrès et l'assimilation inconsciente de la constitution de l'Eglise aux organisations politiques modernes ont exercé sur les esprits à ce point de vue une influences fâcheuse.

Mais si, allant au fond même des choses, on veut découvrir la source profonde des erreurs modernistes, il faut la chercher dans l'erreur philosophique, dans le Kantisme ébranlant la certitude objective de la vérité.

Les modernistes ont bu le lait de la philosophie kantienne et agnostique; ils ont compulsé sans précaution des volumes qui leur arrivaient d'Allemagne et d'Angleterre chargés de microbes infectieux; atteints par la contagion, ils ont recouru à un prétendu remède: la philosophie de l'immanence, qui n'a fait qu'empoisonner et désagréger leurs tissus.

On ne reproche pas aux modernistes de bonne foi d'avoir subi l'infection; mais on a bien le droit d'exiger d'eux qu'au lieu de faire au médecin de nos âmes chrétiennes un grief de pratiquer l'antisepsie, ils le remercient de préserver au moins ceux qui tiennent à la vie saine de la contamination. Parce qu'ils ne voient pas à l'œil nu le bacille immanent qui les infecte, ils accusent le médecin d'avoir mal institué son diagnostic.

Imprudents, relisez vous-mêmes et voyez la Riposia que vous avez irrévérencieusement adressée à l'autorité suprême. Au paragraphe premier, vous essayez longuement d'établir que votre critique est indépendante de votre philosophie. Tournez la page, la page soixante-troisième, qui inaugure le paragraphe deux, et relisez les aveux que vous y laissez échapper:

« Nous acceptons, dites-vous textuellement, la critique de la raison pure faite par Kant et par Spencer. Notre apologétique a été une tentative faite pour sortir de leur agnosticisme. A cet effet, à la connaissance scientifique des phénomènes, à la connaissance philosophique, qui a pour objet l'interprétation de l'univers, nous opposons la connaissance religieuse qui consiste en une expérience actuelle du divin qui opère en nous. »

Cette expérience du divin, vous la décrivez : « Elle s'accomplit, dites-vous, dans les profondeurs les plus obscures de notre conscience, nous conduit à un sens spécial des réalités suprasensibles. »

Et ensin, votre conclusion de ces pages est cet aveu :

« Il est vrai que nos postulats s'inspirent des principes de l'immanence, parce que tous partent de la présupposition de l'immanence vitale ; mais, vous demandez-vous, le principe de l'immanence vitale est-il effectivement délétère, comme le pense l'Encyclique ? »

Si ces pages ne sont pas de l'apriorisme, il n'y en a plus dans la conscience humaine.

On ne saurait donc nier que le « modernisme » ait sa source dans le Kantisme et le protestantisme allemand. D'ailleurs, les faits les plus incontestables montrent que les modernistes ne sont que trop nombreux, hélas! en Allemagne.

Affaire Schell-Commer.

La revue hebdomadaire l'Amida Clergé publiait, le 23 janvier 1908, un article magistral, le Modernisme en Allemagne, A propos de l'affaire Schell-Commer; les Questions actuelles l'ont reproduit dans leur numéro du 1er février 1908. On y voit nettement indiquées la genèse et les diverses phases de l'affaire Schell-Commer, que le protestant Nippold, professeur à l'Université d'Iéna et farouche ennemi de Rome, appelait, le 6 août 1907', « un petit épisode dans la puissante lutte que l'âme allemande, depuis l'affaire d'Hermès, a dû conduire au sein du catholicisme même contre les dénonciations secrètes de Rome ».

Le point de départ de cette affaire Schell-Commer, qui a eu tant de retentissement en Allemagne durant l'anuée 1907, c'est le projet d'un monument à élever sur la tombe de Schell², professeur à l'Université de Wurzbourg, que Rome avait condamné en 1899 pour sa Dogmalique en 4 volumes, pour les deux volumes parus de son Apologie du crhistianisme et, pour deux brochures de circonstance 3. Après une soumission ambiguë et insuffisante, il était mort le 31 mai 1906, subitement, à l'âge de 56 ans. La pensée secrète des organisateurs du projet du monu-

^{1.} Allgemeine Zeitung de Munich. 2. Hermann Schell, né à Fribourg-en-Brisgau en 1850, avait étudié la théologie à Rome et occupé à Wursbourg la chaire d'apologétique depuis 1885 jusqu'à 1906.

^{3.} Le catholicisme comme principe de progrès et les Temps nouveaux et l'ancienne foi.

ment funéraire était de glorifier spécialement l'écrivain condamné, le représentant de l'esprit d'opposition à Rome, « le théologien catholique le plus populaire de l'Allemagne;... un défenseur sagace et infatigable de la foi en Dieu,...un confesseur intrépide de la Vérité », disait l'Appel de Wurzbourg, « un autre Origène, un autre saint Thomas, un autre Fénelon' », disait un prêtre collègue de Schell à Wurzbourg, M. Kieffe. Les 160 membres du Comité Schell étaient pour la plupart prêtres, et — sauf les deux évêques de Bamberg et de Ratisbonne, NN. SS. Abert et llenle, — professeurs aux Universités de Wurzbourg, de Munich, de Fribourg-en-Brisgau, de Bonn, de Strasbourg, de Tubingue, de Münster, de Prague, de Breslau, ou professeurs de Séminaires et de gymnases, curés et vicaires-docteurs, ou enfin rédacteurs du Hochland, de la Volkszeilung et de la Justizrat de Cologne, de la Allgemeine Rundschau de Munich.

En même temps se fondaient des Sociétés secrètes catholiques : Organisation des laïques, Association chrétienne pour la « culture », Société Gærres, Ligue contre l'Index², dont on devait demander au Pape l'abolition pour toujours et avec effet rétroactif pour les livres déjà condamnés. Le promoteur de cette Ligue était le Dr Von Hompel, de Münster, et le Comité de fondation comprenait des députés du Centre au

^{1.} L'orateur comparait Schell à Fénelon, pour dire que, comme l'archevêque de Cambrai, Schell avait été « victime d'une erreur du Pape mal informé ».

^{2.} On l'appelait une « institution surannée » « dont la procédure constitue un exercice très dangereux de l'autorité ecclésiastique ».

Landtag et au Reichstag: de Hertling, D^r Farsbender, D^r Konig, D^r Linz, comte Praschma, Tourneau, Wellstein, Reinhard, D^r Meister, etc.

Sur ces entrefaites, le Dr Commer, professeur à l'Université de Vienne, publiait, au printemps de 1907, son livre : Hermann Schell et le catholicisme progressiste. Un mot d'orientation pour les catholiques fidèles. — La première partie de l'ouvrage était un exposé et une réfutation très précise et très claire des erreurs obscures de Schell : il n'entend pas l'aséité de Dieu telle que l'a définie le IV concile de Latran', et il identifie l'Etre et l'acte, fait de Dieu un acte éternel, un éternel devenir : d'où découlent de grosses erreurs sur la Création, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eglise, le dogme du péché originel, celui de l'éternité des peines, la prétendue conversion des pécheurs après la mort, etc.

Dans l'Univers du 23 février, Monsieur A. B. faisait remarquer « que la doctrine de Schell contient sept erreurs assez graves, sur Dieu, la Trinité, le péché, les peines de l'enfer, la mort, qu'il regarde comme une espèce de sacrement, etc... Il est, d'ailleurs, très difficile de comprendre ce qu'il veut dire; pour lui, en effet, être inintelligible, c'est être un génie : il nous le dit lui-même. »

La seconde partie du livre du D^r Commer parle des divers courants troubles du catholicisme allemand, catholicisme réformiste, catho-

^{1.} Contre le manichéisme des Albigeois et des Vaudois.

^{2. «} Un Dieu qui évolue vers l'être n'est pas ce Dieu qui a dit de lui-même : Ego sum qui sum », écrit M. A. Spilger dans un excellent article de la Revue Augustinienne du 15 mars 1908.

licisme progressiste, catholicisme réformiste radical, enfin, réforme catholique en union et par l'union avec le Chef de l'Eglise.

Le D' Commer, accusé par la Volkszeilung d'avoir péché contre la charité chrétienne, fut appelé « théologien-hyène » par le D' Merkle, de Vurzbourg. Mais le Pape Pic X lui écrivit, le 14 juin 1907, un Bref très élogieux, qui désapprouvait les partisans de Schell, « ignorants de la vérité catholique, ou voulant résister à l'autorité du Saint-Siège apostolique », qui avait condamné la doctrine de Schell'.

En juillet 1907, la Corrispondenza Romana révélait l'existence de la Ligue contre l'Index, avec ses 42 statuts, et les protocoles de la soumission de Schell à l'évêque de Vurzbourg, 24 janvier 1904, 6 décembre 1905. Les amis de Schell publiaient des lettres du défunt à l'apostat Hoensbroech, au D^r Hauviller et au théologien protestant Nippold, lettres très regrettables où l'auteur explique comment il se soumet à l'Index « pour la forme », par « loyalisme », sans changer en rien ses opinions, et comment il entend l'infaillibilité du Pape, l'inerrance des Livres saints, etc.

Aussitôt le Comité Schell écrit au cardinal Merry del Val pour dire qu'il a voulu glorifier un homme, et non pas des opinions condamnées. Les deux évêques de Bamberg et de Ratisbonne, qui font partie du Comité Schell, publient la Déclaration suivante:

1. A l'occasion de la 2° édition de son livre sur Schell, Mgr Commer a reçu du Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal-secrétaire d'État, une autre lettre de félicitations, datée du 29 janvier 1908.

24 juillet 1907. — « Pour éviter tout malentendu et tout soupçon, les soussignés se sont décidés à déclarer que :

1° « Ils rejettent et déplorent, eux aussi, les erreurs théologiques de Schell dans le sens et l'extension où elles ont été rejetées par l'Eglise; ils les ont toujours rejetées et déplorées; de cela ils n'ont jamais fait mystère à personne, non plus que sur le fait que l'Eglise a toutes les raisons du monde de procéder contre diverses idées théologiques de Schell et de les condamner.

2º « Si, malgré cela, ils ont souscrit pour un monument sépulcral, et dans l'appel on ne parle que d'un monument sépulcral, ils l'ont fait dans la conviction que cet acte de piété envers un ami et un collègue, mort presque dans le besoin, n'aurait causé aucun scandale, puisque le défunt s'était soumis en son temps au jugement de l'Eglise et était mort en paix avec elle; ils furent confirmés dans cette conviction par la participation profonde et sincère qui fut prise à la mort de Schell dans les cercles catholiques les plus étendus, tous voulant honorer dans le défunt, non sculement un maître et un orateur plein d'enthousiasme, un homme noble et toujours prêt à secourir, mais surtout le catholique resté fidèle à l'Eglise.

3° « Ils doivent donc repousser avec toute leur énergie toute tentative faite pour donner à cet acte de piété le sens et la valeur d'une démonstration quelconque contre l'Eglise et contre la condamnation de Schell; car en ce cas, naturellement, ils n'y auraient pas pris part. »

Le Pape demande alors aux évêques d'Allema-

gne de publier dans leurs diocèses le Bref au D'Commer. — A peine l'évêque de Wurzbourg a-t-il obéi au Pape que les docteurs-abbés Kiesse, Merkle, Stælze, Hennemann, de Wurzbourg, protestent par un factum contre la publication d'un Bref qui renserme à leur adresse le reproche injustissé « d'ignorance en matière de vérité catholique, ou d'esprit de rébellion vis-à-vis du Saint-Siège ».

Les professeurs-abbés-docteurs de Fribourgen-Brisgau lancent un semblable *factum*, après la publication du *Bref* dans leur archidiocèse.

Accueil fait à l'Encyclique Pascendi

Vienne maintenant l'Encyclique Pascendi: les milieux universitaires allemands lui font un accueil plus que froid. On en retarde la publication de divers côtés en Allemagne; on soulève en Bavière la question du Placet royal; on prête au cardinal Kopp ce mot que l'Encyclique est « une impossibilité » en Allemagne; ou bien « qu'il serait bon de se renseigner d'abord en Allemagne, avant de publier des documents destinés à avoir quelque importance pour ce pays ». Quelques jours plus tard, ce mot est démenti : « Rien de semblable à des suggestions à faire au Saint-Siège n'a été ni proposé, ni rédigé, ni envoyé. » Mais en dépit de cette dénégation, on continue à dire que le vénéré cardinal est en opposition avec le Pape.

Il faut que l'archevêque de Munich suspende a divinis un des principaux représentants du « modernisme », l'abbé Mueller, directeur d'une Revue de Munich toute pleine de l'esprit condamné par l'Encyclique.

Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, interdit à ses clercs de suivre les cours du professeur-abbé Schrærs, le « moderniste » le plus en vue de la Faculté de théologie de Bonn et l'inspirateur ou directeur du Wissenschaf-Hiche Beilage hebdomadaire de la Germania de Berlin. Schrærs répond par une libelle hautain : L'E-glise et la science. Situation d'une Faculté de théologie catholique. Aussitôt les étudiants catholiques de Bonn manifestent tumultueusement, et l'archevêque retire sur garantie une interdiction qu'il déclare n'avoir voulu rendre que temporaire.

Cependant, l'épiscopat allemand, après une conférence à Cologne, au commencement de décembre 1907, adressait au clergé et aux fidèles une Lettre collective, signée par tous les archevêques et évêques de la monarchie prusienne, du Wurtemberg, de la Hesse, de Bade, d'Alsace-Lorraine et de Pologne.

Cette Lettre, très longue, est datée du 10 décembre. Elle expose d'abord la certitude de la doctrine de l'Eglise, doctrine inspirée par le Saint-Esprit et constituant son depositum fidei.

Puis, elle démontre que l'Encyclique Pascendi dominici gregis est le fidèle écho de cette doctrine.

La Lettre constate avec consolation que le système, frappé et condamné par l'Encyclique, n'a trouvé en Allemagne aucun défenseur lant laïque qu'ecclésiastique (?).

La Lettre recommande d'une façon pressante l'étude de l'Encyclique et du décret de la Sainte Inquisition universelle du 3 juillet 1907. Elle signale en outre l'extension de l'esprit des novateurs, qui a cherché à exercer son influence sur le terrain religieux.

Après avoir démontré la nécessité de l'union absolue au clergé, la Lettre dit que l'épiscopat, à l'unanimité, a cru devoir défendre au clergé de former des associations en dehors des congrégations et des associations d'utilité générale, telles que les Sociétés de retraites pour la vieillesse, contre l'incendie de presbystères, etc.

La Lettre se termine en recommandant au clergé l'obéissance et l'union avec l'épiscopat.

L'épiscopat bavarois a, de son côté, adressé aux sidèles une Lettre analogue.

Depuis lors, la presse libérale a répandu le bruit que les évêques allemands, réunis en conférence à Cologne, auraient écrit au Saint-Père une deuxième Lettre, secrète celle-là. — C'est une invention. On veut à tout prix que l'épiscopat allemand soit divisé; par bonheur, il n'a qu'une pensée sur le « modernisme »; il l'a exprimée au Pape dans un document seul authentique et autorisé.

Affaire Ehrhard.

Mais voici un très fâcheux incident.

Mgr Ehrhard, recteur de la Faculté de Théologie de Strasbourg, publiait, le 18 janvier dernier, dans les colonnes de l'Internationale Wochenschrisst un article intitulé La nouvelle situation de la Théologie.

L'Encyclique, disait Ehrhard, constitue un grave danger pour les Facultés catholiques et elle porte grand préjudice aux professeurs de théologie...

Ce qui est plus grave et « ce qui lui a été très pénible, a-t-il dit dans sa rétractation, c'est qu'on ait voulu voir dans son article un manque de piété filiale à l'égard du chef de l'Église ».

Est-ce le lecteur qui s'est trompé, ou bien est-ce plutôt M. Ehrhard qui n'a pas bien mesuré la portée de ses paroles? Jugez-en vous-même et lisez:

Je ne crois pas me tromper, en disant qu'il doit y avoir peu de catholiques compétents — (nous rentrons parmi les incompétents; mais qu'importe?) — qui aient lu ce très long écrit', sans éprouver une grande surprise. Depuis longtemps, l'immortel Léon XIII nous avait habitués à lire dans ses grandes Encycliques des exposés doctrinaux dont le fond était aussi admirable que la forme et marqués du sceau d'une bonté toute paternelle et d'une bienveillance intelligente... Aucun lecteur ne pourra nier la profonde dissérence de l'Encyclique Pascendi d'avec celles de l'immortel Léon XIII; personne n'osera soutenir que le ton en soit paternel; personne n'arrivera à se convaincre que les nombreuses allusions... étaient nécessaires pour le but qu'elle se proposait d'atteindre. Ce n'est qu'avec une surprise douloureuse que le monde catholique y lira des phrases... difficiles à concilier avec cette courte, mais très chrétienne parole qui les précède: « Dieu seul est le juge de vos pensées intimes. »

Il se console en supposant que « la forme lit-

1. L'Encyclique Pascendi.

téraire du document ne provient pas de Pie X lui-même ».

Mgr Ehrhard passe très rapidement sur la partie didactique de l'Encyclique. Il reconnaît que la doctrine « moderniste » n'est pas conciliable avec le dogme catholique. Cela ne l'empêche pas de saluer poliment Tyrrell et les « modernistes » italiens. Si on veut y regarder d'un peu plus près, on voit que la pensée intime du professeur de Strasbourg se résume en ces mots : Le Pape n'a pas bien compris cette doctrine.

Il prétend que, si les Français et les Italiens sont plus « modernistes » que les Allemands, c'est pour avoir trop cultivé la scolastique, alors qu'au contraire ils ne l'ont que trop négligée, comme l'établit très bien le P. Brücker, Etudes, 20 juin 1908, et comme le pense Pie X lui-même, en recommandant avec tant d'instances de mettre la philosophie scolastique à la base des études théologiques.

La partie pratique de l'Encyclique occupe davantage, tracasse davantage Mgr Ehrhard. Il y trouve tout un système de punitions, qui suffira parfaitement à réduire au silence le plus complet quiconque sera suspect de « modernisme ». Inutile de dire qu'il regarde ces mesures comme oppressives. Il semble oublier que ce sont des mesures disciplinaires, qui n'ont, par conséquent, qu'une force relative, c'est-à-dire que, dans leur application, on doit tenir compte des circonstances. « Désormais, il nous est impossible de réfuter nos collègues de l'Université, puisque toute méthode historico-critique dans le domaine théologique est sévèrement

désendue » : comme si le Pape ne devait se préoccuper, dans les mesures qu'il juge bon de prendre, que des prosesseurs protestants ou rationalistes de l'Université!

Mais ce qui semble encore plus douloureux pour Mgr Ehrhard, « c'est la nécessité dans laquelle vont se trouver les supérieurs ecclésiastiques de gagner parmi les étudiants des espions. asin de surveiller le prosesseur, qui, par là, est soumis à une tutelle intellectuelle. De plus, certaines de ces mesures sont en contradiction flagrante avec la méthode de l'enseignement universitaire,... avec l'honneur du prosesseur de théologie. Ensin cette Encyclique crée une situation intolérable pour le professeur et elle est très compromettante pour l'avenir des Facultés catholiques. » Elle tue tout esprit de recherche dans le domaine de la théologie; elle ruine l'histoire critique de cette science. La théologie catholique doit se réconcilier avec la civilisation moderne, etc., etc... Mais à quoi bon poursuivre cette énumération? On ne trouve dans tous ces reproches que les lieux communs qui ont servi à tous les adversaires de l'Encyclique.

A peine connu, cet article « moderniste » souleva une vive émotion en Allemagne et en Italie. Un communiqué de la Corrispondensa Romana le blâma sévèrement. Il disait que « Mgr Ehrhard est intelligent, éloquent, et a une large culture historique, mais qu'il est absolument incompétent dans les questions philosophiques et théologiques. Son langage est incorrect comme forme et comme pensée à l'égard du

Pape et à propos des arguments fondamentaux pour l'orthodoxie. »

La Corrispondenza Romana regrettait que la Germania, se montrant indigne de ses traditions glorieuses, eût reproduit, avec des paroles flatteuses pour l'auteur, la partie la plus condamnable de l'article de Mgr Ehrhard.

De son côté, l'Osservalore Romano soulignait, dans un aussi énergique communiqué, le sentiment de profonde réprobation par laquelle les catholiques allemands flétrissaient la scandaleuse publication, si opposée aux sentiments des évêques allemands.

La Faculté théologique de l'Université et le Chapitre de la cathédrale de Strasbourg blàmèrent, aussitôt connu, l'article du professeur Ehrhard. Dans l'Allgemeine Rundschau, le professeur de droit canon à l'Université de Tubingue réfuta le professeur Ehrhard.

Il publia alors lui-même, dans le Kælnische Volkszeilung, la rétractation de son regrettable article :

C'est avec une particulière douleur, disait-il, que j'ai dù constater que, dans mon exposé, on avait vu un manque de piété envers la vénérable personne de Sa Sainteté. En ce qui concerne les erreurs dogmatiques du « modernisme », condamnées par l'Encyclique, mon article prouve que je rejette également ces erreurs.

Je suis et je reste d'une façon absolue sur le terrain du dogme catholique et-du respect de l'autorité ecclésiastique, et j'ai la ferme volonté de rester, sous lous les rapports, un fils fidèle de l'Église catholique.

Cette rétractation honorait grandement son auteur, et le Pape l'en félicitait.

Voici, d'ailleurs, à ce propos la note parue dans l'Osservatore Romano du 18 février 1908 :

Nous relevons en des journaux de différents pays et de diverses tendances la continuation de polémiques et d'appréciations erronées sur le cas Ehrhard, sur les questions qui s'y rattachent et sur ses conséquenses fâcheuses. Nous croyons donc de notre devoir de remettre les choses au point. Il est exact que l'acte de réparation accompli par le distingué professeur Ehrhard et que nous avons déjà mentionné, quand il se produisit, a été considéré comme suffisamment salisfaisant. Mais il est vrai aussi que néanmoins le Saint-Père, vu la gravité du cas et des erreurs commises, n'a point cru devoir retirer la décision prise de rayer le nom du professeur Ehrhard de la liste des prélats domestiques, espérant toutefois que celui-ci saura mériter de nouveau sa souveraine confiance et être ainsi réintégré dans son rang honorifique.

Cette assertion n'est point insirmée par le fait que le nom de Ehrhard continue à sigurer dans la liste des prélats, même dans le nouvel annuaire de la famille pontificale de cette année, récemment publié. Car il est facile de comprendre que cette publication était déjà en cours d'impression, quand sut prise la décision pontificale dont nous venons de parler.

L'Osservatore termine en souhaitant que ces déclarations coupent court à la polémique et à des appréciations aussi erronées et peu fondées qu'inconvenantes et inopportunes.

Affaire Kieffe et Merkle

Autre incident douloureux pour tout cœur catholique. Deux professeurs de l'Université de

Wurzbourg, MM. Kieffe et Merkle, ont, en février 1908, cité en justice l'Augsburger Postzeitung, à propos de certains articles où ils étaient pris à partie, sans toutefois être nommés. L'auteur était, comme l'ont révélé les débats, un prêtre, le chanoine capitulaire de Bamberg. Il s'agissait du monument que l'on voulait ériger en 1907 en l'honneur de Schell. Vingt-six témoins, dont bon nombre de professeurs de l'Université, avaient été cités. La déposition du doyen d'Aschaffenburg, Hergenræther, est la plus intéressante pour nous, en tant qu'elle nous révèle la triste situation d'une partie du clergé du diocèse de Wurzbourg; nous l'empruntons, dit l'Univers du 23 février, au Westfælischer-Merkur (2 fév., n° 75):

L'abbé Hergenræther avait à répondre à cette question : Quelle a été l'influence de la doctrine de Schell sur le jeune clergé?

« C'est une profonde douleur pour moi, a-t-il dit, d'avoir à déposer sur de telles choses. Mais c'est nécessaire; voilà pourquoi j'obéirai à la loi. Quand nous parlons de jeune clergé, il faut d'abord entendre celui qui se trouve encore au séminaire. C'est un fait certain que les nouvelles opinions théologiques ont produit dans le séminaire une profonde scission et discussion; scission et discussion qui causent une grave inquiétude à Mgr l'évêque et aux directeurs du séminaire. Il est aussi certain qu'avant une ordination Monseigneur fut obligé d'ajouter à la profession de foi du Concile de Trente un certain nombre d'articles sur lesquels les ordinands durent prêter serment. On avait des soupçons fondés que quelques-uns d'entre eux n'avaient plus sur ces articles, qui font partie du dogme, une doctrine orthodoxe. Par jeune clergé, nous entendons encore celui qui vien de quitler le séminaire. Je puis assirmer, d'après mon expérience personnelle, que la doctrine de Schell a créé mécontentement et discussion. Cela est encore aujourd'hui vrai en grande partie, et Schell en est responsable. Mais il n'est pas le seul responsable. Ces jugements qui ne souffrent pas réplique, cette haine maladive contre les Jésuites règnent dans notre jeune clergé. Je puis vous en donner un exemple bien frappant, qui s'est passé à Aschaffenburg, lors d'une conférence du doyenné.

« Un prêtre âgé, le sous-doyen, proposa que l'on fit des démarches auprès de Monseigneur pour obtenir de lui que l'une des deux retraites qui se donnent à Wurzbourg se fit à Aschaffenburg même, à la condition que notre séminaire pût fournir un local suffisant. A Mayence, poursuivit-il, on avait pris comme directeur spirituel un Père Jésuite, ce qu'il serait facile d'obtenir pour Aschaffenburg. Entendant cela, l'un des jeunes vicaires présents bondit :

- Pourquoi donc ces Jésuites?
- Schellien ! lui crièrent les prêtres àgés. (Schell n'a pas été, en effet, très doux pour les Jésuites.)
- « Je vous avoue que cela me vexa pas mal de voir un tout jeune vicaire couper la parole à son ancien confrère et porter un verdict sans appel sur les Jésuites. Inutile de vous dire que ce fait a produit de vifs mécontentements dans tout le doyenné. Je dois encore ajouter que tous ceux qui ont appartenu à cette école étroite ont troublé nos rapports mutuels, si beaux, si paisibles. Dans les conférences, ils se recherchent, se tiennent à l'écart ; dès que l'un deux arrive, l'autre quitte sa place pour aller à côté de lui. Croyez-vous que cela nous est agréable? Comme curé, j'ai besoin de vicaires, de deux vicaires ; mais j'ai prié Monseigneur de ne pas m'envoyer des Schelliens. J'ai mes raisons là-dessus. Ces messieurs de la nouvelle école se figurent avoir avalé la vraie science...
- Pourquoi ne voulez-vous pas avoir des vicaires schelliens?

Hergenræther. — Parce que je veux avoir la paix chez moi et le repos sur toutes les questions religieuses et politiques. La plupart du temps, je mange à la même table avec mes vicaires. Si l'un d'eux est schellien, je dois être toujours attentif à ce qu'on ne touche pas à ces questions, si je ne veux pas troubler l'appétit de mes vicaires et le mien aussi, et risquer une discussion. Je ne serais plus maître chez moi et je devrais fermer complétement la bouche. Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai prié Monseigneur de ne pas m'envoyer de Schellien; je n'ai pas envie de voir la paix et la tranquillité chassées de chez moi.

Au cours des débats, M. Merkle s'est entendu reprocher d'avoir un jour, dans un discours à Berlin, fait une sortie contre les séminaires épiscopaux et préconisé le choix des professeurs de Facultés catholiques par l'État seul, sans entente avec les évêques. Il ne l'a pas nié; il a invoqué seulement le précédent du professeur Hettinger et du professeur, plus tard cardinal Hergenræther, qui auraient soutenu la même opinion.

Ensin, le curé Braun a déclaré que M. Merkle exerçait une insluence sur les étudiants en théologie qui fréquentent son cours et qu'il en saist des prêtres livrés au doute, disposés à croire que l'Église est conduite, de Rome, par une bande d'intrigants.

Les débats du procès ne se terminèrent qu'à minuit et demi. Le journal fut condamné à 250 marks d'amende.

L'abbé Sébastien Merkle, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Wurzbourg, a été recueilli, comme Reuz de Münster, à Breslau, par le cardinal Kopp, qui n'est pas « moder-

r. D'après le XX Siècle de Bruxelles.

niste », mais « opportuniste », dit l'Ami du Clergé, et ami de l'empereur et de Bulow.

Le 3 février, un curé allemand, M. Wurzberger, de Klenkheim, avait critiqué vivement le Vatican et déclaré que l'heure était venue d'en finir. — La Corrispondenza Romana, parlant de ce curé, déclarait que la logique la plus élémentaire exigenit que ces soi-disant catholiques sortissent de l'Église.

Mis en demeure de se rétracter, l'abbé Wurzberger s'est exécuté humblement, et la *Corris*pondenza a enregistré avec édification ce triomphe de la foi.

Affaire Schnitzer

Voici encore un scandale « moderniste » plus récent.

Le professeur de l'histoire des dogmes à l'Université de Munich, Schnitzer, publiait en janvier 1908 dans les Süddeutschen Monatsheften, un article où il renouvelait les erreurs, les plaisanteries de Gunther sur les légendes des saints, et où il voulait prouver que, comme le disait Goëthe, a le miracle est le fils de la foi ». Schnitzer ne croit plus au miracle, même à ceux qui sont rapportés dans les Évangiles. Il se soucie bien peu que le Concile du Vatican ait déclaré formellement hérétique celui qui nie les miracles cités dans l'Evangile. Pour lui, les décrets de béatification et de canonisation ont une valeur de zéro. Pourquoi ? Parce que le miracle y joue le principal rôle.

Il devrait pourtant savoir, lui, ancien professeur de droit et professeur actuel de l'histoire des dogmes, que les décrets de canonisation sont des acla dogmatica et font partie de la foi de l'Eglise (sides Ecclesiæ), par opposition à la soi divine (sides divina), c'est-à-dire révélée par Dieu, et que les rejeter, c'est soutenir une opinion téméraire et scandaleuse. Mais tout cela est vieux jeu; l'esprit moderne ne peut vraiment tolérer de pareilles naïvetés. Légende que l'Évangile! C'est beau, si vous voulez, édifiant même, si vous y tenez, mais légendaire. Schnitzer dépasse ici les exégètes protestants, qui reconnaissent aujourd'hui, en particulier Harnack, dont l'éru-dition est reconnue, que les Évangiles ont été composés par des apôtres, par des témoins oculaires et auriculaires. Harnack assirme que l'Evangile de saint Jean, le dernier en date, a été certainement écrit avant la fin du Ir siècle.

Le même Schnitzer envoyait encore à l'Internationale Wochenschrift un article qui n'était pas seulement une critique de l'Encyclique, mais un cri de colère, une diatribe contre Rome. On y retrouve la trace de cet ancien état d'esprit qui dressait les évêques contre le Vatican, qui cherchait à relâcher leurs liens avec Rome, et qui fut en Allemagne, de la seconde moitié du XVIII^e siècle jusque vers la fin de la première moitié du XIX^e, la cause de tant d'hétérodoxies dans les chaires des Facultés catholiques, et, en partie, celle du dépérissement de l'Eglise pendant la longue période de son asservissement aux ambitions, aux intrigues des empereurs,

rois et princes. Ses critiques contre Rome, d'ailleurs, remontent bien au delà de l'Encyclique : elles vont jusqu'à la scolastique et jusqu'au Concile de Trente : « Depuis la scolastique et les conciles de Trente et du Vatican, l'Eglise enseignante est Rome, et sculement Rome. L'épiscopat forme bien une partie de l'Eglise enseignante, mais sculement sous la subordination de Rome, sculement sur le papier, non dans la réalité pratique. D'après cette manière de voir, les évêques ne peuvent plus se considérer comme princes de l'Eglise indépendants; successeurs des apôtres en théorie, ils ne sont plus aujourd'hui, en réalité, que des organes de l'administration curiale. »

Qu'il s'agisse de la science ou d'autre chose, c'est Rome qui veut tout mener : « Elle se figure pouvoir gouverner la science comme un enfaut de chœur. » Elle sait tout d'avance et elle n'a que faire des méthodes dites scientifiques : « Le savant peut travailler des années et des dizaines d'années : c'est le Monsignor romain qui tranche la question, même s'il n'y entend rien. »

L'absolutisme romain conduit au traditionalisme aussi bien qu'au scolasticisme. Tout savoir théologique, tout enseignement théologique, ne peut donc être autre chose que dictée, répétition, reproduction... Or, avec ce traditionalisme qui lui est essentiel et nécessairement inhérent, le scolasticisme romain se met en opposition avec les études qui font l'orgueil de nos Universités allemandes... L'Université veut chercher et apprendre à chercher. L'Église ne veut que transmettre, répéter... Autant donc, du point de vue strictement ecclésiastique, l'action résolue de l'Encyclique en faveur du traditionalisme et du scolasticisme est naturelle, autant il est impossible à la science théologique de s'y conformer.

Il lui est entièrement impossible de revenir au traditionalisme et au scolasticisme; il lui est impossible de renoncer aux recherches qu'elle a commencées, notamment à ses études d'histoire de l'Église et d'histoire des dogmes, si elle ne veut en même temps renoncer à toute prétention d'être considérée et estimée comme véritable science; et ce n'est que comme science que la théologie catholique peut être et rester incorporée à l'organisme de l'Université.

Un jésuite, le R. P. Brucker, celui-là même qui engageait contre Mgr d'Hulst, sur l'inspiration des livres saints et à propos des idées de l'abbé Loisy, la retentissante polémique que n'ont pas oubliée ceux qui s'occupent d'exégèse, et que devait dirimer en 1893 l'Encyclique Providentissimus Deus de Léon XIII, n'hésite pas à écrire dans les Études (juin 1908) que l'article de M. Schnitzer « trahissait un esprit profondément aliéné des traditions catholiques et semblait donner raison à ceux qui croient que ce professeur a délibérément voulu par cet éclat brusquer une rupture préméditée, conclusion d'un conflit déjà ancien avec l'autorité ecclésiastique ».

M. le professeur Schnitzer signale, lui aussi, le coup qui est porté aux Facultés de théologie catholique. C'est Rome qui menace de les tuer, sans même y penser. « Certes, on ne poursuivra pas ouvertement leur suppression, parce qu'on ne veut pas se priver de l'éclat d'activité intellectuelle qui, des Universités allemandes, rejaillit sur les Facultés de théologie catholique. Mais

on ne fera rien, non plus, pour arrêter et prévenir leur chute, parce que cet éclat semble acheté trop cher, au prix de l'indépendance à laquelle la théologie fait mine de prétendre dans les falcultés universitaires. »

M. Heiner, professeur à Fribourg-en-Brisgau, publiait, dans la *Germania*, un excellent article où il résumait ainsi les prétentions de Schnitzer:

Le « modernisme » catholique, tel que le dépeint Pie X, n'existe nulle part. La méthode philosophique, apologétique, théologique, historique et critique, anathématisée par le Pape, n'est pas un produit spécifique du catholicisme; c'est la méthode du monde savant moderne. Les catholiques ne peuvent renoncer à ces méthodes, s'ils veulent qu'on les prenne pour des savants sérieux. La condamnation du « modernisme » ne peut surprendre que ceux qui ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître la curie romaine...

Habituée à dominer, Rome se figure pouvoir commander les savants, tout comme des thuriféraires;... elle est totalement incapable de comprendre la fidélité à des convictions scientifiques... Eriger un système de tutelle insupportable, une surveillance mesquine, un esprit de persécution intolérante, entretenir presque volontairement l'hypocrisie, l'esprit de caloinnie et de dénonciation, c'est bien là l'esprit de ces prélats romains. Quand on en est réduit, pour sauver la foi catholique, à employer la force brutale; quand on cherche à imposer l'orthodoxie par la peur et la misère et la soumission par la menace de la destitution, il faut, certes, que cette confiance inébranlable dans la puissance intime et irrésistible de la doctrine catholique soit tombée bien bas.

Nous avons la ferme consiance que nos évêques, entre les mains desquels l'Encyclique dépose l'avenir du catholicisme allemand, pensent en grande majorité comme nous (ils avaient répondu à cette injurieuse insinuation par la Lettre commune publiée en décembre 1907 sur l'Encyclique Pascendi), et qu'en tant que prêtres allemands, ils regarderont comme leur plus grand honneur d'être les gardiens de la pure doctrine et les protecteurs des Facultés catholiques et de la science.

Chose curieuse, c'est le même écrivain qui disait, quelques lignes plus haut, en parlant des évèques d'Allemagne;

Rome, dans son insatiable désir de dominer, vous considère théoriquement comme les successeurs des apôtres; mais, en pratique, vous n'êtes que des rouages administratifs du Saint-Siège.

Schnitzer fait ensuite appel à l'Etat: il l'adjure de ne pas se laisser ainsi toujours berner, et de retirer sa protection aux Facultés catholiques. « Mais que ne supporte-t-il pas, l'État! Il ne trouve rien à reprocher aux prêtres allemands qui vont se former dans les Instituts de l'étranger, chez les Jésuites d'Insprück ou de Rome. Loin de là, il fait, pour ainsi dire, tout son possible pour honorer ces prêtres des plus hautes charges civiles et ecclésiastiques; il leur confie les postes les plus importants et les plus influents! » L'Encyclique Pascendi « condamne irrémédiablement la liberté de conscience, de l'enseignement, de la presse, toute philosophie en dehors de la scolastique, la méthode et la critique historique ». Certes, il était bien difficile d'énumérer autre chose; mais qui ne voit que cette phrase contient autant de

mensonges que de mots? Il ne sussit pas d'assirmer : il saudrait aussi prouver.

C'est vraiment honteux, dit M. Heiner, qu'un professeur d'Université allemande — et nous ajoutons un prêtre — puisse commettre de pareilles erreurs... Nous, ses collègues aux Universités catholiques d'Allemagne, nous devons protester énergiquement contre le ton et le contenu de cette publication, protéger contre les injures et les insultes adressées à ceux que Dieu a placés comme chefs dans notre Église, et repousser résolument toutes les conclusions qu'on en pourrait tirer contre les l'acultés catholiques, si l'on voulait regarder Schnitzer comme le porte-parole des sentiments de nos professeurs. L'immense majorité d'entre nous se tient fermement sur le terrain de l'Église et de l'Encyclique...

Oui; mais les faits suivants se sont produits à Munich, lorsque, le 11 février, Schnitzer a repris ses cours, interdits aux clercs de la Faculté de théologie par l'archevèque de Munich, les évêques d'Augsbourg et d'Eichstadt.

La salle était archicomble. L'entrée de Schnitzer fut saluée par un tonnerre d'applaudissements — je cite l'Allgemeine Zeitung — accompagnés de trépignements. Cela dura quelques minutes, après lesquelles Schnitzer dit : « Messieurs, je vous remercie de votre aimable manifestation... » Au milieu de la leçon, nouveaux applaudissements ; à la fin, scène du commencement. A remarquer qu'un très grand nombre d'auditeurs n'étaient pas étudiants. Qui applaudissaient-ils? La réponse est bien facile, mais bien triste aussi : l'apostat, que le Souverain Pontife avait frappé de suspense à la date du 6 février.

Il faut ajouter, pourtant, que Schnitzer a

demandé, sur le conseil des cercles compétents, un congé indéterminé.

Le ministre des cultes a volontiers accédé à cette demande, d'autant plus que Schnitzer était suspendu à divinis.

Mais un professeur d'exégèse catholique de l'Université de Munich, M. Bardenhewer, ancien Recteur, ayant, dans son cours du 10 février, relaté l'incident Schnitzer et blâmé nettement son attitude, les étudiants ont organisé contre M. Bardenhewer un violent charivari, les 13 et 14 février. Voici comment le raconte une correspondance de la Croix, datée de Munich : Le D' Bardenliewer ne faisant pas son cours dans la salle habituelle où l'attendaient les manifestants, tout à coup un cri retentit : « Dans la salle nº 6! » La salle où le professeur Bardenhewer faisait exceptionnellement son cours venait d'être découverte. Ce sut une véritable trombe qui se précipita, hurlant, sifflant, bousculant tout sur son passage. La porte de la salle 6, maintenue par les élèves du professeur Bardenhewer, résista quelques minutes aux efforts furieux des assaillants : elle fut arrachée. Les auditeurs de Bardenhewer, ne pouvant résister, se contentèrent, aussi nombreux qu'ils le purent, d'entourer leur professeur, toujours aussi calme que s'il eût discuté une expres-sion grecque particulière à saint Paul. Pendant environ un quart d'heure, l'entrée de la salle étant obstruée, il dut demeurer abasourdi par les sifflets, les cris, les injures de : « A bas Bardenhewer! Vive Schnitzer! »

Le Recteur de l'Université, prévenu aussitôt, arriva, et, malgré l'ordre formel de se disperser,

les manifestants n'en continuèrent que de plus belle, lui criant qu'ils étaient dans leur droit, l'injuriant aussi.

Le Recteur put enfin pénétrer dans la salle, et, sous sa conduite, le professeur Bardenhewer se retira, entouré de ses élèves, salué une dernière fois par les cris de : « Vive Schnitzer! A bas Bardenhewer! »

La démonstration hostile se poursuivit jusque dans la rue, au grand étonnement de tous les promeneurs; car les manifestations de ce genre étaient jusqu'alors inconnues en Allemagne. La presse catholique du sud et du nord de l'Allemagne fut littéralement outrée d'une telle manière de faire : la prèsse radicale elle-même n'osa pas approuver trop hautement, et l'on vit les Münchner Neüeste Nachrichten, par exemple, le grand journal radical de Munich, après avoir excité les meneurs contre le professeur Bardenhewer par une série d'articles véhéments, les inviter paternellement, le lendemain même, au repos, en déclarant que l'honneur académique était vengé.

Comme toujours, les manifestants se composaient d'étudiants qui se soucient très peu des questions religieuses, ou plutôt qui s'en soucient uniquement dans le cas d'une démonstration hostile et tapageuse.

Le 14 février, plusieurs étaient décidés à recommencer les scènes de désordre du 13. La salle 11° 13 était occupée, à 4 heures, par un grand nombre d'étudiants n'appartenant pas à la Faculté de théologie.

L'intervention du Recteur, sa menace de rayer des cadres universitaires ceux qui avaïent fait

irruption dans la salle, alors qu'ils n'en avaient pas le droit, n'étant pas inscrits au cours d'exégèse du professeur Bardenhewer, produisit son effet.

Les étudiants catholiques acclamèrent le professeur Bardenhewer, lors de son passage, et une véritable ovation lui fut faite par ses auditeurs à son entrée dans la salle du cours.

Les manifestants tenaient, de leur côté, dans une autre salle de l'Université, une réunion de protestation, qui avait aussi pour but d'organiser une retraite aux flambeaux en l'honneur de Schnitzer. Le Recteur fit dissoudre l'assemblée.

A 5 heures, à l'issue du cours Bardenhewer, les manifestants, rendus plus mécontents par l'attitude du Recteur, reprenaient à nouveau leur poste devant l'entrée de la salle n° 13. Les étudiants catholiques s'y trouvaient aussi et en très grand nombre.

Les applaudissements couvrirent les insultes et la démonstration hostile projetée se changea en ovation.

Ensin, les tapageurs désirant à tout prix avoir le dernier mot, une réunion à laquelle étaient invités uniquement les étudiants de l'Université était annoncée et convoquée pour le 17. D'après le but des organisateurs. il s'agissait d'établir d'un commun accord de quelle façon on pourrait le mieux honorer Schnitzer, le séliciter de son attitude à l'égard de Rome et blâmer le prosesseur Bardenhewer.

L'assemblée, à laquelle les étudiants catholiques prirent part en très grand nombre, sit échouer complètement ce dessein. Après une discussion de deux heures, qui demeura sans résultat pratique, mais qui mit en évidence que toute la question se résumait en ces simples mots : avec l'Église catholique ou contre l'Église catholique, le Recteur, usant à nouveau de ses pouvoirs, déclara l'assemblée dissoute.

de l'Enseignement supérieur de Munich, qui compte 91 membres, envoyait une adresse de sympathie au professeur Schnitzer. L'élément radical de cette Association allait jusqu'à demander qu'une pétition fût apportée au Gouvernement bavarois pour réclamer que les Facultés de théologie catholique fussent supprimées dans les Universités de l'État. On savait que le Gouvernement ne s'engagerait pas dans cette voie. Seulement, le tapage et les discussions soulevées par l'Encyclique n'étaient pas près de finir.

Elle a même été l'objet d'un débat animé à la Chambre bavaroise, à propos du *Plucet* royal et de l'autorité épiscopale sur les Facultés de théologie catholique. Le ministre des cultes, M. Von Wehmer, a déclaré que le Gouvernement observerait strictement les lois et la constitution.

Une interpellation sur le même sujet a cu lieu à la Chambre badoise; mais la réponse du Gouvernement n'a pas été aussi satisfaisante qu'en Bavière au point de vue catholique.

En mars 1908, l'Avvenire d'Italia de Bologne recevait de Berlin par Rome cette nouvelle : le prêtre docteur Schnitzer, suspens a divinis, va faire acte de soumission, en regrettant l'article qu'il a écrit contre l'Encyclique Pascendi.

Mais le Leipziger Tageblatt annonçait aussitôt après que l'excommunication devait être prononcée

contre le professeur moderniste, il partait pour le Japon, où il se propose d'étudier les vieilles religions nationales.

Pendant ce temps, on a continué de discuter son cas en Bavière. Interpellé au Parlement de Munich, le 18 mai, sur la révocation du professeur moderniste, le représentant du ministère a répondu que l'enseignement et la science sont libres, mais que, en matière de théologie, il importe de prendre en considération les droits doctrinaux de l'Église. « Avant de nommer un professeur, le Gouvernement consulte l'autorité ecclésiastique. Lorsque dans la suite un professeur s'écarte de la doctrine reconnue, nous devons tenir compte des observations de l'épiscopat. Voilà comment nous entendons l'intervention d'un évêque dans l'enseignement théologique ».

Ces déclarations ont été approuvées par la majorité de la Chambre bavaroise.

Le 22 juin, à la Chambre des Reichsrath de Bavière, au cours de la discussion sur le budget des cultes, Mgr von Stein, archevêque de Munich, a pris la parole pour remercier le gouvernement des déclarations faites à la Chambre des députés sur les limites qui doivent s'imposer dans l'enseignement aux professeurs de théologie.

Le chevalier de Wehmer, ministre des Cultes, a répondu:

« La science a besoin de liberté. L'État ne peut pas assigner des limites à la libre recherche; mais il ne faut pas porter atteinte aux convictions religieuses de la jeunesse. Les hypothèses ne doivent pas être exclues de l'enseignement; mais elles ne doivent pas non plus être présentées comme des faits certains. Pour les professeurs de théologie, les limites sont encore plus étroites. L'Église ne peut pas tolérer l'enseignement d'erreurs. L'Église a le droit de décider si tel ou tel enseignement est erroné. L'État examine ensuite, dans chacun des cas, quelles conséquences il doit tirer des décisions de l'Église. »

Le professeur Schanz, de Wurzbourg, ayant déclaré que la liberté d'enseignement ne peut être retirée que par la légalité pénale et le droit commun, le ministre a répliqué:

« Un professeur n'a pas la pleine liberté d'enseignement et il ne doit pas donner un enseignement qui saperait les fondements de l'Etat. »

Que l'enseignement de l'athéisme « sape les fondements de l'Etat », voilà ce qu'il serait utile de faire entendre à nos soi-disant hommes d'Etat.

Cependant, le gouvernement bavarois luimême vient de donner à l'abbé Schnitzer, comme compensation de sa chaire d'histoire des dogmes, la chaire d'histoire des religions.

Le 31 mars 1908, les journaux catholiques bavarois annonçaient que la Curie ordonnait une enquête disciplinaire contre onze prêtres du clergé bavarois soupçonnés d'être favorables au mouvement moderniste.

Preuve authentique que le « modernisme » ne compte que trop d'adeptes en Bavière.

La Ligue de Münster contre l'Index.

Déconcertée par la divulgation de son plan d'attaque, puis par le Bref de Pie X à Mgr Commer, enfin par la condamnation publique du

modernisme, la Ligue fondée à Münster par le professeur von Hompel, avec le concours du baron de Hertling, à voulu relever la tête au printemps de 1908. Sa première manifestation a été une brochure publiée à Bonn, par MM. von Hompel, Hellraeth et Plassmann, sous le titre: Indexbewegung und Kulturgesellschaft, qu'on peut traduire: Le mouvement relatif à l'Index el les sociélés de culture. D'une part, c'est une apologie de la campagne contre l'Index et une atlaque à fond contre la secrétaire d'Etat, contre la Corrispondenza romana, et contre les « intrigues » de Mgr Benigni; de l'autre, c'est l'exposé des moyens que doivent adopter les catholiques allemands pour reconquérir leur place au foyer commun de la civilisation chrétienne : livres, opuscules, tracts, conférences, instituts populaires, sociétés de « culture » scientifique, historique, littéraire.

Un discours de M. de Hertling à la Goerres-gesellschaft, le 24 décembre 1907, avait éclairé ce dessein : il s'agit de faire au subjectivisme et à l'individualisme leur part; de réformer l'Index; de rendre l'obéissance respectable, pour sauvegarder la dignité de qui obéit; d'étendre l'autorité et l'indépendance des évêques; de passer par-dessus les différences confessionnelles pour combattre l'incroyance, et d'entrer dans la Ligue chrétienne.

Pour apprécier ce programme, il sussit de citer ce que Mgr Commer, dans sa résutation du « catholicisme progressiste », avait écrit sur les conditions de la vraie résorme catholique : elle ne peut porter sur le contenu de la soi, ni sur

l'organisme de l'Eglise; mais elle demande que tous les sidèles, et plus particulièrement encore leurs pasteurs, s'assimilent plus parsaitement la foi traditionnelle et y conforment plus sidèlement leur vie; et comme cette résorme ne peut partir que d'en haut, la liberté du gouvernement de l'Eglise, et avant tout de son ches suprême, est la première condition qu'elle réclame. Pourquoi faut-il que des vérités aussi élémentaires doivent être rappelées à des députés de ce Centre allemand, qui fut si orthodoxe sous Windthorst et Mallinckrodt, et à des journaux comme la Koelnische Volkszeilung et la Germania, réputés naguère intransigeants? Et la contagion des complaisances dont bénéficie le modernisme ne justifie-t-elle pas le cri d'alarme de l'Allgemeine Rundschau de Munich et de la Postzeitung d'Augsbourg, sur la décadence de la presse catholique en Bavière, et sur l'abandon dont elle pâtit au profit d'organes judéo - maçonnico - libéraux, comme les Neueste Munchener Nachrichten, qui impriment des blasphèmes?

Affaire Wahrmund

En mars 1908, le professeur Wahrmund, de la Faculté de droit d'Insprück, donnait sur l'Encyclique contre le Modernisme une conférence qui a excité une grosse émotion. Naturellement, cette conférence avait deux éditions, l'une pour les oreilles et l'autre pour les yeux, celle-ci voilant un peu les blasphèmes de celle-là.

L'œuvre de Wahrmund est le réquisitoire le

plus violent qui ait paru dans la langue allemande contre cette condamnation du modernisme, « par laquelle le Pape a coupé les derniers ponts entre son autorité et la culture moderne, et a donné le coup de mort à la vie intellectuelle de l'Eglise catholique (!!) »

Voici un résumé de la brochure de Wahrmund, publié par le Journal des Débats du 10 avril, sous la signature M. P., dont l'esprit profondément hostile à Pie X n'empêche point l'exactitude foncière:

Au quatrième Congrès catholique autrichien, qui fut tenu à Vienne au mois de novembre 1907, on ne proposa rien moins que la suppression pure et simple des Universités; cette motion, il est vrai, ne fut pas présentée au Parlement sous la forme radicale que lui avaient donnée les orateurs catholiques du Congrès; on en retrouve cependant l'esprit dans cette proposition, qui fut discutée au Reichsrath: « Imposer aux Universités l'égalité de traitement entre la conception catholique et la conception scientifique du monde. » C'est cette prétention que le professeur Wahrmund examine et combat dans sa brochure...

L'opuscule du docteur Wahrmund est un curieux mélange de remarques banales, presque grossières, de vues historiques intéressantes et d'observations philosophiques profondes '. Bien entendu, ce sont les grossièretés et les platitudes qui ont attiré exclusivement l'attention des lecteurs prévenus, soulevé la colère des ultramontains et motivé la sévérité des juges '. Dans sa brochure, comme dans sa conférence, le professeur Wahrmund prétend s'adresser au grand public. Or, soit dit ici sans malice,

^{1.} Appréciation très contestable et qu'a contestée le D' Fonck.

^{2.} On voit ici les tendances déplorables de M. P. à critiquer irrévérencieusement tout ce qui est franchement catholique.

lorsque par hasard un savant allemand se mêle de vulgariser, il réussit d'abord à être vulgaire. Le docteur Wahrmund n'y a pas manqué. Tous les lieux communs sur le Paradis Terrestre, l'àge du monde, la conception virginale de Marie, le culte attribué au Sacré-Cœur de Jésus, la dévotion intéressée à saint Antoine de Padoue, trouvent place, abondamment, dans sa courte exposition. Parfois cette vulgarité ne manque pas d'une d'une certaine saveur. Le plus souvent pourtant, les efforts du docteur allemand pour se mettre à la portée de son public dénaturent et compromettent sa critique, enlèvent toute portée à la discussion, qui prend l'allure et le ton d'un mauvais pamphlet 2. Mais il serait injuste de ne s'arrêter qu'à ces fautes de goût, qui trahissent parfois d'ailleurs des fautes de raisonnement. Il y a dans l'opuscule de Walirmund le résumé très net d'une théorie, qui, par certains côtés, se rapproche des doctrines professées par les modernistes allemands, français et italiens, par d'autres côtés, les dépasse et renchérit sur elles. Certes, à lire ces quarante pages, on acquiert la conviction que la thèse moderniste, de quelque point de vue qu'on l'envisage, n'a point encore trouvé la forme claire et précise qui la puisse rendre accessible à un grand nombre: le premier effort tenté pour la vulgarisation aboutit à des exagérations manifestes et à d'insolubles contradictions. Le docteur Wahrmund, qui combat en passant les idées exposées par l'abbé Brunctière (sic) dans la Revue des Deux Mondes, n'admet pas la faillite de la science, mais ne reconnaît pas davantage la faillite de la religion. L'incompatibilité existe, à son avis, entre la Science et l'Eglise catholique d'aujourd'hui, nullement entre la conception religieuse et la conception scientifique du monde. Cette distinction l'amène à faire le procès de la forme que revêt

^{1.} Il n'y a pas là des « lieux communs » : il y a d'horribles blasphèmes contre nos dogmes.

^{2. «} Mauvais pamphlet » n'est point assez; il fallait ajouter : blasphématoire : c'est ce qui a soulevé les protestations indignées des Tyroliens.

actuellement le catholicisme, et sous laquelle il prétend représenter l'idée religieuse tout entière. « Le catholicisme est, comme on le sait, une forme historiquement dévelop-pée du christianisme. Il a emprunté au christianisme pri-mitif, et recomposé à son usage des éléments déterminés. Au cours des siècles, il a passé par toute une série de phases évolutives, pour finir dans le catholicisme ultramontain d'aujourd'hui. Celui-ci, certes, manque de l'approbation de beaucoup de catholiques; néanmoins, il est la forme officielle, la forme approuvée par la papauté, que revêt aujourd'hui la vie catholique: en sorte que nous devons nous y tenir, d'autant plus qu'on envisage ici la situation du catholicisme réel et pratique, et non la théorie théologique. » Pour le critiquer, le docteur Wahrmund présente donc le catholicisme sous sa forme la plus étroite et la plus figée (?): sa critique y perd en justesse ce qu'elle gagne en facilité. Après un examen superficiel et fort malveillant, il arrive à cette conclusion : « Un concept de la divinité proclamé incompréhensible par la dogmatique elle-même et simplement impossible au point de vue du monde moderne ; une conception de l'univers archisurannée, déclaigneuse de toutes les découvertes scientisiques des temps modernes : un culte superstitieux, polythéiste à la manière païenne; une morale purement formelle et extérieure, fondée snr l'espoir de la récompense et la crainte du châtiment : voilà les résultats de notre enquête. Et c'est l'ensemble de tout cela qui s'appelle la conception catholique du monde. » Ainsi désinie, cette conception paraît évidenment à l'auteur indigne d'ètre traitée sur le même pied que la conception scientifique dans les Universités autrichiennes : et cette déchéance particulière, on le devine, en entraîne d'autres plus générales et plus importantes. Quand il aura, comme il le doit, rejeté définitivement cette conception, que sera donc le chrétien d'aujourd'hui, ou simplement l'homme religieux ? Essayera-t-il de revenir à Jésus? Mais pratiquement, c'est imppossible. « Réaliser le christianisme de Jésus! Oh! comme si c'était

une chose si simple! Vous éprouvez le besoin profond de laisser demain à vos petits-enfants le rêve qu'hier ont rêvé vos aïeux. Alors, vous voulez remonter de deux mille ans le cours du temps, réveiller les morts, rendre la vie aux ombres de l'histoire, vous confondre dans les peuplades asservies de l'Asie-Antérieure, entrer dans le cortège des bergers qui parcouraient avec leurs troupeaux les montagnes de la Judée, vous mêler à la bande des pêcheurs qui soupiraient après le règne du Messie sur les bords du lac de Génézareth! »

Le professeur allemand ne s'arrête pas davantage à cette utopie; mais il maintient pourtant la légitimité, assirme la permanence de l'aspiration religieuse, que la science n'a jamais combattue, mais que la science ne parviendra jamais à satisfaire. C'est peut-être la partie la plus intéressante de son analyse. Au point de vue du développement intégral de l'homme, la science a sa valeur; la religion a aussi la sienne, en tant qu'elle correspond à un besoin, en tant qu'elle est une inclination naturelle et essentielle de l'homme. « Que parmi les instincts, celui qui nous pousse à la connaissance du réel joue un rôle important, c'est incontestable. Et c'est à satisfaire cet instinct que s'efforce la science. Mais nous avons dans notre cœur un autre instinct dont la source est plus profonde et la force plus vivace. C'est une forme rassinée de l'instinct de conservation, c'est l'inclination au bonheur. Est-ce que la connaissance de la vérité peut combler le désir que nous avons d'être heureux? Non, la vérité a souvent une saveur bien âcre. Il faut le reconnaître, l'âme humaine s'efforce moins encore vers la vérité que vers la vie heureuse... Bien plus, l'homme s'efforce contre la vérité, si cette vérité s'oppose à son bonheur. » Ainsi l'homine se crée un monde intérieur, qui se juxtapose et s'oppose besoin au monde réel. Peu lui importe que ce qui est vrai pour lui soit moins vrai pour les autres : dans ce monde intérieur, la science et sa critique n'ont point accès : c'est la religion qui le peuple et l'organise. — Vous aurez

reconnu l'analogie que présente ce système, non seulement avec celui de quelques modernistes, mais encore avec la théorie d'un philosophe français que préoccupe, en dehors de tout souci confessionnel, la nécessité d'une conciliation entre la connaissance scientifique et la conscience religieuse de l'homme d'aujourd'hui 1. Le docteur Wahrmund laisse entrevoir, sans l'affirmer, la possibilité de cette conciliation, lorsqu'il réclame, non seulement pour la religion, mais encore pour la science, un Dieu et une foi. « Et pourtant, s'écrie-t-il, la science a aussi son Dieu et sa foi. C'est un Dieu qui a placé la perfection, non à l'origine, mais au terme, difficilement atteint ; qui a mis le Paradis, non au commencement, mais à la fin des temps. C'est un Dieu qui a permis à sa créature de s'élever, de progrès en progrès, jusqu'à des formes d'existence toujours plus hautes, et qui, avec cela, lui a donné la conviction consolante que la loi éternelle, c'est l'évolution toujours en marche vers le progrès et qu'il nous est permis, au prix d'un labeur inlassé et d'un effort loyal, d'approcher de plus en plus près du but suprême de la persection. »

Les conclusions de l'auteur sont fort simples: alors que la pensée moderne s'efforce de concilier le point de vue de la science et celui de la religion, l'Eglise catholique moderne s'applique à les rendre inconciliables. Sur les ruines du rationalisme impuissant, un immense édifice s'est élevé, auquel chaque nation a apporté sa pierre. Mais Rosmini et et Gioberti, comme les modernistes italiens, Lamennais comme l'abbé Loisy, Dœllinger et Kraus, comme Schell et ses élèves, se heurtent à la même formidable et constante opposition. Par ses récents décrets, « la Papauté a rompu les derniers ponts qui reliaient encore ses propres domaines au monde de la civilisation moderne; elle a signé l'arrêt de mort de la vie intellectuelle de l'Eglise catholique ».

" Je ne sais comment, ajoute M. P., les réformateurs d'Allemagne, d'Angleterre, de France et d'Italie, ont accueilli

les déclarations du professeur autrichien, ni s'il convient de ranger le docteur Wahrmund parmi les modernistes. Il représenterait, en tout cas, la forme extrême de la tendance dont Pie X s'efforce d'enrayer les progrès. Après avoir exposé ici successivement les idées des modernistes italiens, celles d'Ehrhard et de Schnitzer, incidemment aussi celles de Tyrrell, il m'a paru intéressant de faire connaître la doctrine du professeur d'Insprück. L'acharnement de plus en plus vif avec lequel les réformateurs de tous les pays, philosophes ou théologiens, historiens ou juristes, attaquent la forme intransigeante actuelle du catholicisme, sans trop se préoccuper de celle qu'il conviendrait de lui substituer, n'est pas un des caractères les moins curieux du mouvement de pensée religieuse qu'il nous est donné d'observer.

Une députation des Comités catholiques d'Insprück alla protester chez le lieutenant (gouverneur) et réclamer la révocation du professeur « moderniste ». Ce magistrat transmit cette plainte au ministère. Si satisfaction n'était pas accordée, une délégation des sénateurs et députés du Tyrol se rendrait promptement à Vienne.

L'indignation était si générale dans la province que, dans toutes les localités, avaient lieu des prières publiques de réparation et qu'on préparait à Insprück une grande démonstration expiatoire.

D'après la Croix du 22 mars, le 15 mars, se tenaient à Insprück trois grandes réunions, l'une d'étudiants, les deux autres d'éléments populaires, protestant contre un professeur qui avait blasphémé Dieu, l'Eucharistic et l'Immaculée Conception.

Le procureur général de Vienne ordonnait la

confiscation de l'opuscule de Wahrmund et des poursuites contre l'auteur. Celui-ci élevait opposition contre la confiscation.

L'affaire avait sa répercussion jusqu'au sein du Parlement. Deux députés catholiques du Tyrol, qui appartiennent au groupe des « chrétiens sociaux », Schraff et Strumpf, se plaignaient énergiquemment auprès du président du Conseil. Celui-ci, le baron de Beck, déclarait « qu'il condamne absolument l'offense contenue dans le discours du professeur Wahrmund contre une association religieuse reconnue par l'Etat et qu'il regrette que, très justement, les catholiques aient pu s'y trouver insultés. Je ne regrette pas moins que cet incident soit de nature à jeter entre les Allemands d'Autriche de nouveaux germes de discorde. J'ai déjà pris toutes mes mesures pour être parsaitement éclairé sur les faits, et je n'hésiterai nullement à venger vigoureusement la loi violée.»

Le ministre de l'Instruction publique, qui est un « libéral », n'hésitait pas à reconnaître la légitimité de l'agitation catholique.

Dès le 14, le recteur de l'Université d'Insprück, le D^r Von Skala, était mandé à Vienne.

A son tour, le Nonce du Saint-Siège, Mgr Granito di Belmonte, croyait devoir intervenir auprès du ministre des Affaires étrangères. Avait-il demandé la révocation du professeur Wahrmund? Une note officielle niait qu'il eût fait aucune requête précise.

Le baron d'Aerenthal, qui avait transmis sa plainte au ministre de l'Instruction publique, par une lettre du 6 mars, observait que le Nonce n'avait rien réclamé. Mais la presse, qui n'est pas si discrète, soutenait que Mgr di Belmonte avait exigé formellement le congé du professeur moderniste. Et, naturellement, la presse « libérale », menée par la Neue Freie Presse, embouchait la trompette guerrière, demandait si l' « Autriche est un Etat pontifical », menaçait de constituer un « bloc » et agitait le spectre du Kulturkampf.

A la Commission du budget de la Chambre des députés, le socialiste Seitz attaquait vivement le Saint-Siège, qui était défendu par Conci. Celui-ci déclarait que l'intervention du Nonce n'avait rien d'illégal. « Le Saint-Siège n'a pas de domaine territorial; mais il a une influence religieuse et morale sur le monde entier: quand les intérêts religieux sont violés, le représentant du Pape a le droit de parler. »

Cependant, le Gouvernement tenait à ce que l'intervention du Nonce fût regardée comme privée et imprécise : le Nonce, tout en déclarant qu'il avait agi de son propre mouvement, disait très haut que sa demande était on ne peut plus officielle :

« On ne nomme pas un ecclésiastique catholique, encore moins un Jésuite, pour enseigner le droit canonique aux protestants. Les catholiques demandent le même respect de leur droit. »

Le conflit s'aigrissait. On ne parlait plus de l'affaire Wahrmund, mais de l'affaire du Nonce.

On disait qu'on allait nommer un autre professeur de droit canon à Insprück, et que Wahrmund, qui avait suspendu ses cours, scrait choisi comme candidat à la députation. Mais les « allemands nationaux » lui refuseraient leur voix, parce qu'il est d'origine juive.

Cette affaire devait être portée devant le Reichsrath, où les « chrétiens sociaux » étaient décidés à mener fermement la bataille.

Or, pendant ce temps, le D' Fonck se demandait, dans un opuscule vigoureux et substantiel, si l'insulteur de Dieu et de la Vierge vaut la peine de tant de bruit. Il malmenait assez rudement cet émule de l'ex-Jésuite Hoenbræch, découvrait qu'il se pare des plumes du paon Hacckel, et jugeait son renom scientifique très surfait.

Le 11 avril, le député socialiste Seitz jugea intelligent de lire au Reischsrath les passages condamnés par la justice.

Les députés sont comme les poètes : tout leur est permis, sauf à n'aboutir à rien qu'à produire, comme dans le cas actuel, un mouvement de réprobation profonde.

Voici, d'ailleurs, la solution judiciaire de l'affaire Wahrmund.

Comme ce professeur avait eu recours aux tribunaux de Vienne contre la saisie de sa brochure si critiquée, les juges rendaient leur sentence, qui n'était pas favorable à Wahrmund. Trois des passages incriminés étaient relevés de la saisie : c'étaient les passages attaquant les dogmes : la justice les déclarait couverts par le principe de la liberté scientifique. Mais trois passages purement blasphématoires restaient censurés.

Néanmoins, d'après M. Fromm, de l'*Univers*, le *Tyroler*, organe des sociaux-chrétiens tyro-

liens, réclamait avec énergie le renvoi de Wahrmund de l'Université d'Insprück. Il invitait le peuple catholique autrichien à veiller à ce que cet homme ne soit pas nommé à une chaire d'une autre Université; car ce serait approuver son enseignement tendancieux.

Les catholiques, disait le *Tyroler*, ne sauraient battre en retraite dans cette affaire, même au risque de faire tomber les gouverneurs, les ministres et même le Reichsrath tout entier.

Or, le ministère autrichien manifestait l'intention d'inviter Wahrmund à suspendre ses cours et à faire un voyage d'études. Entre temps, on crécrait une nouvelle chaire d'histoire ecclésiastique, mais exclusivement catholique. On nommerait à cette chaire un titulaire qui donnerait aux catholiques toutes les garanties voulues.

Mais Wahrmund continuait à narguer l'opinion publique et annonçait que sa scandaleuse brochure était arrivée à la vingt-cinquième édition.

Le Vaterland, de Vienne, disait que cet homme était indigne d'occuper une chaire quelconque dans une Faculté autrichienne, et que vouloir le maintenir scrait un scandale intolérable.

Même la Tageblatt et la Zeil, deux grandes feuilles juives libérales de Vienne, étaient d'avis que l'attitude de Wahrmund constituait une provocation et un scandale.

C'était au baron de Beck, président du ministère, qu'il convenait maintenant de prendre la parole et de montrer à Wahrmund et à ses protecteurs que l'Autriche est encore une monarchie chrétienne, habitée par des chrétiens.

La Cour d'appel de Vienne ayant confirmé la saisie de l'opuscule blasphématoire de Wahrmund en raison des cinq passages incriminés, ce jugement produisait la meilleure impression à Insprück, où l'on estimait imminente la révocation du professeur condamné.

Le 28 avril 1908, à la Chambre des Seigneurs de Vienne, le comte François de Thun faisait remarquer que le jugement du tribunal supérieur constate que la brochure de M. Warhmund contient des erreurs religieuses qui sont de véritables hérésies.

Le groupe de M. de Thun était convaincu que Wahrmund n'était pas à sa place dans la chaire de droit canonique de l'Université d'Insprück, et il demandait que le gouvernement prît les mesures nécessaires.

S'il n'en était pas ainsi, la question serait remise sur le tapis lors du vote du budget.

Ensin, le tableau qui annonçait pour le 1^{cr} mai la reprise des cours de droit canonique à l'Université d'Insprück disparaissait. En même temps était publié un communiqué informant que le ministre de l'Instruction publique, conformément à un avis du collège de la Faculté, avait décidé que le professeur Wahrmund ne donnerait pas de leçon pendant tout le semestre.

On espérait, dans le Tyrol, que le « semestre » serait long.

Mais il était écrit qu'on n'en finirait pas sitôt avec l'affaire Wahrmund.

La suspension — nous allions écrire : la sup-

pression — des cours du D^r Wahrmund pour le semestre d'été, a eu de graves épilogues. La Commission libérale allemande de l'Université a notifié officiellement au Recteur magnifique sa dissolution. A son tour, le Recteur, le D^r Skala, a donné sa démission.

Autre conséquence du congé de Wahrmund : le député d'Insprück, D^r Ehrler, a démissionné pour la deuxième fois, mais, cette fois, a-t-il déclaré, irrévocablement.

Les étudiants se sont mis en branle pour et contre Wahrmund.

La suspension de ses cours, dit la *Croix* du 20 mai, a provoqué des incidents violents. Les étudiants allemands-nationaux des trois Universités de Vienne, de Graetz et d'Insprück, avaient menacé de faire grève. Sur le conseil de leurs professeurs, ils y ont renoncé provisoirement, mais en déclarant qu'ils n'y renonceraient définitivement que lorsque le Sénat académique leur aurait donné l'assurance formelle que les leçons de Wahrmund reprendraient au prochain semestre.

En attendant, le 16 mai, ils ont essayé d'envahir le Cercle des étudiants catholiques de Vienne. La police a dù intervenir.

A Graetz, on devait, le 16, conférer le doctorat à un étudiant catholique. Le député chrétien-social Hagenhofer, accompagné de 150 habitants, se rendait à l'Université. Les étudiants allemands-nationaux voulurent les empêcher d'entrer. Une bagarre s'ensuivit.

Sept étudiants, quatre nationaux et trois catholiques, et plusieurs habitants furent blessés. La cérémonie dut être contremandée.

A Insprück, le 18 au matin, les étudiants catholiques avaient occupé le premier étage de l'Université. Le Recteur vint ordonner d'évacuer l'Université en dix minutes. Ses sommations furent convertes par des cris. Finalement, le Recteur dut prescrire la fermeture de l'Université pour ce jour-là.

Les étudiants catholiques se rendirent alors à leur Cercle. Ils y furent bientôt entourés par les étudiants libéraux, qui, de là, allèrent manifester devant la maison du professeur Meyr.

D'autre part, on écrivait de Vienne à l'Agence Havas :

20 mai. — L'agitation anticléricale, parmi les étudiants de toutes les Universités de l'Autriche, attire l'attention générale.

La plus grande solidarité existe entre les étudiants allemands libéraux et les étudiants slaves.

Les Sociétés d'étudiants serbes, slovènes, tchèques, etc., ont adhéré pleinement aux principes des Allemands libéraux.

C'est surtout à Graetz et à Insprück que les esprits sont surexcités ; on craint des troubles sérieux auxquels la population pourrait se mêler.

Les journaux catholiques d'Insprück sont très énergiques: ils menacent de mobiliser les paysans des environs, pour protéger les étudiants catholiques.

Les socialistes menacent, de leur côté, de se mettre en mouvement.

Au commencement de juin, le professeur Wahrmund a voulu continuer son cours à l'Université d'Insprück; mais il a été interdit télégraphiquement par le Président du conseil.

Le professeur, en guise de protestation formelle contre la suspension de ses leçons, a annoncé un cours à deux heures sur le mariage. Un peu avant midi, le Recteur recevait du gouvernement l'avis de fermer l'Université.

A Graetz, certains cours n'ont pu avoir lieu à cause des manifestations et le Recteur a, pour cette raison, suspendu tous les cours.

A Prague, les étudiants de l'Université allemande et de l'école technique ont cessé de se rendre aux cours.

Les étudiants de l'école technique allemande de Brunn ont agi de même.

Dans les Universités de Prague et de Brunn, le calme a régné; les cours ont eu lieu.

Les journaux annonçaient que les élèves de l'école des mines de Léoben s'abstenaient des cours.

Le nombre des étudiants en grève était de 30.000.

Cette campagne date de loin : les étudiants libéraux veulent dominer dans les Universités et ne souffrent pas que les catholiques y aient leur part de liberté. Ils finiront bien par comprendre que le droit des catholiques mérite quelque respect.

La « Fédération des paysans tyroliens » (Tyroler Banernbund), qui compte vingt-deux mille membres, tenait, le lundi de la Pentecôte, une importante réunion à Bolzano. A la suite d'un discours du député Schraff sur la question Wahrmund, l'assemblée votait, par acclamation la motion suivante :

Nous protestons solennellement contre l'attitude tyrannique des étudiants libéraux à l'égard de la religion catholique et de ses fidèles adhérents. Nous demandons au gouvernement d'appliquer la loi avec justice et sévérité à tous indistinctement, et nous protestons contre toute prétention qui s'apuie sur des violences illégales. Nous ne pouvons permettre qu'on insulte, qu'on bafoue impunément, nous et notre religion. Nous reconnaisons la liberté de la recherche scientifique, et nous respectons la noble conviction de chacun; mais nous exigeons le même droit pour tout catholique. Nous demandons que nos fils étudiants soient traités comme tous les autres, et cela, à tous égards, dans toutes les Universités autrichiennes, et nous ne supporterons nulle violence, nulle oppression, sous aucun prétexte.

Est-ce ce sier langage qui a ému le gouvernement? Toujours est-il que les agences annonçaient aussitôt :

M. Wahrmund, professeur de droit ecclésiastique à l'Université d'Insprück, est nonmé professeur à l'Université de Prague, à partir du prochain semestre d'hiver.

Était-ce l'enterrement de cette douloureuse affaire? Non.

Le 27 juin, pendant la discussion du budget de l'Instruction, à la Chambre des seigneurs d'Autriche, le comte de Thun reprochait au gouvernement d'avoir manqué d'énergie dans l'affaire Wahrmund. Sa nomination à Prague, au lieu de résoudre la question, la complique. Le gouvernement n'ayant pas donné les garanties nécessaires aux catholiques blessés dans leur foi, la majorité de la droite ne pourra pas voter le budget de l'Instruction.

Après le cointe de Thun, M. Grabmayr se leva pour déplorer l'intolérance qui règne dans l'Université, intolérance d'autant plus inconcevable que, tant que M. Marchet sera au pouvoir, la liberté de la science ne saurait être menacée.

Le président du Conseil, répondant à ces interpellations, déclara « que la politique du gouvernement est d'unir tous les partis dans une coopération féconde. C'est avec ce système qu'il a réussi à conclure la paix avec la Hongrie, à équilibrer le budget, malgré les conflits des nationalités, à terminer l'affaire Wahrmund.

« Il ya en Autriche trop de difficultés nationales, économiques, sociales, pour que le gouvernement veuille y ajouter une lutte confessionnelle. La vraie conscience religieuse ne se protège pas par des mesures de police. L'Église catholique a besoin de liberté; mais elle accorde, elle aussi, la liberté à chacun; elle respecte la liberté de la science. Oui, l'attitude de Wahrmund a lésé les sentiments du monde catholique. Mais le tribunal a fait son devoir; le gouvernement aussi. Nous croyons avoir rendu un vrai service à l'État et obtenu une solution acceptable de cette affaire; nous avons évité un Kulturkampf. L'énergie est nécessaire; mais ce n'est pas avec l'énergie seule qu'on peut gouverner en Autriche. »

L'Osservatore romano regrettait qu'on pût considérer comme une « solution acceptable », comme une satisfaction donnée au monde catholique, le simple transfert du trop fameux professeur d'Insprück à Prague : c'est l'inviter à répéter dans une nouvelle chaire les erreurs qui l'ont fait écarter de la première.

La Corrispondenza Romana dénonçait ce qu'elle appelle un complot international tendant à

créer des difficultés partout où le Saint-Siège a des relations diplomatiques. Le Kulturkampf austro-hongrois préparerait une reprise du Kulturkampf allemand. La Corrispondenza disait que des témoignages indiscutables, qui pourront être publiés, prouvent l'existence de ce complot.

Depuis lors, on a écrit de Rome ce que citait

en juillet la Semaine religieuse de Cambrai:

« Quant à la solution donnée par le gouvernement autrichien à l'affaire du professeur Wahrmund, en elle-même elle n'est pas de nature à donner pleine satisfaction aux réclamations que le Nonce avait faites à ce propos. Le simple déplacement du susdit professeur ne constitue pas, en effet, une condamnation suffisante de l'attitude hostile à l'Église de ce professeur de droit canonique, et les débats qui ont eu lieu à ce propos au Parlement autrichien ne donnent pas l'impression que le gouvernement ait compris combien le Saint-Siège était en droit de se plaindre des agissements de M. Warhmund, professeur dans une Université officielle.

« Quoi qu'il en soit, dans le désir évident de ne pas envenimer les choses, l'Osservatore Romano s'est montré très sobre d'appréciations sur ce qui vient de se passer en Autriche. Il est à remarquer, du reste, que ce n'est pas la première fois qu'il y a quelque tension entre le Saint-Siège et Vienne.

« En Autriche, pays au fond très catholique, le Nonce apostolique jouit d'une grande considération dans les diverses classes de la population et il ne se fait pas faute d'en user pour le bien de l'Église et du pays. Par contre, le gouverne-

ment, même lorsqu'il est aux mains de personnages bien disposés envers l'Église, est très jaloux de sa suprématic et s'en fait peut-être une idée encore quelque peu imbue de préjugés joséphistes. »

* *

D'autre part, pendant le mois d'août 1908, les modernistes allemands ont cherché leur revanche au Congrès de Dusseldorf. Un certain nombre de novateurs honteux avaient convoqué une réunion au cours de laquelle on devait discuter « les moyens de fortifier la foi catholique parmi les classes instruites de la nation » : cet appel était signé de directeurs de journaux (parmi lesquels M. Bachem de la Gazelle populaire de Cologne), de parlementaires, de professeurs, etc. On pensait qu'il ne serait pas malaisé de trouver un prétexte pour défendre, au cours de cette réunion, les théories modernistes, quelque peu édulcorés pour les besoins de la cause.

Mais les modernistes comptaient sans la vigilance du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, qui intérvint et décida les organisateurs à renoncer à leur projet. Le cardinal mit, d'ailleurs, à profit le pèlerinage des congressistes à Kaiserswerth pour exprimer son sentiment à ce propos et condamner le modernisme de la façon la plus formelle.

« L'heure est passée, dit-il, des concessions inspirées par la faiblesse et la longanimité, des pactes avec l'esprit du siècle. Nous devons maintenir la foi dans toute son intégralité. Si les classes instruites de la nation veulent maintenir et développer en elles la foi catholique, point n'est besoin d'en aller chercher bien loin les moyens; qu'elles lisent les livres pieux, et notamment le catéchisme. »

Après tant de faits si suggestifs, comprendon qu'un grand journal catholique d'Allemagne, la Kælnische Volkszeitung, ait publié, le 8 février, sous ce titre : « Les catholiques allemands dépeints par les Français », un article fort curieux? Îl s'agissait, bien entendu, de l'accueil fait à l'Encyclique Pascendi. Que la presse italienne, disait en substance le journal de Cologne, stigmatise avec ardeur et violence l'attitude réservée ou hostile de nos savants, de nos professeurs, ou même de nos hommes politiques, nous ne sommes point assez ingénus pour nous en étonner; mais nous nous expliquons moins aisément les accents indignés de certains organes catholiques français. « Le zèle dont ils font preuve en nous attaquant est, à coup sur, moins ultramontain que patriotique. Le chauvinisme est la base de leur critique religieuse (!!) » — Le « chauvinisme » n'a rien à voir dans le récit des faits absolument authentiques, que nous venons de dérouler sous les yeux du lecteur.

Et puis, parler du « chauvinisme » français, c'est oublier que le « moderniste » italien, l'abbé Minocchi, suspendu à divinis, a publié toute une brochure, la Crise actuelle du calholicisme en Allemayne, où il parle comme nous, Français, des « modernistes » allemands, mais avec un mauvais esprit anti-catholique.

La Revue l'Ami du Clergé avait donc raison de conclure son article, sur « le modernisme » en Allemagne par ces lignes sévères, mais justes :

« La situation en Allemagne est la plus grave qui se puisse imaginer. En aucun pays du monde, ni chez les nations catholiques, ni chez les catholiques d'Angleterre, ou de Hollande, ou de Danemark, ou de Norvège, ou des États-Unis d'Amérique, pareille attitude d'un si grande nombre de représentants attitrés de l'enseignement théologique ne serait possible. Comment en sont-ils arrivés là? Comment n'y pas voir le châtiment de cet orgueil allemand, qui jette, avec une insolence unique au monde, la pierre aux malheurs d'autrui? »

CHAPITRE IV

Le Modernisme en Angleterre

La Nouvelle Théologie de Campbell. — Le Times et Hibbert Journal. — Le modernisme existe-t-il chez les catholiques anglais? — Valeur apologétique de la théorie newmanienne du développement. — Que pensait Newmann de son Essai sur le développement doctrinal? — Lettre de Pie X à l'évêque de Limerick sur Newmann. — M. Williams. — Vidi et Catholicus. — Le baron Von Hügel. — M. Lloyd Thomas. — M. Tyrrell. — Discours du P. Vaughan. — Un Credo moderniste. — M. Dell calomniateur de Pie X. — Traduction du Programme des modernistes italiens. — Déclaration des modernistes anglais. — Condamnation du vicaire Hammersley.

En Angleterre, le « modernisme » n'a pas seulement pénétré dans les rangs de l'Eglise établie, où la *Nouvelle Théologie* de Campbell indique

1.'a Dans toutes les Églises, y est-il dit, ceux qui croient à la religion de l'Esprit peuvent se reconnaître comme des frères. » Cette a religion de l'Esprit », sans dogme aucun, est celle que prêchent Schleiermacher, A. Sabatier (Les religions d'autorité et la religion de l'Esprit), tous les protestants libéraux, et les modernistes italiens dans leur Programme, Riposte à l'Encyclique a Pascendi »: a La grande crise des âmes, écrivent-ils, qui travaille toutes les confessions religieuses positives en Europe, le catholicisme, le luthéranisme, l'anglicanisme, ce sont, en général, les

les positions extrêmes du protestantisme libéral, dont le Times et Hibbert Journal demeurent les organes les plus autorisés, mais encore dans le sein de l'Eglise catholique, si heureusement ressuscitée en Grande-Bretagne et qui, « elle aussi, a eu ses réformistes et ses avocats de l'évolution intégrale des dogmes. Certes, il faut reconnaître qu'il y a cu, parmi les évêques et les écrivains laïques, un mouvement très sincère et très généreux pour défendre la foi du grand cardinal Newman contre la déformation que certains faisaient subir à sa pensée, en introduisant dans sa théorie du progrès et du développement des dogmes une évolution perpétuelle des vérités religieuses, qui ne laisserait rien d'immuable dans la foi chrétienne¹. »

nouvelles attitudes de la conscience publique, qui contrastent avec les formes traditionnelles de l'esprit religieux : ce sont les résultats de la science qui, aisément vulgarisés, répandent une défiance instinctive vis-à-vis des titres métaphysiques et historiques dont se réclame l'enseignément dogmatique des Églises. »

Les modernistes donnent la main aux protestants libéraux. M. Jean Réville, dans le *Protestantisme libéral*, pp. 48-49, comme M. Sabatier, *Esquisse*, p. 278, affirme que « la religion chrétienne ne consiste pas dans l'adhésion à des dogmes, mais dans l'orientation du cœur et de la conscience».

« La foi est-elle conciliable avec l'absence de toute croyance en Jésus-Christ? se demande M. Sabatier, De la notion biblique et de la notion symbolo-fidéiste de la foi justifiente. M. Ménégoz, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, a le courage de prononcer un oai, qui eût à coup sûr étonné saint Paul. — « Si un homme qui a donné son cœur à Dieu a l'esprit assez mal fait pour révoquer en doute toute l'histoire de Jésus et son existence même, Dieu ne le condamne pas pour cette bizarrerie intellectuelle. » (!!)

Un professeur américain, M. W.-B. Smith, a écrit un livre pour démontrer que Jésus n'a point existé, et M. Schmiedel, professeur à Zurich, l'a honoré d'une préface louangeuse.

1. P. Portalié : Études du 5 août 1907.

Le P. Fontaine a montré, par une savante analyse, dans son beau livre La Théologie du Nouveau Testament et l'Evolution des dogmes, la « valeur apologétique de la théorie newmanienne du développement ».

Les « modernistes » ont donc tort de revendiquer à tout prix comme un des leurs l'auteur de l'Essai sur le Développement doctrinal, d'autant plus que, parlant de cet ouvrage dans son Apologia pro vila sua, l'illustre oratorien dit textuellement :

Cet ouvrage (Essay of Doctrinal Development), je crois bien ne l'avoir pas relu depuis sa publication et je ne puis douter que j'ai da y tomber dans mainte erreur (and I do not doubt at all I have made many mistakes in it) en partie à cause de mon ignorance des particularités (détails) de la doctrine telle que l'Eglise romaine la professe, — Newman écrivait cet Essai à l'époque où, encore protestant, il caressait l'espoir de concilier les deux doctrines catholique et anglicane, — mais en partie aussi à cause de mon trop vif désir (my impatience) d'ouvrir au principe du développement doctrinal, abstraction faite de toute considération historique, un champ aussi vaste que le permettait la stricte apostolicité et l'intégrité de la doctrine catholique.

« Il faut avouer, dit la Semaine religieuse de Cambrai, qu'après cet aveu d'une si franche et si entière loyauté, on serait mal venu d'arguer contre l'orthodoxie de la doctrine de Newman, en se basant sur un écrit dont l'auteur lui-même reconnaît si clairement les lacunes et les imperfections et, qui plus est, d'un écrit publié avant l'achèvement de sa conversion, à une époque de

sa vie où il doutait encore, où il cherchait la vérité dans une conciliation que, une fois converti, il a été le premier à juger pleinement irréalisable. Il n'est pas douteux que, si Newman avait vécu assez longtemps pour connaître les controverses actuelles et les conclusions absolument rationalistes auxquelles ont abouti les promoteurs du mouvement « moderniste », il n'eût adhéré pleinement aux lumineux enseignements de l'Encyclique Pascendi. »

L'Osservatore romano a publié, le 29 mars 1908, une Lettre adressée par le Pape, le 6 mars, à l'évèque de Limerick (Irlande), pour le remercier d'un récent travail sur l'Encyclique et le modernisme. Le Pape félicite l'évêque d'avoir bien démontré que le cardinal Newman n'a rien à voir avec les erreurs condamnées par l'Encyclique Pascendi, et c'est à bon droit que Léon XIII, appréciateur si sagace des hommes et des choses, l'avait créé cardinal et eut toujours pour lui une si profonde affection. « Sans doute, au milieu d'une si grande masse de travaux, il peut se rencontrer chez le cardinal Newmann quelques expressions un peu étrangères à la façon de parler ordinaire des lhéologiens, mais rien qui puisse jeter le moindre soupçon sur l'orthodoxie de sa foi. »

Outre les « modernistes » qui s'autorisent à tort du grand nom de Newman, l'Angleterre catholique en compte d'autres, comme MM. W. J. Williams, de llügel et Tyrrell. — M. Wil-

liams écrivait dans Demain, le 27 octobre 1905, deux ans après la condamnation de Loisy par les Congrégations du Saint-Office et de l'Index, un article intitulé L'affaire Loisy et la situation religieuse en Angleterre:

En Russie même, dans un journal religieux strictement orthodoxe, il est ouvertement déclaré que l'Eglise romaine se trouve actuellement en procès devant le tribunal de la science et que sa puissance de traiter avec le monde moderne doit être éprouvée par sa puissance de traiter avec Loisy. On prétend aussi que la faute d'avoir tardé si longtemps à reconnaître la méthode scientifique signifie en réalité que l'Eglise romaine a prouvé ainsi son entière impuissance et qu'elle a détruit pour toujours son prestige et son autorité dans la personne de ses représentants officiels.

Telle est aussi, à n'en pas douter, l'opinion générale en Angleterre, parmi ceux qui ont lu les écrits de l'abbé Loisy...

Lorsque ceux qui réclamaient la condamnation de l'abbé Loisy commencèrent à faire des objections sur la manière dont il avait traité la divinité de Jésus-Christ, il parut évident à la majorité des Anglicans que c'était l'abbé Loisy qui se lrouvait du côté de l'orthodoxie et que, dans cette ancienne controverse, ni le Saint-Siège, ni ses adversaires ne sauraient écrire cinq lignes sans tomber, mot pour mot, dans l'anathème condamnant les monophysites...

En Angleterre, plusieurs estiment que, non seulement le prestige pratique de l'Eylise officielle est détruit, mais le zèle des adversaires de Loisy semble pour le moment avoir compromis le Saint-Siège dans une vraie hérésie et avoir ainsi détruit son prestige théologique.

De pareilles hardiesses dénotent un esprit pernicieux, « moderniste » et protestant.

Dès le 20 janvier 1904, avait paru dans le

Times, sous la signature de Vidi, un plaidoyer pour Loisy, « que Rome avait condamné, parce qu'elle ne pouvait plus le livrer au bras séculier »; d'ailleurs, Loisy n'avait soutenu que des opinions approuvées par nombre de jeunes ecclésiastiques et même d'évêques (?). Le 25 janvier, Catholicus, un savant Père franciscain, répondit en montrant que Loisy avait soutenu : 10 que le Christ n'avait pas conscience d'être vrai Dieu; 2° qu'il n'avait pas enseigné la doctrine de l'expiation; 3° que l'Eglise n'avait aucune place dans l'enseignement personnel et les plans du Christ; 4° qu'il n'avait pas institué la sainte Cène; 5° que Loisy niait la vérité historique de la Résurrection. — Vidi, sous le nom de Romanus, dut convenir de tout cela.

M. le baron de Hügel, dit le P. Portalié, s'est distingué entre tous par une activité fiévreuse déployée dans la presse anglaise, pour discréditer la sentence de Rome contre Loisy et la livrer aux risées des savants rationalistes d'Angleterre, sous prétexte que le Saint-Siège avait, une fois de plus, condamné la science et rompu définitivement avec la grande méthode historique, avec la critique, auxquelles, depuis cinquante ans, sont dus taut de précieux résultats.

D'autre part, M. le baron Von Hügel, était visé dans la Lettre du cardinal Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index, à S. Ém. le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, à propos de l'interdiction du Rinnovamento, 29 avril 1907 : « Les Eminentissimes Pères de cette Congrégation de l'Index... ne peuvent s'abstenir d'exprimer à Votre Éminence le dégoût qu'ils ont

éprouvé en voyant publier par de soi-disant catholiques une revue notoirement opposée à l'esprit, à l'enseignement catholique. Ils déplorent formellement le trouble que de tels écrivains jettent dans les consciences et l'orgueil avec lequel ils se posent en maîtres et presque en docteurs de l'Église. Et il est douloureux que parmi ceux-là, qui semblent vouloir s'arroyer la maîtrise dans l'Église et saire la leçon au Pape lui-même, il se trouve des noms déjà connus par d'autres écrits dictés par le même esprit, comme Fogazzaro, Tyrrell, Von Hügel, Murri et d'autres. » Là-dessus, M. l'abbé Loisy de protester auprès de M. Von Hügel contre « ces propos qui veulent être sévères, et ne sont que violents et ridicules »; de protester auprès du cardinal Steinhuber luimême contre « une injure gratuite à M. Von Hügel, qui pèsera sur qui l'a lancée, non sur qui l'a reçue ». N'est-ce pas, comme le dit M. Loisy, avec plus de raison qu'il ne le croit, « un acte d'insupportable orgueil »? (Quelques Leltres sur des questions actuelles, pp. 79.-82.) Il compromet, d'ailleurs, M. le Baron Von Ilügel en lui écrivant, le 19 septembre 1907 : « La nouvelle Encyclique m'est parvenue ce matin, et je viens de la lire. Evidemment, elle n'a pas été faite pour recruter nos adhésions... (Elle) nous représente comme des individus perfides et orgueilleux, que l'on voudrait voir traiter par tout le monde en pestiférés. »

M. Lloyd Thomas, dans un article publié par le Hibbert Journal, juillet 1907, L'idéal du libre catholicisme, annonçait et saluait d'avance le jour où « le mouvement libéral catholique deviendrait le mouvement catholique libre, par lequel le protestantisme et le romanisme seront dépassés ou réconciliés dans l'unité supérieure d'une religion sans dogmes ». C'est la doctrine condamnée dans la 65° proposition du décret Lamentabili : « Le catholicisme contemporain ne peut se concilier avec la vraie science que s'il se transforme en un christianisme a-dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral. »

* *

M. Tyrrell, ex-protestant, devenu jésuite, puis expulsé de la Compagnie de Jésus et redevenu protestant, avait profondément ému les catholiques sincères par les déclarations audacieuses de sa Lettre à un professeur d'anthropologie: il a fait depuis bien du chemin dans la voie de l'hérésie. Ses articles dans le Rinnovamento et dans la Quarterly Review ont montré en lui un évolutionniste radical. Après une soumission libellée, puis retirée, pour obtenir d'être relevé de l'interdit lancé par Rome contre lui, il a protesté publiquement contre l'Encyclique Pascendi et contre le Pape Pie X, dans le Giornale d'Italia, dans le Times et dans la Grande Revue du 10 octobre 1907, L'excommunication salulaire.

1. Il paraît que cet article était écrit dès le 18 mai 1904 (!).

Il y dit formellement : a En face d'elle, l'Église de Rome ne trouvera ni l'hérésie, ni le schisme, mais une multitude d'excommuniés soumis, croyant fermement à ses justes droits, mais décidés à résister à ses extravagantes prétentions. Ils parleront librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Église; ils réclameront, ils exerceront... le droit d'écrire monopolisé par une

Voici le resumé de l'article envoyé de Londres au Giornale d'Italia contre l'Encyclique Pascendi.

L'ex-P. Tyrrell dit qu'une partie de l'argumentation de l'Encyclique ne peut pas être l'expression de la pensée de Pie X.

Il croit voir, dans les termes du document pontifical, l'aveu que le Pape n'a pas élaboré lui-même les arguments par lesquels le « modernisme » y est combattu.

L'Encyclique, dit-il, donne du « modernisme » une interprétation qui le dénature et qui ne peut en aucune manière être le fait du Saint-Père.

L'ex-P. Tyrrell regrette ensuite que le Vicaire du Christ puisse accuser d'athéisme, d'hypocrisie, de vanité, d'orgueil et autres fautes basses, des hommes généralement connus pour leur désintéressement et qui, bien que les inférieurs du Pape, soit dans la hiérarchie ecclésiastique, soit dans l'état social, sont dans l'ordre spirituel et moral ses frères et ses égaux.

confédération d'ecclésiastiques réactionnaires... L'existence et l'accroissement continuel d'une telle classe de catholiques protestataires (excommuniés ou prêts à être des prosélytes), telle est la difficulté prochaine à laquelle l'Église de Rome, représentée du moins par ses gouvernants actuels, doit se résigner. Jusqu'au jour où elle aura enfin appris que l'époque de la coercition juridique et physique est pour jamais passée; où elle saura enfin que l'intelligence ne peut être contrôlée que dans la mesure où ses lois et ses droits seront respectés; où elle comprendra comment l'amour ou l'obéissance doivent être libres — ou ne pas être; où elle reconnaîtra que les victoires spirituelles doivent être gagnées par des armes spirituelles, non par l'épée de la coercition juridique et physique. »

Dans Autour d'un petit livre, M. Loisy affirmait également que « la première condition du travail scientifique est la liberté; qu'il ne possède point... l'idée de la science approuvée par les supérieurs ».

L'ex-P. Tyrrell ajoute que le Pape, ayant identifié le catholicisme avec son interprétation scolastique, ne peut que condamner « le modernisme » dans toutes ses parties et ne saurait user de patience à l'égard des « modernistes », qui se montrent surpris de cette conclusion.

M. Tyrrell termine en disant que les mesures de répression prévues par l'Encyclique supprimeront momentanément le mouvement; mais il croit qu'il reparaîtra encore plus fort, plus solide.

La révélation pour M. Tyrrell' n'est point « une expression divine de l'esprit de Dieu », mais « la réaction spontanée ou réfléchie, provoquée dans l'intelligence humaine par la touche divine sentie dans le cour, tout ainsi que les rêves d'un homme endormi sont créés ou formés par une cause extérieure ». La révélation n'a pas pour objet des vérités surnaturelles, mais des vérités implicitement contenues dans la conssience de l'homme. « S'il pouvait lire les besoins de son esprit, de sa conscience, il pourrait se passer de maître ... La révélation appartient plutôt à la catégorie des impressions qu'à celle de l'expression. La révélation n'est pas une affirmation, mais une expérience... C'est toujours et nécessairement nous-mêmes qui nous

Trough Scylla and Charybdis.
 « La première forme de la révélation chrétienne, écrivait M. Tyrrell dans Trough Scylla and Charybdis, c'est entièrement celle d'une apocalypse, d'une prophétie, d'une vision. L'enseignement moral de l'Évangile n'était point considéré comme en faisant partie, ni comme contenant rien de nouveau. Le royaume du ciel, sa nature, son avènement, voilà quelle était la bonne nouvelle. »

parlons à nous-mêmes; qui (aidés sans doute par le Dieu immanent) élaborons pour nous-mêmes la vérité'. » — N'est-ce pas là « l'immanentisme » tel que le décrit Pie X dans l'Encyclique Pascendi?

Voici maintenant « l'évolutionnisme » appliqué aux dogmes :

« Dans l'état de choses idéal dont nous pouvons approcher chaque jour davantage, on devrait avoir un *Credo* vivant et croissant, un ensemble de dogmes et de mystères qui refléterait et incarnerait la croissance, le développement spirituel de la communauté... Ce serait un *Credo* vivant et flexible, qui représenterait les besoins spirituels de la masse, les besoins passés des plus avancés, les besoins futurs des plus retardataires. » — C'est là « le dogme protestant, qui doit être, selon Lobstein, l'expression et l'affirmation scientifique de la foi protestante, d'une manière qui réponde aux intérêts de l'époque actuelle et de la génération présente » 2...

« Quand il est clair, dit encore M. Tyrrell, qu'une croyance opposée (aux croyances traditionnelles) gagne du terrain, de telle sorte qu'elle représente le « consensus » de l'avenir; quand dissérents penseurs arrivent simultanément et

r. « Le catholique religieux et formé par la culture moderne, dit le D'K. Gebert, dans Un Discours sur la Foi catholique, tient pour vrai ce à quoi le pousse l'amour de Dieu; il tient quelque chose pour vrai, non parce que Dieu, considéré comme autorité extérieure, l'a dit, mais parce que la voix de Dieu est en même temps sa voix, et qu'il est intimement uni à Dieu. »

^{2.} M. Goguel, W. Hermann, p. 283, cité par M. Lebreton dans l'Encyclique et la théologie moderniste, p. 45.

indépendamment à la même conclusion, on peut et parfois on doit suivre la croyance qui vit dans l'esprit (quelque faible que soit le nombre de ses défenseurs) plutôt que celle qui dort dans la formule (quelle que soit la multitude de ses adhérents passifs). »

Que devient dès lors l'autorité de l'Église? « (Les pionniers du progrès), dit M. Tyrrell, dans son Introduction de Trongh Scylla and Charybdis, sont déférents, autant que le permet la conscience et la sincérité, vis-à-vis des interprètes officiels de la pensée de l'Église; mais ils doivent cependant interpréter leurs interprétations d'après la règle plus haute de la vérité catholique, c'est-à-dire la pensée du Christ. C'est lui qui nous envoie vers eux; ce ne sont pas eux qui nous envoient vers lui; il est notre première et suprème autorité. S'ils interdisaient l'appel, ils ruineraient leur propre autorité subalterne. » — Cet appel du Pape au Christ est du pur protestantisme.

Aussi M. Tyrrell ne craint-il pas d'écrire, avant les auteurs du Programme des modernistes, sur « l'excommunication salutaire » : « Non seulement l'excommunication a été dépouillée de la plupart des terreurs du moyen âge, terreurs temporelles et spirituelles; mais encore, lorsque des raisons de conscience l'ont motivée, le sacrifice qu'elle impose la rend en quelque sorte séduisante pour les cœurs héroïques et honorable aux yeux du petit nombre dont, en définitive, le jugement seul nous préoccupe : elle est un baptême de feu, un moyen de sanctification pour l'homme pieux. Je dirai plus, les

circonstances au milieu desquelles se débat actuellement l'Église sont telles que préférer souffrir l'excommunication plutôt que de se rétracter devient un devoir strict pour un nombre croissant de catholiques plus intelligents et plus sincères. »

M. Tyrrell aurait pu se contenter de se poser ainsi en « héros », sans écrire, dans le Times du 1er octobre, que « le catholicisme large — celui d'Erasme (?) — a toujours été représenté par une minorité faible et opprimée » (?), et sans y ajouter des injures amères, àpres et violentes à l'adresse de Sa Sainteté Pie X, qu'il nous répugnerait trop de citer intégralement. Il sussira de ce passage déjà cité par le P. Lebreton : « Ce que le « moderniste » regrettera le plus, c'est que l'Église ait perdu l'une des plus belles occasions de se montrer le salut des peuples. Rarement, dans son histoire, tous les yeux ont été fixés sur elle dans une attente plus anxieuse; on espérait qu'elle aurait du pain pour ces millions qui meurent de faim, pour ceux qui souffrent de ce vague besoin de Dieu et que l'Encyclique méprise si fort. Le protestantisme, dans la personne des penseurs qui le représentent le mieux, n'était plus satisfait par sa négation brutale du catholicisme, et commençait à se demander si Rome, elle aussi, ne se départait pas de son médiévalisme rigide. Le mouvement moderniste avait transféré tous les rêves vagues de réunion en espérances enthousiastes. Hélas! Pie X vient vers nous avec pierre dans une main et un scorpion dans l'autre. »

M. Tyrrell, on l'a vu, s'est montré tout aussi

irrévérencieux contre l'autorité coercitive de l'Église, dans l'article paru en tête de *Nova et Ve*tera, la revue italienne proscrite par le cardinalvicaire, à Rome.

On a écrit à la décharge de M. Tyrrell ce qu'on lisait dans le *Momento* du 12 mars :

Georges Tyrrell est passé par Paris. Il se dirigeait vers la Suisse et n'a fait dans la capitale française qu'une halte de vingt-quatre heures.

A un ami qui a pu le voir, il a fait ces déclarations que je vous rapporte à titre documentaire. Il a raconté que, grâce aux excès de quelques « modernistes » français bien connus, la propagande des doctrines condamnées par l'Encyclique rencontre dans les milieux de libre intelligence des répugnances croissantes. Un des pseudo-réformateurs français, l'abbé Houtin, invité ces jours derniers à Londres, y a donné une conférence, dans laquelle il n'a pas craint de diviser les catholiques français en trois catégories : catholiques athées, catholiques libéraux, catholiques rigidement orthodoxes. Pour Houtin, les premiers, représentés par Maurras et Soury, seraient vraiment estimables et respectables pour leur intellectualité supérieure; les seconds scraient un peu étroits d'esprit, un peu crétins ; quant aux derniers, ce sont à peu près des illettrés, des cerveaux atrophiés. Tyrrell a déclaré avoir été, tout d'abord, révolté d'un tel langage, manifestation d'un état d'esprit d'où était banni tout sentiment de pudeur.

Encore d'après Tyrrell, les dernières publications de Loisy auraient été également désastreuses pour le sort du courant « moderniste » d'Angleterre. La sécheresse d'âme, l'absence complète de toute tendance mystique, — sans parler de la brutalité de ses négations, — ont fait perdre à Loisy les sympathies qu'il comptait dans les rangs a vancés des « modernistes ». « Il est impossible, a dit Tyrrell, de laisser se perpétuer plus longtemps une équivoque qui confond des hommes comme Houtin et Loisy avec ceux qui

se sont dépensés — je rapporte, je n'apprécie pas à répondre à des besoins d'ordre tout différents dans la voie où les a rejoints la condamnation de Rome.»

Et précisément, pour contribuer à dissiper cette équivoque, M. Tyrrell prépare un voluine, où il combat les points essentiels sur lesquels s'échafaude l'édifice exégétique de Loisy. Il y démontrera, entre autres choses, combien est absurde l'analogie que vulgarise Loisy entre le fait physique et le fait moral. Si, pour croire au fait physique, il faut qu'il soit démontré qu'il puisse s'être produit, cette possibilité n'est pas nécessaire pour que le fait moral s'impose à la foi. Des témoignages sérieux nous suffisent pour croire que les faits consignés dans les pages des Livres sacrés se sont réellement accomplis.

Au sujet de la résurrection et de la divinité de Jésus-Christ, M. Tyrrell a déjà écrit des pages qui pourront, quand on les connaîtra, apparaître — je parle d'après mon informateur — comme le symptôme d'une sincère réaction.

Inutile d'ajouter que, jusqu'à l'apparition de l'ouvrage, il est prudent de suspendre tout jugement, d'autant plus que M. Tyrrell s'est hâté d'écrire au Giornale d'Italia, pour démentir cette interview: il aurait cru « commettre une impertinence en se prononçant sur le travail critique et scientifique d'un maître tel que Loisy »: même s'il jugeait autrement que lui, il n'aurait pas choisi, pour le dire, cette heure de crise.

Evidemment Loisy mérite plus d'égards que l'Église catholique.

M. Tyrrell a de plus publié dans le Rinnovamento, revue condamnée sévèrement et dont tous les collaborateurs sont excommuniés, un article intitulé Étude sur la manière dont Lord Acton supprima la revue The Home and Foreigne Review, par déférence pour Pie IX, avril 1864'.

* *

Quoi qu'il en soit, la réponse aux « modernistes » Anglais peut se trouver dans ce que disait naguère le P. Bernard Vaughan, en pleine cathédrale de Westminster:

Le « modernisme » n'est pas une maladie nouvelle, mais simplement un nouveau nom désignant le scepticisme, le naturalisme, le rationalisme, etc.

De même que l'appendicite, à moins qu'on en soit débarrassé par une opération, est reconnue assez fatale à la vie de l'homme, ainsi encore le « modernisme », à moins qu'on ne le traite par la chirurgie, empoisonnerait vite les sources mêmes de la vie spirituelle.

Soyez sûr d'une chose : le « modernisme », que Pie X a condamné dans son Encyclique, est un mal bieu plus méchant que l'appendicite. C'est un chancre qui rongerait jusqu'aux moelles le christianisme.

Il est difficile de dire si ce « chancre » s'est beaucoup étendu dans l'Angleterre catholique :

1. Voici les titres des autres articles du Rinnovamento. F. R. Terrant : Le problème de l'origine et de la propagation du péché et la manière dont la théologie l'a traité. — Conférence prononcée à l'Université de Cambridge.

Carl Kock (de Copenhague): Soren Kierkegnard (penseur danois, mort en 1855).

P. Baldini: Le religiosité d'après le pragmatisme.

B. Varisco: Philosophie et religion.

Arturo Fiova : La mort et l'outre-tombe dans l'art étrusque.

X. : Les courants de la pensée russe contemporaine.

Comte Alessandro Casati: L'expérience religieuse et le mysticisme. Livres et revues. — Comptes rendus et notes. il faut espérer pour elle que MM. Williams et Tyrrel n'ont eu d'écho que dans le monde protestant et parmi les lecteurs déjà gâtés du *Times*, de la *Quarterly Review* et d'*Hibbert Journal*.

Cependant un moderniste d'Irlande — il y en a partout — vient d'adresser à tous les éditeurs pontificaux, y compris les typographes du Vatican et de la Propagande, une adaptation du symbole de Nicée à leur usage. Voici cette pièce, qui montrera une fois de plus jusqu'où va l'impertinence des hérétiques qu'a condamnés le Pape:

« Je crois en un seul Saint-Siège, Catholique et Romain, Créateur d'évêques, de prêtres et de laïques, et de toutes doctrines vraies et pas vraies;

« Et en un seul Saint Pontife, infaillible, seul occupant légitime du Siège, Pape des Papes, Évêque des Évêques, vrai Romain de vrais Romains, qui ne rend pas témoignage à la foi, mais qui gouverne : seule autorité avec saint Pierre, le seul apôtre qui, pour nous, hommes, et pour nos infirmités, a été placé à Rome, et y a été établi Vicaire de Dieu et source de toute religion ; et a été persécuté aussi pour nous, sous Victor-Emmanuel ; a été abandonné et emprisonné, mais s'est relevé selon les prophéties. Et il gouverne les consciences des hommes et est assis sur le trône de saint Pierre ; et il continuera, avec la sanction des éditeurs catholiques, à juger toutes les questions, et l'on ne permettra pas que son prestige soit terni.

« Et je crois dans les Sacrées Congrégations

Romaines, arbitres de toutes les disputes, dont l'autorité procède du Siège et de l'homme, qui, avec le Siège et l'Homme, sont adorées et glorifiées, et dont on ne peut pas prouver qu'elles soient jamais tombées dans l'erreur.

« Et je crois dans un seul troupeau, catholique et docile. Je confesse un principe de soumission pour la préservation des apparences et j'attends que tout tourne bien. Amen. »

De plus, en janvier dernier, M. Dell avait envoyé au Times une correspondance, où il faisait dire au Pape: « Un gouvernement, pour bien gouverner, doit être despotique et tyrannique. » Cette phrase était formellement démentie par la Corrispondenza, par l'Osservatore Romano, par Dom Laurent Janssens, qui était à côté du Pape et n'avait pas perdu une syllabe de son discours, par d'autres encore. N'importe, M. Dell, qui était à Paris, soutenait énergiquement l'authenticité de cette parole, et il écrivait à l'Univers pour se plaindre qu'on eût parlé trop haut de son ignorance.

Mais le Giornale d'Italia lui-même constatait, le 10 janvier, que la phrase du Pape avait été dénaturée.

Le même M. Robert Dell commençait, dans la Grande Revue du 25 mars, une étude sur Pie X et les catholiques anglais. Elle débute par un coup d'œil sur la Renaissance catholique en Angleterre et on y lit cette page d'un détestable « modernisme » sur Newman et Manning:

La part créatrice, dans la Renaissance anglaise, appartint

exclusivement aux convertis. Le fait est aisé à comprendre. Les convertis n'avaient point connu la grâce d'une éducation catholique.

Si les autocrates catholiques ne peuvent eux-mêmes créer, comment leurs victimes le pourraient-elles? Aucune renaissance religieuse, aucun mouvement fécond ne sauraient être entrepris par des individus qui, ayant subi le système d'éducation qui prévaut encore dans les écoles catholiques, n'ont pas réussi à se dégager de leurs entraves. Mais combien peu y parviennent!

L'esprit humain ne peut être divisé en compartiments séparés par des cloisons étanches. Habituer un homme à penser que, dans les questions religieuses, la soumission est la plus méritoire des vertus et l'initiative le plus grand des péchés, c'est le rendre incapable d'initiative, d'action indépendante en toutes les autres matières,

La Renaissance catholique en Angteterre n'aurait jamais été possible sans la conversion au catholicisme d'individus élevés en pleine liberté intellectuelle, d'après le précepte qui veut que l'initiative soit un bien et non un mal, habitués à considérer la soumission à l'autorité comme un moyen, non comme un but, comme un devoir, non absolu, mais déterminé et délimité.

Les calholiques-nés élaient et demeurent, en Angleterre, aussi impuissants que les catholiques français d'aujourd'hui, aussi incapables de s'adresser à l'intelligence de leurs compatrioles. Quoi d'étonnant? Un système d'éducation qui arrête, comme l'a si justement dit Macaulay, la culture intellectuelle au point précis où l'intelligence va s'émanciper, peut-il jamais produire des caractères?

Si les convertis avaient été autorisés à prendre une initiative; s'ils avaient été laissés libres de faire appel à leurs compatriotes, comme eux seuls savaient et pouvaient le faire, au lieu d'être écrasés sous la botte de fer de Rome; si les autorités catholiques, incapables par elles-mêmes de diriger ou de créer, s'étaient abstenues d'interdire; si elles avaient permis aux autres de créer, peut-être alors, la Renaissance catholique anglaise serait-elle aujourd'hui autre chose qu'une date dans le passé!

Derrière Newman et Manning, il était tant d'hommes distingués, voire même éminents, élevés dans l'anglicanisme et venus à l'Église catholique, pleins de zèle et d'enthousiasme, ardenment désireux d'employer leurs facultés pour la gloire de Dieu, la conversion de l'Angleterre — et dont le sort fut de descendre au tombeau, écrasés, désillusionnés, le cœur brisé.

Ces hommes disparus, leurs places n'ont pas été occupées par des nouveaux convertis de valeur intellectuelle égale.

Les plus remarquables d'entre ceux-là qui sont venus à l'Église catholique, au cours des vingt ou trente dernières années, ne peuvent être comparés aux premiers convertis, même de deuxième ou troisième ordre intellectuel. Depuis quelques années, les conversions ont considérablement diminué et leur bilan moral est maigre : quelques vicaires clairsemés; quelques dames du monde chic, éprises de réclame ou désireuses de réparer leur réputation endommagée au sein de la noblesse catholique; une poignée de jeunes neurasthéniques, aux tendances esthétiques, tels sont, pour la plupart, les récents convertis. Les catholiques anglais relombent, corporativement, dans cel état de débitité intellectuelle, d'incapacité morale d'où les avait arrachés, il y a deux générations, l'extraordinaire floraison de tant de hauts esprits.

Voici les observations de M. Dell, dans la Grande Revue du 10 avril, où son « modernisme » s'étale avec une rare insolence contre le Pape et le catholicisme orthodoxe :

La proportion des *praliquants* est considérable, plus considérable que dans la plupart des pays européens. Une faible minorité seulement professe ce qu'on est convenu d'appeler des *idées avancées* et s'occupe de philosophie ou de critique biblique. La grande majorité (qui diminue toutefois constamment) reste attachée à l'orthodoxie, voire à l'ultramontanisme.

Mais l'Encyclique Pascendi est vraiment trop dure à digérer, même pour ceux-ci. Et chez beaucoup d'entre eux, l'excommunication de l'abbé Tyrrell a soulevé une profonde indignation. Le sentiment qui a inspiré la protestation de celui-ci contre l'Encyclique, sinon la publicité donnée à cette protestation, fut certainement approuvé par un tiers au moins du clergé catholique (?) et par une proportion plus grande encore de laïques. M. Tyrrell a pour lui tous les intellectuels catholiques, même les plus modérés et les mieux orthodoxes, (?) même les hommes qui se sont distingués par une véhémente défense de la politique pontificale en France et qui commencent de comprendre maintenant que cette politique faisait partie d'un tout dont la tendance les alarme.

La majorité des catholiques anglais sont résolus à conserver leur liberté individuelle et leur droit d'appréciation personnelle dans les questions politiques. Les tentatives faites pour former un particatholique, ou pour grouper les catholiques en vue d'une action politique, n'ont abouti qu'à l'insuccès.

Il y a des catholiques conservateurs; il en est parmi les libéraux, les radicaux, même chez les socialistes. Cette diversité d'opinions politiques a été une source de forces pour l'Église, comme elle empêchait la création d'un parti hostile à l'Église.

On conçoit dès lors que les catholiques anglais envisagent avec horreur la prétention émise par le Pape de leur dicter leur conduite sur le terrain politique et de leur dénier le droit d'apprécier par eux-mêmes telle ou telle politique. Ces deux prétentions se trouvent énoncées avec clarté dans l'Encyclique et les catholiques anglais comprennent l'effet qu'elles doivent produire sur leurs compatriotes. Ils y voient je le répète, la répétition de la politique qui a détruit le catholicisme en Angleterre.

M. Dell conclut ainsi:

Si l'Encyclique a raison, nous devons abandonner la cause du catholicisme et le tenir pour une corruption du christianisme et l'ennemi du progrès humain, ce à quoi nous nous refusous, alors même que le Pape le proclame.

Car nous croyons le Catholicisme plus grand que la Papauté; nous sommes convaincus qu'il lui survivra au moins dans ses idées essentielles, comme les idées essentielles du judaïsme ont survécu aux pharisiens.

Convertis, nous embrassames le catholicisme avec la conviction que cette religiou, comparée aux autres, possédait plus de vérité et se rapprochait davantage de l'expression de la conscience religieuse de l'humanité. Nous ne fumes pas avertis alors qu'on nous demanderait de jongler avec la vérité, de nier les faits historiques, de répudier les résultats acquis des recherches scientifiques, de nous soumettre aux décisions irresponsables d'une autocratie ecclésiastique, dans les questions de philosophie, de science, d'histoire ou de politique.

Nous ne nous soumettrons jamais à pareilles exigences. Et si nous sommes forcés de choisir entre la soumission et l'excommunication, nous choisirons celle-ci.

En janvier 1908, paraissait à Londres, sous ce titre : Ce dont nous avons besoin. Lettre ouverte à Pie X par un groupe de prêtres, une traduction du Programme des modernistes, qu'a faite le Rév. Leslie Lilley, avec une Préface très suggestive.

Cependant, au commencement du Carême, on lisait dans toutes les églises catholiques du diocèse de l'archevêché de Westminster une lettre pastorale de l'archevêque sur le « modernisme ».

Cette lettre rappelle dans quel esprit de discipline et de gratitude fut accueillie par le clergé anglais la dernière Encyclique papale sur le « modernisme », et constate avec satisfaction que la propagation des doctrines « modernistes » condamnées par le Saint-Siège n'a fait que peu de ravages, presque aussitôt enrayés dans les consciences catholiques anglaises.

Dieu fasse que Mgr Bourne, l'archevêque de Westminster, ait raison! Mais voici ce qu'on lisait dans le Journal de Genève, organe protestant, sous la plume de son correspondant romain:

Un célèbre moderniste anglais me disait à moi-même, il n'y a pas longtemps : « Non, nous ne sortirons pas du catholicisme : nous ne ferons pas ce plaisir au Pape. Nous resterons dans l'Église, mais pour détruire la papauté. »

Vous avouerez que c'est là un étrange catholicisme, et devant une pareille attitude, on conçoit, je le répète, l'état d'irritation, d'exaspération des théologiens romains. C'est comme si, après le Concile du Vatican, les Vieux-catholiques qui refusaient d'accepter le dogme de l'infaillibilité avaient prétendu rester dans l'Église et continué à s'appeler catholiques romains. Or, il n'y a pas de doute que le système « moderniste » est beaucoup plus destructif du catholicisme que le Vieux-catholicisme. Le mot, attribué à l'abbé Loisy et que citait hier le Journal de Genève : « Si le Pape m'excommunie, j'achèterai une autre soutane », est singulièrement caractéristique de cet état d'esprit des « modernistes » qui prétendent rester catholiques malgré le Pape et contre le Pape, et tout en ayant répudié les doctrines fondamentales du catholicisme.

« Comment vous expliquez-vous cet état d'esprit? demandais-je l'autre jour à un éminent personnage. — Mais d'une façon bien simple, me fut-il répondu. La tactique des « modernistes » est très habile. Ces messieurs comprennent parfaitement que, le jour où ils seraient sortis de l'Église, ils ne seraient plus rien et ne représenteraient qu'une petite secte religieuse, sans aucune importance. Vous m'avouerez que le loisysme, le tyrrellisme ferait piètre figure dans le monde à côté du catholicisme ou même du protestantisme. Les « modernistes » restent dans le catholicisme, parce que c'est pour eux l'unique moyen d'être encore quelque chose. Le jour où ils en seraient séparés, on cesserait de s'occuper d'eux et de leur système. Ce n'est pas très loyal, mais c'est très intelligent et très habile de leur part. »

L'explication est un peu machiavélique. Répond-elle à la réalité ? Ce n'est pas à moi d'en décider.

Quoi qu'il en soit, le « modernisme » n'est pas plus un fantôme en Angleterre, qu'en Italie et en Allemagne.

Plus récemment encore, sin mai 1908, paraissait à Londres une très curieuse brochurette anglaise Pope pacificus, éditée par la Société pour promouvoir la science chrétienne (Society for promoting christian knowledge).

On pourrait la résumer ainsi : Vienne un Pape d'intelligence assez large pour comprendre que le christianisme est action et vie et non pas, ou à peine, spéculation et dogme, que toute discussion d'idées est stérile et périlleuse, ou, en tout cas, indifférente et vaine ; de cœur assez vaste pour embrasser d'un égal amour toutes les Eglises et sectes qui se réclament du Christ; de volonté assez rayonnante pour imposer à tous la tolérance de toutes les opinions, et la collaboration fraternelle de tous les ouvriers de la cause chrétienne; vienne ce l'ape « pacifique », et il n'y aura plus qu'un seul bercail : l'Eglise de

la charité; qu'un seul pasteur : le Christ, maître d'action sociale.

Notre écrivain anglican, disait la *Croix* du 5 juin 1908, rêve d'une union dans l'action et dans la charité. Il la croit possible sans l'unité dans la vérité. Nous estimons, nous, que c'est un rêve chimérique et dangereux : chimérique, parce que l'idée impère l'acte, la doctrine commande la vie, et que, sans unité de vues, toute coopération pratique est impossible; dangereux, parce que l'Église étant foi et amour, l'amputer du dogme, c'est la décapiter, et que, d'ailleurs, la charité chrétienne ne peut unir que ceux qui communient aux mêmes croyances.

L'Église est une par sa foi : una fides. L'Église est une, parce qu'elle adhère au même Christ : unus Christus. L'Église est une, parce que tous ses fidèles sont baptisés au nom de la même Trinité : unum baptisma. Or, le Christ d'Arius et celui d'Athanase, le Christ de Nestorius et celui de saint Cyrille, le Christ de Loisy et celui de Pie X, est-ce le même Christ? La Trinité des modalités et celle du symbole athanasien, la Trinité catholique et celle d'Hegel, est-ce la même Trinité? La foi des pélagiens et celle de saint Augustin, la foi de Luther et celle des Pères de Trente, est-ce la même foi? llors la foi commune, point d'unité chrétienne.

C'est saint Paul qui nous prescrit « d'observer ceux qui font des dissensions et des scandales dans la doctrine »... pour oublier ces divergences d'idées et travailler avec eux? Non pas; pour « nous éloigner d'eux » (Rom., xvi. 17).

A la fin d'octobre 1908, l'évêque de Soutwark, M^{gr} Amigo, a déclaré, suspens a divinis, pour cause de modernisme, M. W.-R. Hammersley, vicaire à Chatam et inspecteur diocésain assistant. A la suite de cette mesure, M. Hammers-

ley a fait imprimer sa correspondance avec Mgr Amigo, et termine ainsi cette publication: « L'évèque me dit nettement que, comme moderniste, ma place n'est pas dans l'Église catholique. N'ayant pas la liberté du choix, je ne puis que me soumettre à sa décision ét je lui en laisse l'entière responsabilité ».

Le Modernisme en France

Pourquoi faut-il citer des noms propres? — M. Loisy, ses livres : leurs premières condamnations par les évêques français et par Rome. — Continuation des écrits erronés de M. Loisy. — Condamnation de la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses.

Traits divers de modernisme. — D'où vient modernisme en France, d'après le P. Fontaine, le P. de Pascal, Mgr Delassus, M. l'abbé E. Barbier, le cardinal Mercier? - Démocrates chrétiens : M. Naudet, M. l'abbé Lemire, M. Bæglin, M. Morien; la Justice sociale, avec Alta, avec des Bibliographies élogieuses de livres condamnés plus tard, avec un vrai massacre de saints et d'étranges idées sur la prédication, la philosophie moderne, l'enseignement libre. - M. Joseph Serre et ses idées. - Injures de la Justice sociale contre dix de nos évêques. - La Vie catholique de M. Dabry. - La Quinzaine et M. Fonsegrive. — Le Bulletin de la Semaine. — Demain. - Les Annales de philosophie chrétienne. — Le Sillon et l'Eveil démocratique. — M. Paul Bureau et M. Marcel Rifaux. — La Démocratie chrétienne. - La Revue du Clergé français. - Le Journal des Débats. — Le Figaro, le Siècle, le Temps, la Revue des Deux-Mondes, - La librairie Nourry.

Venons-en à la France et essayons d'y faire voir les ravages opérés par le « modernisme ».

Il ne faut pas craindre de citer des noms

propres, puisque saint Paul, en écrivant à Timothée de « garder intact le dépôt de la foi », ne craignait pas de lui désigner Phigelle et Hermogène comme s'étant écartés de lui : Scis quod aversi sunt a me Phigellus et Hermogènes. Et le cardinal Pie, commentant ces paroles en 1864, devant ses prêtres, disait hautement : « Phigelle et Hermogène, malgré tous leurs raisonnements spécieux, s'étaient éloignés du droit chemin en se séparant de Paul. L'Apôtre, malgré sa charité, les signala à son disciple, parce que, dans les circonstances critiques, les faibles ne sont suffisamment prévenus contre les erreurs, qu'autant qu'ils sont prémunis contre les errants. »

M. Loisy, ses livres et leurs premières condamnations.

La véritable auteur et chef du mouvement « moderniste » au sein de la « Fille aînée de l'Eglise », c'est M. l'abbé Alfred Loisy¹, chassé de

^{1.} Alfred Loisy naquit le 28 février 1857, à Ambrières, dans la Marne. Il fit ses études classiques d'abord au collège municipal de Vitry, puis au collège ecclésiastique de Saint-Dizier. En octobre 1874, il entrait au grand séminaire de Châlons et y était ordonné sous-diacre le 30 juin 1878. De novembre 1878 à juin 1879, il suivait les cours théologiques de l'Institut catholique de Paris. Ordonné prètre le 27 juin 1879, il fut curé de Broussy-le-Grand de juillet 1879 à février 1880, et de Landricourt de février 1880 à juillet 1881. Il revint alors à l'Institut catholique de Paris, comme professeur d'hébreu, puis d'exégèse. En 1893, sa chaire lui fut retirée pour des hardiesses exégétiques que condamna l'Encyclique Providentissimus Deus. En octobre 1894, il devint aumònier du pensionnat des Dominicaines enseignantes à Neuilly-sur-Seine, jusqu'en octobre 1899, où sa santé le força à démissionner. Il se retira à Bellevue, près Paris (diocèse de Versailles). Un article sur la Religion d'Israël, Revue du Clergé français, fut interdit par le cardinal Richard, octobre 1900. A partir de 1900,

l'Institut catholique de Paris en 1893, entré comme professeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, section des sciences religieuses, où il faisait un cours libre, mais payé 1000 francs par l'État, et auteur de ces livres, la Religion d'Israël, les Elndes Evangéliques, l'Evangile et l'Eglise, Autour d'un petit livre, le Quatrième Evangile.

Une ordonnance du cardinal Richard, 17 janvier 1903, condamna l'Évangile et l'Église comme étant « de nature à troubler gravement la foi des fidèles sur les dogmes fondamentaux de l'enseignement catholique, notamment sur l'autorité

il fit un cours d'exégèse biblique à l'École pratique des Hautes-Études, section des sciences religieuses. Condamné pour ses ouvrages par la Sacrée Congrégation du Saint-Office, le 16 décembre 1903, il continua son cours jusqu'à la fin de mars 1904, y renonça « pour la pacification des esprits », et en juillet de la même année, il se retira dans une propriété de M. Thureau-Daugiu, à Garnay, près Dreux. Dès la fin de 1906, il ne disait plus la messe et au commencement de 1907, il s'installait à Cessonds, près Montier-en-Der (llaute-Marne), où il se trouve actuellement.

Voici les ouvrages de M. Loisy:

Histoire du canon de l'Ancien Testament. Un vol. in-8, 1890. Histoire du canon du Nouveau Testament. Un vol. in-8, 1891.

Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament.

2 vol., 1892-93.

Le livre de Job, traduit de l'hébreu avec une introduction, 1892. Les Mythes Babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse Un vol. in-8, 1901.

La religion d'Israël, in-8, 1901.

Etudes bibliques, in-8, 1903 (3° édition).

Etudes évangéliques, in-8, 1902.

L'Évangile et l'Église, in-12, 1902, 4° édit. 1908.

Autour d'un petit livre, in-12, 1903. Le quatrième Évangile, in-8, 1903.

Morceaux d'exégèse, in-8, 1906.

Les Évangiles synoptiques, 2 vol. in-8, 1907-1908. Simples réflexions sur le décret Lamentabili et sur l'Encyclique Pascendi dominici gregis, in-12, 1908.

Quelques Lettres sur des questions actuelles, in-12, 1908.

1. Jusqu'en décembre 1903 M. Loisy était attaché à la préparation du Corpus inscriptionum semiticarum et touchait 1200 fr. de l'Académie des Inscriptions.

des Écritures et de la tradition, sur la divinité de Jésus-Christ, sur sa science infaillible, sur la rédemption opérée par sa mort, sur sa sésurrection, sur l'Echaristie, sur l'institution divine du souverain pontificat et de l'épiscopat ». Semblable condamnation fut portée par le cardinal Perraud, par l'archevêque de Cambrai, par NN. SS. les évêques d'Angers, de Bayeux, de Belley, de Nancy et de Perpignan.

Les cinq ouvrages de M. Loisy, ci-dessus énumérés, furent condamnés par la Congrégation du Saint-Office et dénoncés au cardinal Richard, le 19 décembre 1903, par une Lettre du cardinal Merry del Val, qui précisait « les erreurs très graves » de ces divers ouvrages sur :

- « La révélation primitve;
- « L'authenticité des faits et des enseignements évangéliques ;
 - « La divinité et la science du Christ;
 - « L'authenticité de sa Résurrection ;
 - « La divine institution de l'Eglise;
 - « Les sacrements et surtout l'Eucharistie. »

Voici ces « erreurs très graves » dans l'ordre même indiqué par le Saint-Office :

« La révélation, dit Loisy dans Autour d'un petit livre, p. 196, a commencé par la perception, si rudimentaire qu'on la supose, du rapport qui doit exister entre l'homme conscient de lui-même et Dieu présent derrière le monde phénoménal. Le développement de la religion révélée s'est effectué par la perception de nouveaux rapports. »

Il dit ailleurs que la révélation consiste « en des idées qui ont pris naissance dans l'huma-

nité »; elle est le fruit naturel et logique « du sentiment religieux et moral, de la volonté réelle du bien. »

Il parlera dans les Simples réflexions sur le décret « Lamentabili » et l'Encyclique « Pascendi », p. 275, de « l'idée mythologique de la révélation extérieure », et dans Quelques lettres sur des questions actuelles, p. 162, il dira : « L'idée commune de la révélation (Dieu parlant aux hommes, dans l'Écriture) est un pur enfantillage. »

Quant à « l'authenticité des faits et des enseignements évangéliques », M. Loisy s'en débarrasse aisément.

Le quatrième Évangile « n'est pas une histoire, c'est un roman » (Éludes évangéliques); c'est « une contemplation mystique, une interprétation théologique et mystique de l'Évangile » (Aulour d'un petit livre, p. 86).

Le quatrième Évangile, 1903, n'a pour objet que de développer cette thèse. A la suite de Holtzmann, mais en disciple qui veut renchérir sur le maître, M. Loisy s'efforce d'allégoriser tous les récits de l'évangéliste. La mère de Jésus qui demande le changement de l'eau en vin, c'est l'Ancien Testament ou la Synagogne : l'eau est le symbole de l'Ancienne Alliance; le vin « représente le sang du Christ, le vrai breuvage ». La guérison de l'aveugle-né, c'est le symbole du Christ-lumière; la résurrection de Lazare, c'est le symbole du Christ-vie.

Quant aux synoptiques, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, « ce sont avant tout des livres d'édification » (Autour d'un petit livre, p. 44). « Il

ne reste dans les Évangiles qu'un écho, nécessairement affaibli et un peu mêlé de la parole de Jésus ». Œuvre de troisième et de quatrième main, ils représentent « l'enseignement du Sauveur adapté au besoin des Églises naissantes, un travail d'idéalisation progressive, d'interprétation symbolique et dogmatique qui s'est opérée sur les faits mêmes. » D'ailleurs, ni saint Mathieu, ni saint Luc, ni saint Marc, ni saint Jean ne sont les auteurs des Évangiles qu'on leur attribue et qui furent composés à la fin du 1er siècle.

Pour « la divinité et la science du Christ », Loisy en faisait un objet de foi, non de science et d'histoire.

« Jésus, écrivait-il, se dit Fils unique de Dieu dans la mesure où il s'avoue Messie », c'est-à-dire messager ou prophète du royaume (L'Évangile et l'Église, pp. 56, 57), « unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux » (Ibid., p. 57).

« La divinité du Christ est un dogme qui a grandi dans la conscience chrétienne, mais qui n'avait pas été expressément formulé dans l'Évangile » (Autour d'un petit livre, p. 117).

« La divinité de Jésus n'est pas un fait de l'histoire évangélique dont on puisse vérifier critiquement la réalité... C'est une croyance qui appartiendrait à l'enseignement de Jésus, si le quatrième Évangile n'était pas... un livre de théologie mystique, où l'on entend la voix de la conscience chrétienne, non le Christ de l'histoire ' » (Ibid., p. 130).

Le Christ n'a pas eu « conscience d'être Dieu ? ».

2. La formation du dogme du Christ-Dieu est le résultat d'une

^{1.} Il y a bien tel « passage de Matthieu et de Luc » qui prouve que le Christ était Dieu : mais « il a chance d'être un fruit de la spéculation théologique, l'œuvre d'un prophète chrétien, comme le quatrième Évangile. » Autour d'un petit livre, p. 130.

La critique « ne pourrait attribuer (au Christ) une science sans bornes que dans une hypothèse historiquement inconcevable et déconcertante pour le sens moral, en admettant que le Christ, comme homme, avait la science de Dieu (Autour, p. 139). C'est « une construction mécanique et artificielle » que la théorie des théologiens « disant que la personne du Christ aurait toujours connu, par sa science divine, ce que sa science humaine aurait pu ne pas contenir, en sorte que Jésus... ne pouvait rien ignorer. » (P. 140).

Si l'attente du royaume prochain est une erreur, « cette erreur est dans l'Évangile. Jésus l'a professée ».

« La résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique comme a été la vie terrestre du Christ, mais un fait d'ordre surnaturel, supra-historique, et... elle n'est pas démontrable ni démontrée par le seul témoignage de l'histoire, indépendamment du témoignage de la foi même» (P. 113).

« La foi à la résurrection dès l'abord fut la foi à la vie immortelle du Crucisié bien plus qu'au fait initial qui est suggéré à notre esprit par le mot de résurrection. » (P. 120).

« L'institution divine de l'Église se fonde sur la divinité du Christ, laquelle n'est pas un fait d'histoire, mais une donnée de foi, dont l'Église est témoin et qui apparaît avec l'Église elle-même, on peut dire dans la naissance et la perpétuité de l'Église. » (Autour d'un petil livre, p. 162).

« L'institution de l'Église est un objet de foi, non un fait

évolution graduée, dont les stades ou les étapes seraient marquées par saint Paul, saint Jean, saint Justin, saint Irénée, les premiers Conciles. historiquement démontrable » 1. (Autour d'un petit livre, p. 162).

« Jésus n'avait pas réglé d'avance la constitution de l'Église comme celle d'un gouvernement établi sur la terre et destiné à s'y perpétuer pendant une longue série de siècles. » Son regard « n'embrassait pas directement l'idée d'une religion nouvelle, d'une Église à fonder, mais toujours l'idée du royaume des cieux à réaliser... Jésus annonçait le royaume, et c'est l'Église qui est venue. » (L'Évangile et l'Église, pp. 111, 182).

Si l'Église « a pris des airs d'impératrice », si « elle a voulu donner des formes juridiques, on pourrait dire constitutionnelles, à sa prééminence et à son action », c'est « par l'effet d'un mouvement général qui, depuis les origines, poussait l'Église à s'organiser en gouvernement. » (L'Évangile et l'Église, p. 104).

« Il en est des sacrements ainsi que de l'Église et du dogme, qui procèdent de Jésus et de l'Évangile comme des réalités vivantes, et non comme des institutions expressément définies. » (L'Évangile et l'Église, p. 134).

« Le rite baptismal nous apparaît comme une contume née dans la communauté apostolique d'après certains antécédents. Ni Paul, ni l'auteur des Acles ne rattachent cette coutume à une volonté positive du Christ. »

La confirmation fut une sorte de complément du rite baptismal.— Avec le temps les pécheurs

^{1.} aOn cherche les traces de l'institution de l'Église dans l'Évangile, et on n'en trouve que d'assez précaires, toutes contestées d'ailleurs par la critique comme accusant l'influence de la tradition chrétienne sur la tradition purement évangélique. » (Autour d'un petit livre, p. 161).

se multiplièrent : une institution de pardon s'établit peu à peu, qui devint le sacrement de pénitence (L'Év., pp. 166, 97).

L'Eucharistie fut d'abord « un mémorial de la passion » (p. 199), puis, « le grand mystère sans lequel on n'aurait pas trouvé que le christianisme fût une religion parfaite », ensin « un sacrifice » (pp. 182, 200).

« Jésus paraît avoir enjoint ou permis... de faire aux malades des onctions d'huile accompagnées de prières, pour les soulager et même les guérir;... cet usage n'a probablement jamais cessé. »

Le « christianisme étant devenu un culte, avait besoin de ministres »; « ceux qui présidaient aux agapes fraternelles ont acquis le sacerdoce. »

Ce n'est que plus tard, sous l'influence de l'Épitre aux Éphésiens, vers 52, que le mariage fut élevé à la dignité de sacrement (pp. 201, 202).

Quant aux dogmes, ou « aux conceptions que l'Église présente comme des dogmes révélés, ce ne sont pas des vérités tombées du ciel et gardées par la tradition religieuse dans la forme précise où ils ont paru d'abord. L'historien y voit l'interprétation de faits religieux acquise par un laborieux essont de la pensée théologique. Que les dogmes soient divins par l'origine et la substance, ils sont humains de structure et de composition. » (L'Évangile et l'Église, p. 158-159).

« Les vérités qui constituent en style théologique la

substance de la révélation se sont formées par la conjonction d'idées on d'images qui préexistaient à ces vérités dans l'esprit de ceux qui les ont d'abord conçues ». (Autour d'un petit livre, p. 196). « Les formules traditionnelles sont soumises à un travail perpétuel d'interprétation où la lettre qui tue est efficacement contrôlée par l'esprit qui vivifie. » (L'Évangile et l'Église, p. 158, 159).

« La formule ecclésiastique n'est pas Fraie absolument, puisqu'elle ne définit pas la pleine réalité de l'objet qu'elle représente ». (Autour d'un petit livre, p. 216).

« L'Église n'exige pas la foi à ses formules comme à l'expression adéquate de la vérité absolue, mais elle les présente comme l'expression la moins imparfaite qui soit moralement possible. » (L'Évanyile et l'Éylise, p. 174).

« L'évolution incessante de la doctrine se fait par le travail des individus, selon que leur activité réagit sur l'activité générale, et ce sont les individus qui, pensant avec l'Église, pensent aussi pour elle. » (P. 174-175).

Faut-il voir dans M. Loisy « le savant » dont on parle avec admiration? Il donne comme « science », sur l'inauthenticité des Évangiles, de la dernière Cène, de la Résurrection, les hypothèses les plus hardies et les moins démontrées de quelques critiques allemands, réfutés par M. Harnack lui-même. Sa critique, au lieu d'être « impartiale » et « objective », procède comme celle de Strauss, en 1835, d'un système préconçu de mythisme et de symbolisme, de préoccupations toutes subjectives, dont l'intransigeance n'a d'égal que l'apriorisme pour écarter absolument tout ce qui va contre le système du rationalisme le plus pur.

M. Loisy était-il du moins « un styliste, un

écrivain de mérite ... auteur d'une large et puissante synthèse qu'il a su revêtir d'une forme littéraire remarquable », comme l'assure l'excellent M. Lepin, dans les Théories de M. Loisy. Exposé et critique, pp. 234-235? Il nous est impossible de souscrire à cette appréciation par trop bienveillante. M. Loisy est à cent lieues d'un « écrivain », d'un « styliste » comme Renan. Sa langue est aussi obscure qu'un brouillard allemand qui aurait traversé la Forêt-Noire, et ses phrases lourdes, enchevêtrées, longues parfois de deux pages, manquent autant d'élégance, d'imagination et de vie, que de netteté, de clarté, de précision, avec des : « Il se peut... Il se pourrait... Il semble... Il a dû... Il dut y avoir... Peut-être... Sans doute... »

Si encore les idées avaient été nouvelles, on aurait pu attribuer à M. Loisy un mérite d'invention. Mais, comme l'a très bien dit le P. Jubaru dans la Civillà callolica et dans la petite brochure M. Loisy et la critique des Évangiles (Lethielleux, 1908): « M. Loisy, qui, à défaut de conceptions originales, aimait à s'approprier les nouveautés allemandes, fut séduit par la thèse de Julicher et de J. Weiss (sur le royaume purement eschatologique prêché par le Christ). En 1902, il la reproduisit dans ses Études évangéliques sous une forme plus absolue. » M. Harnack ayant, dans l'Essence du christianisme, donné un éclat nouveau à la théorie de Ritschl sur le royaume purement intérieur créé par le Christ, Loisy le réfuta par les erreurs de Julicher, auxquelles il ajoutait toutes celles du kantisme subjectiviste et du protestantisme libéral

allemand, de Rohrbach, d'A. Meyer, de Wrede, de J. Weiss¹ ».

Agnosticisme scientifique du philosophe « moderniste », immanentisme du « croyant », symbolisme et criticisme de « l'exégète », évolutionnisme du « théologien, de l'apologiste et du réformateur », tout le fond du « modernisme » intégral est contenu plus ou moins explicitement dans les livres de M. Loisy, et la plupart des 65 propositions du Décret Lamentabili en sont extraites souvent mot pour mot.

Condamné par Rome, M. Loisy ne s'était nullement soumis, malgré quatre Lettres écrites au Pape et que le Pape avait jugées insuffisantes au point de vue doctrinal. Les disciples de M. Loisy lui faisaient quand même une réputation imméritée de science et de piété * transcendantes, et, depuis plus de quatre ans, il continuait à publier, comme si rien n'était, dans la Revue d'Histoire et de Liltéralure religieuses et dans la Revue critique, des articles bibliographiques et d'autres, aussi dangereux et même plus osés que ses précédents ouvrages.

Dans la Rerue critique de janvier 1907, M. Loisy faisait l'éloge du Mannel d'histoire ancienne

^{1.} Il est évident que Jésus a prêché le Royaume sous diverses formes qui ne sont nullement incompatibles : Royaume intérieur dans les âmes, Royaume eschatologique pour les élus glorifiés dans le ciel ; mais aussi anparavant Royaume extérieur, temporel et visible dans l'Église organisée en société vivante et grandissante.

^{2.} Voici, à ce sujel, un mot authentique de Pie X à un homme éminent. M. l'abbé Lebas, supérieur général de Saint-Sulpice : « On dit que l'abbé Loisy est pieux : s'il est pieux, il doit être humble; s'il est humble, qu'il se soumette. Si pius est, debet esse et humilis ; si humilis est, submittat se ».

du christianisme, œuvre toute rationaliste du protestant M. Guignebert, sévèrement apprécié par tous les critiques sérieux.

Le 13 mai 1907, dans la même Revue critique, il trouvait « des considérations très remarquables » dans la 1^{re} partie du livre du malheureux prêtre apostat, Ilébert, le Divin. Expériences et Hypothèses. Le problème des origines et des transformations du sentiment lui semblait aussi très bien posé dans la seconde partie.

M. Loisy approuvait les « prévisions faciles et nullement invraisemblables » de M. Labanca, un transfage du catholicisme, disant que « la papauté religieuse pourrait se soutenir, si la papauté politique, en s'obstinant à ne pas mourir, ne l'entraîne dans sa ruine ».

A propos du Sang de Jésus de M. Fiebig, M. Loisy affirmait que « l'expiation du Christ n'a tenu aucune place dans la pensée de Jésus », et il approuvait toutes les conclusions d'un rationaliste qui dit que la mort de Jésus n'a été qu'un sacrifice au sens moral du mot : « Conclusions sensées, bien qu'elles ressemblent fort à l'hérésie du vieux Pélage. »

Il écrivait aussi à l'*Univers*, juillet 1907, à propos de la Résurrection de Jésus :

J'ai dit que les conditions de l'inhumation ne permettaient pas de rechercher le cadavre, pour le cas où l'on en aurait eu l'idée. Il est probable que l'aristocratie sadducéenne ne prit pas d'abord au sérieux le témoignage des apôtres (concernant la Résurrection); mais il ne pouvait ètre question de s'assurer si le sépulcre de Jésus était vide ou non, parce qu'il n'y a pas eu de sépullure. L'ensevelissement par Joseph d'Arimathie et la découverte du tombeau vide, le surlendemain de la Passion, n'offrant aucune garantie d'authenticité, l'on est en droit de conjecturer que, le soir de la Passion, le corps de Jésus fut détaché de la croix par les soldats et jeté dans quelque fosse commune, où l'on ne pourrait avoir l'idée de l'aller chercher et reconnaître au bout d'un certain temps.

Avant de publier ses Evangiles synoptiques, 31 janvier 1908, ce malheureux prêtre écrivait à un ami, m'assure-t-on : « Je suis en marge de l'Eglise. »

Il y a longtemps qu'il en était là, puisqu'il avone lui-même. Quelques Lettres, p. 200, que, bien avant 1894, il avait arrêté toutes ces convictions les plus négatives sur « l'origine et le caractère des Écritures, sur l'impossibilité du concept traditionnel de l'inspiration, sur les insuffisances de la tradition évangélique, etc. »: ce qui ne l'empêchait point de faire école parmi « les jeunes », savourant et appréciant « ses petits livres rouges ».

Aussi, le 28 mai 1907, une Ordonnance du cardinal Richard, archevèque de Paris, défendait-elle à tous les ecclésiastiques soumis à sa juridiction de collaborer, de quelque façon que ce fût, à la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses, « parce que cette collaboration scrait de nature à scandaliser les fidèles et à donner une autorité périlleuse » à une Revue qui « a, dans ces derniers mois, publié, outre certaines Chroniques bibliques, irrespectueuses, téméraires et dangereuses (elles étaient de M. Loisy), plusieurs articles notoirement contraires au dogme catholique, à savoir trois articles signés Dupin, sur « la

Trinité », un article signé Herzog, sur « la conception virginale du Christ » 4.

Accusé d'être l'auteur de cet article, M. Loisy en a répudié la paternité, mais non les idées, pour la défense desquelles « il se serait pris d'une autre manière » ². (Quelques Lettres : A S. Em. le cardinal Richard, p. 103.)

Traits divers du modernisme

Voici maintenant quelques faits, isolés, mais authentiques, sur la diffusion du « modernisme » chez nous, par ou sans Loisy.

Le P. de Pascal raconte, dans la Revue catholique et royaliste de décembre 1907, « qu'un prêtre distingué, voyant un homme très digne de pitié se débattre douloureusement sur les ruines de sa foi, lui fit lire l'Encyclique Pascendi: « N'y voyez-vous pas toute la synthèse de vos idées? » lui dit-il. — Le « modernisme » décrit dans ces

1. Voir plus loin l'Affaire Turmel-Dupin-Herzog.

^{2.} M. Loisy écrivait, le 2 juin 1907, au cardinal Richard : « On ne me calomnie pas sans doute autant qu'on le pense, en m'attribuant ces articles qui sont œuvres d'érudition sincère; mais on commet une erreur que je soupçonne volontaire chez quelques-uns. Ces articles ne sont pas de moi, et, si j'avais en à traiter les mêmes sujets, je m'y serais pris d'une autre manière. » (Quelques Lettres sur des questions actuelles, 1908.) Il disait encore, le 17 juin 1907: « Au point de vue de l'histoire, l'ensemble des croyances relatives à la virginité de Marie est une création de la foi. Cette foi, autorisée par l'Église, les transforme-t-elle en réalités ?... Les conciles n'ont pas vérifié critiquement les origines des croyances qu'ils ont définies, mais sculement si ces croyances étaient en possession de la foi. »

pages, c'est moi-même », répondit le laïque dans sa sincérité.

Un autre catholique, très convaincu et très pratiquant il y a peu d'années, se mit tout à coup à lire les livres d'exégèse moderne de Loisy et d'autres auteurs plus protestants que catholiques ou même chrétiens. Et maintenant, il ne pratique plus, il ne croit plus ; il disait naguère à un de mes collègues : « Le « moderniste » que décrit le Pape, je le connais : c'est moi! »

Les « modernistes » sont « légion » parmi les « intellectuels », les « universitaires » surtout, qui se piquent d'une « foi scientifique ». Plût à Dieu que le clergé français fût demeuré à l'abri de la contagion! Mais il y a de tristes preuves du contraire.

Dans un diocèse du centre de la France, en juin 1907, un jeune prêtre intelligent causait avec plusieurs laïques des questions de foi discutées actuellement. « Vous croyez à la Résurrection du Christ? dit-il tout à coup à l'un de ses interlocuteurs.

- Très certainement, Monsieur l'abbé.
- Vous êtes heureux!...
- Mais les preuves abondent dans l'Evangile, les Actes des Apôtres, les Epitres.
- Donnez-moi ces preuves : je vous en serai reconnaissant. »

A quelque temps de là, un des laïques, témoin de cette scène, disait à un prêtre que je connais bien, en levant les bras au ciel : « Comment voulez-vous que nous gardions la foi, nous laïques, quand des prêtres parlent ainsi? »

En mars 1907, le curé d'une forte paroisse de

campagne disait à son vicaire : « Dimanche prochain, veuillez parler de la sête de saint Joseph.

— Saint Joseph? Connais pas ça, moi! Encore une de vos dévotionnettes! Je n'en parlerai pas. »

En revanche, le 14 juillet suivant, il parlait à ses paroissiens stupéfaits de « la fête de la République ».

Le P. Coubé, dans son excellente revue eucharistique, O Salutaris Hostia, ayant consacré au « modernisme » un article vigoureux, qui faisait justice des erreurs des « modernistes » et des démocrates plus ou moins chrétiens, un vicaire du Cantal lui écrivit pour le menacer de la colère de sa tante et d'autres dames abonnées à la revue, si elle continuait de dire du mal des « modernistes », du Sillon et des abbés démocrates. Bien entendu, le P. Coubé riposta, comme il sait le faire, à cette impertinence inconcevable; il montra que c'était son droit et son devoir de désendre l'Eucharistie attaquée par les « modernistes» (juillet 1907). Cette douche éteignit le petit volcan auvergnat, dont l'éruption et la lave étaient de qualité très inférieure.

« Quel donnage que Pie X ne soit pas un « intellectuel »! s'écriait un jeune directeur de Grand Séminaire.

« L'Encyclique *Pascendi*, disait, il y a peu de temps, un ecclésiatique, est plutôt d'un sectaire. »

« Le Pape est absurde avec son Encyclique et ses exigences », déclarait naguère un jeune prêtre devant des laïques. — Oh! moi, assirmait un autre, je prie pour les damnés : l'enfer n'est pas éternel. »

Est-ce uniquement la faute de ces pauvres égarés? Non : l'enseignement qu'ils ont reçu dans quelques Grands Séminaires explique ces incartades, sans les justifier.

« Hâtons-nous de lire tel livre avant qu'il soit condamné », laissait-on dire couramment dans plusieurs Séminaires, de 1902 à 1907, qu'il s'agît de Loisy, de Houtin, ou de Paul Bureau.

Dans tel Grand Séminaire que je pourrais nommer, un directeur qui, par son talent, avait de l'autorité, faisait mettre dans la bibliothèque de presque tous ses élèves les Essais de Philosophie religieuse du P. Laberthonnière, qui, quelques mois après, étaient condamnés par l'Index. Il conseillait aux séminaristes de faire leur méditation dans la Religion intérieure de l'ex-P. Tyrrell.

Dans un autre Grand Séminaire, tel professeur enseignait le Kantisme, le subjectivisme, si bien qu'aux vacances un séminariste venait trouver un de ses directeurs pour lui dire : « Puisque la certitude n'a aucun fondement objectif, il ne vaut pas la peine de se faire une vie de sacrifices inutiles : je quitte ma soutane. »

« L'abbé Loisy est condamné, disait à ses étudiants un directeur de Séminaire, à la fin de 1903; mais toutes les questions qu'il a posées demeurent pendantes! »

Dans un régiment qu'il me serait facile de désigner par son numéro, deux séminaristessoldats tenaient en pleine chambrée des propos étranges contre la Patrie, contre l'authenticité du Pentateuque, contre l'institution divine de la Confession. Un de leurs camarades, ancien élève des Jésuites, indigné de ces propos, leur répondait vigoureusement et alléguait, pour l'institution divine de la Confession, tel canon du Concile de Trente que lui fournissait un de ses oncles, prêtre et professeur. Les séminaristes-soldats en référaient, le dimanche, à l'aumônier militaire, de chez lequel ils revenaient plus truculents et plus scandaleux que jamais. Le grand coupable, ce n'était pas eux.

Les Petits Séminaires et les Collèges libres avaient parfois de ces professeurs soi-disant « intellectuels » qui se faisaient gloire d'être modernes, sinon « modernistes », dans leurs idées et leur esprit. « Je viens de passer une heure délicieuse, disait l'un d'eux : j'ai lu Loisy! » D'aucuns l'apprenaient et le savaient par cœur.

Un directeur très distingué de Collège libre et ecclésiastique pouvait dire naguère à ses collègues, sans crainte de démenti : « Sur 65 propositions condamnées par le Décret Lamentabili, il y en a bien 45 qui ont été soutenues à notre table! »

« N'oublions pas, dit M. Gaudeau dans la Foi catholique du 15 avril 1908, qu'il y a un an à peine les idées et les doctrines de M. Loisy jouis-saient encore d'une très grande vogue; qu'un nombre malheureusement considérable de jeunes abbés et de jeunes prêtres en étaient entichés; qu'un nombre plus considérable encore en étaient troublés; que dans plusieurs Grands Séminaires l'enseignement de l'Ecriture sainte, de l'histoire et du dogme était fort éloigné de la sûreté et de

la netteté de doctrine indispensables. Ce dernier point était et reste le plus grave : c'est tout une mentalité à guérir : pour cela il ne faut pas faire l'oubli et le sileuce; il faut parler sans cesse. »

Mgr Baudrillart, l'éminent Recteur de l'Institut catholique de Paris, inaugurant, le 20 décembre 1907. l'Action sociale de la femme, pouvait dire:

Sous la plume de tel des nôtres on a pu lire des déclarations accompagnées d'invectives contre la théologie, qu'on invite à « laisser tranquilles les critiques et à ne pas envoyer à leurs trousses ses gendarmes et ses mouchards ».

En termes irrespectueux, un professeur de grand séminaire, dans les Annales de philosophie chrétienne, après avoir montré les entraves que la critique oppose à la théologie classique par toutes les difficultés qu'elle dresse sous ses pas, écrivait également : « Les représentants de la théologie, par scrupule ou plutôt par esprit de corps et par jalousie pour leurs prétendues prérogatives, ne sont guère disposés à faire les concessions nécessaires : calmes et majestueux, ils s'immobilisent dans leurs positions, comme ces vieilles statues des temples égyptiens, et se figurent que le monde est immobile, parce qu'eux, ils ne bougent pas. Un jour cependant viendra où la désillusion sera cruelle, et d'autant plus cruelle qu'ils seront obligés de se jeter aux pieds du spectre qu'ils avaient jusque-là maudit et anathématisé ».

J'ai entendu moi-même un prêtre, qui, il est vrai, s'est rangé parmi les ennemis de l'Église, me déclarer que le rôle véritable des professeurs de l'Institut catholique était de développer cel esprit de donte chez les jeunes ecclésiastiques, afin de les amener peu à peu aux concessions nécessaires.

D'autre part, M. Rambaud, l'excellent catholique et le savant professeur qui dirige le Nouvelliste de Lyon, écrivait dans ce journal à propos du modernisme chez certains démocrates :

On croyait rendre un suffisant hommage à l'Évangile, quand on avait admiré sa morale en faisant le silence sur ses miracles et ses dogmes; on jugeait que l'amour du peuple et le souci des œuvres sociales et des réformes démocratiques pouvaient suppléer les vertus surnaturelles. Celles-ci, donc, on les laissait volontiers dans l'ombre et on les aurait accusées tout aussi volontiers d'encourager le pharisaïsme ou de s'en faire les complices trop complaisantes. Bref, les notions de surnaturel, de grâce et de pénitence s'oblitéraient peu à peu.

Dans l'ordre des faits, la philanthropie ou la « solidarité » bannissait la charité. Etait-ce du respect humain? En tout cas, on avait peur de ce mot « charité », dont la double signification fait si bien rentrer l'amour des pauvres dans l'amour de Dieu lui-même. On regardait saint Paul comme un mystique arriéré pour avoir dit que donner tous ses biens aux pauvres ne sert de rien, si l'on n'a pas la charité. Il est vrai que, malgré tout cela, l'on ne donnait pas davantage ses biens : car de plus en plus l'on comptait sur les lois et sur la contrainte pour faire donner ceux des autres et mieux encore pour les leur prendre. Justice sociale, vertus sociales, conscience sociale, quels beaux mots et quelles belles inventions pour n'avoir plus ni vertus surnaturelles ni conscience propre!

Avec cela, l'on avait faussé notre vieille langue religieuse. « Communier et communion », dans la littérature moderne, étaient des mots qui servaient aux sentiments les plus humains et parfois les moins honnètes; « adorer » se disait de tout, excepté de Dieu; on avait fait des livres pour démontrer que le socialisme est une « religion », parce qu'il transporte d'enthousiasme les esprits qui s'en éprennent; la « foi » n'était pas une croyance surnaturelle ni un don de Dieu; car il y avait une « foi » sociale » tout comme une « foi religieuse ».

Que ce soient là des exceptions, je l'accorde, et Dieu me garde de généraliser ces cas malheureux! Mais ensin, il y a des causes à cet égarement des esprits, et il ne faut pas craindre de mettre le doigt sur la plaie pour la mieux guérir. « On n'a rien fait contre les opinions, disait Joseph de Maistre, tant qu'on n'a attaqué les personnes qui les défendent. »

D'où vient le Modernisme en France?

Le savant P. Fontaine dans le dernier chapitre de son livre excellent, La Théologie du Nouveau Testament et l'Evolution des dogmes, expose très bien « notre situation doctrinale et ecclésiatique » ; il donne comme cause des défaillances de doctrine, douloureusement constatées : 1º la Tribune libre ouverte aux prêtres catholiques par des organes protestants, France et Evangile, où l'abbé V. Vignon a publié sa « Crise d'âme »; le Chrétien français et Foi el Vie, ou M. l'abbé Ilemmer, vicaire au Gros-Caillou, a souvent écrit; 2º la Société d'Etudes religieuses avec ses deux sections, la section de philosophie religieuse, composée surtout d'agrégés universitaires et qui « ne doit pas . craindre les initiatives les plus hardies dans l'ordre théorique... sur les questions doctrinales et la section de l'union des Eylises, dont le but est le « rapprochement de tous les chrétiens » sur quel terrain? on ne le dit point, et dont le résultat pratique, écrit le P. Fontaine, est « qu'il y a eu plus de prêtres à tourner au protestantisme, depuis quinze ans, qu'il n'y a eu, je ne dis pas de ministres protestants — leur

nombre est sans proportion avec le nôtre — qu'il n'y a eu peut-être de protestants français à se convertir au catholicisme »; 3° le Trait d'union, qui s'adresse surtout aux jeunes gens, qu'il es-saie de rapprocher dans la diversité des opinions et des œuvres », Cercles d'études catholiques et Unions chrétiennes protestantes, que M. Wilbois et M. Bonnet-Maury travaillent à liguer pour la « lutte contre l'alcoolisme, contre l'immoralité », comme aussi « pour les études bibliques », « la mystique contemporaine »: tout autant de choses très dangereuses pour de jeunes esprits sans désense contre le virus du protestantisme; 4º le Tiers parti, ou « les outranciers de la conciliation », qui consentent à toutes les concessions compatibles avec l'orthodoxie, limitée aux vérités de la foi ou en connexion indissoluble avec la foi ; qui s'attachent à dégager « l'âme de vérité » contenue dans les travaux des novateurs et qui dissimulent les points de doctrine heurtant trop directement les théories des adversaires : tel M. Laberthonnière dans son article: Illusions de ceux qui ne croient pas; tel « un professeur de Grand Séminaire » qui a publié, dans les Annales de philosophie chrétienne, « une longue série d'articles odieux » sur « l'idéalisation des série d'articles odieux » sur « l'idealisation des synoptiques », et reproduit les théories psychologico-historiques de l'ex-abbé Hébert dans l'E-volution de la foi catholique; 5° les novateurs Loisy, Blondel et sa « philosophie de l'immanence » dans l'Action, Histoire et dogme, Lettre sur l'Apologétique; Edouard Le Roy et son agnosticisme anti-dogmatique, qui fait des dogmes « des non-sens », « inintelligibles », « impensables », ayant quand même une « valeur morale et pratique » : M. Girerd, professeur à l'institut Canet à Barcelone; M. Koch, l'auteur de la nouvelle théorie sur l'Eucharistie et la « présence morale »; l'ex-abbé Houtin, dans la Question biblique au ALV siècle et la Question biblique au ALV siècle et la Question biblique au ALV siècle; 6° enfin, les Laïes catholiques et anticléricaux de Demain, MM. Pierre Jay et Cholat, que M. Paul Sabatier a couverts de fleurs si suspectes.

Démocrates chrétiens

Il semble toutefois que ces revues ou livres, récents et peu répandus, n'ont pas été les principaux véhicules du « modernisme » en France : il faut les chercher dans des organes ou des journaux de démocrates chrétiens, comme l'ont si bien montré Mgr Delassus, dans l'Encyclique Pascendi et la Démocratie, et M. l'abbé Emmanuel Barbier, dans les Démocrates chrétiens et le Modernisme.

Le P. de Pascal faisait dans une revue cette constatation:

En fait, à peu près tous les modernistes sont démocrates, et à peu près tous les démocrates sont modernistes. A cela rien d'étonnant : tout se tient. Quand on a une fois brisé le lien de la tradition dans l'ordre politique et dans l'ordre social, l'on est comme forcé de le rompre dans l'ordre religieux.

1. L'Osservatore romano, mars 1908, recommandait en termes flatteurs cet ouvrage de M. l'abbé Emm. Barbier :

[«] Ce très important travail de l'abbé Barbier est une détense victorieuse des vérités de notre sainte Église contre les erreurs du modernisme. Qui voudra mieux connaître ces erreurs n'a qu'à lire ce recommandable ouvrage. »

Quand on a commencé à déclarer que tous les hommes sont égaux et se valent, comment s'incliner devant l'autorité de ceux qui nous ont précédés et qui ne comprenaient pas cette vérité élémentaire que « la démocratic est un immense progrès sur la monarchie »? Se trompant sur une chose si claire, ils devaient se tromper également en histoire, en exégèse, en critique, en théologie, en philosophie. Il faut donc modifier de fond en comble les opinions traditionnelles et se mettre à l'unisson des idées et des progrès « modernes ». Ce raisonnement n'est pas toujours aussi explicite; mais outre que je l'ai entendu faire maintes fois, il est la « pensée de derrière la tête » de bien des démocrates qui ne l'avouent pas.

Les plus sincères l'affirment ingénument et M. l'abbé Naudet écrivait le 1^{er} décembre 1907, dans la Revue internationale Documents du Progrès :

Comme tout s'enchaîne, comme les catholiques aux tendances plus « avancées » en politique portaient les mêmes tendances en théologie, en exégèse, en histoire, en philosophie,... il y ent bientôt, dans l'Église, le parti des « suspects », des catholiques dont la foi était considérée comme douteuse ; il est bon de remarquer qu'à peu près tous ces catholiques sont républicains...

La gauche catholique subsiste tout entière, et les « avancés » ne s'en iront pas... Les gens du dehors leur prètent le dessein de vouloir transformer le catholicisme : c'est une erreur. Ils voudraient seulement transformer la mentalité des catholiques, ce qui est bien différent.

D'autre part, le cardinal Mercier, archevêque

de Malines, qui a traité du « modernisme » dans sa Lettre pastorale pour le Carème de 1908, signale, parmi les causes qui ont favorisé l'éclosion de cette hérésie, l'assimilation inconsciente de la constitution de l'Église aux organisations politiques modernes :

La seconde équivoque qui profite à la pénétration de l'esprit moderniste parmi la jeunesse et qui le rend parfois séduisant aux masses, c'est l'assimilation inconsciente de la constitution, de l'Église catholique aux organisations modernes.

Sous le régime parlementaire, chaque citoyen est supposé investi d'une part d'autorité dans la direction des affaires publiques; les théories révolutionnaires, mises en circulation par J.-J. Rousseau et formulées dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, ont répandu dans les masses cette idée irréfléchie que l'autorité directrice d'un pays est faite de la somme des volontés individuelles de la collectivité sociale. Les représentants du pouvoir sont ainsi considérés comme des délégués, dont le rôle exclusif est d'interpréter, de faire valoir la pensée et la volonté de leurs commettants.

C'est cette conception du pouvoir que Dællinger voulait appliquer aux évêques réunis en concile au Valican. A son tour, Tyrrell l'applique aux évêques comme aux fidèles, ecclésiastiques ou laïques de la communauté chrétienne, pour ne réserver aux évêques et même à l'autorité suprême, au Pape, que le droit d'enregistrer et de proclamer authentiquement ce qu'ont pensé, aimé, senti les membres dispersés de la famille chrétienne, voire même de la société des âmes religieuses.

Cette assimilation est trompeuse, mes Frères. La société civile naît, suivant une loi naturelle, de l'union et de la coopération des volontés des membres qui la constituent. Mais l'Église, société surnaturelle, est essentiellement d'ins-

titution positive ou externe et doit être acceptée par ses membres, avec l'organisation qu'elle a reçue de son divin Fondateur. C'est au Christ lui-même qu'il appartient de nous dicter sa volonté.

C'est donc avec raison que la Corrispondenza Romana du 19 février 1908 a fait remarquer que, d'après Loisy, « l'abbé Lemire a été le seul qui ait défendu avec succès la cause catholique », comme « pour le démo-chrétien, Loisy a été le seul qui ait défendu avec succès la cause catholique sur un autre terrain, le terrain de la science. C'est pourquoi l'on voit l'exégète anti-chrétien applaudir au soumissionniste du Bloc et au censeur du Pape.

« Le Bloc moderniste est un bloc anticatholique. Et c'est l'esprit anticatholique qui a accompli une coalition de rebelles en matières diverses, avec une mentalité homogène.

« C'est pourquoi tous les vrais catholiques doivent être fortement unis contre l'ennemi perfide qui veut étouffer la foi et la discipline catholique, âme de l'Église du Christ. »

Voici encore la Chronique de la Bonne Presse, rendant compte de l'ouvrage la Foi catholique, de M. l'abbé Gaudeau, et disant :

M. l'abbé Emmanuel Barbier (dans son livre Les Démocrates chrétiens et le Modernisme) démontre que les principaux chefs, groupements et organes de ceux qui s'intitulent en France Démocrates chrétiens, avant l'Encyclique Pascendi, avaient « favorisé et répandu l'erreur » du « modernisme », en lui fournissant autant de véhicules qu'ils avaient de journaux, de revues et d'autres moyens d'action »; que, par conséquent, ils ne peuvent sans manquer à la vérité, oser « protester aujourd'hui qu'on ne trouverait point cette erreur chez eux; et comme ils continuent ainsi de servir l'erreur et d'égarer l'opinion, cela devient une nécessité, un devoir de prémunir celle-ci, et d'apporter à tous ceux qui ont influence ou autorité sur elle les preuves péremptoires de cette complicité (pp. 1-2).

C'est un fait que ces auteurs (les publicistes démo-chrétiens) ont professé, soutenu et propagé, souvent même après l'Encyclique, de la manière la plus formelle et parfois la plus cynique, les plus graves des erreurs condamnées. C'est un fait que le livre de M. Emmanuel Barbier a scientifiquement démontré.

Ainsi d'abord, ils rêvent de « démocratiser l'Église », et l'Encyclique Pascendi enseigne que, d'après le « modernisme », « si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, elle doit se plier aux formes démocratiques » : « elle doit s'harmoniser avec les formes civiles » ; « elle doit se plier aux formes populaires ». Il faut « qu'une part soit faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïques... Il faut que l'autorité soit décentralisée... Que si elle s'y refuse, c'est la ruine pour elle; car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. »

* *

Ecoutez Monsieur l'abbé Lemire disant du haut de la tribune de la Chambre, le 15 janvier 1907: « Je ne reconnais à personne le droit de faire de nous, catholiques, les serfs d'un régime centralisateur, d'un régime à la Louis XIV. La constitu-

tion de l'Église n'est modelée sur aucune des formes éphémères des gouvernements humains. Elle n'est pas une monarchie. Elle est à proprement parler une hiérarchie : c'est tout dissérent (?). L'Église est gouvernée par une série d'autorités locales dépendantes les unes autres et controlées (?) par une autorité centrale et supérieure ». — Tandis que les journaux démocratiques, le Journal de Roubaix, la Justice sociale, la Démocratie du Sud-Est, etc., louaient l'abbé Lemire, seul, Mgr Delassus, dans la Semaine religieuse de Cambrai, reprochait à l'abbé Lemire « une hérésie formelle », au nom de ce canon du Concile du Vatican : « Si quelqu'un dit que le Pontise romain n'a que la charge d'inspection et de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême, ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat sur toutes les églises et sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit anathème '. »

En avril 1907, M. l'abbé Lemire étant en Algérie pour l'œuvre des jardins ouvriers, prononça

1. Comment se fait-il donc que M. l'abbé Ch. de Lestang, dans une brochure intitulée Modernisme, Science et Démocratie (Vic et Amat, Paris), ait osé écrire, p. 42 : « Personne au monde n'a pu trouver dans les discours et les écrits du député d'Hazebrouck la moindre trace de modernisme. Ni en philosophie, ni en théologie, ni en exégèse, on n'a eu à lui reprocher la plus légère erreur. Son attitude à la Chambre n'a jamais eu de rapport ni de contact avec ces questions. »

Eh quoi donc! Il n'y avait pas « la plus légère erreur » dans la Discours de l'abbé Lemire à la Chambre sur les pompes funèbres,

les paroles suivantes, citées par la Dépêche algérienne et bien d'autres journaux sans aucun démenti possible :

Il faut, entendez-vous bien, que le petit travailleur soit heureux ici-bas. C'est très beau de lui promettre tout le paradis, plus tard; mais il ne serait pas laid de lui réserver un peu de bonheur sur cette terre. Comprenons donc que Dieu n'a fait qu'une espèce d'hommes, et qu'il faut que le pauvre ait, ici-has, une parcelle de ce qui fait la joie des riches. Le dimanche, on se visitera, on mettra la bouteille de bière au frais, et on la sortira triomphalement de sa cachette pour fêter le soldat et la servante, en congé l'un et l'autre, et qui se retrouveront chez le « pays ».

Et comme l'auditoire sourit à ce tableau, l'abbé s'y complaît et y insiste :

Hé oui, mesdames, la petite servante à laquelle le bourgeois a donné son dimanche, elle a son « pays », vous le

décembre 1904, où il osait assirmer que l'ossice des morts, tout plein d'immortalité, ne contient aucune allusion à l'au-delà!

Il n'y avait pas « la plus légère erreur » à assirmer, toujours à la Chambre, que « l'Église est une biérarchie, dont les pouvoirs sont contrôlés par un pouvoir central »! Mais c'est une hérésie formelle.

Il n'y avait pas « la plus légère erreur » à défendre la loi de séparation (4 novembre et 22 décembre 1907, janvier 1908), « condamnée, réprouvée » solennellement trois fois par Sa Sainteté Pie X !

Il n'y avait pas « la plus légère erreur » à dire, aux applaudissement des blocards, que « le Pape est un brave homme, mais mal informé sur les affaires de France »!

Il n'y avait pas « la plus légère erreur » à venir dire à la Chambre, après un blâme sévère du cardinal Merry del Val et de l'archevê que coadjuteur de Cambrai, Mgr Delamaire, qu'it persistait, lui, Lemire, à donner tort à l'épiscopat, au Pape, à M. Pion, à M. de Mun!

C'est à croire que le bon démocrate de Lestang ne sait pas lire.

savez bien, un bon petit soldat tout neuf, reluisant comme un soleil. Mon Dieu, il faut bien qu'on se rencontre.

Mais voici que l'auditoire redouble d'attention: l'abbé parle de la loi de 1901 sur les Associations. Que va-t-il dire? Ecoutons:

On a hypnotisé les catholiques et on veut leur faire condamner en bloc une loi en somme excellente. Quant à moi, lorsqu'à côté d'une chose qui me gène un peu, on fait une chose qui m'arrange énormément, je me déclare satisfait. La loi de 1901 est une véritable charte d'affranchissement, admirable dans certaines parties; elle permet aux ceuvres de se créer facilement (!), d'évoluer librement sur une simple déclaration (!), sans être en butte aux ingérences tracassières !.

L'abbé Lemire, d'après la Dépèche algérieune, sit encore l'éloge de cet esprit de tolérance, qui est le meilleur des prosélytismes :

J'ai, dit-il, rencontré, dans les rues du Vieux Biskra, deux petites Sœurs qui allaient soulager les malheureux. L'une était blanche et rose comme une enfant du Nord. Sur une question que je lui posai, au sujet des conversions opérées par elle parmi les malheureux, elle me répondit : « Mais nous ne songeons pas ² à les convertir ; nous les secourons et nous les soignons. » Ceci me fit du bien au cœur ³.

- 1. La Dépêche algérienne ne met point en regard de ces dernières paroles les expulsions des communautés religieuses, l'anéantissement de leurs œuvres et la confiscation de leurs biens, conséquences de cette « excellente » loi.
- 2. « La réponse de la religieuse, si elle est exacte et complète, s'explique par les conditions que lui ont faites les autorités musulmanes. Le prosélytisme de la parole est interdit; celui de la charité est seul permis.
- 3. « En ces sept mots, observe un journal, M. l'abbé Lemire condamne toute l'œuvre de la Propagation de la Foi chez les infidèles, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. »

Dans le même toast, M. Lemire se montra tout sier du titre que M. Jonnart lui avait déjà donné:

Si mon ami Jonnart était ici, je lui adresserais mes compliments émus pour la délicatesse, pour l'habileté, pour le tact dont il fait preuve, en présence de trois races distinctes, qu'il contient sous le même drapeau. Je lui réitérerais mes félicitations. Ce qui m'attirerait de sa part cette répartie : « Si j'avais besoin d'un marabout, je prendrais l'abbé Lemire '. »

* *

L'abbé Bæglin, ce Suisse allemand, ancien directeur du Nouveau Moniteur de Rome et qui, sous des pseudonymes divers, écrivait dans tant de journaux démocratiques de la France et de l'étranger, où il se donnait comme l'organe des « directions pontificales », l'abbé Bæglin disait dans la Vie calholique, le 20 juillet 1907, que « Pie X ne se laisserait pas conduire par les pourvoyeurs de l'Inquisition; que les corps à corps des deux esprits hiératique et progressif

Ces notes sont de la Semaine religieuse de Cambrai.

^{1. «} Ces paroles remettent en mémoire un fait qui, en sont temps, sit grand bruit. Le jour où M. l'abbé Gayraud sit son entrée dans la Chambre, il y sut introduit par M. l'abbé Lemire. Ils rencontrèrent sur leur chemin le renégat Grenier, qui, de chrétien, s'était fait musulman, et qui siégeait en burnous, turban et bottes molles. M. Lemire lui présenta M. Gayraud, en disant : « Malgré la dissérence de nos costumes et de nos religions, nons pouvons nous entendre : nous travaillons également au bien du pays. »

[«] Voyez-vous, dit Mgr Isoard, évêque d'Annecy, ce prêtre mettant la Vérité à côté du Koran et le divin Sauveur au même rang que Mahomet I... Si encore ce mahométan était né mahométan, était un Arabe; mais c'est un indigne renégat! »

aboutiraient... au triomphe plénier des œuvres et des ouvriers de la régénération ». — Si ce n'est pas là le « modernisme », où le reconnaître? Il vit encore dans une série d'articles du même Bæglin, février, mars 1907, sur le Mouvement démocratique: « L'Église est foncièrement démocratique; son enseignement démocratique; son organisation démocratique. » Autant d'erreurs que de mots.

Le nom de Mgr Bæglin a été rayé de la liste officielle des prélats romains.

M. l'abbé Morien, dans la Justice sociale du 24 octobre 1906, était tombé dans les mêmes errements: « L'Église est essentiellement démocratique.... Le Christianisme ne peut être que démocratique, et la démocratie ne peut être que chrétienne ... L'Église est démocratique dans son origine, dans son berceau... L'Église est démocratique dans sa première formation, dans sa plus ancienne expansion... Ensin, l'Église est démocratique dans sa mission. »

Il faut renvoyer les auteurs de ces truculentes élucubrations à La Monarchie pontificale de Dom Guéranger, au Concile du Vatican et à l'Encyclique Pascendi, qui condamne toutes ces théories subversives de la divine Constitution de l'Église.

M. l'abbé Naudet et la Justice sociale, qui prétendent qu'ils n'ont jamais été « modernistes », oublient donc que, dans mon livre des Erreurs des démocrates de la « Justice sociale », je les ai

^{1.} En esset, elle l'est superbement en France, depuis 30 ans l

convaincus, par leurs propres paroles impitoyablement citées, d'avoir soutenu que, dût-on passer pour « hérétique », il fallait croire les vertus actives supérieures aux vertus passives, et l'Imitation de Jésus-Christ impropre à une société comme la nôtre; d'avoir déclaré l'américanisme « imaginaire », et Rome « sympathique » à ses idées; d'avoir appelé « extrêmement intéressant » l'article de M. Le Roy dans la Quinzaine, traitant les dogmes « d'indémontrables, d'inintelligibles, d'impensables, de purs non-sens », avec, quand même, « un sens négatif et un sens pratique »; d'avoir fait l'éloge des livres de M. Loisy, ramené leur condamnation à « une spéciale autorisation pour les lire »; d'avoir, dans une série d'articles, la Bible, la science et la foi, enseigné « qu'on ne peut voir dans la Genèse que des récits légendaires »; que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, rédigé au VIII siècle avant Jésus-Christ;

1. Voici les décisions de la Commission biblique, prises, le le 27 juin 1906, sur l'authenticité mosaïque de Pentaleuque :

« Les questions qui suivent ayant été proposées à la Commission pontificale pour les études bibliques, la Commission a jugé d'avoir à répondre comme il suit :

- « I. Les arguments réunis par les critiques contre l'authenticité mosaïque des saints Livres désignés sous le nom de Pentateuque, ont-ils assez de poids pour permettre d'affirmer, contrairement au témoignage que fournissent, pris ensemble, de nombreux témoins de l'Ancien et du Nouveau Testament, au sentiment constant du peuple juif, ainsi qu'à la tradition ininterrompue de l'Église et aux indices internes qui se tirent du texte lui-même, que ces livres n'ont pas Moïse pour auteur, mais ont été rédigés d'après des sources en très grande partie postérieures à l'époque de Moise ?
 - « Réponse : négative.
- « II. L'authenticité mosaïque du Pentalenque exige-t-elle, en ce qui concerne la rédaction de l'ouvrage, qu'on soutienne absolument que Moïse l'a tout entier écrit de sa main ou diclé à des secrétaires : ou peut-on admettre aussi l'hypothèse de ceux qui

que Daniel n'aurait pas existé; qu'Isaïe et Jérémie n'auraient écrit que quelques pages de leurs prophéties; que dans les Évangiles, « discutables », il y aurait « une idéalisation, des accommodations, des paraphrases des discours de Jésus ». Je les ai convaincus d'avoir travaillé à « l'échenillage » des dévotions et des saints, scapulaire, reliques fétiches, saint Antoine de Padoue, saint Louis de Gonzague, dont la vie est un amas « d'excentricités », le Bienheureux curé d'Ars, qui aura « fait beaucoup de mal à l'Église de France »; d'avoir attaqué « le droit absolu de propriété », l'aumône « qui humilie, abaisse le pauvre ».— Or, tout cela c'est du « modernisme »,

pensent qu'après avoir conçu l'ouvrage sous l'inspiration divine, Moise en a confié la rédaction à un autre ou à plusieurs, mais en veillant à ce qu'ils rendissent fidèlement ses idées, qu'ils n'écrivissent rien contre sa volonté et n'omissent rien, et qu'enfin l'ouvrage composé de cette manière et approuvé par Moise, l'auteur principal et inspiré, fût publié en son nom?

- « Réponse : négative pour la première partie, affirmative pour la seconde.
- "III. Peut-on accorder, sans préjudice de l'authenticité mosaïque du Pentateuque, que Moïse, pour la composition de son ouvrage, a employé des sources, c'est-à-dire des documents écrits ou des traditions orales, où il a puisé, suivant son but spécial et sous l'inspiration divine, différentes choses qu'il a insérées dans son œuvre, soit textuellement, soit seulement pour le fond, en abrégeant ou en amplifiant?
 - « Réponse : affirmative.
- «IV. Peut-on, en maintenant quant à la substance l'authenticité et l'intégrité mosaïque du Pentateuque, admettre qu'au cours de tant de siècles il a subi quelques modifications, par exemple : additions faites après la mort de Moïse par un auteur inspiré, ou gloses et explications intercalées dans le texte; vocables et locutions vieillies remplacés par des expressions de langage plus récent : entin, leçons fautives dues à la négligence des copistes : toutes choses qu'il sérait permis de rechercher et de déterminer suivant les règles de la critique?
 - « Réponse : affirmative, sous réserve du jugement de l'Église. »

et, sans insister sur les décisions de la Commission biblique, que Sa Saintété Pie X' vient de rendre obligatoires pour tous les fidèles et qui condamnent absolument l'exégèse fantaisiste de M. Naudet, son journal et lui tombaient sous le coup des graves paroles de Léon XIII, en 1902, rappelées par l'Encyclique Pascendi: « On ne peut approuver, dans les écrits des catholiques, un langage qui, s'inspirant d'un esprit de nouveauté condamnable, paraît ridiculiser la piété des fidèles. » « (Les membres du Conseil de vigilance), ajoute Pie X, surveilleront pareillement les ouvrages où l'on traite de pieuses traditions locales et de reliques. Ils ne permettront pas que ces questions soient agitées dans les journaux ni dans les revues destinées à nourrir la piété, ni sur un ton de persiflage où perce le dédain. »

D'ailleurs, depuis que j'ai relevé les Erreurs de la « Justice sociale », elle n'a guère fait que les aggraver, comme le constate M. l'abbé Emmanuel Barbier. « En parcourant la collection de notre chère Justice sociale, écrivait M. l'abbé Naudet le 23 février 1907, j'ai souvent été dans l'admiration, en constatant tout ce qu'il y a eu de puissants efforts intellectuels dépensés à cette œuvre durant près de 15 ans. La plupart des idées que l'on dit nouvelles aujourd'hui — lisez « modernistes » — y ont été depuis le commencement étudiées, discutées, professées, et ce n'eût pas été une petite joie de pouvoir constater que beaucoup de ces idées sont aujourd'hui dans la circulation. »

^{1.} Motu proprio du 18 novembre 1907.

En tout cas, la Justice sociale y en a jeté d'étranges pour l'exégèse. — A propos du livre de M. l'abbé Lepin sur l'authenticité joannique du Quatrième Évangile, M. l'abbé Morien écrivait en 1907: « La critique est plus exigeante et l'on ne voit pas qu'elle puisse se contenter des arguments de M. Lepin, ni ratisser le résultat de son enquête. La tradition fournit certaines présomptions: elle ne constitue pas une preuve décisive ni même suffisamment solide. » — Le 14 mai 1907, M. J.-B. T. rendait compte du livre de Jean d'Alma, la Controverse du Quatrième Evangile, et faisait sienne la théorie de Loisy', déjà condamnée et d'après laquelle « le quatrième Evangile recueille tous les éléments des Synoptiques et se borne à leur donner un sens théologique, sans souci de l'ordre historique ou de la matérialité des faits... Quant à l'auteur,... ce serait le presbytre, ou du moins un judéo-chrétien venu de Jérusalem et assilié à l'Eglise d'Ephèse. » Tout autant d'erreurs condamnées par la Commission biblique 2. — Il y a micux, pourtant, et, dans la Justice sociale du 27 juillet 1907, un docteur en

^{1.} M. l'abbé Loisy, dans le Quatrième Évangile, nie « l'authenticité apostolique » et « l'historicité » de l'Évangile de saint Jean, dont il soutient l'allégorisme intégral. « C'est surtout l'action viviliante du Verbe Christ dans les âmes que l'évangéliste a en vue. Sujet des plus difficiles, abordé sans précautions critiques sussissantes par un jeune homme (Jean d'Alma) d'imagination plus que séconde. » (Revue d'hist. et de litt. relig., sept.-déc. 1907).

^{2.} En contradiction avec l'école prétendument critique de M. Loisy, la Commission pontificale des études bibliques a déclaré:

^{« 1°} Que l'auteur du quatrième Évangile est bien saint Jean l'apôtre et non point un autre;

[«] Que ce fait est démontré, outre l'argument théologique, par « une tradition, constante, universelle et solennelle dans l'Église, dès le courant du deuxième siècle »; que « les raisons apportées

Sorbonne qui signe Alla et qui est curé dans un diocèse limitrophe de Paris, ne craignait pas de dire que l'insuccès du zèle sacerdotal vient de « notre suffisance orgueilleuse et de notre insuf-

à l'encontre par certains critiques sont incapables d'ébranler un argument historique si solide».

« Cette tradition ressort principalement:

- a a) Des témoignages et allusions des saints Pères, des écrivains ecclésiastiques et même des hérétiques, témoignages et allusions qui, dérivant nécessairement des disciples ou des premiers successeurs des Apôtres, se rattachent par un nœud obliga toire à l'origine même du Livre:
- a b) Du fait que le nom de l'auteur du quatrième Évangile a été reçu toujours et partout dans le Canon et les Catalogues des Livres sacrés;
- α c) Des plus anciens exemplaires manuscrits des mêmes livres et de leurs versions en langues diverses;
- « d) De l'usage liturgique public régnant, par suite, dans toute la terre, depuis les origines de l'Eglise.
- « 2° Cette tradition est d'ailleurs « confirmée par des arguments intrinsèques, fournis par l'examen de cet Évangile même, tels que le témoignage de l'écrivain et la parenté manifeste de l'Évangile lui-même avec la première Épitre de l'Apôtre Jean.
- « Quant aux difficultés tirées de la comparaison de cet Évangile avec les trois autres, « elles trouvent leur solution raisonnable, — comme les Pères et les exégètes catholiques l'ont montré à diverses reprises, — si l'on tient compte de la diversité de l'époque, du but, ou des auditeurs pour lesquels on contre lequels l'auteur a écrit ».
- a 3° La pratique constante établie, dès les premiers temps, dans l'Église universelle, a été de considérer le quatrième Evangile comme un document proprement historique; sans doute, l'auteur y marque l'intention manifeste de prouver et de défendre la divinité de Jésus-Christ d'après les actes mêmes et les discours du Seigneur; mais il n'est pas permis d'en conclure que les faits rapportés par lui ont été inventés en tout ou en partie par manière d'allégories ou de symboles doctrinaux. On n'en peut conclure non plus que les discours attribués par lui au Seigneur sont de simples compositions théologiques de l'auteur, placées par lui dans la bouche de Jésus, et nou proprement et véritablement ceux du Seigneur lui-même.
- « 4° Le 29 mai 1907, dans l'audience graciousement accordée aux deux révérendissimes consulteurs-secrétaires, Sa Sainteté a ratifié ces réponses et leur a donné force de droit. »

fisance ignorante ». « La constitution originelle de l'Eglise » était « exaclement ce que nous condamnons aujourd'hui sous le nom de subjectivisme », suivant le mot du Sauveur à Pierre, après sa profession de foi « en Jésus-Christ fils du Dicu vivant » : « Tu es heureux ; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. » Les révélations du Père constituent tout le christianisme véritable, faussé par le besoin de domination et changé en « psittacisme ».

Il y a là tout le fond du protestantisme et du « modernisme », et M. Naudet, qui se pique de n'avoir « rien à rétracter », devrait « rétracter » cette page comme bien d'autres : car il n'avait sait sur cet article que de très insuffisantes réserves.

Lisez la Bibliographie de la Justice sociale : vous y verrez louer le protestant M. Paul Sabatier, «à la sincérité la plus évidente » et plein de sympathie pour l'Eglise catholique; le détestable Manuel d'histoire ancienne du Christianisme, de M. Guignebert, protestant libre-penseur, dont l'abbé Morien osait dire, le 9 février 1907 : « Rien dans ces pages n'est de nature à choquer la conscience la plus délicate »; — Dogme et critique de M. Edouard Le Roy', en vente aux bureaux de la Justice sociale, comme Les leçons de la défaite d'un catholicisme, de l'abbé Jehan de Bonnesoy : le Miracle et la Critique historique, de P. Saintyves, qui « donne d'excellentes idées

 ^{1. 28} mai 1907.
 2. 15 décembre 1906.

sur la critique », même en disant « qu'aucun des quatre Evangiles ne fut rédigé par un témoin immédiat »; les Vérités d'hier, par l'abbé Jean le Morin; les Conflits de la Science et de la Bible, par l'abbé Lefranc, « prêtre savant et orthodoxe »..... comme Loisy.

Or, Dogme et critique de M. Le Roy a été condamné en 1907 par un décret spécial du St-Office et du cardinal-vicaire de Rome; les Vérités d'Hier, la Théologie traditionnette et les critiques ont été mises à l'Index par décret du 26 juillet 1907, et les Conflits de la Science et de la Bible avaient eu le même sort par décret du 12 décembre 1906.

Par décret du 17 mars 1908, la Congrégation de l'Index vient de condamner le Miracle et la Critique historique de M. Saintyves avec trois autres ouvrages de cet auteur, aux idées « excellentes » (!), d'après la Justice sociale.

Voulez-vous voir un véritable massacre de miracles de saints? Lisez l'article Crédulité, 1° septembre 1907, où l'abbé Emmanuel Dupret exécute ce que l'on raconte de sainte Christine de Stumbelin, de saint Alban, de Marie Egyptienne, de saint Réginald, de saint Antoine de Padoue, de saint Pierre Nolasque, de sainte Julienne du Mont-Cornillon, de saint Furcy, de saint Jacques de Tarentaise, de saint Amédée, de saint Dominique, de saint Patrice, de sainte Elisabeth, de saint Norbert. « Il manque à leur collection Barbe-Bleue, le Pelit Poucet et Cendrillon. Il faut espérer que, pour rendre leurs feuilles vraiment intéressantes (Pèlerins, Messagers, Bulletin marial ou du Saint Rosaire), ils combleront bientôt cette inquiétante lacune. »

Un autre jour, le 6 janvier 1906, un larque sans mandat, M. Paul Lapeyre, trace à un sécularisé la ligne de conduite des « Religieux de l'avenir ». Voilà le « moderniste réformateur » dénoncé par l'Encyclique Pascendi.

dénoncé par l'Encyclique Pascendi.

Et que dire de M. l'abbé Naudet écrivant, le 9 novembre 1906 : « Avons-nous jamais entendu prêcher sur le droit d'association ou sur les syndicats, sujets très dignes de la chaire », alors que Pie X les interdisait, dans une Lettre au général des Dominicains, que la plupart des évêques ont donnée comme règle à tous leurs prêtres, exhortés déjà par le Pape à ne prêcher que le Catéchisme et ses développements chrétiens? — M. Paul Hélian, lui, veut que dans les Grands Séminaires, les jeunes clercs apprennent le jour-nalisme et s'entraînent pour le service militaire! 19 janvier 1907. — L'abbé Morien, dans une série d'articles intitulés Reconstructions, demande que l'histoire des dogmes prenne le pas sur la dog-matique et « que la théologie rationnelle ait pour base la philosophie moderne », alors que Léon XIII, dans sa Lettre du Clergé français, 8 septembre 1899, l'interdisait formellement 8 septembre 1899, l'interdisait formellement comme très dangereuse, et recommandait « les méthodes traditionnelles » et la « philosophie de saint Thomas ». — M. J.-B. T. pousse sa sollicitude pour l'enseignement secondaire libre jusqu'à en demander la suppression et la conversion des collèges ecclésiastiques et petits séminaires en externats de lycées. Il n'a « jamais compris pourquoi on immobilisait tant de forces sacerdotales dans l'explication du grec, du latin et du français ». Le professeur-prêtre semble

couvrir de sa soutane les belles leçons de vie données par Racine et Molière, au lieu que le laïque, « père de famille, a été jeune homme et sait ce qu'il dit ». Et c'est le journal d'un prêtre qui publiait ces insanités contre les prêtres-professeurs!

Il est vrai que M. l'abbé Naudet garde toutes ses amabilités pour les protestants et pour l'Avant-Garde, « journal d'évangélisation, organe des chrétiens sociaux de langue française ». Il écrit au directeur, le pasteur Roth : « Cher monsieur et frère en Notre Seigneur! a Nous avons beaucoup à apprendre... les uns des autres... Chez nous comme chez vous, il y a des cléricaux. Mais je ne crois pas que jamais vous ayez à faire semblable reproche à des feuilles comme la Jastice sociale, la Vie catholique, Demain..... Il faut rechercher (le contact) ailleurs que sur le terrain religieux », sur le terrain social, où les catholiques « n'ont pas suffisamment réalisé » leur programme.

Depuis l'Encyclique Pascendi même, M. Joseph

1. Voir dans les Erreurs des démocrates de la « Justice sociale », par l'abbé Dalbin, 1906 (Vic et Amat, Paris), ce qu'ont dit d'injurieux les collaborateurs de M. Naudet pour les professeurs de théologie, les Facultés catholiques en général et celle de Lille en particulier.

2. On comparera cette aménité aux injures écrites par le même M. Naudet contre « la chenille Delassus » on l'abbé Delmont, « chien enragé, imbécile ou canaille, Diafoirus, Torquemada, etc. » Je ne parle même pas des deux lettres insultantes, offensantes, du 7 septembre et du 5 octobre 1907, que M. Naudet a publiées contre moi, en y insérant une de mes lettres privées, qui n'était ni à lui, ni pour lui, ni pour la publicité. Sept anciens

Serre, poète amateur et rêveur étrange, pour ne rien dire de plus, a cru devoir expliquer, dans la Justice sociale des 2, 9, 16, 30 novembre et 7 décembre 1907, « pourquoi il est croyant ». Il y renouvelle les graves erreurs de M. Edouard Le Roy: « Le catholicisme est un dogme comme l'alhéisme, comme le matérialisme. (!) Mais qu'estce qu'un dogme? — Une prescription d'ordre pratique,... la formule d'une règle de conduite. Je crois au dogme, parce qu'il est vie et action. » Notez que cette théorie de Le Roy a été condamnée par 36 archevêques et évêques, dont l'archevêque de Lyon, de qui relève M. Joseph Serre. Mais qu'importe à cet utopiste incorrigible, qui écrit sans sourciller : « Les deux Critiques de la Raison de Kant dominent la pensée contemporaine comme une cathédrale à deux tours... La vie d'abord, la doctrine ensuite... La religion vraie est une expérience de l'âme'... L'Eglise n'est l'initiatrice d'aucun progrès temporel... L'Imitation de Jésus-Christ fut à l'Index (!!)... Lamennais est orthodoxe aujourd'hui... L'Eglise incarnation de la conscience chrétienne » : erreur très grave visée tout au long dans l'Encyclique Pascendi, lorsqu'elle dit : « Alors qu'estce donc que l'Église (d'après les « moder-

ministres disaient, un an plus tôt, de ce procédé employé par le général André, dans ses Mémoires: « C'est malhonnète; c'est dégradant! »

^{1.} Il y a là une hérésie condamnée par le Concile du Vatican-De Fide, canon III: « Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut être rendue croyable par des signes extérieurs et que ce n'est donc que par l'expérience individuelle ou par l'inspiration privée que les hommes sont mus à la foi, qu'il soit anathème. » L'Encyclique Pascendi répète cet anathème.

nistes »)? Le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles.»

M. Joseph Serre est coutumier du fait de « modernisme » et, dans son opuscule L'Eglise et l'esprit large. Essai philosophique sur la mentalité de l'Eylise. Extrait des entreliens idéalistes, 1908, il a des propositions très risquées, pour ne pas dire autre chose, que la Pensée contemporaine de Mgr Elie Blanc, 25 mars et 25 avril 1908, relève avec justesse et modération : « L'Eglise, dit M. Serre, n'a pas, à proprement parler, de philosophie, pas inême la philosophie scolastique ou aristotélicienne dont elle s'est servie longtemps »: et cela au lendemain de l'Encyclique Pascendi, où il est dit: « Nous voulons et nous ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. » — « Le socialisme a besoin d'être complété par les théories libérales », dit encore M. Serre; et Mgr Blanc de répondre: « Aux yeux de M. Serre, corriger une erreur,... c'est la compléter. Mais la langue française, qui est si honnête, proteste. » L'Eglise condamne le socialisme et ne le complèle pas. - « La vérité, dit M. Serre, est toujours l'union de deux erreurs se compensant l'une l'autre. » « Il n'en est rien, réplique Mgr Blanc. Deux erreurs contraires ne se compensent pas l'une l'autre : elles se détruisent. La vérité passe au milieu. » — « L'hérésie, d'a-près M. Serre, est essentiellement la rupture, par étroitesse d'esprit, de l'équilibre de deux vérités contraires, dont la conciliation constitue l'orthodoxie. » « L'hérésie dit Mgr Blanc, est simplement la négation particulière et obstinée

d'un dogme chrétien... Nous ne pouvons laisser dire que l'orthodoxie est la « conciliation de deux vérités contraires »... Deux vérités peuvent contraster, mais elles ne sont pas contraires; car il n'y a pas de vérité contre la vérité. Il ne peut s'agir de les concilier, mais de les harmoniser... En disant que « toutes nos erreurs sont des vérités partielles », en insinuant, d'autre part, que toute vérité particulière devient fausse par là même qu'on l'isole, M. Serre pose de mauvais principes. »

* *

La Justice sociale, elle, se piquait toujours de n'ayoir « rien à rétracter ». Rien ? pas même les injurcs contre les évêques approbateurs des Erreurs de lu « Justice sociale » par M. l'abbé Dalbin ? « L'un (Mgr Monnier, auxiliaire de Cambrai) si âgé qu'un secrétaire indélicat a peut-être abusé de son nom ' » ; un autre, Mgr de Liège, qui « a eu des torts à l'égard » de M. Naudet et dont la lettre « est le paiement » ; un troisième, Mgr Dubillard, « débiteur » de M. l'abbé Naudet, qui a donné 500 francs pour ses diocésains affamés; un quatrième, Mgr d'Angers, « ancien vicaire général pas toujours sympathique » d'un « diocèse où on raconte beaucoup de choses » ; Mgr Turinaz, enfin, « un ennemi » qui « a eu le tort de coopérer à une mauvaise action anonyme ». — Il n'y avait ni « mauvaise action » dans un livre qui relevait exactement de trop

^{1.} Mgr Delassus a répondu vivement à cette injure, dans la Semaine religieuse de Cambrai, septembre 1907.

fâcheuses erreurs, ni « anonymat » pour les évêques qui approuvaient un livre dont ils connaissaient parfaitement l'auteur.

Ces insolences, pourtant, n'égalent pas celles que la Justice sociale vomissait plus récemment contre Mgr Bougouin, de Périgueux, Mgr de Nancy, Mgr Laurans, de Cahors, Mgr Grellier, de Laval, Mgr Delamaire, de Cambrai, et Mgr Dubourg, de Rennes, qui avaient interdit à leurs prêtres et diocésains la lecture de la Justice sociale et de la Vie catholique. — Voici d'abord Mgr de Périgueux, dont la Justice sociale eite l'ordonnance et dit:

Un point c'est tout !

Pas un motif, pas une raison. La guilloliue sèche, quoi! Ainsi parlaient les dieux; ainsi jadis parlait le Tzar: Sie volo, sie jubeo, sit pro ratione voluntas. Mais les dieux sont détrônés et le Tzar est en train de perdre sa couronne: on ne joue pas toujours impunément à ce petit jeu-là.

Et la Justice sociale menace « d'user plus librement de ses dossiers et de moins ménager ses coups ».

C'est le docteur Lancry qui, dans ses Causeries semblables à « des ragots de portières », s'est chargé de dire son fait à Mgr Delamaire, à propos du Sillon et de la Justice sociale :

Si l'archevêque désire que nous soyons, esprit, corps et âme, entre les mains de nos prêtres pour les choses qui ne sont pas dans le catéchisme, nous lui déclarerons très nettement que nous ne pouvons pas et que nous ne voulons pas le faire pour le moment...

Or, il y a « dans le catéchisme » qu'il faut

« respecter » la hiérarchie ecclésiastique, curés, évêques, archevêques et Pape, et le docteur Lancry enseigne l'irrespect envers tous, même envers le Pape, contre lequel il défend le Sillon.

Mais c'est Mgr Dubourg, le vénérable archevêque de Rennes, qui a subi les pires injures de la Justice sociale. Voici en quels termes elle annonçait les poursuites qu'elle allait exercer contre ce prélat, qui, comme quatre autres, avait usé de son droit et fait son devoir d'évêque, en la condamnant:

Nous cherchions un cœur; nous rencontrions une hallebarde... La bataille allait commencer. Nous la mènerons jusqu'au bout.

Mgr l'archêque de Rennes a cru peul-être que l'on pouvait nous traiter comme de petits vicaires, à qui l'on parle de haut et que l'on oblige à se courber très bas, parce qu'on tient leur sort entre ses mains.

Mgr l'archevêque de Rennes s'est trompé.

Nous ne sommes pas de petits vicaires. Nous sommes des hommes conscients de leur droit. Nous sommes aussi des hommes conscients de leur force; et puisque Mgr de Rennes tient à le constater, nous lui donnerons ce plaisir tout prochainement. Nous avons subi un dommage réel, dommage matériel et moral; ces choses-là s'estiment et il est dans la fonction des tribunaux d'en faire l'estimation.

Dans ces conditions, peut-on comprendre que M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, ait écrit à M. l'abbé Naudet ses sympathies « pour ceux qui souffrent persécution à cause de leurs opinions démocratiques et sociales »? — S'il y a « persécution », il y a des persécuteurs, et ce

sont les six évêques qui ont condamné la Justice sociale; c'est Rome même et le cardinal Merry del Val, qui « a donné l'ordre formel à l'archevêque de Paris d'admonester sévèrement M. l'abbé Naudet ». On en a eu la preuve authentique; j'aurais pu la donner à M. l'abbé Douvain, curé de Passy, qui, le 9 novembre 1907, m'injuriait, dans la Justice sociale, et convrait de fleurs M. l'abbé Naudet; mais, quelque temps après, il n'avait pas le courage de le défendre dans une réunion des curés de Paris, où l'on disait son fait au « fondateur » de la Justice sociale, coupable de tant d' « erreurs modernistes », sans compter ses articles que j'ai relevés ailleurs' sur « la loi de Séparation », « qui n'a rien de coutraire à la doctrine », qui « ne crée ni schisme 'ni apostasie », et sur les Associations cultuelles, « parfaitement acceptables »: tout autant d'erreurs que le Pape a deux fois et trois fois solennellement « réprouvées ».

Ah! que de choses que la Justice sociale aurait dû « rétracter » et qu'elle n'a pas rétractées, méritant ainsi l'anathème des évêques, en attendant celui de Rome!

" La Vie catholique "

Si la Justice sociale a été un foyer de « modernisme », il faut en dire autant de la Vie calholique, créée, puis abandonnée, enfin ressuscitée par M. l'abbé Dabry, grâce aux fonds secrets

^{1.} Appendice aux Erreurs des Démocrates de la « Justice sociale ». (Vic et Amat, Paris, 1908).

qu'il a touchés au ministère de l'Intérieur, ainsi que l'établissait naguère l'avocat du triste abbé Toiton', défenseur des Associations cultuelles dans l'intérêt de MM. Briand et Clémenceau.

La Vie catholique n'a pas démenti l'assertion qu'elle émargeait au budget des fonds secrets de M. Clémenceau, et la Justice sociale, toujours si

1. Voici ce qu'écrivait Mgr Delassus, le 24 décembre 1907, sur cet abbé Toiton, « moderniste » avant la lettre :

a Nos lecteurs peuvent avoir conservé le souvenir d'un abbé Toiton, curé, il y a une dizaine d'années, d'une paroisse du diocèse de Beauvais. Nous l'avions surpris envoyant au Temps et à la Revue chrétienne, un des principaux organes du protestantisme en France, des comptes rendus des Congrès catholiques et même des Congrès ecclésiastiques.

« Il disait, entre autres belles choses, dans ces confidences aux protestants, que les prêtres catholiques n'étaient, « en grosse majorité », que des « machines à sacrements ».

« Quelle fut notre surprise de le voir ensuite à l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, comme appartenant au Congrès de la démocratie chrétienne, et « circulant partout pour insinuer de son mieux son esprit de conciliation avec tout ce qui est opposé à la foi catholique ou en dehors d'elle! » Ce sont les expressions dont nous nous servimes alors. Notre surprise fut plus grande encore, lorsque nous vimes, dans notre Démocratie chrétienne, le compte rendu du Congrès signé : Toitou.

« Bientòt, il quitta sa paroisse pour se rendre à Paris. Là, il entreprit, pour le compte de M. Lemire ou de concert avec lui, une publication dont le titre nous échappe pour le moment.

« Nous venons de le revoir à la dixième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, inculpé d'abus de confiance pour avoir détourné des valeurs à lui remises, afin qu'il les négociàt, et sur lesquelles il ne devait toucher qu'une simple commission.

« Sa défense consista à dire qu'il n'est pas délictueux de se servir des fonds d'autrui, quand on en possède l'équivalent chez soi ou chez son banquier.

« Or, M. Toiton avait un banquier, et ce banquier était M. Clémenceau.

« Voici comment:

« M. Toiton et M. Clémenceau avaient fait entre eux un traité,

prompte à prendre la défense de M. l'abbé Lemire, n'a point relevé non plus ce que l'avocat de Toiton a dit, relativement aux fonds que « M. le député Lemire aurait également touchés pour les personnes ou les œuvres auxquelles il s'intéresse ».

M. l'abbé Dabry, qui avait été la cheville ouvrière des « Congrès sacerdotaux » dont ne veut pas Pie X¹ et qui appelait Loisy « le plus grand exégète du catholicisme² » et l'américanisme, condamné alors depuis un an (22 février 1899), « le catholicisme dans la plénitude de sa liberté et de son épanouissement,... le catholicisme sans alliage », M. l'abbé Dabry a salué dans le docteur Schell « un protagoniste de la pensée catholique », qui, « malgré ses erreurs, a bien mérité de l'Eglise²»; et dans Romolo Murri, suspendu

de vive voix, par lequel M. Toiton s'engageait à créer un journal catholique (?) pour y défendre des idées hétérodoxes d'une part et patriotes de l'autre.

« M. Clémenceau s'engageait à lui verser chaque mois dix mille francs.

« Le journal fut créé sous ce titre, La France Catholique. C'est M. Clémenceau lui-même qui le baptisa ainsi. Le premier numéro fut envoyé à tout le clergé de France. Nous avertimes aussité nos lecteurs de se mettre en garde, en même temps qu'à l'égard d'un autre journal qui nous parut également stipendié.

« M. l'abbé Toiton reçut dix mille francs au mois de septembre 1906, dix mille au mois d'octobre et dix mille au mois de novembre. L'avocat de M. Toiton a produit au procès les enveloppes écrites de la propre main de M. le président du Conseil. »

1. a Que désormais les évêques ne permettent plus, ou que très rarement, de Congrès sacerdotaux. Que s'il leur arrive d'en permettre, que ce soit loujours sous cette loi : qu'on n'y traitera point de questions relevant de Saint-Siège ou des évêques. » (Encyclique Pascendi).

^{2. 21} octobre 1900.

^{3. 1°} juillet 1906.

a divinis « un excellent prêtre, un chrétien intègre, un apôtre (!!) '».

M. l'abbé Dabry, le 22 mars 1907, dans un article sur ou plutôt contre le dogmatisme, ne craignait pas de dire que « la vérité est une question de conscience » : subjectivisme flagrant, condamné par l'Encyclique Pascendi.

Il laissait M. Bæglin-Richeville-Tibur-Lucens-Saint-Méran affirmer³ au nom de Newman, que « nulle conversion ne vient, je ne dis pas de la philosophie, de la théologie, mais de ce que, dans l'une et dans l'autre, on nomme raison dis-

- 1. Voici ce qu'écrivait M. Dabry le 6 octobre 1906 :
- « A mes amis de l'Avenir démocratique de Cherbourg.
- « MES CHERS AMIS,
- « Vous avez eu le triste privilège d'avoir Biétry dans vos murs la semaine dernière. Comme partout il est venu sur l'invitation des royalistes. Selon ce que vous m'aviez annoncé lors d'un voyage que j'avais eu l'occasion de faire parmi vous peu auparavant, vous n'avez pu vous retenir de faire à ce personnage la réception qu'il mérite et qui est bien due au rôle inqualifiable qu'il accepte de jouer pour les partis de réaction. Bien entendu, ayant appris que je m'étais trouvé au milieu de vous, que j'avais présidé un banquet et que je vons avais adressé la parole, il a immédiatement prélendu et publié que c'était moi qui vous avais excités. C'est un monsieur qui a l'affirmation facile. Vous savez cependant qu'il n'en est absolument rien. Je vous prends tous à témoins que j'ai agi auprès de vous de toutes mes forces dans le sens contraire. Je vous ai dit : « C'est une affaire qui ne me regarde point; à mon avis vous feriez mieux de vous abstenir et de lui laisser faire ce qu'il lui plaît. Agissez en dehors. C'est une tentative réactionnaire qui tombera dans le vide. J'ai toujours pensé en esset qu'il fallait traiter la prétendue œuvre de Biétry par l'indifférence et par le mépris.
- « Mais votre indignation au sujet de l'œuvre a été plus forte et votre cœur d'amis autant que votre loyauté de républicains et de démocrates vous a poussés à faire expier à ce malheureux les infamies qu'il a l'inconscience, l'âme assez dépravée et assez basse pour colporter sur deux hommes aussi universellement estimés, je dirais presque vénérés que Sangnier et que moi. »
 - 2. 23 mars 1907.

cursive, raisonnement, démonstration, motifs de crédibilité » ; et que « la vocation sacerdotale est moins un don qu'un acte de volonté,... le désir et la capacité d'une fonction qu'on aime » (!!).

Quant à l'Index, M. Dabry nous contait, le 20 juillet 1907, que « son résultal unique et le plus sûr est de déconsidérer pour jamais un apologisle, un savant de premier ordre... Prenez garde de ne les avoir tous découragés et de n'avoir pas porté par là le dernier coup à cette foi que vous prétendez sauvegarder. Par votre politique, vous avez provoqué l'effondrement matériel de l'Eglise; par votre façon de traiter les esprits, vous êtes en train de préparer son irrémédiable ruine morale. » — De telles insolences à l'égard du Pape se passent de commentaire.

Ce qui était aussi scandaleux, c'était, dans la Vie catholique du 15 décembre 1906, un éloge dithyrambique des Vérités d'hier 2, de Jean le Morin, gratifié du sacerdoce et de doctorats qu'il n'a jamais eus : « C'est une âme inquiète qui, arrachée à sa quiète et doctorale tranquillité, a cru de son devoir d'arracher les autres à cette quiétude moyennageuse... Des esprits croyants et profondément imbus de l'esprit moderne s'efforcent de dégager le dogme de sa gangue aristotélique (?). »

La Semaine religieuse de Périgueux, ayant reproché à la Vie calholique de « blamer la résistance ordonnée par le Pape à la politique sec-

^{1.} Erreur condamnée, on l'a vu plus haut, par le Concile du Valican.

^{2.} On a vu qu'elles avaient été mises à l'Index par décret du 26 juillet 1907.

taire », M. l'abbé Dabry parlait de « l'épaisse imbécillité de cette note », de « cet acte dissamatoire,... positivement abominable et relevant du tribunal correctionnel ».

Après l'évêque de Périgueux, voici le tour de l'archevêque de Rennes. Esquissant ses vues d'avenir en matière électorale, M. Dabry avait osé écrire, le 2 novembre 1907:

Notre devoir, puisque l'effort de nos adversaires communs paraît devoir se concentrer sur le terrain politique et que précisément sur ce terrain tous les démocrates catholiques, à quelque groupe qu'ils appartiennent, s'accordent parfaitement, notre devoir serait peut-être de tenter entre nous un rapprochement politique. Nous fonderions enfin ce parti républicain démocrate, qui, de concert avec les autres groupements républicains, avec l'Union républicaine, avec l'Union démocratique, le Comité radical-socialiste et les socialistes, aiderait la République à briser, aux élections prochaines, le nouvel effort de réaction. L'athée Charles Maurras, le cléricat Féron-Vrau, l'hybride Piou, vont mener cet effort : il est de l'honneur des catholiques qu'il y en ait parmi eux qui combattent cette immorale et abjecte coalition.

Pris à partie par le Nouvelliste de Bretagne, M. Dabry voyait Mgr Dubourg refuser à M. l'abbé Trochu, de l'Ouest-Eclair, qui imprimait la Vie catholique, le droit de continuer à le faire.

M. Dabry ayant trouvé un imprimeur à Laval, Mgr Grellier publia dans la Semaine religieuse le communiqué suivant :

Monseigneur a été informé que, depuis quelques semaines, le journal la Vie catholique, dont le rédacteur est M. l'abbé Dabry, est imprimé à Laval. Les dispositions de l'Encyclique Pascendi gregis ne permettent pas à M. l'abbé Dabry de diriger et de faire imprimer un journal sans l'autorisation et à plus forte raison contre les défenses des autorités ecclésiastiques. On sait, d'ailleurs, que la Vie catholique se trouve au nombre de quelques journaux déjà réprouvés par plusieurs évêques.

En conséquence. Monseigneur interdit aux prêtres et aux sidèles de son diocèse la lecture et la propagande de cette feuille, et il ordonne à M. l'abbé Dabry de cesser à Laval sa publication.

M. Dabry répondit en publiant Allons à gauche et cria, 16 novembre, que cette « querelle particulière dépassait, en invraisemblance et en outrageante violence, tout ce que l'on aurait pu imaginer ».

Le 30 novembre, il accusait, dans une diatribe insolente, Mgr Dubourg « d'ignorance des choses les plus élémentaires, depuis le manuel de civilité jusqu'au manuel de droit canonique », de « légèreté, d'audace, de brutalité, d'erreur misérable et ridicule », etc., etc. Il ajoutait, d'ailleurs, dans le Temps, qu'il était poursuivi, « parce qu'il veut rester républicain » (!!), et qu'il relevait de l'archevêque de Paris, et non de celui de Rennes ou de l'évêque de Laval, qui avait condamné Vie catholique et Justice sociale. Il s'attirait aussitôt cette réplique de M. l'abbé Clément, secrétaire particulier de S. Em. le cardinal Richard, dans le Temps :

- 1. L'archevêque de Paris n'est pas l'ordinaire de M. l'abbé Dabry, qui appartient au diocèse d'Avignon.
 - 2. L'archevêque de l'aris n'a jamais approuvé ni félicité

M. l'abbé Dabry, mais a dû, au contraire, à plusieurs reprises, lui faire des observations sur son organe la Vie catholique. Tout récemment, l'archevêque de Paris a été chargé de transmettre à M. l'abbé Dabry un blûme sévère de la part du Saint-Siège.

Tout autre se scrait tu; mais notre émargeur aux fonds secrets a insulté M. Franc, de la *Croix*, qui avait regretté cette polémique scandaleuse, et il a assigné Mgr Dubourg devant les tribunaux (14 décembre 1907), comme le faisait la *Justice sociale*:

« A la suite de l'article publié par la « Semaine religieuse » de Rennes, où étaient contenues des allégations préjudiciables à notre honneur et à nos intérêts matériels, nous avons adressé à la « Semaine religieuse » une lettre de rectification, qu'elle s'est refusée à insérer.

« Nous avons, en conséquence, porté devant les tribunaux l'affaire, qui suivra son cours et ne se bornera pas à une demande d'insertion. »

C'est bien là l'indiscipline « moderniste » dans ce qu'elle a de plus scandaleux. M. l'abbé Dabry, pourtant, n'a pas maintenu sa plainte, comme M. l'abbé Naudet la sienne.

" La Quinzaine " et M. Fonsegrive.

La Quinzaine, comme la Justice sociale et la Vie catholique, a été, tant qu'elle a vécu, une grande initiatrice et propagatrice des idées « modernistes ».

D'abord, elle était américaniste après comme avant la Lettre de Léon XIII au cardinal Gib-

bons, si bien que Mgr Turinaz devait condamner, le 15 avril 1899, un article de M. Fonsegrive, Américanisme et Américains, comme « une interprétation inexacte, erronée et très gravement injurieuse à l'égard de l'autorité du Saint-Siège apostolique et de la personne auguste de Léon XIII' ». — Le vaillant évêque de Nancy, dans les Périls de la foi, en 1902, reprochait d'autres erreurs à M. Fonsegrive, entre autres son semi-pélagianisme. — En mars 1904, l'Acacia, organe de la Franc-Maçonnerie, appelait M. Fonsegrive « l'éminent professeur catholique, qui n'est presque pas catholique ou dont, tout au moins, le catholicisme ésotérique ne ressemble pas au cathoticisme exotérique du catéchisme ». — Depuis lors, M. Fonsegrive a publié, le 16 avril 1905, le fameux article de M. Edouard Le Roy, Qu'est-ce qu'un dogme? qui sit scandale, au point que le vénéré cardinal Perraud pouvait écrire : « On se demande avec stupéfaction comment la Quinzaine, qui a la prétention d'être une revue catholique, peut endosser la responsabilité d'une explication prétendue philosophique et scientissque de la religion qui équivaut à sa destruction totale. » Cela n'empêchait pas M. Fonsegrive de dire, en janvier 1906, que, dans vingt ans, tout le monde enseignerait ce que l'on condamnait en ce moment dans M. Le Roy.

Lorsque la Quinzaine cessa sa publication, 16 mars 1907, M. Fonsegrive termina ses adicux à ses lecteurs par ces paroles:

^{1.} Voir pour cette affaire le livre si sûr et si bien documenté de M. l'abbé Charles Maignen: Nouveau Catholicisme et nouveau Clergé. — Victor Retaux, 1902.

L'esprit dogmatique et conservateur a eu raison de s'inquiéter des allures de la *Quinzaine*. Notre attitude a été plus efficace qu'on n'a pu le croire. Tous ceux qui ont respiré chez nous l'air des vraies méthodes (?) ne peuvent plus, désormais, en souffrir d'autres ; à leur tour, ils s'en feront les propagateurs... *Un esprit s'est levé qu'on ne tuera pas, qui triomphera de l'esprit contraire*, lisez : l'esprit catholique.

M. Fonsegrive faisait des déclarations Kantistes, très significatives aussi, dans les Novissima verba de la Quinzaine mourante, 16 mars 1907, et, après une lettre très juste de M. l'abbé Bleau, aumônier du lycée de Poitiers, dans la réponse suivante au P. Déodat, directeur de la Bonne parole:

Je vois bien par votre propre exemple comment les catholiques, même les plus compétents, ont la plus extrême difficulté à se mettre au point de vue de Kant. Pour l'expliquer, il ne faudrait rien moins que reprendre toute l'histoire de la philosophie du xm² siècle à Descartes, à Spinoza, à Leibniz, à Hume, à Kant enfin. Je ne dis pas que je ne le ferai jamais. Pour aujourd'hui je ne puis le tenter.

Voici, en quelques mots, ce que j'ai voulu dire en affirmant que Kant était irréfutable sur le terrain logique 1.

Avant Kant, tout le monde raisonnait comme le fait M. Bleau. Par cela seul qu'une conclusion arrivait nécessairement au bout d'un syllogisme, on regardait cette conclusion comme démontrée, comme vraie, non seulement pour notre esprit, mais en soi, comme valable aussi bien pour les existences hors de notre esprit, que pour les idées de notre esprit. Ces conclusions avaient, en vertu

^{1.} C'est moi qui souligne ces mots.

même de leur nécessité, une valeur existentielle, objective.

La nécessité logique était donc le signe de la vérité ontologique ou métaphysique.

Or, Kant vient et dit: Le fait de la nécessité logique, que je constate avec vous, prouve-t-il ce que vous croyez?

Oui, si la nécessité ne peut être produite en nous que par la réalité des choses ;

Non, si la nécessité peut s'expliquer aussi bien par la structure de notre esprit que par la réalité des choses.

Or, en fait, la nécessité n'existera pas moins, qu'elle résulte de la structure de notre esprit ou qu'elle résulte de la réalité des choses et de leur influence sur notre esprit.

Si nous voyons nécessairement tout vert, pour prouver que le vert existe hors de nous, il faut préalablement montrer que nous n'avons pas de lunettes vertes.

Or, Kant montre que tout se passe dans la connaissance comme si les lois de la pensée, d'où résulte la nécessité logique , laquelle suffit à la science, n'exprimaient que la structure essentielle de l'esprit. La nécessité ne peut donc être considérée comme une preuve de l'existence des choses. On ne peut logiquement passer de la science à l'ontologie, à la métaphysique.

Voilà, mon révérend Père, ce qui m'a paru, ce qui me paraît irréfutable. Il n'y a pas là la moindre tendresse pour Kant. Il y a la reconnaissance de la valeur d'un raisonnement. C'est ce qui m'a fait dire que, sur ce point, dès qu'on pose le problème, on ne peut le résoudre autrement que Kant.

Maintenant, s'ensuit-il que la métaphysique soit condamnée? Je ne le crois pas du tout. Et sur ce point, qui est l'essentiel, j'estime que le Kantisme doit être dépassé. Il l'est, en fait, dans toute la philosophie moderne.

1. Mais la « nécessité logique » résulte, non pas « des lois de la pensée » qui ne sont point à priori, mais de la nécessité qui est dans les choses et qui s'impose à notre pensée comme une loi, ainsi que l'affirme le bons sens avec toute saine philosophie.

Les scolastiques ont bien tort de regarder la critique de Kant comme une ennemie. La critique de Kant montre assez aisément le paralogisme ontologique contenu dans toute la philosophie moderne, dont Spinoza est le plus exact représentant; elle ne saurait porter contre la scolastique. C'est la substance spinoziste que Kant démontre inconnue et inconnaissable. Je crois que la substance et l'ens in se des scolastiques sont autre chose.

Le grand défaut de toutes ces controverses consiste à traiter les questions philosophiques comme des questions mathématiques. Toutes les fois que nous parlons de Kant, il nous faut le replacer dans son milieu historique. Ses thèses en apparence les plus absolues ne sont pas des théorèmes mathématique dont la valeur est indépendante de toute influence historique : elles doivent s'interpréter, comme d'ailleurs toutes celles de tous les autres philosophes, en fonction de tout le cours de l'histoire. On peut faire des mathématiques sans une histoire des mathématiques; on ne peut, en dehors de l'histoire de la philosophie, faire de bonne philosophie.

D'autre part, voici ce que M. Fonsegrive écrivait au D' Marcel Rifaux pour son livre Les Conditions du relour au catholicisme :

Le dogme est situé sur un plan différent de celui de la raison et ne peut, pas conséquent, pas être atteint ¹. D'autre part, le dogme ne peut, pour des raisons symétriques, être ni établi, ni prouvé par des raisonnements loyiques.

1. M. l'abbé Gaudeau, dans la Foi catholique du 15 avril 1908, pp. 311-315, réfute cette « séparation du domaine de la science et de la foi » comme « la plus monstrueuse, la plus mortelle des erreurs. ... Il y a un terrain commun entre la science et la foi, et ce terrain, c'est celui de la philosophie,... de la pensée pure, terrain sans lequel la science n'a ni base ni sommet, sans lequel les certitudes de la science ne sont plus certitudes, sans lequel la foi elle-mème n'a pas de fondement. »

La démonstration de la divinité de Jésus-Christ ne découle logiquement et nécessairement d'aucun syllogisme.

On a vu que le Concile du Vatican et l'Encyclique *Pascendi* disent formellement le contraire et condamnent comme hérétiques les assertions précédentes.

M. Fonsegrive écrivait encore au Mercure de France, juin 1907:

La religion me paraît être un système de croyances et de pratiques qui ont pour but d'établir la communion universelle des esprits, la multiplication de la joie individuelle par la joie de tous (!!). — Toute idée qui tend à ce but est une idée religieuse. Tout sentiment qui nous pousse à l'harmonie, à la joie universelle, est un sentiment religieux. — Ainsi, vos socialistes, épris de justice, vos anarchistes, qui veulent supprimer les lois pour avoir la paix, ont des idées, des sentiments religieux.

Qui s'en serait douté? L'assirmation de M. Fonsegrive ne sussit pas pour l'établir.

Le 28 septembre 1907, M. Fonsegrive insérait dans le Temps un article malheureux sur l'Encyclique Pascendi. — D'abord, il insinuait audacieusement que les propositions condamnées par le Pape ne se lisent pas dans les écrits des modernistes : « Et plusieurs des auteurs auxquels elles sont empruntées les eussent condamnées d'euxmêmes, s'ils leur avaient atribué le sens que leur trouve l'Encyclique. » Les jansénistes ne parlaient pas autrement au xvu siècle, ni M. Paul Sabatier dans le Siècle du 23 septembre 1907, la Crise religieuse. — M. Fonsegrive en veut au Pape, parce qu'il a dit : « Taceat laïcus! » « Et

cependant ces laïques existent: c'est même pour eux que l'Eglise est faite ». Oui; mais ils n'en sont pas la hiérarchie: ils forment « l'Eglise enseignée », et non pas « l'Eglisc enseignante ». -Admirable pour le catholique, d'après M. Fonsegrive, l'Encyclique est sans signification et sans valeur pour le philosophe : « Le problème que (certains catholiques) ont tenté de résoudre demeure posé... Et l'Encyclique ne le résout pas... La notion de science, la notion même de vérité, sont soumises à revision... En attendant que soit constituée la définition moderne de la vérité..., le monde intellectuel non catholique demeurera imperméable à la pensée catholique et il y aura quelque réciprocité... Le geste que vient de faire Pie X est la rupture des relations diplomatiques entre l'Eglise et le siècle. » - Quant « aux modernistes », « ils auront servi l'Eglise », et c'est l'Encyclique qui sera le véhicule le plus efficace... de leurs tendances... Ils ne peuvent que se soumettre, puisqu'ils proclament plus haut que bien d'autres les droits de l'autorité; mais, d'un autre côté, ils trouvent dans leurs doctrines de quoi espérer dans l'avenir une modification des idées de l'autorité. » En d'autres termes, un autre Pape peut leur donner raison contre Pie X!

Et voilà l'homme que la Liberté du Cantal, 10 juillet 1907, appelait « un méconnu,... un catholique précurseur, représentant le catholique de demain » ', et sur lequel M. l'abbé Olgiwol-

^{1.} L'auteur de cet article écrivait le 20 juillet 1907 : « Je ne critiquerai point ceux-là qui tombent, aujourd'hui, sous le coup de ce Syllabus (le Décret Lamentabili) », qui n'est pas du tout un

ski avait publié, le 5 avril 1907, toute une élégie, dans le Bien du peuple de l'Agenais. M. l'abbé Emmanuel Barbier, ayant voulu faire remarquer le goût « moderniste » de cet article, fut traité de « Tartuffe et de Vadécard ». Les injures sont le dernier mot de ces démocrates, soi-disant apôtres ou camelots de « l'amour, de la fraternité, de la solidarité ».

Le " Bulletin de la Semaine "

A défaut de la Quinzaine disparue, le « modernisme » a un autre organe aussi sûr, le Bulletin

Syllabus, quoi qu'en pense le moderniste inconscient Poirier-Bottreau.

« Et même je les excuse presque, non parce que je fus, dans ma première jeunesse, presque un des leurs, mais parce que notre âme moderne, si inquiète, a besoin d'expliquer des mystères inexplicables, de comprendre des dogmes incompréhensibles à notre simple raison (!!)

« Au milieu du monde contemporain, dans cette poussière ascendante et descendante d'opinions, les idées philosophiques et morales, les découvertes scientifiques ont renouvelé presque de fond en comble tout le matériel vieilli de l'esprit humain. Alors, des philosophes, des moralistes, des exégètes et des savants se sont rencontrés. Loyalement, je le crois, ils ont aperçu et montré les caducités véritables de la soudure opérée jadis entre la religion et certaines idées philosophiques et scientifiques. Et voilà qu'ils ont parlé de l'évolution des dogmes. »

Le même journaliste écrivait, en août 1907, tout un article intitulé Vive Briand! au lendemain d'un Discours de ce ministre en faveur de la Ligue maçonnique de l'Enseignement!

Depuis lors, il a traité les curés de « croque-morts », à propos des funérailles de Guyot-Dessaigne, et le catholicisme de « symbolisme substantiel ». — Il a prétendu que la Commune « eut bien comme une sorte d'héroisme,... un certain idéal » !!

Il a dit que Jeanne d'Arc « créa » la patrie et le patriotisme et qu'elle aurait chanté la Marseillaise à Valmy : comme si ce n'était pas faire injure à la Pucelle que de mettre le « sang impur » sur ses lèvres immaculées!

de la Semaine, avec, pour collaborateurs, MM. Fonsegrive, Imbart de la Tour, Blondel, P. Burcau, abbé Klein, abbé Hemmer, abbé Laberthonnière, abbé Lemire, etc.

M. Fogazzaro vient-il à Paris, janvier 1907? Le Bulletin de la Semaine rend compte de la sête donnée par le Temps au maître de Vicence, que, dans un toast, M. Imbart de la Tour appelle « un croyant qui a su allier, dans une grandeur incomparable, les audaces généreuses et la liberté de l'esprit au loyalisme de sa soi (?) ». — Avant d'avoir bu « à l'avenir des idées chères » à Fogazzaro, le Bulletin de la Semaine lui avait consacré, le 31 octobre 1906, un article très élogieux, exposant et glorisiant sa théorie évolutionniste et disant que la mise à l'Index d'Il Santo n'empêche pas pour les catholiques le devoir d'être reconnaissants à Fogazzaro.

Quant à l'autorité de l'Eglise, le Bulletin de la Semaine estime que « les intérêts supérieurs de la religion seraient aussi bien et mieux défendus par une large tolérance que par des éliminations trop hâtives et trop nombreuses ». C'est parler contre l'Index comme les Schelliens allemands, les Naudet et les Dabry.

L'Osservatore romano ayant publié un blâme contre le livre de M. Le Roy, Doyme et critique, qui « dépasse en audace M. Loisy lui-même », le Bulletin de la Semaine, qui avait donné dans ses colonnes la thèse de M. Le Roy contre le miracle — lequel ne serait pas « constatable scientifiquement » (!), — parlait de « l'inconvenance du ton (de la note de l'Osservatore romano) et de l'odicux des insinuations..., qui achèvent de dis-

qualifier un organe dont on a décidément trop souvent l'obligation de rabattre les prélentions outrecuidantes. Est-ce de la bonne presse?. » — On admirera..... cet atticisme contre l'organe officieux du Vatican.

Le 17 avril 1907, le Bulletin de la Semaine reproduisait sans aucun correctif un article de M. Ch. Briggs, ancien professeur au séminaire de l'Union théologique de New-York, sur la réforme de la Papauté et la complète démocratisation de l'Eglise, telle que la condamne l'Encyclique Pascendi.

Déjà, le 25 juillet 1905, le Bulletin de la Semaine avait, dans Vie religieuse et langue morte, demandé la substitution de la langue nationale au latin pour la liturgie.

On ne comprend que trop l'article de M. Doumergue, dans Foi et vie, revue protestante : « Voici ensin le Bulletin de la Semaine, un des principaux organes du modernisme à Paris. Après un résumé de l'Encyclique (25 septembre), il écrit : « Les « modernistes », comme autresois les « américanistes », ne sont pas atteints par l'Encyclique; ils peuvent rester; ils resteront. Cela est clair; mais c'est étrange..., étrangement triste...

« En fait d'étrangeté, je ne connais rien de comparable à la lettre où M. Fonsegrive, américaniste et moderniste, fait passer par une série sans sin de trous d'aiguille le fil ténu d'une dissertation qui justisse et le Pape et les « modernistes ». Cela est encore plus triste qu'étrange.

Le 18-19 mai 1908, on lisait dans la Croix:

« Le Bulletin de la Semaine nous donne cette semaine ce coup d'épingle :

Aux « docteurs » de la *Croix*, il faut de nouveau signifier qu'ils n'ont aucun titre spécial à donner des férules, ou à dicter des directions. »

« Comme le Bulletin de la Semaine en maintes occasions « donne des férules » et « dicte des directions », nous pourrions répondre simplement que nous avons le droit de faire, pour défendre le Pape, ce qu'il fait pour l'attaquer.

« Nous préférons répondre que nous ne prétendons ici donner ni férules, ni directions. Nous nous contentons de prendre à l'occasion, comme doivent le faire de bons catholiques, la défense du chef de l'Eglise et celle de la foi intégrale vis-à-vis de ceux qui ne pardonnent au Pape ni d'avoir repoussé les cultuelles ni d'avoir condamné le modernisme et le lui montrent par une campagne habile et intelligente peut-être, mais à laquelle nous ne saurions assister saus remplir le devoir filial qui nous paraît incomber à un journal catholique. »

La Riposte, d'Amiens, citant ces lignes, faisait cette excellente réflexion :

« Nous ajoutons, nous, que le sens catholique est chose presque aussi délicate que la foi ellemême, et qu'il en forme dans la masse la solide garantie. »

" Demain "

Demain, la revue lyonnaise de MM. Pierre Jay et Cholat, a fait, tant qu'elle a vécu, d'octobre 1905 à juillet 1907, une propagande « moderniste » aussi funeste qu'efficace dans les rangs du jeune clergé.

Dès son premier numéro, elle publiait l'article de M. Williams, loisyste et injurieux pour l'Eglise, que j'ai cité dans l'histoire du « modernisme » anglais.

Le 5 janvier 1906, le D' Marcel Rifaux écrivait dans Demain que, « si les dogmes sont intangibles, les traductions et les commentaires que ces dogmes ont suscités pendant vingt siècles de discussions sont loujours susceptibles de progrès et d'interprétations nouvelles ». C'est « l'évolutionnisme » condamné par l'Encyclique Pascendi, et que M. Rifaux accentuait encore, le 6 août 1906 : « Entièrement soumis aux exigences de nos dogmes, nous croyons faire œuvre pieuse, en demandant qu'on ne les insère pas dans des formules rigides, susceptibles de mettre obstacle à l'expansion de leur vie. »

Voulez-vous savoir ce que pensaient *Demain* et M. Marcel Rifaux des Congrégations romaines et surtout de celle de l'*Index?* Lisez, 17 août 1906:

Si certaines Congrégations, oubliant que l'autorité dans l'Église doit être avant tout un service et non l'exercice d'une tyrannie, violentent les droits de la conscience humaine, elles font preuve d'une légèreté d'esprit et d'une méconnaissance de leur temps dont elles seront les seules à répondre devant Dieu... Aussi bien n'hésitons-nous pas à demander, avec une respectueuse énergie, la refonte complète d'une institution aussi archaïque, celle de la Sacrée Congrégation de l'Index... Une institution qui méconnaît la valeur de la personne morale au point de condamner un auteur sans l'avertir le plus souvent et sans l'entendre,... loin de faire

la lumière dans les âmes, peut parsois y porter le trouble et le désarroi.

Le Loisysme coulait à pleins bords dans les colonnes de Demain, depuis le premier numéro, où l'anglais Williams disait son fait au Pape et à l'Eglise, condamnant les livres de Loisy, jusqu'aux derniers numéros contenant des extraits perfides de ce critique hétérodoxe sur l'Hypothèse de la décadence et l'Ancien Testament, sur la Famille dans l'Anliquité istraélite, sur la Résurrection du Christ, etc.

En même temps que Loisy, Demain citait et glorifiait M. Tyrrell, 13 et 20 avril, 4 mai 1906; M. Romolo Murri, juin 1906; M. Edouard Le Roy, 15 juin 1906; MM. Fogazzaro et Ilarnack, juillet 1907; Herman Schell, « un héros de la foi », quoique condamné par Rome en 1899, et « le véritable théologien du « modernisme », le « pionnier du renouveau catholique ».

Si élogieux pour tous les « modernistes », ses amis, Demain était injurieux pour Pie X, contre lequel il publiait un violent réquisitoire, écrit par un prêtre dans le North-American Review, et ne disait pas que l'évêque du lieu avait protesté contre cet insolent article. Il y était question de Pie X, réalisant à la lettre l'idéal du « pauvre bon Pape, qui tenait à la main son Nouveau Testament »; — des « abominables traditions qui ont déshonoré le Siège apostolique »; — de

^{1.} C'est à propos de ce rebelle que le comte Tommaso Gallarati-Scoti écrivait, dans *Demain*: « Nul Pape ne pourrait nous empêcher de continuer l'œuvre de charité intellectuelle que notre conscience nous impose! »

« l'œuvre gigantesque des traditions papales, amoncelées pendant des siècles avec leurs visées séculaires, leur fierté autocratique, leur entêtement invincible et leurs prétentions théocratiques, qui s'est imposée à l'esprit (de Pie X) comme une chose sanctionnée par le ciel »;— ensin « de l'impertinence impie qu'est la prétention de la Curie romaine d'incorporer dans la religion du Fils de Dieu la doctrine sur l'union de la religion, de l'Eglise et de l'Etat »: le tout couronné par « un exemple de la tyrannie intellectuelle qui prévaut sous Pie X » contre le P. Tyrrell.

En même temps, Demain attaquait le « célibat des prêtres, en citant le Gil Blas et la revue Haupers Weekly, et c'est là une des plainles que le Pape formule contre « le modernisme ». — Il menait contre les Facultés catholiques et leur utilité une campagne fâcheuse, qui a coûté sa place à M. l'abbé Calvet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse et collaborateur de Demain pour cette question.

Ainsi M. Paul Sabatier, le Times, le Journal de Genève, le Lyon républicain, la Justice sociale, la Vie catholique, le Siècle de M. de Lanessan et du prêtre interdit Houtin, l'Acacia, organe de la Franc-Maçonnerie, faisaient-ils

^{1.} L'Acacia de décembre 1905 et de janvier 1906 envoyait « le salut du glaive » au journal hebdomadaire Demain, pour « la tentative d'institution d'une Église libérale, démocrate et même socialiste... (Les membres de cette école) sont pénétrés par l'esprit du siècle, esprit qui s'est formé malgré l'Église et contre elle, et ils prétendent concilier la religion catholique avec cet esprit. Ils se proclament d'abord tolérants, mieux que cela : partisans de la liberté absolue de conscience... Ils ne disent sans doute pas,

le plus grand éloge de Demain et de son esprit'.

On comprend donc très bien que Mgr l'archevêque de Bourges, oncle du rédacteur en chef de Demain, ait, par une note insérée dans sa Semaine religieuse, interdit cette revue à ses prêtres, et que le vénérable archevêque de Lyon ait porté oralement la même défense, suivie d'un blâme sévère dans la Semaine religieuse du diocèse, juillet 1907.

Demain disait en disparaissant, le 26 juillet 1907 : «... Quand le moment tout prochain de se remettre au travail sera venu, c'est avec le concours de tous ceux qui crient que la religion du Christ n'a pas de pires ennemis que le mensonge et l'esprit de secte, que Demain reprendra sa tâche. » Il ne l'a point reprise.

Malheureusement, Demain a pu faire beaucoup de mal. — On m'assure qu'il comptait parmi ses abonnés cent directeurs de Grands Séminaires, et, en juin 1907, un prêtre très respectable, voyant Demain à l'étalage d'un kiosque de la capitale, demandait s'il s'en vendait beaucoup : « Quatre-vingt-trois par semaine, avant le départ des séminaristes de Saint-Sulpice », lui répondit-on.

comme les protestants : « On peut se sauver dans toutes les religions »; mais c'est inconséquence de leur part ou prudence... Le dogme est, d'ailleurs, le côté embarrassant pour eux. Ils affirment lui être fidèles, mais laissent souvent échapper des déclarations qui montrent qu'ils n'ont pas été pénétrés seulement par le côté politique des idées du siècle. »

^{1.} Voir, dans la Vérité française de septembre-octobre 1906, la série d'articles que j'y ai écrits à ce sujet.

" Les Annales de philosophie chrétienne "

Une autre revue aussi dangereuse par son « modernisme » que Demain, ce sont les Annales de philosophie chrétienne. L'ancien directeur, l'abbé Denis, avait été frappé par les censures de Rome. M. l'abbé Laberthonnière, qui a pris la suite de l'abbé Denis, a fait des Annales, dit le P. Fontaine, « le centre du mouvement Kantien et néo-apologétique. Le nouveau directeur continue l'ancien, dont il s'est constitué le panégyriste en quelques pages bien senties. Les rédacteurs qui ont promis leurs concours sont nombreux : l'ancienne rédaction a fourni son contingent à la nouvelle ». Le « professeur de Grand Séminaire » a repris « le cours de ses exploits sous la direction de M. Laberthonnière, dans le numéro de mai 1906 : c'est aussi nul que précédemment, mais non moins audacieux'. »

En estet, ce « professeur de Grand Séminaire », dans les Annales de philosophie chrétienne de janvier 1905, Idéalisation des Synoptiques, avait rejeté la théorie des « mythes et légendes » de l'école de Strauss, à propos du Nouveau Testament, pour admettre la théorie de Holtzmann et de Julicher, ou « la critique psychologique », qui prétend que « les Synoptiques sont tout simplement des écrits composés au moyen de souvenirs personnels, avec des récits et des traditions circulant parmi les sidèles,... embellis et poétisés, ayant fait boule de neige... et surchargés d'éléments étran-

^{1.} La Théologie du Nouveau Testament, p. 507-508.

gers... Autour de faits très simples, (l'idée religieuse) crée une masse de fictions, qui sont comme sa floraison propre. »

Après avoir si bien arrangé les Synoptiques, le « professeur de Grand Séminaire » faisait, en avril 1905, de nouvelles trouvailles dans l'Ancien Testament:

L'existence de Moïse, écrivait-il dans les Annales de philosophie chrétienne, est, pour la critique, très problématique. Jahvé est le dieu d'Israël comme Kanos est le dieu de Moab... Pas de monothéisme, par conséquent, puisque les Israélistes reconnaissent les autres dieux, mais en les plaçant au-dessous de Jahvé... Ce dernier est un dieu anthropomorphe, fait à l'image de l'homme... Le sacerdoce de Moïse est un emprunt fait aux Kénites.

« Cet article, dit le P. Fontaine, n'est qu'un pastiche grossier et maladroit de celui de Loisy, condamné par l'archevêque de Paris, le 23 octobre 1900. Sont intervenues depuis les condamnations du Saint-Office, de l'Index et de nombreux évêques. Mais qu'est-ce que tout cela pour les Annales de philosophie chrétienne et pour ce « professeur de Grand Séminaire », si tant est qu'il le soit?

Dans les Annales de philosophie chrétienne de mars 1905, M. Koch osa écrire: « Le pain et le vin acquièrent une consécration et une dignité supérieure par le fait que le Christ est identifié moralement avec eux. Telle est leur transsubstantiation. » Théorie hérétique, vivement relevée,

^{1.} Voir la décision de la Commission biblique, citée plus haut et qui condamne cette erreur.

dans le Bulletin de littérature ecclésiastique, novembre 1905, par M. l'abbé Hourcade, professeur à l'Institut catholique de Toulouse'.

M. Girerd, professeur au collège Canet à Barcelone, soutenait, dans les Annales de philosophie chrétienne, août-septembre 1905, que les anges ont fort bien pu accomplir, avec la permission de Dieu, tous les miracles attribués par l'Evangile à Jésus-Christ en personne : « Calmer une tempête n'exige point une force infinie. La résurrection d'un homme consiste simplement à refaire le « tout naturel » dont parle Bossuet, à « construire un corps », à rappeler l'âme dans ce corps réorganisé ». — « Les Annales de philosophie chrétienne, dit le P. Portalié dans les Études du 5 août 1908, p. 347, se sont déshonorées par une campagne surieuse de plusieurs mois contre les Congrégations enseignant dans les Grands Séminaires, spécialement contre les Sulpiciens, seuls survivants des lois de proscription... Quelques mois après, M. Combes comprenait son devoir et chassait les Sulpiciens de leurs Grands Séminaires. »

Les Annales de philosophie chrétienne de novembre 1905 contenaient un article de M. le vicaire général Birot, qui, dit le P. Fontaine, « a eu le courage d'écrire les lignes suivantes, dans une sorte de manifeste ou article-programme pour les Annales transformées par M. Laberthonnière: a Malgré l'intensité de la vie intellectuelle, aucune altération ne s'est fait jour dans la doctrine. Les défaillances individuelles n'ont pro-

^{1.} Voir la Théologie du Nouveau Testament, du P. Fontaine, pp. 405-409.

duit ni mouvement hétérodoxe ni amoindrissement quelconque des vérités essentielles. Le sens de l'autorité, tant disciplinaire que doctrinale, domine toutes les controverses et toutes les divergences d'école... Jamais le mouvement des idées, au sein de l'Eglise, n'avait été plus strictement et plus volontairement discipliné. » — A lire de pareilles choses, on se demande comment un prêtre peut pousser si loin l'aveuglement.

En août 1906, les Annales faisaient une charge à fond contre l'excellent livre de M. l'abbé Picard, la Transcendance de Jésus-Christ, loué par Brunetière et par Mgr Dadolle.

Les Annales de décembre 1906 publiaient le troisième article de M. Le Roy sur la Notion de miracle: « Un miracle, c'est l'acte d'un esprit individuel (ou d'un groupe d'esprits individuels) agissant comme esprit à un degré plus haut que d'habitude, retrouvant en fait et comme un éclair sa puissance de droit... Il y a des miracles dans toutes les religions. » La conversion de saint Paul sur le chemin de Damas est une insolation, une « hallucination ».

Cette théorie, aussi fausse que celle des dogmes « impensables » et « purs non-sens », a été condamnée à Rome dans le livre *Dogme et criti*que de M. Le Roy, juillet 1907.

M. l'abbé Laberthonnière a vu ses Essais de philosophie religieuse et le Réalisme chrétien et l'idéalisme grec mis à l'Index, le 5 avril 1906, en même temps que Il Santo de Fogazzaro. Pourquoi les Annales de philosophie chrétienne n'ont-elles fait aucune mention ni de la condamnation ni de l'honorable soumission de l'auteur? Depuis lors, les Annales de philosophie chrétienne, janvier 1907, ont publié un article de M. Edouard Schiffmacher, La limite de l'infini, que Mgr Elie Blanc, dans la Pensée contemporaine, 25 janvier et 25 février 1908, a dù critiquer vigoureusement comme « pouvant paraître contradictoire » dans son titre et surtout entaché de panthéisme. « N'est-il pas possible, y lisait-on, de concevoir le Cosmos comme le Christianisme conçoit Dieu, c'est-à-dire comme une relation de telle nature que la distinction la plus entière, celle du Créateur et de la créature, par exemple, s'y rencontre avec l'unité la plus une, celle de la substance infinie?...

« L'unité actuelle du Cosmos réclame une unité primordiale des forces qui le composent, c'est-à-dire une substance éternelle (p. 373)... La substance étant unique et chaque substance ne différant des autres que relativement, il n'y a pas de distinction, quant à la substance, entre les subsistances spirituelles et les subsistances matérielles (p. 338)... La création en est une action immanente dans l'univers fini, de telle sorte que cet univers n'a pas été créé, mais il se crée. » (p. 399)

Les Annales de philosophie chrétienne de juin 1908 ont accueilli avec enthousiasme les Leçons de théologie dogmatique par L. Labauche, professeur à l'École de théologie catholique de Paris, (in-8 de x11-422 pages, Paris, Bloud, 1908), et ont félicité l'auteur d'avoir décidément abandonné le latin. — Or, Léon XIII, dans sa Lettre au Clergé français du 8 septembre 1899, recommandait instamment le latin dans l'étude de la philosophie

et de la théologie, et une Leltre de Son Eminence le cardinal Satolli, préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes, datée du 1^{er} juillet 1908 (Voir les Questions actuelles du 10 octobre), renouvelle à tous les évêques français ces prescriptions en faveur du latin, « langue propre de l'Eglise, des saints Livres, des saints Pères et Docteurs latins, de la Philosophie et des sciences sacrées. »

De plus, la Revue augustinienne, du 15 juillet 1908, taxe de « déplorable » ce Manuel de théologie, « sabotage de l'apologétique », où l'Ami du Clergé a relevé bien des erreurs.

La Pensée contemporaine du 25 octobre 1908 « n'admet pas que le transformisme, surtout en ce qui concerne le corps du premier homme, soit une « théorie acceptable au point de vue philosophique » (Leçons de théologie dogmatique, p. 49, note vers la fin). En réalité, à ce point de vue, qui est le principal et le seul définitif, le transformisme répugne, à moins qu'on ne refuse absolument à l'intelligence humaine la connaissance de toutes les essences des espèces vivantes: ce qui entraîne facilement vers l'agnosticisme ou le scepticisme métaphysique. L'auteur ajoute que, « scientifiquement parlant », le transformisme reste « une hypothèse qui n'est pas encore plei-nement justifiée ». Mais, en réalité, les sciences naturelles déposent contre le transformisme au moins autant qu'en sa faveur ': elles ne peuvent

^{1.} M. Donnadieu, docteur ès-sciences, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, a clairement montré, dans plusieurs conférences publiques, que le transformisme n'a rien de scientifique en sa faveur et n'est pas une « hypothèse défendable ».

ici ni juger ni conclure. Pour notre part, nous ne cesserons de regretter que beaucoup de nos apologistes se montrent si conciliants, si portés à des concessions injustes. La position qu'ils préfèrent est dangereuse, et, pour ainsi dire, intenable. »

Des Annales de philosophie chrétienne de M. Laberthonnière à M. Blondel, il n'y a qu'un pas, puisque l'auteur de l'Action, de la Lettre sur l'apologétique, affaiblit beaucoup, d'après le P. Fontaine, s'il ne « sacrifie pas complètement » les preuves de l'existence de Dieu ... Il n'accorde aucune valeur démonstrative au principe de causalité... En repoussant ce qu'il appelle l'historicisme de M. Loisy, aussi bien que la théologie traditionnelle, qu'il intitule l'extrinsécisme, il a mis en lumière plus vive son propre système, qui s'est trouvé avoir bon nombre de défauts de l'historicisme, sans parler de quelques autres qui lui sont propres. » Aussi le P. Fontaine appellet-il M. Blondel « le métaphysicien du Loisysme ».

« Et M. Loisy lui-même, Simples réflexions, pp. 15-17, en parlant du « dogmatisme moral », que l'Encyclique appelle doctrine de « l'immanence vitale », ajoute que « les représentants les plus célèbres de cette doctrine sont, en France, MM. Blondel et Laberthonnière », dont les ouvrages « constituaient un brillant essai de philosophie religieuse » (p. 145).

^{1. «} Si quelqu'un dit que le Dieu un et véritable, notre Créateur et notre Seigneur, ne peut être connu d'une manière certaine par les choses qui ont été créées, et au moyen de la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème. »

"Le Sillon " et "l'Eveil démocratique "

Le Sillon, l'Eveil démocratique et M. Marc Sangnier se sont flattés, le 10 novembre 1907 (le Sillon, pp. 347 et 354), que l'Encyclique Pascendi « n'avait rien à voir avec eux ».

Mais d'abord, dès 1899, ils étaient « modernistes », « américanistes » : « Ils revendiquaient la liberté vraie et le respect sincère de la pensée catholique pour les opinions dites nouvelles, quand elles ne sont pas réellement contre une vérité définie et définitivement acquise. » Ils parlaient de l'Eglise « telle qu'elle est en voie de devenir », — ce qui est l'évolutionnisme visé par Pie X, — de « la synthèse thomiste, dont la valeur apologétique auprès de nos contemporains doit être considérée comme nulle ». Et Pie X en fait la base de toute théologie catholique.

Ils disaient à propos du Concile de Trente : « C'est de lui que l'Eglise garde cette position ramassée, hargneuse, hostile, savorable sculement pour la défensive. »

En 1904, après la condamnation de Loisy, les sillonnistes, convoqués par M. l'abbé Naudet, assistaient à une conférence où ils envoyaient « leur fraternelle sympathie » à l'auteur de l'Evangile et l'Eylise.

Au Congrès de Tours, M. Marc Sanguier sacrifiait « les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu, qui ne prouvent rien » : hérésie formelle condamnée par le Concile du Vatican et l'Encyclique *Pascendi*. Dans l'Esprit démocratique, p. 17, M. Marc Sanguier prétend que « le Christ s'expérimente peutètre plus aisément qu'il ne se prouve ». « Nous expérimentons Dieu », a-t-il dit à Rennes, le lundi de l'àques 1907 : encore une hérésie formelle tombant sous les foudres du Concile du Vatican, comme le rappelle l'ie X'.

Si le « modernisme » consiste à « démocratiser l'Eglise », ainsi que le dit l'Encyclique Pascendi, n'est-ce pas du « modernisme » que de dire avec M. Marc Saugnier : « Dans la mesure où l'autorité, solidement enracinée dans le consentement universel, dans la conscience chaque jour plus claire et dans le vouloir toujours mieux exprimé de chacun, pourra davantage se passer de la force brutale ou même légale, cette autorité sera démocratique, etc... Notre idéal serait que chacun se donne à soi-même l'ordre auquel il obéit ²...

« L'Eglise, ce n'est pas le clergé; l'Eglise, ce ne sont pas les évêques ; l'Eglise, ce n'est pas le Pape ; l'Eglise, c'est Jésus-Christ ». »

Aussi l'Eveil démocratique du 17 mars 1907 représentait-il « le Pape couronné de sa tiare et, à ses pieds, prosternés la face contre terre,... une foule immense de prêtres qui semblaient l'adorer comme une idole... Le Pape est pour

^{1. «} Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut être rendue croyable par des signes extérieurs, et que ce n'est donc que par l'expérience individuelle ou par l'inspiration privée, que les hommes sont unis à la foi, qu'il soit anathème. »

^{2.} Le Petit Démocrate de Limoges, 25 février 1906.

^{3. 12} avril 1907.

^{4.} D'après le Pèlerin, disait M. Sangnier; mais le Pèlerin n'a rien publié de semblable.

nous un père, non un maître » : erreur manifeste, qui va à l'encontre du Concile du Vatican, définissant le magistère souverain et absolu du Pape.

Le protestant Doumergue pouvait dire, dans Foi et Vie:

Je n'ai pas trouvé dans l'Éveil démocratique, organe du Sillon, mention de l'Encyclique : si elle y est, elle doit être courte. Un passage de l'Encyclique atteint en plein cœur le Sillon sur le terrain où il évolue. Elle condamne ceux qui disent : « Séparation de l'Église et de l'État, du catholique et du citoyen. »

Il faut lire, dans le livre irréfutable, tant il est fortement documenté, de M. l'abbé Emmanuel Barbier, la Décadence du Sillon¹, les nouveaux « errements » du chef de ce groupe, s'alliant avec les protestants, avec les Unions chréliennes protestantes, ouvrant à leur chef, M. le pasteur Soulier, les colonnes de l'Éveil démocratique, pérorant à côté de protestants, à Bordeaux, à Paris, sous la présidence de M. Joseph Reinach,

1. Le Sillon vient de donner lui-même à ce fait la force d'un aven. Le Bulletin d'action et de propagande du Sillon, dans son nu-méro de février 1908, dit : « Le tirage de l'Éveit démocratique a baissé.

« Nous avons tiré pendant plusieurs mois à 54 et 55.000 : aujourd'hui notre tirage oscille entre 41 et 43.000. Les commandes de province se maintenaient, il y a huit mois, à une moyenne de 33.000 : elles n'ont pas dépassé 23.000 en janvier. »

Dans le tableau détaillé qui vient à l'appui de cette assertion, nous voyons qu'à Lille la baisse est de 475 numéros, à Roubaix de 304, à Tourcoing de 240.

Le Bulletin, après avoir établi cette statistique, jette ce cri d'alarme:

« Cette situation est assez grave. Notre journal, lancé en six mois, s'effondrera en six semaines, si nos camarades l'abandonnent. »

et naguère donnant un prêche au Raincy, dans le temple protestant (!). Le 16 janvier 1908, les journaux de la capitale publiaient l'entresilet suivant, qui a sait le tour de la presse française:

On connaît la fusion qui vient de se produire entre la jeunesse sillonniste et la jeunesse protestante (l'Union chrétienne de Paris).

On s'est réuni le matin aux Galeries de la Charité, 25, rue Pierre-Charron.

La journée s'est terminée, le soir, au Manège Saint-Paul, sous la présidence de M. George Fonsegrive, professeur de l'Université. Parmi les orateurs, figurent le nom de l'indispensable Marc Sangnier, du pasteur Edouard Soulier, secrétaire général de l'Union chrétienne de Paris, et d'un professeur de l'Institut catholique de Paris, M. Paul Bureau.

Les discours ont eu pour thème les « Conditions morales de la Démocratie ». Les orateurs n'ont eu qu'à s'inspirer, pour être d'accord, du livre de M. Bureau, avant qu'il fasse les corrections promises aux évêques protecteurs de l'Institut.

Comprend-on maintenant que dix archevêques et vingt-six évêques de France aient inter-

t. En voici la liste exacte: les cardinaux de Lyon, de Bordeaux, de Reims, les archevêques de Cambrai, de Rennes, de Bourges, de Toulouse, d'Aix, d'Avignon, de Chambéry; les évêques de Nancy, de Saint-Dié, de Verdun, de Meaux, de Beauvais, de Soissons, d'Amiens, de Bayeux, de Chartres, de Vannes, de Nantes, d'Angers, de Luçon, de Nevers, de Périgueux, d'Agen, de Bayonne, de Mende, de Pamiers, de Montpellier, de Fréjus, de Grenoble, d'Annecy, de Saint-Claude, de Langres et de Saint-Flour.

Mgr Foucault envoyait en mars 1908 le communiqué suivant

à la Semaine Religieuse:

« M'autorisant des sympathies que j'ai témoignées à Épinal même, pour le Sillon, j'avais demandé à la section spinalienne de remettre sine die la réunion d'un Congrès à Épinal. C'était de ma

dit à leurs prêtres et à leurs séminaristes de faire partie du Sillon et d'assister à ses Congrès?

part, dans les circonstances actuelles, un acte de prudence et une nouvelle preuve d'intérêt.

« J'apprends par les journaux que le Congrès est sixé au dimanche 15 mars.

« Je tiens à distinguer entre le souffie généreux qui anime les sillonnistes et les doctrines, pour le moins hasardées, que professe le Sillon. Sur ce second point, j'ai le devoir et le regret d'avoir à formuler les réserves les plus expresses.

« C'est pour les mieux indiquer que j'ai pris les décisions suivantes :

- « 1° Il est interdit à tout prêtre de mon diocèse de prendre part, soit directement, soit indirectement, à la préparation ou à la tenue du Congrès.
- « 2° Malgré l'annonce insérée au programme, il n'y aura pas de messe du Congrès. Les congressistes auront, d'ailleurs, comme tous les fidèles, le devoir et la faculté d'assister à la messe dans les églises d'Épinal. »

Voici, d'autre part, l'Avis officiel de la Semaine religieuse de Verdun (21 mars 1908):

- « Une « journée sillonniste » avait été organisée par quelques soldats de la garnison de Verdun pour le samedi soir 21 et le dimanche 22 mars. Des invitations avaient été adressées à des membres du Sillon, étrangers à la ville.
 - « Mgr l'évêque n'a pas cru pouvoir autoriser la partie religieuse du programme la seule qui relevât de son autorité pour ne pas créer de difficultés à l'œuvre militaire de Verdun et surtout parce que le Sillon, groupement politique démocratique, paraît s'être engagé depuis quelque temps dans une voie regardée comme « dangereuse ».
 - « Cette mesure prise par Mgr l'évêque ne vise que l'œuvre même du Sillon et non ses membres pris individuellement; car Sa Grandeur se plait à le reconnaître, ceux-ci sont animés de sentiments vraiments généreux et se font un honneur d'être, dans leur vie privée, des catholiques fervents et exemplaires. »

Voici enfin le communiqué officiel du cardinal Luçon, archevêque de Reims:

« On annonce qu'une réunion du Sillon doit se tenir à Reims, samedi 12 décembre 1908. A cette occasion, nous rappelons que l'autorité diocésaine a interdit, l'année dernière, aux membres du clergé d'assister aux réunions et conférences organisées par cette association; »

Ils étaient ainsi comme l'écho du Pape Pie X, disant, en avril 1907, à Mgr Gieure, à propos des sillonnistes: « Viam sequentur damnosam: Ils suivent une voie de perdition », et plus récemment à Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, qui lui demandait ce qu'il fallait penser du Sillon: « Les malheureux! a répondu le Pape, en parlant de ceux qui appartiennent à cette association; ils marchent sur les bords d'un précipice; plaise à Dieu qu'ils tombent du bon côté! »

Dans un article publié le 23 janvier 1908, l'Osservatore romano montrait, par les faits et par les déclarations de l'Eveil démocratique, que le Sillon fait alliance de plus en plus ouverte avec les protestants et tourne de plus en plus au protestantisme.

Après cela, disait-il en terminant, il ne nous semble pas qu'il faille chercher d'autres preuves pour établir combien étaient justifiés les reproches autorisés fréquemment adressés, ces derniers temps, à cette association, et qui, malheureusement, ne paraissent pas avoir produit l'effet désiré.

Le Sillon n'a qu'à prendre pour lui cette note publiée par la Corrispondenza romana, dans son numéro du 15 mars 1908 :

Toujours plus active est la campagne que ménent les protestants de France pour accaparer l'action catholique sous le prétexte de faire, d'accord avec eux, de la propagande contre le matérialisme, la pornographie, l'alcoolisme, etc.; mais en réalité, pour exploiter les catholiques au

^{1.} Allocution prononcée à Quimper, le 5 janvier 1908.

profit du protestantisme; ou au moins pour semer parmi eux la confusion religieuse qui est la caractéristique protestante.

Malheureusement, certains catholiques, désormais connus pour leur facilité systématique à prendre en bonne
part tout ce que disent et font les ennemis de l'Église et en
mauvaise part tout ce que disent et font les défenseurs de
l'Église, se sont hâtés de s'unir à la soi-disant « commune
propagande chrétienne ». On les voit accourir, comme orateurs ou simples auditeurs, aux conférences de Foi et
Vie, de l'Union chrétienne de la Jeunesse et autres associations de pur prosélytisme protestant, d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé.

Le pire est que ces catholiques, pour excuser leur conduite, ne craignent pas de faire une indigne exploitation de paroles qu'ils attribuent au Pape.

Les numéros du 6 et du 14 mars du Peuple français, de M. l'abbé Garnier, annoncent sous la même rubrique : Groupes et Conférences. — Convocations : 1° les conférences de l'Institut catholique de Paris, et 2° celles de l'Union chrétienne, 14, rue de Trévise, Paris, en se gardant de dire que l'Union chrétienne est protestante.

Il y a là un rapprochement à tout le moins singulier.

M. l'abbé Garnier n'a, sans doute, pas porté son attention sur ces convocations, faites par son journal².

^{1.} Pourquoi y voit-on des prêtres comme l'abbé Klein, M. l'abbé Calvet?

^{2.} M. l'abbé Garnier, d'ailleurs, en arrive plus d'une fois à dire, comme M. l'abbé Lemire, dans le regrettable discours du 4 décembre 1907. — qui a eu le triste honneur d'être loué par M. l'abbé Loisy — : « J'ai l'utopie de la légalité; il m'en coûte d'être hors des lois de mon pays », alors que la loi dont il s'agit

Marc Sangnier, l'un orateurs des conférences organisées par le journal protestant, Foi et Vie, n'avertit pas non plus, dans le numéro de l'Eveil démocratique du 8 mars 1908, que la conférence annoncée pour le 12 a ce caractère, ou, du moins, on n'en voit pas trace dans ce numéro. Mais si l'alliance de Marc Sangnier avec les protestants est chose avouée, il n'en est pas de même pour les abbés démocrates, bien que quelques-uns de leurs chefs, comme l'abbé Naudet, écrivent dans des publications protestantes et même dans des revues libres-penseuses.

M. Paul Bureau

M. Paul Burcau, qui se compromet avec les Unions chrétiennes protestantes, s'était déjà compromis par ce qu'il avait dit en 1906, au banquet

est une injure à Dieu, un reniement des traditions nationales de la France, une monstrucuse iniquité contre l'Eglise, un outrage au Pape qu'on n'a même pas prévenu, et que c'est un prêtre qui parle! a L'utopie de la légalité! » Grâce à elle, depuis vingt ans, toutes les lois ont été obéies, et ce n'est pas la faute du Penple français, si la loi de Séparation ne l'a pas été comme les autres. Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le Peuple français du 31 décembre 1905, où, après avoir longuement établi la forme et les droits des cultuelles, M. l'abbé Garnier terminait par ces mots:

« Mais en mettant les choses au pire, nons n'hésitons pas à croire que les arguments de ce genre (contre les cultuelles) n'auront pas assez de poids pour décider tant de bous esprits à jeter la France dans une série d'inextricables difficultés, en refusant de tenter d'appliquer la loi.

« Cette conclusion sera d'ailleurs d'autant plus sage que nous pouvons toujours agir sur l'opinion publique (!) et empêcher une grande partie du mal (!!) qu'on voudrait nous faire. Les améliorations obtenues (!!!) à la loi actuelle prouvent assez qu'on ne fait pas ce travail en vain. »

de la réorganisation du Peuple français, où, d'après l'Acacia de juillet 1906, il avait « prononcé un discours accueilli avec enthousiasme, dans lequel il avait assirmé sa conviction que la religion ne manquera pas de conquérir le peuple français, grâce à la nouvelle méthode inaugurée par la jeune Église libérale, républicaine, démocratique et surtout socialiste. Mais pour cela, on doit commencer par jeter à la mer les vieux croyants, les débris fossiles de l'antique Église autoritaire, monarchiste et réactionnaire. » Il s'était aussi compromis par ce qu'il avait écrit dans Demain et le Bulletin de la Semaine, et surtout par son livre La crise morule des temps nouveaux: il y partage nos contemporains en « enfants de l'esprit nouveau », naturalistes, matérialistes, anticléricaux, qui, pourtant, ont eu du succès dans leurs réformes sociales; et « enfants de la tradition », qui ont « engagé le catholicisme à se constituer à l'état de contre-réformation perpétuelle », qui ont moins fait pour le progrès moral que les ennemis de l'Eglise! Heu-reusement, le « modernisme » est là, comme nouvement de rénovation intellectuelle », avec une méthode que M. Croiset, doyen de la Faculté des lettres de Paris, déclare impuissante, parce que l'agnosticisme est aujourd'hui l'état de fait où vivent les esprits cultivés. Ce fait n'est pas de nature à arrêter M. Paul Bureau, qui trouve « le caractère nellement religieux même chez eux qui refusent de reconnaître l'existence de Dieu (!!). » En revanche, il croit « à la valeur scientifique des objections dirigées contre certaines preuves traditionnelles de l'existence de Dieu ». — NN.

| SS. les archevêques et évêques protecteurs de |
|--|
| l'Institut catholique de Paris « décidaient, en no- |
| vembre 1907, que le livre (de M. Bureau) devait |
| être immédiatement corrigé et qu'il n'en pourrait |
| être fait ni édition nouvelle ni tirage nouveau sans |
| qu'il eût obtenu l'imprimatur ». M. Paul Bureau |
| avait pris les devants par une lettre de soumis- |
| sion. |
| |

Le protestant sectaire, Ferdinand Buisson, l'un des grands chefs de la guerre au catholicisme, a rendu un mauvais service à M. Bureau, le jour où il a écrit, dans le Radical, un éloge pompeux de son ouvrage, sous le titre le Livre d'un honnête homme :

Ne répondez pas que M. Bureau est catholique, comme si cela vous dispensait de l'entendre. Ce serait dans ce cas particulier une lourde erreur. Si le catholicisme de M. Bureau est orthodoxe ou non, s'il a droit à la place qu'il réclame dans l'Eglise, ce n'est pas à nous d'en décider. Mais, assurément, c'est une doctrine qui ne ressemble pas plus au catholicisme courant que la chimie de Berthelot à l'alchimie du Moyen-Age.

... Et je conclurais contre M. Burcau, d'après son propre et loyal témoignage : toute l'essence et toute la vertu sociale de ce que vous appelez l'esprit religieux, nous les trouvons tout autant dans la foi laïque que dans la foi confessionnelle.

C'est M. Bureau lui-même qui relate ce mot de M. Lafferre dans l'Action : « C'est nous qui sommes vraiment des religieux. »

M. Marcel Rifaux

La mentalité de M. Bureau vaut celle de M. Marcel Rifaux, dont on a vu les audaces dans Demain, audaces dépassées encore par ses livres, l'Agonie du catholicisme, - où il affirme que « l'existence d'un Dieu personnel postule nécessairement la révélation »; que le Syllabus est à peine un acte du Pape, et qu'il faut louer fort M. Fonsegrive, l'abbé Lemire, l'abbé Naudet, Marc Sangnier, l'abbé Loisy, — et surtout les Conditions du retour au catholicisme, Enquête religieuse et philosophique, où l'on voit que « la philosophie scolastique a fait son temps », que les condamnations de Loisy, de Fogazzaro, de Laberthonnière, ont troublé et découragé, à une époque « où l'autorité ne compte que dans la mesure où elle est au service du progrès », et « qu'on donne ainsi des armes à ceux qui veulent éliminer des chaires de l'enseignement officiel tous ceux qui, par vœu d'obéissance, sont soumis à la discipline ecclésiastique ».

Mgr Latty, alors évêque de Châlons, aujourd'hui archevêque d'Avignon, a publié contre le livre de M. Rifaux la brochure *Une question té*méraire et mal posée. Après avoir montré clairement au D^r Rifaux que les vérités catholiques n'ont « ni à varier, ni à évoluer », il ne veut pas entendre parler d'une « adaptation nouvelle » de ces vérités avec l'esprit des contemporains, auprès desquels elles seraient tombées « en discrédit » :

Ne voyez-vous pas que ce qui répugne surtout à la plupart d'entre eux, c'est le divin, le surnaturel, l'Homme-Dieu, c'est-à-dire l'essence même du catholicisme ? Il s'agit bien, pour eux, d'admettre ou de ne pas admettre tel « anthropomorphisme grossier », telle « scolastique archaïque et périmée », telles « légendes ridicules », dont vous parlez : ce qu'ils rejettent, c'est l'idée chrétienne et tout ce qui tient à cette idée, jusqu'à l'idée même du « Dieu de Jésus-Christ ». Et lorsqu'un jour vient où « le coup de grâce » va frapper quelqu'un de ces mécréants et le pousse vers la foi catholique, ce ne sont pas ces obstacles, réels ou imaginaires, qui en arrêtent l'effet : un homme sérieux, résolu, va droit aux choses, et il sait faire la part de ce qu'il y a de caduc et d'accidentel dans les formes dont elles sont revêtues.

Non, la crise irréligieuse dont souffre une partie de la France n'est pas une crise d'adaptation : elle est plus profonde et dépasse la religion elle-même. Quand vous exigez des théologiens « qu'ils fassent état de la philosophie qui règne dans les esprits de leur temps », on ne saurait vous donner tort. Mais on a le droit de vous demander : quelle est cette philosophie? L'empreinte du kantisme est, aujourd'hui, sur la philosophie et sur tout ce qu'elle inspire, même sur les théories générales de la science : toute certitude est contestée, précaire, changeante; toute raison est condamnée aux solitaires efforts d'un subjectivisme stérile et impuissant. C'est la crise de la raison universelle, une crise qui sévit un peu partout dans le monde des idées.

Nous ne la voyons pas seulement dans les pauvretés et les divagations intellectuelles que recouvrent le scepticisme,

l'agnosticisme, l'évolutionnisme et même le dilettantisme. Nous ne la constatons pas seulement dans les impertinences dissolvantes de l'hypercritique et les fallacieuses finesses de l'immanentisme. Il y a encore, en marge des doctrines chrétiennes, tout un système de destruction qui, sous le nom vague et bizarre de « modernisme », cherche à les pénétrer et les fausser au moyen de notions à la fois scientifiques et philosophiques, qui sont elles-mêmes arbitraires, contestables, et qui, demain, n'auront plus aucune valeur. Le mystère, le miracle, la vie du Christ, l'activité de l'âme, Dieu, y sont expliqués en des termes tels que leurs concepts vont, par de longs et obscurs détours, se confondre et se perdre dans les brumes d'un panthéisme à peine déguisé. Si de pareilles idées pouvaient prévaloir dans les âmes croyantes, ce serait la ruine simultanée de toute raison et de toute religion.

Mgr Latty cherche enfin à préciser quelles sont les raisons qui ont poussé le docteur Rifaux à croire que le catholicisme était à l'état de crise.

« Mais, encore une fois, comment avez-vous osé poser une question semblable au regard du catholicisme qui reste debout, intact, vivant de toutes pièces, et ne cessant pas de donner la vie à des multitudes d'âmes où sont représentés tous les états d'esprit, tous les besoins moraux, les diversités de toutes sortes de l'espèce humaine? Et quelles sont, après tout, les raisons symptomatiques qui vous ont porté à faire, de la possibilité de son « épuisement », un des deux termes de votre question? Ce sont, sans doute, certaines « végétations parasitaires qui, d'après vous, entravent sa croissance », et que vous dénoncez en ces gros mots:

- « Anthropomorphisme grossier,
- « Scholastique archaïque et périmée,
- « Légendes parfois ridicules,
- « Dévotions puériles,

- « Textes inauthentiques,
- « Reliques fausses,
- « Mercantilisme éhonté de certains sanctuaires i.
- « Idolâtrie des hommes,
- « Respect fétichiste des décorations et des pourpres,
- « Abus des titres et des décorations,
- « Esprit, non d'autorité, mais d'autoritarisme ».
- « Tels sont, » dites-vous d'un air triomphant et satisfait, « les points sur lesquels les catholiques progressistes font porter leurs revendications ».

Si nous en exceptons « la scolastique archaïque et périmée » et les « textes inauthentiques », dont le sens nous paraît imprécis et louche, nous n'hésitons pas à vous répondre : Ce n'est que ça!...

Nous avons des vœux autrement sérieux à présenter et à faire valoir. Nous ne disons pas des revendications, mais des vænr; et nous savons qu'ils sont ceux de toute la hiérarchie de l'Église: le temps est venu où, sous l'impultion du Chef suprème, ils iront s'accomplissant chaque jour, au prix de nos luttes et de nos labeurs.

Mais vos « revendications » à vous, docteur, et à vos « progressistes », que sont-elles, sinon la poussière des choses? cette poussière que la religion, mèlée aux contingences humaines, va soulevant sur les pas de l'Église, et que l'Église ne cesse de dissiper à travers les siècles. Et c'est pour cette poussière que vous mettez en question la vie même du catholicisme, et que vous parlez de « crise d'épuisement », vous qui croyez que le catholicisme est divin, et « qu'il durera autant que l'humanité »!

M. Rifaux a répliqué, hélas! par la *Crise de la foi calholique*, où « l'impertinence envers un évêque remplace la valeur des réponses » : ce qui n'empêche pas M. Rifaux de se porter garant de la

r. Le docteur veut dire, sans doute : « à côté de certains sanctuaires ».

purcté de la foi de tous ceux que le Pape condamne : « Les Loisystes, les Fogazzaristes, les Modernistes, les immanentistes, etc., vous supplieraient, Monseigneur, de ne pas douter de la sincérité de leur foi. » Seulement, Sa Sainteté Pie X disait naguère à Mgr Dubillard : « Ah! les Modernistes! ils protestent qu'ils sont les enfants les plus soumis de l'Eglise; mais au fond de leur âme, il n'ont plus l'esprit catholique... »

La " Démocratie chrétienne "

A côté du Bulletin de la Semaine, du Sillon et de Demain, un autre foyer de « modernisme », c'est la revue du Nord, la Démocratie chrétienne.

Elle a cu beau se défendre, en 1899 et en 1901, de s'occuper de questions « théologiques, apologétiques, scripturaires, exégétiques » : elle s'en occupe directement et indirectement. — Ainsi, lorsqu'en 1905, la Quinzaine, déjà condamnée par Mgr Turinaz, eut publié, à la grande stupéfaction du cardinal Perraud et de tous les catholiques, l'article fameux de M. Le Roy : « Qu'est-ce qu'un Dogme?... Un pur non-sens », la Démocratie chrétienne écrivit : « La Quinzaine reste donc une de nos grandes revues catholiques, digne de l'estime de tous »... même du cardinal Perraud et de Mgr Turinaz? — Lorsque la même Quinzaine disparaissait, en mars 1907, et disait :

L'esprit dogmatique et conservateur a eu raison de s'inquiéter des allures de la Quinzaine... Tous ceux qui ont

^{1.} Allocution de Mgr Dubillard, 5 janvier 1908.

MODERNISME ET MODERNISTES. — 16.

respiré chez nous l'air des vraies méthodes (américaniste et moderniste, on l'a vu) ne peuvent plus, désormais, en souffrir d'autres; à leur tour, ils s'en feront les propagateurs... Un esprit s'est levé qu'on ne tuera pas, qui triomphera de l'esprit contraire,

la Démocratie chrétienne, non contente « de dire à M. Fonsegrive son admiration », prétendait « qu'il a droit, dans l'ensemble, à la reconnaissance des catholiques, qu'il a si souvent éclairés (!), défendus et encouragés ». Elle aurait pu ajouter « insultés », lorsqu'il écrivait : « Oiseaux noirs, oiseaux immondes, claquant du bec », à propos de la future condamnation de Loisy.

Quand l'abbé Laberthonnière prit la direction des Annales de philosophie chrétienne, la Démocratie chrétienne « offrait ses meilleurs vœux de succès au nouveau et éminent directeur », si suspect, pourtant, que ses Essais de philosophie religieuse allaient être mis à l'Index.

La Démocratie chrétienne, en janvier 1906, « souhaitait la bienvenue et tout le succès qu'if ambitionnait » à Demain, « revue très précieuse ». Or, elle s'était déjà signalée par son loisysme et son fâcheux esprit.

La Démocratie du Sud-Est, à Lyon, grande admiratrice de l'abbé Lemire, des abbés Naudet et Dabry, n'a rien dit de leur condamnation récente; en revanche, au mois de mars 1908, elle a fait sien un étrange article de M. Albert Petit dans les Débats. Il s'agissait d'un « dimanche laïque » organisé dans une école laïque du XIV° arrondissement de Paris:

A l'école de la rue Brodu, disait ce journal, il y a un

ensemble d'œuvres laïques dues aux merveilles de générosité intellectuelle qu'opère la « foi sociale » de vrais apôtres.

— Il est vrai que ces apôtres regardent leur foi sociale comme la rivale de notre foi religieuse, qu'il faut refouler. Mais la Démocratie du Sud-Est est convaincue qu'ils se trompent; ce n'est pas, suivant elle, antagonisme qu'il faut dire, mais bien « trait d'union »; car ces hommes, « une clarté seulement les distingue de nous : les uns sont conscients de leur christianisme et les autres ne le sont pas. »

On en arrive donc, disait à ce sujet le Nouvelliste de Lyon, à supposer un christianisme sans Christ et même un christianisme contre le Christ.

Seulement, tout cela ce n'est que du vieux remis à neuf. Il- y aura bientôt un siècle que Saint-Simon, épris, lui aussi, de bien-être matériel, de rèveries philanthropiques et d'égalitarisme social, écrivit son Nouveau christianisme, dont il légua ensuite le manuscrit à Olinde Rodrigue. Il avait les mains pleines de réformes, mais le cœur et le cerveau vides de Dieu, ce qui ne l'empêchait pas de parler de christianisme, puisqu'il voyait en lui une morale et puisqu'il voulait la rajeunir en la socialisant et surtout la moderniser en la sensualisant.

Oui, le christianisme fait, même en ce monde, les peuples plus heureux : mais ce n'est là qu'une conséquence. Son essence est ailleurs. Il faut croire tout d'abord à ce qu'il enseigne ; il faut se pénétrer de la vie surnaturelle qu'il répand ; il faut prendre, en un mot, l'Évangile tel qu'il est et ne pas même en rayer ce mot du Christ : « Quiconque n'est pas avec moi est contre moi. » Avec l'Évangile, il faut prendre tout simplement aussi le catéchisme, sans le mépriser, comme s'il était bon tout au plus pour des enfants, et sans vouloir le rehausser, fût-ce par les

subtilités des philosophes kantistes ou par les témérités exégétiques de Loisy.

C'est à cela que Pie X nous ramène!

La Démocratie chrétienne, dirigée à Lille par l'abbé Paul Six, fait, dans son numéro de décembre 1908, ses adieux à ses lecteurs.

Ceux dont l'abonnement est en cours recevront la Chronique du Sud-Est, « animée du même esprit », qui s'appellera désormais la Chronique sociale.

La "Revue du Clergé français"

La Revue du clergé français n'a-t-elle pas sur la conscience plus d'un péché « moderniste »?

— Elle a jadis inséré beaucoup d'articles suspects de Firmin (Loisy) jusqu'à celui dont le Cardinal. Richard suspendit la publication en octobre 1900.

— L'américanisme ne lui fut pas étranger, et si elle le condamna avec le Pape, quelques-uns de ses rédacteurs en gardèrent le vieux levain.

Lorsque, en 1903, la cardinal Richard condamna l'Évangile et l'Église de M. l'abbé Loisy, comme étant de nature « à troubler gravement la foi des sidèles sur les dogmes sondamentaux de l'enseignement catholique, notamment sur l'antorité des Ecritures et de la Tradition, sur la divinité de Jésus-Christ », etc., M. Bricout « trouva le moyen de faire l'apologie de M. Loisy, d'annoncer (c'est une méthode qui lui est chère) « de graves leçons très utiles à recueillir... qui se dégagent de cet incident », et, au lieu du silence qui eût convenu alors à une revue coupable d'avoir publié les plus tristes thèses de

M. Loisy, il ajoutait d'un ton dégagé : « Dès aujourd'hui nous reprenons en détail la ques-tion du progrès du dogme. Nous en ferons autant pour chacune des thèses capitales qui sont formulées ou impliquées dans L'Évangile et l'Église. Le mot d'hérésie n'est pas dans le décret archiépiscopal. Le livre de M. Loisy est simplement (?) réprouvé comme troublant gravement la foi des fidèles. La question de fond semble y être réservée. Cela étant, personne, parmi les amis de M. Loisy eux-mêmes, ne pourrait justement s'étonner de la mesure prise, ni encore moins s'en plaindre : . » — « Voilà une perle d'herméneutique, dit le P. Portalié, Études, 5 août 1908, p. 388. Ce simplement est adorable! Et cette conclusion inespérée : le livre est condamné comme troublant gravement la foi des fidèles: donc la question de fond est réservée. »

« Les protestants les plus radicaux, dit encore le P. Portalié, Études, 5 août 1908, p. 349, M. Paul Sabatier, M. Réville, M. Ménégoz, M. G. Monod, avaient beau crier sur les toits : « Bravo l M. Loisy nous dépasse tous dans les négations de son évolutionnisme des dogmes. » La Revue du clergé français refusait de rien comprendre et enregistrait pieusement ces éloges. On citait les ironies les plus voltairiennes de M. Loisy sur la révélation, le miracle, etc. Aussitôt M. le directeur de la Revue du clergé venait à la rescousse, s'indignant qu'on osât soupçonner le grand homme et exigeant qu'on mît de la bonne volonté dans la lecture de ses livres. Et malheur au

^{1.} Revue du Clergé français, t. XXXIII, p. 536.

critique assez impertinent pour croire (sur la parole même de M. Bricout) que M. Loisy sait le français, dit ce qu'il veut dire, et n'a besoin, pour être interprété, que d'un dictionnaire, ou, si l'on veut, de son dictionnaire à lui. Ceux-là, on les rabrouait de la belle façon, pendant quarante pages, avec force allusions aux Provinciales, et sans doute aussi à Tartusse: en tout cas, c'eût été tout à fait de mise; je me rappelle au moins « les débauches de soupçons injurieux » dont on m'accusait pour avoir dit de M. Loisy une toute petite partie de ce qu'il vient de proclamer lui-même dans ses Lettres. J'aime à croire que, si M. le directeur de la Revue du clergé français a jusqu'ici parlé si peu de ces Lettres à ses lecteurs, c'est qu'il les compare à loisir avec son grand article d'avril 1904, et s'apprête à faire amende honorable pour « la débauche de soupçons injurieux, dont il me gratifiait avec tant d'élégance et si peu de « bonne volonté 1 ».

1. Le P. Portalié avait donc raison dans les Études, 5 août 1908, et dans La Critique de M. Turmel, pp. 12-14, de signaler ainsi « le plan moderniste »:

« Il s'est trouvé, ailleurs aussi, mais en France d'abord et surtout, un tout petit nombre d'esprits qui, mal armés pour les luttes doctrinales, parce qu'ordinairement ils avaient professé un souverain mépris pour la théologie, ont, dès le début, perdu l'équilibre, et se sont jetés tète baissée dans le naturalisme contemporain, dissimulé sous la forme de religiosité vague de Kant, de Ritschl ou de Renan. Ils n'avaient qu'à sortir d'une Église dont ils reniaient les dogmes fondamentaux; Renan, plus loyal, l'avait fait; M. Hébert, l'un d'entre eux, et non des moins marquants, passe à l'ennemi en 1901, et M. Houtin l'a suivi en adhérant publiquement au congrès du protestantisme libéral de Genève.

« Hélas! d'autres, sans être plus croyants, furent moins sincères; ils restèrent dans l'Église et ne voyant en elle qu'un produit de l'évolution humaine, caressèrent l'ambition monstrueuse de la

A propos du livre, mis depuis à l'Index, la Réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'enseignement, dans lequel le pseudonyme P. Saintyves appelait brutalement au secours des novateurs le gouvernement de la République, alors

dominer pour l'entraîner insensiblement à renier tout son passé et à sanctionner leur Christianisme sans dogmes, sans Christ et sans vie future. L'humanité leur cût été redevable de cette orientation nouvelle et leur nom, glorieux comme celui de Moïse, de Jésus, de Bouddha et des autres grands initiateurs, serait associé pour des siècles à la religion de l'avenir. Ne nous avait-on pas avertis, avec une emphase pour le moins étrange, que le chef reconnu, M. Loisy, réunissait et condensait, en lui seul, « le génie de Platon, d'Augustin et de Darwin »? Ce n'est point le lieu de raconter les phases de cette tentative dont nous venons de voir le misérable avortement. Nous devons seulement attirer l'attention sur trois faits caractéristiques...

«... Le premier est l'organisation de la campagne sous le couvert d'une lâche dissimulation et du mensonge le plus éhonté... Jamais, je crois, dans l'histoire des hérésies (je n'excepte pas le jansénisme, parce qu'enfin les jansénistes croyaient encore en Dieu, en Jésus-Christ et à l'infaillibilité de l'Église), jamais, dis-je, on n'a vu pareil débordement de duplicité et pareille inconscience à en fournir le document authentique. Jamais aussi une égale floraison de pseudonymes et d'anonymes : le groupe des dévoyés était excessivement restreint, et cet isolement arrètait le succès : tout à coup, on vit surgir une foule d'écrivains inconnus, Després, Jacobé, abbé Firmin, Jean Delarochelle, J. Dalbret, l'auteur anonyme des « Lettres romaines » dans les Annales de philosophie chrétienne, Lenain, Herzog, Dupin, puis les enfants perdus de la troupe, Le Morin, Saintyves, Lefranc, G. Messein, Talney, Amédée Dubois, Jean d'Alma, etc. Quoi qu'en ait dit M. Loisy, cette multiplicité de signatures faisait, au loin, l'impression de toute une école, là où, en réalité, il y avait seulement quelques individualités solitaires.

« À cela se joignait la circulation de brochures secrètes livrant un enseignement ésotériques dépouillé d'artifice. Tandis que, dans les écrits publics, avec les grands mots de progrès, de critique ou de méthodes savantes, on faisait sonner bien haut pour la galerie le respect absolu de la foi, des dogmes et de l'Église, sous le manteau, on distribuait aux initiés des pamphlets, où, après avoir démoli nos dogmes les plus fondamentaux, l'on admonestait lestement l'Église d'avoir à se soumettre ou à se démettre;

dirigé par M. Combes, la Revue du clergé français citait, le 1er mars 1904, sans un mot d'étonnement, d'indignation et de protestation, cette page de M. Lanson dans la Revue universitaire, 15 février 1904: « Il est fort curieux que les moyens préconisés par M. Saintyves se résument en un vigoureux appel à l'État, auquel l'auteur demande d'exiger des futurs prêtres une forte culture universitaire attestée par des grades, et d'organiser des diplômes et des garanties pour la profession théologique, comme pour toutes les professions libérales. Est-ce possible en l'état actuel? » Mais M. Lanson, tout ahuri qu'il était,

on la sommait d'abandonner ses dogmes archaïques, sous peine de disparaître dans la tombe où dorment le judaïsme et les anciennes formes religiouses.

a Telle fut la Religion as a factor of life d'Engels-Tyrrell, louée avec enthousiasme dans la Revue d'histoire et de littérature religieuses, la Lettre à un anthropologiste qui suscita un si bruyan scandale, et surtout The Church and the future (l'Église et l'avenir), par Tyrrell encore, sous le pseudonyme d'Hilaire Bourdon.

« Le second fait à constater, c'est que la critique catholique n'a pas toujours été à la hauteur de sa tache, parce qu'elle n'a pu croire au parti pris de dissimulation que révèlent aujourd'hui les Lettres de M. Loisy.... Le plus souvent dans ces débats avant l'encyclique, la clairvoyance et parfois aussi le courage ont fait défaut. Même ceux qui avaient compris où allait M. Loisy et où il conduisait ses dupes, n'osaient pas s'expliquer trop clairement. On insinuait bien qu'il pouvait logiquement conduire à l'incrédulité absolue, mais aussitôt, on entonuait le couplet obligé sur la science incomparable de M. Loisy, sur sa sincérité (?), sur son humilité (!!). Que voulez-vous? à ce prix seulement, on était toléré par le puissant syndicat qui distribuait à son gré éloge et mépris. C'était aussi, sans donte, par charité; mais cette charité devenait involontairement une trahison des âmes qui, trompées, finissaient par croire qu'il s'agissait là de simples subtilités de critique, non des fondements mêmes de notre foi. »

Le troisième fait que signalé le P. Portalis, c'est « la défiance à l'égard des critiques », traités par la Revue du clergé français, 15 octobre 1906, comme on va le voir plus loin.

prenait bonne note de cet appel et exprimait le vœu que « l'État démocratique comprit son devoir d'aider effectivement les défenseurs d'une pensée libre ou d'une méthode scientifique au sein du catholicisme ». Quelques mois après, M. Combes expulsait les Sulpiciens de 24 Grands Séminaires : les Lazaristes étaient déjà chassés de 22.

La Revue du clergé eut un faible très prononcé pour les hardiesses exégétiques de l'école nouvelle, et même pour les Associations cultuelles, qu'elle n'abandonna qu'à regret, après l'Encyclique du 10 août 1906. — Elle accueillit les articles plus que fâcheux du P. Sertillanges, donnant la main à M. Edouard Le Roy; pourtant, elle les réfuta l'un et l'autre par la plume de M. l'abbé Dubois. — Plus tard, elle appréciait ainsi le poème de M. Fogazzaro, qui est beau, en effet, comme la Divine Comédie du « modernisme », Il Santo:

La thèse qui y est développée avec un si heureux mélange de réserve et d'audace, et avec un art généralement si parfait, est de celles qui nous passionnent tous à l'heure présente. — Que Il Santo contienne des exagérations et des vues discutables, que des esprits mal équilibrés 2 y trouvent un prétexte pour se perdre en de ridicules et stériles critiques de l'Église, ou en de pernicieuses tentatives d'un radicalisme religieux mal conçu et impraticable, je ne songe pas à le nier. Mais l'auteur ne peut être tenu responsable de ces dérèglements 3, et il paraît bien que, dans

^{1.} Articles de M. l'abbé Gayraud, surtout Un an après la Séparation, octobre 1906.

^{2.} Les autres aussi.

^{3.} Pardon, il les a faits siens dans des conférences postérieures à son livre.

l'ensemble, son livre est à louer 1. Qui sait ? Il Santo contribuera peut-être, ne fût-ce que dans une faible part, sinon à susciter des saints, de vrais saints, du moins à faire comprendre quelle action prodigieusement salutaire ils exerceraient à l'heure actuelle, et il prépare ainsi le prochain triomphe de l'Église en France, non moins qu'en Italie et par toute la terre.

Le 15 août 1906, alors qu'avaient été condamnés l'Évangile et l'Église, Autour d'un petit livre et trois ou quatre ouvrages de M. Loisy, alors que les Annales de philosophie chrétienne avaient publié les Lettres romaines, les articles de M. Koch contre l'Eucharistie, et allaient publier les théories de M. Le Roy destructrices du miracle et du surnaturel; alors que la Quinzaine avait déjà ouvert la fameuse enquête : Qu'est-ce qu'un dogme? et que la Lettre à un apologiste, L'Église et l'avenir de Tyrrell faisaient scandale, la Revue du clergé français publiait un véritable réquisitoire contre les catholiques qui ne voulaient pas se laisser duper. Il y était question « de criailleries, d'accusations mal fondées, de condamnations précipitées et incompétentes... Quel mal ne font pas chaque jour les soupçonneux et les alarmistes! » S'il est des fidèles que peuvent scandaliser les novateurs, « il y a des majeurs dans l'humanité », dont les âmes sont aussi précieuses, et « les catholiques n'ont pas plus le droit de les scandaliser ou de les aliéner que celles des simples ». Quant aux théologiens qui osent combattre ces fantaisies, « cette classe de traditionnels considère la masse des faits et des

^{1.} La Congrégation de l'Index en a jugé tout autrement.

théories nouvelles comme une inondation menacante pour les murailles du donjon théologique où ils croient garder, eux tout seuls, le dépôt, au fond de leurs armoires de fer. Cette méfiance excessive nuit à eux et aux autres. Il y a bien des trésors inconnus charriés par ce flot tumultueux; mais les penseurs qui s'avisent de les y aller chercher courent trop souvent risque de tomber dans les croisières de certains inquisiteurs sans mandat, dont l'approche est aussi rassurante pour eux que le voisinage d'un gros squale pour les pêcheurs de perles. C'est cette méfiance policière vis-à-vis de la vérité d'autrui, qui me paraît absolument déplorable. »

Le 1^{er} octobre 1907, M. Bricout, en annonçant, dans la Revue du clergé français, où avaient paru les textes les plus erronés de M. Loisy, la condamnation pontificale du modernisme, a osé assurer l'impeccabilité de sa Revue dans le passé, et, par une diversion fantastique, se porter garant de l'orthodoxie, que personne n'attaquait, de... M. Lebreton, le distingué professeur de l'Institut catholique de Paris '.

Le 15 avril 1908, M. Bricout citait dans sa Revue, p. 215, une partie de l'avant-propos des Lettres de M. Loisy, « qui exigeait les plus formelles réserves pour n'être pas un piège tendu au lecteur », et il se contentait d'ajouter : « Hélas! prions pour lui. » C'était bien; mais ce n'était pas assez, vraiment. »

Dans la Revue du clergé français, 15 mars 1908, M. Turmel traitait avec « trop d'honneur »

^{1.} Études, 5 août 1908, p. 351.

comme l'a très bien dit M. Saltet, Herzog, l'auteur de l'article infâme sur la Conception virginale du Christ, et du livre La sainte Vierge dans l'histoire, plagiat scandaleux qu'il faut stétrir, comme on le verra plus loin.

La Revue du Clergé français du 14 mai 1908, dans sa Chronique scientifique: L'occultisme, rend compte assez longuement des vues du docteur Grasset sur l'occultisme, l'hypnotisme, les suggestions, les tables tournantes, etc., et paraît souscrire aux mêmes conclusions. — Or, Mgr Blanc, dans la Pensée contemporaine, 4º année, s'est élevé avec autant de vigueur que de raison contre la prétention d'expliquer tous ces phénomènes par des leis naturelles. La Pensée contemporaine du 25 octobre 1908, après avoir cité ce jugement de la Revue du clergé français sur les tables tournantes et parlantes : « La table peut dans ces mêmes conditions soulever un pied, frapper des coups, répondre par suite en langage spirite aux questions posées; et tout cela, encore une fois, sans jonglerie ni tromperie d'aucune sorte, sans diablerie ni évocation d'esprits quelconques » (p. 342-3), ajoute très justement : « L'auteur en est-il bien sûr? Et si la table, dans ses réponses, se montre plus instruite que ceux qui l'interro-gent? Et si elle est soulevée en l'air ou jetée avec force dans telle direction, malgré ceux qui l'ont mise en mouvement, etc., que faudra-t-il en penser? Or, ces derniers phénomènes succèdent plus d'une fois aux premiers. Ces assirmations absolues sur le caractère purement naturel de certains phénomènes nous paraissent gratuites et bien imprudentes. »

La Revue du clergé français, mai 1908, a encore publié sur Schell un article d'une complaisance excessive, inexplicable même, après les condamnations de Rome. Le P. Brucker, dans les Éludes du 5 juin 1908, se plaint, comme nous, de cette indulgence impardonnable.

Vient l'affaire Turmel-Herzog-Dupin': « Avec un empressement qui semble à plusieurs inexplicable, le directeur de la Revue du clergé se jette dans la mêlée : il y déploie cette même ardeur fougueuse qui, pendant des années entières, se portait garant des intentions orthodoxes de M. Loisy et ne manquait pas une occasion de le défendre contre la hardiesse inconcevable de ceux qui n'admiraient pas les formules hypocrites du malheureux apostat. Cette fois encore, à peine la question Herzog-Dupin était-elle amorcée, il a multiplié les lettres à M. Turmel et à la Croix, même à Mgr l'archevêque de Rennes, toujours dans l'unique but, non certes de faire la lumière et d'obtenir de son chroniqueur les explications que seul il pouvait fournir, mais, au contraire, d'étousser l'assaire et de laisser croire au public qu'il y avait chose jugée. Il n'y avait pas même une décision ex informata consciencia. Cela n'empêchait point la Revue du clergé français de répéter triomphalement: L'incident est clos. Qu'on se taise ! 3 »

Ce qu'il y a de plus grave peut-être, c'est que la Revue du clergé français du 15 août 1908 fait, à propos de l'Histoire du dogme de la papaulé des origines à la fin du IVe siècle, 1908, par M. Turmel,

^{1.} Voir plus loin Affaire Turmel-Herzog-Dupin-Lenain.

^{2.} Études, 5 août 1908, p. 337.

qui l'avait publié en partie dans la Revue catholique des églises, un éloge dithyrambique de « l'objectivité » de M. Turmel. L'apologétique, avouet-on tout de même, pourrait avoir des griefs à formuler. (En effet, d'après M. Turmel, qui se garde bien de citer les textes évangéliques conférant à Pierre la primauté', cette primauté n'est pas même soupçonnée à la fin du IV° siècle; le dogme n'est pas encore né, et l'auteur ne dit point quand il naîtra). Mais l'histoire, l'histoire vraie, screine, impartiale, n'a qu'à s'applaudir de cette étude de M. Turmel, qui « se distingue par le même scrupule d'objectivité absolue que les précédentes. On connaît la manière de M. Turmel: il expose les faits dans toute leur rigueur, au risque de bousculer parfois certaines thèses théologiques dont l'apriorisme lui semble maniscste, et, si les saits eux-mêmes sont controversés, il se contente d'exposer les témoignages pour et contre... On a reproché à M. Turmel cette méthode : des théologiens soupçonneux y ont vu un parti pris de déconsidérer des théories qui leur étaient chères, sous le couvert d'un exposé historique plus ou moins tendancieux. » Le P. Portalié a mille fois raison de protester, Études, 5 septembre 1908, p. 615, contre le théo-

^{1.} The Independant, journal protestant de New-York, disait, le 22 juillet 1908 : « Vainement vous chercheriez, dans cette Histoire du dogme de la papauté, une trace quelconque d'un pareil dogme. Les textes : Tu es Pierre, Pais mes brebis, ne sont point cités en sa faveur...

[«] Le problème de la venue de saint Pierre à Rome est laissé sans solution...

[«] L'étude sur saint Cyprien et ses relations avec les papes Cornélius et Étienne auraient excité l'admiration de Talleyrand. Ici, c'est la plume, non la langue, qui nous est donnée pour cacher nos pensées. »

logien, M. Dubois, « ordinairement mieux inspiré, qui signe ces tristes lignes en faveur de l'objectivité d'un historien qui a faussé, déformé, travesti, avec une audace sans égale, les faits les plus certains, les textes les plus clairs, et en particulier dans ce volume, l'ensemble des événements de l'histoire des papes. »

M. l'abbé Emmanuel Barbier, dans le dernier chapitre des Démocrates chrétiens et le modernisme, — Constatations, — signale avec raison une défense de Fogazzaro, déplacée dans le Correspondant du 25 janvier 1907; une appréciation beaucoup trop indulgente du Canoniste contemporain sur l'Américanisme de l'abbé Houtin, qui allait être mis à l'Index; une critique par trop bénigne de la Revue apotogétique sur la Question biblique au XXe siècle : « Information abondante, objective, mais tendant au pamphlet », alors que le livre est impie, blasphématoire, et a été frappé par l'Index dès la première heure; l'éloge d'Il·Santo dans telle Semaine religieuse; la critique amère de l'Index dans la Semaine religieuse de Paris*, à propos de la condamnation d'Il Santo et d'autres livres « modernistes »; la brochure de l'abbé Paul Barbier, la Crise intime de l'Eglise, où, après avoir constaté les écarts des « prêtres démocrates », l'abbé Lemire, l'abbé Gayraud, l'abbé Garnier , l'abbé Naudet, et des hypercritiques, l'abbé Loisy, Edouard Le Roy, il conclut, contrairement à Mgr Turinaz, dans les Périls de

^{1.} Janvier 1904.

^{2. 28} avril 1906.

^{3.} Il a parlé dans le Peuple français de « la haute tenue intellecuelle et de la dignité indépendante » de feu la Quinzaine.

la foi et de la discipline, et au Pape lui-même, dans l'Encyclique Pascendi : « Il n'est pas vrai que la foi du peuple catholique soit actuellement menacée par les nouveautés qu'on redoute (?). »

Le "Journal des Débats"

Il faut ajouter à ces Revnes modernistes le Journal des Débats, lu par trop de prêtres, « les intellectuels », et où paraissent tant d'articles blâmant le Pape pour n'avoir pas voulu accepter les Associations cultuelles et laisser ainsi « démocratiser l'Eglise ». — Il y a eu aussi une série de Correspondances romaines, signées M. P., intitulées la Politique de Pie X, et très perfides contre Sa Sainteté le Pape glorieusement régnant¹; un éloge par M. Bourdeau de Dogme et Critique de M. Edouard Le Roy; la conférence de M. Fogazzaro, en janvier 1907, présentée sans aucune réserve doctrinale; des restrictions fâcheuses à l'Encyclique Pascendi; l'approbation des articles du Times par M. Tyrrell, qui, d'après les Débuts, a tellement raison, qu'il aurait dû se dispenser d'injurier le Pape; enfin, les lignes suivantes, si regrettables, à propos de « l'excommunication du Rinnovamento:

L'excommunication « majeure » qui a été lancée sur la revue Il Rinnovamento, et qui semble maintenant définitive, est autre chose qu'une simple mesure de police ecclésiastique. Ce qui la rend grave, et, s'il est permis de dire,

^{1.} M. B. Gaudeau, la Foi catholique, 15 juin 1908, trouve « véritablement odieuse » cette « incessante campagne d'insinuations contre Pie X et en faveur du modernisme de la part d'un journal qui prétend respecter le catholicisme et se lamente sur le même mode que le Temps ».

intéressante pour le grand public, qui n'a pas à intervenir dans le fond du débat, ce n'est pas la rigueur et la solennité du long décret latin communiqué par le cardinal Ferrari aux directeurs de cette jeune et hardie publication milanaise, décret par lequel il leur enjoint de la cesser sous les peines les plus sévères : c'est surtout l'attitude prise par ceux qu'elle frappe et qu'ils veulent maintenir à tout prix. Cette attitude n'est ni la soumission, ni la révolte. C'est la résistance respectueuse et résignée de gens qui continuent à s'affirmer catholiques... »

Ce n'est certes pas la « résistance respectueuse », c'est « la révolte », que les rédacteurs du Rinnovamento ont adoptée comme ligne de conduite.

Ils s'inclinent sans céder (ils ne s'inclinent pas du tout), refusant à la fois de sortir de l'Église et d'abandonner l'œuvre condamnée par l'autorité ecclésiastique. Ils estiment qu'en leur interdisant de la continuer, sous la menace de peines canoniques et religieuses, cette autorité dépasse ses droits. Ils acceptent de subir la peine qu'elle leur inslige, mais non d'obtempérer à une intimation qu'ils jugent excessive. C'est, disent-ils, un constit entre l'autorité et la concience. Ils respectent l'autorité (?), même quand il leur semble qu'elle outrepasse son domaine; mais ils obéissent à leur conscience. « L'obéissance est faite pour la conscience, et non la conscience pour l'obéissance », affirme la déclaration que public, dans son nouveau numéro, leur revue excommuniée, excommuniée par le seul fait qu'elle réapparait. Et ils appellent « profanation de l'œuvre de Dieu... cette substitution totale et absolue de l'autorité à la conscience, qui va s'accomplissant dans une si grande partie du monde catholique, laïque, et surtout sacerdotal. Toute la tradition du catholicisme proteste contre cette corruption du concept de l'autorité. (!)

Ils sont et restent, malgré tout, malgré leur désobéissance sur un point, strictement et absolument catholiques. Erreur profonde, monstrueuse : on n'est plus catholique, quand on ne reconnaît pas le magistère vivant de l'Eglise infaillible.

Ils repoussent formellement l'individualisme protestant. Le catholicisme reste pour eux « l'unique force qui puisse créer des valeurs collectives avec des contributions individuelles et personnelles ». Il leur importe peu « que l'Église nourrisse cette défiance excessive vis-à-vis de la personnalité religieuse » dont ils ont à souffrir présentement. « C'est une misère qui croît sur sa fonction providentielle » sans l'entraver. En elle, « le génie religieux, la piété héroïque » continuent leur œuvre. Ce sont des valeurs que l'intransigeance ne périme point. « Ses institutions, mème celles qui, par l'effet de la vieillesse, ont perdu aujourd'hui leur efficacité primitive, sont des organes de cette fonction. »

Convaincus de cette fonction providentielle, ils restent dans l'Église pour y collaborer. Dans le conflit entre leur conscience et l'autorité religieuse, ils suivent leur conscience, en acceptant la peine que le Pape croit de son devoir de leur infliger. S'ils se sont trompés, « ils rendront compte de leur erreur à Dieu ». En attendant, tout en continuant leur publication, qu'ils limiteront désormais aux études historico-religieuses, « pour témoigner formellement qu'ils reconnaissent l'autorité », ils s'abstiendront dorénavant « de critiquer les actes de l'autorité », ce dont, il faut l'avouer, ils ne s'étaient pas fait faute jusqu'ici. Il est douteux que l'autorité tienne pour suffisante cette soumission partielle, un peu dédaigneuse. Le conflit entre l'autorité et la conscience ne semble pas près d'être résolu.

L'excommunication du Rinnovamento n'est qu'un épisode très particulier, mais très significatif d'une crise générale, de la lutte ouverte entre les tendances progressives, souvent très hardies, qui se manifestent, de divers côtés, au sein de l'Église catholique, et l'esprit de réaction impitoyable, qui, depuis l'avènement du Pape actuel, cherche à les étouffer,

et s'est assirmé dans ces derniers mois par une série de mesures d'une gravité exceptionnelle. Il y a une crise intérieure du catholicisme, qu'il est impossible de nier aujourd'hui.

Voici comment la correspondant romain des Débuts jugeait les incidents Ehrhard et Schnitzer :

Les incidents Ehrhard et Schnitzer mettent vivement en lumière le péril que, dès la première heure, le cardinal Kopp dénonçait lui-même au Saint-Siège. L'Encyclique, disait l'évêque de Breslau, n'a pas été faite pour les catholiques allemands. On pourrait se demander, il est vrai, si elle s'accommode mieux aux intérêts et aux aspirations des catholiques des autres pays. Ce qu'il importe de remarquer, c'est la méthode choisie par les critiques allemands de l'Encyclique. Ils se sont abstenus de porter la discussion sur le ferrain mouvant et vague (!) de la dogmatique, de la théologie et de la philosophie. Ils ont préféré parler en professeurs et mettre le Saint-Siège en face d'un danger précis : celui que l'application des nouvelles mesures édictées par Rome fait courir aux Facultés universitaires de théologie catholique. Mais ce danger résume et implique tous les autres 2 : les professeurs allemands l'ont bien compris, et quelques parties au moins de leur argumentation présentent une valeur assez générale pour qu'en dehors de l'Allemagne d'autres catholiques prennent soin de les connaître et de les méditer.

Après avoir écrit, le 26 février 1908, que « l'arrogance et l'ignorance des grands prélats romains

^{1.} Ce propos, on l'a vu, a été formellement démenti; mais le correspondant des Débats s'en sert quand même pour s'insurger contre « la politique de Pie X ».

^{2.} Non, certes, et le péril doctrinal demeure le plus grave de tous en Allemagne, comme ailleurs.

peut devenir fatale à l'Eglise », les Débats disaient le 28 mars :

La manière dont le Saint-Siège, désormais, fait connaître au monde catholique ses décisions, nous renseigne assez bien sur la manière dont il les prend. Le cas de Mgr Fuzet n'est point un cas isolé 2. Qu'on se rappelle les informations relatives aux réunions des évêques français, d'abord à l'assemblée générale, plus tard aux assemblées partielles. Qu'on se rappelle dans un autre ordre d'idées l'affaire Battiffol et l'affaire Bureau 3. Il serait, d'ailleurs, injuste de prétendre que la France retienne le monopole de ce traitement singulier: il s'étend, selon l'occasion, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie. Nous ne sommes point les seuls à en pâtir; mais nous serons tantôt les seuls à le supporter sans doléances. Le cardinal Merry del Val a inauguré une politique qu'il serait cruel de juger par ses résultats, mais qu'il est légitime de condamner dans ses moyens. Sous sa responsabilité, et par ses soins, la Secrétairerie d'État a pris les allures d'une agence d'informations, où l'on affirme et où l'on dément, non pour établir la vérité, mais pour maintenir l'autorité, sauvegarder son prestige ou son intérêt. Le principe n'est pas nouveau; il a fait la force et le succès d'une des plus puissantes et des plus heureuses politiques de l'Europe contemporaine; il peut triompher encore; je ne conteste pas qu'il soit plein de ressources; mais qu'on veuille le donner pour base, aujourd'hui, au gouvernement de l'Église catholique, c'est une entreprise qu'aucune nécessité ne justifie ni n'excuse. Les conséquences d'une telle méthode ne sont déjà que trop apparues. A quels compromis dangereux, à quels douteux manèges n'est-on pas

^{1.} Il s'agit de communiqués envoyés à l'Osservalore romano.

^{2.} Mgr Fuzet avait prétendu que sa mutualité ecclésiastique était approuvée par le Pape. L'Osservetore romano a dit qu'elle ne l'était pas.

^{3.} Mgr Battifol et M. Bureau, on le verra, n'ont été que trop légitimement condamnés.

descendu depuis trois mois? Supprimer de la rédaction officielle des passages entiers et importants de discours tenus par le Pape dans les circonstances les plus solennelles; démentir des paroles que Pie X avait prononcées devant cinquante témoins et qui exprimaient tantôt les sentiments et tantôt les idées mêmes du Souverain Pontife; solliciter et obtenir, par les moyens les plus étranges, des interlocuteurs mêmes du Pape qu'ils déclarassent n'avoir pas entendu des propos par lui devant eux ; en un mot, soumettre toutes les manifestations de la pensée de Pie X, même privées, à la revision la plus arbitraire, à la censure la plus impitoyable : voilà les moyens auxquels on a dû recourir. Et, pour les faire triompher, il a fallu mettre en œuvre, bon gré mal gré, les pratiques ordinaires dont cette méthode a introduit l'usage. L'énumération en serait assez déplaisante.

On pourrait multiplier les citations des Débats, irrévérencieuses pour « la politique de Pie X ». Mais voici qui est mieux comme « modernisme ». Le 1er mai 1908, M. Pierre de Quirielle, publiait dans les Débats tout un feuilleton sur « les Lettres de l'abbé Loisy », et il y disait, à propos des ouvrages déjà condamnés de cet auteur : « Sa pensée délicate et subtile a toujours été difficile à démêler pour les lecteurs peu exercés ². Sa situation était depuis longtemps singulière. Elle ne semble pas l'être devenue moins, si elle ne l'est pas encore davantage. Ceux qui voient gros, dans un camp comme dans l'autre, la montrent plus simple et plus unie qu'elle n'est en réalité. Si

r. Inutile de dire que ce sont là de pures calomnies contre le cardinal Merry del Val.

^{2.} Pourquoi donc M. Pierre de Quirielle, si « peu exercé » dans les questions théologiques et exégétiques, en parle-t-il continuellement d'un ton tranchant, qui n'a d'égale que son incompétence?

loin que soit aujourd'hui M. Loisy de l'Eglise officielle, et il faut bien constater qu'il semble séparé d'elle tout à fait, il n'est ni aussi « relaps », ni aussi « libéré » que le proclament des publicistes d'opinions très diverses, mais d'autorité presque égale (!). »

Comment se fait-il donc que l'on invoque si souvent l'autorité des *Débats*? Leur modération politique fait illusion sur les sentiments anticatholiques d'une feuille dont le directeur est protestant, la plupart des rédacteurs protestants ou libres-penseurs.

C'est avec une pénible surprise qu'on lisait, dans la Croix du Cantal du 12 avril 1908, l'éloge d'un article de M. Eugène Rostand, des Débals, où il parlait des œuvres sociales de jeunesse et résumait ainsi leurs caractères :

« Aucun objectif politique...

Pas d'œuvres sociales confessionnelles »,

alors que Pie X ne veut que des œuvres sociales catholiques avant tout :

« La démocratie chrétienne a l'obligation très étroite de dépendre de l'autorité ecclésiastique. » (Motu proprio du 18 décembre 1903).

« Il est préférable qu'une œuvre ne se fasse pas que de se faire en dehors ou contre la volonté de l'évêque. » (Lettre du cardinal secrétaire d'État, 28 juillet 1904).

La Leltre de Pie X au cardinal de Bologne, 1er mars 1905, condamne en langage très sévère les prétendus démocrates chrétiens autonomes, parce que, par le désir d'une liberté mal entendue, ils secouent de fait le joug de toute disci-

pline et deviennent, par l'évolution logique de leurs principes, rebelles à l'Église.

En ce même document, le Saint-Père examine particulièrement la théorie qu'ils proclament, à savoir que le Pape et les évêques ont le droit de juger les choses qui regardent la foi et la morale, mais non pas de diriger l'action sociale: « Erreur très grave, dit la Civiltà cultolica, qui enlève à l'épiscopat et au chef suprême de la société chrétienne la faculté d'accomplir leur devoir », comme Pie X l'affirmait, parlant solennellement de sa charge en plein Consistoire, le 9 novembre 1903.

Le " Figaro "

Au Journal des Débats, d'un « modernisme » d'autant plus dangereux qu'il est plus subtil et plus éclairé, il faut joindre le Temps et tous les organes protestants : Foi el Vie. France el Evangile, le Signal¹, le Chrélien français, puis le Siècle, où l'ex-abbé Houtin et M. Raoul Allier font du « modernisme » aussi franc qu'absolu, avec des campagnes de dénigrement odieux contre Mgr Delamaire, qui a dû protester, Mgr Henry, Mgr Gieure (août, septembre et décembre 1908); enfin, le Figaro, que la Corrispondenza Romana qualifie « d'organe officiel de la campagne antiromaine, au service des ennemis de l'Église catholique en France, de ceux qui veulent l'autre séparation, celle entre la France catholique et le Pape ».

^{1.} Il vient de cesser sa publication en 1908.

La tentative de faire croire à un ordre de Rome concernant une suspension des assemblées épiscopales régionales, confirme (selon nos premières indications) les louches sousentendus de la campagne soutenue par la presse antichrétienne ou pseudo-catholique, à propos des assemblées épiscopales.

Des informations très compétentes nous permettent de répondre au Siècle et Ci°, qu'il est absolument faux que le Saint-Siège ait directement ou indirectement donné l'ordre de suspendre, soit l'assemblée de Bordeaux, soit toute autre assemblée régionale.

Il importe de noter le mot d'ordre qui fait aujourd'hui le tour de ces journaux : « Les évêques étaient entravés par le Gouvernement, quand ils voulaient tenir leurs assemblées; la séparation les a délivrés de ce côté; ce n'est pas au Pape à leur mettre une entrave. »

Cette trouvaille équivaut à dire à un officier, qui a été prisonnier de guerre : « Te voici délivré de l'ennemi; il ne te reste plus qu'à te délivrer de ton général. »

Le Figaro, le Siècle, le Bulletin de la Semaine et tous ceux qui composent « l'autre bloc », s'efforcent de faire croire que la Corrispondenza Romana a offensé les évêques de France en remettant au point la tendancieuse campagne anticléricale, à propos d'une nouvelle assemblée plénière de l'épiscopat français. — Nous nous bornons à constater la grotesque astuce qui veut montrer le vénérable épiscopat offensé par une publication nettement catholique, mais défendu par des journalistes francs-maçons ou dignes de l'être.

Nous remercions sincèrement ces journalistes et leurs amis de leurs attaques et de leurs insinuations contre la Corrispondenza Romana; ces attaques nous rappellent sidèlement la secousse de la cible atteinte en son centre.

Nous avons dû appeler astuce grossière la conduite adoptée par une certaine presse pour exploiter la question des assemblées épiscopales. Nous voulons également réprouver le nouveau mot d'ordre de ladite presse, qui ne respecte pas même le cadavre encore chaud du cardinal Richard, ni l'âme encore émue de Mgr Amette, pour échafauder des comparaisons aussi odieuses que mensongères et faire des insinuations indignes sur le compte du nouvel archevèque de Paris, auquel on prodigue certaines louanges et certains encouragements qui sont de vraies insultes à l'adresse de ce digne prélat.

C'est tout un chœur dans lequel chante le Figaro, aussi bien que les journaux les plus violemment anticléricaux. C'est la coalition que nous avons appelée « l'autre bloc », qui a un but antipapal et schismatique, aussi nuisible et même plus encore que le bloc ouvertement anticatholique, le bloc de Combes et de Brisson.

... Ces comédies n'aboutissent à rien; Mgr Amette et tous ses vénérables collègues de l'épiscopat français sont indissolublement unis au Pape, et ils le seront d'aûtant plus qu'ils verront les efforts des ennemis pour les séparer.

M. Albert Jounet, au nom d'un groupe de catholiques (?) libéraux, parlait, le 23 février 1908, à l'hôtel des Sociétés Savantes (28, rue Serpente), du Modernisme et de la réforme catholique.

Plan de la conférence : Les dangers de l'infaillibilité pour le pape... — Indépendance absolue de la science à l'égard de la papauté. — Nécessité pour le catholicisme de se réformer ou de périr. — La philosophie moderne triomphant de la scolastique. — Le renouveau avorté de l'Inquisition.

Le Figaro publiait le lendemain l'entrefilet suivant :

« Modernisme et Réforme catholique. — A la suite de la conférence de M. Albert Jounet sur ce sujet, aux Sociétés savantes, un groupe de recherches libres catholiques a été fondé et trois questions adressées aux Congrégations romaines et au Pape : la première demandant si le Pape, en condamnant le « modernisme », a entendu se prononcer infailliblement ; la seconde, si le Pape approuve les désaveux de l'Inquisition osés par de récents théologiens ; la troisième, si le catholique, en science, doit regarder comme démontré ce qui l'est, si la science, dans son domaine, est indépendante. »

Voilà du « libéralisme » et du « modernisme » le plus hardi.

D'ailleurs, l'Acacia, organe de la Franc-Maçonnerie, d'août-septembre 1904, appelait M. Albert Jounet « un des protagonistes de la jeune école catholique libérale en même temps qu'un fils soumis de l'Église », quoiqu'il ait entrepris, dans une brochure, de « démontrer, d'après la théologie (!), qu'un jour les damnés et avec eux le diable, accompagné de ses anges transfuges, rentreront au Paradis. — L'Intransigeant du 8 mars 1908 donnait M. Albert Jounet comme « le chef incontesté des catholiques modernistes ».

C'est bien tant pis pour eux! Car M. Jounet a écrit : « Dans les condamnations récentes, le pape a-t-il été infaillible ou non ?... S'il concède n'avoir pas été infaillible, les sentences deviennent peu sérieuses... S'il affirme avoir été infaillible, il s'expose, dans notre époque critique, à une vérification de son jugement. »

Le pape laissa cette demande sans réponse.

A propos de la sortie qu'a faite Pie X contre les modernistes, lors de la réception du pèlerinage vénitien, en septembre 1908, M. Albert Jounet a osé adresser au pape la nouvelle lettre suivante :

Très Saint-Père,

Vous apprenons que, dans votre discours aux pèlerins de Venise, vous vous êtes élevé avec force, avec douleur, contre ce que vous appelez la « désobéissance » des catholiques modernistes et libéraux.

Mais ils ne cherchent nullement à désobéir par caprice ou orgueil. Leur effort, au contraire, c'est d'obéir à la vérité.

Vous semblez méconnaître le tourment, héroïque parfois, qu'est, pour la pensée moderne, la probité scientifique.

N'éprouvez-vous pas vous-même, cependant, une sorte d'angoisse respectueuse de la vérité, puisque vous n'avez jamais consenti à vous identifier absolument à elle en déclarant *infaillibles* vos récents anathèmes?

Pourquoi exigez-vous que nous risquions notre conscience, alors que vous réservez la vôtre? Tant que vous ne daignerez pas fixer le degré d'autorité de vos sentences, nous ne pourrons préciser le degré et la nature de notre acquiescement.

La "Revue des Deux Mondes"

La Revue des Deux Mondes, comme le faisait remarquer Mgr Delassus dans la Semaine religieuse de Cambrai, 11 janvier 1908, « traitait les questions religieuses, depuis une dizaine d'années, non seulement avec respect, mais avec le souci marqué de faire œuvre d'apologie. » Ce n'est pas, certes, que Brunetière, directeur de la grande revue, fût un théologien irréprochable, et je lui ai moi-même reproché, dans la Revue de Lille, son fidéisme et son Utilisation du positi-

^{1. «} Je persiste à croire, a-t-il dit, que l'on ne peut démontrer ni l'immortalité de l'àme ni l'existence de Dieu » : erreur condamnée par le Concile du Vatican.

visme, visée par ces paroles de l'Encyclique Pascendi:

Il n'y a pas à juger autrement certains ouvrages publiés par des catholiques, hommes dont on ne peut suspecter l'esprit, mais qui, dépourvus de connaissances théologiques et imbus de philosophie moderne, s'évertuent à concilier celle-ci avec la foi et à *l'utiliser*, comme ils disent, au profit de la foi.

Mais si Brunctière n'était pas un « Père de l'Église », son successeur, M. Francis Charmes, sceptique et libre-penseur, a attaqué vivement l'Encyclique Pascendi, dans la Chronique de la Revue des Deux Mondes du 1er octobre 1907. Il a dit au Pape, qui ne veut approuver ni « l'excès de subtilité », ni les erreurs des scolastiques, incompatibles « avec les découvertes des temps postérieurs » : « Prenez garde, tout le « modernisme », ou peu s'en faut, va passer par la porte que vous entrebâillez. » — Une citation de Grégoire IX par Pie X, à propos de « ceux qui plient les Saintes Lettres aux doctrines de la philosophic rationnelle, par pure ostentation de science », a plongé M. Charmes « dans une sorte de rêverie historique 1 ». Mais le Pape du XIIIº siècle ne condamne pas « toute philosophie rationnelle »: il en veut sculement à l'abus que les esprits forts de l'époque saisaient de la pré-

^{1.} Voici le fait : par une Lettre aux Maîtres de théologie de Paris, Grégoire IX proscrit la philosophie rationnelle, en 1228. Or, par une seconde Lettre à Guillaume d'Auxerre, archidiacre de Beauvais, en 1231, trois ans après, le même Grégoire IX est amené à accorder droit de cité dans les Universités chrétiennes à la philosophie d'Aristote.

tendue doctrine d'Aristote 1. — M. Charmes, qui admire sincèrement — oh! combien! — la scolastique d'Aristote et de saint Thomas 2, ne peut oublier que « Descartes, Spinoza, Hume, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, etc., etc., sont venus depuis et qu'ils ont renouvelé la pensée moderne ». Aussi les « modernistes », « dans l'entreprise hardie, difficile, périlleuse, où ils ont pu se

1. Aristote n'est pas nommé par Grégoire IX, en 1228; mais il avait été condamné en 1210 par un Concile de Paris, en 1215 par le légat Robert de Courçon; il fut autorisé avec corrections, en 1231, par Grégoire IX, et imposé aux examens en 1252 et 1255. — Mais la contradiction n'est qu'apparente : ce qu'on condamnait en 1210, 1215, 1228, c'étaient les commentaires « rationalistes », matérialistes même, d'Avicenne, d'Averrhoès et d'Avicebron sur Aristote; c'était l'abus qu'en faisaient les hérétiques gravitant autour d'Amaury de Bênes et de David de Dinant.

D'ailleurs, en 1231, Grégoire IX commandait « d'examiner les livres d'Aristote, avec l'attention, la rigueur convenables, et d'en retrancher scrupuleusement toute erreur capable de scandaliser et d'offenser les lecteurs, afin qu'après les retranchements des passages suspects, ces livres puissent, sans retard et sans danger, être pour tout le reste rendus à l'étude ».

2. M. Charmes dit encore:

« La philosophie de saint Thomas a-t-elle été, elle-même, acceptée du premier coup? Non; elle a été à son tour combattue par des voix ecclésiastiques : il lui a fallu du temps pour s'imposer. »

En effet, saint Thomas fut, non seulement « combattu par des voix ecclésiastiques », mais censuré par trois évêques, Etienne Tempier, de Paris, 1277, Robert Kilwardby, de Cantorbéry, 1277, et son successeur, Peckham, 1284 et 1286.

Mais ces condamnations émanent d'évêques qui n'étaient pas infaillibles, n'engageaient pas l'Église et étaient suspects d'erreurs augustiniennes, qui les faisaient prononcer moins en juges qu'en hommes de parti.

(Voir pour de plus amples détails la Revue pratique d'apologétique, 1^{er} janvier 1908, la Semaine Catholique de Saint-Flour, du 6 février, article excellent de M. Chastang, le Bulletin de littérarature ecclésiastique de Toulouse (novembre 1907), et surtout la Revue augustinienne d'avril 1908: la Prohibition des livres d'Aristote au XIII siècle, par Frémont. tromper et s'égarer... ont peut-être mérité quelque indulgence ». Els bien, cette indulgence, « l'Encyclique la leur refuse et les renvoie hardiment à la scolastique ». — Mais oui, parce que la scolastique n'est ni l'agnosticisme, ni l'immanentisme, ni le symbolisme, ni le criticisme, ni l'évolutionnisme modernes et « modernistes » : elle soutient les droits de la raison et l'accord des idées avec la réalité, du subjectif avec l'objectif.

M. Francis Charmes termine son article par le conseil, donné aux modernistes, « de ne pas fermer leurs livres, ni briser leurs plumes; car, ajoute-t-il, on peut toujours en appeler du Pape au Pape lui-même (?). »

Voilà un conseil odieux, propre à faire réfléchir certains catholiques, que la haute direction de M. Brunctière avait attirés à la Revue des Deux Mondes.

Depuis lors, d'ailleurs, le 15 mai 1908, la Rerne des Deux Mondes publiait en premier article des fragments d'une œuvre inédite de Renan, Patrice, roman par lettres entre une jeune fille, Cécile, qui a gardé sa foi, et Patrice, qui a perdu la sienne et va à Rome, d'où il écrit à Cécile et à un ami, avec lequel il làche la bride à sa libre pensée. Ce sont les savants comme lui qui sont les humbles, en ne croyant qu'à eux-mêmes, tandis que les théologiens, les docteurs de l'Église sont les vrais orgueilleux, en enseignant une doctrine révélée de Dieu.

Pour lui, le catholicisme est, avant tont, affaire de sentiment, répond à des besoins de l'imagination et du cœur, et convient aux

femmes. C'est affaire aussi de tempérament, de climat, de milieu. A La Mccque, au temps du grand pèlerinage, tout le monde subit l'influence religieuse. A Rome, cette influence est plus grande encore. Patrice lui-même a éprouvé le charme, malgré le tableau repoussant que lui offrait au premier aspect la population romaine avec ses moines mendiants, avec ses pauvres déguenillés, dormant au soleil près des fontaines ou sur les degrés des églises.

« Cette ville est une enchanteresse, dit-il. A Rome, on ne pense pas, on sent. La religion y répond aux instincts d'un peuple nonchalant et sensuel. Plus commode, dit-il, de s'agenouiller devant la Madone que de se livrer », comme le rationaliste qu'il est, à des études pénibles, d'apprendre le grec, l'hébreu, le syriaque. Comme si un Dieu bon et aimant les hommes ne devait pas avoir mis la vérité à la portée de tous, sous des formes qui la leur rendent accessible! Il est vrai que ce Dieu-là n'existe pas pour Renan.

L'habile sophiste se livre à de brillantes variations sur les séductions et les beautés de Rome en des tableaux qui seraient d'un véritable artiste, s'ils étaient combinés avec une plus entière et plus droite sincérité. Le catholicisme que Renan nous y montre comme répondant aujourd'hui aux besoins du peuple italien, c'est le catholicisme qu'il dit sorti du Concile de Trente et de la réforme de Pie V. A partir de ce moment, dit-il, Rome est devenne la « Rome dévote », la Rome des Papes du Vatican, des Papes exclusivement italiens. Et pour les rabaisser, il leur oppose la Rome du moyen âge et les grands

Papes de Saint-Jean de Latran, dont il fait un très pompeux éloge, terminé, il est vrai, par une grimace de singe. Il semble, après les avoir loués, leur tirer la langue. Et il continue par une suite d'évolutions et de cabrioles en sens divers et souvent contraires.

C'est ainsi qu'après avoir proclamé son admiration pour le christianisme, « qu'il n'a jamais tant aimé, dit-il, que depuis qu'il a cessé de s'appeler chrétien », il en vient à des bouffonneries renouvelées de Voltaire sur la femme de Loth changée en statue de sel.

Redevenu grave et digne, Patrice Renan formule sa foi scientifique. Le christianisme doit cesser d'être un dogme pour devenir une poétique. Le christianisme restera notre « mythologie » (notre topique poétique), alors qu'il ne sera plus notre règle de foi.

Le christianisme cessera d'être vérité pour devenir beauté, principe et source de beauté (Quelque chose devenant beauté en cessant d'être vérité!... O philosophie!...). Le christianisme, ce sera une belle épopée reposant comme l'Iliade sur des fictions et des mythes, comme si les relations de Dieu avec le monde et l'humanité ne devaient pas constituer, sans mythes ni fictions, la plus merveilleuse des épopées, la plus belle parce que la plus vraie! Patrice Renan admire la grandeur de cet « entassement de dix-huit-siècles, montagne toujours grandissante, temple gigantesque ». Mais il montre là un entassement humain, un grand système d'idéalisme confus et mélangé, que l'humanité se crée à elle-même sous le nom de religion. Il enlève à l'édifice sa

base, et son couronnement, en enseignant que l'idéal de l'humanité n'est pas en dehors d'elle, qu'elle est à elle-même son objet et sa fin. Renan ne croit qu'au dieu matière et humanité, au dieu nature, au dieu Renan.

Je voudrais bien être catholique, dit-il, sans croire au catholicisme... Je reste inébranlable sur l'impossibilité de croire au système historique et critique du catholicisme. N'y aurait-il pas quelque moyen d'être catholique sans croire au catholicisme? Car, d'une part, j'ai envie de m'appeler catholique, et, d'autre part, il m'est impossible de croire en bloc tout le catholicisme.

Le modernisme n'est-il pas déjà dans cet écrit de 1849 ou 1850¹?...

Ailleurs, Patrice ou Renan admet un certain catholicisme, un catholicisme qui soit la forme religieuse de la société où l'on est né; un catholicisme sortant de cette société. C'est, en principe le catholicisme des cultuelles.

Les religions, dit-il, sont locales et nationales. Seule, la science est universelle et a le droit d'être internationale. On doit se soumettre à la religion de son pays comme à sa constitution politique, lors même qu'on y trouverait à redire.

Voilà bien, réhabilitée et restaurée, la notion païenne de la société ou de l'Etat, et la place de Dieu rendue à son antique ennemi, à Satan devenu l'État-Dien.

A la religion catholique ainsi comprise, Renan est d'avis qu'on accorde bonne mesure.

Il ne faut pas chicaner la religion sur des enfantillages, dit-il. La religion est bonne pour le peuple, pour les simples, pour les àmes sensibles. Il faut conserver l'Eglise, ne fût-ce que comme effet de paysage... Voltaire manque de critique, en attaquant la religion du passé...

Nous voudrions employer nos plus précieux parfums à embaumer le christianisme et déposer sur sa tombe nos lacrymatoires, s'il consentait sérieusement à se tenir pour bien mort... Mais, au nom du ciel, qu'il se tienne pour bien mort! Que si un jour, fier de nos aumônes, ce vieil-lard se tournait contre nous et voulait prendre comme un brevet de vie les éloges que nous avons en la naïveté de lui donner, oh! qu'il meure alors, et que, cette fois, la pierre soit si bien scellée qu'il ne ressuscite pas le troisième jour...

Cette fois, la haine a parlé sans réticence. Le serpent a dressé la tête et dardé en siffant sa langue fourchue.

Patrice nie tout ce qui est objectif dans les croyances romaines pour n'y voir que du subjectif. Même le fait de la venue de saint Pierre à Rome est déclaré apocryphe. Le Dieu personnel et créateur, le Dieu vérité objective, justice, beauté parfaite, étant supprimé, il n'y a ni laid, ni faux, ni crime. Tout est beau, tout est bien. Et c'est là le bienheureux avenir où nous conduit le progrès scientifique: l'embrassement, l'identification de tous les contraires...

Le fantaisisme, le dilettantisme en esthétique comme en morale sortent naturellement d'une telle conception des choses, et Patrice nous montre en application ce criticisme fantaisiste dans un jugement qu'il énonce sur la manière

^{1.} La Croix a publié à ce sujet un article : Un revenant. Renan précurseur du modernisme, dont nous reproduisons ici l'essentiel.

d'écrire l'histoire : « L'œuvre de l'historien se borne, dit-il, à saisir la physionomie originale des hommes et des faits; peu importe la valeur individuelle des personnages. » Il faut voir l'esset qui en résulte. La Révolution française est un des plus intéressants tableaux que présente l'his-toire : le rouge y domine. Le rouge lui plaît dans la Révolution française, comme dans les toiles de Rubens. Il ne cherche en tout cela que l'intérêt de l'amateur, du curieux. Il aime les brigands de la Révolution, comme il aime les brigands et les soudards de Salvator Rosa. Il aime aussi à évoquer de saintes et pures images comme sainte Agnès, comme sainte Catherine de Sienne, et il met sur la même ligne que ces pures et virginales figures une jeune fille qui s'est suicidée pour « expier, dit-il, sa faute contre la pudeur ». C'est une histoire qu'il se rappelle avoir lue autresois, et « dont son âme sut parfumée durant plusieurs mois ». Elle était étendue sur son lit, « revêtue d'une robe blanche, ct ses bras croisés sur sa poitrine serraient une croix. On ne reconnut sa faute que quand on vint l'ensevelir... »

Voilà du beau, du sublime pour Renan. Il admire de même le suicide des amants contrariés et vante « la douceur de leurs derniers moments ». Il en fait aussi des saints, partant « ensemble pour le paradis ».

Tout transposer, tout adultérer, divinité, sainteté, tout le christianisme, tous les dogmes en conservant les anciennes apparences, les anciennes formules : c'est déjà le système de Renan. Le modernisme ne fera que le perfectionner.

Tantôt Patrice-Renan gémit de ce criticisme qui détruit en lui la faculté d'agir et d'aimer, qui tue l'homme. Tantôt il s'en glorisie. Il sent que par là il devient Dieu. « Autrefois, dit-il, j'avais des joies et des tristesses, des indignations et des sympathies, des bons et des mauvais jours, des printemps et des hivers. Maintenant j'ai atteint l'azur, où tout est d'une même couleur, où tout n'a qu'un visage dans l'univers. » La Rome antique, la Rome des Papes et des cardinaux, une ridicule Eglise, un beau temple païen, il aime tout également. Tantôt il semble acquis au bouddhisme, au brahmanisme. Il nous conduit jusqu'au seuil du Nirvana; puis, il recule et se retourne contre la doctrine des Hindous, qui mène à une extase semblable à la mort.

Mais le motif dominant, le leit moliv qui revient après des variations fantaisistes et des contradictions déconcertantes, c'est l'expression de la haine antichrétienne. Le mobile et onduleux serpent interrompt alors ses capricieuse et fascinantes évolutions pour se courroucer avec véhémence.

L'intensité de la note incrédule est telle que la Revue des Deux Mondes, qui l'explique par « le besoin qu'éprouvait un jeune esprit affranchi de crier très haut sa délirrance, après avoir seconé ses chaînes », apporte ainsi des armes à nos adversaires, quoiqu'elle s'en défende, et mérite ce qu'en a dit le vénérable cardinal archevêque de Lyon, en septembre 1908, où il a recommandé à ses prêtres de ne plus s'y abonner.

L'Association de la Jeunesse catholique

Le R. P. Dom Besse, considérant l'Association catholique de la Jeunesse française dans son ensemble, dit qu'on y distingue deux courants. Les uns s'en tiennent aux statuts de l'Association et au texte des encouragements que les évêques et le Souverain Pontise leur donnent; laissant à d'autres groupements le soin de l'action politique proprement dite, ils s'adonnent de tout cœur à l'action religieuse et sociale; personne n'est inquiété dans leurs rangs pour ses opinions politiques et la manière dont il peut les manisester en dehors de l'association; s'il leur arrive d'employer les mots démocratie chrétienne, c'est avec les restrictions recommandées par Léon XIII dans l'encyclique Graves de communi: « il serait condamnable de détourner à un sens politique le terme de démocratie chrétienne. Sans doute, la démocratie, d'après l'étymologie du terme et l'usage des philosophes, indique le régime populaire; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique et ne lui attachant aucune autre signification que celle d'une bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. »

Les autres traitent comme non avenus ces enseignements du Saint-Siège. La démocratie chrétienne, qu'ils professent, est une démocratie politique. C'est le sens qu'ils lui donnent ouvertement. Voici ce que M. Louis Dubois écrit à ce sujet dans un article ayant pour titre: Mise au point; l'Association catholique de la Jeunesse fran-

çaise, publié par la Jeune Bretagne (avril 1908). Il y reproduit les déclarations faites par M. L.-A. Pagès dans le Semeur du Tarn:

Ils (les jeunes gens) voient même dans l'idée démocratique « un effet du travail interne, du ferment évangélique dans les âmes », comme dit Henri Lorin. Les deux notions primordiales du Christianisme : la dignité résultant pour l'homme de la possession d'une volonté intelligente et libre. — l'équivalence fraternelle des enfants de Dieu, ces deux principes leur apparaissent comme le fondement, ou plutôt le germe des deux règles essentielles de la Démocratie : égalité devant la loi, participation de tous, par le suffrage, à la direction de la vie nationale.

Voilà bien la démocratie politique, ou les mots ont perdu leur signification. MM. Dubois et Pagès s'en doutent et, pour éviter tout embarras, ils déclarent que ce n'est point là « faire de la politique ».

Faire de la politique, déclarent-ils, c'est parcourir un pays en incitant le peuple à renverser un gouvernement; c'est préconiser la révolution par tous les moyens; c'est soulever les passions et faire appel à la force dans un but qui n'est pas proprement le triomphe du droit; c'est susciter le désordre sans être certain d'amener la liberté et la paix.

Ces messieurs feraient bien d'ouvrir leur dictionnaire au mot politique, et ils verraient qu'ils font de la politique, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans s'en douter. Ne s'en doutent-ils pas? Ils paraissent plutôt vouloir faire les malins. Mais personne ne s'y trompe, sauf peut-être leurs lecteurs. Mieux vaudrait agir franchement et appeler chaque chose

de son nom, sans se livrer au jeu puéril qui consiste à ouvrir les mots, pour leur enlever leur sens et en substituer un autre de fantaisie, et à les mettre en circulation après les avoir soigneusement refermés. Il n'y a plus que de rares personnes à s'y laisser prendre,

Ces prétentions rappellent ce que disait Mgr Pie, le grand évêque de Poitiers, en résumant les questions traitées dans le second synode diocésain (juillet 1855):

La thèse de l'indifférence ou de la neutralité politique ne sera jamais qu'une vaine formule. Quiconque s'épuise à vous dire qu'il n'a pas d'opinion politique et que le mieux est de n'en pas avoir, termine rarement son discours, sans vous démontrer qu'il en a une mauvaise et qu'il veut vous la faire partager.

C'est tout à fait le cas.

D'autre part, on lisait dans la Semaine religieuse de Cambrai, 26 décembre 1908 :

« Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'en octobre dernier, nous avons cru devoir avertir les jeunes gens de la Fédération de la Jeunesse catholique de Roubaix que ceux qui les dirigent ne sont point des guides toujours sûrs. L'occasion en fut la publication dans leur organe, L'Effort, d'un discours glorisiant le Parlement des religions, tenu à Chicago, alors que la tenue de ce Parlement avait été l'une des causes qui avaient incité Léon XIII à publier l'Encyclique par laquelle il condamnait l'Américanisme.

« Ces Messieurs, au lieu de s'excuser auprès des jeunes gens de leur erreur, crurent devoir, pour sauver leur prestige, me prendre à partie dans

leur Bulletin. Je les laissai dire. Ils y reviennent aujourd'hui, dans leur numéro de décembre. Dans l'intervalle, ils ont dit, même aux séminaristes, qu'ils avaient adressé à la Commission de surveillance une demande de blâme contre le directeur de la Semaine religieuse. Ils avaient pu cependant lire, dans la Semaine, la lettre que N. S. P. le Pape avait confiée à Mgr le Coadjuteur pour m'être remise, lettre dans laquelle Sa Sainteté dit : « Nous avons une pleine connaissance du zèle industrieux avec lequel vous combattez dans vos écrits pour l'honneur et les droits du Siège Apostolique : ce que vous faites depuis longtemps comme directeur de la Semaine religieuse du diocèse de Cambrai... A vous, cher Fils, à tous les lecteurs de la Semaine religieuse, Nous accordons avec l'affection la plus grande la Bénédiction apostolique.»

« Quand MM. les inspirateurs de la Fédération des jeunes catholiques de Roubaix auront obtenu que le Saint-Siège félicite en ces termes ceux qui se sont faits leurs disciples, et donne par là l'assurance qu'ils sont sagement et sûrement dirigés, nous pourrons reprendre le colloque au point où il est.

« Autre observation. Tous les organes de publicité contre lesquels la Semaine religieuse a cru devoir mettre en garde le clergé et les sidèles du diocèse de Cambrai, disparaissent l'un après l'autre, plus ou moins volontairement : la Justice sociale, la Vie calholique, Demain, la Démocralie chrélienne. »

^{11.} Nous aurions pu traduire « du zèle éclairé ».

Cercles d'études

La Semaine religieuse de Cambrai, avec l'impeccable sùreté de doctrine qui la distingue, signalait, le 4 janvier 1908, la « plupart des Cercles d'études » comme « des foyers » de « modernisme » pour les jeunes gens. Aujour-d'hui encore, après l'Encyclique Pascendi, quels sont les auteurs dont les ouvrages y sont particulièrement recommandés? Pour le savoir, il suffit de lire la « Bibliographie générale pour les Cercles d'études ». — Le Nouvelliste de Lyon en parlait, le 4 novembre 1907, à propos de la Chronique du Sud-Est:

Nous y trouverons les noms et les livres de MM. Fonsegrive, Sangnier, Naudet, Lemire, Paul Lapeyre, Imbart de la Tour, etc., etc. (Il y a même en Paul Bureau et les Vérités d'hier de Jean le Morin). Quoi qu'en disent les zélateurs, ce ne sont point là les sources pures où la jeunesse doit puiser les bons principes et les saines vérités.

Les mêmes plaintes ont été formulées dans le diocèse de Quimper, et elles pourraient l'être un peu partout.

La librairie Nourry

C'est surtout la librairie Nourry qui s'est faite la pourvoyeuse du « modernisme » en France.

Elle a publié la traduction du Programme des Modernistes italiens.

Elle a lancé un maniseste des « modernistes » français, intitulé Lendemain d'Encyclique, et signé Catholici.

Voici quelques pages caractéristiques de cet écrit :

Si la condanmation de Pie X était personnelle à Pie X, les modernistes auraient le droit de se dire que Pie X n'est pas immortel, et que la cause qu'ils défendent vaut bien les sacrifices qu'ils s'imposent pour attendre un pape plus accueillant. Mais c'est ce qui n'est pas. La personne de Pie X peut expliquer les modalités, si l'on veut, de la condamnation. La condamnation elle-même est d'autre ordre; elle ne prend tout son sens que si on la rapproche des condamnations antérieures, de celles de Grégoire XVI et de Pie IX, de celles-là aussi que la logique des idées et des responsabilités a fini par imposer, bien malgré lui, à Léon XIII; elle les dépasse, mais aussi elle les continue et les achève; elle est leur nécessaire aboutissant. Il semble bien que ces deux propositions ne soient guère plus contestables l'une que l'autre : d'abord, que la Papauté se refuse décidément et solennellement après examen, et par un refus qui l'engage à fond, à la réforme du Dogme et de l'Église, que tant d'hommes éminents lui ont instamment proposée, sous des formes différentes, depuis cent ans : Tertullien avait déjà dit, dans une phrase qui impressionnait le génie de Pascal: Ecclesia nunquam reformabilur; et ensuite, que la Papauté paraît avoir qualité, et elle seule, pour parler au nom de l'Église catholique telle qu'elle est ; et que, depuis le triomphe des idées ultramontaines et des définitions du Concile du Vatican, des catholiques sont assez embarrassés pour combattre ses décisions même les plus extravagantes, et ne peuvent guère être catholiques romains contre la Papauté ni non plus en dehors de la Papauté.

L'Encyclique n'a peut-être servi qu'à dissiper des mirages; mais elle a servi à cela, et les mirages ne se reformeront pas dans l'horizon ouvert à notre génération. Elle a clos le chapitre du catholicisme libéral, du catholicisme réformiste dans les limites du dogme strictement défini, ou même un peu sollicité et minimisé, et avec l'agrément extorqué, pourtant consenti par l'Église. Cette réforme-là était trop ou trop peu. Ceux qui consentent à soumettre leur pensée scientifique à leur croyance religieuse devront rétrograder; ils s'étaient avancés plus loin qu'il ne leur est permis. Ceux, au contraire, qui n'ont jamais accepté la catholicisme que parce que le catholicisme s'était fait fort de respecter la pleine indépendance de leur vie intellectuelle, devront, pour rester ce qu'ils ont toujours voulu être, prendre, avec les hommes et les formules de l'Église, des libertés qui leur avaient jusqu'ici répugné : ils s'étaient trop tôt arrètés; le chemin qu'ils ont à monter est plus long, plus encombré et plus meurtrissant.

Dans l'entourage de Pie X, on a eu d'autres visées. On a d'abord pensé mettre les croyances chrétiennes à l'abri des curiosités indiscrètes de la science et des savants. Il y a quarante ans, la question de l'Infaillibilité du pape avait divisé profondément l'épiscopat catholique. Des résistances s'étaient organisées, qui se continuèrent jusqu'au sein du Concile. Mais les doctrines ont leur logique; l'ultramonta-nisme porte ses fruits. Il nous est donné d'assister à un étrange spectacle. Parmi les douze ou treize cents évêques « préposés par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Église de Dien », il en est beaucoup d'une intelligence au-dessous de la moyenne; on en trouverait peut-ètre jusqu'à trente ou quarante qui sont des hommes véritablement instruits et initiés à la pensée moderne. Tous ceux-là sont navrés et atterrés; ils se font de lamentables confidences, qui ne restent pas toujours dans le cercle des confidents. Mais aucun d'eux n'a osé délivrer son ame et parler tout haut. Et c'est ce qui donne la mesure morale d'une Église, de ses chefs, de l'esprit qui l'anime. Le pape peut se tenir pour assuré de la docilité de ses évêques à lui, et aussi bien de la docilité des évêques de Léon XIII. Si extraordinaires que soient les enseignements que l'on expédie des Congrégations

romaines, ils les accepteront sans les discuter, sans les penser; ils s'en feront les « échos fidèles, sans détours, sans périphrases, sans ménagements, sans timidité ».

Voilà qui est bien. Mais on doit se douter à Rome que ce sont pas malheureusement les archevêques et les évêques, ni même les professeurs des établissements catholiques, qui président aux destinées de la science. Les modernistes les plus en vue ne prétendaient à rien de plus qu'à mettre le public catholique au courant des progrès d'une critique qui n'ont pas demandé à l'Église la permission d'exister; et le mouvement qu'ils avaient créé était « encore si faible et si incertain que nous n'avons pas lieu, remarquait l'un d'eux, d'en être fiers ». Le silence qu'on leur imposera n'empèchera pas l'immense usine de travailler avec des milliers d'ouvriers qui ne s'inquiètent pas beaucoup plus de l'Église que s'il n'y avait pas d'Église. Le lyrisme des proses épiscopales et des Semaines religieuses influera peu sur l'activité des philologues ; il ne changera rien aux textes parfois génants dont les historiens se sont saisis : et les hymnes chantées par les clercs des séminaires en l'honneur du Docteur Angélique, Divus Thomas, n'arrêteront pas les analyses dissolvantes de la critique philosophique.

Tous les problèmes qui se posaient à la pensée catholique continueront de se poser. Ils vont même se compliquer de nouveaux problèmes qui ne se posaient pas avant l'Encyclique et le Syllabus. Et ils vont aussi, du fait de cette intervention solennelle et retentissante de Pie X, se poser par devant un public plus vaste, plus averti, surtout plus méfiant. On ne les aura pas soustraits à l'attention émue des catholiques et des prêtres qui ne pouvaient plus se cacher à eux-mêmes, s'ils le cachent encore aux autres, que toute leur vie morale et religieuse est l'enjeu du débat. Mais on aura fini, par la publicité des journaux anti-cléricaux à grand tirage plus encore que par les prédications contre les modernistes dans les églises à la mode, par les imposer à la curiosité du public le plus réfractaire aux disputes théologiques. Et on aura réussi à les laisser se poser en termes

aussi périlleux que possible, à un moment mal choisi pour l'Église, sur un terrain où le débat ne saurait plus désormais ètre ni évité ni retardé, et où tous les esprits habitués au maniement des méthodes scientifiques pourront juger par eux-mêmes entre les assirmations hautaines des théologiens et les données positives de l'exégèse et de l'histoire.

Le premier résultat qu'on visait est manqué. Pie X en poursuivait, paraît-il, un second qui ne lui tenait pas moins à cœur. Il croyait se débarrasser des modernistes qui l'agacent autant que le modernisme. Il voulait, puisqu'il ne pouvait prétendre les convertir par les seuls arguments pénitentiaires de sa Lettre, les obliger à faire un éclat, à se révolter, à rompre avec l'Église, à s'en aller d'une maison où leur présence est un danger. On ne voit pas bien, il est vrai, quel précieux avantage cette grande société qu'est l'Église aurait retiré, sinon une mince satisfaction d'amourpropre, à se priver elle-même de ses membres les plus vivants, les plus intelligents, les plus écoutés. On voit clairement, au contraire, que, s'il s'était trouvé, comme cela a eu lieu, cela ou quelque chose d'analogue dans l'Église anglicane, deux ou trois mille prêtres, l'élite des diocèses et de l'enseignement catholique, et avec un ensemble imposant de laïcs appartenant à l'Institut, à l'Université, à toutes les carrières libérales, pour informer, par une déclaration publique, que l'Église, désespérant de sortir à son honneur d'une graude lutte scientifique, avait machiné un coup de force contre l'intelligence; qu'elle s'était fait prendre en flagrant délit de mensonge et de faux; qu'eux-mêmes, ayant à choisir entre les exigences d'une théologie despotique et les réclamations de leur conscience, n'avaient pu reculer plus longtemps le plus douloureux des sacrifices, et qu'ils quittaient, comme Abraham, la maison de leur père, pour s'en aller où le Dieu de vérité les emmenait, le catholicisme romain aurait reçu l'un des plus rudes coups qui puissent le frapper et ne se serait pas tiré, sans avaries, d'une aventure désagréable et déconsidérante.

Mais Rome n'obtiendra pas même cette dangereuse satisfaction. Il n'y aura, chez les modernistes, ni révolte tapageuse, ni exode en masses; et les départs isolés seront rares. Ils feront bien encore acte de soumission. Ils laisseront la hiérarchie dire et s'agiter; et, l'âme en paix, ils resteront ce qu'ils sont, et où ils sont. Leur position, en face de l'Église officielle, n'est pas aussi mauvaise que celle-ci voudrait le leur faire croire. C'est l'Église elle-même qui, en leur enseignant qu' « il ne peut jamais y avoir entre la foi et la raison un désaccord, une opposition véritable », les a explicitement autorisés à n'avoir pas peur de la raison, à faire bon accueil à toutes les sciences qui sont des sciences, à accepter leurs méthodes légitimes et à s'incliner devant leurs conclusions objectives. C'est elle aussi qui leur conseille, implicitement au moins, de ne pas se laisser déconcerter par les « tentatives officielles pour supprimer ou émasculer la science et la culture », de ne pas céder aux menaces des théologiens, quand ils sont dans le vrai et que les théologiens sont dans le faux, de ne pas se troubler des anathèmes que l'autorité lance contre eux, parce qu'elle est mal informée ; qui leur demande enfin de parler « librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Église », de réclamer, d'exercer « le droit de parler, le droit d'écrire, aujourd'hui monopolisés par une confédération d'ecclésiastiques réactionnaires ».

La même librairie Nourry a publié Le catholicisme de demain, dont on ne saurait mieux caractériser le « modernisme » qu'en laissant parler le Siècle:

L'auteur du livre qui porte ce titre, signé du pseudonyme abbé Jehan de Bonnefoy, est M. l'abbé Brugerette, qui a été présenté aux lecteurs du Siècle, en 1907, dans une longue étude sur le diocèse de Clermont, son pays d'origine.

Le livre rapporte des conversations vraies, ou supposées,

sur la question de savoir ce que sera le catholicisme de demain. Pour Pie X, la question ne se pose pas, ou il la résoud par le mot de l'Épitre aux Hébreux : « Le même, hier, aujourd'hui, éternellement. » Les interlocuteurs que M. Brugerette met en scène sont certainement beaucoup plus versés dans l'histoire que leur chef vénéré. Ils savent que le catholicisme a beaucoup changé dans le cours des siècles. Comme ce sont de braves gens, ils souhaitent tous qu'il change encore et quelques-uns d'entre eux l'espèrent fermement. Ils exposent leurs opinions, chacun de son point de vue et en représentant les diverses tendances de la philosophie religieuse.

Les propos sont très intéressants. On peut même dire qu'ils sont vivants. Ceux qui les échangent peuvent être, en esset, identissés avec des personnalités connues. L'abbé Labruyère doit être M. Brugerette lui-même. M. Loëtmol existe en chair et en os : il écrit sous ce nom dans l'Univers israèlile. M. L. Dulien est certainement M. Léon Chaine, l'auteur du beau livre les Catholiques français et leurs difficultés actuelles, etc. Cette cles indique suffisamment la valeur des idées échangées.

Ce livre est la fin d'une trilogie dont les deux premiers volumes ont remporté un succès mérité : Les leçons de la défaile on la fin d'un catholicisme et Vers l'unité de croyance².

Il faut signaler aussi les Menus propos d'un catholique libéral, par M. Chaine, dont M. Joseph Serre a fait un éloge dithyrambique dans la Dépèrhe de Lyon, 23 mars 1908.

^{1.} On y vil aussi un « poète », qui passe à Lyon pour être M. Joseph Serre, dont on a pu constater les idées « modernistes ».

^{2.} C'est la négation de toute croyance en dehors du spiritualisme et de la charité.

CHAPITRE V

Condamnation des Modernistes français

Lettres de Mgr Delamaire et du cardinal Merry del Val contre M. l'abbé Lemire. — La question des Mutualités ecclésiastiques : M. l'abbé Lemire blâmé par la Corvispondenza Romana, l'Osservatore Romano et la Croix, soutenu par les Débats, l'Action. Mgr Laurans et M. Gavouyère contre les Mutualités, condamnées par la Lettre de Pie X aux cardinaux français, 17 mai 1908.

Démission de Mgr Battifol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

M. l'abbé Loisy: ses nouveaux ouvrages, Évangiles synoptiques et Simples Réflexions; Décret d'excommunication majeure, 7 mars 1908. Qu'en ont pensé les protestants orthodoxes et libéraux? — Quelques Lettres de M. Loisy: leur condamnation par l'archevêque de Paris. Leurs audacieuses négations.

Condamnation par le Saint-Office, 3 février 1908, de la Justice sociale et de la Vie catholique. — Procès scandaleux contre la Semaine religieuse et l'archevêque de Rennes.

Décret de l'Index (17 mars 1908) contre le Programme des Modernistes. — Paul Bureau et Saint-yves.

Nouveaux errements du Sillon, du Figaro, des Débats.

Modernisme et protestantisme libéral. — Moder-

nisme universitaire: Debidour, Guignebert, Virollaud, Boutroux, Malapert, Rey. — Enquête de M. Binet.

Le Modernisme réformateur et le célibat des prêtres.

Le Modernisme en Russie, en Pologne.

Opportunité de la condamnation du Modernisme par Sa Sainteté Pie X.

Il n'y avait, hélas! que trop de raisons de sévir contre « les modernistes » français.

Rome et le Pape l'ont fait avec une vigueur qui est une cause de joie pour tous les catholiques sincères.

M. l'abbé Lemire

Le premier frappé a été M. l'abbé Lemire, qui, le 4 novembre 1907, à la Chambre des députés, à propos des caisses de retraite du clergé, avait osé dire, aux applaudissements de toute la gauche :

- « J'ai été peiné qu'après la condamnation première de la loi de Séparation, l'épiscopat n'ait pas mis plus de ténacité à proposer d'autres solutions légales au Chef de Rome, qui était loin de nous et ne lisait que des journaux dénaturant notre loi. (Applaudissements à gauche. Mouvements divers à droite.)
- « Je reconnais les difficultés qu'il y a, quand on a affaire à des juristes qui disputent sur un texte (Interruptions à droile). Le Pape est un honnèle homme qui n'a en vue que le bien de l'Église. On aurait dù le renseigner plus et

mieux. (Viss applaudissements à gauche. — Interruptions à droite et à l'extrême-gauche.)

« Les questions de foi n'ont rien à voir avec les questions de discipline. Dans l'armée catholique, je ne suis qu'un simple soldat. Le Pape commande, j'obéis'. Mais dans ce que je dis à la tribune, il n'y a rien de contraire à une vérité quelconque.

« Je parle en simple prêtre, sous ma seule responsabilité. Je n'ai pas reçu mandat du clergé. Aucun évêque ne m'a donné la mission de proposer une solution quelconque, et je n'avais pas à recevoir semblable mission. Comme tous mes collègues, je tiens mon pouvoir et mon devoir de mes électeurs, et d'eux seuls. (Applaudissements à gauche.)

« Il n'y a entre nous que la différence d'une soutane. Mais l'habit ne fait pas le moine . (Rires el applaudissements.)

« Je demande qu'on fasse pour les prêtres ce qu'on ferait pour les autres citoyens, qu'on leur offre le cadre légal d'une société de secours mutuels approuvée. »

Les applaudissements du Bloc se répercutèrent le lendemain dans les journaux de la secte maconnique.

La Lanterne, après avoir parlé de « la faute commise à Rome (selon M. Lemire) sur le conseil des cléricaux », disait :

2. Non, mais il oblige celui qui porte l'habit de prêtre à parler et à agir en prêtre, même à la tribune de la Chambre.

^{1.} Il n'y paraît guère, ou plutôt M. l'abbé Lemire « désobéit » au Pape et l'outrage en le supposant « mal renseigné ».

Cette faute, M. Lemire, qui porte la robe du prêtre, l'a proclamée à son tour à la tribune, aux applaudissements des républicains. Pour qu'un prêtre, même d'humeur indépendante comme celui-là, vienne ainsi publiquement accuser d'imprévoyance le Pape infaillible, il faut que le public catholique français soit déjà bien près de condainner tout haut des fautes qu'il déplore tout bas.

Ainsi se vérissent les pronostics que nous faisions ici, quand Rome dessinait son hostilité irréductible contre la loi de Séparation.

La Lanterne se trompait bien plus qu'elle n'en avait l'air sur les sentiments des catholiques: elle ne voyait pas que, plus les secrets desseins de la secte maçonnique se dévoilent, plus les catholiques sont reconnaissants au Souverain Pontife d'avoir sauvé l'Église de France par sa perspicacité et par sa fermeté.

M. l'abbé Lemire, disait Mgr Delassus le 6 novembre, a donc cru devoir porter à la tribune et exprimer en langage parlementaire le jugement qu'il porte sur les actes de N. S. P. le Pape relatifs à la loi de Séparation, et qu'il avait déjà exprimé dans l'intimité en termes grossiers : « Gaffe, gaffeur ».

Il a cru devoir, après cela, témoigner de son estime pour la personne, en décernant à N. S. P. le Pape un brevet « d'honnête homme !!! »

C'est après avoir entendu les nobles paroles de M. Groussau et de M. Cochin, laïques, que la Chambre a vu un ecclésiastique monter à la tribune et se dresser sur ses ergots pour dire à la France et au monde : Voilà le jugement que moi, Lemire, je porte sur le Pape Pie X et sur ses actes.

Lorsque vint à M. l'abbé Lemire l'ambition d'être député, si son Ange gardien avait eu la permission de lui mettre sous les yeux le rôle qu'il serait amené à jouer à la Chambre et dans le pays, nul doute qu'alors il eût préféré se retirer à la Trappe.

Après le discours du 4 novembre, Mgr Delamaire écrivait à Son Éminence le cardinal Merry del Val la lettre suivante :

Eminence, M. l'abbé Lemire, député du Nord, vient de prononcer, à la Chambre des députés, des paroles qui ont profondément peiné le clergé de la France entière, en jetant, avec une irréflexion et une inconvenance vraiment coupables, le plus injuste soupçon sur la sagesse du Souverain Pontife dans les décisions qu'il a prises au sujet de la loi de Séparation.

Le clergé de Cambrai, son vicil Archevèque et son Coadjuteur en tête, ont été plus vivement affectés que tous autres par ces paroles si regrettables, et je me fais un devoir de venir vous le dire, en vous priant de mettre aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre respect le plus religieux et de notre reconnaissance la plus sincère pour ses directions si surnaturelles et si opportunes.

C'est certainement une des amertumes les plus douloureuses des choses du temps présent, que de voir des prêtres ou des catholiques pratiquants donner la main, même momentanément et sur le terrain politique, aux ennemis déclarés de Dieu et de la Sainte Eglise.

Ces pauvres prêtres et ces étranges catholiques invoquent, it est vrai, cette raison, pour légitimer leur attitude, que le « temporel » ne regarde pas l'Eglise; mais, outre qu'il y a toutes sortes de façons de défendre maladroitement et irrespectueusement le « pur temporel », ils oublient que l'élément moral et spirituel y est sans cesse mèlé et qu'une grande prudence, seule, peut prémunir un défenseur catholique de l'Etat contre les plus fâcheuses paroles....»

Le cardinal Merry del Val répondait à Mgr Delamaire, au nom du Pape :

Monseigneur, après avoir lu, avec une vive satisfaction, les nobles sentiments exprimés par Votre Grandeur dans sa récente lettre, je me suis empressé, selon votre désir, de donner au Souverain Pontife le réconfort dont cette même lettre était la messagère.

J'ai donc communiqué à Sa Sainteté la généreuse protestation formulée par Votre Grandeur, au nom du vénéré Mgr l'Archevêque Sonnois et du clergé diocésain, contre l'irrévérencieuse et inique accusation, lancée dernièrement, en plein Parlement, contre l'œuvre de Sa Sainteté par celui qui, à raison de la dignité de son propre caractère, aurait dû mieux se renseigner et parler plus respectueusement des lumineuses sollicitudes du Saint-Siège pour les intérêts de l'Eglise de France.

Le Saint-Père a constaté, avec une profonde satisfaction, que l'autorité ecclésiastique du diocèse de Cambrai ait jugé de son devoir de réparer, par un éloquent témoignage de dévouement, la peine que lui a causée un fils de ce même diocèse.

Cette lettre, toute empreinte de docilité et de reconnaissance, adoucit, dans l'âme du Souverain Pontife, l'amertume du téméraire langage que vous savez et lui procure la consolation de constater qu'on a compris combien est lamentable l'attitude de certains prêtres et de certains catholiques, qui, comme vous le dites, tendent pratiquement la main, sur le terrain politique, aux ennemis de l'Eglise.

La récente Encyclique sur le Modernisme, là où elle signale les erreurs relatives aux rapports de l'Eglise et de l'Etat et aux déductions tirées de la fin différente de l'une et de l'autre, montre clairement que Sa Sainteté a visé, dans sa condamnation doctrinale, le malentendu fondamental sur lequel certains prêtres et catholiques basent leur ligne de conduite.

Dans l'espoir que, sur ce point important l'erreur, le cé-

dera aussi à la lumière de la vérité, Sa Sainteté vous félicite volontiers d'avoir rempli votre devoir d'une manière louable et édifiante avec autant d'empressement.

Elle vous en exprime sa gratitude et vous accorde à vousmême, à Mgr l'Archevêque Sonnois et à votre clergé, la bénédiction apostolique.

Je saisis cette occasion, Monseigneur, pour me redire, avec les sentiments de la plus haute estime, de Votre Grandeur le dévoué serviteur.

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

Rome, 14 novembre 1907.

La Croix du Nord informa ses lecteurs que M. l'abbé Lemire, à qui Mgr le Coadjuteur avait écrit sa tristesse et son blâme, s'était empressé de lui répondre, en plaidant certaines circonstances atténuantes, « qu'il comprenait la tristesse de son Archevêque, son impression pénible et son désaveu ».

Mais la Justice sociale disait à ce propos :

Dans les journaux monarchistes, ces documents (la Lettre de Mgr Delamaire à S. Em. le cardinal Merry del Val et la réponse du Secrétaire d'Etat) étaient suivis de quelques lignes, dans lesquelles on disait que l'abbé Lemire avait plaidé les circonstances atténuantes et reconnu qu'il méritait d'être blàmé. — Nous avons lu la lettre de l'abbé Lemire et nous affirmons que cette note dit exactement le contraire de la vérité.

On est bien obligé de s'en rapporter à ce témoignage, puisque, le 20 décembre 1907, M. l'abbé Lemire récidivait à la Chambre et méritait plus que jamais les applaudissements des Blocards, en blâmant le Pape, l'Action libérale, M. Piou, M. de Mun, et en soutenant que la loi de Séparation pouvait être améliorée.

La Croix, attristée, fut sévère pour le députéprêtre, « abandonné, disait-elle, par ses meilleurs amis ».

Dans un article intitulé: La plus grande amertume, M. François Veuillot écrivait dans l'Univers:

Insensible à l'honneur et sourde à la raison, la gauche a voté l'expropriation des morts...

Hélas l pour écœurant que soit un tel vote, cette séance nous réservait une plus douloureuse amertume.

Encore exaspérés d'un attentat si misérable, est-il rien de plus pénible et de plus démoralisant que de voir un prêtre accepter l'approbation des bandits qui l'ont consommé?

Après tout, les sectaires, en légalisant le vol, ont fait leur métier. M. l'abbé Lemire, en s'inclinant avec respect devant leur prétendue franchise, en livrant à leurs risées certaines divisions catholiques et à leurs applaudissements de transparentes allusions contre le Pape, a-t-il fait son devoir ?

C'est avec une profonde tristesse que nous écrivons ces lignes; mais nous les devons à notre conscience...

Déjà, il y a six semaines, M. l'abbé Lemire avait soulevé, par un premier écart parlementaire, les applaudissements du Bloc et les reproches attristés du Pape. Nous en avions indiqué d'un mot notre peine et notre blâme. Aujour-d'hui, le député d'Hazebrouck récidive. Il nous est impossible de ne pas lui crier tout haut qu'il fait du mal à l'Eglise et qu'il descend une pente dangereuse.

Pourquoi donc, au lieu de défendre en termes corrects un amendement bien intentionné, M. l'abbé L'emire a-t-il éprouvé le besoin de ses digressions déplorables?

Pourquoi cette allusion aigrie et presque révoltée au blâme officiel dont son premier discours a été l'objet ?

Pourquoi cette complaisance agressive à rappeler, à réveiller et à grossir, en face de nos ennemis satisfaits, les divisions qui ont précédé l'Encyclique et que l'Encyclique a fondues dans l'obéissance?

Pourquoi ces hommages obstinés au libéralisme et à la sincérité d'une loi que le Chef de l'Eglise a itérativement condamnée et réprouvée ?...

M. l'abbé Lemire a prétendu qu'à la Chambre il n'est que député. Nous lui demandons, précisément, de s'y rappeler plus souvent qu'il est prêtre.

- « Hélas I ce fut sa première faute, ajoutait Mgr Delassus.
- « Peu de temps après avoir reçu son premier mandat, il fit à Lyon, au congrès de la Démocratie chrétienne, un discours pour dire qu'à la Chambre il ne se considérait point comme prêtre, mais comme simple député.
- « C'est ce dédoublement de sa personnalité qui l'a porté à tous les écarts de langage dans lesquels il est entraîné depuis.
- « Nous lui mimes sous les yeux les paroles si fortes de Léon XIII, des directions duquel il faisait pourtant une si haute profession :
- « Si les catholiques abordent la vie publique, ils le font et doivent le faire, non pour approuver ce qu'il peut y avoir de blâmable présentement dans les institutions politiques, mais pour tirer de ces institutions mêmes, autant que faire se peut, le bien public sincère et vrai, en se proposant d'infuser dans toutes les veines de l'Etat, comme une sève et un sang réparateur, la vertu et l'influence de la religion catholique ». (Encycl. Immortale Dei).
- « Dans l'Encyclique Sapientiæ christianæ, Léon XIII insistait sur ce devoir de se montrer à la Chambre, comme ailleurs, catholique et surtout prêtre : « Dans la politique, inséparable de la loi morale et des devoirs religieux, on doit, toujours et en premier chef, se préoccuper de servir, le plus efficacement possible, les intérêts du catholicisme. »
 - « Citons encore l'Encyclique Pergrata nobis: « Le premier

et suprême devoir des catholiques, c'est de ne jamais professer quoi que ce soit qui s'écarte de la foi ou du respect envers l'Eglise, ou qui soit incompatible avec la conservation de ses droits. »

« Ces paroles, rappelées à M. Lemire, ne lui firent point quitter la voie en laquelle il s'était engagé. Il peut voir aujourd'hui — le voit-il? — où elle le conduit. »

L'Osservatore romano faisait suivre la reproduction de l'article de l'Univers, que nous venons de rappeler, de ces paroles :

L'Univers a parfaitement raison et ne se fait que l'interprète des sentiments de profond chagrin et de vive compassion que doivent avoir éprouvés tous les honnètes gens, en voyant M. l'abbé Lemire, malgré les admonestations reçues naguère par son évêque et la réprobation du Saint-Siège, persister dans la voie où il a rencontré, non seulement le blâme de ses supérieurs et de tous les gens dévoués à l'Eglise, mais aussi le danger de devenir la risée de ses adversaires qui, au milieu de leurs applaudissements, ne sauraient que se moquer de lui.

Et ce n'était pas encore la sin de ses « gasses »:
— ce mot odieux de M. Lemire à l'adresse du Pape peut et doit s'appliquer en toute justice à ce « grand naïs »', « aumônier du Bloc » *.

La question des Mutualités ecclésiastiques

A propos des Mutualités ecclésiastiques approuvées, la presse avait fait courir le bruit que

^{1.} Le mot est de M. Francis Charmes, sénateur et académicien.

^{2.} C'est la Libre Parole qui l'appelle ainsi.

Mgr Fuzet avait obtenu pour elles l'approbation du Pape.

Aussitôt, démenti formel de la Corrispondenza romana, ainsi libellé:

Mgr Fuzet n'a pu obtenir aucune formelle approbation papale, par la simple raison que (selon son propre dire) il n'en a traité que verbalement avec le Pape, lors de sa visite. Il est donc évident que, sous cette forme, il n'a pu se produire que ceci : Monseigneur a informé le Pape qu'il avait constitué une Mutualité pour pourvoir aux besoins de son clergé, qu'il l'avait fait ou tenait à la faire enregistrer pour mieux l'assurer devant la loi. Pie X aura naturellement trouvé la chose bonne en elle-même, et il l'aura exprimé dans la conversation, sans lui donner la valeur d'une formelle approbation, qui, en telle matière et dans ce moment, ne pourrait être donnée qu'après mûr examen. En conséquence, toutes les affirmations d'approbation pontificale doivent être accueillies avec les plus extrêmes réserves.

Ces réserves sont encore plus justifiées, si l'on examine les statuts et règlement intérieur de ladite Mutualité ecclésiastique normande. Nous avons sous les yeux l'opuscule imprimé, à ce sujet, à Rouen, dès 1906.

L'article 7 du statut déclare que l'archevêque de Rouen est le président d'honneur et que les évêques de la province (ecclésiastique) de Normandie sont les vice-présidents d'honneur. — Il est permis de craindre que ce soit trop pour l'Etat, et trop peu pour l'Eglise.

Trop pour l'Etat, qui, avec sa loi de Séparation, n'a pas voulu reconnaître l'épiscopat catholique de France comme tel et dans l'exercice de son ministère; de là, la base de l'actuel conflit et l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée l'Eglise de tolérer les fameuses Cultuelles. Par suite, l'Etat n' « enregistrera » pas le statut, si l'on n'enlève pas cette disposition.

. Trop peu pour l'Eglise : dans une forte organisation

financière du clergé, les évêques (en supposant même que l'Etat les tolérât à la présidence honoraire) n'auront aucune part réelle de direction et de contrôle, leur présidence n'étant qu'honoraire. Il est aisé de se figurer les dangers que l'on encourrait dans de telles conditions. Un prêtre expulsé du clergé, par suite d'un régulier jugement de son supérieur ecclésiastique, pourra rester dans l'association, parce que le Gouvernement ne reconnaîtra pas la sentence épiscopale. Par le temps qui court, il est à prévoir qu'un prêtre rebelle, au sein de ces associations, sera appuyé par le Gouvernement, par le «Bloc», et aussi éventuellement par quelque complice plus ou moins caché.

Ces réflexions, que chacun peut faire en lisant le statut, suffisent évidemment pour justifier — aussi à un point de vue spécial — toutes les réserves dont nous avons parlé.

Autre démenti de l'Osservatore romano, insérant le 21 mars le communiqué suivant :

On a assirmé dans diverses seuilles françaises que le Pape a permis aux Mutualités ecclésiastiques de se constituer en sociétés déclarées. Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est absolument erronée.

L'information disant que cette permission fut donnée par le Pape pour un projet de Mutualité ecclésiastique normande tombe par ce fait.

Cela n'empêchait point M. l'abbé Lemire de « laisser ou de faire publier, dans le Figaro du 23 mars, une longue interview en faveur des Mutualités déclarées, et la Croix était obligée de dire de cet esprit faux et dangereux :

Il n'oublie qu'une chose, c'est la clause expresse ajoutée par la Chambre des députés à son amendement, excluant des statuts toute disposition inspirée par le désir de sauvegarder la discipline ecclésiastique. Cette clause crée pour les prêtres mutualistes une inter diction spéciale, qui, ne figurant pas dans le statut général des Mutualités, est blessante et injuste. Quoi qu'en disent le Figaro et M. Lemire, qui ne se rappelle même plus ce qu'il a voté, on comprend parfaitement l'opposition, les réserves du Vatican, et tous ceux qui savent la valeur d'un principe les comprendront aussi 1.

- 1. Voici comment la Gorrispondenza Romana du 22 mars exposait la question :
- « Les associations ne sont pas obligées, pour avoir une existence légale, de faire une déclaration (loi du 1^{er} juillet 1901, art. 2). Les mutualités, au contraire, sont toutes tenues à une déclaration préalable (loi du 1^{er} avril 1898, art. 4.)
- « Or, il y a deux sortes de mutualités : libres, qui fonctionnent de droit un mois après la déclaration et formalités prévues à l'art. 4 précité ; — approuvées, qui, après la déclaration et formalités de l'article 4, doivent obtenir du Gouvernement une approbation explicite par arrêté ministériel.
- « Cette approbation, d'après le droit commun des mutualités, ne peut être refusée que dans deux cas, énumérés par l'article 16 de la loi du 1^{er} avril 1898. A ce droit commun, assez large, M. Briand a exigé et M. Lemire et la majorité de la Chambre ont accepté une modification et restriction sectaires pour les seules mutualités ecclésiastiques qui voudront êtres aptes à recevoir les biens des caisses de retraites et maisons de secours pour les prêtres âgés ou infirmes, mis sous séquestre par application de la loi du 9 décembre 1905.
- a Cette restriction consiste en ce que ces mulualités devront a être ouvertes à tous les intéressés, et ne prévoir dans leurs statuts aucune amende ni aucun cas d'exclusion fondée sur un motif touchant à la discipline ecclésiastique.
- « Voilà une application bien sectaire de la loi de Séparation : car ces caisses, n'étant pas des « établissements publics de culte », ne tombent pas sous la loi de Séparation. Mais plusieurs arrêts du Conseil d'État ont repoussé celle thèse.
- a Le texte Lemire, modifié par la Commission, dit : a Les biens des caisses de retraite et maisons de secours pour les prêtres âgés ou infirmes seront attribués par décret à des Sociétés de secours mutuels constituées dans les départements où ces établissements ecclésiastiques avaient leurs sièges. Pour être aptes à recevoir ces biens, lesdites Sociétés devront être approuvées dans les conditions prévues par la loi du 1^{er} avril 1898, avoir une destination conforme à celle desdits biens, être ouvertes à tous les intéressés,

Malgré tout cela, le « moderniste » Journal des Débals écrivait dans son premier-Paris du 24 mars 1908, les Catholiques et les lois :

Il devient très difficile, au bout de huit jours, de comprendre ce qui a été décidé par le Vatican au sujet des mutualités ecclésiastiques. Il devient en revanche de plus en plus clair qu'il existe à Rome un parti politico-religieux, bien décidé à empècher toute organisation régulière de l'Eglise

el ne prévoir dans leurs statuts aucune amende ni aucun cas d'exclusion fondés sur un motif touchant à la discipline ecclésiastique » (Journ. offic., Chambre, séance du 13 novembre 1907, page 2176, col. 3).

- « La dernière condition avait été publiquement suggérée par M. Briand (voir séance du 4 novembre, p. 2030, col. 1 et 2). Le même M. Briand, dans la séance où a été proposé et voté le nouveau texte, l'a expliqué par des déclarations où son talent d'insinuation perfide et de sectarisme masqué brillent avec un grand éclat :
- a Déjà dans certains diocèses, a-t-il dit, on a tenté de constituer des Sociétés de secours mutuels; et c'est parce que nous y avons tronvé des articles qui mettent les prêtres sous la domination, je pourrais presque dire sous l'arbitraire (sie) de l'évêque, que nous ne voulons pas que les Sociétés de secours mutuels prévues par l'amendement de l'honorable M. Lemire soient de celles-là. Ces sociétés de secours mutuels ont des statuts que nous ne pourrions accepter. C'est pourquoi, il vaut mieux prévoir la difficulté et indiquer, d'une façon très nette et très précise, que des préoccupations de discipline ecclésiastique doivent être étrangères au fonctionnement de ces Sociétés » (Journ. offic., Ch. des dép., séance du 13 nov. 1907, p. 2178, col. 1.— Voir aussi les mêmes déclarations de M. Briand, mais plus diffuses, p. 2177, col. 1 et 3.
- a Après cela, il va de soi que le mérite attribué par quelques journaux aux statuts proposés par Mgr Fuzet n'a pas de fondement. En effet, ces statuts obligent les membres à être en communion avec le Pape, sous peine de déchéance. Cette condition, essentielle pour toute Société ecclésiastique catholique, rend tout de suite inaptes à bénéficier dudit article de la loi les mutualités proposées par Mgr l'archevêque de Rouen. L'amendement Lemire est pratiquement inutile à toute mutualité de prêtres catholiques; il ne pourrait servir qu'à des mutualités schismatiques, s'il y avait un groupement d'ecclésiastiques schismatiques pour les constituer. M. Briand a bien pris ses mesures. »

en France et à frapper de suspicion les lois mêmes que le Souverain Pontife serait tenté d'approuver. L'affaire des mutualités ecclésiastiques est à ce point de vue significative. Il ne s'agissait pas ici de ces grandes lois qui paraissent, à tort ou à raison, mettre en cause l'organisation même de l'Eglise 1 et peuvent, par suite, être occasion à toutes sortes de scrupules ou de craintes : il s'agissait d'une mesure de détail, ayant une utilité pratique et très modeste. Mais c'était une loi, quelque chose de régulier, de relativement établi. Il n'en a pas fallu davantage pour exciter le soupçon des intransigeants (??).

La fin de l'article est encore plus regrettable : « Nous n'insisterons pas sur cette absurdité, ni sur l'attitude que la note de l'Osservalore prête sans preuve au Souverain Pontife (!).

Il est tout de même singulier que rien de régulier, rien de stable ne puisse être essayé pour l'organisation du clergé de France. Qu'il y ait un parti autour du Vatican désireux de maintenir le désordre dans les affaires ecclésiastiques, de voir l'Eglise déponillée de ses biens, privée de toute constitution, flottante, éparse, et à sa merci, c'est ce qui paraît un peu trop évident. On devine assez facilement à qui pourrait profiter, au moins dans certaines hypothèses qui nous semblent très illusoires, cette anarchie. Mais pour ce qui est de l'organisation ecclésiastique de notre pays, aucun observateur ne pourra ne pas vivement regretter les empêchements qui retardent toute constitution légale. Le clergé français souffre peut-être de cet état de choses plus que certains fidèles, plus cléricaux que catholiques. Mais la grande masse des catholiques 3, plus équi-

^{1.} Pardon: on a vu que « la discipline ecclésiastique » et l'autorité épiscopale étaient en cause dans les Mutualités approuvées.

2. De quel droit le Journal des Débats, aux rédacteurs protestants ou libres-penseurs, parle-t-il au nom de la « masse des catholiques », dont it ne connaît ni l'esprit ni les sontiments?

librée, plus raisonnable et plus consciente de ce que peut réserver un avenir aussi incertain, s'émeut et s'inquiète. Autant elle tient à ne pas se mèler des questions de doctrine, où Rome après tout est maîtresse, autant elle reste étonnée et anxieuse devant les dissicultés qui semblent devoir gèner tout essai d'organisation.

La Corrispondenza Romana du 28 mars 1908 disait:

L'abbé Lemire fait savoir, dans le Figaro, qu'il n'approuve pas la conduite des évêques français qui recourent au Pape pour les mutualités. Il rappelle que l'Encyclique Gravissimo a dit aux évêques de trouver une façon de mettre l'Eglise sur le terrain du droit commun ; cela leur doit sustire pour les autoriser à agir selon ce qu'ils estimeront de mieux sur ce terrain.

On peut lui répondre aisément que l'Encyclique suppose, au contraire, que les évêques informeront le Pape de leurs études et projets relatifs au droit commun ; d'autant plus que, dans la pratique, chaque cas peut, comme dans les circonstances actuelles, présenter ses difficultés.

Mais si on, lui répondait ainsi, l'abbé répliquerait probablement que, pour éclairer l'épiscopat dans les cas douteux, il est là tout prèt, lui, l'abbé-député Lemire; et qu'en cas de besoin, il y a aussi le ministre Briand.

En effet, le 1er avril, M. Briand, défendant au Sénat son projet de loi sur la spoliation des biens de l'Église, dite loi de dévolution de ces biens, a prononcé les paroles suivantes :

Tenez, dans cette voie, à propos de ce projet qu'on a discuté, je vais vous dire une chose. Pour sauver les caisses des vieux prêtres, M. l'abbé Lemire a pris l'initiative d'un amendement.

Je l'aimais beaucoup pour la force de son caractère et pour la loyauté de son esprit; mais, depuis ce jour, je l'ai estimé davantage encore : car il a fait œuvre courageuse. (Vifs applaudissements à gauche).

Il a présenté cette proposition malgré les intransigeants; il a fait cet effort qu'on lui a reproché; et il est devenu une sorte de pestiféré dans l'Eglise, parce qu'il a essayé d'adapter les lois de son pays aux intérêts de son Eglise. (Vifs applaudissements à gauche et au centre. — Mouvement à droite).

Eh oui ! messieurs (l'orateur désigne la droite), il vous apparaît qu'il est amoindri, parce que cette Assemblée l'applaudit !

Tous les journaux, ceux de gauche comme ceux de droite, ont remarqué que M. l'abbé Lemire s'était rendu au Sénat pour cette séance, où M. Briand devait faire de lui l'éloge ci-dessus, et que, quand M. Briand cut fini, toute la gauche se tourna vers la tribune où se trouvait l'abbédéputé et lui fit une longue et bruyante ovation.

La Corrispondenza Romana du 12 avril faisait remarquer fort justement ce qui suit :

On observe que, pour des Mutualités ecclésiastiques fonctionnant sous un Gouvernement aux mains des plus acharnés ennemis de l'Eglise, les obligations imposées aux « approuvées» sont bien graves. Les « libres » sont tenues à fournir annuellement au ministère de l'Intérieur la statistique de l'effectif de leurs membres, du nombre et de la nature des cas de maladie objets de subsides. Les « approuvées » doivent, en outre, fournir le compte rendu de leur situation morale et financière ; leurs entrées et leurs sorties, démissions et décès, nombre et montant des pensions, leur actif et leur passif, l'état des versements effectués pour les pensions. Etles doivent aussi donner communication de

leurs livres, registres, procès-verbaux, pièces justificatives, aux préfets, sous-préfets et à leurs délégués.

Il est aisé de comprendre, conclut-on, comment ces impo sitions, déjà vexatoires en elles-mêmes, le deviendraient encore plus, grâce aux agissements de nos adversaires, bien connus pour leur implacable ingéniosité dans les moyens de nuire au clergé.

Quant à l'amendement du sénateur protestant Berger 'ainsi conçu :

- « § 16. Sur les biens grevés de fondations de messes, l'État, les départements, les communes et les établissements publics possesseurs ou attributaires desdits biens devront, à défaut des restitutions à opérer en vertu du présent article, mettre en réserve la portion correspondant aux charges ci-dessus visées.
- « Cette portion sera remise aux Sociétés de secours mutuels constituées conformément au paragraphe 1ex, 6° de l'article 9 de la loi du 9 décembre 1905, sous la forme de titres de rente nominatifs, à charge par celles-ci d'assurer l'exécution des fondations perpétuelles de messes; » cet amendement tend à mettre dans l'embarras
- 1. Pour bien connaître le sénateur protestant Berger, il faut se rappeler ses paroles en novembre 1905, au moment de la discussion de la loi de Séparation : il s'agissait des Associations cultuelles de M. Briand :
- «M. Ph. Berger. Pour empêcher cette mainmise de la Papauté sur le peuple catholique français (la nomination des évêques sans consulter le peuple), il n'y a qu'un moyen, c'est celui dont la loi contient le germe : c'est de rendre la parole au peuple des fidèles, en constituant, comme base de l'Église, l'association.
 - « M. Dom. Delahaye. En la protestantisant!
- « M. Ph. Berger. C'est pour cela que j'approuve le projet de loi actuel (des Cultuelles).
- « Je l'approuve, parce qu'il a changé le pivot de l'Église, qu'il a mise dans l'ensemble des citoyens, au lieu de la faire résider dans une hiérarchie qui nous échappe et dont nous ne sommes pas les maîtres. » (Journal officiel: Sénat, 18 novembre 1905, p. 1383.)

le clergé et surtout le Saint-Siège, sur qui on rejetterait ce qu'il y a d'odieux à anéantir, outre les millions des caisses ecclésiastiques, les legs sacrés des messes, en refusant de laisser se constituer les Mutualités ecclésiastiques approuvées et soumises à l'amendement Lemire-Briand.

Lorsque la loi de dévolution ainsi amendée est revenue à la Chambre, le 10 avril, et que M. Allard a voulu faire remarquer que les Mutualités ecclésiastiques, « filles de l'abbé Lemire », n'étaient pas nées viables, parce que « le Pape ne les avait pas adoptées », M. Lemire a répondu qu'il leur suffisait d'avoir le « baptème civil » des Chambres (!).

Dans la même séance, M. Briand s'exprimait ainsi à la Chambre des députés :

Et maintenant, je dis à M. Lefas: Le texte du projet actuel comporte une disposition qui peut-être fera rejeter par Rome les Sociétés de secours muluels: c'est celle qui est relative à la discipline ecclésiatique.

Mais l'honoable M. Lefas n'en est pas à attendre de moi des explications sur ce point.

Nous avons discuté au sujet de ces Sociétés ; nous avons envisagé cette disposition. Vous savez que ces Sociétés n'ont pas pour but le culte, mais la mutualité. Par conséquent, la discipline ecclésiastique n'a rien à y voir 1.

Les garanties essentielles, celles que peut désirer l'Eglise, sont assurées par ce fait que ces Sociétés de secours mutuels ont leur noyau dans le groupement des prêtres âgés et infirmes qui faisaient déjà partie des caisses de retraite et de secours et que ce seront certainement des prêtres catholiques qui viendront s'agréger à ce noyau. Mais si un prêtre ayant coopéré à une œuvre de mutualité encourt des peines

disciplinaires au point de vue cultuel, il n'est pas admissible que, pour des raisons de discipline ecclésiatique, on lui fasse perdre le bénéfice de ses efforts comme mutualiste. Il faut être logique, il ne faut pas demander à la fois la Société de secours mutuels et la Société cultuelle.

M. Lemire. — Très bien!

Ainsi, qu'importe à M. Lemire « la discipline ecclésiastique »? Il trouve « très bien » que le ministre la foule aux pieds. Cela n'empêche point notre abbé-député de se croire sûr de l'adhésion du Pape et de mériter cette leçon de la Corrispondenza du 22 avril :

« Sil est vrai (ainsi que l'écrit l'Action du 6 courant) que « l'abbé Lemire aurait déclaré avant-hier, dans les couloirs du Sénat, qu'il savait que le pape Pie X acceptait la formation des Sociétés de secours mutuels prévues par la loi en discussion », le député d'Hazebrouck s'est complètement trompé. »

Lorsqu'elle parlait ainsi, la Corrispondenza ne connaissait point l'interview de M. Lemire, beaucoup plus longue et plus tristement significative, que donnait l'Action¹ du 15 avril sur les Mutua-

^{1.} Vent-on savoir quelle est la mentalité de ce journal, qui a sollicité et obtenu les confidences de M: l'abbé Lemire, relativement au jugement qu'il porte sur les actes du Souverain Pontife et sur l'unanime adhésion qu'ils ont reçue de l'épiscopat français?

Un libre-penseur, M. Le Dantec, vient de publier un livre, Science et Conscience, où il parle, entre autres choses, des rapports de la science et de la foi. Les sentiments qu'il a exprimés à ce sujet ont déplu à un rédacteur de l'Action et voici en quels termes il exprimait son mécontentement, quelques jours avant l'interview accordée à M. Lemire : a ... S'ensuit-il qu'il faille renoncer à prendre l'erreur (le degme catholique) à la gorge? Le sentiment

lités ecclésiastiques et sur les Associations cultuelles.

Voici un échantillon de la prose déposée dans ces colonnes à l'ordinaire remplies par les exploits imaginaires de « monstres en soutane » :

« A ce moment, la voix de l'abbé Lemire s'anime ; le geste se fait bref et nerveux.

« Nos évêques ont assumé, à mon sens, de graves responsabilités, quand, ajoute-t-il, après avoir accepté, dans leur assemblée plénière, les Associations cultuelles, ils se sont inclinés, sans mot dire, la mort dans l'âme, devant le Non possumus du Vatican. »

« L'aumônier du Bloc » en est à faire un grief aux évêques de s'être inclinés devant la volonté du Saint-Siège!

Il n'y a plus à le blâmer. Il faut le plaindre.

La Croix du 16 avril écrivait, sous ce titre Paroles regrettables :

Disons d'abord combien il est regrettable, si elles sont authentiques, que ce soit dans un tel journal que paraissent ces confidences pour le public.

Nul ne s'étonnera du plaidoyer en faveur des Mutualités ecclésiastiques. La pensée de l'abbé Lemire est connue, et la question étant en suspens, son exposé est tout à fait légitime.

religieux est une aberration de la mentalité, une infection héréditaire de la pensée humaine. Est-il interdit d'espérer que l'on supprimera cette aberration, que l'on triomphera de cette hérédité?... Je suis persuadé que M. Le Dantec pense ainsi. Mais pourquoi, dès lors, ce langage équivoque, et dont les négateurs de toute science ne manqueront pas de tirer parti?

« Gardons-nous d'énerver les efforts des émancipateurs. Nous n'avons pas à excuser les dogmes. Ruinons sans cesse leurs bases, et que leurs débris en poussière servent d'engrais à la Vérité. » Mais si récliement M. le député d'Hazebrouck, à son plaidoyer en faveur des Mutuelles, en a ajouté un en faveur des Cultuelles, nous ne pouvons qu'exprimer aussi hautement que possible nos protestations et nos regrets.

Il pense à peu près comme le théologien raté du Journal des Débats, M. Pierre de Quirielle, qui ne sait pas son catéchisme et se mêle quand même de faire la leçon au Pape et aux catholiques. Il écrit, au lendemain des paroles significatives de M. Briand, le 10 avril:

Maintenant, la question qui se pose, que l'on a même posée, à la Chambre, et que nous n'avons pas à résoudre, est celle-ci. Les Mutualités ecclésiastiques, auxquelles un amendement, obtenu par l'abbé Lemire, donnait le droit de recueillir les biens des caisses de retraites des prêtres âgés et infirmes, et auxquelles l'amendement Berger permet de recueillir l'argent correspondant aux messes, à charge de les dire ou de les faire dire, pourront-elles se constituer? Certains journaux catholiques et des dépêches officieuses venues de Rome nous dépeignent la question comme extrêmement compliquée et embarrassante. Elle nous paraît, au contraire, extrêmement simple, et elle n'est embarrassante que pour ceux qui se sont efforcés de l'embrouiller (??).

Parce qu'un léger avantage, bien modeste, a été obtenu par l'abbé Lemire, politique peut-ètre médiocre, mais cœur généreux et loyal, que la Chambre écoute avec sympathie et qui n'est pas en odeur de sainteté auprès de tout le monde, va-t-on renoncer à une vingtaine de millions, les seuls qu'on avait pu arracher, avant l'amendement Berger, à une odieuse confiscation?

« Va-t-on empêcher que les Mutualités puissent se constituer? Et maintenant, en laissant de côté toutes les injustices de la loi nouvelle, que nous avons relevées plus que n'importe quel autre journal, avec une insistance qui n'a peut-être pas été tout fait à inutile, maintenant que les messes pourront être dites, si le Saint-Siège y consent, empêchera-t-on de dire les messes? »

Parler ainsi, c'est absolument déplacer et dénaturer la question. Il s'agit de savoir si l'on pourra constituer des « Mutualités ecclésiastiques » foulant aux pieds « la discipline ecclésiastique ».

M. de Quirielle a beau nous répéter :

« Le Saint-Siège avait déjà accepté les Mutualités ecclésiastiques, rien n'est mieux établi. » Il n'y a « d'établi » que les démentis donnés publiquement à ces informations de M. Pierre de Quirielle et que ses grossières inconvenances contre la Corrispondenza Romana, qui a sur lui l'immense avantage de parler de ce qu'elle sait pertinemment.

(La campagne contre les Mutualités ecclésiastiques), dit-il le 13 avril, n'aurait pas grande importance, si des journaux de notre pays ne se constituaient pas, sans que l'on comprenne pourquoi, et sans probablement toujours le comprendre eux-mêmes 1, les porte-parole fidèles ou les échos inconscients de la Corrispondenza Romana. Rien ne nous aurait été plus facile depuis longtemps que de montrer clairement et complètement au public français ce que représente exactement cette petite « feuille d'informations », qui fait tant d'effet de loin et qui n'est même pas un journal. Son crédit et son autorité sont imaginaires. Ils

^{1.} Voilà qui est tout à fait aimable pour la Croix, l'Univers et tous les catholiques, qui s'autorisent avec raison de la Corrispondenza.

n'existent que par l'idée que son inspirateur ou rédacteur a su en donner et qu'il a pu en donner, uniquement grâce aux complaisances qu'il a rencontrées.

Il paraît tout à fait inutile de répondre aux chicanes et aux chinoiseries, nous nous servons de termes beaucoup trop indulgents, soulevées par la Corrispondenza à propos des Mutualités ecclésiastiques et de l'amendement Berger. Nous sommes en face de gens qui cherchent de propos délibéré à embrouiller, à compliquer et à fausser ce qui est extrêmement simple et qui abusent, pour cela, de l'ignorance et de la crédulité du public. Le danger de voir transformer les mutuelles en cultuelles, celui que feraient courir ces Sociétés de bienfaisance à la discipline ecclésiastique sont de très mauvaises plaisanteries. La Corrispondenza déclare gravement que les Mutualités sont en ce moment l'objet d'une étude attentive de la part de l'épiscopat français et du Saint-Siège. On croit savoir que la récente Assemblée régionale de Paris s'est prononcée à l'unanimité en faveur des mutuelles, et l'on sait bien que le Saint-Siège avait accordé une autorisation verbale, mais formelle, à celle de l'archevèque de Rouen 1.

Mutualités. L'archevèque montrait ce que c'est qu'une Mutualité ecclésiastique, dans quelles conditions etle peut fonctionner, et dans quelles conditions les Mutualités approuvées pourraient recevoir la dévolution des fonds des Caisses de retraites. Il ne se livrait à aucune polémique générale ou personnelle. Il ne faisait pas allusion à son récent voyage à Rome, à l'autorisation qu'il avait reçue et aux attaques indirectes que cette autorisation lui avait values. Il expliquait uniquement l'état de la question. Il relevait seulement l'impossibilité de voir dans une Mutualité quelconque l'embryon d'une Association cultuelle et montrait les garanties qui restent à l'évèque pour le maintien absolu de la discipline ecclésiastique. Dans son « Avant-propos », après avoir rappelé le vote de l'amendement Berger, il ajoutait simplement : « N'ayant pas le choix, nous devons accepter le seul moyen qu'on nous offre d'assurer l'exécution des volontés de nos morts et en même temps de rendre à nos prêtres les honoraires qui les aidaient à vivre... Que la politique se taise, et que le cœur parle! »

N'en déplaise à M. de Quirielle, toutes ces assertions tendancieuses sont absolument fausses, aussi fausses que ses consultations théologiques, gratuitement offertes au Pape et aux évêques La Croix disait au sujet de Mgr Fuzet :

Nous faisons toutes réserves sur des expressions comme celle-ci : « Que la politique se taise et que le cœur parle! » Elles feraient supposer que les objections faites sont inspirées par la politique, ce qui est faux.

D'ailleurs, la *Corrispondenza Romana* du 10 avril écrivait catégoriquement :

La conséquence immédiate de l'amendement Lemire-Briand est que la Mutualité ecclésiastique normande, proposée par Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, ne saurait profiter des avantages offerts par l'amendement ci-dessus; les statuts, présentés par Mgr Fuzet à Pie X, imposent aux membres de cette Mutualité d'être en communion avec le Pape (art. 1) sous peine de radiation (art. 6).

La Croix publiait l'information suivante, qui

1. Le 20 juin 1908, M. P. de Quirielle revenait sur la question, à propos d'un article de la Revue de Paris, du 15 juin 1908, sur les Mutualités ecclésiastiques par M. Matter. Voici l'appréciation de M. de Quirielle sur les amendements Lemire-Briand-Berger: « Le gouvernement a fini par se prêter à leur tentative. Il y avait un intérêt évident. Après la réprobation générale suscitée par la loi de dévolution, il se trouvait, grâce à cette tentative, en meilleure posture et il pouvait avoir l'espoir que cette légère concession aurait un effet purement moral, si une nouvelle manifestation d'intransigeance, de la part du Saint-Siège, venait la rendre inutile et paraissait diminuer ses torts devant l'opinion. »

M. de Quirielle affirme, après M. Matter, que la récente Assemblée de Paris, janvier 1908, « s'est prononcée à l'unanimité pour l'organisation des Mutualités approuvées ». — Que peuvent en savoir ces deux « parpaillots », alors que les évêques ont gardé sur leurs délibérations le silence le plus absolu?

confirmait toutes nos assertions contre MM. Lemire et Pierre de Quirielle, les *Débats* et l'*Action*:

- « La question des Mutualités ecclésiastiques continue à préoccuper vivement le Souverain Pontife.
- « Le Pape sait que l'opinion française mal informée trouvera peut-être cruelle une solution négative; mais un examen approfondi des textes légaux et des intérêts supérieurs de l'Église de France imposera peut-être à la conscience du Pape un nouveau Non possumus.
- « La responsabilité des conséquences retombera entièrement sur ceux qui acculent à de telles décisions le Souverain Pontife, qui, dans sa grande bonté bien connue, est le premier à en souffrir. »

* *

Mgr Laurans, évêque de Cahors, adressait, en mai 1908, à son clergé, une Lettre très claire et très fortement documentée sur les Mutuelles sacerdotales. Il y démontrait que les Mutualités ecclésiastiques approuvées, telles que les organise la loi de dévolution, après l'adoption des amendements Lemire-Briand-Berger, seraient anticanoniques, parce que la loi du 13 avril n'en fait pas des associations de droit commun : elles auraient le caractère schismatique des Associations cultuelles, établies en dehors de la hiérarchie.

Un mémoire qui a fait quelque bruit disait récemment

que, si l'exclusion des évêques des Conseils d'administration des Mutuelles sacerdotales présentait des inconvénients. la loi civile fournissait elle-même le meilleur expédient pour y remédier :

« L'article 5 en effet, paragraphe 3, permet aux statuts des Sociétés de secours mutuels de déterminer eux-mêmes le mode d'élection des membres du bureau et du Conseil d'administration. Qui donc empêcherait les évêques de se garantir contre les surprises d'un vote, en imposant comme mode d'élection aux Mutuelles ecclésiastiques, toujours fondées avec leur autorisation, le suffrage restreint entouré de sages précautions ? »

L'auteur de ce meilleur expédient paraît oublier : que nul ne peut imposer des statuts à des sociétaires tous égaux en droits ; que ces statuts, sous certaines conditions, peuvent toujours être modifiés ; qu'aucune autorisation n'est requise pour la fondation de Sociétés de secours mutuels.

Le grand remède indiqué contre les écarts possibles des Mutuelles serait le suffrage restreint; mais, si restreint qu'il soit, le suffrage, devenant source et origine du droit, serait dans le gouvernement de l'Eglise une innovation à tendances schismatiques. Vous entrebâillez la porte des Mutuelles à l'influence épiscopale, c'est possible; mais, cette même porte, vous l'ouvrez toute grande aux abus du presbytérianisme.

Voici que les canonistes interviennent, après les légistes et les politiciens. Si quelque évêque hésitait à donner une approbation aux Mutuelles sacerdotales, telles que les prévoit la loi de dévolution, s'il ne se croyait pas nanti de pouvoirs suffisants, on le rassurerait par des citations des Conciles. Voici d'abord celui de Latran : « Toutes les transactions, en matière de biens ecclésiastiques, relèvent de l'évêque. » (Concile de Latran, can. IV.)

L'allure insolite de ce texte nous rendit rêveur... et sceptique ; nous voulumes voir, nous vimes... et nous citons : « En outre, nous décrétons que les laïques, quelque religieux qu'ils soient, n'auront aucune faculté de disposer d'aucun des biens ecclésiastiques; mais que l'évêque, conformément aux canons apostoliques, ait le souci de toutes les affaires ecclésiastiques et qu'il les administre comme sous le regard de Dieu ».

Que l'évêque soit l'administrateur canonique des biens du diocèse, nul ne peut en douter; mais qu'il possède sur ces biens une sorte de pouvoir discrétionnaire, lui permettant d'opérer à son gré toute transaction, c'est ce que ne dit pas le canon de Latran; c'est ce à quoi contredisent formellement de nombreuses décisions pontificales et la pratique séculaire de l'Eglise. En cette matière, l'évêque ne peut rien sans le Pape.

Après le Concile de Latran, on cite celui de Trente : la seconde citation vaut tout juste ce que vaut la précédente. Nous ne croyons pas devoir insister.

Nous nous bornons à rappeler ici les peines sévères, édictées par le Concile de Trente et renouvelées par la Bulle Apostolier Sedis, contre ceux qui, sans l'autorisation du Souverain Pontife, aliènent les biens ecclésiastiques et spécialement les capitaux des fondations. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici le serment prononcé par l'évèque le jour de son sacre : « Les biens qui dépendent de la mense épiscopale, je ne les vendrai, ni donnerai, ni engagerai, ni inféoderai, ni aliénerai de quelque manière que ce soit, même du consentement du Chapitre de mon Eglise, sans avoir consulté le Pontife romain. Et si j'ai la faiblesse de consentir à quelque aliénation, je veux encourir les peines portées par les Constitutions apostoliques. »

Nous sommes, se semble, assez loin du pouvoir discrétionnaire qu'on veut donner à l'évêque.

Mais hâtons-nous de conclure :

En ce moment, nous sommes en France dans une attitude qui n'a pas de précédent. Ennemis de l'Eglise, conseillers prudents, chrétiens découragés, amis fidèles, tous attendent une parole de Rome, dont nous sommes cependant officiellement séparés. Les ennemis acharnés attendent. — Ils ont l'arrogance du vainqueur qui, le pied sur la gorge du vaincu, crie très haut son triomphe. Ce vainqueur assure que c'en est fini de l'Eglise, qu'elle s'en va en lambeaux, et au soir du vote de la loi de dévolution, il disait à ses fidèles : Cette fois, nous tenons le Pape.

Les conseillers prudents attendent, — Ils sont loin d'être des ennemis de l'Eglise; mais ils espèrent que cette fois leurs combinaisons savantes auront abouti. Ils attendent que, par voie indirecte, s'établissent ces Associations cultuelles qu'un geste du Pape avait écartées. D'après eux, le Pape, enserré dans les bras de ce dilemme : ou rétrograder vers les cultuelles, ou priver les prêtres de leur pain, n'aura pas la dureté de condamner les prêtres à des privations plus grandes : il cédera.

Les chrétiens découragés attendent. — Ils se sentent gagnés par le sentiment de lassitude qu'éprouvent, après quelques heures de combat, des soldats mal aguerris, mal entraînés: ils ne comprennent pas encore que le combat du chrétien est une réalité, et que la croix à porter est autre chose qu'une simple pieuse formule.

Les amis de l'Eglise attendent. — Plus que personne, ils sont émus des souffrances du clergé, et surtout de celles des prêtres que l'âge et l'infirmité ont brisés; ils comprennent les préoccupations des évêques qui, pour venir en aide à de telles infortunes, voudraient arracher quelques biens des mains des spoliateurs. Mais ils se souviennent que l'Eglise de France a sacrifié 500 millions de biens pour rester fidèle aux principes et à l'unité catholique; ce n'est pas la restitution promise, et encore très problématique, d'une dizaine de millions qui la détournera de cette voie, âpre et douloureuse, mais vraiment droite et royale, où elle s'est engagée à la suite de Notre-Seigneur et à la voix de son Vicaire.

Est-ce que, d'ailleurs, l'acceptation des Mutualités approuvées aurait les avantages dont on parle pour assurer aux vieux prêtres des allocations immédiates? Non, certes, comme l'ont établi d'une part M. Gavouyère, l'éminent doyen de la Faculté catholique de droit d'Angers, répondant à M. Dédé, le grand mutualiste, et, de l'autre, la Corrispondenza Romana, ajoutant à ce que lui écrivaient MM. Dédé et Gavouyère:

Après avoir consulté le texte des deux lois (Mutualité 1898, Dévolution 1908), on doit forcément conclure que :

- a) Si le cleryé français accepte l'amendement Lemire-Briand, il devra attendre quinze ans pour commencer à jouir des revenus des biens des anciennes caisses de retraile et maisons de secours;
- b) Si le clergé français refuse l'amendement Lemire-Briand, il recouvrera sans retard une considérable partie du capital desdits biens.

En effet, il serait bien naïf de croire qu'une nouvelle Mutualité ecclésiastique approuvée, recevant les biens des anciennes caisses, puisse tout de suite en employer les revenus pour les retraites des prètres âgés ou infirmes. La loi générale des Mutualités s'y oppose catégoriquement: "Pour bénéficier de ces pensions, les membres participants doivent être âgés d'au moins 50 ans, avoir acquitté la cotisation sociale pendant quinze ans au moins et remplir les conditions statutaires fixées pour l'obtention de la pension ». (Loi du 1° avril 1908, article 23, alinéa 2).

Donc, après que les nouvelles Mutualités ecclésiastiques, attributaires des biens des anciennes caisses, auront été approuvées et commenceront à recevoir les cotisations de leurs membres, elles devront attendre quinze ans pour commencer à donner le premier sou de pension aux prêtres àgés et infirmes.

Chose étonnante, ce sont des prêtres, l'un de Nancy, l'autre, M. le chanoine Rousseau, de Meaux, qui ont le plus défendu les Mutuelles sacerdotales; et ce sont des laïques, MM. Gavouyère, d'Angers, G. Théry, de Lille, qui les ont le mieux combattues, en indiquant les périls et l'incorrection canonique qu'elles présentent.

Le sentiment de la « discipline ecclésiastique » faiblit étonnamment dans le clergé sous le souffle du « démocratisme ».

Que si, cependant, on rejetait les Mutualités approuvées, tout serait-il perdu pour les vieux prêtres, comme on se plaît à le dire? Laissons Mgr Laurans, évêque de Cahors, répondre, la loi à la main:

- « Le cas est prévu par la loi, contrairement à ce qui fut fait pour la loi de Séparation, pour laquelle, d'après une parole historique, tout fut prévu, sauf ce qui devait arriver. En légiférant sur la dévolution des biens ecclésiastiques, on a prévu le cas où ne seraient pas fondées de Sociétés sacerdotales de secours mutuels aptes à recueillir les biens des anciennes caisses.
- « Le numéro 6 de l'article 1^{er} de la loi de dévolution contient les dispositions suivantes :
- « Les biens des anciennes caisses et maisons de secours, qui n'auraient pas été réclamés, dans le délai de dix-huit mois à dater de la promulgation de la présente loi, par des Sociétés de secours mutuels constituées dans le délai d'un

^{1.} Il faut dire, à l'honneur de M. le chanoine Rousseau, qu'aussitôt que le Pape a eu condamné les Mutualités approuvées, it a rétracté publiquement tout ce qu'il avait écrit en leur faveur, et dit à son évêque, Semaine religieuse de Meaux ; « Je m'empresse de donner à Votre Grandeur l'assurance de ma soumission aussi filiale qu'absolue, priant mes, lecteurs de regarder comme nul et non avenu ce que j'ai publié sur la matière. »

an de la dite promulgation, seront attribués par décret aux départements où ces établisements ecclésiastiques avaient leur siège, et continueront à être administrés provisoirement au profit des ecclésiastiques qui recevaient des pensions ou secours, ou qui étaient hospitalisés à la date du 15 décembre 1906.

« Les ressources non absorbées par le service de ces pensions ou secours seront employées au remboursement des versements que les ecclésiastiques ne recevant ni pension ni secours justifieront avoir faits aux caisses de retraite. »

« Il résulte de ces dispositions que les prêtres précédemment pensionnés recevront les arrérages de la pension à laquelle ils avaient droit. Les prêtres non pensionnés, mais membres participants des anciennes caisses, seront remboursés de toutes les sommes versées par eux.

« Même après ce que nous appellerons une restitution partielle, l'injustice accomplie reste très réelle et très odieuse; mais il ne serait pas juste de méconnaître un heureux résultat d'une loi mauvaise. Les prêtres pensionnés en 1906 continueront à recevoir leur pension; les prêtres non pensionnés recouvreront le capital versé; ce capital entre les mains du propriétaire légitime sera plus sùrement placé qu'entre les mains de l'État. »

Vers le milieu du mois de mai 1908, les jour-naux annonçaient que M. l'abbé Lemire était à Rome pour y défendre les Mutualités ecclésias-

tiques approuvées.

Le Matin affirmait que « le départ de l'abbé Lemire de l'aris avait été aussitôt signalé au Vatican, qui, tout de suite, avait décidé l'attitude à observer à son égard.

« A tort ou à raison, au Vatican, on a cru que l'abbé Lemire venait à Rome avec une mission du Gouvernement français, comme mandataire des ministres Briand et Clémenceau. »

Ce n'est certainement pas à tort que le Vatican a considéré « l'aumônier du Bloc » comme l'émissaire du Gouvernement.

En tout cas, ni le Pape ni le cardinal Merry del Val n'ont consenti à le recevoir, et, comme le disait la Semaine religieuse de Cambrai, 16 mai, « plusieurs s'étonneraient qu'après les paroles qu'il a prononcées à la tribune, et sur la personne du Pape, et sur l'autorité du Pontife romain, simple « contrôleur » des évêques, il se présentât au Vatican, non pour y faire amende honorable et rétracter ses erreurs, mais pour y défendre l'amendement que M. Briand lui a inspiré. »

Il a dû rentrer à Paris, pour y lire, comme tous les catholiques, la Lettre de Pie X aux cardinaux français, datée du 17 mai 1908, et où il condamne « les Mutualités ecclésiastiques dites approuvées », comme incompatibles avec la discipline de l'Église', slétrit « l'odieux » d'une

^{1.} Voici ce que dit le Pape : « On demande en somme aux ecclésiastiques français de se constituer en corps séparé, et d'oublier en quelque sorte leur caractère de prêtres en communion avec le Siège apostolique. Ils devraient se considérer comme de simples citoyens, mais des citoyens privés du droit accordé à tous les Français d'exclure de leurs Mutualités des sociétaires indignes. Et tout cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels, fort

loi qui met les prêtres hors du droit commun', et annonce que, pour remplacer les fondations de messes volées par l'État', il a déposé l'argent de 2000 messes, en dira lui-même une par mois et en demande une par an à tous les prêtres français.

Cette décision d'une sagesse souveraine, comme toutes celles que prend Sa Sainteté Pie X, a des résultats pratiques qu'une importante communication à la *Croix*, à *l'Autorité*, à la *Libre Parole* du 21 mai 1908, faisait ainsi ressortir :

a) D'abord, l'acceptation ou le refus des deux fameux amendements ne modifie en rien le fait que tous les fonds des anciennes caisses de retraites, et tous les fonds des legs de messes non retirés par les fondateurs ou par les héritiers directs, restent entre les mains ou sous les mains du gouvernement; car, même dans le cas de l'acceptation des

disentables et précaires, et entourés de restrictions hostiles à la hiérarchie, dont le moindre contrôle est positivement et explicitement exclu par la loi. »

- 1. « Tandis que les auteurs de la loi cherchent à éviter l'odieux d'avoir enlevé le pain aux pauvres prêtres âgés et insirmes, ils s'ostrent à rendre une petite partie de tant de biens séquestrés; mais ce qu'ils donneut d'une main, ils le marchandent de l'autre par des restrictions et des mesures d'exception. Dans ces conditions, il ne nous est pas possible d'autoriser la formation des Mutualités approuvées. »
- 2. « Au lieu de restituer ces fondations sans entraves, on les offre à des Mutualités que l'on dépouille explicitement de tout caractère ecclésiastique et auxquelles, de par la loi, on interdit toute intervention tégale de l'épiscopat. La loi, en effet, ne reconnaît aucune intervention de l'autorité ecclésiastique, qui se trouverait désormais dépourvue de toute force légale pour assurer toujours et partout la célébration légitime des saintes messes, et par là même, malgré toutes les mesures que pourrait prendre l'épiscopat, et malgré le bou vouloir de la majorité des très dignes prêtres de France, la célébration de ces messes serait exposée aux plus redoutables périls. »

deux amendements, ces fonds devraient être placés ou en titres nominatifs ou dans des caisses déterminées, on enfin convertis en immeubles, titres, dépôts, que les Mutualités ne pourraient point toucher et changer sans une permission gouvernementale.

A chaque instant, le gouvernement peut présenter et faire passer une petite loi — il a le projet de loi si facile, et le Parlement a le vote si coulant! — pour détourner tous ces fonds et ne pas verser un sou de leurs revenus à nos Mutualités. Dès le lendemain de notre acceptation, le gouvernement s'en servirait pour nous menacer continuel-lement et nous tenir en haleine, jusqu'à l'instant où il lui semblerait bon de nous frapper. Toute l'histoire d'hier et d'aujourd'hui nous autorise à envisager la chose au moins comme extrêmement probable.

Voilà ce que nous perdons.

b) Malgré notre refus, le gouvernement ne peut empècher : les fondateurs ou leurs héritiers directs de retirer les fonds de leurs legs de messes et de nous les donner ; les prêtres pensionnés de recevoir leur pension ; — les autres ecclésiastiques sociétaires des anciennes caisses, etc., de retirer leurs cotisations.

Voilà ce que nous ne perdons pas.

c) Les ecclésiastiques pourront s'assurer des secours et des pensions au moyen des Mutualités libres, ou en s'inscrivant à d'autres formes d'assurance, etc. — Les caisses diocésaines donneront des secours aux prêtres qui les méritent, et qui ne les recevraient pas de suite de la part desdites Mutualités libres. — Les milliers de messes célébrées où demandées par le Pape, les évêques et les prêtres de France, compenseront pour les morts le vol que la séparation-persécution leur fait subir. Les honoraires de messes ne manqueront pas aux prêtres privés de celles des anciens legs.

Voilà ce qui nous compensera de ce que nous aurons perdu.

« Est-il vrai, disait la Croix du 21 mai 1908,

qu'après le refus de l'amendement Berger les défunts n'auront plus aucune des messes provenant de leurs legs, et que le clergé perdra toutes les aumônes de ces messes?

Non. — 1° Parce que les fondateurs de ces legs encore vivants ou bien leurs héritiers directs peuvent en retirer le montant; si ces héritiers sont, nous ne dirons pas catholiques, mais seulement honnètes et respectueux de la volonté de leurs morts, ils suivront les indications données par l'autorité ecclésiastique compétente, afin d'assurer le maintien de ces messes, nombreuses dans toute la France.

2° Toutes les autres messes que l'on ne pourra sauver trouveront une compensation dans les milliers de messes que le Pape célébrera ou fera célébrer et que les évêques et prêtres de France célébreront librement dans le même but.

3° Les prètres, à qui la privation des honoraires de ces messes dans leurs églises pourrait causer un dommage matériel, trouveront aussi une compensation : outre de nouvelles messes dues à la piété des fidèles, on leur confiera d'autres messes, que leurs évêques obtiendront de la part d'autres prélats qui en auraient de trop dans leurs diocèses, ou même du Pape, qui en mettra certainement à la disposition de l'épiscopat français...

Il faut informer sans retard tous les fidèles sur la réalité des choses, afin de leur faire mieux comprendre le bien fondé de la décision du Saint-Siège, et afin qu'ils viennent plus spontanément à l'aide de leur clergé si indignement dépouillé.

En ce qui concerne les legs de messes, il faut aussitôt : (Λ) en rechercher les fondateurs ou leurs héritiers directs, et les avertir de ne pas tarder à en réclamer les fonds dans les six mois à dater de la publication de la liste des biens dans le Journal officiel (loi de dévol., art. 3, al. 7); — (B) assurer la destination de ces fonds à la célébration continue de ces messes; — (C) pour suppléer aux autres messes, le clergé ne manquera pas de s'unir au Pape et aux évêques

pour la célébration spontanée de messes en faveur des défunts privés de leurs fondations.



Tandis que les journaux catholiques français félicitaient le Pape d'avoir échappé une seconde fois au « traquenard qu'on lui tendait » — le mot est d'un franc-maçon de marque, — l'Agence Havas elle-même publiait la dépêche suivante de Rome, le 21 mai :

Le monde ecclésiastique s'occupe de la Lettre du Pape. Il est unanime à reconnaître que la logique obligeait le Pape à refuser les Mutualités ecclésiastiques, s'il ne voulait pas sacrifier l'indépendance du clergé et les règles hiérarchiques.

Du reste, pour conserver ces principes intacts, Pie X avait déjà demandé au clergé français de repousser les Associations cultuelles, qui étaient beaucoup plus avantageuses. Au point de vue tactique, le Saint-Siège ne pouvait pas céder non plus; antrement, il reniait toute sa résistance à la loi de Séparation et se serait avoué vaincu.

Le Corrière d'Italia interviewait les évêques français en ce moment à Rome au sujet des décisions du Pape. Tous se déclaraient favorables sans conditions.

L'archevêque d'Avignon disait:

La décision pontificale ne peut pas étonner; car tout ce que le gouvernement français semblait offrir à l'Eglise, moyennant la loi de dévolution, était conçu de telle manière que l'Eglise se trouvait dans l'impossibilité d'accepter les offres, parce que ces offres compromettaient sa constitution hiérarchique même. L'évêque de Poitiers déclarait que le Pape ne pouvait pas agir autrement vis-à-vis de l'esprit de la législation actuelle française :

Il s'agit, ajoutait l'évêque, d'une nouvelle forme de persécution en face de laquelle nous serons forts et unis.

L'évêque de Coulances disait qu'il avait été heureux d'apprendre la décision du Pape avant de quitter Rome. Il concluait en déclarant que ce n'est pas du gouvernement de la Séparation qu'on peut attendre des avantages.

L'évêque de Montauban, s'exprimant en termes chaleureux, approuvait le Pape. Il disait que le clergé français préfère perdre son pain que la foi et l'honneur.

Mgr Gilbert, ancien évêque du Mans et demeurant à Rome, approuvait aussi la décision du Pape, ajoutant que Pie X aurait été en contradiction, s'il eût défendu les Associations cultuelles et permis les Mutualités approuvées.

Le Temps, qui prétend connaître mieux que le Pape la bonne manière de conduire l'Église, était convaincu « que le bien de l'Église n'exigeait pas impérieusement cette nouvelle condamnation ».

Les Débats faisaient chorus avec le Temps et disaient, le 20 mai, Affaires de Rome, que la décision du Pape est d'accord avec les décisions antérieures.

Elle s'inspire de cette même politique qui a consisté à ne rien laisser s'organiser. On a des raisons de croire que le Pape, personnellement, n'était pas tout d'abord hostile à

une mesure spéciale et visant des cas précis ¹. Mais la politique intransigeante qui s'agite autour de lui aurait fini par l'emporter. Nous n'avons jamais pensé qu'elle fût heureuse; nous l'avons dit souvent, depuis trois années, et les événements ne sont pas faits pour modifier notre sentiment. Si le nouveau refus que l'Agence Havas annonce est décidé irrévocablement, nous ne pouvons l'enregistrer qu'avec regret.

L'affaire des Mutualités ecclésiastiques et des fondations de messes, qui a été exposée ici même en détail, avait été étudiée très prudemment par les catholiques français qui s'étaient efforcés d'agir d'acord avec Rome 1. Certes, quand des questions en suspens sont d'ordre purement religieux 3 quand elles intéressent le dogme ou l'enseignement théologique, le public dans son ensemble sait très bien qu'il n'a qu'à s'incliner, et que le Saint-Père décide dans sa souveraineté. Mais l'Eglise n'est pas seulement une puissance spirituelle; c'est aussi un gouvernement. A ce titre, elle accomplit des actes politiques, qui peuvent avoir de l'influence sur d'autres nations. Le public en ressent les répercussions et les apprécie. Il ne peut pas aujourd'hui ne pas constater que loute organisation tentée par une loi française est repoussée au Vatican 4. Ce système du pire que prònent les intransigeants a derrière lui un long passé d'échecs. L'impossibilité qui empèchera les charges de fondations de messes d'ètre exécutées attristera bien des consciences : elle ne produira pas le mouvement de révolte que d'autres événements n'ont pas produit ; elle accen-

^{1.} C'est là une erreur profonde, inspirée toujours par la haine de « la politique de Pie X », c'est-à-dire du cardinal Merry del Val.

^{2.} On a vu que tout cela est faux, archifaux : il n'y avait guère que l'abbé Lemire pour croire à l'acceptation des Mutualités approuvées.

^{3.} C'est absolument le cas ici, ct il s'agit bel et bien de « la discipline ecclésiastique », comme l'affirme la Lettre du Pape.

^{4.} Oni, parce que les lois Briand sont toutes contre la divine Constitution de l'Église : il l'a reconnu lui-mème, le 10 avril.

tuera seulement l'état présent d'inorganisation ; elle fournira un nouvel argument au parti qui prétend rejeter sur le refus de Rome toutes les responsabilités.

Quant au Figuro. on sait depuis longtemps qu'il avait partie liée avec le Journal des Débuls, pour imposer à l'opinion la nécessité d'une acceptation qu'ils ne pouvaient raisonnablement espérer.

M. de Narson a donc écrit ces lignes persides:

Il y aurait inconvenance grave à discuter les motifs sur lesquels le Pape appuie officiellement son nouveau Non possumus; mais on peut se demander, sans irrespect (?), si ce Non possumus n'est pas, en outre, et, peut-être, principalement motivé par des raisons que Sa Sainteté n'a point jugé à propos d'exposer dans un document officiel.

- Si le Pape condamne les Mutuelles, me disait, il y a quelques jours, un des évêques les plus militants, j'entends par là un de ceux qui ont snivi, à la première heure et non pas senlement avec le plus d'obéissance, les instructions de Pie X, ce ne sera pas au fond, croyez-le bien, parce qu'il y verra des cultuelles déguisées, ce qui ne supporte pas l'examen (Pie X, en effet, ne dit rien de parcil dans sa Lettre aux cardinaux), ni pour aucun des prétextes invoqués par les adversaires des Mutuelles : ce sera pour faire, aux yeux du monde entier, la démonstration évidente qu'il ne veut entendre parler d'ancun accommodement avec le gouvernement français, aussi longtemps que ce dernier n'aura pas rétabli- l'ambassade auprès du Vatican ', ou ne
- 1. A quel catholique sérieux M. de Varfon fera-t-il croire, d'abord qu'il reçoit les confidences des « évêques militants », qui le prennent pour ce qu'il est, un des pires ennemis de l'Église; et puis, que le Pape n'est pas du tout sincère, quand il écrit :
- « Nous avons examiné la question avec le plus grand soin et à tous les points de vue, désireux comme Nous l'élions de trouver un moyen d'épargner aux ecclésiastiques français de nouveaux

se sera pas à tout le moins décidé à régler avec lui, en traitant officiellement, de puissance à puissance, nos affaires religieuses.

Mais le correspondant de l'Écho de Paris lui télégraphiait le 27 mai :

Vous pouvez dire que le Pape a refusé les Mutualités approuvées, uniquement à cause du mépris de la discipline ecclésiastique que le gouvernement s'obstine à imposer, et que le Saint-Père serait prêt à donner l'approbation à des Mutualités tenant compte du caractère de prêtres des membres appelés à en faire partie et respectant la discipline si naturelle que ce caractère comporte.

Démission de Mgr Battifol

En décembre 1907, Mgr Battifol, Recteur des Facultés catholiques de Toulouse, donnait sa démission.

Des discussion s'étaient élevées récemment à propos de son livre, Études d'histoire et de théologie positive : l'Eucharistie, la Présence réelte et la Transsubstantiation. On avait reproché à Mgr Battifol, non pas de nier la présence réelle,

sacrifices. Dans Notre amour pour la France et pour ses prêtres, dont Nous suivons à chaque pas les admirables efforts de générosité sous les coups des plus cruelles épreuves, Nous étions disposé à autoriser les plus larges concessions pourvu que la loi eût permis aux prêtres de France de sauvegarder leur dignité et les règles de la discipline ecclésiastique.

"Mais voici que l'on demande au clergé français de former des Mutualités ouvertes à tous ceux qui se réclameraient de quelque façon que ce soit du titre d'intéressés, saus moyen légal d'écarter de leurs rangs des égarés, ou même des membres exclus de la communion de l'Église. »

comme M. Koch, dans les Annales de philosophie chrétienne, mars 1905, mais « d'en compromettre les preuves scripturaires. Ce reproche fut for-nulé par M. d'Alès, dans les Études du 20 juillet 1905; par le R. P. Billot, dans une nouvelle édition de son traité De inspiratione, pp. 158 et suiv.; par M. Witmann, dans un excellent article de la Vérilé, 14 septembre 1906. « Nous ne saurions résumer ici les critiques assez étendues de M. d'Alès et du P. Billot. L'article de M. Witmann, beaucoup plus court, a ceci de particulier qu'il oppose les interprétations des textes scripturaires données par le Catéchisme du Concile de Trente aux interprétations de Mgr Battifol. La contradiction entre les deux est slagrante. On ne pouvait invoquer contre la thèse du Recteur de Toulouse une autorité plus haute et plus démonstrative. » (P. Fontaine: La Théologie du Nouveau Teslament, p. 409, note).

D'ailleurs, Mgr Battifol, dans une nouvelle édition de son ouvrage sur l'Eucharistie, avait, d'après M. Lebreton, Revue pratique d'apologélique, 15 novembre 1906, sait des corrections « dans certains chapitres très importants, par exemple sur saint Paul, sur saint Jean, sur saint Augustin... L'ouvrage entier se trouvait, de ce fait, très heureusement amélioré. » Mais, comme le remarque le P. Fontaine (Théologie du Nouveau Teslament, p. 461), « les chapitres indiqués sont précisément ceux qui avaient été critiqués par MM. d'Alès, Billot et Witmann, ce qui prouve que leurs critiques n'étaient que trop justifiées ». Quoi qu'il en soit, le 26 décembre dernier,

la plupart des journaux donnaient l'information

suivante dont nous leur laissons la responsabilité:

- « Mgr Battifol, l'éminent Recteur de l'Institut catholique de Toulouse, va quitter, le 1^{er} janvier prochain, cet établissement d'enseignement supérieur. Il est rappelé à Paris, dans son diocèse d'origine, par le cardinal Richard.
- « Nous croyons savoir que Mgr Battifol aurait été accusé de tomber dans l'erreur « moderniste » Saisi de cette accusation, le Saint-Siège invita les évêques protecteurs de cet Institut catholique à examiner la question et à prendre un parti. Dans une réunion tenue à Toulouse, il y a quelques jours, les évêques de la région, estimant qu'il n'y avait pas lieu de s'arrêter à une décision rigoureuse et de révoquer Mgr Battifol, l'invitèrent à donner sa démission.
- « Le Recteur de l'Institut catholique, qui avait envoyé à Rome, non un appel, mais un exposé de la situation, refusa sa démission.
- « Au nom de Pie X, le cardinal Merry del Val ayant insisté pour faire écarter Mgr Battifol, il fut décidé que le cardinal Richard le rappellerait dans son diocèse. Telle a été la solution donnée à cette affaire.
- « Dans sa lettre, le cardinal Merry del Val insisté pour que les évêques soient d'une « excessive rigueur » dans le choix du successeur de Mgr Battifol. »

Cette information était confirmée par la Croix, qui ajoutait que Mgr Battifol redevenait, à Paris, aumônier du collège Sainte-Barbe, situation qu'il occupait avant d'être promu Recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Excommunication de M. l'abbé Loisy

Après la révocation de Mgr Battifol, est ensinvenue l'exécution de M. l'abbé Loisy.

Nous disons enfin, comme Mgr Delassus, qui écrivait avec tant de raison dans la Semaine religieuse de Cambrai, le 21 mars 1908 :

« Protégé par des amis qui plaidaient chaleureusement sa cause, M. l'abbé Alfred Loisy put, pendant plusieurs années, diriger contre la Révélation les attaques les plus perfides comme les plus violentes et se poser néanmoins en martyr : « Le frapper, disaient-ils, ce serait l'empêcher de se repentir et d'abjurer ses erreurs. »

« Le Saint-Siège, toujours paternel, crut devoir tenir compte de ces instances et ménager M. Loisy.

« L'année dernière, de séditieux articles, publiés dans une Revue, prouvèrent que M. Loisy ne se modifiait qu'en mal. Mais des amis intervinrent encore pour solliciter la grâce du coupable : « Une sentence précipitée, disaient-ils, pouvait faire sortir du sanctuaire plusieurs jeunes prêtres très attachés à M. Loisy. »

« On attendit donc encore. Qu'est-il arrivé? M. Loisy a soudain fait paraître deux gros volumes in-8°, où l'écrivain essaie, le pic à la main, de démolir pierre par pierre l'édifice construit il y a deux mille ans par Notre-Seigneur. Voilà l'œuvre à laquelle travaillait, depuis dix ans, l'homme que ses amis disaient exclusivement préoccupé de jardinage et d'élevage de

poules. M. Loisy avait trompé ses amis, et ceux-ci avaient, à leur tour, trompé le Saint-Siège. C'est par suite de ces supercheries, les unes volontaires et les autres involontaires, que la condamnation qui aurait dù atteindre, il y a dix ans, l'hérétique, ne le frappe qu'aujourd'hui. Retard douloureux, dont seuls sont, responsables les faux amis de M. Loisy, plus avides d'épargner, coûte que coûte, un fauteur d'hérésies que d'accourir au secours de la vérité trahie !! »

Donc, M. l'abbé Loisy publiait, le 31 janvier, deux ouvrages par lesquels il se mettait luimême hors de l'Église, d'après les termes du Motu proprio de Sa Sainteté le Pape Pie X, en date du 18 novembre 1907, déclarant et décrétant que, « si quelqu'un poussait l'audace jusqu'à défendre quelqu'une des propositions, opinions ou doctrines réprouvées dans le Décret du Saint-Office Lamentabili sane exitu et l'Encyclique Pascendi Dominici gregis, il tombera ipso facto sous la censure infligée dans le chapitre Docentes de la Constitution Apostolica sedis,

^{1.} Dans l'un de ses discours, Oraison funèbre de Mgr Massonnais, évêque de Périgueux, Mgr Pie rappelle le souvenir d'un évêque, Euphémius, qui s'entétait à prêcher au Pape Gélase la modération envers les novateurs, qu'il croyait dignes d'intérêt. Baronius dit de lui : « Avec toute sa prudence politique, Euphémius fut suspecté et délaissé par les catholiques comme un transfuge, et il fut l'objet du mépris et des risées des acaciens » (l'une des sectes de l'arianisme qu'il voulait protéger). T. IV, p. 132.

^{2.} Ces ouvrages sont édités chez l'auteur à Ceffonds, près Montier-eu-Der (Haute-Marne). Ils sont en dépôt à la librairie Nourry, rue Notre-Dame-de-Lorette. — M. Loisy était demeuré, depuis juillet 1904 jusqu'en 1907, à Garnay, près Dreux, dans une maison de M. François Thureau-Dangin.

c'est-à-dire sous la première des excommunications la lu sententive simplement réservées au Souverain Pontife ».

L'un des récents ouvrages du « plus savant prêtre de l'Église », comme l'appelle le Siècle, est intitulé les Évangiles synoptiques. Il est composé de deux volumes in-8, de lexte assez fin, formant un total de 1.832 pages, prix 30 francs, ce qui en diminue singulièrement le danger : car un tel prix n'est pas abordable à tout le monde, surtout dans le jeune clergé. M. Loisy prétend y détruire l'historicité des Évangiles de « Matthieu, de Marc et de Luc »,' comme il dit, en évitant de les appeler « saints », et il se croit à même d'établir que les dogmes sacrés de la Conception. virginale de Marie, de l'institution divine de l'Église et des sacrements, de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus, sont des « légendes ».

L'autre récent ouvrage de M. Loisy est un tout petit livre de 300 pages, intitulé Simples réflexions sur le décret du Saint-Office « Lamentabili sane exitu » el sur l'Encyclique « Pascendi dominici gregis ».

Il se divise donc en deux parties. — Dans la

première, M. Loisy examine chacune des 65 propositions condamnées par le Décret Lamentabili:

« Mes écrits, dit-il dans la préface, ayant fourni le plus grand nombre de propositions censurées par le Saint-Office, le lecteur ne s'étonnera pas que l'impartial examen auquel j'ai cru pouvoir soumettre le texte du décret Lamentabili soit fait d'un point de vue presque personnel, c'est-à-dire en ayant égard aux opinions que j'ai professées réellement et aux conclusions où m'ont conduit des études vouées surtout à

l'histoire de la Bible, à celle des origines chrétiennes et à celle des religions en général. Ce n'est pas que j'entreprenne de défendre ces opinions contre le jugement de la Sacrée Congrégation: le Saint-Office ne donnant pas de raisons, il n'est pas nécessaire et il serait irrévérencieux de lui en opposer.

« Ce que je voudrais faire comprendre au lecteur sans parti pris, c'est le rapport qui existe entre les opinions condamnées et mes opinions véritables. On pourra constater sur le fait les procédés suivis par le plus haut tribunal théologique qui soit dans l'Eglise, et l'on verra combien cette méthode distère de celle qu'une sincère et judicieuse critique emploie maintenant dans l'interprétation d'un texte donné. »

Tout cela, sans doute, n'est pas « irrévérencieux » aux yeux de M. Loisy, mais le paraîtra à tout catholique, comme ces appréciations de nos dogmes :

« Dési à l'évidence,... contradiction avec la réalité,... assertion gratuite, si elle a un sens... », dit Loisy en parlant de la doctrine pontisicale.

Voici, d'après l'auteur des Simples réflexions, les sources d'où seraient tirées les 65 propositions condamnées par le Saint-Office : deux de ces propositions semblent venir de Mgr Mignot, archevêque d'Albi ², une de l'abbé Houtin, une

^{1.} Jamais, dans ses condamnations, l'Eglise n'a exposé les raisons théologiques qui les motivaient.

^{2.} M. Loisy lui-môme avoue que l'une des propositions condamnées, « extraite d'un discours de Mgr Mignot (Méthode de la théologie), a en même temps changé de sens », et M. l'abbé Gaudeau (La Foi eatholique, 15 avril) montre que, si Mgr Mignot a pris « l'Eglise enseignée » dans un sens qui n'est pas tout à fait

ou deux de M. Edouard Le Roy, quelques-unes du Père Tyrrell; les autres sont tirées des livres de M. Loisy.

Il se plaint que certains de ses textes ne se retrouvent pas intégraux dans les propositions du Décret. — Plainte vaine, puisque personne n'est nommé et que le Pape a voulu condamner, non les propositions spéciales d'un écrivain, mais les doctrines que résument les propositions condamnées par le Décret et l'exposé magistral de l'Encyclique Pascendi.

La seconde partie du petit livre de Loisy est consacrée à l'analyse de cette Encyclique.

Le Pape y fait aux modernistes l'honneur de les présenter comme réunissant en eux sept personnages : philosophe, croyant, théologien, historien, critique, apologiste et réformateur. M. Loisy accepte docilement cette division et examine la philosophie, la théologie, la méthode historique, critique, apologétique, et les projets de réforme des modernistes.

Mais il s'indigne contre le Pape caractérisant avec sévérité l'attitude des modernistes condamnés par l'Eglise :

« Il doit être permis à l'un de ceux qui ont été le plus souvent frappés de protester hautement contre cette tirade indigne d'une polémique sérieuse, plus indigne encore d'une instruction solennellement adressée par le successeur de Pierre à tous les successeurs des apôtres.

« J'ai parlé, je parle encore pour dire ce qui

le sens habituel », M. Loisy « a fait au prélat, en le citant de cette manière, une injure imméritée ».

me paraît être la vérité. Si ce n'est pas pour moi un devoir, je crois du moins que c'est un droit.

« Tous ceux qui me connaissent savent que je me serais trouvé moi-même ridicule en m'attribuant une mission extraordinaire. Les condamnations du cardinal Richard ne m'ont point étonné; celles de Pie X m'étonnent encore moins. Il est vrai que j'ai toujours eu pour moi ma conscience: mais les louanges de certaines personnes m'auraient fort embarrassé : leur blâme, surtout quand il s'assaisonne d'injures, me laisse indifférent. Je n'ai jamais posé en victime, et j'ai eu moins encore la sacrilège audace de me comparer aux prophètes et au Christ. Je ne sais pas si jamais l'Eglise transigera avec l'esprit et la civilisation modernes. Je pense qu'elle n'en triomphera pas; mais ils pourraient triompher d'elle (!). Les actes de soumission que j'ai adressés, en 1902, au cardinal Richard, en 1904, au Souverain Pontife, n'avaient point de « dehors menteurs » : j'y ai fait toutes les réserves que me prescrivait la sincérité. Après toutes les condamnations que j'ai subies, j'ai continué à travailler, parce que je juge que le travail est pour moi une obligation, et aussi parce que telle est l'inclination de ma nature. Je ne me proposais pas d'autre but que de m'éclairer moi-même et d'éclairer les autres, selon mon pouvoir. Je suis resté dans l'Eglise, parce que ma conscience ne me prescrivait pas d'en sortir. Ou je me trompe fort, ou l'Eglise elle-même, bien qu'elle s'efforce de les déshonorer, travaille à gagner sympathie et crédit à ceux qu'elle semble vouloir maintenant rejeter de son sein (!!)...

- « Pie X, dit-il encore, en énumérant les causes du modernisme, en a négligé une, qui est la seule vraie. Les modernistes sont tels, non parce qu'ils seraient doués d'une extraordinaire curiosité, non parce qu'ils seraient monstrueusement orgueilleux, non parce qu'ils seraient d'une ignorance invraisemblable en ce qui concerne la philosophie scholastique; mais parce qu'ils sont modernes, parce qu'ils sont de leur temps par la formation et la culture de l'esprit, par la méthode de travail intellectuel et par les connaissances. De là vient qu'ils sont incurables.
- « Curieux, ils pourraient trouver un autre amusement; orgueilleux, ils pourraient prendre conscience et horreur de leur vanité; ignorants, ils pourraient s'instruire; mais, hommes de leur temps et engagés dans le mouvement de la pensée contemporaine, ils ne peuvent être des hommes d'autrefois, luttant désespérément pour que le passé reste le présent, et soit encore l'avenir. »
- M. Loisy, cependant, ne constate aucune opposition entre Pie X et Léon XIII:
- « Il ne faut pas oublier que Pie X n'a fait que tirer les conclusions qui se déduisent logiquement de l'enseignement officiel de l'Eglise, et que, si ses principes sont vrais, ceux qui les admettent n'ont pas même à critiquer l'opportunité de l'acte pontifical... L'Encyclique de Pie X était commandée par les circonstances, et Léon XIII ne l'aurait pas faite sensiblement différente, au moins pour l'essentiel et dans la partie théorique.
 - « Le Pontife a dit vrai, en déclarant qu'il ne

pouvait pas garder le silence sans trahir le dépôt de la doctrine traditionnelle. »

M. Loisy pour conclure, déclare « complet le divorce » entre l'Eglise romaine » et « l'esprit moderne, la science moderne, la société moderne », et il en appelle à... l'avenir.

Hélas! c'est seulement entre M. Loisy et l'Eglise qu'il y a divorce.

Et dire que des ecclésiastiques distingués, des directeurs de Grands-Séminaires, représentaient Loisy comme « un saint », ou comme « le plus pieux des prêtres », et que, dans tel diocèse très bien connu de l'auteur de ces lignes, les jeunes prêtres ont leur compendium de Théologie bourré de notes de Loisy!

En février 1908, il donnait une interview à M. Gustave Téry, du Malin: celui-ci l'appelait « un nouveau Renan », et tout en couvrant de fleurs « le charmant, le délicieux homme », qui, donnant à manger à ses poules, ressemble « à François d'Assise ou à quelque saint de l'Eglise primitive » (quel blasphème!), il l'amenait à nier catégoriquement la divinité de Jésus:

« N'estimez-vous pas que certaines conclusions de l'historien risquent d'ébranler certaines convictions du croyant? Lorsque vous nous dépeignez Jésus comme un « ouvrier de village, naïf et enthousiaste, qui croit à l'avènement de Dien sur la terre et qui, fort de cette première illusion, se met à prophétiser », un tel langage ne nous donne-t-il pas à entendre qu'il y eut, dans le cas de Jésus, beaucoup plus d'autosuggestion que d'inspiration surnaturelle? De même, c'est par la suggestion que vous expliquez la

croyance des apôtres à la résurrection du Christ. Et quand vous écrivez que, vraisemblablement, les restes du Christ furent jetés à la « fosse commune », ces deux mots ne sont pas mis là au hasard... Si tout ce que nous dit l'historien Loisy est exact, l'abbé Loisy ne peut plus croire que le Christ soit ressuscité d'entre les morts...

- « M. Loisy ne sourit plus.
- En effet, dit-il, s'il faut entendre par résurrection que le cadavre de Jésus est revenu à la vie, le fait n'est ni démontrable, ni démontré; mais il reste vrai que le Christ est ressuscité, en ce sens qu'il revit, ou, si vous aimez mieux, qu'il survit dans son Eglise...
- Sans doute, mais ce n'est plus qu'une métaphore. Et, pour poser nettement la question, une telle manière d'écrire l'histoire ne tendelle pas à nier la divinité de Jésus?
- « Assis dans son fauteuil, l'abbé Loisy se penche vers moi et, toujours de la même voix suave et sereine :
- Pourquoi l'affirmerions-nous, cette divinité, si Jésus lui-même n'en eut pas conscience?
 - Où prenez-vous, cela, monsieur l'abbé?
- Mais, dans l'Evangile! Dans les trois Synoptiques, bien entendu; car l'auteur du quatrième Evangile a prévu et prévenu l'objection. Rappelezvous la prière de Jésus, dans le jardiu de Gethsémani: « Mon Père, détournez de moi ce calice... » Il appréhende la mort, comme s'il ne savait pas qu'il a lui-même le pouvoir de l'empêcher et qu'aussi bien étant Dieu, il ne saurait mourir...
 - « Déduire de l'Evangile même des arguments

contre la divinité de Jésus! Je veux insister; mais l'abbé a tiré sa montre, et il s'est remis à sourire. Suis-je, moi aussi, le jouet d'une illusion? Il me paraît, à cet instant, que l'abbé Loisy ressemble à Voltaire, et je ne puis me tenir de lui en faire la remarque.

- Oui, dit-il, on me l'a dit souvent. »

L'impartialité nous oblige à dire que M. F. von Hügel a écrit au *Tablet*, de Londres, une lettre où l'on recueillait les informations suivantes :

« 1° Le Malin aurait, sur des points essentiels, trahi la pensée de M. Loisy; 2° le Malin aurait refusé d'insérer une déclaration rectificative de M. Loisy. »

Le Matin estimerait-il qu'un hérétique n'a plus droit à la vérité? O vertueux Matin!

Toujours est-il que le Gil Blas lui-même relevait la contradiction des lamentations de M. Loisy, se plaignant au Matin des « petites misères » qu'on lui fait. « Il serait difficile, dit ce journal, de soutenir que (les convictions de M. Loisy) sont orthodoxes. Et si elles ne sont pas orthodoxes, il n'est pas extraodinaire que l'Eglise ne considère plus l'abbé Loisy comme l'un des siens. Ce n'est certainement pas l'historien lui-même qui devrait s'en étonner.

« Or, c'est là que nous voyons, comme il arrive souvent, un homme de la plus grande valeur manquer de la plus élémentaire logique. Interviewé par un de nos confrères, l'abbé Loisy s'est plaint amèrement qu'on l'empêchât de dire sa messe.

« Mais, Monsieur l'abbé, si vous ne croyez

pas à la divinité du Christ, la messe ne doit plus rien représenter pour vous. Et alors, qu'est-ce cela peut bien vous faire qu'on vous permette ou non de la dire? »

M. Loisy, dans une autre interview rapportée par le Temps, disait que « le Pape a commis une faute, en condamnant la loi de Séparation. La loi de 1905 laissait intacte la Constitution de l'Eglise; l'article 4, rédigé et voté dans une intention conciliante, la garantissait contre le schisme. Le Pape, bien et mal renseigné sur les choses de France, a écouté les mauvais conseils à l'exclusion des bons. Seul, l'abbé Lemire a défendu heureusement la cause calholique, et l'attitude de la droite à son égard est odieuse. » (1)

* *

L'Eglise a fait sa réponse à M. Loisy, et Mgr Amette, archevêque de Paris, communiquait à son clergé, le 14 février 1908, une Ordonnance inspirée « par un des plus rigoureux devoirs de sa charge pastorale:

« ARTICLE PREMIER. — Nous déclarons condamnée la traduction française du *Programme* des modernistes , et défendons, sous peine de péché grave, au clergé et aux sidèles de notre diocèse, de la lire, de l'acheter, de la vendre ou de la détenir.

« Ant. 2. — Nous déclarons condamnés les ouvrages de M. Alfred Loisy, intitulés : Les

^{1.} Il a été traduit et mis en vente à la librairie Nourry, où se publient toutes les œuvres modernistes.

Evangiles synoptiques et Simples réflexions, etc.; défense est faite au clergé et aux fidèles de notre diocèse, sous peine, non seulement de péché grave, mais d'excommunication spécialement réservée au Souverain Pontife, de les lire, de les détenir, de les imprimer ou d'en prendre la défense.»

Mgr Herscher, évêque de Langres et par conséquent de Cessonds (Haute-Marne) où réside M. Loisy, a condamné, le 17 février 1908, « comme soutenant l'hérésie », les Evangiles synoptiques et les Simples réflexions.

Son Eminence le cardinal archevêque de Lyon a déclaré faire « sienne l'ordonnance de Mgr l'archevêque de Paris » ; Mgr Dubourg. archevêque de Rennes, Mgr Fulbert-Petit, archevêque de Besançon, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, Mgr Ardin, archevêque de Sens, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai; NN. SS. les évêques de Chartres, de Moulins, de Belley, d'Autun, de Verdun, de Saint-Flour, de Dijon; S. Ém. le cardinal Luçon, NN. SS. Mignot, Ricard, Latty, Bonnefoy, Dizien, Marty, Guérard, Morelle, de Bonfils, Williez, Meunier, Gouraud, Laurans, Gibier, Gieure, Bougouin, Gauthey, Foucault, Belmont, Villard, de Cabrières, Chesnelong, Renouard, Rumeau, Péchenard, Béguinot, de Beauséjour, Touchet; NN. SS. Germain, archevêque de Toulouse; Bonnet, évêque de Viviers ; Maillet, évêque de Sainte-Claude ; Arlet, évêque d'Angoulême; Guillibert, évêque de Fréjus ; Carsalade du Pont, évêque de Perpignan ; Pelgé, évêque de Poitiers, etc., etc., ont étendu à leurs diocèses respectifs les condamnations formulées par Mgr Amette contre Loisy et le Programme des modernistes.

Entre temps, l'Univers apprenait à ses lecteurs que, depuis « plusieurs années déjà, le principal conseiller de M. l'abbé Loisy est M. Salomon Reinach ¹. Ce dernier l'a encouragé dans la défection et l'apostasie, par une correspondance suivie et des entretiens aussi fréquents que discrets ».

Il est vrai que M. Salomon Reinach a écrit à la Croix pour lui dire qu'il a vu M. l'abbé Loisy une scule fois, et que, s'il a rendu compte des travaux de celui-ci, il n'a pas prétendu exercer la moindre influence sur l'auteur.

Toujours est-il qu' « aujourd'hui que le mal est consommé, M. Salomon Reinach a cru le moment venu de se déclarer, et voici la note qu'il publiait dans la Revue archéologique (décembre 1907, page 456), numéro en retard d'un mois:

"L'Encyclique Pascendi, confirmant le Décret Lamentabili et l'aggravant, a paru le 16 septembre... Jamais, depuis le Concile de Trente, l'étude scientifique des Ecritures n'a paru aussi sévèrement entravée. Dans le silence de l'Eglise de France, condamnée pour quelque lemps (!) à la stagnation, les sympathies des savants laïes vont naturellement aux savants clercs dont les écrits ont suscité et honoré la renaissance des études religieuses. Nolite timere, pusillus grex; vous n'aurez pas travaillé en vain. On ne brûle

^{1.} M. Guy de Cassagnac, dans un superbe article de l'Autorité, 26 février 1908, racontait que l'un des auditeurs les plus assidus des cours de M. Loisy, à la Sorbonne, c'était le grand rabbin, Zadoc-Kahn.

plus les hommes ; on n'anéantit plus les livres ; le terrain gagné sur une apologétique exsangue ne se perd pas. »

« Mais M. S. Reinach, disait l'Univers, ne se contente pas de cette déclaration publique. Avec une ardeur de prosélyte, il se livre en ce moment à toutes sortes de démarches pour pousser l'Académie des inscriptions et belles-lettres à donner le prix Lefebvre-Daumier, de vingt mille francs, à M. Loisy. Ses démarches pressantes rappellent celles auxquelles il se livrait jadis pour entraîner ses collègues dans l'affaire Dreyfus. »— M. Reinach n'a pas du tout démenti ces démarches.

L'Académie des inscriptions et des belles-lettres n'a donné à M. Loisy que 8 voix sur 28, rappelant ainsi à M. Reinach, de Francfort, que les fondations des Académies ne doivent pas servir à subventionner et à encourager les prêtres dévoyés et apostats.

À ce sujet, M. Léon Daudet, dans la Libre Parole du 22 février 1908, résumait admirablement le sentiment des catholiques sur la douloureuse apostasie d'un prêtre qui aurait pu rendre à l'Eglise d'éminents services:

« Quand le malheureux abbé Loisy aura descendu la lugubre spire des félicitations sémites, des filets louangeurs ou ironiques du bonhomme Ranc et de Harduin-le-Veau; quand il aura d'iné chez Briand et soupé chez les comtesses exotiques, qui font leurs choux gras de Briand; quand il aura connu les délices de l'article de tête, de l'écho, du communiqué de seconde page; quand il aura roulé de la vedette dans la réclame et de la réclame dans le silence; quand les ignobles éloges se seront tus autour de ses médiocres petits livres; quand la poussière de son orgueil sera retombée, alors il contemplera face à face la vanité de sa tentative; il maudira l'aiguillon de Salomon et de ses complices. C'est toujours la même sinistre aventure, qu'il s'agisse de la faute morale ou du péché d'esprit. »

Décret d'excommunication majeure contre M. Loisy

En attendant, le 7 mars 1908, le Saint-Office rendait le Décret suivant, qui prononce l'excommunication majeure contre l'abbé Loisy:

- munication majeure contre l'abbé Loisy:
 « On sait que l'abbé Alfred Loisy, séjournant actuellement dans le diocèse de Langres, a enseigné par ses discours et répandu par ses écrits bien des choses qui sont contraires aux principes fondamentaux de la foi chrétienne.
- « D'autre part, on pouvait espérer que, poussé par l'amour des nouveautés plutôt que par la méchanceté de son esprit, il se serait conformé aux déclarations et aux prescriptions récentes du Saint-Siège.
- « C'est pour cela qu'on attendit si longtemps avant d'édicter contre lui des sanctions canoniques plus graves. Mais non; c'est le contraire qui s'est produit; car, méprisant tout avertissement, non seulement il n'abjura pas ses erreurs, mais par de nouveaux écrits et par des lettres

adressées à ses supérieurs, il n'hésita pas à aggraver ses fautes.

« En conséquence, ayant constaté qu'il conservait son attitude condamnable, même à la suite des admonestations canoniques, la Suprême Congrégation de la Sainte Inquisition, afin de ne pas manquer à son propre devoir, à la suite d'un mandat exprès reçu du Souverain Pontife, prononce l'excommunication majeure et personnelle contre l'abbé Alfred Loisy; et elle le déclare solennellement frappé de toutes les peines inhérentes à l'excommunication publique. »

M. Julien de Narfon, dans le Figaro du 6 mars, n'en essayait pas moins de défendre les excellentes intentions de M. Loisy, qui n'aurait eu pour but que de réfuter Harnack et les protestants (!). — L'Eglise n'a pas besoin de tels soi-disant défenseurs, pires que les plus violents adversaires.

La Croix, mieux inspirée que le Figaro, commentait ainsi la mesure prise par le Pape contre Loisy:

« Cette condamnation solennelle du prêtre antichrétien veut dire qu'il est temps de discerner sans ambages les vrais des faux catholiques, en rejetant ceux-ci loin de l'Eglise qu'ils ont trahie.

« Il y a là une œuvre salutaire d'épuration pleinement justifiée aussi bien par l'énorme danger de l'équivoque créée et entretenue par les traîtres, que par l'extrême patience employée à leur égard. Cette patience devient un titre suffisant pour entraîner la punition de ceux qui ont abusé du nom de catholique et de leur habit ecclésiastique.

« Voici encore ce que la condamnation de Loisy dit clairement aux catholiques : aux uns, les vrais, elle indique le péril, afin qu'ils l'éloignent et d'eux-mêmes et des autres; aux faux catholiques, elle fait entendre que leur déloyale et sacrilège comédie n'empêchera pas de les démasquer et de les faire expulser par cette autorité dont les non-catholiques intelligents et honnêtes sont les premiers à reconnaître les raisons, et cela au nom de la logique et de la loyauté, ainsi que le prouve l'approbation des chrétiens dissidents au nom de la foi commune en Jésus-Christ, Dieu et Rédempteur.

« Désormais les blocards, les juifs, les modernistes et les francs-maçons peuvent applaudir à Loisy: l'histoire nous enseigne ce que vaut l'ap-plaudissement immoral des ennemis du Christ pour celui qui l'a renié et le leur a vendu. »

Qu'ont pensé de M. Loisy les protestants orthodoxes et libéraux?

Voici, d'ailleurs, comment les protestants

orthodoxes eux-mêmes ont jugé M. Loisy:

Foi et Vie: « L'abbé Loisy est devenu un nouveau Renan, et plus près de nous, il rappelle l'Ililligenlée de Frenssen, le radicalisme allemand le plus avancé. — Si c'était à ces négations radicales qu'aboutissait le modernisme, il n'aurait pas, en vérité, besoin, pour faire naufrage, des excommunications pontificales. »

L'Evangéliste: « Les conclusions de l'abbé Loisy, sur la personne de Jésus et les origines du christianisme sont un tissu de suppositions arbitraires. C'est du mauvais Renan. »

Le pasteur protestant J.-E. Roberty écrivait dans le Journal de Genève du 8 mars : « Le célèbre exégète nous apparaît de plus en plus comme un esprit purement critique,... refusant d'employer la volonté ou le désir pour s'emparer de la vérité religieuse. »

Et l'école moderniste reproche à nos théologiens catholiques de ne pas aller à Dieu « de toute leur âme »!

La Stampa de Turin, 8 mars 1908, citait un article récent de l'abbé Murri, qui déclare: «L'absolu a progressivement disparu de la pensée de Loisy... Au Christ qu'il découvre dans ses Synoptiques manque le solide contact avec l'absolu; sa physionomie s'en détache, pour flotter et s'effacer dans cette continuité d'affirmations historiques. Il ne peut donc, en réalité, être le médiateur unique qu'a toujours vu en lui, non seulement le catholicisme, mais même tout le christianisme dogmatique. »

On n'est jamais trahi que par les siens.

Plus récemment, le Journal de Genève recevait de son correspondant romain un article où nous lisions:

« Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la sentence d'excommunication contre Loisy n'a produit ici qu'une médiocre impression. Car elle était, pour ainsi dire, attendue. Ces derniers mois, en Italie, en France, en Allemagne, le Vatican a frappé et condamné un certain nom-

bre de prêtres modernistes; or, aucun parmi eux ne professait des idées aussi hardies et aussi avancées que l'illustre exégète français. Votre distingué collaborateur, M. J.-E. R.', dans l'article publié dimanche par le Journal de Genève, a justement qualissé l'abbé Loisy de « destructeur », et ce jugement autorisé qu'il portait sur son œuvre au point de vue protestant explique la mesure que vient de prendre contre lui l'autorité ecclésiastique suprême. L'abbé Loisy s'était déjà mis lui-même hors de l'Eglise : on pourrait peut-être ajouter hors du christianisme, orthodoxe. Qu'est-ce que le Christ de l'abbé Loisy? Est-ce un Dieu? Est-ce un homme? Luimême n'en sait rien. Ce Christ n'a que des idées très confuses au sujet de sa mission. Il prêche l'avènement du royaume des cieux et il se trouve que, sans le savoir et sans le vouloir, il a fondé l'Eglise catholique, qui n'est que la réalisation lente et progressive du royaume des cieux sur la terre.

« La théologie protestante, plus libre d'esprit et d'allure, peut admettre à la rigueur cette conception de la figure du Christ telle que nous la présente l'abbé Loisy; mais je n'apprendrai rien à personne en disant qu'elle renverse tout le système traditionnel du catholicisme.

« Comme le faisait observer notre collaborateur cité plus haut, les idées de l'abbé Loisy ne brillent aucunement par leur caractère de nouveauté : elles sont presque toutes empruntées à

^{1.} Nous croyons qu'il s'agit de M. Réville.

l'exégèse protestante allemande 1. La seule originalité de l'exégète français est d'avoir prétendu couler dans le moule catholique un système qui est la négation de toutes les idées professées jusqu'à ce jour par le catholicisme traditionnel. Cette attitude des modernistes a le don d'exaspérer les théologiens romains et elle explique jusqu'à un certain point les graves mesures de représailles de l'autorité ecclésiastique. Au Vatican, on fait le raisonnement suivant : Le modernisme, tel que l'a défini l'Encyclique Pascendi, est un corps de doctrines et de tendances qui, au point de vue théologique et disciplinaire, sapent les fondements mêmes du catholicisme.

« Que ce système recrute des adeptes, nous ne pouvons nous en étonner : car les hérésies ne sont pas nouvelles dans l'histoire de l'Eglise ; mais ce que nous ne pouvons absolument pas admettre, c'est que les modernistes, tout en professant des idées diamétralement opposées à celles de la théologie catholique, prétendent rester dans l'Eglise. Se soumettre ou se démettre, il n'y a pas de milieu. Or, les modernistes ne veulent faire ni l'un ni l'autre. Ils refusent à la fois de se soumettré et de se démettre. Qu'ils ne s'étonnent donc pas si le Saint-Siège se voit contraint de sévir et de les retrancher par force d'une Eglise dont ils ont répudié la doctrine et à laquelle ils n'ont plus le droit d'appartenir. Tel est, je le répète, le

^{1.} C'est ce que nous avons fait remarquer nous-mêmes à diverses reprises, on a pu le voir.

raisonnement du monde théologique officiel, et au point de vue de la logique pure, il est inatlaquable. »

Il ne reste à M. l'abbé Loisy que la propagande faite en sa faveur par l'Exode, triste feuille que rédigent d'anciens prêtres catholiques « évadés » et dont le Siècle annonçait naguère qu'elle devenait, de mensuelle, bi-mensuelle . On l'envoie dans tous les presbytères de certaines régions pour soutenir le malheureux abbé Loisy et lui susciter sans doute, s'il est possible, des émules parmi le clergé.

Le curé de Saint-Félix (Charente) a demandé une protestation générale contre l'envoi de ce journal.

La *Croix* peuse avec raison qu'il n'y a qu'une protestation pratique : renvoyer impitoyablement l'*Exode*.

* *

Ne faudrait-il pas que tous les ecclésiastiques fissent la même chose pour les *Débats*, où M. Pierre de Quirielle, l'oracle religieux de cette feuille semi-protestante et semi-libre-penseuse, écrivait ce qui suit, après la condamnation de Loisy:

« Les messures dirigées contre lui pourraient créer certaines difficultés aux catholiques studicux qui auront peine à l'ignorer complètement. La Revue du clergé français, qui, dans son

^{1.} L'Exode, organe du mouvement : Hors de Rome, rédaction et administration, 73, rue du Moulin-Vert, Paris, XIV ; prix du numéro : 20 centimes ; un an : 5 francs.

numéro du 15 février, a publié une analyse exacte, rédigée sur un ton très digne, de la longue introduction des Evangiles synoptiques, reconnaît que le commentaire qui la suit et qu'elle apprécie sommairement apporte des résultats nouveaux et acquis, dont il faudra tenir compte et dont « les exégètes catholiques tireront certainement profit (!!) »

Et à propos des premières hardiesses de Loisy:

« Tout cela lui valut des déboires, la perte d'une chaire à l'Institut catholique, l'habitude des persécutions et des ruses pour y faire face. Avec cela, prêtre excellent et pieux, confiné dans une aumônerie de couvent, qui, tout en composant, sous divers pseudonymes, des articles bibliques pour des revues spéciales, préparait un cours de religion pour pensionnaires. Ce fut ce qui le perdit (!). Pour le saire, il découvrit Newman (?) et la théorie du développement, qu'il devait souder à ses vues d'exégèse. De ce catéchisme historique de demoiselles et de la publication des conférences de Harnack sur l'Essence du Christianisme, sortit ce petit livre bizarre et original, négateur et croyant (!), de l'Evangile et l'Eylise, que rien n'appelait, qui ne ressemblait à rien et qui eut, sans d'ailleurs arriver au grand public qui n'y pouvait rien comprendre, un double succès foudroyant de scandale et d'admiration. Attaqué, vilipendé, voyant sa pensée subtile trahie et défigurée, il publia une réponse et une explication : Autour d'un petit livre. La pensée se repliait sur ellemême. L'auteur attaqué attaquait à son tour,

prenant le ton d'une ironie froide et acérée qui atteignait les censeurs les plus élevés. La condamnation suivait, retentissante, plus forte, sans doute, sous Pie X qu'elle n'eût été sous Léon XIII.

« Le prêtre frappé s'était incliné, on ne peut dire vraiment soumis. Le savant gardait entière sa liberté. Il préparait ses Evangiles synoptiques. Le commentaire paraît un admirable effort intellectuel, qui semble l'un des plus grands de notre temps (!!). Mais l'Introduction, qui est censée en indiquer les résultats, et qui en donne un aspect beaucoup plus négateur, est un monument de critique froide, d'autant plus destructive qu'elle est plus calme et plus tranquille. Voici en quels termes il apprécie « les récits de l'enfance »: « L'ensemble des anecdotes n'a rien qui dépasse les facultés moyennes d'invention des hagiographes populaires de toute époque et de tout pays. Aussi bien la légende n'appartient-elle pas à quelque grand courant de la pensée chrétienne. Elle a servi d'abord à la piété d'un groupe restreint, et elle s'est répandue peu à peu, parce qu'elle flattait la piété commune, et que nulle tradition positive n'y contredisait. »

« Ces phrases sèches commentent les plus belles histoires qui aient bercé l'imagination des hommes. Voilà le Noël de l'abbé Loisy. Pensez à Renan, et comparez le ton de ce prêtre,

^{1.} Qu'en sait M. de Quirielle, qui oublie complètement que c'est Léon XIII qui avait ordonné le procès de M. Loisy? M. Loisy reconnaît lui-même que Léon XIII n'aurait pas fait « sensiblement différente » la condamnation des modernistes et la sienne, à lui, Loisy?

qui semble un doux intellectuel aigri. - Il faut se rappeler qu'il a eu quelques motifs d'être aigri. En même temps que ses Synoptiques, il publie ses Réslexions sur le Décret du Saint-Office et sur l'Encyclique. Cette double publication simultanée aggrave et souligne son attitude. Il n'a pas pardonné à ces deux documents d'avoir, en le visant constamment, trahi ses idées 1. Il confronte les textes et rétablit le sens défiguré, tout cela d'un ton sec et froid, d'où toute émotion est absente. Ce duel inégal et déplaisant lui permet de prendre sur « les théologiens de Sa Sainteté » de faciles et terribles avantages (!!). Mais comment ne s'aperçoit-il pas que, malgré cela et pour cela, il paraît leur donner raison?»

" Quelques Lettres" de M. Loisy

M. Loisy condamné publiait chez lui (Ceffonds, près Montier-en-Der, Haute-Marne, et chez Nourry, Paris) Quelques Lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents, lettres qu'il a écrites depuis la condamnation portée, à la fin de 1903, contre ses livres, jusqu'à la censure qui a frappé sa personne, le 7 mars 1908. « Il n'a rien vu, dit le Siècle, de plus propre à justifier ses intentions et à faire connaître les impressions qu'il a ressenties... L'idée est anormale?; mais le

^{1.} Rien de plus faux, on l'a vu.

^{2.} Cette critique du Siècle ne manque pas de sel et nous fait passer sur la prétention qu'a cet organe anticlérical de nous donner des « enseignements », avec les Lettres de M. Loisy, sur

volume est plein d'enseignements. On y voit à nu la mentalité des chefs et des défenseurs de l'Eglise, depuis Pie X jusqu'à M. Auguste Roussel, rédacteur à l'*Univers*, en passant par d'éminentissimes cardinaux, des évêques réputés intelligents, comme MM. Bougouin, de Périgueux, et Dadolle, de Dijon, et un normalien d'Eglise, M. Baudrillart...

« A M. l'abbé Bricout, qui croyait pouvoir le « ramener » avec les pantalonnades ordinaires , en lui parlant de « l'intérêt souverain des âmes de nos frères », des « difficultés » qui « sont loin d'être décisives », et qui sont même déjà résolues « en partie », il répond tout uniment :

Je vous défie de prouver l'authenticité et l'historicité des écrits bibliques sur lesquels est fondée l'apologétique du catholicisme, telle que l'a officiellement exposée le concile du Vatican. Le concile parle de miracles et de prédictions que Moïse, les prophètes et surtout Jésus-Christ auraient faits en abondance et qui seraient des arguments très sûrs et très clairs de la révélation divine. Je vous défie de m'apporter un seul passage des deux Testaments qui contienne une prédiction nette, incontestablement réalisée. Je vous défie de m'apporter un miracle indubitable et suffisamment qualifié comme miracle pour être cité en preuve irréfutable de la religion juive et chrétienne. Je vous défie de prouver par l'enseignement authentique de Jésus la révélation des dogmes fondamentaux du christia-

[«] la mentalité » du Pape, des cardinaux et des évêques. — Il n'y a que la triste « mentalité » de M. Loisy qui ressorte de ces pages, souvent insolentes.

^{1.} Ces prétendues « pantalonnades » étaient les accents de la charité fraternelle, allant jusqu'à appeler M. Loisy « cher maître » : ce qui était peut-être trop à cette heure.

nisme traditionnel. Je vous désie de prouver l'institution divine des sacrements. Ah! « les dissicultés sont loin d'être décisives et ce qui reste d'obscurité se dissipera un jour! » Mais elle est saite, la lumière, et elle se sait tous les jours contre vous, mon cher ami, je veux dire contre l'Eglise ofsicielle, dont vous êtes le serviteur obéissant et dévoué...

Je serais le dernier des hommes, si j'allais aujourd'hui prévenir officiellement l'Eglise que j'adhère de tout mon cœur et de toute mon âme à toutes ses définitions, à tous ses anathèmes et à tous ses jugements, en particulier à ceux qui me concernent, tandis que, dans mon for intérieur, il n'est peut-ètre pas un article de son symbole que j'entende comme elle, et que j'admette comme vrai au sens où elle l'enseigne: que je ne reconnais ni l'autorité absolue de sa hiérarchie, ni la valeur absolue de sa théologie, ni la force démonstrative de son apologétique; que je crois insoutenables et fausses les notions communes de la révélation et de l'Ecriture, du dogme et du pouvoir ecclésiastique. Encore une fois, je serais un fourbe, le plus misérable des fourbes, si je consentais à la démarche que vous me recommandez...

Le Siècle continue ainsi:

« Comme on le voit, M. Loisy est loin du catholicisme. Il y a bien longtemps qu'il en est ainsi. Les études (?) produisirent chez lui cet effet qu'il vit « tomber une à une, comme des feuilles mortes, les idées reçues », dont on avait entretenu sa jeunesse. Mais il crut que c'était une utopie de chercher à faire du bien en dehors de l'Eglise catholique et qu'il fallait travailler à « une transformation » qui n'était pas moins « nécessaire au bien de son pays, à l'intérêt général du progrès humain », qu'à l'avenir même de cette Eglise. »

Erreur profonde: on ne transforme pas une institution qui a dix-neuf siècles d'existence et qui est infaillible. Tertullien disait déjà de son temps: « L'Eglise ne changera pas: Non mutabitur Ecclesia. »

Le 28 décembre 1906, Loisy écrivait à un prêtre sécularisé cet aveu significatif de son malheur:

Heureux ceux qui n'ont pas besoin, après avoir cheminé dans la vie et travaillé pour ce qu'ils croyaient être le vrai, de s'interroger pour savoir s'ils n'ont pas fait fausse route, et de s'avouer qu'une autre direction de leur carrière aurait été plus sure, moins tourmentée et plus féconde !

Condamnation des Lettres de M. Loisy. Leurs audacieuses négations.

Quoi qu'il en soit de cet aveu échappé à l'orgueil de l'auteur, la Semaine religieuse de Paris a publié l'Ordonnance suivante :

- « Léon-Adolphe Amette, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris.
- « Considérant que le récent ouvrage de M. Alfred Loisy, intitulé: Quelques Lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents, édité chez l'auteur et mis en vente à Paris, a pour objet de soutenir les erreurs précédemment condamnées du dit auteur, et de faire connaître au public son refus de se rétracter et de se soumettre à l'autorité de l'Eglise;
 - « Nous faisons défense au clergé et aux fidèles

de notre diocèse de lire et de détenir le susdit ouvrage.

« Paris, le 10 avril 1908. »

Dans le Figaro, on l'a vu, M. de Narfon cherchait à excuser M. Loisy. L'Echo de Paris disait avec infiniment plus de raison :

« Il n'est pas un des sectateurs abusés de M. Loisy qui ne reconnaîtra, à la lecture de ses Lettres, l'acuité de diagnostic dont a fait preuve l'Hôte du Vatican, en poursuivant le relaps dans ses équivoques soumissions. Cet hérésiarque ne s'est pas aperçu, en publiant cette correspondance si claire cette fois, qu'il élevait un monument à la perspicacité de Pie X. Il a prouvé que le Pape avait vu juste dans son cas, dès le premier jour, et que ses apparentes concessions cachaient le plus déterminé, le plus irréductible esprit de révolte...

« L'exégète insidieux et félin n'a pas trompé le « curé de campagne », comme ses ennemis appellent le Pontife. »

En esset, à lire attentivement les Quelques Lettres, on est stupésait du mépris souverain que prosesse M. Loisy, pour tout ce qu'ont cru et enseigné l'Eglise et la Tradition, tant de Docteurs et de Pères, dont le génie n'est rien aux yeux de « la critique historique » de ce mauvais plagiaire des huguenots allemands:

L'idée commune de la révélation est un pur en/antillage... Il n'en reste pas moins que Dieu n'a jamais parlé au sens où on le dit; que la Bible présente autant d'erreurs qu'il était possible d'en mettre dans des livres du temps et du milieu où ses dissérentes parties surent écrites; qu'elle vaut par le sousse de moralité qui la pénètre, mais que sa

cosmogonie est mythologique, son eschatologie fantastique, la trame de son histoire tissée de légendes; que l'idée même d'un livre sans erreur implique contradiction (à moins que l'objet n'en soit très limité et de nature spéciale). P. 162.

Certaines définitions du dernier Concile sont une injure

à l'histoire et au sens commun. P. 163.

Les livres dits historiques de l'Ancien Testament sont, pour la plupart, des compilations de date notablement postérieure aux événements qu'ils racontent; le Pentateuque, nonobstant le décret de la Commission pontificale des études bibliques et l'ingénieuse invention des secrétaires de Moïse, ne remonte pas plus haut, dans ses anciens éléments, que l'époque des Rois, et, dans sa forme actuellé, il est postérieur à la captivité; la valeur historique de tous ces livres est très inégale dans leurs dissérentes parties, selon le caractère des sources qui y sont entrées: le Pentateuque, en particulier, n'a presque rien d'un document d'histoire; la Genèse est un recueil de vieilles légendes, et les premiers chapitres ne sont pas exempts d'emprunts mythologiques: le livre d'Isaïe, outre un fond authentique qui a fourni une partie des 39 premiers chapitres, contient des morceaux de toute époque, depuis les derniers temps de la monarchie judéenne jusqu'aux temps de la domination grecque; le livre de Jérémie a été compilé dans des conditions analogues ; Daniel est un apocryphe du temps d'Antiochus Epiphane; la plupart des psaumes, sinon tous, ont été composés après la captivité; les écrits attribués à Salomon sont tous pseudépigraphes; Tobie, Judith, Esther sont des romans qu'on peut dire pieux, surtout le premier ; les Evangiles ne sont pas proprement des livres d'histoire, mais d'édification ; le quatrième se détache des trois autres comme une œuvre de théologie mystique et il est permis de se demander s'il renferme quelque donnée historiquement consistante en dehors de ce qu'il emprunte aux Evangiles synoptiques : ceux-ci représentent une tradition populaire sur l'enseignement et la vie de Jésus, tradition assez solide en son fond, discu-

table en beaucoup de détails : les récits concernant la nais-Sauveur sont purement légendaires, et du ceux qui concernent la résurrection sont en grande partie sictifs ou artificiellement arrangés; la résurrection du Christ, si on veut la prendre pour un fait d'ordre historique, échappe entièrement à la véril'historien; aucun des écrits attribués à fication de l'apôtre Jean par la tradition ne semble lui appartenir; l'épître aux Hébreux n'est pas de saint Paul ; les épîtres de Pierre, de Jacques, de Jude, ne sont pas authentiques : Jésus et les apôtres ont annoncé le prochain avènement du règne de Dieu, et ils n'entendaient pas uniquement par là une rénovation morale de l'humanité, mais une révolution universelle des choses, la fin du monde, qui est encore à venir. (Pp. 111-113).

Le privilège de l'infaillibilité ecclésiastique n'existe pas, attendu que les définitions de l'Eglise vieillissent, comme toute expression de la pensée humaine, et qu'elles sont plus ou moins entachées d'insuffisance, même d'erreur, par rapport à un moment ultérieur du développement chrétien. Elles ne sont pas d'une vérité plus parfaite que l'Ecriture, parole de Dieu, mais parole de Dieu humanisée, non exempte d'erreur ni d'imperfections. (P. 123).

Les grands dogmes chrétiens sont des poèmes semimétaphysiques, où un philosophe superficiel pourrait ne voir qu'une mythologie un peu abstraite. Ils se trouvent nécessairement arriérés dans le temps présent, étant, par rapport à la science d'aujourd'hui, des œuvres d'ignorance. (P. 71).

Tous les dogmes et enseignements de l'Eglise au sujet de la Vierge Marie procèdent du sentiment chrétien, non de témoignages historiques. On n'imagine pas que l'immaculée conception puisse être attestée par l'histoire, Même la conception virginale du Christ aurait pu être difficilement matière de témoignage certain. (P. 77).

Quant à la loi de Séparation, « on ne pouvait

obtenir une loi qui laissât plus de liberté intérieure à l'Eglise... La condamnation de cette loi par le Pape m'a fait l'effet d'un violent anachronisme. » (P. 55).

« Je n'hésite pas à dire que ce fut un acte insensé... La désaffection à l'égard de Rome se propage sourdement dans ce clergé que le l'ape a voué à la misère et aux vexations. » (P. 56-57).

M. B. Gaudeau (Foi catholique, 15 mai 1908) a pu résumer ainsi le loysisme : « Plus d'Eglise. Plus de Christ. M. Loisy croit-il au moins en Dieu? »

Il dit, p. 45: « Du oui ou du non, il n'existe pas de preuve rationnelle qu'on puisse qualisser de péremptoire. » P. 68: « Ici vous insistez: « Qu'est-ce que Dieu? » Et vous me demandez: « Est-ce un être personnel avec qui je puisse entretenir des relations?... Dieu, c'est le mystère de la vie et il n'est pas douteux qu'en lui attribuant la personnalité, l'on commet un anthropomorphisme des moins déguisés. »

Mais M. Loisy, si affirmatif et si tranchant dans ces décisions dogmatiques et critiques, a-til le droit de parler ainsi, d'après ses principes philosophiques?

Ecoutez-le lui-même, p. 67 : « Quiconque croit au bien, au vrai, d'une façon absolue, est un mystique; car on ne peut démontrer rigoureusement la valeur objective, transcendante, de nos connaissances, et l'on ne démontre pas davantage la valeur de l'idéal moral... A celui qui vous dit orgueilleusement : « Vous êtes un mystique », vous pourriez répondre tranquillement : « Vous êtes un sot. »

« Ce n'est pas l'origine de tel dogme particulier qui est en cause maintenant, c'est la philosophie générale de la connaissance religieuse et la notion même de l'autorité dans l'Eglise. » (P. 157).

Et après cela M. Loisy a le front d'écrire à Mgr Herscher, p. 248, qu'il « ne reconnaît pas sa doctrine dans le système moderniste, « comme si son « agnosticisme » à propos de Dieu indémontrable, son « subjectivisme » et son « relativisme » kantien, ci-dessus énoncés, n'étaient pas l'agnosticisme, le subjectivisme, le relativisme, dénoncés pas l'Encyclique Pascendi, avec, en plus, l'évolutionnisme dogmatique, affirmé à chaque page par M. Loisy!

Il ne veut pas être « orgueilleux », comme le dit Pie X. Mais il avoue avoir écrit au cardinal Perraud que telle lettre pastorale de Son Eminence contre Loisy était « un tissu de contre-sens » (P. 36). Il écrit sans sourciller, p. 16 : « S. Em. le cardinal Merry del Val dit que mes livres « regorgent d'erreurs ». Je ne suis pas tenu de rétracter cette indigestion. »

En effet, il affirme à maintes reprises « qu'il n'a rien rétracté », p. 242; qu'une rétractation serait « un mensonge ». « Mes erreurs sont innombrables, et peut-être serais-je seul capable d'en dresser le catalogue à peu près exact. Mes « erreurs », c'est toute mon existence laborieuse, c'est toute ma pensée, c'est moi-même. La rétractation dont vous parlez serait une forme de suicide impossible à effectuer. » (P. 167).

Hélas! ce ne serait qu'un acte d'humilité, et

M. Loisy préfère, dans son orgueil, un véritable « suicide » sacerdotal et catholique. Peut-être même dira-t-il encore, comme à M. A. Roussel, p. 107: « Il me semble que vous m'insultez. Je vous avoue que cela m'est parfaitement égal, et que vos injures sont au-dessous même de mon mépris (!!) »

Le dernier scandale de Loisy, c'est sa candidature à une chaire du Collège de France, qu'annonçait le *Figaro* et qu'appréciait ainsi Junius dans l'excellent *Billet* suivant, de l'*Echo de Paris*:

Le malheureux homme qui fut l'abbé Loisy recommence à provoquer le scaudale, toujours d'après cette méthode qui porte la marque propre de l'Hérésiarque: une modération surveillée dans les manières, une déférence attristée vis-à-vis des autorités ecclésiastiques, l'attitude d'une noble victime qui ne se vengera pas, et, pour finir, le coup de stylet empoisonné. Il s'agit, aujourd'hui, d'une candidature à la chaire de l'Histoire des religions au Collège de France 1. M. Loisy est, parmi les exégètes, un des moins qualifiés qui soient pour cet enseignement. Ceux qui, comme moi, ont étudié ses travaux les plus importants: son Quatrième Évangile et ses Synoptiques, ont pu constater à quel degré l'esprit scientifique manque à ce sophiste. Le loisysme consiste essentiellement à introduire sans cesse l'interprétation personnelle dans l'analyse des textes, en décorant du nom de critique les hypothèses les

1. Pour succéder à M. Réville, huit candidats sont en présence : MM. Verne, Fontaine, Réveilland, Foucart, Dufourcq, Ameline, Imbart de La Tour et Loisy.

Les nominations au Collège de France sont faites par le ministre de l'Instruction publique sur la présentation d'une double liste émanant, la première des professeurs du Collège de France, la seconde des membres de la section correspondante, en l'espèce la section des sciences morales, et ne comprenant chacune que deux noms.

moins vérifiées et les moins vérifiables. Avec cela, une de ces éruditions en trompe-l'œil qui multiplient les petites notes tendancieuses au bas des pages et les citations habilement choisies, de façon à imposer au lecteur et le déconcerter en même temps par un éparpillement continu de son attention. Rien de solide dans ces ouvrages; rien qui révèle la haute impartialité d'une pensée forte et lucide; rien, pour tout dire, qui soit de la science.

Ce sont pourtant ces titres que commencent à célébrer,

dans les journaux implacablement hostiles à l'Eglise, sous des apparences de modération, eux aussi, les « amis » de ce dangereux personnage. Leur tactique est double : les uns, en proclamant très haut la science de M. Loisy, affectent de protester contre sa nomination, en le donnant comme un catholique encore trop soumis; les autres célèbrent son impartialité et annoncent son intention, s'il est élu, — de ne pas traiter les problèmes à propos desquels il a été condamné. Il s'agit d'habituer l'opinion à un choix qui serait deux fois coupable, parce qu'il introduirait dans l'antique maison de la rue des Ecoles un scoliaste de cinquième ordre et qu'il constituerait un affront pour l'Eglise. C'est bien ce dernier but que poursuivent les auteurs de cette candidature. Ce sont les mêmes qui ont empêché la nomination du Père Schell. Qu'un religieux vénérable soit en même temps un grand savant, nos gens ne le supportent pas. Il leur suffit, en revanche, qu'un prêtre soit suspect à ses supérieurs pour qu'il devienne un représentant avéré de la haute culture. Souhaitons que les professeurs du Collège de France soient plus énergiques qu'à l'époque où ils pouvaient et devaient s'adjoindre le regretté Ferdinand Brunetière, et qu'ils déjouent le plan ourdi par les loisystes, à l'insu de M. Loisy, nous voudrions le croire; mais de celui qui a osé signer les deux venimeux pamphlets: Autour d'un petit livre, et les Simples réflexions sur l'Encyclique, nous devons nous attendre à tout : « On aurait tort de désespérer, a-t-il écrit au terme du second de ces ouvrages, soit

de notre civilisation, soit de l'Eglise. Mais ce n'est pas quand elles se tournent le dos qu'on peut leur parler utilement d'accord. » Nous avons là un parfait modèle de ce que serait cet enseignement, dans cette phrase cauteleuse et doucereuse, qui insinue, par une sorte de détachement transcendantal, la plus perfide des calomnies. Ce n'est pas la civilisation et l'Eglise qui se tournent le dos ; c'est M. Loisy et la pensée vraiment religieuse qui ne travaillent plus, et depuis longtemps, sur le même plan. Cela seul suffit pour que la nomination d'un ennemi de la pensée religieuse soit impossible à une chaire qui a pour programme l'histoire de cette pensée, et qui, par suite, en exige l'intelligence. M. Loisy l'a perdue, cette intelligence, et il sait très bien qu'il l'a perdue, et pourquoi : Erunt homines se ipsos amantes, elati, superbi, blasphemi, sine pace, criminatores...

Ces mots de l'apôtre sont le portrait anticipé de tous les révoltés par orgueil. La liste, hélas l n'en est pas close.

Condamnation par le Saint-Office, 13 février 1908, de la Justice sociale et de la Vie catholique.

Quelques jours à peine après M. l'abbé Loisy, M. l'abbé Naudet et M. l'abbé Dabry étaient condamnés.

L'Osservatore Romano du 23 février publiait le décret suivant du Saint-Office, daté du 13 février :

« Les deux journaux la Justice sociale et la Vie catholique sont réprouvés et condamnés. Les prêtres Naudet et Dabry sont formellement et absolument requis de ne plus publier à l'avenir, sous leurs noms ou sous des pseudonymes, ni ces journaux ni d'autres écrits de même nature, sous peine de suspense a divinis à encourir par le fait même et sans autre déclaration. »

M. l'abbé Dabry écrivait aussitôt au Souverain Pontife qu'il « s'inclinait d'esprit et de cœur devant cette décision ». M. l'abbé Naudet disait aussi au Pape :

« Comme j'ai tenu lors de la publication de l'Encyclique Pascendi à lui donner sans retard ma respectueuse adhésion catholique, toujours croyant et prêtre toujours fidèle, je tiens à dire immédiatement à Votre Sainteté que je m'incline respectueusement devant la sentence qui me frappe. »

Cette soumission honorait les deux écrivains condamnés. La Vie culholique disparaissait et la Justice sociale suspendait provisoirement (?) sa publication. — Pourquoi faut-il que l'un et l'autre journal se soient exécutés avec une mauvaise grâce qui permettait à la Croix de dire que « leurs adieux à leurs lecteurs étaient conçus en termes fort regrettables », et au Siècle du 4 mars d'écrire qu'il « ressort avec évidence (des documents imprimés par la Vie calholique et la Justice sociale) que le Saint-Office, non sculement juge les gens sans les entendre, mais les exécute sur des pièces supposées », d'après « un pamphlet » d'un « mauvais plaisant »? — Il n'y avait, dans l'assaire, ni « pamphlet », ni « mauvais plaisant », ni « pièces supposées »: il y avait tout simplement un dossier composé des articles authentiques de la Justice sociale et de la Vie

catholique, transmis à Rome par des évêques gardiens de la foi — le Siècle lui-même le disait, le 1^{er} décembre 1907 ' — et que le Saint-Office, dans sa haute et souveraine équité, a jugés dignes de « réprobation et de condamnation ». M. l'abbé Dabry avait donc tort d'écrire, après sa lettre au Pape :

« Ce que nous faisions avait des défauts, sans doute, puisqu'on le condamne. Nous nous emploierons à faire mieux. Nous avons souvent indiqué la nécessité d'un nouveau parti, d'un parti républicain démocrate, qui soit bien de gauche, qui contribue à rénover les mœurs politiques et à réaliser le progrès. Le moment est peut-être venu de mettre à exécution cette idée, de porter à travers le pays la flamme d'un idéal républicain nouveau. De toute façon, nous n'abdiquons rien de nos espérances, et à tous ceux qui veulent bien nous suivre de leur sympathie, nous donnons pour très prochainement un rendez-vous. »

« Nous craignons, disait le Siècle lui-même, que M. l'abbé Dabry n'aille au-devant de nou-velles difficultés. »

En esset, M. l'abbé Dabry, qui avait asseté de s'incliner devant la sentence qui le frappait, pérorait, le 7 mars 1908, devant une centaine de révolutionnaires, à Saint-Denis, en compagnie des pasteurs protestants Poissy et Schanteur et d'un jeune attaché au Sillon.

^{1.} Article de M. Raoul Allier, en tête du journal.

Procès scandaleux contre la Semaine religieuse et l'archevêque de Rennes.

D'autre part, on lisait dans la Croix du 15 mars 1908:

« Avant-hier est revenue devant le tribunal de Rennes l'action intentée par M. l'abbé Naudet contre la Semaine religieuse de ce diocèse ¹.

« Ce procès est vraiment attristant.

« Après l'honorable soumission de l'abbé Naudet au Décret du Saint-Office, son désistement cût également honoré cet ecclésiastique. Ceci devait être la conséquence de cela. Nous. voyons avec peine qu'il ne l'a pas compris. »

La Semaine religieuse de Rennes disait, le 21 mars:

1. La Croix avait déjà dit : « Nous apprenons de bonne source et nous sommes heureux de dire que S. Em. le cardinal Merry del Val, non seulement a donné à l'acte officiel de Monseigneur Dubourg contre la Justice sociale une approbation pleine et entière, mais qu'il lui a adressé ses plus chaudes félicitations.

« Nous osons espérer qu'après cette approbation souveraine de l'acte contre lequel il en a été appelé à la justice civile, cette poursuite sera abandonnée. »

D'autre part, la Semaine religieuse de Rennes avait publié la note suivante :

« Un canoniste distingué de Rome, membre de la Commission de la « codification » du droit canon, nous a adressé, sans que nous l'ayons demandée, une note très complète réfutant victorieusement, point par point et avec une netteté parfaite, tous les arguments qui ont été produits dans des incidents récents. Cette note se termine par cet extrait de la Bulle Apostolicæ Sedis, art. 6, 5 1, que l'auteur nous invite à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

a Sont frappés d'une excommunication lata sententia, spécialement réservée au Souverain Pontife, Impedientes directe vel indirecte exercitium jurisdictionis ecclesiasticae, sine interni, sive externi fori, et ad hoc recurrentes ad forum sæculare.

"Jeudi dernier, 19 mars, le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans le deuxième procès intenté par M. l'abbé Naudet à notre honorable gérant, M. H. Vatar.

- « Conformément aux conclusions développées par notre éminent défenseur, M^e Jenouvrier, le tribunal a débouté M. Naudet de sa demande et l'a condamné aux dépens.
- « Maintenant, faisant droit au désir de conciliation exprimé par Me Joseph Ménard, avocat de M. Naudet ', nous espérons pouvoir dire que l'incident est clos.
- « Nous serions ingrats toutefois de ne pas remercier Me Jenouvrier du dévouement et du talent avec lesquels il a défendu notre cause. »

La Corrispondenza Romana était beaucoup plus sévère et elle écrivait :

- ant par les plus compétents, on a éprouvé une douloureuse surprise en constatant que les abbés Naudet et Dabry ont mis en criante contradiction leurs déclarations de soumission avec leur maintien ultérieur. Tous deux, en effet, en prenant congé des lecteurs de leurs journaux, se sont exprimés en des termes absolument inconvenants et ont donné à l'ensemble de leur langage une expression qui compromet gravement la loyauté de leur soumission.
- « Quant à l'abbé Naudet, on doit relever à sa charge la circonstance aggravante du procès scandaleux intenté et maintenu par son organe

^{1.} Tous les vrais catholiques se sont étonnés, pour ne rien dire de plus, de voir M. Ménard, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, plaider contre une Semaine religieuse et un archevêque.

contre l'archevêque de Rennes. Ce scandale (auquel vient contribuer la défense d'un avocat qui fut l'objet d'une haute décoration pontificale), n'a été nullement évité par l'abbé Naudet, à l'aide du subterfuge qui a permis d'exclure son nom de l'action légale intentée, puisque sa position réelle dans le journal en question est parfaitement connue de tous : ce subterfuge ne fait qu'accentuer sa faute. On se demande si ces deux ecclésiastiques ont perdu et le sentiment de leur devoir et celui de la réalité, au point de croire que leur attitude puisse satisfaire la conscience d'un prêtre catholique, ou réussir à leurrer leurs supérieurs, ainsi que l'opinion publique, qui s'est clairement exprimée dans les journaux catholiques et non catholiques. »

M. l'abbé Naudet a bien écrit à l'Univers du 26 mars pour protester contre cette note de la Corrispondenza Romana, dont il parlait en termes plus que cavaliers. Mais l'Univers lui a répondu:

« Nous croyons, avec M. l'abbé Naudet, que « tous les gens sérieux » connaissent « la valeur des informations » de la Corrispondenza Romana '. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de reproduire celle dont se plaint l'ancien directeur de la Justice sociale et nous estimons superflu de la défendre.

« Quant au fâcheux procès de Rennes, il nous paraît inutile de revenir sur cet incident trop connu, dont M. l'abbé Naudet ferait mieux de ne pas reparler. »

^{1.} M. l'abbé Naudet semblait, au contraire, révoquer en doute, « la valeur » de ces informations officieuses.

D'autre part, on lisait dans un journal du matin, le 14 mars, sous ce titre Le Cas de M. Naudet, un article écrit par une plume très autorisée:

« La Justice sociale, du 29 février, numéro final de cette détestable feuille, et peut-être le plus détestable, s'efforce de travestir, une fois de plus, la vérité sur le procès de Rennes comme sur le reste, en soutenant que M. Naudet n'a point voulu s'attaquer à l'archevêque, ni faire un procès pour les interdictions portées par lui, mais seulement exiger de la Semaine religieuse de Rennes l'insertion d'une lettre rectificative sur des faits inexacts. Encore aurait-il attendu un mois pour donner à celle-ci le temps de la réflexion.

« Ayant donné ces explications, la Justice sociale ajoute : « On a menti, menti, menti, espérant bien qu'il en resterait quelque chose. »

« Eh bien! non, si quelqu'un a menti, menti, menti, c'est M. Naudet. Car la Justice sociale du 30 novembre 1907, reproduisant l'interdiction portée par Mgr l'archevêque de Rennes contre elle et la Vic catholique, ajoutait ces lignes qui ne laissaient place à aucun subterfuge:

« Mgr l'archevêque de Rennes s'est trompé.

« Nous ne sommes pas de petits vicaires; nous sommes des hommes conscients de leur force; et, puisque Mgr de Rennes tient à le constater, nous lui donnerons ce plaisir tout prochainement. Nous avons subi un dommage réel, dommage matériel et moral : ces choses-là s'estiment et il est dans la fonction des tribunaux d'en faire l'estimation.

« Citoyens français, nous en appelons à la justice de notre pays... »

« Toutefois, comme le procès ne peut pas se plaider demain, et que M. l'abbé Naudet ne veut pas rester sous le coup de cette grave dissamation, il a écrit immédiatement à la Semaine religieuse la lettre qu'on va lire. »

« Pourquoi donc, aujourd'hui, lui, M. Naudet ne fait-il pas un procès au Pape, dont la sentence lui a causé un préjudice encore plus grand, en amenant la suppression de son journal?

« Comme son confrère en modernisme, l'abbé Dabry, M. Naudet publie le mémoire qu'il adressa, de son côté, au cardinal Richard ', pour prévenir l'avertissement public que le Saint-Office avait prié l'archevêque de Paris de leur donner, aussitôt après l'Encyclique Pascendi. Il y développait avec complaisance l'argument in extremis, dont ses amis cherchent à faire grand bruit, à savoir la confiance dont plusieurs évêques l'ont honoré et les ministères qu'ils lui ont confiés.

« Citons ce morceau, car il n'en a pas moins son éloquence :

« La plupart des évêques de France l'ont appelé ou approuvé pour prêcher dans leurs diocèses. Il a donné des séries de prédications dans de nombreuses cathédrales. Citons entre autres : Angoulême, Albi, Bourges, Orléans, Oran,

a Si elle s'est trompée, ce fut par erreur, ce ne fut point par malice; d'ailleurs, elle peut affirmer que jamais l'autorité légi-

time ne lui a adressé même un avertissement (??) ».

^{1.} Notez que ce « mémoire » intitulé Archives, en réponse à un avertissement du cardinal Richard, venait à la seconde page de la Justice sociale du 29 févrer, où on lisait en tête de la première page :

Paris, etc. A peu près partout où il a parlé, on l'a invité à revenir. C'est ainsi qu'il a prêché huit stations ou retraites dans le diocèse de Grenoble, trois dans le diocèse d'Orléans, plus de vingt à Paris, trois à Arras, cinq à Meaux, six à Angoulème, deux à Bayonne, buit à La Rochelle, trois à Bourges, deux à Fréjus, trois à Bordeaux, deux à Albi, etc. Pour ne rappeler que les dernières années, en 1901, il prêchait le Carême à la cathédrale de Bourges, en 1904 à la cathédrale d'Orléans, en 1905 encore à la cathédrale de Bourges, en 1906 à la cathédrale d'Oran, en 1907 à la cathédrale d'Albi, sans compter de nombreuses retraites dans les séminaires et confréries; il est invité pour 1908 à la cathédrale de Tunis, pour 1909 encore à la cathédrale d'Oran, pour 1910 à la cathédrale de Clermont, etc. »

« M. Naudet a fait savoir urbi et orbi que, toujours investi de la même confiance, il quittait ces jours-ci la France inhospitalière, pour aller prêcher le Carême à Tunis. M^e Jenouvrier, dans sa plaidoirie d'avant-hier, lui décochait, à ce propos, une flèche légère, souhaitant que « les tempêtes de la Méditerranée » ne l'empêchent pas d'aborder en Afrique.

« Les catholiques éprouveront un soulagement d'apprendre que le vent ne lui est pas moins contraire de ce côté : M. Naudet a été averti que l'invitation était retirée .

Tunis, le 20 mars 1908.

^{1.} Voici comment un journal maçonnique, la Dépêche Tunisienne, annonçait ce contre-temps avec des éloges plutôt fâcheux pour M. Naudet:

[«] On a pu croire, un instant, que nous aurions, à Tunis, la

« Les sidèles de Tunis ne l'entendront donc point, comme ceux d'Orléans, durant le Carême d'il y a trois ans, porter dans la chaire les doctrines de Loisy, leur dire que, dans les Synoptiques, on ne rencontre point d'affirmation de la divinité de Jésus-Christ donnée par lui-même, et que l'Evangile de saint Jean, où elle se trouve, manque de force probante.

« Le scandale de ces prédications ne se renouvellera plus. Notre avisé confrère Julien de Narfon, qui mène une campagne persévérante

bonne fortune d'entendre prêcher le carême par un prêtre d'un esprit large, d'une éloquence réputée, d'une science documentée et réfléchie. Nous connaissons beaucoup d'hommes instruits et de penseurs qui se promettaient de suivre ses sermons, d'écouter sa parole, de sonder sa doctrine.

« Mais l'abbé Naudet ne viendra pas à Tunis, comme on l'avait annoncé. Les sectaires de Rome lui ont fait interdire l'accès de la chaire. On y verra, à sa place, quelque capucin, aussi fruste dans sa pensée que dans son aspect, vociférer les ordinaires homélies qu'un long usage n'a certes pas rendues meilleures.

« Ceux à qui ne suflit pas cette vulgaire pâture ne prendront pas le chemin de la cathédrale, où ils auraient été volontiers pour entendre un remueur d'idées. Nous ne voyons pas bien ce que l'Eglise y gagnera.

« Cette aventure est un des incidents de la persécution poursuivie par le Vatican contre l'esprit moderniste du clergé, et dans laquelle les autorités ecclésiastiques de France et de Tunisie suivent, souvent malgré elles, l'intolérance de l'entourage du pape.

« L'abbé Naudet n'est pas un prédicateur débutant. Il a donné des séries de prédications dans de nombreuses cathédrales. C'est après avoir été très apprécié à Angoulème, Albi, Bourges, Orléans, Paris, Bordeaux et beaucoup d'autres grandes villes, qu'il venait à Tunis. Ses doctrines n'ont point changé; mais aujourd'hui on les proclame dangereuses. C'est donc qu'il y a un recul dans l'Eglise, qui n'avait certes pas besoin d'allirmer davantage encore sa liaison étroite avec la nuit du passé et sa peur effarée de la lumière moderne. »

en faveur des modernistes dans le Figaro 1, saura bien trouver quelque veine plus heureuse. C'est le jour même où paraissait la condamnation frappant M. Naudet, 13 février, qu'il faisait parler Mgr Mignot en sa faveur dans ce journal, pour déclarer qu'il n'avait aucun scrupule à faire prêcher dans sa cathédrale ce prêtre irréprochable.

« Plus récemment, le 8 mars, parlant des prédicateurs de Carème à Paris, Julien de Narfon avait un souvenir flatteur pour les orateurs absents. Cela lui permettait d'amener habilement ce trait : l'abbé Naudet, enfin, qui vient de partir pour Tunis, en emportant comme viatique la certitude d'avoir fait, dans la plus cruelle aventure qui puisse troubler un cœur sacerdotal, héroïquement son devoir, et que le succès d'un ministère ennobli par la souffrance consolera. »

« Trop de compassion, de complaisance et d'enthousiasme! M. de Narfon pourra s'en convaincre facilement.

« Un autre système de défense, dont M. Naudet et ses avocats s'efforcent de tirer parti, consiste à faire ressortir une prétendue opposition entre Léon XIII et Pie X.

« Ah! s'écrie-t-on, avec des airs profonds, si le grand Pape, qui avait une compréhension si large de nos besoins intellectuels et du progrès

^{1.} Il faut ajouter, « et dans le Journal de Genève », où M. Julien de Narson écrivait en avril 1908 La Délation en France. C'est ainsi qu'il appelle la désense de la vérité contre le « modernisme ».

des sciences, vivait encore, nous ne serions pas témoins de ces coups aveugles '.

- « Bonnes âmes, encore une illusion dont il faut faire le sacrifice. Encore un subterfuge de l'orgueil révolté et de la mauvaise foi, dont un seul mot fera justice.
- « Quels qu'aient été chez Léon XIII l'esprit et l'amour de la conciliation, aucun Pape n'a plus hautement, ni plus fréquemment élevé la voix pour affirmer dans sa pureté la doctrine éternelle de l'Eglise, ni veillé avec plus de sollicitude à sa conservation.
- « Et, pour ce qui concerne MM. Naudet et Dabry, nous pouvons vous assirmer, en vertu d'une information puisée à la source la plus autorisée, et qui, par conséquent, n'est exposée à aucune rectisication, que le procès de MM. Naudet et Dabry a été commencé dès 1901, repris en 1903, sur les ordres exprès de ce même Léon XIII, en qui ils invoquent aujourd'hui un désenseur.

« La vérité est toujours sidèle à elle-même, comme aussi, hélas! la tactique de ses déserteurs. »

Il y a en, d'ailleurs, à Rennes, le 7 mai, de-

^{1.} Voici ce qu'écrivait M. Naudet, le 1° décembre 1907, dans les Documents du Progrès :

[«] Sous Léon XIII, la force de l'esprit réactionnaire avait été bien amoindrie, et à Rome on considérait sans trop de répulsion « l'esprit nouveau ». Les choses ont changé depuis l'avènement de Pie X, et la « droite » a très rapidement recouvré le terrain qu'elle avait perdu. »

Et le 23 février 1908, dans le dernier numéro de la Justice sociale:

[«] Sachez que ces prêtres sont précisément ceux que Léon XIII, il y a neuf ans ans, encourageait, félicitait, bénissait. »

vant le tribunal correctionnel, un troisième procès intenté par M. l'abbé Naudet à M. Vatar, gérant de la Semaine religieuse du diocèse de Rennes, pour refus d'insertion. M. l'abbé Naudet se portait partie civile et réclamait cette fois, en outre de l'insertion, une somme de 500 fr. à titre de dommages-intérêts. Il était accompagné de M. Desgrées du Loû, directeur de l'Ouest-Eclair.

M° Jenouvrier a rappelé au tribunal les deux premiers procès de M. l'abbé Naudet. Il en a perdu un ; il a estimé que l'autre était mauvais et l'a abandonné. Il en fait un troisième ; mais c'est toujours le même procès. Et ce procès, ce n'est pas à M. Vatar, mais en réalité à Mgr l'archevêque de Rennes, auteur du premier article, que le fait M. l'abbé Naudet. Or, la réponse de M. l'abbé Naudet est conçue en de tels termes qu'il est impossible à la Semaine religieuse de la reproduire. M° Jenouvrier a donc conclu au rejet de sa demande.

« Que M. l'abbé Naudet demande en termes convenables qu'on déclare que, comme il le prétend, il a cessé d'être directeur de la Justice sociale après la publication de l'Encyclique Pascendi, et sa réponse sera insérée. »

Le tribunal a condamné la Semaine religieuse de Rennes à 10 francs d'amende et à l'insertion de la lettre de M. l'abbé Naudet. — Le scandale n'en sera que plus grand.

M. l'abbé Naudet a-t-il renoncé, d'ailleurs, à ses erreurs libérales et semi-modernistes? Non, certes, s'il faut en croire l'excellente revue la Critique du libéralisme, 15 janvier 1905, où sont

rapportées d'étranges assertions débitées par M. l'abbé Naudet dans ses cours au Collège libre des sciences sociales à propos du pouvoir coercitif de l'Église et de l'Inquisition :

Si l'Eglise est, en esset, une société parsaite, elle ne l'est

1. A propos de ce Collège libre des sciences sociales, qu'on a appelé la « Tour de Babel », nous trouvons, dans la Correspondance hebdomadaire, cette constatation bien suggestive, et qui nous attriste, hélas! beaucoup plus qu'elle ne nous étonne :

« Dans le Quartier Latin, sont actuellement placardées deux

affiches qui attirent les regards des passants :

« L'une débute ainsi : (c'est nous qui soulignons les noms)

COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES fonde en 1895.

Conseil de perfectionnement : MM. Aulard, Berleaux, Debidour, l'abbé Boyreau.

COMITÉ DE DIRECTION: MM. Delbet, député; Aulard, H. Lorin, du Marous-

sem, l'abbé Lemire, etc.

Suivent les nonts des professeurs :

MM. Lagardelle, Félix Lepetletier, professeur à l'Institut catholique ; l'abbé Naudel, Le Dantee, Maurice Vernes, Laisant, Georges Blondel, etc.

« Voici quelques extraits de la seconde affiche :

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SOCIALES

Administrateurs: MM. J. de Lanessan, Théodore Reinach, etc. Conseil de direction: MM. Alfred Croiset, Léon Bourgeois, sénateur; Joseph Reinach, Théodore Reinach, Seignobos, Ferdinand Buisson, Eugène Fournière, etc.

PROFESSEURS: MM. Paul Bureau, professeur à l'Instilut catholique; Lévy-Wogue, Weill, Lyon-Gaen, G. Aron, Lucien Klotz, Léon Cahen, Joseph Reinach, René Worms, Henri Sée, A. Wahl, Grunebaum-Balin, Camille Bloch, Léon Rosenthal, Salomon Reinach, Victor Basch (15 juifs), Ferdinand Hérold, A. Gasloué, professeur à la Schola Cantorum; Breton, député du Cher; Sembat, député de Paris, etc.

Quel singulier pêle-mêle d'athées et de chrétiens, de dreyfusards et de socialistes, d'antimilitaristes et de catholiques, de protestants et de juifs! Les exhortations de l'Église au sujet des mauvaises compagnies et sur leur péril sont-elles donc périmées?

« Non, elles ne sont pas périmées, mais elles ne sont pas plus observées que si elles l'étaient. C'est toujours le même système de tendre les bras à ceux qui ne sont pas des nôtres, de se fondre avec eux au grand détriment de nous-mêmes; c'est le système du plus grand Sillon, dont nous avons tant de fois signalé le danger et qui a été condamné à son tour. »

(Action catholique française, décembre 1908.)

que dans son ordre. Pour une société spirituelle, morale, religieuse, les pouvoir judiciaires ne peuvent être que spirituels, moraux, religieux. Alors ils pourront ètre agaçants, ils ne seront pas atroces. Ou alors, que l'Eglise s'organise avec tout l'appareil de sbires, de gendarmes, de procureurs et de bourreaux. On objecte que, si elle ne le fait pas, c'est qu'il n'y a pas convenance à ce qu'elle le fasse. N'estce pas un étrange droit que celui dont on fait l'aveu qu'il ne convient pas qu'on l'exerce? A vrai dire, cette explication tient au remords demeuré dans la conscience, ou la subconscience, de la race chrétienne, qui proteste irrésistiblement contre la déviation barbare qui fut infligée à ses aspirations innées; car vous voudrez bien croire que ce n'est pas naturellement que nous sommes enclins à tenailler, à supplicier, à tuer personne. Non, il faut rejeter hardiment toute solidarité doctrinale avec les actes qui embarrassent à ce point l'apologiste catholique.

« Et que de persiflages, de lardons, nous allions dire : de gasconnades, dont l'irrévérence peut bien n'être même pas entrevue par les sceptiques de l'auditoire, mais qui, chez un prêtre parlant de l'Église, choqueront toujours le croyant! Nous citons :

Les évêques étaient bien les pères du peuple; mais ils avaient des gens d'armes pour imposer l'obéissance à leurs enfants... L'Inquisition d'Espagne et de Portugal, si elle n'a pas versé tout le sang qu'on a dit, en a versé beaucoup, et c'était bien la machine la plus perfectionnée pour empêcher les gens de penser... Grégoire IX, pour remplacer les témoins synodaux, organisa un corps d'espions qui ramenait les temps de Tacite, où l'on surveillait la pensée... Tout pouvoir fort tend à attirer tout à soi : l'Inquisition est le terme naturel de tout le droit ecclésiastique... Le Pape trouva, dans les religieux et les moines, ses meilleurs

agents, car ils lui fournirent une milice docile, souple et ardente... La caractéristique de l'hérésie devint bien vite le manque de vénération pour l'Eglise romaine... On devine les excès qu'on pouvait attendre de coquins qui prétendaient reconnaître au flair les hérétiques... Pierre de Vérone, qui fut assassiné pour son zèle à poursuivre les hérétiques, ce qui prouve que la profession avait bien quelques inconvénients, fut sans doute canonisé pour autre chose que pour son ardeur inquisitoriale... Les garanties manquaient aux accusés, et seuls des esprits prévenus peuvent trouver là l'idéal de la justice; mais il faut dire, à la décharge et même à l'honneur des Papes, que l'Inquisition monastique fut modérée dans ses abus...

« Et après cette mosaïque de propos mi-tragiques, mi-badins, l'abbé Naudet, prenant un air de gravité pour les apophtegmes synthétiques qu'il allait émettre, concluait :

Tout cela, qui n'est pas édifiant, est consolant quand même; car tout cela prouve que la justice sociale ne s'improvise pas : dans cette législation inquisitoriale, que je n'hésite pas à déclarer abominable, le pouvoir civil eut sa part; mais une grande responsabilité retombe aussi sur les hommes d'Eglise; et si cette responsabilité fut plus lourde, c'est qu'ils agissaient au nom d'un Dieu d'amour et de paix : vous venez de voir jusqu'à quel point ils se sont trompés.

* *

D'ailleurs, la Justice sociale disparue s'est continuée dans le Bulletin de la Semaine, dont voici une circulaire d'avril 1908 :

Depuis que le journal la Justice sociale a cessé de paraître,

nous avons fait en remplacement le service du Bullelin de la Semaine.

Vous avez pu constater que, respectueux des institutions républicaines, très désireux des progrès sociaux et profondément attaché à la foi catholique, le Bulletin de la Semaine suivait sur le terrain politique et sur le terrain social une ligne de conduite très voisine de celle que s'était tracée la Justice sociale.

Nous sommes donc convaincus que vous ne refuserez pas au Bullelin la sympathie que vous avez montrée à la Justice sociale et que vous voudrez témoigner à nouveau votre confiance dans les idées que nous servons.

Ces « idées », qui sont celles de MM. Paul Bureau, Laberthonnière, Lemire, condamnés par Rome, pour ne pas parler de M. Fonsegrive, condamné par l'évêque de Nancy, ne sont point acceptables par des catholiques avant tout, sincèrement soumis aux Saint-Siège.

D'autre part, le Siècle du 16 mai publiait cette note:

En supprimant, sur l'ordre de l'Inquisition, son journal la Vie Catholique, au mois de février dernier, M. l'abbé Pierre Dabry déclarait qu'il songeait à créer un nouveau parti catholique, « un parti républicain démocrate, qui soit bien de gauche, qui contribue à rénover les mœurs politiques et à réaliser le progrès ». Il vient de mettre à exécution cette idée, en créant une « ligue républicaine démocratique » dont il expose ainsi l'objet.

Suit la circulaire lancée par M. l'abbé Dabry. Elle est trop longue pour que nous puissions la reproduire ici. En voici quelques passages qui marquent la pensée créatrice de la Ligue républicaine démocratique :

Notre Ligue, essentiellement créée pour l'action et en vue de participer d'une manière pratique à l'œuvre sociale contemporaine, puisera dans tous les travaux antérieurs des catholiques démocrates le thème de sa propagande et les principes de solution pour les questions soumises à l'examen public par les événements de chaque jour.

Chez nous tout est moins spéculatif que pratique. Autant les catholiques se sont montrés opposés jusqu'ici aux préoccupations de leurs contemporains, autant nous voulons nous y intéresser : autant les tentatives, les innovations pour le progrès politique et social ont été traitées par l'acrimonie de la critique, par le dédain ou l'injustice du parti-pris, autant nous voulons les traiter avec les sentiments qui viennent de l'estime et de la sympathie. Ce qui doit caractériser notre entreprise et la distinguer de ce qui peut exister de similaire en dehors de nous, c'est que nous voulons faire œuvre d'éducation civique, à l'occasion des questions proposées à la discussion de chaque jour et que les citoyens sont très peu à même de connaître et de résoudre.

Nous sommes à un moment critique de notre vie politique. L'ostracisme, dont, parmi les catholiques, ont été frappées les idées républicaines a eu les conséquences les plus funestes. Obligé d'une manière permanente à se défendre, le parti républicain a été presque forcément amené à regarder l'administration du pays, l'exercice du pouvoir, non point comme une magistrature, mais comme une conquête. On considère comme sien un bien qui est le fruit de tant d'efforts et qu'on a tant de peine à défendre. De là, la perte de ce qu'il y a de fondamental dans les conditions de la prospérité d'un peuple, la notion du bien public. Chacun ne voit plus que soi, son intérêt propre, et sacrifie l'intérêt général à sa soif de jouissances et à son égoïsme.

Voilà le mal qui commence à nous tenir et auquel nous ne pourrons échapper que par un vigoureux élan de notre âme française, un effort violent de notre volonté qui nous poussera en haut dans la pure atmosphère de l'abnégation, du désintéressement et de la générosité. Notre Ligue veut être un instrument pour cet effort, un levier pour soulever tant de consciences appesanties.

* *

En juin 1908, le Siècle publiait l'entrefilet suivant sous le titre La chute des feuilles:

«Samedi, a paru le numéro 745 (16° année) du Peuple de Lille, « organe des intérêts démocratique et professionnels », journal des ouvriers démocrates chrétiens de la région et rédigé par eux. Ce numéro portait, en première page, l'entresilet suivant :

Avis important. — L'administration du journal Le Peuple informe ses lecteurs qu'elle se voit contrainte, par suite d'événements indépendants de sa volonté, de suspendre temporairement la publication de l'organe des intérêts démocratiques et professionnels.

Pour comprendre le sens et la portée de cette suspension, il sussit de la rapprocher de la suspension de *Demain*, de la *Justice sociale*, de la *Vie catholique*, etc.

Décret de l'*Index* contre le « Programme des Modernistes », Paul Bureau et Saintyves.

Un décret de l'Index, daté du 17 mars 1908, condamnait les ouvrages suivants:

Le Programme des Modernistes. Réponse à l'En-

cyclique Pascendi, avec une préface de M. G. Quadrotta : Rome ;

La Crise morale des temps nouveaux, par M. Paul Bureau, avec une préface de M. Maurice Croiset; Quatre livres de M. Saintyves:

La Réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'enseignement ;

Les Sainls successeurs des dieux ;

Le Miracle et la critique historique;

Le Miracle et la critique scientifique.

Enfin, l'Absolutisme épiscopal dans la République mexicaine, par M. François-Régis Planchet.

Le Journal des Débats, dont les tendances fâcheusement « modernistes » s'accusent de plus en plus, écrivait à ce sujet, le 23 mars 1908 :

« Parmi les autres ouvrages condamnés, on a trouvé, avec plus de surprise, la Crise morale des temps nouveaux, de M. Paul Bureau, livre intéressant et curieux, dont M. J. Bourdeau a entretenu les lecteurs du Journal des Débals. Le livre de M. Bureau semblait le témoignage significatif et sincère d'un bon catholique à l'esprit large. Ses tendances pouvaient déplaire; mais le ton n'était nullement agressif et la droiture des intentions paraissait absolue. On savait que de hautes influences s'étaient entremises pour empêcher une condamnation, dont on avait déjà parlé, et qui devait atteindre un professeur

^{1.} L'éloge qu'il en faisait était déjà fâcheux : la défense de ce livre par P. Q. est encore plus regrettable.

^{2.} Oui, si la largeur d'esprit consistait à accuser l'Eglise, en couvrant de fleurs ses adversaires.

^{3.} Non pas « une condamnation » du livre, mais l'exclusion de M. Paul Bureau de l'Institut catholique de Paris.

de l'Institut catholique de Paris. On disait que le cardinal Richard, qui, dans ces occasions, ne craignait pas d'agir avec beaucoup de franchise et de générosité, était intervenu pour l'arrêter. Dans son récent voyage à Rome, dont on a tant parlé, Mgr Amette s'était occupé de l'affaire que l'on déclarait arrangée '. L'auteur du livre incriminé avait accepté de faire des modifications dans le sens qui lui scrait indiqué, et, en attendant, ses éditeurs ne mettaient plus en vente le volume. Dans ces conditions, l'insertion de son ouvrage dans un catalogue de l'Index, sans que lui-même, ni ceux qui avaient cherché à l'empêcher et qui croyaient y avoir réussi, fussent prévenus, a un peu étonné?. Il est vrai que récemment d'autres écrivains catholiques haute valeur, laïques, prêtres ou religieux, dont les livres avaient été approuvés par leurs supérieurs ou par l'autorité ecclésiastique (!!), ont été frappés aussi inopinément.»

Quant aux livres de M. Saintyves, le Siècle les déclare « excellents ». Pensez donc : ce journal dit solennellement :

« Dans notre numéro du 11 janvier 1904, M. Henry Brisson louait la Réforme intellectuelle du clergé et la Liberté de l'enseignement 3, et les 9 et 10 juillet 1907, nous publiions une longue étude sur les Saints successeurs des dieux. »

Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que la Semaine catholique de Saint-Flour se soit faite

^{1.} Toutes ces informations tendancieuses sont fantaisistes.

^{2.} Elle n'a étonné que les « modernistes », ou les sceptiques des Débats.

^{3. «} Je connais peu de livres aussi intéressants », disait-il.

l'écho du Siècle et de M. Henri Brisson, et ait recommandé « très instamment la Résorme intellectuelle du clergé aux prêtres cultivés..... L'auteur s'abrite sous un pseudonyme. Je le soupçonne d'être prêtre. Il est un peu triste que l'intolérance de quelques-uns oblige des esprits aussi vigoureux et aussi francs à se dissimuler. » — Le signataire de ces lignes malheureuses, M. l'abbé Marcellin Lissorgues, directeur de la Croix du Cantal, après avoir, dans la Semaine catholique de Saint-Flour, 9 novembre 1905, loué longuement le livre sur l'Américanisme de l'abbé Houtin, puis le livre sur la Question biblique au XIX siècle, du même auteur, — tous deux déjà mis à l'Index, — écrivait, le 9 mars 1907 dans la Vie catholique, sur le livre de Saintyves, le Miracle el la critique historique, qui vient aussi d'être condamné par l'Index : « A la vérité, j'avoue n'avoir jamais compris les arguments par lesquels on s'efforce de contester sur le terrain biblique le droit du critique : N'est-ce pas le droit divin de l'intelligence? »

Le seul « droit » de l'intelligence et de la « critique », c'est de s'en rapporter, « sur le terrain biblique », au témoignage de la Tradition et de l'Eglise, qui, seule, a reçu de Dieu les lumières et l'autorité nécessaires pour interpréter un livre comme la Bible, « qui a Dieu pour auteur . » Espérons que l'Encyclique Pascendi et les récentes condamnations de l'Index ont ouvert les yeux à M. Lissorgues, dont la bonne foi est incontestable.

^{1.} Conciles de Trente et du Vatican.

Affaire Turmel-Herzog-Dupin-Lenain.

La Conception virginale du Christ, audacieusement niée au nom de l'Evangile et présentée comme une imagination de la piété au IIⁿ siècle, tel était le premier article, juin 1907, d'une série de chapitres sur La Sainte Vierge dans l'histoire, parus dans les derniers numéros de la Revue d'histoire et de littéralure religieuses, XII, 1907, sous la signature d'Herzog. Le second chapitre avait pour titre la Virginilé de Marie « post partum »; le troisième la Virginité de Marie « in partu »; le quatrième la Saintelé de Marie; le cinquième la Purisication de Marie; le sixième l'Impeccabilité de Marie; les 7°, 8°, 9°, la Conception de la sainte Vierge. C'était la négation hardie et blasphématoire de tous les privilèges de Marie, qu'aurait seul inventés le sentiment durant le cours des âges. — Dans le Bullelin de Littérature ecclésiastique de Toulouse, mars 1908, M. l'abbé Saltet résumait ainsi les conclusions de ce travail, publié récemment en volume :

D'après la doctrine de l'Église, la théologie catholique d'aujourd'hui est un enseignement à la fois traditionnel et identique à lui-même au cours des temps. Il remonte de proche en proche jusqu'aux sources de la foi : l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres. La démonstration théologique consiste précisément à reconstituer les témoignages successifs et concordants de cette tradition. A quoi llerzog répond que c'est là une prétention démentie par l'histoire. Sans doute, cette prétention n'est pas nouvelle; l'Église l'a toujours cue au cours de sa longue durée. Mais cette prétention est d'ordre théorique; c'est une colossale

illusion. En pratique, on n'a pas tenu compte de la tradition. Le dogme catholique n'est pas sorti d'un enseignement traditionnel : il est la création spontanée et continuelle de la piété, du sentiment.

Le germe du dogme, au lieu d'être un élément doctrinal, est affectif. Le dogme se développe, non dans l'intelligence, mais dans la sensibilité, c'est-à-dire à l'aveugle. La donnée primitive, soi-disant révélée, n'a qu'une importance secondaire, et cela pour un instant.

Plus l'Église a vécu, plus les exigences de la piété et du sentiment ont augmenté; plus l'écart est devenu grand entre les données primitives (historiques ou doctrinales) et les affirmations successives de la piété au sujet de ces données. Le dogme se développe en dépit de la tradition. Or, l'Église a toujours fait siennes les affirmations grandissantes et les surenchères de la piété. Comme, d'autre part, elle a maintenu sa prétention théorique de reproduire l'enseignement traditionnel, elle s'est vue acculée à un travail continuel et décevant : celui de montrer que les affirmations nouvelles étaient contenues dans la foi ancienne.

On pourrait donc dire que l'Église parle toujours de la tradition et n'y pense jamais sérieusement. Dans ces conditions, démontrer le dogme par la tradition était non seulement une corvée, mais encore une entreprise sans issue. Il fallait en venir aux explications artificielles, aux contresens, aux illusions plus ou moins volontaires et même aux faux. A mesure que les formules du dogme variaient, il fallait d'abord leur trouver des preuves appropriées : de là, d'ingénieuses créations. Il fallait, en second lieu, faire disparaître ou « exorciser » les preuves qui servaient à démontrer les formules antérieures du même dogme : de là, un travail de grattage et d'interprétation. De la sorte, les variations du dogme ont pour corollaire les variations des preuves. Appliquez ce schema à la Christologie et à la Mariologie, vous aurez les conclusions d'Herzog.

M. Saltet établissait qu'il ne fallait pas « cher-

cher à Lausanne Guillaume Herzog, qui prétend y avoir son domicile »; qu'il n'est pas « protestant », mais « nourri dans l'Eglise catholique » et « plagiaire de M. Turmel », de son Hisloire de la Théologie posilive, qu'il a démarquée et « tournée contre nous », en prenant à l'auteur sa méthode spéciale, l'exposé des questions, toutes ses références théologiques et scripturaires, ses doctrines les plus personnelles sur le péché originel, et jusqu'à certains défauts de style.

M. Turmel ayant publié, dans la Revue du Clergé français du 15 mars 1908, un compte rendu de l'ouvrage de Guillaume Herzog, le « traitait avec honneur ». Il ne relevait pas le plagiat dont il avait été manifestement la victime; il considérait comme très graves les difficultés soulevées par M. Herzog; mais il déclarait que, si plusieurs des textes allégués par lui son exacts, « ses conclusions sont absolument inconciliables avec la foi, et que quiconque veut rester catholique doit les rejeter toutes sans exception comme sans réserve. »

Comme ce compte rendu, trop élogieux et paru avant la dissertation de M. Saltet, la laissait sans réponse, la Revue du Clergé français déclarait à deux reprises, le 1er et le 15 avril, que « M. Turmel n'est pas Herzog » et qu'il a cessé toute collaboration à la Revue d'histoire et de littérature religieuses depuis le mois de janvier 1905... M. Turmel, disait la Revue du Clergé français, nous l'a écrit très nettement et à plusieurs reprises; or, rien ne nous oblige, rien ne nous permet de mettre en doute sa parole et de lui attribuer une conduite que réprouverait la plus élémentaire honnêteté.»

D'ailleurs, « le premier chapitre sur la Conception virginale constituait un travail nouveau », où Herzog prétend que « saint Marc et les généalogies s'opposaient à la croyance que Jésus avait été conçu par l'opération du Saint-Esprit ».

Mais M. Saltet insistait dans le Bulletin de Littéralure ecclésiastique de Toulouse, 20 avril 1908, et il montrait qu'entre le Doyme de la Trinité dans les trois premiers siècles de l'Eglise paru sous la signature de Dupin¹, dans la Revne d'Histoire et de Lillérature religieuses, mai-décembre 1906, et des articles de M. Turmel sur le même sujet publiés par The New-York Review, il y a non seulement « plagiat », mais « harmonie préétablie ».

Le critique de Toulouse, après quelques particularités fort intéressantes, regrettait que la note parue dans la Revue du Clergé français du 1er avril ne dissipât point le malaise occasionné par l'article de M. Turmel sur Herzog, et il ajoutait:

« Oui ou non, M. Turmel s'est-il aperçu du plagiat énorme d'Herzog à son égard? Et si M. Turmel s'en est aperçu, pourquoi n'a-t-il pas jugé bon d'en dire un mot au public, étant donné surtout qu'il écrivait sur cette question? Il ne sert de rien d'affirmer qu' « Herzog n'est pas le premier à agir de la sorte et que M. Turmel n'a

^{1.} M. Houtin, dans la Crise du Clergé, p. 282, n° 1, Paris, 1908, affirme que « l'auteur des trois premiers articles (sur ou plutôt contre la Trinité, signés Dupin) est un prêtre en situation régulière et jouissant de tous ses pouvoirs ecclésiastiques. » Il y avait là un scandale public contre lequel il fallait protester.

a Le Dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles, paru en volume, Paris, Nourry, a été mis à l'Index par décret du 26 mai 1908.

jamais protesté publiquement ». Croit-on qu'une pareille diversion réussira? Qui a plagié M. Turmel sans le dire? Et surtout, qui a plagié M. Turmel au prosit de l'incrédulité le plus radicale?

«En réalité, il s'agit du fait littéraire le plus scandaleux de ces dernières années. On s'est servi de l'érudition de M. Turmel comme d'une arme contre l'Eglise catholique. Cette affaire intéresse au premier chef M. Turmel. Le devoir lui incombe de démasquer Herzog-Dupin, et, au besoin, de demander des explications à qui de droit. L'abstention à cet égard est impossible. »

« Encore une fois, la parole est à M. Turmel », disait la Croix du 3 mai 1908.

- M. l'abbé Turmel ayant refusé de s'expliquer devant tout autre que son archevêque de Rennes, lui écrivait une première lettre, 12 mai, où il « déclarait devant Dieu qu'il n'est ni Herzog ni Dupin » dont acte¹, mais avouait que des
- 1. Mais le P. Portalié, La Critique de M. Turmel, p. 29, fait cette grave réserve : « La première lettre de M. Turmel à S. Gr. l'archevêque de Rennes renfermait une inexactitude qui sera sévèrement appréciée. Nous savons de source très sûre que le membre de phrase: « j'ai donné des explications dont Votre Grandeur a τeconnu le bien fondé », portait à faux. Dans l'entretien du 10 mai, le seul que Sa Grandeur ait jamais eu avec M. Turmel, celui-ci « a déclaré devant Dieu qu'il n'était ni Herzog ni Dupin », et le digne prélat a reçu cette déclaration avec une paternelle satisfaction. Quant aux explications données, jamais il n'a eu même la pensée d'en reconnaître le bien fondé. C'est même parce que ces explications lui ont paru insuffisantes et que cette formule inattendue l'étonna douloureusement, que Sa Grandeur a demandé une nouvelle lettre et a tracé elle-même les grandes lignes de la profession de foi exigée de M. Turmel. Celui-ci l'envoya aussitôt, et c'est tout le sujet de la « grande joie du pontife dans sa lettre au journal la Croix ».

« emprunts ont été faits soit à ses livres, soit à ses manuscrits ». « Aveu grave, disait la Croix du 17 mai; sur ce point, l'honneur sacerdotal de M. Turmel nous semble exiger plus de clarté. » M. Saltet écrivait, de son côté, dans le Bullelin de liltérature ecclésiastique du 20 mai, que « la déclaration de M. Turmel... était la justification éclatante de ses deux articles du Bullelin sur la question Herzog-Dupin. Je dois même dire que mes prévisions sont dépassées. Jamais je n'aurais cru que nous dussions aboutir à cet aveu déconcertant que les manuscrits mêmes de M. Turmel ont servi à la polémique anti-religieuse d'Herzog-Dupin.

« Il est donc vrai que la trame de ces pamphlets théologiques a été fournie par les manuscrits d'un théologien catholique, ces manuscrits qui contiennent l'expression de la pensée la plus intime et la plus récente d'un travailleur. Comment! M. Turmel laissait ses confrères les théologiens discuter gravement l'œuvre de ce faussaire, lorsqu'il lui était si facile, à lui, de le confondre, d'en débarrasser le terrain de la discussion... Comment! Un renégat en soutane a fait son arsenal des tiroirs de M. Turmel, et celui-ci, écrivant sur Herzog dans la Revue du Clergé français du 15 mars, n'a pas jugé bon d'en dire un mot au public? Aujourd'hui encore il laisse le fait sans explication et il ne juge pas bon de nous dire comment ses manuscrits sont passés aux mains d'un ennemi de l'Église. »

Depuis lors, le 24 mai, nouvelle lettre de M. Turmel à Mgr l'archevêque de Rennes, très explicite sur les sentiments catholiques et orthodoxes de M. Turmel, mais absolument muette sur cette question précise : « Qui a plagié M. Turmel sans le dire? et surtout qui a plagié M. Turmel au prosit de l'impiété la plus radicale? »

La Revue pratique d'apologélique, 1er juin 1908, déclarait « l'incident clos », parce que, « si les ouvrages et les articles de M. Turmel ont été pillés par Herzog-Dupin, M. Turmel a été personnellement étranger à l'œuvre anticatholique ». — Oui, mais il avoue qu'il a communiqué « ses manuscrits ».

La Revue du Clergé français, 1er juin 1908, réclamait, « pour de multiples raisons », « le silence sur cette affaire ». — Seulement, ce « silence » semblait à beaucoup, comme M. B. Gaudeau, la Foi catholique, 15 juin 1908, p. 86, « à la fois peu scientifique et peu respectueux des intérêts de M. Turmel lui-même ». A-t-il été « volé »? Par qui? Et comment?

Sous ce titre : « Qui est l'auteur des blasphèmes signés Dupin et Herzog contre la sainte Trinité et la sainte Vierge? », l'Ami du Clergé publiait, dans son numéro du 25 juin 1908, un résumé de la question.

L'auteur de cet article faisait ressortir, comme nous l'avons fait nous-mêmes, l'insuffisance et la contradiction des dernières déclarations de M. Turmel, affirmant qu'il ne connaît ni Herzog ni Dupin, après qu'il a avoué que ces auteurs ont fait « des emprunts à ses manuscrits », au profit de leurs thèses impies.

S'il ne les connaît pas, comment ces emprunts ont-ils été faits? Et comment ont-ils été faits sans la moindre protestation de l'auteur? L'Ami du Clergé avait raison de conclure :

Les ténèbres s'apaississent. Décidément l'affaire n'est pas terminée. M. Saltet a apporté des preuves, — des preuves écrasantes : M. Turmel n'en a pas dit un mot. Lui seul doit nous donner le mot de cette triste énigme ¹.

Tel était aussi l'avis des Questions ecclésiastiques, de Lille (25 juin), de la Civillà cattotica (25 juin), de la Scuola cattolica, de Milan, etc.

Telle était surtout, comme on pouvait le prévoir, la pensée de M. Saltet, qui écrivait dans le numéro de juin du Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulonse:

A propos de deux articles publiés par moi dans le Bulletin de littérature ecclésiastique, la Revue pratique d'apologétique a publié, dans son numéro du 1er juin, une note qui appelle de ma part des réserves formelles. La gravité de la question, la légitime autorité de cette Revue, le cercle étendu de ses lecteurs ne me permettent pas de faire le silence sur ce point.

1º Je me suis expliqué, dans la Groix et dans le Bulletin de littérature ecclésiustique, sur les diverses juridictions auxquelles il appartient de connaître de l'affaire Herzog-Dupin et sur les solutions d'ordre différent qui peuvent et doivent intervenir. Je ne reviens pas sur cette question.

2° La Revue d'apologétique écrit : M. l'abbé Saltet a relevé

^{1.} L'Ami du Clergé ajoutait en note :

[«] La Revue pratique d'Apologétique (1er juin) intitule la seconde lettre Turmel « Solution de l'incident Turmel ». Ce n'est pas une « solution », et il y a ici autre chose qu'un « incident ». Mais nous savons que cette note n'a pas été insérée de l'aveu de la Direction de la Revue prat. d'Ap. (du moins, pas de la Direction tout entière). »

de « telles analogies entre les documents utilisés par Herzog et Dupin, etc. ». Cette formule donne une idée tout à fait inexacte de mes deux articles. J'ai montré l'existence, non pas d' « analogie entre les documents », mais de l'identité des documents, c'est-à-dire des références patristiques utilisés par les deux auteurs. De plus, j'ai indiqué des dépendances d'ordre doctrinal entre le livre de Dupin sur la Trinité et les articles de M. Turmel. Ce dernier point est un des éléments essentiels de la question, et c'est pourquoi, là-dessus, je dois compléter cet exposé de la Revue.

3° La Revue d'apologétique écrit : « Malgré la répugnance qu'il avait d'abord manisestée de se justisser devant l'opinion publique, M. Turmel vient de le saire. » Or, il est inexact que M. Turmel se soit justissé devant l'opinion publique. Pour cela, il lui aurait sallu répondre publiquement aux questions qui ont été posées par la Croix, par la Foi catholique, par le Bulletin de littérature ecclésiastique. M. Turmel n'a rien répondu à ces questions.

4° La Revue d'apologétique écrit: « Les ouvrages et les articles de M. Turmel ont été pillés par Dupin et Herzog. » Cette formule encore est incomplète, sur un point absolument essentiel et, par suite, tout à fait inexacte. Ce sont les ouvrages (livres et articles) et les manuscrits de M. Turmel qui ont été pillés par Herzog et Dupin. Le fait est attesté par la lettre adressée, le 12 mai, à Mgr l'Archevêque de Rennes, par M. Turmel.

L'omission de ce fait dans la Revue d'apologétique est donc grave. Elle l'est d'autant plus que, par une coïncidence regrettable, la Revue d'apologétique reproduit la deuxième lettre de M. Turmel à Mgr l'Archevêque de Rennes et omet la première, celle-là même qui mentionne l'emploi des manuscrits de M. Turmel par Herzog et Dupin.

J'ai écrit ailleurs que mon plus grand désir était de voir discuter cette triste question en toute loyauté. Je crois être resté sidèle à ce programme. Je suis sûr d'être payé de retour par mes confrères, et surtout par ceux de la Revue d'apologétique.

La Revue pratique d'apologétique du 15 juin (p. 447) insérait la note que voici :

L'affaire Turmel: à propos d'une information. — Quelques-uns de nos lecteurs nous ont fait observer que la seconde lettre de M. Turmel à Mgr l'Archevêque de Rennes, que nous avions publiée ici même, n'a pas mis fin, comme certains l'espéraient, au grave incident soulevé autour des articles Herzog-Dupin.

De fait, dans le dernier numéro du Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse, M. Saltet revient deux fois (pp. 169-172 et 178-180) sur cette affaire.

Le même esprit d'impartiale et objective information qui nous avait fait reproduire la lettre de M. Turmel nous engage à donner les passages les plus importants des notes de M. Saltet. On les trouvera plus loin à la Revue des Revues.

M. Saltet a publié alors la Question Herzog-Dupin, Contribution à l'histoire de la théologie française pendant ces dernières années, paru en juillet 1908. C'est un volume de 286 pages, aussi complet qu'il est possible de le souhaiter.

Au recueil de tous les documents déjà parus (articles de M. Saltet, déclarations et comptes-rendus, pp. 1-139) s'ajoutent quatre chapitres entièrement nouveaux, un résumé et un Appendice.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner à nos lecteurs le désir de lire le livre lui-même, que de donner le titre des chapitres nouveaux, le portrait du nouveau pseudonyme qui entre en scène, Denys Lenain, et la conclusion du résumé des faits:

Chapitre V. Dépendances d'ordre doctrinal entre M. Tur-

mel et Herzog-Dupin. — Chap. VI. Le plagiat des références de M. Turmel par Herzog. — Chap. VII. Denys Lenain : un troisième pseudonyme d'Herzog-Dupin. — Chap. VIII. Le style d'Herzog-Dupin-Lenain et de M. Turmel.

« Dans les cinquième et sixième volumes de la Revue d'histoire et de littérature religieuses (1900, 1901), vous retrouverez Herzog-Dupin sous les espèces de Denys Lenain. Rappelez-vous l'état du chantier à cette Revue. Une petite . équipe d'ouvriers robustes avait assumé la grosse besogne et s'était partagé les premiers ròles, qu'il fallait tenir souvent et longtemps. C'était l'époque où, pour varier les signatures, pour le plaisir ou pour d'autres raisons, M. Loisy donnait' des articles signés tantôt « en clair », tantôt du nom de Jacques Simon, pseudonyme transparent d'un exégète persécuté. C'est alors que, pour l'histoire de la théologie, Denys Lenain vint faire pendant à l'exégète Jacques Simon. En suggérant le pseudonyme de Denys Lenain, le hasard, si c'est lui, faisait bien les choses. Sur l'affiche de la Revue, M. Le Nain (de Tillemont), malgré sa placidité, pouvait occuper dignement son rang en face du Père Richard Simon, si remuant et si inquiet (p. 208).»

Les trois articles de Lenain dans la Revue d'histoire et de littéralure religieuses sont relatifs à la Patrologie de Bardenhewer et aux Dissertations et recherches d'histoire ecclésiaslique de M. Funk (p. 209).

En résumé, si on fait le total de ces dépendances (les dépendances de Herzog-Dupin-Lenain par rapport à M. Turmel), on arrive au résultat suivant. A l'exception des conclusions antichrétiennes d'Herzog sur la Mariologie, toute la substance d'Herzog-Dupin (idées générales et références) se retrouve dans M. Turmel. Et même sur une question importante, la primauté pontificale, Lenain a des idées bien plus catholiques que M. Turmel. Tel est le

témoignage objectif des faits. On voit, d'ailleurs, comment la découverte de Denys Lenain vient rendre le cas d'Herzog-Dupin plus merveilleux encore. Nous sommes en présence d'un fait sans analogue. Au seul point de vue de la curiosité, le phémonène méritait d'être signalé. Le parfait succès d'une imitation par un sosie est déjà une merveille. Mais que dire du succès de deux et même de trois imitations? (p. 260).

M. Sallet ajoute en note:

Après ces longues études, remplies de constatations et d'analyses précises, il sera bien permis de donner une petite place à la conjecture, ne scrait-ce que pour varier un peu la méthode. D'où ces trois pseudonymes : Lenain, Dupin, Herzog, choisis par un même plagiaire? Nous avons vu que Lenain a revêtu l'accoutrement du pieux Le Nain (de Tillemont), l'historien presque impeccable de l'ancienne patristique. Il est fort probable que le plagiaire a voulu se réclamer aussi d'Ellies Du Pin, l'auteur si érudit et si complet de la Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques et de tant d'autres savants ouvrages indispensables pour connaître la théologie moderne. Enfin, en signant Herzog, le plagiaire aurait-il emprunté le nom du fondateur de la grande Encyclopédie protestante allemande, dont la troisième édition est sur le point d'être terminée par le professeur 1. Hauck, de Leipzig? Serait-ce un hasard si le plagiaire a revêtu le nom des fondateurs de trois Encyclopédies si connues dans l'érudition ecclésiastique? D'ordinaire, le hasard fait moins bien les choses. Il vaut mieux penser que les pseudonymes Denys Lenain, Antoine Dupin et Guillaume Herzog ont été formés sur le modèle de Jacques Simon.

Le P. Portalié, professeur de théologie à l'Institut catholique de Toulouse, publiait dans les *Eludes* des 5 et 20 août, des 5 et 20 septembre,

une série d'articles aussi vigoureux qu'éloquents, la Question Herzog-Dupin « et la Critique catholique », « la Question Herzog-Dupin » et la Critique de M. Turmel1, où d'abord il « félicite et remercie » l'abbé Saltet pour « le signalé service » qu'il a rendu « à la science catholique », en établissant « avec une terrible évidence et un admirable courage » que les élucubrations de Dupin, Herzog et même Lenain, ne sont que des plagiats éhontés d'une même source : des ouvrages et même, sclon l'aveu public du principal intéressé, des « manuscrits » de M. l'abbé Turmel. Comme l'ont très bien dit les Questions ecclésiastiques, « le bronze de la cloche qui sonnait chez Guillaume Herzog et Antoine Dupin a été fondu dans les ateliers de M. Turmel ». Ou bien encore, selon l'heureuse expression de M. Saltet, p. 74: « Quand on secoue Herzog-Dupin, il tombe du Turmel. »

Puis, le P. Portalié examinait avec une sûreté magistrale la doctrine de M. Turmel lui-même : 1° ses principes; 2° son *Histoire du dogme de la papaulé*, qui venait de paraître; 3° l'application qu'il a faite de ses principes à d'autres dogmes essentiels.

Le premier principe de M. Turmel est l'évolution historique des dogmes à peu près telle que l'a enseignée M. Loisy. Loin d'être contenus dans une révélation initiale, les dogmes sont nés lentement, parfois après de longs siècles, et dans

^{1.} Ces articles ont été réunis en une excellente brochure in-8° de 136 pp. : La Critique de M. Turmel et la question Herzog-Dupin, à Paris, chez Lethielleux, 10, rue Cassette.

un sens entièrement inconnu, souvent opposé, soit aux écrivains inspirés, soit à la pensée des premières générations chrétiennes.

Ainsi, d'après l'Histoire de l'Angélogie de M. Turmel (Revue d'Histoire et de Littérature religieuses, 1898-1899), le culte des anges a son origine dans les pratiques gnostiques et le besoin du peuple d'avoir des intercesseurs. — Au dire de M. Turmel dans l'Histoire du dogme du péché originel (même Revue, 1900-1901), le péché originel envisagé comme faute (ce qui est le point essentiel du dogme) a été imaginé par saint Augustin vers 397: on n'en trouve pas trace avant lui.

S'il fallait en croire M. Turmel dans l'Eschatologie à la fin du qualrième siècle (même Revue, 1900), l'éternité de l'enfer pour les chrétiens coupables serait encore due à l'influence de saint Augustin.

L'Histoire du dogme de la papaulé jusqu'à la sin du quatrième siècle s'ouvre sans les textes évangéliques qui créent ce dogme et « s'achève sans que la primauté universelle du pape soit encore soupçonnée : le dogme n'est pas encore né et l'auteur ne nous dit pas quand il naîtra.

« Quant aux études sur les Pères, publiées (par M. Turmel) de 1903 à 1905 dans les Annales de philosophie chrétienne et, plus tard dans la

^{1. 1903,} mai : Étude sur la Lettre de saint Clément aux Corinthiens.

_ juillet : La Lettre de Barnabé.

⁻ octobre : Les Lettres de saint Ignace.

⁻ décembre : La Didaché.

^{1904,} avril: Le Pasteur d'Hermas.

⁻ octobre : Lettre et Martyre de saint Polycarpe.

^{1905,} février : L'Homélie clémentine.

New-York Review¹, on ne se tromperait guère en disant que c'est l'histoire, non de leurs doctrines, mais de leurs erreurs, démesurément grossies, parfois inventées par l'historien. Les Pères ne soupçonnaient même pas les dogmes qui allaient s'acclimater dans l'Église par une influence cachée, souvent opposée à celle des docteurs. »

Tout cela s'expliquerait, d'après M. Turmel, par la « théorie des deux théologies, la théologie des docteurs et la théologie du peuple, ordinairement en lutte l'une contre l'autre, mais dont la première (celle du peuple) finit toujours par assujettir et dominer celle des savants ». Ceux-ci (Pères et théologiens) cherchent alors dans l'Écriture et la tradition des textes favorables aux dogmes acceptés, sans trop s'inquiéter du sens vrai et primitif de ces textes, en dehors desquels et malgré lesquels se sont établis les dogmes. « L'appel à l'Écriture et à la Tradition est illusion et tromperie. » « Cette théorie du brigandage théologique, dit le P. Portalié, se trouve formulée ex professo dans une note de la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses : « Avant la découverte de l'imprimerie, on employait surtout les trois procédés suivants pour écarter des Pères tout soupçon d'erreur : I. Suppression des textes gênants... II. Interpolation des textes... III. Fabrication intentionnelle de pièces fausses. » — « A

^{1. 1905,} août-décembre : Saint Justin (trois articles).
1906, avril-mai : Tatien.

⁻ juillet-août : Le dogme de la Trinité dans saint Augustin.

⁻ septembre-octobre : Athénagore.

^{1907,} mars-août : Clément d'Alexandrie (trois articles).

partir du seizième siècle, on a eu surtout recours aux procédés suivants: I. Emploi des textes apocryphes... II. Condamnation arbitraire de textes authentiques... III. Dissimulation de textes (et ces dissimulateurs ne sont autres que Bellarmin, Suarez, Mazella, Hurter)... IV. Sollicitation des textes.

« Cette page est tout simplement monstrueuse », ajoute le P. Portalié, qui défend victorieusement les docteurs et théologiens indignement calomniés.

Il montre, preuves en main, les graves, très graves erreurs de M. Turmel dans l'Histoire du dogme de la Papauté, vivement critiquée aussi par M. Charles (la Croix, du 20 août (Le germe divin de la Papauté); dans l'Histoire du dogme de la Trinilé; dans celle du Péché originel, qu'explique très mal M. Turmel, qui le fait consister dans la concupiscence; ensin, dans celle de l'éternilé des peines, où il fausse et dénature la pensée des Pères les plus illustres.

«La main tremble de transcrire de pareilles horreurs, et il semble bien superflu d'insister. »

M. Turmel se doit donc à lui-même de désavouer ses insignes plagiaires d'abord, et puis ses erreurs si nombreuses et si profondes.

Voici, d'ailleurs, l'appréciation donnée dans The Independant de New-York, le 22 juillet 1908, par un protestant très favorable à M. Turmel, mais qui l'a compris à fond :

« Cet ouvrage, vraie quintessence de profonde et large science, est un des meilleurs que nous ayons jamais vus. Il se propose de donner l'Histoire du dogme de la papauté. Vainement vous y chercheriez une trace quelconque d'un pareil doyme... Les textes, Tu es Pierre, pais mes brebis, ne sont pas cités en sa faveur.

- « Le problème de la venue de saint Pierre à Rome est laissé sans solution...
- « L'étude sur saint Cyprien et ses relations avec les papes Cornélius et Étienne auraient excité l'admiration de Talleyrand. Ici c'est la plume, non la langue, qui nous est donnée pour cacher nos pensées...
- « Ce sera merveille si ce livre échappe à l'Index ». Puis, après mention des « chasseurs d'hérésies » : « Turmel a donné sa parole qu'il n'est ni Herzog ni Dupin. Fort bien ; mais il est à peine douteux que Herzog et Dupin ne soient un seul individu identique à Turmel lui-même. »
- « Aussi, pouvait écrire le P. Portalié, le 5 septembre, dans les Études, est-ce avec stupéfaction que nous avons lu, à propos de cette Histoire, dans la Revue du clergé français (15 août 1908) l'éloge dithyrambique de l'objectivité de M. Turmel. L'apologétique, avoue-t-on avec candeur, pourrait avoir des griefs à formuler : mais l'histoire, l'histoire vraie, sereine, impartiale, n'a qu'à s'applaudir de cette étude qui « se distingue par le même scrupule d'objectivité absolue que les précédentes. » J'ai cru d'abord à une ironie cruelle : je m'étais trompé : « On connaît la manière de M. Turmel : il expose les faits dans toute leur rigueur, au risque de bousculer parsois certaines thèses théologiques dont l'apriorisme lui semble maniseste, et, si les saits eux-mêmes sont controversés, il se contente d'exposer les témoignages pour et contre... On a reproché à M. Turinel cette méthode; des théologiens sourconneux y ont vu un parti pris de déconsidérer

des théories qui leur étaient chères, sous le cou-vert d'un exposé historique plus ou moins tendancieux. » Suit le couplet obligé sur les « manuels », les préoccupations apologétiques, « le cadre tout préparé », etc.

« On ne dira plus, après cela, que les théologiens ne pratiquent pas le pardon des injures! Car c'est un théologien, ordinairement mieux inspiré, qui signe ces tristes lignes en faveur de l'objectivité d'un historien qui a faussé, déformé, travesti avec une audace sans égale les faits les plus certains, les textes les plus clairs, et en particulier dans ce volume, l'ensemble des événements de l'histoire des papes.»

M. l'abbé Dubois s'étant plaint que le P. Portalié « l'avait pris à partic assez vivement » et « avait été un peu injuste à son égard » (Lettre du 9 septembre 1908), l'éminent professeur de l'Institut catholique de Toulouse a répondu, le 20 septembre, que son « jugement, loin d'être trop sévère, était, en souvenir de travaux anciens qu'il avait estimés, délibérément atténué ». Puis, prenant acte de la déclaration de M. Dubois, empruntée à la Revue pratique d'apologétique, que le livre de M. Turmel « laisse son lecteur sous president dissolvante et anti-degreetique. une impression dissolvante et anti-dogmatique », le P. Portalié prouvait facilement que la Revue du clergé français ne « disait point au fond la même chose que la Revue pralique d'apologétique sur « l'objectivité absolue » de M. Turmel et « l'a-priorisme » des théologiens qui le critiquent. « Enfin, ajoutait-il, puisque vous avez jugé à propos de rappeler que les professeurs de l'Institut catholique de Paris ont pris sous leur patro-

nage l'Histoire de la théologie positive, de M. Turmel, vous auriez pu noter le fait étrange que j'avais signalé (Études, 20 août 1908, p. 535): c'est que M. Turmel, dans son Histoire de la papauté, démolit précisément les thèses catholiques qu'il soutenait dans sa Théologie positive. Voilà, certes, de quoi illustrer l'objectivité de sa méthode: avec les mêmes documents, chez M. Beauchesne, il défend la papauté; chez M. Picard, il l'attaque. Si donc j'ai relevé les erreurs de M. Turmel, c'est en plein accord avec mes collèges de l'Institut catholique de Paris, et — son opportune intervention l'a montré — avec son éminent Recteur!.

1. En esset, dans la Revue pratique d'apologétique du 15 septembre 1908, Mgr Baudrillart écrivait :

« M. l'abbé Saltet vient de réunir en un volume de près de 300 pages, édité à Toulouse, chez Privat, et à Paris, chez Lethielleux, les pièces de la controverse soulevée par les deux ouvrages publiés sous les pseudonymes d'Antoine Dupin et de Guillaume Herzog: Le dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles et La Sainte Vierge dans l'histoire.

"« Quoi qu'en pensent certaines personnes, nous estimons que M. Saltet a bien fait de soutenir cette controverse et d'en réunir les éléments dans un recueil accessible à tous les hommes de bonne foi, qui voudront se rendre compte d'une affaire qui jette un jour des plus singuliers sur les polémiques théologico-historiques de ces dernières années. Quelle niaiserie, ou quelle tartuferie de prétendre qu'un critique de profession n'a pas le droit de chercher à percer l'anonymat prudent d'auteurs qui écrivent pour le public, qui laissent dire d'eux qu'ils sont de bons prêtres, en règle avec l'autorité, et qui, sous couleur d'histoire, dirigent contre plusieurs des dogmes fondamentaux du christianisme les plus sournoises et les plus perfides attaques!

« A mes yeux, M. Saltet a fait une œuvre de salubrité publique,

« A mes yeux, M. Saltet a fait une œuvre de salubrité publique, au point de vue moral; une œuvre de ferme et solide critique, au point de vue scientifique...

« M. Turmel renie la paternité des écrits d'Herzog et de Dupin; c'est fort bien et c'est heureux pour lui. Mais M. Turmel a des disciples; M. Turmel a été longtemps professeur de grand sémi-

- « Pour conclure, marquons nettement notre position dans un débat qui déborde les questions de personne. M. le Directeur de la Revue du clergé ne voit pas quelle explication on pourrait raisonnablement exiger de M. Turmel. Je lui rappelle qu'on ne demande pas à ce dernier de chercher Herzog-Dupin et de le montrer; mais nous lui posons les questions suivantes :
- « 1. Comment expliquer l'identité de doctrine entre ses propres écrits, signés de son nom, et ceux de llerzog-Dupin?
- « 2. D'où vient que son article du 15 mars 1908 garde un silence encore inexpliqué sur les plagiats dont lui-même est victime? Est-ce que cet article, en exagérant les difficultés et les prétendus aveux des théologiens, ne produit pas une impression antidogmatique qui ne le rend peut-être guère moins dangereux que le livre d'Herzog lui-même?
- « 3. Comment concilier avec la foi les assertions de M. Turmel :

naire; il a rédigé des cours fort documentés. Qu'il les ait prêtés, c'est son droit. Mais que penser de celui — car enfin il faut bien qu'Herzog-Dupin soit quelqu'un — qui laisse soupçonner, attaquer celui à qui il doit tant, que dis-je? qui le laisse priver de sa place de critique et de chroniqueur à la Revue du Clergé, et qui ne dit rien, qui n'a pas le courage de prononcer la parole : Ego sum qui feci? Que penser de celui-là, sinon que c'est un bien vilain monsieur?

« Quoi qu'il en soit du résultat final de cette affaire, elle apparaît comme une éclatante justification du portrait du moderniste tracé dans l'Encyclique Pascendi par la plume acérée de Pie X: tout cet ensemble de pseudonymes, d'auonymes, de dénégations, d'alibis, manque de grandeur. A défaut de sûreté doctrinale et de critique objective ou sans parti pris, les modernistes se targuaient de hauteur morale; c'est de quelques assises qu'il va falloir baisser leur piédestal. »

- « Sur la primauté des évêques de Rome, résultat de leurs envahissements?
- « Sur les anges et leur culte né des superstitions populaires?
- « Sur le péché originel, inventé en 395 ou 396 (ni plus tôt ni plus tard), par Augustin rompant avec toute la tradition?
- « Sur la Trinité, si peu connue qu'à un moment tous les Pères grecs étaient trithéistes, et tous les Pères latins sabelliens?
- « Sur l'hérésie des « miséricordieux », universelle au quatrième siècle ? etc. »

* *

Le 25 septembre 1908, la Semaine religieuse de Rennes publiait la note suivante :

Certains écrits doctrinaux de M. l'abbé J. Turmel (sur l'Angélologie, l'Eschatologie, le Péché originel, la Papauté) ont suscité dans la critique catholique un débat qui a du retentissement, et d'où il résulte que ces livres, peu connus jusqu'ici du grand public, sont de nature à produire une impression à tout le moins troublante et une anxiété dans certaines âmes chrétiennes.

L'archevêché a ignoré la plupart de ces publications. Le Nihil obstat délivré à l'une d'entre elles indique seulement l'absence de thèse ou de proposition condamnable et n'est nullement une approbation du livre ni un crédit quelconque donné à sa méthode et à son esprit, sur lesquels au contraire des réserves formelles ont été faites et des corrections imposées.

Néanmoins, Mgr l'archevêque a cru remplir un devoir de sa charge épiscopale vis-à-vis du dépôt de la doctrine et des âmes qui lui est confié en appelant l'attention et le jugement du Saint-Siège sur les écrits signalés plus haut. Ne voulant pas rendre lui-même un arrêt dans une question si délicate et si difficile, il a sollicité la décision du Saint-Siège, que tous attendront avec une respectueuse et filiale docilité.

M. Turmel, lui, a écrit à M. le Directeur des Études une Lettre insérée dans le n° du 5 décembre 1908 et où il déclare « une fois pour toutes » qu'il a étudié et qu'il « étudie les droits de la papauté, non dans leur réalité intime, que la théologie peut seule nous faire connaître, mais dans leur exercice historique ». Après quoi, il relève ou essaie de relever neuf critiques formulées contre lui par le P. Portalié, à propos du pape Sirice et de sa Lettre à Himérius, et de deux autres de ses Lettres ; à propos de l'affaire de la Pâque, sous le pape Victor; à propos du pape Calliste, du pape Damase, des théories de l'école de Tubingue, et enfin à propos de l'oubli des textes bibliques relatifs à l'institution divine de la papauté.

Le P. Portalié réplique, avec une science historique imperturbable, à chacun de ces prétendus griefs: il montre clairement que « nul artifice de méthode ne saurait justifier le silence sur les textes du Nouveau Testament », à moins de ne pas intituler le livre « Histoire du dogme de la papauté »; car « le dogme de la papauté n'a point de sens dans l'histoire, si on ne le rattache à l'institution du Christ et au rôle de Pierre dans le Nouveau Testament... Votre silence est condamné par la critique et la vraie méthode historique : il n'est pas moins condamné par le bon sens des

catholiques attristés de voir un de leurs prêtres consacrer ses veilles à ruiner les vérités fondamentales de leur foi. »

Ce qui est plus grave encore, c'est que, comme le dit le P. Portalié, « à notre vive stupéfaction, les critiques fondamentales, que nous avions formulées sur la démolition de nos dogmes les plus saints, reçoivent du silence complet qu'il (M. Turmel) garde aujourd'hui une consécration nouvelle autant qu'inattendue. Car aucune, absolument aucune de nos conclusions n'est contestée par M. Turmel. » Pris à partie pour la primauté du pape, pour l'origine du culte des anges, pour le péché originel, la Trinité, l'hérésie des « miséricordieux » sur l'éternité des peines, et pour l'audacieuse interprétation des textes qu'il a défigurés, M. Turmel n'a rien à dire sur tout cela au public catholique : ses sentiments n'ont point été défigurés; les principes qu'on a trouvés dans ses ouvrages, il les reconnaît pour siens...

Un écrivain qui trouve le temps de discuter des détails minimes et sans portée garde un mutisme effrayant sur les problèmes angoissants que son attitude a fait naître... Son ouvrage constitue contre la primauté du pontife romain la machine de guerre la plus dangereuse depuis le pamphlet de Janus-Döllinger dont il s'inspire. L'idée maîtresse est celle-ci: le dogme de la papauté est totalement inconnu aux quatre premiers siècles. Or, non seulement M. Turmel n'a pas jugé à propos de relever ces graves affirmations, ce qui déjà constitue un aveu; mais le plus grand nombre de ses éclaircissements tend à accentuer ses négations de la primauté pontificale. Tandis que nous attendions une parole de foi touchant le dogme et les origines divines de la

papauté, M. Turmel accumule de nouveau les sophismes historiques pour étayer ses négations précédentes.

* *

Voici, d'autre part, l'écho de l'impression produite outre Rhin par l'affaire Turmel-Herzog.

Sous le titre : Un incident moderniste, M. le professeur Schrærs, de la Faculté de théologie de Bonn, a publié, dans la Literarische Beilage de la Kælnische Volkszeitung, l'article suivant traduit par le Bulletin de littérature ecclésiatique de Toulouse, novembre-décembre 1908 :

Ces derniers mois, ceux qui ont suivi les journaux et les revues catholiques de France ont été témoins d'un spectacle sans précédent dans l'histoire ecclésiastique récente, remonterait-on même cent ans et plus en arrière.

C'était une véritable exécution : l'exécution littéraire et ecclésiastique d'un théologien qui est devenu son propre plagiaire, et qui, avec les mêmes matériaux scientisiques, a écrit d'abord dans un sens orthodoxe, et ensuite - naturellement sous un pseudouyme - dans l'esprit le plus tristement hostile à la foi. Quelque pénible qu'ait été pour tous cette tombée de masque, elle était pourtant une action libératrice. C'est un trait de lumière qui a illuminé les agissements des porte-parole du modernisme et qui a montré (chose manifeste dès le début pour les observateurs clairvoyants) combien petit est le nombre et combien léger est l'équipement scientifique des modernistes. Aussi, ces événements intéressent-ils les lecteurs allemands. Il s'agit d'un scandale qui ne touche pas seulement l'Eglise de France..... Suit un résumé des faits connus de nos lecteurs.]

Ces faits ont été établis par M. Saltet dans le Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse, dans deux études très pleines. Ses preuves sont écrasantes, conduites suivant toutes les règles de la méthode critique. Pour tout lecteur impartial, le moindre doute ne saurait subsister. Si, pour un écrit quelconque de l'antiquité, la question d'auteur et la critique des sources étaient résolues avec une méthode aussi pénétrante et des arguments aussi concordants, ce serait pour la science une sentence définitive : res acta est.

Et cependant, M. Turmel se taisait. Il s'est tu lorsque, de tous côtés, il lui fut objecté que son honneur exigeait impérieusement une réponse, soit protestation, soit solution de l'énigme. Lui, l'écrivain, lui, le critique, qui, par ailleurs, et dans la plus large mesure, exerçait le droit de discussion publique sur les autres - supérieur, il se refusait expressément à toute explication. Au lieu de cela, il cherchait à s'abriter sous l'autorité de son archevêque, lui écrivant une lettre dans laquelle il disait n'être ni Dupin ni Herzog, et que ses livres et ses manuscrits avaient été pillés, D'ailleurs, pas un seul mot pour dire dans quelles mains ces fatals manuscrits étaient tombés et pas un mouvement du petit doigt pour découvrir l'auteur de cet abus de confiance. L'opinion publique ne se tint pas pour satisfaite. Bien plus, elle demanda énergiquement plus de lumière. Alors partit une seconde lettre à l'archevêque de Rennes. L'auteur garantissait sa foi orthodoxe, déclinait toute complicité dans les publications faites, et - en contradiction avec les faits - voulait concéder seulement « des coïncidences d'ordre technique et non d'ordre doctrinal » entre ses propres travaux et ceux de son sosie. Mais, encore une fois, pas une syllabe qui soulevat assez un coin du voile pour que sa responsabilité personnelle parût écartée.

Il est acquis que, jusqu'ici, pèse sur M. Turmel le grave soupçon, pour ne rien dire de plus, d'avoir joué le double jeu d'écrire simultanément en orthodoxe, sous son propre nom, et en incrédule, sous un faux nom. Si l'on veut être absolument réservé, on peut accorder la possibilité que d'autres aient remanié ses manuscrits et les aient donnés à

l'impression — et cela avec ou sans son assentiment. Dans le premier cas, c'est lui le coupable responsable; dans le second, il a le droit et le devoir de clouer le coupable au pilori. A elles seules, ses si solennelles assurances qu'il est, en tout, un fils croyant de l'Eglise, ne peuvent pas complètement chasser la pensée que là se cache un jeu bien connu, la comptabilité en partie double des modernistes, d'après lesquels l'objet de la foi et celui de la science théologique sont réellement distincts et étrangers l'un à l'autre, en sorte qu'en même temps la foi peut dire oui, et la science non. (Encyclique Pascendi, § 10.)

Etant données, d'une part, les preuves écrasantes que M. Saltet a accumulées et, d'autre part, l'attitude de M. Turmel jusqu'à l'heure présente, il est inconcevable qu'il puisse encore, en France, y avoir des écrivains catholiques pour défendre M. Turmel et pour attaquer M. Saltet, à cause de son initiative pleine de caractère et de courage. Des questions d'un intérêt général, dans l'Eglise, doivent être traitées dans la pleine lumière de la publicité. Les salles discrètes d'un palais épiscopal ne sont pas l'endroit où puissent prendre fin des abus et des scandales publics. A notre époque, rien ne nuit davantage à l'Eglise que de traiter de pareilles affaires par le système du silence, des palliatifs et du support.

Aussi le professeur de Toulouse a-t-il bien fait de soumettre toute l'assaire au grand public par un mémoire qui vient de paraître...

L'affaire Turmel, dévoilée dans son fond, est un exemple classique des procédés et de l'impuissance scientifique des modernistes. Jamais une exposition ouverte, honnête et complète du système, comme d'ailleurs l'Encyclique pontificale s'en plaint très justement. Toujours seulement quelques pierres d'attente et des idées simplement indiquées, que l'on se garde bien de montrer dans leur plein développement. Toujours une manière de se dérober devant la discussion scientifique et de battre en retraite sur le Parnasse inaccessible d'une méthode supérieure. Toujours

jouer à cache-cache avec des pseudonymes et provoquer l'illusion qu'on se trouve en présence d'une phalange de savants. Depuis les jours du Jansénisme, il n'y a pas eu de théologie plus astucieuse, plus hautaine et plus déloyale que celle-là.

Nouveaux errements du Figaro, des Débats, du Sillon.

Si la presse « modernisante », Figaro ¹, Débats, Bullelin de la Semaine, etc., n'a pas été formel-lement condamnée par Rome, comme la Justice sociale et la Vie catholique, elle a reçu de sévères avertissements, émanés du Vatican et de l'évèché d'Angoulème.

L'Osservatore Romano a protesté contre certaine presse

1. M. Julien de Narfon, qui est, à l'heure actuelle, un des plus dangereux ennemis de l'Eglise, prétendait, dans le Figaro du 29 mars 1908, sous le titre : la Réponse de Rome à l'assemblée de Bordeaux, que le Pape aurait refusé les propositions suivantes qui lui auraient été présentées par l'épiscopat du Sud-Ouest :

r° Que l'épiscopat français fût officiellement représenté auprès du Pape par un de ses membres, désigné dans la personne de

Mgr Gilbert;

2º Que le Pape permit à l'épiscopat de préparer les voies à un statut légal acceptable pour l'Eglise de France, en créant très largement des associations de droit commun, conformément à la loi de 1901;

3° Qu'une loi sût demandée au Parlement pour régler la situa

tion des petits séminaires.

Or, le correspondant du Momento ayant montré l'article au cardinal Lecot, celui-ci eut un mouvement d'hilarité, et ensuite il déclara qu'il n'y avait pas dans toute cette histoire un mot de vrai.

Le cardinal Lecot ajouta qu'il s'agissait d'une invention fantaisiste.

Mgr Gilbert démentait, lui aussi, de la façon la plus absolue, la nouvelle publiée et disait que ses collègues français n'ont jamais dit un mot au sujet de la démarche qui le concernait. catholique « modernisante », qui traite les questions religieuses avec une légèreté désolante. On ne mettra pas directement en cause le Pape ; on parlera de « l'attitude de Rome », de « la politique du Vatican » ¹. On dira : « Le Vatican a agi de telle sorte ; se comportera de telle façon ; a tort de poser telle règle : pourvoira certainement à éviter tels ou tels contretemps ; il faut qu'il parle, il aurait tort de se taire ; sur telle question, il prendra indubitablement tel parti. »

Comme si l'Eglise était soumise au « constitutionalisme » et au « parlementarisme » l

Le « Vatican », c'est le Pape : près du Pape, il n'y a pas de ministres qui doivent compte au public et à l'opinion de leur gestion. Attaquer ou consciller le « Vatican », c'est attaquer ou conseiller le Pape, seul chef de l'Eglise universelle.

D'autre part, on lisait en juin 1908 dans la Semaine religieuse d'Angoulème :

Depuis quelques semaines, un certain nombre de journaux, qui n'appartiennent pas d'ailleurs au parti radical, s'ingénient à dénigrer tous les actes et toutes les paroles qui émanent soit du Souverain Pontife, soit du cardinal Merry del Val, soit des Congrégations romaines.

Le Vatican ne peut prendre aucune mesure de préservation en faveur de la discipline ou même du dogme, sans que les feuilles auxquelles nous faisons allusion n'aiguisent quelque trait contre l'esprit d'intolérance qui anime l'entourage du Saint-Père. Il suffit que Pie X refuse de livrer l'Eglise de France aux ennemis du christianisme, pour que les insinuations les plus malveillantes soient dirigées contre la clairvoyance et l'autorité pontificales. Les condamnations qui ont frappé M. Loisy et le livre de M. Bureau n'ont pas trouvé grâce devant ces détracteurs systématiques

1. Tout cela vise les Débats, sans les nommer.

du Saint-Siège! Sans oser contester tout ce qu'il y aurait de fondé dans les rigueurs romaines, on couvre de fleurs les condamnés et on insinue que Rome aurait peut-être pu ajourner ou atténuer ses décisions.

D'autre part, on représente Pie X, tantôt comme inexactement informé par des conseillers qui ne connaissent rien de ce qui se passe dans notre pays, et tantôt comme dupé par des hommes politiques ou des personnalités mondaines qui préconisent les solutions les plus intransigeantes, pour favoriser les menées des partis hostiles à la République.

Aujourd'hui, c'est une Congrégation célèbre qu'on accuse de tout diriger : demain, les mêmes salons et la même presse mettront en cause un triumvirat où figurent un ancien ministre du second Empire, le collaborateur d'une grande revue et un jurisconsulte de la droite du Palais-Bourbon. C'est ce triumvirat qui dicterait au Pape ses volontés et qui tiendrait dans ses mains les destinées de l'Eglise de France.

Nous ne nous occuperions pas de ces commérages, si nous ne nous étions pas aperçus de leur répercussion dans certains milieux religieux. Les légendes que nous venons de dénoncer circulent parmi les groupes d'où elles devraient être sévèrement exclues.

* *

Malgré ces avertissements autorisés. M. de Narfon continue, dans le Figaro, sa campagne perfide contre Sa Sainteté Pie X. Il publiait, le 13 octobre 1908, un article intitulé: L'Église et l'Université, où il annonçait que le cardinal Merry del Val avait « adressé aux évêques de

^{1.} Ce sont encore les Débats et le Figaro que l'on doit reconnaître ici.

France une Lettre circulaire... dont l'objet est de les informer que le Pape s'oppose absolument à ce que les ecclésiastiques français... suivent désormais les cours des Facultés de l'État. »

Voici les commentaires qui accompagnaient cette nouvelle et dont nous soulignons les inexactitudes malveillantes et dangereuses :

Par l'interdiction générale et absolue qu'il vient de prononcer, Pie X donne gain de cause aux intransigeants. Il n'est personne, au surplus, à qui puisse échapper la gravité de cette sorte de rapture entre l'Eglise et l'Université, qu'un grand nombre de membres catholiques de l'enseignement officiel auront donc, par de pressantes démarches et notamment par une supplique qu'ils adressèrent secrètement à Rome l'an passé, essayé en vain de prévenir.

Nous assistons ainsi à une nouvelle phase de la lutte engagée entre le Saint-Siège et le gouvernement français, sur le terrain scolaire. Il n'est pas impossible que les deux projets de loi que nos évêques ont jugés attentatoires à la liberté des pères de famille et sur lesquels nous nous sommes expliqué tour à tour, aient contribué en quelque manière à pousser le Pape à l'extrémité que je viens de signaler. Ce qui est certain, et Pie X y a sûrement pensé encore, bien que, pour des raisons dont il est le juge souverain, il ait cru devoir passer outre, c'est que la nouvelle décision pontificale dont il s'agit va pernettre au clergé de France de témoigner, une fois de plus, par de cruels sacrifices acceptés avec joie, de son obéissance sans réserve au pontife romain.

En effet, d'une part, étant donné l'état actuel des esprits au Parlement, il est facile de prévoir comment les parlisans du monopole exploiteront cette décision en vue d'obtenir la mise rapide à l'ordre du jour du projet de loi Massé sur l'enseignement secondaire, lequel ne laisse pas subsister grand'chose des libertés si péniblement et si vaillamment conquises en 1850 par les catholiques libéraux, et quels arguments ils feront ensuite valoir pour repousser les modifications libérales que l'on espérait que les Chambres apporteraient audit projet de loi. Cet espoir était-il fondé? Je n'oserais l'affirmer. Toujours est-il que des négociations avaient été ouvertes il y a plusieurs mois dans ce dessein, et se poursuivaient depuis lors sans que les négociations fussent tentées de jeter, comme on dit, le manche après la cognée.

Ce n'est pas tout, car il est d'évidence que l'impossibilité où vont se trouver les étudiants ecclésiastiques de suivre, sous quelque prétexte et dans quelque mesure que ce soit, les cours des facultés de l'État, va les meltre dans une réelle situation d'infériorité vis-à-vis des étudiants de ces facultés, au point de vue de l'obtention des grades, ainsi que l'a fort bien démontré Mgr Baudrillart, et risque donc d'entraver, dans un délai peu éloigné, le recrutement du personnel des maisons ecclésiastiques d'enseignement secondaire et notamment des petits séminaires, par conséquent, dans un avenir un peu moins prochain, le recrutement du clergé lui-même, qui a déjà, et surtout depuis la séparation, beaucoup de mal à se recruter.

D'abord, quand il donne comme « nouvelle » cette « décision pontificale », M. Julien de Narson montre ou qu'il n'a pas lu l'Encyclique Pascendi, ou qu'il l'a totalement oubliée, puisqu'il y est dit sormellement :

« Les prescriptions faites par la Sacrée Congré-« gation des Évêques et Réguliers, dans un décret « de 1896, aux cleres séculiers et réguliers « d'Italie, concernant la fréquentation des Uni-« versités, Nous en décrétons l'extension désor-« mais à toutes les nations. — Défense est faite « aux cleres et aux prêtres qui ont pris quelque « inscription dans une Université ou Institut « catholique de suivre, pour les matières qui y « sont professées, les cours des Universités « civiles. Si cela a été permis quelque part, « Nous l'interdisons pour l'avenir. — Que les « évêques qui président à la direction de ces « Universités et Instituts, veillent à ce que les « prescriptions que Nous venons d'édicter y « soient fidèlement observées. »

Ainsi donc, Pie X n'a fait qu'étendre à toutes les nations catholiques ce que Léon XIII, son illustre prédécesseur, qu'on lui oppose à tort, avait décrété pour l'Italie.

De plus, la Lettre circulaire du cardinal Merry del Val se réfère à la Lettre circulaire du 10 octobre 1907, explicative des prescriptions de l'Encyclique et qui doit « être strictement observée », dit le secrétaire d'État de Sa Sainteté:

« Le Saint-Père désire vivement, pour le bien de l'Église et des âmes, que les instructions contenues dans la Lettre-circulaire du 10 octobre 1907 soient strictement observées.

« C'est pourquoi je serais très reconnaissant à Votre Grandeur si elle voulait bien rappeler à ses vénéres suffragants toute l'importance des Instructions susmentionées, et leur signaler en même temps, dans cette constance sollicitude du Souverain Pontife, une preuve nouvelle de la grandeur de son amour pour l'Eglise de France. »

grandeur de son amour pour l'Eglise de France. »
Comment donc peut-on voir dans le rappel
de l'Encyclique Pascendi et d'une Lettre du
10 octobre 1907 « une nouvelle phase de la lutte
engagée entre le Saint-Siège et le gouvernement
français sur le terrain scolaire » (?), une réponse
du Pape aux « deux projets de loi attentatoires à
la liberté des pères de famille » ? Ces projets,

déposés en juin 1908, ne sauraient avoir influé sur une décision pontificale qui date du 8 septembre et du 10 octobre 1907, ou plutôt de 1896.

Et puis, quel argument « les partisans du monopole » pensent-ils trouver dans des prescriptions concernant l'enseignement supérieur des Facultés catholiques et des Facultés de l'État, pour « la mise rapide à l'ordre du jour du projet Massé sur l'enseignement secondaire » des collèges libres? Le cardinal Merry del Val ne fait pas même allusion à cet ordre d'enseignement.

Quelle sorte de « rupture entre l'Église et l'Université » peut-on découvrir dans une circulaire qui n'est pas du tout « une interdiction générale et absolue » pour les ecclésiastiques de prendre les grades universitaires conférés par l'État? Ils s'y prépareront dans les Facultés catholiques, qui existent pour cela, à Lille, Paris, Angers, Lyon et Toulouse. « En cas de nécessité » seulcment, les évêques permettront aux ecclésiastiques de suivre dans les Facultés de l'État les cours de sciences, d'histoire, de philosophie, de lettres, qui ne se feraient pas dans les Facultés libres. Voici, d'ailleurs, le texte de la Lettre du cardinal Merry del Val, 10 octobre 1907: « Il ne peut pas échapper à la pénétration de Votre Grandeur que l'intégrité de la foi des jeunes étudiants, même s'ils sont clercs ou prêtres, est exposée dans les Facultés civiles à de bien graves dangers.

« Partant, d'ordre de Sa Sainteté, je m'enpresse de vous rappeler que, sauf de très rarcs exceptions, la préférence doit être toujours donnée aux Universités catholiques. Les évêques

sont autorisés, conformément au décret de 1896 visé par l'Encyclique, à permettre à leurs ecclésiastiques de suivre les cours des Facultés de l'État, seulement en cas de nécessilé et, en tant que cette nécessité l'exige, en prenant, d'autre part, toutes les précautions requises. Les évêques se montreront particulièrement difficiles à donner cette autorisation, pour les cours les plus sujets à devenir dangereux, comme ceux d'histoire, de philosophie et de matières similaires; et les recteurs des Universités catholiques ne permettront pas, de leur côté, que les ecclésiastiques inscrits dans l'Institut dirigé par eux, qui ne sont pas munis, à cet esset, d'une autorisation expresse et spéciale de leurs évêques, suivent ces cours dans les Universités civiles. »

Quant à « l'infériorité des étudiants ecclésiastiques » suivant les cours des Facultés catholiques, vis-à-vis des éludiants des Facultés de l'Etat suivant les cours des professeurs auxquels ils s'adressent « pour l'obtention des grades », cette infériorité existe depuis qu'en 1880 le « libéralisme » de Jules Ferry a supprimé les jurys mixtes et enlevé toute collation des grades aux professeurs des Universités catholiques. Et pourtant, grâce à l'impartialité des jurys universitaires, comme aussi à l'excellence des études faites dans les Universités libres, les étudiants ecclésiastiques et laïques qu'elles ont formés n'ont paru nulle part « inférieurs » à leurs camarades de l'Élat et ont obtenu les mêmes succès, pour le droit, pour les sciences, pour les lettres et la médecine.

Il faut demander enfin à M. de Narfon en quoi

la décision pontificale de 1896, 1907 et 1908 peut entraver le recrutement des maisons ecclésias-tiques... et du clergé lui-même? Mystère et persidie.

Rien n'est donc changé, innové, par la Circulaire du cardinal Merry del Val, et ceux qui y ont vu avec M. de Narfon une « nouveauté », une « rupture », une provocation au Gouvernement français, y ont mis ce qui n'y est pas ¹.

- 1. Si, malgré tout, quelqu'un hésitait sur la portée de la Circulaire du 10 octobre 1907, qu'il en relise le commentaire officiel dans la Lettre adressée le 5 novembre 1907 par le cardinal Merry del Val à Mgr Pasquier, recteur des Facultés catholiques d'Angers. Voici cette pièce :
 - « Mouseigneur,
- « Vous avez récemment proposé au Saint-Siège les questions suivantes :
- « 1° Est-il contraire à l'Encyclique Pascendi que les clercs, les prêtres et les religieux préfèrent aux Facultés catholiques des lettres et des sciences les Facultés civiles, s'inscrivent à ces dernières et en suivent les cours, lorsqu'il n'y a en réalité aucune nécessité vraie, comme le témoignent les succès des Facultés catholiques?
- « 2° Les cleres et les prêtres, professeurs ou surveillants dans un collège d'une ville où se trouvent seulement des Facultés civiles, sont-ils dans le « cas de nécessité » visé par la Lettre aux évêques (n° 26051)? Peuvent-ils s'inscrire à ces Facultés et en suivre les cours?
- « 3° Peut-on regarder comme « une très rare exception » (Lettre aux évêques, n° 26051) le cas où un collège comptera parmi ses professeurs et ses surveillants six ou sept prêtres ou clercs s'inscrivant à ces Facultés civiles et en suivant les cours?
- « Or, d'ordre de Sa Sainteté, je m'empresse de vous communiquer les réponses aux questions susdites :
 - « Ad 1 : affirmative;
- « Ad 2 : négative, à moins que, dans des cas exceptionnels, des raisons très graves et spéciales s'y ajoutent, dont l'appréciation est réservée à l'évèque;
 - « Ad 3 : négative.
- « Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.
 - « R. cardinal MERRY DEL VAL.
 - « Rome, 5 novembre 1907.»

Que dire du Temps qui, le 14 octobre, intitulait Folie (!) un article sur ce sujet, l'agrémentait d'injures à l'adresse de Pie X et ne pouvait pas comprendre, dans son libéralisme huguenot, que, si l'Église et les catholiques ont mis tant d'acharnement à conquérir la liberté de l'enseignement supérieur en 1875 et ont dépensé tant de millions pour sonder et soutenir les Facultés catholiques de Lille, Paris, Angers, Lyon et Toulouse, c'est apparemment pour en faire bénéficier les ecclésiastiques d'abord et puis tous les laïques foncièrement chrétiens? N'est-ce pas assez d'envoyer les étudiants catholiques demander les grades universitaires aux professeurs de l'État, sans vouloir forcer encore ces étudiants à suivre des cours d'histoire, de philosophie, de sciences, qui troubleraient leur foi chrétienne?

Ou la liberté d'enseignement n'est qu'un vain mot, ou il faut trouver bon que le Pape et le cardinal Merry del Val et nos évêques lui assurent ses recrues naturelles, les ecclésiastiques.

D'ailleurs, M. de Narson se condamnait luimême, en citant, le 19 octobre 1908, cette lettre d'un évêque qu'il ne nommait pas:

Que votre amitié me le pardonne, mais je ne vous communiquerai point le document que vous me demandez. Le secret a eu beau en être trahi, je ne participerai pas à l'indiscrétion commise, en la consommant. C'est, je crois, une question de loyauté et de fidélité à la discipline. Au surplus, je ne puis m'empêcher de penser que l'article que vous projetez sera infiniment regrettable.

C'est l'appréciation la plus juste, comme la

plus autorisée, du « tapage » inutilement provoqué par M. de Narfon.

Le 20 novembre 1908, l'écrivain religieux (?) du Figaro parlait de M. Bureau et de M. l'abbé Félix Klein et affirmait que « ses ouvrages sont tous parfaitement orthodoxes »,... même la Vie du P. Hecker, que M. l'abbé Klein retirait fort honorablement en 1899, aussitôt après la condamnation de l'Américanisme?

Vient, en décembre 1908, la mort du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux : aussitôt M. de Narfon d'écrire, *Figaro*, 20 décembre :

Il souhaitait de bâtir au moins sur ses ruines un abri où la liberlé aurait eu quand même pour sauvegarde la loi. On sait comment et pourquoi ce vœu demeura platonique. Peut-être, au surplus, sans cesser d'être uni étroitement à la chaire de saint Pierre, pouvait-il jouer, dans les douloureux événements auxquels je viens de faire allusion, un rôle dont l'histoire eut dit plus tard l'efficacité et la grandeur. Plusieurs de ses confidents prétendent qu'il y pensa. Toujours est-il qu'il fut, à de certaines heures très critiques, le véritable chef de l'Eglise de France et qu'il ne lui manqua qu'un peu de confiance pour être tout à fait à la hauteur des devoirs difficiles que cette situation de fait semblait lui imposer.

N'est-ce pas blâmer le cardinal Lecot d'avoir eu trop peu d'audace pour faire un schisme?

Ce que le Figaro insinuait, les Débats le disaient plus catégoriquement, le 21 décembre :

Une Association diocésaine créée à Bordeaux, à la veille de l'échéance fatale du 11 décembre 1906, ouvrit la porte à des discussions où l'on croyait voir poindre quelque chose. L'Association fut tolérée à Bordeaux et interdite ailleurs. M. Poirier-Bottreau affirmait la même chose dans la Liberté du Cantal, 28 décembre 1908, en citant, d'ailleurs, le Figaro:

Et ce fut bien le rêve de ses dernières années : « bâtir sur les ruines du catholicisme dans notre pays un abri où la liberté de conscience aurait pour sauvegarde des lois de la République ».

Rève, hélas! qui fut comme tout les rèves...

N'importe, sa bonne volonté d'apôtre fut inlassable. Rome bénit son Association de la Gironde et interdit aux évêques d'en fonder de pareilles.

Rome n'eut pas à « interdire aux autres évêques » ce que « les autres évêques » n'essayèrent même pas.

L'Association diocésaine de Bordeaux fut « tolérée comme faite au nom de la loi du 1er juillet 1901 », et non pas au nom de la loi du 9 décembre 1905, établissant les Cultuelles.

D'ailleurs, c'est faire une injure gratuite au cardinal Lecot que d'affirmer qu'il a voulu « jouer un rôle » à côté de celui du Pape et donner « à la liberté pour sauvegarde la loi » ; c'est oublier l'admirable déclaration qu'il lut dans l'Asssemblée générale des évêques en 1906, en réponse à l'Encyclique du 11 février 1906, et où il assurait le Pape, au nom de tout l'épiscopat et de tout le peuple catholique, que ses décisions, quelles qu'elles fussent, scraient fidèlement obéies.

Il rappelait l'admirable scène du peuple juif répondant par des cris d'actions de grâce et des sanglots émouvants à la lecture faite par Esdras du livre de la Loi. Ce document, que le Souverain Pontife fit publier quelques mois plus tard (août 1906), en même temps que l'Encyclique Gravissimo, demeurera à jamais l'honneur du cardinal Lecot, et sa mort, au retour d'un pèlerinage à Rome, inspiré par les sentiments de fidélité profondément gravés en son âme, est comme le sceau magnifique de cette inaltérable soumission.

Ici, disait le cardinal, nous sommes l'épiscopat : nous parlons en corps, et nos voix s'élèvent dans la plus harmonieuse unanimité pour proclamer, avec des énergies accumulées, le respect et l'amour que nous professons isolément pour le Vicaire de Jésus-Christ, notre bien-aimé Pontife et Père Pie X.

Merci, Très Saint-Pèrc, de cette parole qui retentit, grave, solennelle, puissante; merci à Votre Sainteté d'avoir signalé les erreurs, caractérisé les inconvenances, condamné les injustices et suspendu, jusqu'à ce qu'elle la prohibe peut-être, l'application de la fameuse loi.....

Le sentiment de la foi est resté inviolable au fond de l'âme française. Son titre de Fille aînée de l'Eglise a gardé aux yeux du peuple son prestige et tout son éclat. Le Pontife romain est écouté par tous les catholiques français comme l'organe du Christ dont il est le vicaire. Sa parole est sacrée pour eux; sa personne vénérée, aimée de tous plus que dans aucune autre nation, et leur fidélité ne se démentira pas, quels que soient les sacrifices qu'elle puisse leur imposer, quand les évêques, unis par leur soumission filiale au Saint-Siège, leur feront connaître les décisions pratiques que l'Encyclique annonçait déjà et pour lesquelles il plut à Votre Sainteté de prendre avis de notre assemblée.

Le Journal des Débals révélait encore ses tendances anti-catholiques, au mois de juillet 1908, en prenant fait et cause pour le projet de loi Doumergue, qui menace d'amende et de prison les pères de famille protestant contre les livres scolaires impies. Il a même fait observer, à propos des Discours éloquents et vibrants de Mgr Henry, évêque de Grenoble, en faveur des Associations de pères de famille, que l'intervention directe du clergé dans l'œuvre poursuivie par ces Associations risquait « de donner à cette campagne un air confessionnel, dont les Morizot et autres hervéistes » ne manqueraient pas de tirer parti.

Quelques jours plus tard, au petit congrès cantonal du Monestier-de-Clermont, Mgr Henry répliquait :

Je ne reconnais à personne, fût-ce dans les colonnes du Journal des Débals, le droit de dire que je fais une œuvre de parti, pas même de parti politique.

Le Journal des Débats répondit :

Nous avions cité les paroles de Mgr Henry; il est fàcheux qu'il n'ait pas pris la peine de citer les nòtres. Nous n'avons ni écrit ni cru qu'il faisait « œuvre de parti ». Nous avons simplement dit qu'on exploiterait contre les « Associations de famille » le rôle prépondérant que l'Eglise semble vouloir prendre dans leur formation. Nous l'avons dit et nous l'avons déploré, parce que nous sommes avant tout préoccupés d'assurer la neutralité de l'école et que le meilleur terrain pour défendre cette neutralité nous paraît être celui du libéralisme et de la laïcité.

Ainsi, la laïcité, l'exclusion de Dieu et de la religion dans les écoles primaires, voilà l'idéal des Débals libres penseurs. D'ailleurs, ils ont approuvé l'Amicale des instituteurs de la Côte-

d'Or, adressant un appel à tous les instituteurs de France en faveur du projet de loi Doumergue, qui est attentatoire aux droits sacrés et imprescriptibles des familles chrétiennes sur l'âme de leurs enfants baptisés et marqués du sceau de la foi.

Il n'est pas jusqu'au Jubilé sacerdotal de Pie X, novembre 1908, et à la Béatification de Jeanne d'Arc, dont M. P., l'auteur de la « Politique de Pie X » dans les Débuts, ne se soit fait une arme pour attaquer le Pape. Lisez cet article du mardi 26 janvier 1909 :

Cette glorification de Jeanne d'Arc par l'Eglise donne lieu, un peu partout, à bien des commentaires, qui ne sont pas tous bienveillants. Je vous fais grâce de ceux qui sont venus de France; aussi bien ne méritent-ils guère d'être relevés. Ceux-là mêmes qui auraient intérêt, pour rester fidèles à leurs principes, à séparer soigneusement sentiment national et sentiment religieux, n'ont pas résisté à la tentation de les confondre : que l'Eglise de Rome ait reconnu la sainteté de Jeanne, leur devait être une grosse raison de plus pour méconnaître son héroïsme. Leur excuse est peut-être dans l'histoire même; mais je ne pense pas qu'ils aillent l'y chercher.

Ici les critiques ont été plus précises : quelques-uns ont observé, non sans malice, que les trois miracles retenus par l'autorité ecclésiastique comme preuves irrécusables de la sainteté de Jeanne avaient élé observés sur trois religieuses; et cette circonstance paraît, à leur jugement, diminuer la valeur des faits miraculeux. D'autres ont relevé dans le décret cette assertion, que le supplice de Jeanne d'Arc fut « l'œuvre des hommes qui étaient les ennemis les plus acharnés du Saint-Siège », et se sont demandé si elle était entièrement conforme à la vérité historique. Ensin, on a dit que le Décret du Saint-Siège était un acte plus politi-

que que religieux; en admettant Jeanne d'Arc à l'honneur des autels, le Vatican aurait voulu offrir à l'Eglise de France, après tant de sacrifices exigés et généreusement consentis, une compensation solennelle, et, du même coup, réveiller et raviver chez les Français le souvenir du passé religieux de leur pays.

J'entends dire qu'en Allemagne on n'interprète pas autrement la récente décision du Saint-Siège. Le théologien ordinaire d'un grand journal pangermaniste observe que le patriotisme, qui remplit tout entière l'âme de Jeanne d'Arc, n'avait jamais encore été mis par l'Eglise au nombre des vertus théologales et cardinales dont l'exercice éminent est marque de sainteté; il se demande même si l'héroïsme guerrier peut être considéré comme une vertu, au sens chrétien de ce mot. Et il conclut que les circonstances politiques du temps présent ont sans doute valu à Jeanne d'Arc la couronne des Bienheureux, plus encore que ses prouesses anciennes et ses récents miracles.

Le fait que ces polémiques ont été soulevées est par luimême intéressant. Je ne m'arrêterai pas à démêler si les d'Italie, d'Allemagne qu'elles vinssent d'ailleurs, furent inspirées plutôt par un souci scrupuleux de l'orthodoxie, ou par un sentiment d'amour-propre national. Que la béatification de Jeanne d'Arc soit un acte d'opportunisme politique, ou un geste purement religieux, il n'importe guère. On s'expliquerait assez bien qu'il fût tout ensemble l'un et l'autre. Mais je m'étonne qu'on n'ait pas encore remarqué à quel point le Discours que Pie X prononça à la cérémonie du 19 décembre fut un discours politique. L'évêque d'Orléans, chargé de remercier le Saint-Père de la promulgation des Décrets, avait rappelé les termes dans lesquels Léon XIII faisait naguère l'éloge de la France : « Nation très noble, généreuse, missionnaire et chevaleresque », et invité Pie X à exprimer à son tour les sentiments de bienveillance et d'affection que lui inspire la patrie de Jeanne d'Arc. « Daignez nous dire — ainsi concluait Mgr Touchet — que ce vous est une joie que la

France vous présente tant de Bienheureux et spécialement cette Bienheureuse-là et que ce nous doit être une espérance. » Pie X ne manqua pas de reprendre à son compte les paroles de son prédécesseur ; mais il ajouta d'autres paroles plus importantes qui font de ce même Discours, non seulement un complément utile de ceux qu'il a adressés dans ces derniers temps aux pèlevins français, mais encore, à ce qu'il me semble, la déclaration la plus précise et la plus énergique qu'ait prononcée le Pape depuis le jour où il prit, à l'égard de l'Eglise de France, les graves décisions que l'on sait.

On sentit si bien, à Rome, la valeur de cette allocution que l'on décida que le texte en serait inséré au Bulletin officiel du Saint-Siège, qui, comme vous savez, paraît à présent deux fois par mois. Il cût été fort utile que les grands journaux parisiens recueillissent intégralement les paroles du l'ape et les fissent connaître en France sous une forme plus exacte que n'ont fait les agences. Je me bornerai ici aux phrases principales. Il y en a trois. L'une résume la pensée du Pape sur l'avenir de la France, qui ne saurait continuer à grandir, sans demeurer sidèle à ses traditions religieuses. « Dites à vos compatriotes, — recommandait le Pape à l'évêque d'Orléans, — qu'ils fassent trésor des testaments de saint Rémi, de Charlemagne et de saint Louis, lesquels se résument dans la parole favorite de l'héroine d'Orléans : Vive le Christ, qui est le roi des Francs! A ce titre seulement, la France est grande entre les nations; à cette condition, Dieu la protégeru, en la faisant libre et glorieuse. »

Désireux d'appuyer cette assertion sur un exemple, Pie X choisit la période de l'histoire de France qui va de 1800 à 1802. Au moment où le pape Pie VI meurt à Valence, victime des fureurs révolutionnaires, la France est en proie au désordre et à l'anarchie. Deux ans plus tard, le Premier Consul négocie avec le Saint-Siège et restaure solennellement le culte catholique : « La France implore, avec son pardon, l'exercice de ce divin pouvoir, qu'elle avait si souvent

contesté au Pape lui-même. Et la France est sauve. » Ailleurs, le Saint-Père, parlant des tribulations et des luttes continuelles au milieu desquelles l'Eglise de Dieu vit et doit vivre, s'exprimait ainsi : « Les difficultés viennent de qui les crée et les exagère, de qui se fie à ses propres forces, sans compler sur les secours du ciel, de qui cède, se laissant lâchement intimider par les sarcasmes et les dérisions du monde ; aussi faut-il conclure que, de nos jours plus que jamais, la force principale des méchants, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et que tout le ressort de l'empire de Satan consiste dans le manque d'énergie des chrétiens... A ce reproche qui s'adresse aux chrétiens nonchalants et craintifs de tous les pays, beaucoup de chrétiens de France ne peuvent pas se dérober. »

Vraiment, depuis l'Encyclique de 1906, Pie X n'avait jamais prononcé de paroles qui déclarassent et définissent mieux ses sentiments, ses idées, « tout le ressort » de sa politique.

Quelle « politique » peut-il y avoir à rappeler, avec le rôle religieux et catholique de la France sous Clovis, Charlemagne, saint Louis, le Premier Consul et le Concordat, les dissicultés religieuses élevées entre la France et l'Église?

D'ailleurs, M. P. se donne à lui-même un démenti en ajoutant :

Pie X n'a pris conseil, pour se déterminer, que de sa conviction, de sa foi en l'Eglise et en sa propre mission. Et c'est encore cette foi, impérieuse et inébranlable, qui l'inspire, lorsqu'il condamne, comme l'expression d'un lâche découragement et d'une confiance coupable, l'aveu de certaines craintes, que les faits, à les considérer humainement, semblent justifier. « Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous? » répond simplement Joad au soldat diplomate qui vient de lui dépeindre sous les plus sombres couleurs l'abjection d'Israël. Pareillement Pie X s'écrie : « Ce

qui paraît impossible aux hommes est possible à Dieu.» Et comme le grand-prêtre hébreu rappelait à Abner incertain les traits merveilleux et imprévus par où Dieu sit éclater sa gloire au profit du peuple élu, ainsi le pontise romain évoque le souvenir, glorieux pour l'Eglise, d'un récent triomphe : aux troubles sanglants de la Révolution succède brusquement la paix inattendue du Concordat. La France, malheureuse au temps de son impiété, renaît à l'espérance et à la gloire le jour de son pardon. Il n'est pas indifférent que, dans les circonstances présentes, Pic X, pour ranimer le courage des catholiques français, ait demandé un exemple, et cet exemple, à l'histoire dont il ne fait pas, dans ses discours, un usage fréquent. Telle est la consiance qui l'anime, que, lorsqu'il veut la faire partager à ceux qui doutent ou qui craignent, ce n'est point par des raisonnements et par des calculs qu'il cherche à convaincre ; il ne détaille pas sa manière de considérer les choses et de juger les événements : plutôt que de l'exposer, il l'impose avec l'autorité que lui donne, plus encore que sa fonction, sa propre foi. Persuader et ordonner sont deux façons de se faire obéir. Entre les deux, le Pape n'a pas le choix.

* *

Que le Sillon continue ses errements dogmatiques et sociaux, il finira par encourir, comme ses amis, les Paul Bureau, les Naudet, les Dabry, les Lemire, une condamnation formelle de Rome et du Pape, confirmant celle de 36 prélats français.

Sous le titre: A l'Eglisc et au Temple, un excellent défenseur des saines doctrines publiaît, en décembre 1907, l'article suivant :

« Est-ce parce que le Sillon a répudié tout caractère religieux que les édifices consacrés au culte se transforment en tribune ouverte à M. Marc Sangnier par toutes les confessions?

« L'autre jour, c'était au temple protestant de Neuilly qu'il officiait, au son de la cloche et de l'orgue, comme l'a raconté *Neuilly-Journal*, justement scandalisé qu'un orateur catholique choisisse, ou même, accepte un tel local pour ses conférences. En Amérique même, le clergé protesterait.

« Hier, c'était dans une église, dans une chapelle de collège, qu'il était invité à se faire entendre. Voici le récit satisfait qu'en donne l'Eveil démocratique :

Il y a quelques jours, Marc Sangnier était invité à venir présider, à l'Ecole Bossuet, la réunion générale annuelle de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le samedi 21 décembre, c'était à l'école Gerson que, sur l'invitation du directeur, M. l'abbé Dibildos, il se rendait pour faire, devant les élèves des premières classes et devant les parents qui avaient bien voulu y assister, une conférence sur le « devoir social des jeunes catholiques ». La tribune avait été installée dans la chapelle même de l'aristocratique école. Un grand rideau était tendu devant l'autel, ce qui n'enlevait rien à cette « salle de conférences » improvisée de son aspect sévère et recueilli.

« L'aristocratique école! » Hein! Comme cela relève le Sillon, tout de même!

« Il y a donc encore des collèges catholiques spontanément ouverts à l'influence du président du Sillon! L'an dernier, nous citions, entre autres, une grande école de Paris, où l'un des aumôniers consacrait le meilleur de ses soins à lui recruter des adhérents. Aujourd'hui, il monte presque dans la chaire.

« Après tout, si les parents des élèves s'en réjouissent, et si l'autorité ecclésiastique le trouve bon... Mais, justement, l'un paraît douteux, et l'autre bizarre. »

La fusion que prêche le Sillon entre catholiques et protestants amène un « déclassement des croyances », comme le disait naguère, dans l'Autorité, un vaillant anonyme, qui lutte énergiquement contre le « Modernisme » :

On dirait qu'il ne sussit pas à certains catholiques de voir l'Eglise dépouillée de tous ses droits extérieurs par un Gouvernement sectaire. Ils n'ont pas de plus beau rève que de slétrir eux-mêmes la vigueur et la beauté de sa vie intime, par les contacts et les compromissions qui sont le danger de sa situation dans les pays schismatiques.

Et, du premier bond, ils dépassent de beaucoup les limites de ce que tolérerait l'Eglise, même en ces pays.

Leur chimère est d'opérer un véritable déclassement des croyances, en constituant un grand parti nouveau, où catholiques, protestants et même libres-penseurs, communieraient, selon l'expression profanée, dans un même idéal reconnu, non seulement moral, mais religieux et chrétien, en dehors de toute question confessionnelle, c'est-à-dire en dehors de tout point de vue catholique.

C'est le modernisme vécu.

Ce déclassement des croyances, corrélatif du déclassement des anciens partis estimé nécessaire pour obtenir aux catholiques droit de cité dans la démocratie, est la consé, quence extrême, mais logique et fatale, de la politique de ralliement.

Du moment que les catholiques cherchaient l'union sur le terrain du libéralisme, ils devaient être entraînés jusque-là.

Il y a aujourd'hui tout un mouvement de réunions organisé pour opérer cette susion.

L'association protestante l'Union chrétienne, à Paris, a fait donner cet hiver une série de conférences « ayant pour but, en dehors de toute préoccupation confessionnelle, de faire ressortir, par l'étude de la vie de quelques grands chrétiens, toute la fécondité du christianisme ».

Le programme annonce celles-ci, entre autres :

Vendredi 24 janvier. — M. George Fonsegrive: « Saint François d'Assise », sous la présidence du protestant E. Maynier.

Vendredi 31 janvier. — Le protestant A. Michel : « Fra Angelico », sous la présidence de M. l'abbé Sertillanges.

Vendredi 28 février. — M. l'abbé Calvet, professeur à l'Ecole Stanislas : « Saint Vincent de Paul », sous la présidence du directeur de l'Union chrélienne!, etc...

Pauvre saint Vincent de Paul, traité par M. l'abbé Calvet, « en dehors de toute préoccupation confessionnelle! » Et Fra Angelico!! Et saint François d'Assise!!!

Mais il paraît que cela se fait très bien. Les Débats du 6 avril — car les Débats et le Temps, pleins de sollicitude pour l'Eglise, comme l'on sait, s'intéressent à ce mouvement — rendent compte, avec détails, d'une de ces conférences de l'Union chrétienne donnée la veille, où le catholique M. Picot et le protestant M. François de Witt-Guizot ont ainsi fait admirer de face, de profil... et de dos, un Montalembert sans figure de catholique. N'est-ce pas ingénieux? Ce sont les protestants qui doivent se frotter les mains et rire de nous!

Leur revue Foi et Vie, dirigée par Paul Doumergue, avait aussi organisé une autre série de conférences, et elle nous apprend, le 1^{er} avril, que M. Marc Sangnier, « par sa parole d'un optimisme si chrétien et d'une ardeur si apostolique, a produit sur un immense auditoire une profonde impression ».

C'est le Sillon, parmi les catholiques, qui a donné le branle à ce mouvement. Ses Congrès qui, précédemment, s'ouvraient par une messe de communion générale et ne finissaient pas sans un salut solennel, sont devenus les rendez-vous d'une démocratie internationale et interreligieuse.

L'Eveil démocratique du 19 janvier 1908, relatant les travaux d'une grande journée, où le pasteur Soulier, M. Paul Bureau et Marc Sangnier, sans oublier le librepenseur Raoul Vimar, avaient péroré sur les conditions de la démocratie, raconte qu'au bauquet « le pasteur Ouvray buvait à l'Eveil démocratique, qu'un autre pasteur disait son affection pour le Sillon, tandis qu'un prêtre catholique demandait au christ (sic) de faire descendre ses bénédictions sur nous ». Rien qu'à cette manière de parler, on voit comme on est près de s'entendre.

Le Temps du 4 avril ne veut point passer sous silence, le grand Congrès national du Sillon, clòturé la veille, et se plait à énumérer les toasts portés à la ronde par M. Fonse-grive et le pasteur Schnasser, par M. l'abbé Klein et le pasteur Monod, par dix autres encore.

Voici, d'autre part, comment M. de Narson appréciait ce Congrès dans le Figaro:

1. Le Siècle disait au sujet de ce 7° Congrès national du Sillon : « La presse religieuse garde sur ce Congrès un profond silence, qui présage sans doute un prochain orage. La Gazette de France crie « aux infiltrations protestantes » et remarque que « ce Congrès produit un mélange peu ordinaire de conférenciers, dont l'un des moindres n'est point M. Charles Gide, professeur à la Faculté de droit de Paris, protestant notoire. »

Nous n'oserions pas affirmer ce qu'on a dit dans divers milieux que c'est à la suite et à cause de ces conférences, comme d'autres hardiesses doctrinales, que M. l'abbé Klein, de l'Institut catholique de l'aris, a été nommé, en septembre 1908, posesseur honoraire. Le communiqué de l'Institut croit devoir expliquer, à propos de cette « nomination », que, « sans avoir d'enseignement proprement dit à l'Institut catholique, M. Klein corrigeait, depuis plusieurs années, une partie des dissertations françaises » et que « cette sonction n'a plus d'objet, par suite des modifications apportées au programme de la licence ès-lettres et qui suppriment cet exercice pour les licences en philosophie et en histoire ».

Et d'abord ce Congrès « national » fut en réalité international, si j'en juge, non pas sans doute par le nombre, mais par la qualité des étrangers qui y prirent part. Il me sussira de citer MM. Tschossen, de Liège; docteur Foret, conseiller municipal de Metz; le docteur allemand Kauffmann, directeur du Bureau central de renseignements pour la presse catholique; le Révérend Charleworth, de Londres, représentant la National Conference Union for social service. Et bien d'autres personnalités étrangères, se trouvant dans l'impossibilité de répondre à l'invitation du « Sillon », avaient du moins envoyé des lettres de très cordiale sympathie. Tels MM. Valterbach, Président de la « Réunion des ouvriers catholiques » en Allemagne et qui assure M. Marc Sangnier « des sentiments tout sympathiques de cent mille ouvriers allemands »; le docteur Getzmann, ministre du travail de l'empire austro-hongrois, qui promet pour l'année prochaine son active adhésion; les députés autrichiens Kienbreck et Pattai; l'abbé Vercesi, directeur de l'Unione de Milan; Pasquinelli, directeur des œuvres sociales de Bergame ; le député belge Carton de Wiart, le célèbre professeur Godefoid Kurth, de Morsier et de Meuron, député au Grand Conseil de Genève, etc., etc.

Un autre caractère — négatif celui-là — du Congrès du « Sillon », c'est qu'il ne fut à aucun degré confessionnel. A côté de catholiques éprouvés (1) comme MM. Fonsegrive, Paul Bureau, Raoul Jay, notre sympathique confrère Desgrées du Loû, directeur de l'Ouest-Eclair, et d'ecclésiastiques comme M. l'abbé Klein; le distingué professeur de l'Institut catholique de Paris, on y put voir collaborer des protestants qualifiés, comme M. Edouard Soulier, le très avisé directeur de l'Union chrétienne : Ouvray, Alfred Monod, Gide, professeur à la Faculté de droit, et même des libres penseurs comme MM. Daudé-Bancel et Keufer, secrétaire de la Fédération du Livre, dont on sait la grande influence dans les milieux syndicalistes.

Il ne sera pas sans intérêt de noter un fait qui

prouve que, même en Amérique, dans le pays du P. Hecker, les bons catholiques condamne-raient l'œuvre de concentration catholico-protestante entreprise par le Sillon.

La Semaine religieuse de Québec, en son numéro du 28 mars 1908, reproduisait cette déclaration du *Pionnier* de Nominingue :

Tout en professant qu'il est des concours qu'on peut honorablement et qu'on doit parfois accepter du protestantisme, en matière d'action sociale ou politique, nous tenons, d'autre part, que la régénération des sociétés contemporaines ne saurait se poursuivre, par catholiques sincères et protestants ancrés dans leur hérésie, à la lumière d'un idéal chrétien qui soit identiquement le même. A cause de cela, nous ne pouvons suivre le Sillon sur le terrain où il se risque, et nous observerons une entière réserve à son égard, jusqu'à ce que sa situation devienne mieux définie.

D'autre part, sous le titre Une équivoque funeste, on lisait dans la Corrispondenza Romana:

Toujours plus active est la campagne tenace que mènent les protestants de France pour accaparer l'action catholique sous le prétexte de faire, d'accord avec les catholiques, de la propagande contre le matérialisme, mais en réalité pour exploiter ceux-ci au profit du protestantisme; ou, du moins, pour semer parmi eux la confusion religieuse qui est la caractéristique protestante.

Malheureusement, certains catholiques, désormais connus pour leur facilité systématique à prendre en bonne part tout ce que disent et font les ennemis de l'Eglise, et en mauvaise part tout ce que disent et font les défenseurs de cette Eglise, se sont hâtés de s'unir à la soi-disant « commune propagande chrétienne ». On les voit accourir, comme orateurs ou simples auditeurs, aux conférences parisiennes de Foi et Vie, de l'Union chrétienne de la jeunesse et autres associations de pur prosélytisme protestant, d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé.

Le pire est que ces catholiques, pour excuser leur conduite, ne craignent pas de citer la parole du Pape, assurant qu'il recommande beaucoup aux catholiques de s'unir aux protestants et de fusionner avec leur propre action morale et sociale. Il est temps désormais que la presse catholique démasque cette étrange équivoque. Il n'est nul besoin de consultations et d'études pour comprendre que, si les catholiques peuvent avoir des occasions opportunes de s'unir aux non-catholiques pour faire le bien, ceci ne peut arrivèr, d'une part, que lorsqu'il s'agit d'organisa-tions vraiment neutres et non préparées par une confession catholique, et, d'autre part, que lorsque les catholiques n'ont pas de meilleur moyen pour faire ce bien moral ou matériel, qui sert de titre officiel à ces organisations. C'est pourquoi, dans le cas présent, citer les instructions pontificales pour sa propre justification est une indigne exploitation de la parole du Pape, en faisant abstraction de toute bonne ou mauvaise foi personnelle.

On sait qu'en Italie les radicaux et francs-maçons demandèrent en 1908 à M. Giolitti, Président du Conseil, d'abroger les articles des lois de 1859 et de 1877, qui décrètent que l'instruction chrétienne est obligatoire dans les écoles primaires et qui chargent les maîtres de l'enseigner au même titre que les autres matières. Il y a cu, à ce propos, de magnifiques manifestations catholiques contre la neutralité, qu'on voulait imposer en Italie comme en France. Repoussée par le Président du Conseil, elle l'a été aussi par la Chambre à une forte majorité. Or, le journal du Sillon, l'Eveil démocratique du

1° mars 1908, consacrait un long article à cette question; il examinait la situation des « partis extrêmes », et voici comment il appréciait celle du « conservatisme intransigeant »:

Ce serait, dès lors, du cléricalisme avéré que de maintenir, sans exceptions et sans limites, l'obligation pour les communes, les parents surtout et leurs enfants, de l'enseignement du catéchisme. L'État moderne — c'est un fait — est incompétent en matière d'éducation religieuse et n'a pas, en l'espèce, le droit d'exercer une contrainte morale dans un sens ou dans l'autre. On a raison de dire, certes, que l'école n'est éducatrice qu'à la condition d'être religieuse; mais la religiosité dont il s'agit ici ne peut être donnée que par la conception de la vie que le maître professe, agit et transmet à l'âme de ses élèves, non par un enseignement doctrinal et confessionnel, pour lequel il est souvent mal préparé et disposé.

Après avoir exposé l'opinion des partisans de la suppression radicale de l'enseignement religieux, l'*Eveil démocratique* donnait sa conclusion :

Ces anticléricaux ne peuvent même pas tirer argument ou prétexte de ce que, depuis bientôt trois ans, ils voient les catholiques s'unir avec les modérés pour défendre, sous le couvert de la religion, des intérêts politiques et économiques de faction et de classe; car les anticléricaux ne se trouvent pas tous dans ce que certains milieux nomment les partis subversifs, et il s'en rencontre encore, quoique disséminés, dans le parti de l'ordre; parce que, aussi, il y a, parmi les catholiques italiens, assez d'éléments loyaux, sains et vigoureux, pour protester contre l'alliance clérico-modérée, la dénoncer comme une menace de domination et de réaction antidémocratiques, et pour réaliser ce déclas-

sement des partis que d'incessants efforts accomplissent en France chaque jour.

L'Antorité, après avoir cité l'organe du Sillon plus au long que nous ne pouvons le faire ici, faisait ressortir de ce plaidoyer les propositions suivantes :

- « 1° Le cléricalisme, dont le Sillon a fait sa bête noire et contre lequel il ne cesse de déclamer à tout propos, n'est autre chose que l'Elat chrétien.
- « 2° Le Sillon, niant l'obligation pour l'Etat de veiller à ce que soit donné l'enseignement religieux, soutient une proposition contraire à la doctrine de l'Eglise '.
- « 3° D'après le Sillon, la religion, dont les leçons de l'école doivent s'inspirer, n'est qu'une religiosité étrangère à l'enseignement doctrinal et confessionnel.
- « 4° En Italie, comme en France, la désense des principes de la foi n'est, de la part des
- 1. Nous complétons l'information de l'Autorité en citant les deux articles du Syllabus sous la condamnation desquels tombe le Sillon:
- « XLVII. La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe du peuple et, en général, que toutes les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à soigner l'éducation de la jeunesse soient affranchies de toute autorité de l'Église, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le bon plaisir des gouvernements et le niveau des opinions générales de l'époque.

« XLVIII. Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église et qui n'ait pour but, ou du moins pour but premier que la connaissance des choses naturelles et la vie sociale et terrestre. »

catholiques qui n'ont pas la passion démocratique, qu'un prétexte à « défendre des intérêts politiques et économiques sous le couvert de la religion ».

« 5º L'enseignement religieux même doit être sacrifié à ce déclasement des parlis qui doit réconcilier les catholiques avec les partis politiques extrêmes, quoi qu'il en soit de leur haine antireligieuse. »

C'est « l'Américanisme » qui ressuscite, « l'Américanisme » que Léon XIII condamnait, non seulement dans sa Lettre de 1899 au cardinal Gibbons, mais encore da sa Lettre du 15 septembre 1895, à propos du Congrès des religions : « Nous avons appris qu'en Amérique il se tenait des assemblées, dans lesquelles, indistinctement, des catholiques s'unissent à ceux qui sont séparés de l'Eglise pour traiter des questions religieuses ou des questions morales. »

Est-ce que le cas des catholiques sillonnistes dont il vient d'être question n'est pas absolument le même et ne mérite pas la même censure?

D'autre part, voici ce que les protestants pensent et attendent du Sillon.

Leur revue l'Avant-Garde, du 15 décembre 1907, dans un article intitulé Notre grande espérance et nos devoirs, traitant de ce christianisme social devenu la cocarde commune entre certaines écoles catholiques et certains groupes protestants, explique d'abord que ceux-ci n'ont pas beaucoup à attendre du « clergé moderniste », « plus riche en intelligence qu'en caractère », et qui s'est tu devant les sentences de l'Eglise.

Mais, ajoute-t-on, en soulignant les mots comme il suit :

· Au contraire, on peut avoir confiance en l'avenir des œu vres de jeunesse catholique, démocratique et laïque. Malgré toutes les oppositions, le Sillon se développe et s'impose, Marc Sangnier et ses lieutenants se sont écouter et applaudir par d'inmenses auditoires populaires : le Sillon a besoin de nous, comme nous avons besoin de lui. Il ne s'agit pas pour nous de faire aucune concession de principes (aucun de nous ne pense à s'incliner, par exemple, devant la notion catholique de l'autorité); il ne s'agit pas davantage pour les sillonnistes de sortir hic et nunc de leur Eglise. Chacun de nous attendra dans un service joyeux la révélation des initiatives et des devoirs nouveaux que Dieu veut lui accorder. Pour le moment, dans la communion d'un même amour pour Christ 1 et pour notre peuple, nous pouvons associer nos efforts, élargir notre horizon et recevoir de grandes bénédictions. On sait qu'il ne s'agit pas là d'un rève, mais que, dans plusieurs circonstances, unionistes protestants et sillonnistes catholiques ont fait l'expérience que ces rencontres étaient possibles et bienfaisantes. C'est dire qu'elles sont nécessaires; ne pas tenir compte de telles expériences serait pécher contre la lumière et presque « contre le Saint-Esprit ».

Les Cercles d'études démocratiques ne répondent pas à l'attente des sillonnistes. Ils sont composés de jeunes gens de douze à vingt ans. Les prendre à douze ans, c'est trop tard. L'éducation démocratique doit commencer au biberon.

^{1.} Les protestants affectent de dire Christ pour « le Christ » ou Jésus-Christ, et c'est le devoir des catholiques d'éviter l'expression « Christ ». Comment se fait-il donc que, dans la Semaine catholique de Saint-Flour, 23 avril 1908, p. 274, on lise: « Christ est ressuscité? »

C'est l'Éveil démocratique qui fait cette plainte et qui exprime ce vœu.

Lisez. Je cite textuellement:

« La justice aussi a besoin de l'enfant. Il suffit de suivre de près un enfant de six à sept ans pour se rendre compte de son intraitable esprit d'équité: parlez-lui de réformes à faire au nom de la justice, de ses responsabilités sociales, au lieu d'émousser, de déformer sa logique enfantine par les compromis, les illogismes journaliers de nos vies, et l'enfant deviendra pour nous, ses éducateurs, un merveilleux stimulant d'action, un maître sévère parfois. »

En réponse à un article paru dans la Dépêche, M. Marc Sangnier adressait au journal blocard la lettre suivante :

Paris, le 26 mai 1908.

Monsieur le Directeur,

Je suis stupéfait et peiné de ce que je lis sur le Sillon, dans votre enquête au sujet de la propagande réactionnaire. Je ne comprends pas par suite de quelle méprise vous avez pu confondre le Sillon avec un mouvement clérical et réactionnaire, alors que, dans la Dépêche mêmé, j'ai lu de nombreux articles expliquant clairement quel était le caractère du Sillon. J'avais lieu d'espérer qu'on savait qui nous étions et ce que nous voulions.

Je vois avec regret que je m'étais trompé.

Oubliez-vous, monsieur le Directeur, les injures dont les Jaunes nous abreuvent, l'hostilité violente 1 de tous les réactionnaires qui ne cessent de nous attaquer? Ne savez-

1. C'est bien plutôt le Sillon qui manifestait « une hostilité violente » contre les royalistes et les bonapartistes, en les attaquant à la Sorbonne pour soutenir le socialiste Andler et Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc.

vous plus tout ce qu'il nous en a coûté d'affirmer nettement notre caractère laïque, nos convictions républicaines et démocratiques ?

Ignorez-vous tellement l'histoire du Sillon que vous méconnaissiez les trop fréquentes persécutions patronales (!!) dont souffrent nos camarades et l'horreur que ceux-ci inspirent aux capitalistes et aux patrons ?

pas les meilleurs et les plus dévoués syndiqués, et aux étudiants républicains de la Sorbonne, qui, à l'occasion du cours de M. Andler, ont repoussé les provocations des royalistes de l'Action française, si les Sillonnistes n'étaient pas les plus ardents républicains? Je ne puis encore comprendre, monsieur le Directeur, quelle confusion a pu demeurer dans votre esprit; mais j'espère que vous serez le premier à vous réjouir de votre erreur d'information; car je ne suppose pas qu'il puisse vous déplaire de constater qu'il y a parmi les chrétiens — bien que la plupart de ceux-ci soient encore des réactionnaires — d'ardents républicains et des démocrates passionnés.

Veuillez croire, etc.

MARC SANGNIER.

Le traitement le plus cruel qu'on puisse infliger au directeur du Sillon est de reproduire sans commentaire ces élucubrations destinées à gagner les bonnes grâces d'un journal condamné solennellement par 18 évêques!

Cette lettre projette la lumière la plus implacable sur celui pour lequel trop de gens encore ont une complaisance étonnante.

A Quimper, les Sillonnistes ont proposé à Marc Sangnier une candidature dans le Finistère.

Cette candidature sera probablement en opposition avec celle de Biétry. Nous comprenons dès lors les amabilités récemment adressées par le journal de Sangnier à M. de Mun, pour obtenir sans doute sa bienveillante neutralité, les attaques redoublées contre Biétry, et l'obligation d'aller à La Rochelle quêter les approbations de l'apostat Emile Combes¹, qui, avec la lettre ci dessus, serviront de passe-partout auprès des partisans brestois du socialiste Goude: car c'est seulement avec le concours de tous ces tristes gens et l'aide de tous les détraqués que Sangnier peut espérer devenir le collègue de M. l'abbé Gayraud.

C'est complet!

Sympathie aux « syndicals rouges »;

Sympathie à l'anti-patriote « Andler » ;

« Horreur » des « capitalistes » ;

« Horreur » des « patrons »:

Voilà l' « ardent républicain » intronisé à Quimper.

Notons encore un trait.

Dans la première souscription pour rendre quotidien l'organe du Sillon figure un protestant notoire, M. Jacques Siegfried, pour la somme rondelette de 5.000 francs!

« Ce sont les faits qui louent et qui blament », écrit à peu près La Bruyère,

^{1.} Le Sillon, en esset, a été chez M. Combes. On lisait dans l'Aurore:

[«] C'est à La Rochelle que va se tenir, du 7 au 9 juin, le cinquième Congrès national de la paix. Mais, nul n'en sera étonné, — il y a un certain nombre de protestants parmi les congressises. Il y a des libres-penseurs et des catholiques aussi. Parmi les membres du comité d'organisation de ce rare Congrès, nous relevons les noms de MM. Frédéric Passy, Charles Richet, Lucien Lefoyer, le député Ch. Beauquier, des pasteurs à côté de MM. Marc Sangnier et Manceau, du Sillon, et aussi un pacifiste illustre, M. Emile Combes, qui présidera la séance d'ouverture. »

Il ne faut pourtant pas croire que M. Siegfried travaille contre ses coreligionnaires.

Cette souscription est donc le sceau protestant sur l'œuvre du Sillon.

D'autre part, au dernier Congrès du Sillon, à Quimper, juillet 1908, M. Marc Sangnier, pressé de questions par un membre de la Confédération Générale du Travail, a enfin précisé quelques points de son programme. Voici le résumé qu'en donne le *Progrès du Finistère*:

Selon Marc Sangnier, la société actuelle doit être complètement réorganisée sur de nouvelles bases. La propriété des grandes société capitalistes telles que : mines, chemins de fer, grands magasins et, généralement, toutes les entreprises qui présentent un caractère d'utilité générale, doit être reprise par l'Etat. La propriété des entreprises privées, moyenne et petite industrie, moyen et petit commerce, exploitations agricoles, et celle des instruments de production, doivent passer aux mains des travailleurs eux-mêmes : ouvriers de l'industrie, employés de commerce, cultivateurs et domestiques agricoles.

Il ne s'agit pas de discuter de telles choses; il n'y a qu'à les constater. Les monopoles d'Etat et le communisme ne laissent place qu'à l'irresponsabilité, et ce sont des catholiques, voire même quelques prêtres formés cependant à l'école de la responsabilité, qui tiennent encore au Sillon!

Pourquoi faut-il donc que dans telle Ecole de Théologie d'un diocèse dont le chef éminent a interdit à ses prêtres et séminaristes les réunions du Sillon, on lise en plein cours l'Eveil démocratique, qui mène la jeunesse au protestantisme libéral?

Pourquoi faut-il que la Critique du Libéralisme, 15 novembre 1908, ait donné une si longue liste de prêtres souscrivant pour la transformation de l'Éveil démocratique, organe du Sillon, en journal quotidien? Il y en a dix colonnes de 40 à 50 noms chacune, alors que près de 40 évêques français ont interdit le Sillon à leurs prêtres et qu'en décembre 1908, le Bulletin du diocèse de Reims publiait sur le Sillon un long article dont voici les principaux passages :

On nous signale les efforts que tentent actuellement quelques jeunes gens mal inspirés pour fonder un groupe sillonniste dans la région de Charleville, jusqu'ici préservée d'un tel fléau. A cette occasion, et pour répondre à la pressante invitation qui nous est adressée, nous répéterons ce que nous avons dit : le résultat le plus commun de l'entreprise politique et sociale dénommée le Sillon est facile à constater : c'est de semer la division, de détacher les jeunes gens des œuvres catholiques et de les soustraire à la direction du clergé sur le terrain social. L'influence du Sillon est détestable, et l'état d'esprit qu'il crée chez ses adeptes est funeste : il fait perdre aux meilleurs d'entre eux la notion exacte de la vérité, la rectitude du jugement et le sens du respect. On a fait des volumes pour énumérer les erreurs doctrinales et sociales du Sillon : la collection de ces erreurs s'augmente chaque jour; il suffit de jeter les yeux sur une des productions de l'entreprise pour s'en convaincre. L'Eglise, après avoir encouragé, au début, une association qui se présentait à elle sous d'aimables couleurs et les mains pleines des plus belles promesses, a su découvrir son véritable caractère et l'a dénoncé publiquement.

Après avoir rappelé la lettre du Pape à la « Jeunesse catholique », ses paroles à Mgr Gieure,

à Mg Bougouin et à Mgr Dubillard, le Bulletin ajoute :

Les évêques français, même les plus paternels et les plus bienveillants, ne pouvaient garder désormais un silence que les chefs du mouvements prenaient pour une approbation tacite de leurs méthodes, et à la faveur duquel ils se livraient à une propagande effrénée dans les collèges, les écoles, les patronages et jusque dans les Séminaires, petits ou grands.

Dès le 23 mai 1907, dans un entretien aux élèves de son Grand-Séminaire, le cardinal Luçon leur interdisait toute participation aux œuvres du Sillon; le 20 septembre suivant, à la veille du Congrès organisé par les sillonnistes à Reims, Son Éminence disait à ses prêtres réunis pour la retraite pastorale : « Tenons-nous à l'écart et en dehors d'eux... Nous ne devons pas promouvoir leur entreprise, ni faire de la propagande en leur faveur, et nous ne dirigerons pas la jeunesse de ce côté. Je ne puis pas ne pas partager à leur sujet les inquiétudes de mes collègues de l'épiscopat. »

Les cardinaux de Bordeaux, de Lyon, les archevêques de Rouen, de Bourges, de Toulouse, de Chambéry, de Rennes, d'Avignon, d'Aix, plus de quarante évêques, dont nous pourrions citer les nons, ont manifesté nettement, depuis dix-huit mois, leur désapprobation formelle ou leurs méfiances, malheureusement trop fondées, au sujet du Sillon. Il n'y a pas un seul membre de l'épiscopat français qui approuve aujourd'hui les conceptions insensées répandues par les sillonnistes.

« On ne doit pas ignorer, écrivait en juin dernier Mgr Rumeau, évêque d'Angers, que l'organisation du Sillon n'a pas cessé de provoquer, sous le rapport de la doctrine, comme au point de vue social, de graves et légitimes appréhensions. » Nous lisons, en outre, dans une lettre datée d'Angers, du 19 octobre 1907 : « Monseigneur a prié le président du Cercle catholique d'expulser de la société les

jeunes gens faisant partie du Sillon. Nous avons reproduit ici, en juillet 1907, la lettre où Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, un ami cependant de la première heure, formulait ses blâmes et ses inquiétudes au sujet de l'entreprise sillonnistes, et nous pourrions mentionner bien d'autres actes semblables de l'autorité épiscopale.

Or, quelle a été l'attitude des membres de l'association en face de ces désaveux et de ces sévères avertissements venus de si haut? Les principaux d'entre eux ont continué à publier des apologies hautaines de leurs travaux; ils se sont livrés avec une nouvelle ardeur à leurs exercices oratoires et à leurs fantaisies littéraires accoutumés : mais en aucune circonstance, ni les uns ni les autres n'ont eu l'air de comprendre la gravité des blâmes et des conseils qui leur étaient adressés. Ils se sont montrés trop souvent indociles, indisciplinés, obstinés dans leurs idées, arrogants dans leur ton, prompts aux blàmes les plus indécents et aux critiques les plus injustes, réfractaires à toute pensée d'obéissance, à toute inspiration dictée par le sentiment de leur véritable devoir. Aussi leur conduite leur a-t-elle valu les applaudissements enthousiastes de quelques sectaires de marque, l'expression des chaudes sympathies de protestants militants et d'organes modernistes, tels que : Justice sociale, Vie catholique, Quinzaine, Demain, aujourd'hui décédés. Nous avons souligné récemment les éloges, profondément honteux pour ceux qui les reçoivent, décernés au Sillon, par le Siècle et l'Exode, journal officiel des apostats.

Il en est, nous le savons, qu'un tel ensemble de faits n'éclaire pas suffisamment; mais nous n'écrivons ici que pour les gens de bons sens désireux de connaître l'état d'une question embrouillée à plaisir dans les organes du groupe, nous allions dire de la secte sillonniste; nous n'écrivons que pour des chrétiens désireux de connaître la pensée de l'Eglise, afin d'y conformer en toute simplicité leur conduite.

L'article a été reproduit in extense ou en parmodernisme et modernistes. — 29. tie par plusieurs Semaines religieuses, dont celles de Verdun, de Bourges et de Châlons.

Que si ces critiques autorisées ne convainquent pas le Sillon, qu'il songe aux éloges si compromettants qu'on va lire.

L'Union de Libres-Penseurs et de Libres-Croyants pour la culture morale a pour but de travailler à créer et à propager une morale indépendante, non seulement du christianisme, mais encore de toute religion.

Ses conférences sont publiées dans un Bulletin trimestriel, dont le premier numéro a paru en janvier-mars 1908.

Dès ce premier numéro, le Bulletin rend hommage à l'« Eveil démocratique, journal du Sillon», et aux « jeunes sillonnistes qui ont le courage d'aller eux-mêmes crier leur journal dans les rues, à la porte des églises et des réunions ».

Les éloges des libres-penseurs et des librescroyants, venant après les blâmes du Pape et des évêques, ne pourront-ils pas enfin arracher des yeux d'excellents jeunes gens les écailles que je ne sais quelles suggestions y ont collées?

Libres-Croyants! c'est bien à les rendre tels que tend toute la littérature sillonniste. Le croyant qui s'est rendu libre n'appartient plus à l'Église, n'est plus le disciple d'une religion révélée.

Que les sillonnistes se rappellent du moins ces paroles de Léon XIII: « Fuyez, non seulement les associations qui ont été ouvertement condamnées par le jugement de l'Église, mais aussi celles qui, de l'avis des hommes intelligents, et parliculièrement des évêques, sont regardées comme suspectes et dangereuses. De même aussi, les catho-

liques doivent préférer s'associer avec les catholiques. »

Qu'ils se souviennent aussi de ce que disait naguère la Corrispondenza Romana à propos des statuts de l'Union spirituelle sacerdolale pour la conservation et la pureté de sa foi:

Il va sans dire que l'engagement ci-dessus renferme implicitement l'obéissance à ce qu'on appelle « les directions pontificales », puisque l'Encyclique Pascendi signale et condamne l'erreur suivante : « Tout catholique, carril est en même temps citoyen, a le droit et le devoir, sans se préoccuper de l'autorité de l'Eglise, sans tenir compte de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, au mépris même de ses réprimandes, de poursuivre le bien public en la manière qu'il estime la meilleure. Tracer et prescrire au citoyen une ligne de conduite, sous un prétexte quelconque, est un abus de la puissance ecclésiastique, contre lequel c'est un devoir de réagir de toutes ses forces. »

Modernisme et Protestantisme libéral.

Protestantisme libéral et « modernisme » sont frères et amis.

La seule différence entre le protestantisme libéral et le « modernisme », c'est que le protestantisme libéral est logique, franc et conséquent avec lui-même; tandis que le « modernisme » voudrait constituer au sein même du catholicisme un « protestantisme intérieur », qui, selon les termes mêmes de l'Encyclique Pascendi. tramerait la ruine de l'Eglise, « non du dehors, mais du dedans ».

Un protestant libéral, M. Guignebert, dont les

doctrines, au point de vue critique, sont exactement les mêmes que celles de M. Loisy et de M. Edouard Le Roy, constate, avec une logique, implacable, la fausseté de la position de ces prétendus catholiques.

« Une fois qu'on a cru descendre jusqu'au fond des idées de tous les intellectuels catholiques, sans être d'ailleurs jamais très sûr d'y avoir réussi, on garde l'impression invincible qu'elles restent bâtardes, filles mal venues d'un mauvais ménage entre la critique et le dogme, antipathiques à la fois à leur père et à leur mère, et incapables de les réconcilier, quelque peine qu'elles y prennent 1. »

Et plus bas le même auteur cite ce jugement d'un « ancien prêtre catholique », M. Marcel Hébert, qui est allé logiquement jusqu'au bout de son kantisme en démolissant la « dernière idole », c'est-à-dire l'idée d'un Dieu personnel et créateur, et qui apprécie ainsi la folle tentative du catholicisme moderniste :

« La foi chrétienne et catholique apparaît comme l'un des moments les plus intéressants et féconds, mais dépassés, de l'évolution de la conscience humaine, une des nombreuses espèces de croyances que la conscience a créées à travers les siècles. Dans cette évolution, le catholicisme loysiste ne saurait servir que de transition 2. »

M. Guignebert, à son point de vue de libre penseur, a raison d'ajouter : « Ce jugement peut servir de conclusion à notre étude. »

^{1.} Modernisme et tradition catholique en France. Grande Revue, 1908, p. 127.
2. L'évolution de la foi catholique.

* *

A l'attitude suspecte et anticatholique de trop de laïques et même de prêtres, on est heureux d'opposer celle de M. Léon Daudet, écrivant naguère dans la Libre Parole:

- « Qu'est-ce au fond que ce « Modernisme », qui sévit actuellement en Allemagne, comme en France et en Italie, et contre lequel la Papauté vient de prendre de justes, de rigoureuses mesures? Je le définirais volontiers : un passage de la nuée kantienne sur l'horizon de la théologie 1.
- « L'autre jour, à l'Action française, notre éminent ami Pierre Lasserre, auteur de ce livre définitif, le Romantisme français, analysait, avec sa vigeur et sa pénétration habituelles, l'influence de la métaphysique allemande, par la classe de philosophie, sur la pensée contemporaine.
- « J'ai vu cela de près. Elève, à Louis-le-Grand, du trop fameux Burdeau, j'ai subi, comme tous mes camarades, l'empreinte et l'action déprimante de Kant, de Fichte et de Hegel. Il n'y a pas de pire opium intellectuel. Ces doctrines vagues, qui mettent en question le principe même de la connaissance et de la réalité de l'u-

Cet aveu nous sussit. Il est la consirmation désinitive de notre thèse sondamentale : « L'àme du modernisme, c'est le kantisme ».

^{1.} Cela est si vrai que le Programme des modernistes, la contre encyclique italienne des modernistes, avoue, avec une franchise que tous les modernistes n'imitent pas : « Il n'est plus possible de parler d'une faculté intellectuelle qui atteigne une certitude et une vérité qui soit adaquatio rei et intellectus. Nous acceptons la critique que Kant et Spencer ont faite de la raison pure. »

nivers, rongent aussi sûrement la tradition que le flot amer dissout la roche. Depuis 1870, l'Allemagne nous a conquis une seconde fois par sa métaphysique. Le subjectivisme de Kant et de ses émules a chloroformé les meilleurs de ma génération.

« Or, il est moins connu que Kant cut, comme Loisy, un Juif pour inspirateur, le bizarre Johann Georges llamann, qui vivait vers 1760, à Kænigsberg. Dans les Feuilles Sibyllines d'un Mage du Nord se retrouvent, avec l'expression même « d'impératif catégorique » et de « raison pure », les principales formules d'Emmanuel Kant. La doctrine de Kant est une machine à épuisement. Le croyant qui se donne à elle n'admet plus que le miracle intérieur, que l'immortalité conditionnelle, que le divin psychique. Un beau matin, il se réveille incrédule et tellement néo-chrétien qu'il est retourné au paganisme.

« La métamorphose moderniste ne procède pas d'autre manière. C'est l'impiété par le dedans, par la voie de la critique et de l'exégèse, l'impiété traîtresse et en tapinois, plus forte infiniment sur les cœurs naïfs que la brutale négation du dehors. C'est la mort de la foi par l'injection sous-cutanée.

« Victimes de leur aveuglement, les modernistes se réclament sans cesse de la science. Ce qu'ils prennent pour l'esprit scientifique, c'est exactement son contraire, c'est le doute systématique d'Emmanuel Kant. Or, ce doute englobe nécessairement la science, puisque les forces de l'univers ne sont, d'après lui, elles aussi, que les jeux d'une illusion dans un rêve. Je suis per-

suadé qu'avant quelques années nous aurons vu naître un modernisme scientifique 1 aussi puéril,

1. M. Daudet nous permettra de lui faire remarquer que ce « modernisme scientifique » n'est pas « à naître », qu' « il est né, qu'il a pour père M. Edouard Le Roy, lequel soutient que le « savant crée lui-même le fait scientifique », que les lois scientifiques sont des « créations artificielles, des recettes » déformées par le « discours ».

M. Poincaré, de l'Académie française, dans son livre La valeur de la science, a combattu vigoureusement la doctrine nominaliste et antiintellectualiste de M. Le Roy, « qui n'est pas un sceptique. mais qu'on accuse cependant de scepticisme, dit M. Poincaré. Il ne pouvait pas ne pas l'èlre, encore que cette accusation soit probablement injuste. Les apparences ne sont-elles pas contre lui? Nominaliste de doctrine, mais réaliste de cœur, il semble n'échapper au nominalisme absolu que par un acte de foi désespéré, C'est que la philosophie antiintellectualiste, en récusant l'analyse et « le discours », se condamne par cela même à être intransmissible; c'est une philosophie essentiellement interne. ou, tout au moins, ce qui peut s'en transmettre, ce ne sont que les négations : comment s'étonner alors que, pour un observateur extérieur, elle prenne la figure du scepticisme? C'est là le point faible de cette philosophie : si elle veut rester fidèle à ellemême, elle épuise sa puissance dans une négation et un cri d'enthousiasme. Cette négation et ce cri, chaque auteur peut les répéter, en varier la forme, mais sans y rien ajouter. Et par là n'avez-vous pas été beaucoup plus loin de la vie et de la vérité que l'animal qui vit tout simplement sans philosopher? Ne seraitce pas cet animal qui serait le véritable philosophe? »

Un peu plus loin, M. Poincaré ajoute que le cœur et l'instinct peuvent diriger le regard, mais non remplacer l'œil; qu'une « philosophie vraiment antiintellectualiste st impossible », et que, pour la science, il n'y a pas de doute : « Par définition, pour ainsi dire, elle sera intellectualiste, ou elle ne le sera pas ».

Pie X, qui connaît sans doute le dogme, ne peut accepter qu'il ne soit qu'une « recette » de vie religieuse, ni qu'il soit principalement une « recette » de vie religieuse. — M. Poincaré, qui semble être au courant de la science, n'admet pas à son tour qu'elle ne soit qu'un ensemble de recettes », ou de « règles d'action », et pose le dilemme suivant : « Ou bien la science ne permet pas de prévoir, et alors elle est sans valeur comme règle d'action; ou bien elle permet de prévoir d'une façon plus ou moins imparfaite, et alors elle n'est pas sans valeur comme moyen de connaissance. »

« On a prétendu que l'Encyclique Pascendi condamnait la

aussi destructeur, aussi dangereux que le modernisme théologique, et que les académies excommunieront aussi expressément que l'a fait le Saint-Père. S'il a fallu cent ans environ au criticisme pour attenter au sanctuaire, il ne lui faudra plus maintenant vingt ans pour attenter au laboratoire. Nous assisterons à cela. »

Dans un autre article publié par le Gaulois, M. Léon Daudet disait encore :

« Un peu partout, l'Encyclique Pascendi et le Décret Lamentabili accomplissent leur œuvre dans les consciences. Les ennemis de l'Eglise, qui comptaient sur la tactique moderniste pour ébranler la foi dans les âmes et l'obéissance dans le clergé, sont dans la consternation et dans la rage. L'admirable prévision du Souverain Pontife a déjoué les pièges subtils de l'incrédulité à forme déférente.

« Il y a, en effet, deux anticléricalismes, qui tantôt travaillent chacun de leur côté et tantôt conjoignent leurs efforts: l'un brutal et sommaire...; l'autre prétend s'appuyer sur les principaux courants d'idées du dix-neuvième siècle. Il parle volontiers théologie. Il cherche à détruire

science moderne, les méthodes modernes. Elle a seulement condamné une forme de fidéisme chez des écrivains catholiques, dont quelques-uns se sont donné le ridicule de parler au nom de la pensée moderne, au lieu de se contenter d'exprimer leurs idées. L'Eglise n'est opposée ni à la psychologie contemporaine, ni à la critique des sciences. Elle peut déclarer inconciliables avec la doctrine de la foi certaines formes de pensée; mais elle n'interdit aucune recherche légitime et ne gêne que ceux qui voudraient être catholiques et avoir en même temps le droit de dissoudre le catholicisme. M. Poincaré serait-il donc l'ennemi de la science moderne, parce qu'il déclare que la science ne peut pas être antiintellectualiste? » (Revue de Philosophie du 1° mai 1908). par le dedans ce qui a résisté et résistera toujours sans peine aux attaques du dehors. Ce deuxième anticléricalisme est beaucoup plus perfide que le premier. »

Modernisme universitaire

Tel est l'anticléricalisme moderniste de l'Université d'Etat.

Elle a fondé partout des chaires d'Histoire des religions, dont les titulaires, MM. Debidour et Guignebert à Paris, M. Virolleaud à Lyon, etc., n'ont pour but avoué que de faire voir dans toutes les religions des inventions humaines, de montrer dans la religion juive une imitation de la religion assyrienne et dans le Christ une modification idéalisée du dieu Mithra. La Croix de Paris et le Nouvelliste de Lyon ont pu signaler et flétrir ces cours, sans provoquer aucune protestation des intéressés.

M. Desdevises du Dézert, protestant et doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, appelle Loisy « le plus célèbre des exégètes catholiques, un savant de haute valeur... Il n'en a pas moins été attaqué avec une véritable fureur par les traditionalistes; il a été exclu de l'Institut catholique, condamné par le Pape, persécuté, pourchassé dans toutes les revues où il a écrit, même sous des pseudonymes ·. Il n'est pas de prêtre scandaleux pour lequel l'Eglise n'ait vingt

^{1.} Hélas! non. Il n'a que trop écrit dans la Revue critique et la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses.

fois plus de ménagement que pour ce savant homme, coupable seulement de penser que le texte de la Vulgate n'est pas encore scientifiquement établi . Son histoire apparaît à un de nos maîtres du Collège de France comme le chefd'œuvre de la méchanceté cléricale. » (Revue des cours, 7 mai 1908, p. 399).

M. Desdevises, pour établir sa thèse contre ceux qu'il appelle « les attardés et les violents », se sert decitations empruntées à quelques prêtres, écrivains et amis de la Justice sociale, de la Vie catholique, les Saintyves ³, les abbé Moreau ⁴, dont nous avons signalé les propos si incorrects et si dangereux dans leur modernisme truculent.

Il faut reconnaître que M. Desdevises du Dézert a mauvaise grâce à citer de pareilles autorités pour apprécier le catholicisme contemporain : Saintyves a été mis à l'*Index* et Rome a

v. C'est qu'aucun « prêtre scandaleux » n'a fait autant de mal à l'Eglise que les pernicieuses erreurs de ce nouvel Arius.

2. Il est « coupable » de toutes les hérésies contre la divinité du Christ, sa résurrection, l'établissement divin de l'Eglise et des sacrements, etc.

3. « Les manuels de philosophie suivis dans les séminaires, dit Saintyves, ne livrent qu'un saint Thomas détérioré et ne donnent même pas des caricatures complètes des philosophes modernes; ils ignorent les contemporains... Les élèves sont parqués dans le pâturage scolastique. »

Un supérieur de séminaire écrit à un de ses élèves qu'il ne lui croit point la vocation ecclésiastique, « parce qu'il n'a point la routine de la piété et qu'il est d'ailleurs trop intelligent et trop indépendant pour qu'on n'ait pas à redouter qu'il ne tombe dans toutes sortes d'écarts ». (P. 36).

4. L'abbé Moreau nous dit encore que « l'enseignement des Grands Séminaires, en général, est faux et faux l'esprit des séminaristes; que cet enseignement est futile, étroit, et que, pour le rendre plus ennuyeux encore, on le donne en latin ».

supprimé la Justice sociale, où écrivait M. l'abbé Moreau.

D'autre part, M. Boutroux, professeur à la Sorbonne, enseigne dans ses livres, surtout le dernier, Science et religion, une religion sans dogme et un pragmatisme vague ', que le Journal

1. Il distingue deux courants que les uns appellent positiviste et idéaliste, et qu'il nomme la tendance naturaliste et la tendance spiritualiste.

La première a comme coryphée Auguste Comte avec sa religion de l'humanité, son culte de grand Etre, du grand Fétiche et du grand Milieu, triple hypostase de la Trinité nouvelle. Après lui, llerbert Spencer apporte au monde l'évolutionnisme, avec sa théorie de l'Inconnaissable; Ilœckel préconise le monisme qui aboutit à la religion de la science; enfin le psychologisme de M. Ribot, et le sociologisme de Durkheim, contemporains, s'efforcent de réduire la religion à des phénomènes que l'on peut interpréter et expliquer d'après des lois positives.

La tendance spiritualiste a comme premier maître Ritschl, dont les protestants admirent la « tentative géniale » qui aboutit à la distinction de la foi et des croyances, qui est aujourd'hui la thèse unanime du' protestantisme libéral en Europe. Telle est du moins l'impression que nous cachent maintes pages de ce livre, celles surtout qui le terminent et dans lesquelles M. Boutroux, ayant achevé la critique des systèmes, nous livre ses vues personnelles sur la valeur de la science et de la religion et l'harmonie possible de l'instinct religieux et des tendances de l'ânie contemporaine. C'est dans cette conclusion surtout que l'on cherche une réponse précise à la question débattue dans l'ouvrage; on a de la peine à la trouver. Est-ce le sujet qui le veut? Est-ce un des traits du caractère de l'auteur d'aimer la demi-obscurité comme cette poésie allemande qu'il aime tant à citer? Ou bien est-ce à dessein qu'il estompe ici sa pensée dans l'espoir d'établir une base de conciliation plus large et par crainte que les dissensions n'éclatent avec la vive lumière? Nous ne savons ; toujours est-il que nous eussions aimé qu'il prit une position plus nette sur certains points auxquels nous attachons un intérêt primordial. »

Ce qui terrisse M. Boutroux, comme tant d'autres, c'est le dogme. Oh! vienne donc à s'appliquer triomphalement la loi de l'évolution, la religion se déchargera du poids encombrant des dogmes, des rites, des institutions, et nous verrons apparaître en sa simple splendeur l'esprit qui est son essence, l'esprit qui n'est autre que « la soi au devoir, la recherche du bien et l'amour

des Débats louait naguère, mais que condamne formellement l'Encyclique sur le Modernisme.

Ce qui est plus grave, c'est que les cours élé-

universel ressorts secrets de toute activité haute et bienfaisante ». M. Boutroux n'ignore pas que, sous peine de se perdre dans les imaginations et les chimères, cet esprit doit être pensée et action, et donc ne pas se priver de tout élément objectif. Il ne faut donc pas tuer la lettre; les croyances ont leur place à côté des pratiques. Je. l'admets, répondra-t-il; mais ce qu'il refuse de souscrire, c'est que les formules de nos croyances expriment une vérité absolue et définitive. Purs symboles, à ses yeux, elles s'essayent à représenter l'irreprésentable, jusqu'à ce que d'autres, plus compréhensives peut-être, mais imparfaites encore, se substituent à elles.

Evidemment, M. E. Boutroux n'a pas la foi. D'après lui, M. Le Roy présente la doctrine des limites de la science qui réduit son propre rôle à la connaissance des faits d'expérience et de leurs lois, et diminue de ce chef singulièrement sa valeur philosophique; M. Blondel défend la philosophie de l'action, le seule qui lui semble relier à un principe commun la science et la religion; enfin M. W. James prétend tout concilier par sa doctrine de l'expérience religieuse.

Si les philosophes du premier groupe n'ont pas en l'heur de plaire absolument à M. Boutroux, il expose avec infiniment de complaisance les systèmes de tendance spiritualiste. Les protestants lui savent d'ailleurs gré de sa sympathie : « Voici un admirable livre qu'il faut accueillir avec reconnaissance; je dirais volontiers avec émotion. » (Foi et Vie.)

Certes, le loyal effort d'un grand esprit pour embrasser dans son ensemble le problème de la science et de la foi, et lui donner une solution, trouvera toujours chez nous respect et attention bienveillante. Saint Augustin nous a dit le dur labeur d'une âme en quête de la vérité, et Monique nous enseigne les délicatesses de la patience envers les âmes inquiètes du vrai. Toutefois, pour parler en toute sincérité, nous croyons qu'en effet les principes de la Réforme s'accommodent mieux des conclusions de M. E. Boutroux que la foi catholique.

Et d'abord, si le savant philosophe renverse d'une main qui ne tremble pas les systèmes branlants des Spencer et des Hœckel (pour lequel M. Maisonneuve lui trouve cependant trop de sympathie ou du moins de considération), il en va tout autrement quand sonne l'heure des conclusions fermes. « L'auteur, écrit M. E. Lenoble, nous semble parfois pousser à l'excès ses remarquables qualités. Sa pensée se nuance jusqu'à l'imprécision;

mentaires de Philosophie, suivis dans les collèges et lycées, enseignent formellement « l'agnosticisme » moderniste, à savoir, dit l'Encyclique Pascendi, « que Dieu n'est point objet direct de science;... que la foi, principe et fondement de toute religion, réside dans un certain sentiment intime, engendré lui-même par le besoin du divin. »

M. Paulin Malapert, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, dans ses Leçons de Philosophie, IIe volume, conclut ainsi ses « Théories métaphysiques sur la divinité », p. 550-52:

« Ainsi donc, pas plus l'argument théologique que l'argument cosmologique ne nous fournit une démonstration de l'existence de Dieu... Les raisons morales de croire (en Dieu) ont donc un caractère purement subjectif et personnel; elles sont l'expression de besoins sentimentaux, respectables à coup sûr, mais qu'il n'est pas légitime de transformer en preuves... On ne sau-

quand on lui voudrait des contours arrêtés; il ne lui déplaît pas de flotter dans une vapeur brillante qui renferme peut-être l'objet que l'on cherche, qui pourrait bien aussi cacher la notion du surnaturel. On a bien voulu dire ,qu'il n'entrait pas dans le plan de son livre d'aller jusqu'au surnaturel : nous le voulons bien. Mais nous constatons la lacune, et il est inévitable qu'elle influe sur l'ensemble du travail. On s'est trop habitué à considérer comme impartial l'homme qui juge et critique les faits religieux sans la moindre notion du sujet. Celui-là ne peut apprécier avec droiture et sérénité qui ne connaît pas le sujet qu'il doit juger. On parle d'expérience religieuse. Quelle expérience religieuse? Celle du fakir de l'Inde ou du bouddhiste de Chine? Celle du protestant libéral, du protestant conservateur, ou celle du catholique? Car la différence est grande entre ces divers modes d'expérience aux yeux de qui les conçoit bien. L'expérience religieuse est un grand mot qui cache le vide des idées et le vague sentimentalisme qui soupire et pleure, mais n'est jamais par lui-même un principe d'action virile et constante.

rait y voir (dans la croyance en Dieu) autre chose qu'une hypothèse, dont la nécessité rationnelle n'est pas démontrable et qui est avant tout affaire de sentiment individuel. »

M. Rey, professeur agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, dit plus catégoriquement encore dans le second volume de son cours classique de Philosophie, Esthétique, Logique, Morale et Philosophie générale, p. 1005-6: « Les preuves de l'existence de Dieu ne peuvent exister. Dieu est un objet de croyance et non de démonstration logique, cedont tout le monde est aujourd'hui convaincu (!)... Il faut donc conclure que Dieu reste un objet de croyance individuelle et sentimentale, et ne peut en aucune façon se déduire d'une démonstration rationnelle, Dieu et l'inconnaissable sont termes synonymes. »

M. le docteur Alfred Binet publiait naguère, dans l'Année psychologique, 1908, une Étude sur l'évolution de l'enseignement phitosophique dans les collèges et lycées de l'État. Cette Étude de 80 pages (p. 152-231) est le fruit d'une Enquête auprès des professeurs de l'enseignement secondaire officiel et de renseignements fournis par la séance de la Société de philosophie.

Il résulte de cette Étude consciencieuse que, sur 103 professeurs de philosophie, 9 seulement sont spiritualistes, et encore l'un d'eux enseignetil un spiritualisme monistique; un autre s'abstient « de spéculer sur l'immortalité de l'âme; un troisième avoue que c'est par opportunisme philosophique » que, dans les collèges, on est « contraint de pencher ouvertement vers le spiritualisme ». Cette « contrainte n'est pas une

conviction et, en somme, sur 103 professeurs universitaires, six seulement croient à Dieu, à l'âme et à la vie future.

Et M. Binet ne parle pas des professeurs franchement matérialistes disant à leurs élèves, comme tel professeur d'un lycée du Centre : « Dieu, cette invention des curés! »

« On fait moins de métaphysique, constate l'Enquête de M. Binet. L'esprit critique s'exerce sans scrupule et ne s'interdit aucun domaine... La psychologie expérimentale remplace l'étude des facultés de l'âme... On rapproche la psychologie de la biologie et de la médecine... En logique, le formalisme cède la place à la méthodologie : la logique devient une philosophie scientifique... La morale devient une technique sociale ; elle se rapproche de la sociologie. »

Les idées de M. Bergson exercent une influence particulière sur les maîtres, parfois aussi sur les élèves, et l'on sait que M. Bergson nie la création et soutient l'évolutionnisme absolu.

Les jeunes philosophes, nous dit-on, sont rationalistes avec ivresse... Un souffic d'athéisme passe sur les jeunes générations.

Et voilà l'enseignement moderniste, rationaliste, sceptique, athée, auquel tant de familles, même chrétiennes, condamnent de gaieté de cœur des enfants, incapables de défendre, contre leur maître, leur foi catholique.

* *

On comprend donc que Rome et les catholiques aient vu avec peine Mgr Lacroix accepter

en Sorbonne, à l'École des Hautes Études, une chaire de l'histoire de l'Eglise.

L'Osservatore Romano du 2 décembre 1908 écrivait, sous le titre : « Excessive bonne foi d'un confrère » :

Nous sommes affligés que, dans une correspondance de Paris, la bonne soi de notre excellent confrère l'*Unità cattolica* ait été surprise.

On y raconte que Mgr Lacroix a été nommé par le gouvernement français professeur à la Sorbonne; on tire de cette nomination d'heureux présages, et on brode là-dessus des considérations empreintes d'une vive complaisance.

Le correspondant se réjouit encore que les leçons de Mgr Lacroix attirent un nombreux auditoire d'hommes et de femmes.

En réalité, on sait que cette nomination a vivement attristé les catholiques de France et de l'étranger, et qu'il n'y a pas lieu de se réjouir qu'un nombreux public assiste aux conférences de Mgr Lacroix.

L'Unità cattolica, 3 décembre, remercie l'Osservatore Romano de cet avis, regrette la méprise de son correspondant, qu'elle s'apprêtait à expliquer, et ajoute :

Au reste, l'excellent Osservatore Romano sait comment et à plusieurs reprises, l'Unità cattolica, s'occupant du cas de Mgr Lacroix, eut l'occasion de déplorer, avec tous les journaux catholiques, son obstination et sa conduite.

D'autre part, la Croix de Paris, 21 et 22 novembre 1908, recevait de Rome une correspondance

où il était dit, à propos d'une lettre de Mgr Lacroix à l'*Univers* :

Que la lettre de démission de l'évêque de Tarentaise, publiée par sa Semaine religieuse, déclinait toute pension du Saint-Siège, qui, dès lors, n'avait pas à la lui offrir.

Mgr Lacroix déclare dans la même lettre que l'arrangement de sa vie ne regarde personne. Mais l'opinion catholique et le Saint-Siège n'y peuvent pas être indifférents et sont fort directement intéressés dans le fait même que c'est le gouvernement blocard qui a donné une telle chaire à un évêque démissionnaire, et dans la façon dont l'évêque professeur exposera ses idées sur un thème aussi délicat!

La position de Mgr Lacroix reste fausse. Le Pape ne cache pas sa profonde peine de voir cet évêque accepter une telle situation. On souhaite ici que les catholiques comprennent leur devoir de s'abstenir rigoureusement de suivre son cours.

1. Le Gil Blas de novembre 1908 écrivait ce qui suit sur le premier cours de Mgr Lacroix:

« Le public était très bariolé. La petite salle où le cours avait. lieu contient exactement quatre-vingts places assises, comme on dit... On dut apporter des chaises supplémentaires. Mgr Lacroix avait donc cent à cent vingt auditeurs. Des prêtres, beaucoup de prêtres. L'abbé Gayraud, figure de paysan madré, brave homme, je le veux bien, mais peu sympathique, court, trapu, et qui a l'air de foncer perpétuellement sur un ennemi qu'on ne voit pas. L'abbé Lemire, figure de paysan aussi, mais si doux, au bon regard innocent, et gentil, obligeant qui approuvera souvent d'un sourire l'orateur, je me trompe, le professeur. L'abbé lloutin, visage fin, et timide, et si discret. Il eût été un excellent maître de l'Université française. D'autres prêtres encore, beaucoup de prêtres. Les tumultueux: Dabry, Naudet. On voit les ambitieux, les rageurs, les hypocrites. Et on voit les bons vivants... Et il y a les savants aussi, ceux qui portent la même soutane, et sur la même soutane la même poussière, depuis les quinze ou seize ans que, tout jeune étudiant, j'ai commencé de les rencontrer à la Bibliothèque nationale. Il y a des journalistes et il y a des photographes, ces journalistes de demain. Il y a des dames aussi, les unes qui sont très élégantes, les autres qui le sont moins. Voici

Un autre professeur de la Sorbonne, M. Alfred Rébelliau, dont j'ai dû critiquer les tendances. fâcheuses qu'il affiche dans le Bossuet, de la Collection des grands Ecrivains français (Autour de Bossuet, 2 vol. in-8, Paris, Tricon), tient sans doute à légitimer ces critiques.

Un journaliste malin conseillait naguère à nos législateurs d'assister aux cours de M. Rébelliau, pour y avoir « plaisir et prosit » à entendre ce que voici :

« Bossuet a travaillé indirectement à hâter la formation de ce christianisme simplifié, réduit à un symbolisme complaisant, large et vague, devenu aujourd'hui la religion secrète de tant d'incrédules pieux. Christianisme dénaturé, sans doute, et que ce grand orthodoxe aurait eu raison de haïr de toute l'ardeur de sa foi si docile et si précise; — mais du moins, dans le déclin ou l'éclipse des croyances surnaturelles, mortes ou endormies, il a l'avantage d'offrir à toutes les aspirations mystiques, à toutes les bonnes volontés charitables, la communion pacifique dont elles auront éternellement besoin. »

Il se peut que quelques esprits mal faits éprouvent un « plaisir » malsain à savourer ce galimatias. Quant au « profit »!... Vous qui cherchez lumière et vérité, allez ailleurs.

Bossuet, qui fut « un grand orthodoxe », serait indirectement le père du modernisme (!!). Il faudrait, pourtant, s'entendre : avait-il la « foi docile et précise » d'un catholique, ou la foi révoltée et nuageuse d'un moderniste?

Mme Waldeck-Rousseau, en grand deuil toujours, accompagnée de René Waldeck-Rousseau, conseiller à la Cour d'appel de Paris, à la fleur de l'âge — et placide. Mme Waldeck-Rousseau arrive au cours, un peu en retard. Nul ne peut la saluer... Mais il faut voir, à la sortie du cours, le bon abbé Lemire, de sa bonne et large bouche lippue, baisant la main de Mme Waldeck-Rousseau. Rien que cela vaut le voyage. »

Et puis, qu'est-ce que peut bien offrir aux « aspirations mystiques » ce christianisme « simplifié, dénaturé »? La « communion pacifique » dans l'erreur. Or, si la vérité unit, l'erreur divise : si la vérité nourrit, l'erreur empoisonne. Pas de vie religieuse véritable hors de la vérité : pas de vérité sans la foi. Les « incrédules pieux » sont une chimère. Mieux vaut peut-être la simple ignorance du sauvage que ce fracas d'erreurs nuancées.

* *

D'autre part, le Journal de l'Université des Annales contient le cours d'ouverture de M. Léopold Mabilleau, parlant à des femmes et à des jeunes filles, mais présenté, il est vrai, à cette assemblée féminine par un juif radical, M. le sénateur Strauss. Il n'a rien trouvé de plus conforme à la décence que de signaler un geste d'égoïsme, d'orgueil et presque de cruauté, dans le dévouement des chrétiennes et des religieuses qui consacrent leur vie au soulagement des souffrances, et qui, quelquefois, l'y laissent!

— Mesdames et Mesdemoiselles, a-t-il demandé textuellement en balançant et tortillant des phrases, n'y a-t-il pas là le piège d'un égoïsme supérieur, qui, à notre insu, nous pousse à chercher dans le malheur d'autrui le moyen de nous élever dans la hériarchie spirituelle, même sous le masque de l'humilité et du renoncement?...

« Ainsi, dit M. Talmeyr dans l'*Univers*, vous avez renoncé à tous les plaisirs, même aux plus légitimes, pour aller secourir, par pure charité, au milieu de leurs soucis et dans leur atmosphère putride, les blessés ou les tuberculeux? Vous cherchez le moyen de vous élever dans le malheur d'autrui, et vous avez un masque!

- « Qu'en pensent les bons chrétiens et les bons catholiques chez qui on voit encore les Annales? Qu'en pense la photographie de Paul Bourget? Qu'en pense, là où il est, le bon et pieux François Coppée, dont l'ancien cabinet de travail a même été, on le sait, transformé en chapelle, par les soins de Monseigneur Odelin, l'excellent et éminent vicaire général?
- « Même au point de vue de leur propagande, jusqu'ici plutôt dissimulée, il me semble que les Annales, en fait de masque, ont vraiment un peu trop montré leur visage. »

Le Modernisme réformateur et le célibat des prêtres.

« Il est des modernistes, dit Pie X, dans l'Encyclique Pascendi dominici gregis, qui désirent la suppression du célibat ecclésiastique. » Dans ses: Simples réflexions sur le Décret du Saint-Office et sur l'Encyclique, l'abbé Loisy observe que les théologiens de Sa Sainteté, en mettant une réforme aussi spéciale au compte général des modernistes, sans nonmer personne, n'ont cherché, sans doute, qu'à les « diffamer » tous en bloc. « Quant à moi, continue-t-il, je n'ai jamais dit un mot sur cette question du célibat, non que je ne la croie pas solidaire des autres, mais parce que, tenant au système général de gouvernement et d'action ecclésiastique, elle ne

pourra être utilement discutée et résolue qu'après les autres. »

« Dissamer » semble un bien gros mot et une plus grosse chose. Avant d'en accuser « les théologiens de Sa Sainteté », M. Loisy, qui, en dépit de son immense orgueil, n'est ni tout le modernisme, ni « tous les modernistes », aurait bien sait de voir si, parmi les « évadés » et les prêtres modernistes, dont les seuilles protestantes Foi et Vie, France et Évangile, le Chrétien français, recueillent la prose lamentable, comme la Crise d'âme de l'abbé Vignon, qui n'était qu'une Crise des sens, il n'en est pas un certain nombre qui, avec l'ex-Père Hyacinthe Loyson, désirent « la suppression du célibat ecclésiastique ».

Le Siècle a reproduit naguère un article de l'Exode, organe des prêtres apostats où il était dit :

Il est d'utiles réformes d'ordre tout moral qu'elle (l'Eglise française séparée de Rome) devra appliquer dès la première heure, sous peine de tomber dans les mêmes errements et les mêmes fautes que la papauté.

En premier lieu, la suppression de la confession obligatoire, chose monstrucuse, s'il en fut jamais, et digne de ceux qui inventèrent l'Inquisition. Ensuite, la liberté du mariage pour les prêtres.

N'est-ce pas le but poursuivi par un disciple authentique de M. l'abbé Loisy, l'apostat Iloutin¹, l'auteur de ces livres condamnés par l'Index, l'Américanisme, la Question biblique au XIX^e siècle, la

^{1.} Il est « interdit » depuis 4 ou 5 ans, et « moderniste » à fond.

Question biblique an XX° siècle¹, la Crise du Clergé, quand il a publié cette scandaleuse brochure Un prêtre marié, Charles Perraud, in-12, 136 pages, 1908, où, grâce à la complicité de l'ex-Père Ilyacynthe, lui livrant des lettres privées, par une « félonie » dans laquelle il faut « flétrir la trahison de l'amitié¹», il prétend que, dès 1869, Charles Perraud avait préparé un mémoire théologique pour solliciter du concile du Vatican la mise à l'étude de ce gros problème disciplinaire. L'illustre savant allemand Doellinger, consulté en 1870, par un ami commun, avait répondu qu'il n'y a pas dans toute l'antiquité ecclésiastique « un seul exemple d'un prêtre marié après son ordination ».

Le Siècle, d'ailleurs, où M. Houtin dépose assez régulièrement ses dissamations contre le clergé anti-moderniste, soulignait ainsi, 23 et 24 octobre 1908³, la pensée de « derrière la tête » du libelle dissamatoire *Un prêtre marié*:

Le petit groupe réformiste catholique auquel appartenait Ch. Perraud, en poussant en avant des réformes d'ordre disciplinaire aussi délicates que celle du célibat, susceptibles d'interprétations les plus facilement injurieuses, faisait preuve de plus d'ingéniosité que d'habileté. Mais, tout de même, c'était bien l'œuvre des « réformes nécessaires » et plus graves qu'ils voulaient aborder par le côté estimé par eux le moins abrupt, en tout cas, le moins périlleux

quoi qu'en aient dit le Lyon républicain, le Matin, le Siècle, fin d'octobre 1908.

^{1.} Il y a une trentaine de pages blasphématoires contre la Sainte Vierge.

^{2.} Lettre de Mgr Gauthey, évêque de Nevers, à la Croix, mercredi 4 novembre 1908.

^{3.} En marge de l'histoire officielle, par le Calviac.

pour les idées fondamentales au christianisme traditionnel.

« Ame très droite, très pure, mais faible, écrivait de lui son vieil ami, le P. Hyacinthe, qui n'a pas le courage de prendre sa place à côté de moi. » Charles Perraud, en effet, tout comme le P. Hyacinthe, était amené théoriquement à voir dans le célibat obligatoire ce que son ami appelait, non pas même « une discipline catholique », mais « une discipline latine », — une marque d'administration et de domination beaucoup plus encore qu'une marque d'édification ou de sanctification, à une institution sans entrailles trop souvent sans morale ». Il était parfaitement convaincu qu'il n'existe pas d'incompatibilité véritable entre « ces deux grands sacrements, l'ordre et le mariage » et « que le préjugé contraire tient à une perversion des idées morales dont on est en droit de s'étonner chez des peuples chrétiens ».

Dans le Lyon républicain du 28 octobre 1908, toujours à propos du livre de M. Houtin, M. Sentupéry publiait tout un article contre le célibat ecclésiastique, qu'il faisait dater du XV° siècle (!). M. Sentupéry est évidemment plus fort en histoire ecclésiastique que Dœllinger.

En tout cas, M. Houtin sait parfaitement que Charles Perraud ne fut jamais, ne put jamais être un « prêtre marié » et que ses fautes personnelles, — s'il en a commises, — ne sauraient constituer un droit ni prévaloir contre une loi séculaire de l'Église, pas plus que ne prévaudraient contre elle les fautes gratuitement et odieusement prêtées par les imputations calomnieuses de M. Houtin, du Gil Blas et Cio à la mémoire vénérée du P. Gratry, de l'abbé Perreyve, et à la gloire aussi austère qu'illustre de l'é-

minent cardinal Perraud, qu'on veut faire « complice de la situation irrégulière de son frère ». Comme le disait très bien M^{gr} Gauthey:

Tous ceux qui ont vécu avec le cardinal savent qu'il était incapable d'une pareille compromission. Là, il n'y a plus seulement félonie et trahison; il y a calomnie odieuse et gratuite, sans une apparence de preuve.

Le mariage d'un prêtre, autorisé civilement depuis 1888 par une jurisprudence toute nouvelle de la Cour de cassation, demeure toujours un scandale inexpiable : « Un prêtre marié, écrivait à l'un de ceux dont elle attendait beaucoup et qu'elle craignait de voir s'égarer dans cette voie, une catholique d'esprit large, la marquise de Forbin d'Oppède, perd par cela seul, non seulement toute considération, toute autorité, tout droit au respect; il devient un être déclassé, qui n'a plus sa place dans la société. Le mariage équivaut à un suicide moral. »

Le modernisme en Amérique

On lisait dans le Siècle du 1^{er} octobre 1908 et dans la Critique du Libéralisme du 15 novembre 1908:

- « La plus érudite revue catholique des États-Unis, The New-York Review, vient de disparaître. Au lieu du numéro de septembre, les abonnés ont reçu une lettre les avisant de cette suppression et les informant que le prix de l'abonnement serait remboursé.
 - « La revue, fondée il y a quelques années,

était l'organe officiel du principal séminaire des États-Unis, celui de New-York, situé à Dunwoodie. Le directeur de la revue était le supérieur du séminaire, M. James Driscoll, assisté de deux de ses professeurs : MM. Brady et Francis Duffy. Ils ont reçu de Rome l'ordre de cesser leur publication sous peine d'être mis à l'Index et destitués de leurs chaires. Les articles qui ont motivé cette mesure ont pour auteurs M. Edouard Hanna, professeur au grand séminaire de Rochester, le Père Mac Sorley, pauliste, et l'abbé Clissord. M. Hanna est un des prêtres les plus en vue du clergé catholique aux États-Unis. L'année dernière, l'archevêque de San-Francisco, M. Riordon, l'avait demandé au Vatican, comme coadjuteur avec suture succession. Le Vatican l'avait refusé, en déclarant qu'il était moderniste, et cet incident avait causé de vives polémiques dans le clergé américain, aux mois de janvier et février derniers.

« Il va sans dire que tous les articles publiés dans la New-York Review avaient reçu l'imprimalur de l'archevêque, Mgr Farley.

« De plus, le Vatican vient d'infliger un blâme aux éditeurs d'une Encyclopédie catholique en cours de publication aux États-Unis. On leur reproche certains articles, notamment un article de M. Hanna sur « l'absolution ». Les éditeurs, qui sont deux professeurs de l'Université catholique de Washington, M. Edward Pace et Thomas Shahan, et un jésuite, le père Wynne, ont été priés de porter ou d'envoyer à Rome des explications. Le Père Wynne s'est embarqué immédiatement. MM. Pace et Shahan, fort sus-

pects d' « américanisme », ne sont évidemment pas qualifiés pour plaider cette cause.

« Les archevêques d'Amérique s'efforcent actuellement d'empêcher cette *Encyclopédie* d'être mise à l'*Index*, ce qui discréditerait l'Église catholique aux yeux des libéraux américains.

« Les négociations entamées à ce sujet par les prélats d'Amérique ont donné quelque prétexte pour dire que la position du cardinal secrétaire d'État auprès du Pape serait menacée, et que Mgr Merry del Val se retirerait prochainement, en raison de ses échecs et maladresses. Ce bruit semble d'autant plus dénué de fondement que les mesures prises contre les érudits américains ont pour auteurs, non la secrétairerie d'État, mais les Congrégations de l'Inquisition et de l'Index. »

Le Modernisme en Russie, en Pologne

Le « modernisme » est donc si réel et si vivant qu'avec l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Amérique, la France¹, il a envahi la Russie et la Pologne.

Il y a quelques semaines, le professeur « orthodoxe » Sokolow donnait une conférence à Moscou dans la maison « éparchiale », en présence de l'évêque Serpoukhow et de nombreux membres du clergé « orthodoxe ».

^{1.} Il n'y a que la Belgique et l'Espagne catholiques qui semblent indemnes du virus moderniste. Le cardinal Mercier, dans Le Modernisme, dit avec raison : « La Belgique est un des payde la catholicité qui ont le mieux résisté à son influence pernis cieuse. »

Le conférencier y traitait du Modernisme dans l'Eglise catholique et dans l'Eglise orthodoxe russe. Il constatait que le Décret Lamentabili et l'Encyclique Pascendi ont donné l'exacte définition et la juste condamnation du modernisme occidental. Le modernisme russe, un peu dissérent de celuici, compte parmi ses principales manifestations le tolstoïsme. Le professeur Sokolow demandait la prompte convocation du sobor (Concile de l'Eglise orthodoxe russe) pour condamner l'erreur moderniste, et en désendre la soi des sidèles.

Le 26 mai 1908, le Saint-Père recevait et bénissait un pèlerinage de Varsovie. Parmi ces pèlerins, se trouvait une députation de démocrates chrétiens, un ecclésiastique et trois laïques. A la fin de l'audience générale, cette députation déclara au Pape représenter 50.000 ouvriers catholiques et implora pour eux et leurs familles les encouragements et les bénédictions du Saint-Père. Pie X encouragea et bénit.

Or, voici que le Nowy Szlandar du 14 juin, organe de la démocratie chrétienne en Pologne, exploite cette audience pour partir en guerre contre les « réactionnaires cléricaux », lisez : la très intéressante Association catholique de Pologne.

La Corrispondenza Romana flétrit énergiquement ce procédé des démocrates chrétiens, cette « manie de crier à la persécution et d'exploiter les visites du Pape, qu'on retrouve chez certains de leurs camarades d'autres pays ».

En Pologne comme ailleurs, continue la Corrispondenza, il y a des catholiques qui travaillent pour la démocratie chrétienne, telle que Léon XIII l'a définie et que Pie X l'a

confirmée. Ils sont à l'abri de toute censure ; ils ont des encouragements paternels de Pie X, comme ils les auraient eus de Léon XIII.

Mais, en Pologne comme ailleurs, il y a des catholiques qui couvrent, sous le pavillon de la démocratie chrétienne, leur marchandise moderniste et libérale. Ce sont eux qui répandent en Pologne les écrits de Sangnier, de Naudet, de Dabry, etc., et qui les exaltent comme des évangiles du XX° siècle. Ce sont eux qui aident (ouvertement ou non) la propagande du parti démocrate-national, qui veut l'école neutre, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'indépendance du catholique vis-à-vis de l'Eglise dans tout ce qui n'est pas strictement et complètement une question religieuse, etc., etc.

La feuille romaine ajoute que, à Rome, on n'est point dupe de ce double jeu, et que « la vraie union catholique ne peut se fonder sur des équivoques, mais seulement sur la discipline d'esprit et d'action, et que les démocrates chrétiens, s'ils continuent, « vont se cogner à quelque chose de bien plus solide que les soupçons des réactionnaires-cléricaux de Pologne; ils vont échouer sous la main de Rome, une main qui sait arracher les masques et démonter les programmes à double fond ».

Opportunité de la condamnation du Modernisme par Sa Sainteté Pie X

Cet exposé, historique et documentaire, si long qu'il ait pu paraître, était nécessaire pour bien montrer que le « modernisme » n'est pas un « danger-fantôme », comme on l'a dit, et que le grand vieillard qui veille au Vatican sur la pureté

de la foi catholique, dont il a le dépôt et la garde : Depositum custodi, n'avait que trop raison d'affirmer « son appréhension et ses angoisses très vives », en songeant « aux ennemis redoutables qui se cachent dans le sein de l'Eglise.... Nous parlons, vénérables Frères, d'un grand nombre de catholiques laïques et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres, qui, sous couleur d'amour de l'Eglise, absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de · l'Eglise; qui, en phalanges serrées, donnent audacieusement l'assaut à tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ, sans respecter sa propre personne, qu'ils abaissent, par une témérité sacrilège, jusqu'à la simple et pure humanité. »

Ce n'est donc pas trop de tous « les remèdes » que Sa Sainteté Pie X recommande aux évêques, pour guérir l'immense plaie du « modernisme » : étude de la philosophie scolastique, de la Théologie dogmatique et morale encore plus que de Théologie positive; choix sévère des directeurs et des professeurs pour les Séminaires et les

^{1.} A-t-on mis partout en pratique les ordres formels de Sa Sainteté Pie X ?

[«] Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme, sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur; l'occupant déjà, il en sera retiré; de même, qui favorise le modernisme, soit en vantant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable, soit en critiquant la scolastique, les Saints Pères, le Magistère de l'Eglise... »

Comment se fait-il, dès lors, qu'un directeur de Grand Sémi-

Universités catholiques ; vigilance pour l'admission des candidats aux saints Ordres et défense pour eux de fréquenter les Universités civiles; censure des livres entachés de « modernisme » et institution de censeurs diocésains : interdiction aux membres du clergé de participer à la direction ou à la rédaction de journaux et de revues sans la permission des Ordinaires; prohibition des congrès sacerdotaux; création d'un Conseil de vigilance diocésain ; relation triennale faite par les évêques au Saint-Siège sur les Facultés: tout cela placé sous la protection de la Vierge Immaculée, « qui, seule, a écrasé toutes les hérésies dans le monde entier : Gaude, Maria Virgo: cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. »

naire ait pu dire tout récemment qu'il était le seul, parmi ses collègues, à n'être pas moderniste?

Les Quelques lettres de M. Alfred Loisy contiennent à ce sujet de tristes révélations : « Ilélas! écrit un professeur de Grand Séminaire, combien sommes-nous qui déjà sommes compromis, et dont l'avenir dépend de ce que vous deviendrez?... Trois autres prêtres m'ont écrit ce malin... Que deviendrait tout ce monde, si ma situation ecclésiastique était perdue? » (P. 33. Lettre du 18 février 1904.) Et que dire des Lettres de M. Loisy à M. l'abbé X, vicaire, à M. l'abbé X, professeur, à M. l'abbé X, curé, à M. l'abbé X, séminariste? Elles prouvent qu'il y a eu beaucoup de victimes des errements de Loisy, trop longtemps ménagé. Ce M. X, vicaire, va très loin et M. Loisy lui écrit, p. 73 : « Vous inférez que l'Eglise n'est pas infaillible et qu'il n'y a pas de révélation. C'est aller vite en besogne. » — Non, c'est être logique.

M. Loisy, d'ailleurs, dans une lettre à M. Auguste Roussel de l'Univers, 8 juin 1907, se vante que, parmi « les prêtres de France,... une minorité de plus en plus considérable existe, qui aspire à un autre idéal que l'unanimité verbale, passive, aveugle, si vantée par M. Debout. » M. le chanoine Henri Debout vient d'être nommé prélat de la Maison de Sa Sainteté, janvier 1909.

APPENDICE

I

Le Modernisme en Italie

M. l'abbé Romolo Murri, dont on a vu la révolte de plus en plus accentuée, et qui, à la place de la Cultura sociale, supprimée en 1907, avait publié, en 1908, la Rivista di Cultura... pour annoncer qu'elle ne paraîtrait plus, est malheureusement revenu sur cette sage décision et a donné, en décembre 1908, le premier numéro d'une nouvelle Rivista di Cultura avec un programme dont le Siècle a traduit les passages suivants:

Nous ne sommes pas des modernistes. Qu'il nous suffise, pour le prouver, de rappeler notre position philosophique bien avant l'Encyclique *Pascendi*, le soin que nous avons mis à nous séparer de mouvements imprécis et précipités,

^{1.} La Rivista di Cultura paraît tous les deux mois, en fascicule de 80 pages in-8. Pour l'étranger, l'abonnement est de 10 francs par an; le prix du numéro séparé est de 1 franc 50. Bureaux : Rome, Piazzia S. Eustachio, 83.

notre respect pour tout ce qui a une fin religieuse légitime, notre cordiale adhésion au catholicisme dans la substance et la plénitude vivante de ses doctrines et de sesrites.

Nous ne nous posons pas non plus en réformateurs. Notre dessein est plus modeste : nous voulons vivre, pour nous et avec quelques amis, notre foi et notre vie chrétienne. Avant tout, nous avons l'intention d'accomplir, dans nos actes, le devoir de réaliser nos aptitudes spirituelles pour rendre compte de leur emploi au Dieu vivant.

Nous ne sommes pas non plus des rebelles, bien qu'il soit nécessaire de prendre note tout de suite que notre travail ne peut pas plaire aux autorités ecclésiastiques actuelles. Nous vénérons et acceptons l'autorité; mais, êtres raisonnables, ne voulant pas devenir d'aveugles automates, nous avons dù faire une idée claire, tant des limites de l'autorité, dans les conditions normales, que des conditions qui résultent d'une crise historique de l'autorité.

Dans son premier numéro, la Rivista di Cultura publiait deux articles de M. Murri, l'un sur la crise du catholicisme. l'autre sur l'immortalité; un article de M. Minocchi, sur les origines des prophètes; un article de M. Crespi sur l'idéalisme personnel anglais; une revue bibliographique et des chroniques diverses.

La réunion des noms de M. Murri et de M. Minocchi montre que la nouvelle revue est la reprise et la fusion des anciennes Rivista di Cultura, Studi religiosi et Vila religiosa.

Aussitôt, le cardinal Respiglii, Vicaire de Sa Sainteté pour Rome, a publié un décret en date du 28 décembre, contre la Rivista di Cultura, rééditée par l'abbé Murri. Il juge cette publication funeste et scandaleuse, défend de la lire ou de s'y abonner sous peine de péché grave et porte la peine de suspension *ipso facto* contre les prêtres contrevenants.

* *

D'autre part, on lisait dans le Siècle, en janvier 1909 :

Le dernier fascicule du Rinnovamento pour l'année 1908 vient de paraître 1. Outre ses intéressantes (?) études habituelles de sciences religieuses, il publie, — dans sa chronique de la vie et de la pensée religieuses, — des observations assez étendues (pages 402-415) et très importantes sur le modernisme en Italie.

Le Rinnovamento s'est aperçu, un peu tard, qu'il y a, en Italie, deux modernistes : l'un chrétien et catholique, quoi qu'en dise Pie X; l'autre athée et socialiste, dont le principal manifeste est le livre intitulé : Lettres d'un prêtre moderniste. La revue milanaise éprouve maintenant le bésoin de se dégager complètement de ce second groupe, qu'elle appelle nouveau, très récent, et qui pourrait bien être cependant plus ancien qu'elle. « Il ne s'agit, dit-elle, d'excommunier personne, ni de monopoliser un système ou un nom (lequel d'ailleurs répond mal à nos idées), ni de dresser contre des amis des procès d'intentions et de tendances; mais, puisque sous le même nom circulent des pensées et des sentiments si différents, il est bon que

^{1.} Voici le sommaire du numéro:

P. Martinetti, Le règne de l'esprit. A. Crespi, Du concept de l'immortalité. G. Vailati, Le langage obstacle à l'élimination de contrastes illusoires. G. Cuboni, Croire et savoir. George Tyrrell, Les Églises sont-elles nécessaires? G. Boine, Servet et Calvin. G. Dolci, Vindiciæ Nestorianæ. P.-E. Pavolini, Le Dhammapada. Chronique de la vie et de la pensée religieuses; Livres et Revues.

chacun précise ses idées et en assume la responsabilité. »

Notre modernisme fut et reste une critique du catholicisme, ou, disons mieux, de certaines attitudes concrètes et relativement nouvelles qu'a prises le catholicisme, mais une critique inspirée de la foi dans un plus grand catholicisme et d'un ardent amour pour le catholicisme... Si l'on peut discuter et nier notre caractère catholique, personne ne peut nier notre christianisme, au moins parmi ceux qui savent la valeur historique et idéale de cette parole. L'idéal chrétien, évangélique, de la vie, est sacré pour nous. Sacrée, intangible pour nous est la table des valeurs, table que Jésus a dressée. Nous nous sommes séparés et nous séparons de beaucoup de catholiques, et de chrétiens ancien régime dans la conception historique et philosophique de certains dogmes; mais nous vivons, ou du moins nous voudrions vivre, toujours d'une manière plus intense, leur vie, toute leur vie...

Que voilà bien l'illusion tenace et illogique de gens qui se sont mis en dehors de l'Église catholique, de sa foi, de son autorité légitime, et qui persistent quand même à se dire chrétiens et catholiques, sans en avoir ni les idées ni les sentiments!

* *

Autre manifestation du modernisme ou semimodernisme démocratique.

Les démocrates chrétiens de Milan ont accusé le cardinal Ferrari — qui a toujours eu pour leurs personnes, non pour leurs doctrines, la plus patiente indulgence — d'avoir prononcé contre eux, dans une interview, des paroles désobligeantes. Ils ont en même temps adressé à Son Eminence une lettre ouverte, inconvenante, violente. Cette lettre était signée par le Conseil directif du Fascio Democratico Milanese. « Cette lettre, dit le Cardinal dans une déclaration à un journaliste, ne pouvait montrer un plus évident oubli des devoirs de tout bon catholique envers son évêque. »

L'agitation de ces démocrates chrétiens ne cessant pas, l'Archevêque de Milan vient de publier une Lettre pastorale dans laquelle Son Eminence dit, en les censurant :

"Ilélas! le Si inimicus meus... me vient naturellement à la pensée; car je les ai traités, j'ose le dire, avec une bienveillance plus que paternelle, ces chers jeunes gens. Et quand, il y a quelques années, je les vis s'assirmer dans une autonomie qui s'accordait mal avec l'action catholique, telle qu'elle est tracée par les sages directions du Saint-Siège, j'eus pour eux cette longanimité, que d'aucuns trouvèrent excessive et dont je n'ai pas à me repentir, parce qu'elle s'unissait à l'espoir d'un avenir meilleur pour cette association.

« C'est dans cet espoir que j'essayai plusieurs fois, pour obéir à des prescriptions supérieures, de lui donner un assistant ecclésiastique; ce fut inutilement; et voici qu'ensin cette continuelle bienveillance a eu la réponse que vous savez. »

Cette lettre est suivie de dispositions disciplinaires assurant la présence d'un ecclésiastique dans toutes les associations catholiques milanaises.

La démocratie chrétienne finit un peu partout

comme nous avions prévu qu'elle finirait : démocratique tout à fait, chrétienne de moins en moins.

* *

On nous permettra aussi de signaler le fait suivant, qui, sans viser le « modernisme », concerne les œuvres sociales neutres ou mixtes, comme celles que chérissent les Sillonnistes français.

La célèbre revue des Jésuites italiens, la Civillà Cattolica, polémisait avec un journal de Florence, l'Unità Cattolica, au sujet de la participation des catholiques aux OEuvres sociales qui se placent sur le terrain de la neutralité confessionnelle. L'Unità blàma l'intervention de quelques délégués d'organisations catholiques au dernier Congrès féministe international tenu à Rome. Le Père Pavissich prit leur défense dans la Civiltà. La controverse s'étendit à d'autres journaux.

Sa Sainteté Pie X voulut clore la polémique et envoya à « l'illustrissime et révérendissime monsignore » directeur de l'Unità une lettre autographe, où il blâme les attaques dirigées contre le journal florentin « par ses propres frères ». Il ajoute : « La cause que défend l'Unità est sainte, et il est certain que le Seigneur ne manquera pas de fortisser tous ceux qui s'emploient à la soutenir. »

II

Le Modernisme en Allemagne.

Le Figaro du 9 novembre 1908 publiait, sous le titre L'Affaire Schnitzer, les lignes suivantes:

Condamnation d'un moderniste allemand

Voici une grave nouvelle: Le pape vient d'enjoindre à Mgr Stein, archevêque de Munich, de faire comparaître devant lui dans les trois jours le docteur Joseph Schnitzer, professeur à la faculté de théologie de cette ville, d'exiger de lui la promesse signée de renoncer à toute conférence et à toute publication jusqu'à ce qu'il ait été relevé des censures ecclésiastiques qu'il a encourues. Ledit professeur, s'il refuse d'obéir, sera frappé nommément de l'excommunication majeure, comme l'a été en France l'abbé Loisy, et traité selon la rigueur des lois canoniques.

L'archevèque est prié de tenir le Pape au courant de ses démarches, jour par jour et directement.

Et là-dessus, M. de Narfon de s'alarmer, avec sa malveillance ordinaire contre Pie X, sur l'Allemagne catholique, que cette mesure du Pape va bouleverser, au point de troubler le régime des Universités allemandes, dépendant de l'État.

^{1.} M. de Narson avait oublié d'accorder sa slûte avec celle du Siècle, où M. Raoul Allier le contredisait, le 29 novembre 1908:

[«] Mon ami « romain » m'écrit que l'affaire Schnitzer continue. Il y a de longs échanges de vues entre le Nouce de Munich, le Pape

Or, la *Croix* répondait très justement au *Figaro* :

La nouvelle mérite de n'être acceptée qu'avec réserve.

Observons seulement : 1° que l'excommunication atteint régulièrement les prêtres suspens après un an d'insoumission; 2° ceux qui ont lu dans nos pages les jugements autorisés d'un ancien étudiant de Munich, scront peu portés à croire que l'Eglise perde en M. Schnitzer une « force » considérable.

D'autre part, le Berliner Tageblatt, protestant et par là mème moderniste, écrivait à ce sujet l'article suivant, qui met en plein relief la sage attitude du Gouvernement bavarois d'accord avec l'archevèque de Munich:

Dans les milieux libéraux, on se montre fort irrité de la décision prise par le ministre bavarois de l'instruction publique et des cultes, M. Ritter von Wehmer, d'accorder au professeur moderniste Schnitzer un congé « sur sa demande », dit la note officieuse et pour lui permettre d'aller faire des études dans le grandes bibliothèques de l'étranger. Ce libellé n'a trompé personne et chacun y voit une façon pour le gouvernement bavarois de passer par-dessus la décision du Sénat universitaire, lequel avait transféré le savant professeur de théologie dans la faculté philosophique pour lui rendre sa pleine liberté d'enseignement.

et les chefs de la mission extraordinaire allemande pour le Jubilé. Il ne semble pas que l'on ait encore abouti à quelque chose de bien sérieux. L'on essaie de faire publier par quelques journaux d'Allemagne des explications qui atténuent un peu la portée de l'intervention du Pape contre M. Schnitzer : peut-ètre serait-il plus simple — à moins que ce ne soit trop gênant — de publier la lettre de M. Merry del Val. L'on affecte de croire à la prochaine soumission du professeur frappé. Il est clair, en un mot, que le Saint-Siège voudrait bien ne pas partir en guerre contre M. Schnitzer; mais celui-ci exigera que l'on parle clair, et c'est ce qui gâte tout. »

On prétend que le gouvernement de M. de Podewils a cédé à une pression exercée sur lui, au nom du Saint-Siège, par l'archevèque de Munich, Mgr de Stein. A peine revenu de son voyage plus ou moins forcé en Extrême-Orient, M. Schnitzer va donc repartir pour faire le tour des capitales européennes.

Cette atteinte portée à la liberté d'enseignement (?) et aux franchises universitaires (?) n'est pas sans mécontenter l'opinion d'un grand nombre en Bavière, où beaucoup de bons catholiques avaient trouvé très sussisant le sait que le prosesseur moderniste n'appartiendrait plus à la faculté de théologie.

* *

En janvier 1909, les journaux allemands et français ont publié l'information suivante, qui établit clairement qu'en Allemagne, comme en Italie, les évêques fidèles au Pape se heurtent à des résistances qu'ils savent briser :

La lutte soutenue par les prélats allemands contre le modernisme est conduite avec vigueur. On annonce que Mgr Keppler, évêque de Rottenbourg, a refusé d'ordonner huit élèves du séminaire de cette ville, suspects d'être favorables aux doctrines condamnées par l'Encyclique Pascendi.

Parmi les séminaristes punis, se trouve le neveu de Mgr Haeseler, prédécesseur de Mgr Keppler à Rottenbourg.

*

On écrivait de Munich à la Corrispondenza romana, en décembre 1908 :

Das Zwanzigste Yahrhundert, la revue moderniste d'ici

va mourir. Les rédacteurs déclarent qu'ils ont pris cette décision à cause de « l'influence des laïques » dans les questions religieuses, du système autocratique dominant dans l'Eglise et finalement du fait que le nombre de leurs collaborateurs « savants et convaincus » est tellement diminué qu'ils ne peuvent plus maintenir la revue à la hauteur de son passé...

La fin de la revue et plus encore ces explications démontrent que les laïques catholiques en Allemagne, dans la plus grande et la meilleure partie d'entre eux, n'aiment pas les idées et les faits du modernisme, à plus forte raison après que la même revue a tàché de moderniser le terrain moral, ouvrant ses pages à des discussions risquées sur l'amour libre.

La débandade des collaborateurs du Z. Y. démontre aussi que plusieurs d'entre eux, d'une bonne foi vraiment excessive, ont fini par ouvrir les yeux, et se retirer — mieux vaut tard que jamais — de l'équivoque systématique qu'est le modernisme.

Ш

Le Modernisme en France.

Sous ce titre suggestif, La chute des feuilles, le Siècle annonçait, fin décembre, la disparition de la Démocratie chrétienne, remplacée par la Chronique du Sud-Est, de Lyon, « animée du même esprit »¹, dit la Démocratie chrétienne, et qui devient la Chronique sociale de France.

Autre « chute de feuilles »...

Avec le numéro de décembre 1908, lisait-on dans les journaux catholiques de janvier 1909, la Revue catholique des Eglises cesse de paraître. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'y regretter certaines défaillances.

C'est là que parurent, entre autres, les articles qui devaient devenir l'Histoire du doyme de la Papauté, de M. J. Turmel.

Avant de mourir, la Revue salue, sans ombre de critique, la publication en français de la « célèbre » Lettre du P. Tyrrell à un professeur d'anthropologie.

* *

Désapprobation. — Sous ce titre, la Semaine religieuse de Bourges a donné le communiqué suivant, 2 janvier 1909 :

Il se publie dans la ville du Blanc, en ce diocèse, une

1. Nous aimons à croire pour son honneur qu'elle n'est pas « moderniste », comme l'a été la Démocratie chrétienne.

feuille hebdomadaire intitulée Le Fanion, qui en est à sa quatrième année. Bien qu'il s'y soit glissé, de temps en temps, des articles regrettables et contenant les appréciations les plus fausses sur les œuvres catholiques, notamment sur ces œuvres admirables qui s'appellent la « Propagation de la Foi » et « la Sainte-Enfance », nous n'avions pas cru devoir élever de protestation. Sachant que les rédacteurs de cette feuille avaient reçu de bons conseils, nous avions lieu de penser que ces écarts de plume ne se reproduiraient point.

Il n'en a pas été ainsi. Dans ses récents numéros, Le Fanion a accentué ses tendances et ses attaques contre les institutions et la hiérarchie de l'Eglise catholique. Il ne craint pas de diriger contre les évêques et le l'ape luimème les traits de sa critique toute gallicane et moderniste. Nous avons reçu de divers còtés des observations fondées sur le mal que peut faire et que fait déjà une telle publication.

En conséquence, nous désapprouvons entièrement la feuille intitulée *Le Fanion*, et nous exhortons nos diocésains à s'abstenir de la lire jusqu'à ce qu'elle se soit amendée et soit revenue au pur esprit de l'Eglise catholique.

MM. les directeurs du Fanion, Georges et Louis Bonjean, ont protesté par lettres recommandées adressées à Mgr Servonnet, qui ne leur a pas répondu. Ils n'ont pas été plus heureux auprès de la Semaine religieuse de Bourges.

Par une lettre que reproduit le Fanion du 13 février, M. Georges Bonjean menace la feuille épiscopale d'employer les moyens légaux pour la contraindre à respecter son droit de réponse.

Et voilà l'obéissance moderniste, à la Naudet, protestant contre les archevêques de Rennes et de Bourges!

M. L'abbé Lemire

- « L'aumônier du Bloc » faisait encore des siennes dans la séance du 18 novembre 1908, à la Chambre des députés, à propos de la peine de mort.
- M. Jaurès 'venait de la combattre au nom du christianisme et de l'Évangile, interprétés à sa manière, et M. Lemire, après avoir déclaré qu'il montait à la tribune « comme homme et comme français... le moins possible comme catholique et comme prêtre », combattait, lui aussi, la peine de mort au nom des principes chrétiens :

Je sais, messieurs, qu'en parlant ainsi, j'ai l'air de n'ètre qu'un écho de l'élégante voix que vous venez d'entendre; je sais que l'on peut dire : Voilà l'abbé Lemire d'accord avec les socialistes, avec M. Jaurès! Messieurs, je ne cherche pas avec qui je suis et personne ne doit chercher avec qui il est; on doit tàcher d'être d'accord avec soi-même, et cela sussit. (Très bien! à ganche).

M. Jaurès nous a interpellés tantôt, nous les catholiques, et il a dit que notre religion devrait suffire pour nous écarter de l'échafaud. Je n'avais pas à attendre son invitation pour connaître mon devoir. Mais parce qu'il l'a faite, je ne

^{1.} L'Eveil démocratique, organe du Sillon, félicitait en ces termes M. Jaurès: « En relevant l'étrange distinction de M. Barrès entre le plan sunaturel et le plan social, il y oppose avec une force admirable les traditionnelles affirmations du catholicisme ». M: Lemire, « dégageant l'âme de vérité qui palpitait tout à l'heure dans l'éloquence magnifiée de Jaurès, vint dire les paroles de l'authentique christianisme, les paroles libératrices... Telle fut cette séance d'une beauté émouvante et d'une grandeur vraiment religieuse. » (29 novembre). Du moment qu'on faisait de l'Évangile une parodie humanitaire, le Sillon ne pouvait manquer de s'y mêler. Son enthousiaste approbation est la récompense que méritaient MM: Lemire et Jaurès.

suis pas dépouillé de mon droit de l'accomplir! Eh! messieurs les droitiers, parce que les socialistes tiennent dans leurs mains les fruits d'or de mon vieil Evangile, est-ce une raison pour moi d'en oublier les origines et d'en méconnaître la captivante beauté?

Vous ne me ferez pas tourner le dos aux conclusions sociales des doctrines qu'a proclamées mon unique maître.

Poussé, emporté par son libéralisme, et croyant avec naïveté qu'il rendait sa religion tolérable aux ennemis de l'Église, au moins en sa personne, en leur abandonnant celle de beaucoup d'autres catholiques, le député-prêtre a donné une fois de plus à la Chambre et au pays le spectacle de son inconvenance envers ceux-ci; et lui, qui s'était défendu de parler « en catholique et en prêtre », non seulement il s'est posé en interprète de l'Évangile, mais il n'a pas hésité à dire que sa manière de représenter la religion était la seule bonne et authentique : « M. Jaurès sait très bien que notre vraie religion chrétienne, que notre vraie religion catholique n'est pas LE cléricalisme racorni;... ma religion veut que je sois de mon siècle, de mon temps, et je m'en réjouis. » Et, là-dessus, de prendre à partie les autres catholiques de la Chambre, les « droitiers », les « traditionnalistes » sur un ton qui lui attire cet éloge d'un des plus farouches socialistes anticléricaux, M. Maurice Allard: « Vous parlez micux que beaucoup de libres penseurs. »

M. l'abbé Naudet

La Revue internationale, les Documents du progrès, publie, dans son numéro de janvier 1909, un article de M. l'abhé Naudet, qui a le fâcheux inconvénient de venir après tel article de M. Marcel Sembat et surtout à quelques pages d'une violente diatribe de Dr Max Marcusse contre « l'abstinence sexuelle » et le célibat, dont voici la conclusion : « C'est affaire aux fanatiques et aux sectaires que de prêcher le sacrifice d'une fonction à une idée; mais c'est absolument contraire à l'hygiène. »

M. Naudet, lui, parle du « socialisme chrétien », deux moțs qui jurent d'être accouplés, Léon XIII ayant maintes fois, même dans l'Encyclique Rerum novarum, condamné le socialisme comme antichrétien.

« Sans doute, dit M. Naudet, nous ne chantons pas l'Internationale, comme d'autres la chantent; mais, dans une certaine mesure, et parce que, catholiques, nous sommes internationalistes comme eux (?)... Encore qu'en certains cas l'aumône puisse être une solution transitoire, nous croyons qu'elle ne saurait être la solution définitive du problème économique et social. La charité peut momentanément soulager les misères; elle ne peut pas supprimer la misère. »

Mais Notre-Scigneur n'a-t-il pas dit : « Semper pauperes habelis vobiscum : Vous avez, vous aurez toujours des pauvres avec vous »? M. Naudet ne s'arrête pas pour si peu : il supprimera « les pauvres » et « la misère », et, en attendant, il prophétise que « le salariat disparaîtra » ; il réclame « la fédération locale, régionale, nationale, voire même internationale des organisations professionnelles ». Les « socialistes chrétiens » poursuivent, avant tout, le développement de la per-

sonnalité humaine et travaillent à y affermir « le sentiment de la responsabilité » (!!).

M. Paul Barbier

La Corrispondenza Romana du commencement de février 1909 publiait l'entrefilet suivant, reproduit par la Croix:

On nous demande de plusieurs points de la France ce qu'il faut penser de la diffusion qu'on continue à faire de la brochure La crise intime de l'Eglise de France; les prêtres démocrates, le Sillon, les hypercritiques, de M. l'abbé Paul Barbier, curé-doyen de Beaugency.

Il nous semble facile pour tout catholique intelligent et sincère de constater combien il est déplorable qu'on continue à répandre une brochure dont l'esprit (la bonne intention de l'auteur mise à part, bien entendu), sinon parfois la lettre, est tout à fait contraire à l'Encyclique Pascendi et aux directions pontificales qui s'y rapportent.

A noter que les approbations épiscopales de la brochure remontent à 1906, c'est-à-dire, d'une part, bien avant l'Encyclique Pascendi et les actes pontificaux analogues, et, d'autre part, avant certains incidents du côté des protégés de l'opuscule, incidents qui ont mis au grand jour certains torts bien graves qui peut-être, en 1906, n'avaient pas été aperçus encore par tout le monde.

Ce ne serait donc ni honnête, ni sérieux de continuer, en s'abritant derrière la situation de fait de 1906, la dissussion d'une plaquette, qui, aujourd'hui, serait une de ces bien connues « réponses à l'Encyclique ».

En général, aujourd'hui, le vrai péril est plutôt dans la propagande modernisante que dans la propagande radicalement moderniste, dont les excès ont désormais désabusé bien des gens. Partant, rien n'est aujourd'hui pratiquement aussi dangereux que certaines apologies qui ne défendent

pas les erreurs, mais leurs milieux et leurs moyens les plus efficaces de diffusion.

Le Sillon

Conclusion d'un article du pasteur Réveillaud, dans le Siècle, sous le titre Au camp d'Agramant, à propos des polémiques entre catholiques et membres du Sillon:

J'avoue cependant que je prends à ces gourmades un autre intérêt que celui de leur côté comique. Et ce n'est pas seulement parce qu'elles nous rassurent sur la portée des coups que des adversaires ainsi divisés voudraient porter aux causes de liberté politique et religieuse qui nous sont chères. C'est aussi et surtout parce qu'elles nous permettent d'espérer que, lasse de l'intolérance et de la turbulence factieuse de ses coreligionnaires, la partie intelligente et saine de la jeunesse silloniste se mettra décidément en marche vers l'idéal républicain, en rompant tout pacte de servitude ancestral, et en se débarrassant de toutes les lisières qui l'attachent encore à une Eglisc sectaire, qui n'a d'universel que le nom et où, depuis trop longtemps, l'esprit et l'enseignement du Christ ont été supplantés et bannis par les pratiques, les superstitions et les fraudes des sectateurs de Loyola.

Eug. Réveillaud, député de la Charente-Inférieure.

C'est ce qu'on pourrait appeler une invite à la désertion, une invite au schisme, qu'adresse là M. Réveillaud aux membres du Sillon, et il faut reconnaître que, par son attitude, M. Marc Sanguier a tout fait pour justifier l'insultante proposition qui lui est faite et toutes les espérances des ennemis de la religion.

* *

M. Marc Sangnier s'étant défendu à Toulouse, le 24 janvier 1909, d'être « un clérical », M. Paul Nahon lui a posé, dans un silence impressionnant, la question suivante rapportée par le Bloc catholique de février : « Puisque, pour créer et faire prospérer votre œuvre, vous avez fait appel à l'appui du Pape et de l'épiscopat français, et que c'est grâce à ce tout-puissant concours que vous avez pu exercer une action si importante chez les jeuncs catholiques en général et sur le jeune clergé en particulier, pensez-vous pouvoir, en toute sûreté de conscience, continuer d'exercer cette action sur ces jeunes catholiques et sur ce jeune clergé, maintenant que vous êtes désavoué, repoussé et condamné par ce même épiscopat dont vous aviez autrefois recherché et obtenu les bénédictions, les encouragements et l'appui officiel? »

A cette question si précise, M. Marc Sangnier, selon son habitude bien connue, a répondu par des à-côté, tristesse, douleur, grands gestes, diversions, etc..., et finalement rien qui puisse faire cesser la dangereuse équivoque dont il leurre ses adeptes. Aussi bien il ne pouvait résoudre cette question que par une déclaration de soumission complète ou de révolte ouverte : il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait songé qu'à louvoyer.

Depuis la séance du 24 janvier, il nous est parvenu de nombreux échos de l'émoi qu'ont causé la justesse et la précision de cette question. Les sillonnistes eux-mêmes reconnaissent que M. Sangnier n'a pas répondu clairement, et nous savons que plusieurs prêtres, adeptes du Sillon, ont manifesté leurs scrupules et posé ce cas de conscience à des hommes d'âge et d'expérience. Le Pape leur a déjà répondu : Ne dent nomen huic associationi!

Le 28 février 1909, les adhérents roubaisiens du Sillon devant donner à l'Hippodrome une conférence à laquelle assisterait M. Marc Sangnier, Mgr Delamaire, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, adressait, le 25 janvier 1909, à M. Berteaux, doyen de la paroisse Saint-Marlin, les instructions suivantes au sujet de cette réunion:

- 1º Je désire que tous, sans exception, sachent bien que je ne retire et ne modifie aucune des critiques faites par moi contre le mouvement du Sillon dans le simple avertissement publié il y a deux ans.
- 2° J'ai été et je demeure très étonné et très peiné que certains prêtres, en tout petit nombre, il est vrai, n'aient pas tenu plus grand compte de cet avertissement, qu'ils auraient dù recevoir non seulement comme un conseil, mais comme un ordre de s'éloigner totalement du Sillon.
- 3° Au sujet de la réunion du 28 février, j'interdis à tous prêtres et abbés, appartenant au diocèse de Cambrai, ainsi qu'aux prêtres étrangers qui ont de moi un celebret, d'y assister.
- 4° Je déclare enfin aux sidèles et aux chers jeunes gens qui, si nombreux, m'honorent de leur consiance et de leur désérence, que leur place n'est pas à cette réunion.

Le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le dangereux sont tellement mélangés dans le sillonisme, tel que je le vois se développer dans le diocèse de Cambrai, que je me sens obligé, par mon devoir pastoral, d'en détourner tous les catholiques.

D'autre part, Son Eminence le cardinal Luçon MODERNISME ET MODERNISTES. — 32.

adressait, le 16 février 1909, à son clergé une lettre dont voici le passage essentiel :

Malgré, en effet, la sympathie que nous inspirent les personnes, malgré notre respect pour leurs intentions, en présence de certaines théories, les unes erronées, les autres dangereuses, professées par le Sillon, ainsi que de son attitude vis-à-vis de l'autorité religieuse dans ce diocèse et ailleurs, nous croyons qu'il est temps d'avertir nos diocésains par une déclaration formelle, afin que nul n'en ignore, que nous déplorons la direction imprimée actuellement à ce mouvement, qui, dans ses débuts, fit concevoir de si belles espérances, et reçut alors les encouragements et les bénédictions du clergé, des évèques et du Souverain Pontife.

Nous ne voyons pas sans une vive inquiétude et une profonde tristesse des jeunes gens que nous aimons s'engager et demeurer dans une voie où ils n'ont plus l'approbation du Chef de l'Eglise. Ils sont, en estet, de ceux dont il disait, le 19 mars 1904, écrivant au comte Medolago Albani, président du second groupe de l'Œuvre des Congrès catholiques, « qu'il fallait contenir dans de justes limites ces jeunes gens, qui, avec générosité, mais non toujours avec maturité de jugement, voulant tout résormer, aspirent à des entreprises hardies, et, encore que ce soit avec le désir du mieux, n'atteignent même pas le bien. Dès lors, ajoutait-il, qu'ils ne se montrent pas obéissants aux observations anicales, qu'ils soient exclus de votre œuvre, qui ne cherche pas le nombre, mais la concorde fraternelle, sans laquelle le vrai bien ne peut jamais être atteint. »

En conséquence, par mesure de discipline diocésaine, pour conserver dans nos œuvres l'unité d'esprit et de direction, pour y sauvegarder la pureté de la foi et de la doctrine, nous recommandons à tous les curés et directeurs d'œuvres, de cercles d'études ou de patronages, d'écarter des groupements qu'ils dirigent quiconque serait animé de l'esprit d'insubordination et de témérité dont nous venons de parler.

Pour ce qui est de notre clergé, conformément à la ligne de conduite indiquée par le Saint-Père : Ne dent nomen huic associationi, nous renouvelons et maintenons l'interdiction déjà portée par nous à tous ses membres et à tous les prêtres qui exercent quelque ministère dans notre diocèse, de prendre part aux réunions du Sillon ou de prêter leur concours à ses œuvres, jusqu'à ce que cette association, comme nous le souhaitons de tout notre cœur et ne voulons pas cesser de l'espérer, soit rentrée dans la voie droite hors de laquelle elle s'égare.

Mgr Péchenard, évêque de Soissons, adresse à son clergé la lettre du cardinal Luçon et y ajoute la décision suivante :

En union avec ce grave document, j'invite tous les fidèles de mon diocèse à se tenir à l'écart de ce mouvement; j'interdis à tous les prêtres d'y prendre part, et si quelqu'un d'entre eux le faisait, contrairement à mon attente, il devrait se considérer comme placé en dehors des voies de l'obéissance.

Mgr l'évêque de Chartres fait sienne et communique officiellement la lettre du cardinal de Luçon, archevêque de Reims, sur le Sillon.

Mgr Marty, évêque de Montauban, publie la lettre de S. Em. le cardinal-archevêque de Reims, et la fait suivre du grave commentaire que voici :

Nous pensons comme le vénérable cardinal-archevêque de Reims, et nous n'hésiterions pas, le cas échéant, à défendre à tous nos prêtres, à tous nos séminaristes et à tous nos jeunes catholiques « de prendre part aux réunions du Sillon ou de prêter leur concours à ses œuvres ». Nous aurions, pour porter cette défense, une raison qui nous est personnelle. Nous avons, en esset, pris conseil du Souverain Pontise lui-même, et le Saint-Père nous a répondu : « Cher

Fils, nous avons dit à Marc Sangnier: Tu defecisti. Voluisli associationem mere politicam et laïcam; nolumus. Vous avez voulu une association purement laïque. Nous ne pouvons pas la vouloir. »

M. Turmel

M. Turmel a envoyé, par ministère d'huissier, une longue réponse aux Éludes du 5 février 1909. N'allez pas croire qu'il nous donne enfin la solution de l'énigme Herzog-Dupin-Lenain-Turmel. Non : le savant de Rennes discute avec les Éludes sur le rayon dans lequel le pape Callixte a exercé les droits de la papauté, sur « l'échec » du pape Victor dans la question de la Pâque, sur la portée du Pontifex maximus et de l'episcopus episcoporum de Tertullien. sur la persécution que Damase infligea aux lucifériens, etc., etc.

Cet exploit contient bien quelques phrases intéressantes, celles-ci par exemple : « Les Actes proclament la primauté de saint Pierre ; mais ils ne mettent pas en lumière la nature de cette primauté. Ils ne nous défendent pas de croire que le chef des apôtres possédait la juridiction suprême ; mais ils ne le prouvent pas. »

Un peu plus haut, M. Turmel avait écrit : « Ayant assumé la tâche d'exposer les droits de la papauté dans leur exercice historique, j'aurais dû, en esset, utiliser les Acles, si l'on trouvait dans leur récit la première manisestation de cet exercice. Je ne crois pas qu'on l'y trouve. »

Donc, les « Acles proclament la primauté de saint Pierre », mais « on n'y trouve pas la première manifestation de l'exercice de la papauté ». Comprenne qui pourra. Si cela veut dire que la papauté n'a rien à voir avec la primauté de saint Pierre, on s'explique dissicilement que ce sentiment n'ait « rien d'hétérodoxe ».

Même ce point noir éclairei — et il ne l'est guère, — il resterait encore quelques ombres à dissiper. Pourquoi M. Turmel ne va-t-il pas au delà des Acles, jusqu'aux Évangiles? Oui ou non, le Tu es Petrus est-il, comme le croit l'Église catholique, la « Charte de la papauté »? La Croix a posé cette question à M. Turmel de manière assez précise pour qu'il sache à quoi répondre. Serait-ce pour l'éluder qu'il déclare avoir « assumé la tâche d'exposer les droits de la papauté dans leur exercice historique »? Si l'on se souvient bien, le titre de son livre portait : Histoire du dogme de la papauté. Or, un dogme, comme tout être, doit commencer par naître, et naître d'un germe. Le germe de la papauté est-il dans l'Évangile? Si oui, pourquoi cette histoire est-elle muette sur ce berceau? Pourquoi?

La Semaine religieuse de Rennes, du 20 février 1909, publiait la note suivante :

- M. l'abbé Turmel a imposé aux Etudes (dernier numéro) la publication d'une réponse dont il est impossible à l'autorité diocésaine de laisser passer, sans un désaveu, à tout le moins la dernière partie. Celle-ci limite singulièrement la portée du témoignage rendu par les Acles à la primauté de saint Pierre.
- « M. Turmel se défend d'aller contre l'orthodoxie. Il convient de lui en donner acte. Il ajoute qu'on peut rejeter son sentiment. C'est ce que fait ici l'autorité diocésaine. Si ces pages cussent été soumises à son visa, elle ne les aurait pas laissé passer. Rome étant d'ailleurs saisie de l'affaire

en litige, elle s'abstient, par respect pour la décision attendue, d'y intervenir autrement qu'en joignant au dossier envoyé par elle à la Congrégation compétente la pièce publiée dans les *Eludes* du 5 février. »

M. Loisy

On a pu constater que les protestants libéraux avaient accueilli avec joie les ouvrages de M. Loisy.

M. Ménégoz écrivait dans La Vie Nouvelle du 22 février 1908 :

L'ouvrage de M. Loisy sur Les Evangiles synopliques va produire une impression considérable dans le monde chrétien, surtout parmi les théologiens orthodoxes, tant protestants que catholiques. Aucun penseur religieux ne pourra se désintéresser des résultats historiques et crititiques auxquels est arrivé le pieux (!), savant et courageux prêtre. Qu'on le veuille ou non, on sera moralement forcé de prendre position à leur égard.

Ce qui réjouit spécialement le docteur protestant, c'est la thèse que défend M. Loisy sur la mort et la Résurrection de Jésus. C'en est fait désormais, pense-t-il, de la thèse vieillie qui voyait dans la Résurrection de Jésus « le fait

1. Qu'est Jésus pour Loisy comme pour les libres penseurs? Rien. Son rêve ici-bas fut « fragile » et « étroit », comme notre science. Mais on a trouvé qu'il contenait « les germes les plus précieux de la vérité humaine », les « principes les plus féconds du progrès humain ». Et les voici en quelques lignes, à savoir : « que l'âge d'or de l'humanité n'est pas dans son passé, mais dans son avenir ; que la valeur de l'homme est dans le sentiment qui anime sa conduite; que la vraie religion est celle du cœur ; que cette religion consiste essentiellement dans l'amour, amour du prochain en Dieu, ou de Dieu dans le prochain ; que ce prochain

capital de l'histoire évangélique ». M. Loisy l'a détruite à jamais. Et, avec un accent triomphal, M. Ménégoz écrit :

Ici ce n'est plus un incrédule, un rationaliste, un libéral qui parle; c'est une digne prêtre catholique (?), dont le Pape, il est vrai, condamne les hérésies, mais dont personne ne conteste la valeur religieuse et morale.

Puis, il affirme que, devant ces pages, personne ne pourra plus croire que l'Église ait rien à redouter des études historiques et critiques les plus rigoureuses; qu'au contraire ces études viennent corroborer admirablement l'enseignement religieux et moral de l'Église dans tout ce qu'il a de fondamental, en particulier la doctrine du salut par la foi seule, c'est-à-dire par la repentance et le don du cœur à Dieu, « quelles que soient, du reste, nos opinions scientifiques, historiques ou philosophiques ».

L'ouvrage pourra même faire grossir les rangs de l'Église fidéiste :

Il contribuera dans une large mesure à diriger vers le fidéisme des âmes altérées de paix et de vérité, que ne peuvent satisfaire ni l'orthodoxie traditionnelle, ni l'intellectualisme rationaliste.

Confirmation très nette de la parole de Pie X : « Le modernisme transforme la religion catholique en un protestantisme libéral. »

est tous les membres de l'humanité, que Dieu, c'est-à-dire la loi vivante de l'univers, est bonté.....»

C'est nous qui soulignons cette définition de Dieu. Elle montre qu'aux yeux du prêtre exégète, Dieu n'est même plus ce qu'il est encore pour M. Ménégoz, une personne.

* *

Le Times lui-même écrivait :

A notre avis, l'auteur de ces volumes (les ouvrages de M. Loisy sur les Evangiles) a abordé sa tâche sous l'empire d'un grave parti pris, d'un système philosophique qui entraînait, pour lui, la nécessité de RETRAVAILLER les textes des Evangiles de façon à en attribuer le contenu, partie à des auteurs de la première heure et partie à des auteurs postérieurs, afin de supprimer de la vie du Christ tout ce qui tient au surnaturel.

Donc, d'après le Times lui-même, M. Loisy refait, arrange les Évangiles, d'après un préjugé antichrétien, la répudiation du surnaturel; et non sur des documents historiques, mais, comme l'a fait observer Pie X dans son Encyclique, sous l'empire d'un système philosophique.

Cela est reconnu et proclamé par le grand journal protestant anglais, le *Times*.

* *

M. Henri Monnier, protestant orthodoxe, consacrait à M. Loisy trois articles de Foi et Vie (1et et 16 septembre, 1et octobre 1908). Ce n'est pas sans crainté qu'il aborda Les Évangiles synoptiques, tant l'on avait dit que ce « vent de tempête » renversait les murailles les plus saintes du temple de Dieu! A le lire cependant, il a éprouvé une « tristesse et un soulagement »; tristesse devant le « néant » de cet effort de dix ans; soulagement, car sa lecture lui a prouvé qu'il n'y avait pas lieu de remanier les anciennes doctrines.

Une chose manque dans ces deux mille pages consacrées à l'étude de l'Évangile : c'est le Christ. « Il a disparu. Il est vrai qu'il est nommé partout, et même avec le plus grand respect. C'est « le Sauveur » (M. Loisy nous dirait peut-être, s'il nous prenait fantaisie de lui chercher noise à ce sujet, qu'il a désiré éviter les répétitions; mais quel que soit le motif, le mot y est !). Seulement quand nous voulons préciser, il n'y a plus personne. »

M. Henri Monnier dit vrai. On demeure stupéfait devant le résidu que nous présente l'auteur au terme de son travail. Écoutons-le un instant :

Rien de plus insignifiant en apparence : « un ouvrier de village, naïf et enthousiaste, qui croit à la prochaine fin du monde, à l'instauration d'un règne de justice, à l'avènement de Dieu sur la terre, et qui, fort de cette première illusion, s'attribue le rôle principal dans l'organisation de l'irréalisable cité; qui se met à prophétiser, incitant tous ses compatriotes à se repentir de leurs péchés, afin de se concilier le grand Juge, dont la venue est imminente et sera subite comme celle d'un voleur; qui recrute un petit nombre d'adhérents illettrés, n'en pouvant guère trouver d'autres, et provoque une agitation, d'ailleurs peu profonde, dans les milieux populaires; qui devait être arrèté promptement, et qui le fut, par les pouvoirs constitués; qui ne pouvait échapper à une mort violente, et qui la rencontra. »

Le critique protestant a noté un singulier procédé de M. Loisy.

Dans le commentaire, M. Loisy doute; dans la conclusion, il affirme : je veux dire qu'il nie.

Ailleurs, il observe encore que la psychologie de l'abbé français est en désacord avec la psychologie commune. Un exégète ordinaire écrirait, sur les événements de la Passion et de la Résurrection, que ses souvenirs ont dû se graver plus profondément dans l'esprit des premiers témoins, et, plus que tous les autres, ont dû faire l'objet de leurs recherches. Nous voilà donc sur le terrain solide de l'histoire évangélique. Cet avis, commun parmi les critiques, va droit contre les préjugés de l'abbé Loisy:

Les souvenirs concernant les dernières heures et même les derniers jours de Jésus portaient sur un petit nombre de circonstances et de faits. Aucun disciple n'avait souci de recueillir pour la postérité ce qui se passait.

A la façon dont M. Loisy dissèque froidement les incidents de la Passion, l'âme sèche du protestant a été elle-même saisie d'effroi; M. Monnier lui oppose Renan. « Renan et Loisy, écritil, le plus religieux des deux, ce n'est pas le prêtre. »

Mais la science même de M. Loisy est-elle à l'abri de tout soupçon? Non, et c'est plaisir de voir comment M. Monnier détruit les constructions fantaisistes de l'exégète sur l'ensevelissement et le tombeau du Christ.

Encore si c'était la science! Mais quoi! ces raisonnements hasardeux, ces dissections de textes, ces opinions préconçues, ces enchevêtrements d'idées contradictoires, serait-ce la science? L'abbé Loisy a cru tout sacrifier à la vérité. Quelle vérité? Celle d'hier, quand, malgré les conséquences négatives auxquelles l'amenaient ses recherches historiques, il célébrait le sacrifice de la messe? celle d'aujourd'hui? ou celle de demain, qui le forcera peut-être d'adorer-ce qu'il a brûlé? Pour avoir le droit d'avancer ce que M. Loisy a écrit, il fallait prouver. L'abbé Loisy n'a rien prouvé. Et quand on étudie le détail de ses analyses, on se rend compte de l'incertitude qui plane sur leurs résultats. Mais on se gardera bien de faire ce travail! On se bornera à lire les conclusions, qui... sont loin de répondre aux prémisses. Déjà il leur a été fait une large publicité. Délayées, vulgarisées, arrangées au besoin, elles serviront de pâture à nos demi-savants, à nos sous-intellectuels. Pour eux, ce sera la science. Renan a cessé de leur plaire. Il a des compréhensions qui les déconcertent. Mais Loisy, à la bonne heure! Personne n'ira chercher dans ses énormes volumes les preuves qui ne s'y trouvent pas; mais dans nos écoles, il y aura des instituteurs qui apprendront aux petits l'Evangile selon, M. Loisy 1.

Et, en terminant, M. Henri Monnier trouve qu'en échange une chaire lui est bien due au Collège de France :

Il est profondément regrettable que Brunetière et le P. Scheil n'aient pu y entrer. Mais ce serait dominage si M. Loisy n'y entrait pas... Oui, il faut le plaindre d'avoir travaillé à perdre l'Eglise qu'il croyait servir, — d'avoir, lui prêtre, mérité l'estime de ceux qui blasphèment et la faveur de ceux qui persécutent. Il faut le plaindre surtout d'avoir inéconnu le Christ. Il faut le plaindre d'autant plus que sa seule faute est peut-être d'avoir tenté de résoudre avec sa seule intelligence des problèmes qui ne peuvent être résolus que si l'on y met toute sa conscience et tout son cœur.

Le scandale que semblait prévoir M. Monnier

1. En effet, le Volume de M. Payot, qui compte des milliers d'abonnés parmi les instituteurs, découpe pour eux, par petites tranches, « l'Évangile selon M. Loisy », et leur recommande de l'enseigner aux enfants en guise de catéchisme.

et auquel n'osait pas s'arrêter Junius, en juin 1908, vient de se produire au Collège de France: M. Loisy a été choisi, le 1^{er} février 1909, au cinquième tour de scrutin, par 19 voix contre 17 à M. Foucart, comme candidat à la chaire de l'Ilistoire des religions, où il succédera à deux protestants.

Voici ce qu'en pensent les journaux :

La Croix. — M. Loisy n'a pas autorité pour représenter la science historique... Son principal titre, c'est d'être hérétique. C'est peu.

L'Univers. — Fait douloureux, qui permet de juger à quel point certain monde intellectuel peut être dominé par la passion sectaire.

La Libre Parole (2 février). — Il existe au Collège de France une chaire d'Histoire des religions. Elle était, en ces derniers temps, occupée par un protestant pratiquant, militant et sectaire, M. Réville, ce qui démontre dans quel esprit d'impartialité relative est enseignée l'Histoire des religions... Réville était un hérétique; Loisy en est un autre. Doumergue, huguenot numéro trois, fera comme le patron de la baraque. Il dira : « Gardons les mêmes, et l'on recommence! » Le Collège de France devient l'écurie des Aliborons à la seconde puissance.

Le Gaulois, 3 février:

« L'ex-abbé Loisy ayant été excommunié par le Saint-Père, les gros bonnets du Collège de France ont pensé que nul n'était plus qualifié pour enseigner l'Histoire des religions. D'autre part, Thalamas ayant déposé quelques malpropretés au pied de la statue de Jeanne d'Arc, les maîtres de la Sorbonne se sont dit qu'il était tout désigné pour libérer les âmes françaises de ces deux superstitions qui constituent le dernier obstacle au dernier épanouissement de la République maçonnique : le patriotisme et le militarisme. Le Collège de France et la Sorbonne entrent dans

le mouvement. Sans doute, Loisy est un historien médiocre et ses livres sans éclat ne le recommandaient pas au choix des sommités de l'Université; mais il est ambitieux, fort avisé, et lorsque le gouvernement, le Parlement et le Grand-Orient s'unissaient pour persécuter l'Eglise, il a compris qu'en donnant à la Papauté le coup de pied suprême, il servirait au mieux ses propres intérêts. Il n'est pas de ceux qui acceptent le martyre, et c'est aux bourreaux que vont toutes ses sympathies. »

Mgr Baudrillart, interviewé, a déclaré qu'il était bien dissicile de prendre cette nomination pour autre chose qu'une manisestation anticléricale.

Je ne dis pas que ce soit cela pour tous ceux qui ont donné leur voix à M. Loisy; il y a toujours des naïfs et des dupes qui se laissent prendre par d'habiles meneurs. Mais l'intention de ces derniers ne saurait être douteuse : en choisissant un excommunié, ils ont voulu porter le coup qu'ils ont estimé le plus sensible au pays et aux catholiques; c'est une réponse à l'Encyclique Pascendi.

- Mais, vraiment, M. Loisy s'imposait-il comme un savant de premier ordre?
- Quelque opinion qu'on ait de la science de M. Loisy, il n'est pas un spécialiste de l'Ilistoire des religions. Lisez sculement la longue liste des candidats à cette chaire, ils ont tous des titres ou supérieurs ou égaux aux siens. M. Loisy a bien étudié la religion du peuple d'Israël et la religion assyro-babylonienne encore sans grands travaux d'érudition personnelle et c'est tout!...

De la simple exposition des autres systèmes religieux ressortent la supériorité et la transcendance du christianisme. Je ne dis pas, d'ailleurs, qu'on ne puisse déjà présenter parfois dans leur ensemble certains résultats acquis. C'est ce qu'a fait naguère, à l'Institut catholique même, M. l'abbé de Broglie, dans les cours qu'il a résumés en un

beau livre: Problèmes et conclusions de l'Ilistoire des religions. Le droit que je reconnais aux nôtres, je le reconnais
aux autres, et je ne les blâme pas de tenter, eux aussi,
certaines généralisations; mais je 'crois que, dans un établissement comme le Collège de France, qui est destiné à
faire avancer la science, mieux vaudrait ne pas donner un
enseignement de pure vulgarisation, si haute qu'on la suppose. Or, c'est ce qui a été fait jusqu'ici.

- Pour en revenir à M. Loisy, le tenez-vous, oui ou non, Monseigneur, pour un véritable savant?
- Il est assez dissicle de dire où commence et où sinit le véritable savant. M. Loisy sait beaucoup de choses, et en cela c'est un savant. Mais est-ce un savant original? A cela je pourrai vous faire la réponse qu'un grand savant, à qui on posait la même question sur le même personnage, s'obstina à faire sans vouloir en démordre : M. Loisy sait très bien l'allemand.
- Le gouvernement nommera M. Loisy. Peut-être qu'il l'eût nommé, mème si le Collège de France ne lui avait pas donné par sa présentation un excellent motif. Il y a dans le gouvernement des hommes qui seront ravis de faire cette « niche » à Pie X. Il y en a même, ajoute en me reconduisant le Recteur de l'Institut, qui avaient compté sur M. Loisy pour jouer le rôle d'un nouveau Renan; mais ils commencent, dit-on, à s'apercevoir que le personnage n'a ni l'envergure ni le style de Renan. Le fait est que, s'il a de la verve et de l'esprit contre les personnes, il est terriblement obseur, quand il s'agit de faire connaître le fond de sa pensée '. Ses auditeurs s'en apercevront avant peu; et les partisans de sa candidature constateront alors la sottise qu'ils ont faite en élevant au pinacle le malheureux excommunié.

L'Académie des Sciences morales a présenté,

t. C'est ce que j'ai dit moi-même plus haut contre M. Lepin trop bienveillant, et il m'est agréable d'avoir devers moi l'opinion si autorisée de Mgr Baudrillart. le 27 février, comme candidats à la chaire d'Ilistoire des religions MM. Foucart et Toutain par 20 et 25 voix contre 15 et 11 à M. Loisy.

Mais un décret du 3 mars 1909, signé de M. Doumergue et de M. Fallières, nomme M. Loisy professeur au Collège de France et consomme un douloureux scandale.

M. Joseph Serre

M. Joseph Serre, dont nous avons eu à signaler les idées étranges, critiquées par Mgr Blanc, a récemment publié à Lyon, chez Vitte, L'Église et la Pensée. Esquisse d'une théorie nouvelle, édition refondue et considérablement augmentée de l'Église et l'esprit large.

Voici ce qu'en disait la Croix dans un article bibliographique:

Ce volume, refonte de l'Eylise et l'Esprit large, se présente avec l'imprimatur de Lyon. Il ne soulèvera donc pas les objections provoquées par la première édition. Il y a cependant toujours, dans la manière de s'exprimer, quelque chose qui choque et énerve le lecteur, et n'est-ce pas gênant d'ètre à tout instant obligé d'interpréter des phrases choquantes? L'auteur demande qu'on veuille bien ne pas sortir ces phrases de leur contexte; nous le voulons bien, certes, et c'est la loi élémentaire de toute interprétation; mais même dans le contexte les phrases ne laissent pas que de détonner un peu. Avec des intentions bonnes, l'auteur risque de gèner bien des lecteurs.

L'Ami du Clergé du 14 janvier 1909 faisait remarquer qu'il n'avait jamais lu sans inquiétude les écrits de M. Joseph Serre à « la fausse philosophie ». « Il est hégélien orthodoxe », ajoutait-il, et, si l'on est tout indulgence pour sa personne,... on regrette, et vivement, la manifestation de ses idées qui seraient dangereuses, si elles étaient capables de faire des prosélytes. Il renvoie « les théologiens sévères » à l'Appendice, qui termine son livre : mais cet Appendice, nous l'avions lu déjà dans l'excellente revue de Mgr Élie Blanc, la Pensée contemporaine (Voir plus haut, pages 192-195).

M. Serre cite, dans un Avis postérieur à l'impression du volume et nécessité par les remarques du censeur ecclésiastique, des formules « un peu crues » qui peuvent avoir quelque chose de choquant:

P. 53: « Le catholicisme opéra la conciliation transcendante de Mahomet et de Bouddha, de Moïse et de Luther. »

P. 54: « Le catholique, pourrait-on dire, est un juif protestant, comme il est un musulman bouddhiste et un païen de l'idéal. »

P. 57: « L'Imitation de Jésus-Christ... n'est-elle pas une œuvre de bouddhisme supérieur? »

M. Joseph Serre a publié, dans l'Université catholique de Lyon, du 15 janvier 1909, un article sur M. Charaux, l'excellent catholique ancien professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Grenoble. Mais le directeur de l'Université catholique ayant supprimé, et pour cause, tout un alinéa suspect, M. Serre a fait un tirage à part, Extrait de l'Université catholique, de son article complet, sans coupure, et le Salut public a donné, comme « Extrait de l'Université catholique », précisément le paragraphe que l'Université catholique

n'avait point voulu insérer comme prêtant à M. Charaux les idées syncrétistes de M. Serre.

Mous sommes heureux d'annoncer que M. Serre a retiré du commerce l'Eglise et la Pensée, et fait un article antimoderniste dans l'Université catholique du 15 avril 1909.

Mgr Battifol

Si nous avons été obligé de dire ce qui avait laissé à désirer dans tel livre de Mgr Battifol, ce nous est un vrai plaisir de citer ici ce qu'écrivait naguère dans la *Croix* M. Charles, à propos du dernier ouvrage de l'ancien Recteur de Toulouse:

Mgr Battifol vient de mériter de l'Eglise et de la science par son livre : L'Eglise naissante et le catholicisme. Si j'assemble ces deux ouvrages (celui de M. Turmel et celui de Mgr Battifol), ce n'est point qu'ils se ressemblent. Jugez plutôt.

M. Turmel intitule son livre : *Histoire du dogme de la pa*pauté. Or, il oublie de nous dire si la papauté fut instituée par Jésus, et si Pierre fut le premier pape.

Mgr Battifol n'écrit point une « histoire de l'Eglise naissante ». Mais, déclare-t-il, « si le présent livre était une histoire de l'Eglise naissante, j'aurais à raconter la fondation de l'Eglise par le Christ, puis les premiers temps de l'Eglise à Jérusalem... Quant à la fondation de l'Eglise par le Christ, j'en ai traité ex professo dans l'Enseignement de Jésus (Paris, 1905) et dans un article « Jésus et l'Eglise », du Bulletin de lillérature ecclésiastique, 1904, p. 27-61.

A propos de Rome-Babylone, nous lisons dans M. Turmel: « On lit dans la première Épitre de saint Pierre: L'Eglise des élus qui est à Babylone vous salue, ainsi que Marc, mon fils. Prise à la lettre, cette formule n'a aucune portée historique..... »

Mgr Battifol écrit : « Elle (l'Épitre de saint Pierre) dira : L'Eglise qui est à Babylone, pour dire : l'Eglise de Rome.

Au sujet de saint Ignace et de la primaulé romaine. M. Turmel dit que saint Ignace qualifiant l'Eglise de Rome de προκαθημένη τῆς ἀγάπης, veut dire seulement qu'elle se distingue par la charité.

Mgr Battifol rend la même expression par : présidente de l'amour, et la commente ainsi : « A plusieurs reprises, Ignace fait du mot ἀγάπη le symbole du mot έκκλησία..... Puis donc qu'une Eglise locale peut être appelée ἀγάπη, le même mot ne désignerait-il pas l'Eglise universelle? Tel est l'argument de M. Funk, argument qui pose une possibilité plutôt qu'une conclusion. Aussi bien M. Funk estime-t-il que la prééminence de l'Eglise romaine est affirmée moins par l'expression προκάθημένη τῆς ἀγάπης que par le mot προκάθηται.

« Nous croyons avec M. Funk à la foi de saint Ignace en cette prééminence, »

A propos de saint Ignace et la venue de saint Pierre à Rome, M. Turmel nous dit : « Les écrits de saint Clément et de saint Ignace (le texte visé ici est le mot d'Ignace aux Romains : « Je ne vous commande pas comme Pierre et Paul.... ») fournirent aux théologiens deux nouveaux témoignages presque aussi importants que celui de la la Petri » (c'est-à-dire d' « aucune portée historique ». Voir plus haut). Ces trois attestations sont « d'un caractère spécial », (c'est-à-dire nulles).

Mgr Battifol dit: « Pour que saint Ignace parle ainsi de Pierre et de Paul, il faut que ces deux apôtres tiennent à l'Eglise romaine par des circonstances historiques ; il faut qu'ils aient commandé aux Romains. »

Sur Saint Cyprien et la papauté, une interpolation du De unitate Ecclesia: de saint Cyprien contient une affirmation très nette de la papauté. D'après Dom Chapman, suivi par l'ensemble des critiques et M. Harnack lui-même, cette interpolation aurait pour auteur Cyprien lui-même.

M. Turmel écrit quand même :

« Le manuscrit qui présente, pour la première fois, l'interpolation, est du VIII^e siècle. Dom Chapman estime que ce manuscrit descend d'un archétype du m^e siècle. Mais il ne donne de sa conjecture ni une preuve ni un commencement de preuve... »

Mgr Batissol, lui, nous dit : « Les dissicultés saites par M. Turmel..... procèdent d'un examen insussisant de la question. »

Il ne reste à M. Turmel qu'à traiter Mgr Batisfol de « théologien ».

MM. Hemmer, Klein, Viollet, Laberthonnière.

Nous avons dû signaler avec peine les tendances « modernistes » de MM. Hemmer, Klein, Viollet, Laberthonnière. En voici la confirmation.

Les numéros des 1er janvier et 1er février 1909 de la Critique du Libéralisme contiennent une étude curieuse sur une Commission extraparlementaire de la loi de Séparation. Il s'agit des Libres entretiens, organisés dans l'Union pour la vérité du dreyfusard M. Paul Desjardins. Ces entretiens avaient pour l'année entière un objet unique. On choisit, en 1904-1905, la Séparation de l'Église et de l'État. Le Parlement s'occupait alors de cette grave question. M. Buisson, président de la Commission parlementaire de la Chambre des députés, assista à tous les entretiens. C'était pour lui une excellente occasion de se documenter. Il rencontrait des professeurs tels que MM. Théodore et Salomon Reinach, Seignobos, Jean Réville, Durkheim, Gide, Lanson, Aulard, A. Leroy-Beaulieu, Paul Bureau; les députés

Jaurès et Millerand, auxquels s'adjoignait le représentant socialiste belge Vandervelde, des pasteurs protestants et quelques prêtres, MM. de Bonneville, Dibildos, Hemmer, Klein, Laberthonnière, Viollet et Houtin.

M. Buisson prenait une part très active à la discussion; il provoquait des explications; il ne faisait aucun mystère du vrai but de la loi, qui est la complète démocralisation de l'Église. Il se renseignait auprès des catholiques et des prêtres présents sur les sacrifices que l'Église pourrait consentir et sur les dispositions inacceptables pour elle. Peut-être les prévisions optimistes de ceux-ci expliquent-elles, en partie, la surprise causée au Gouvernement par le refus absolu du Pape. Il y avait une véritable collaboration entre la Commission parlementaire et les messieurs qui se réunissaient autour de M. Paul Desjardins.

Ces Libres entreliens furent imprimés. M. l'abbé E. Barbier en a un exemplaire entre les mains. Il fait passer devant les yeux de ses lecteurs des extraits bien propres à fixer le public sur l'incroyable légèreté, pour ne pas dire plus, des prêtres qui jouaient ces dangereuses parties. Que l'ex-abbé Houtin se soit commis avec les

Que l'ex-abbé Houtin se soit commis avec les Reinach et les Buisson, rien de plus naturel. Mais MM. Hemmer, Klein, Dibildos, Laberthonnière! Il est très fâcheux que M. Aulard ait pu dire à M. l'abbé Klein: « Je crois reconnaître l'accent de vos paroles. C'est à peu près celui des abbés de la Constituante, avant la Constitution civile du Clergé. » Il est très fâcheux surtout que M. Desjardins ait ainsi conclu ces Libres

entreliens: « Les abbés Hemmer et Klein ont manifesté dans notre dernier entretien qu'il n'y avait pas d'impossibilité psychologique à ce que des catholiques français d'aujourd'hui acceptassent la Séparation, à ce que la Séparation se fît avec eux, au lieu de se faire contre eux. Gain immense pour les catholiques d'abord, puis pour nous tous. »

Encore les Débats et le Figaro

La Corrispendenza Romana du milieu de février 1909 relève deux articles des Débats, du 22 décembre 1908 et du 28 janvier 1909, qui tendent très habilement à faire croire « que les difficultés graves et complexes au-milieu desquelles se débat l'Église de France proviennent d'un manque de direction de la part de Rome ».

« Les lettres d'un catholique », publiées dans ledit journal, veulent prouver en quatre colonnes que le Saint-Siège n'a su observer à l'égard de la France qu'une politique négative, c'est-à-dire que Rome a opposé un Non possamus à toutes les applications de la loi de Séparation, sans indiquer aux catholiques le minimum tolérable que ceux-ci devraient imposer aux pouvoirs publics soit par l'union de nos propres forces, soit même avec l'aide des éléments honnètes appartenant au monde non catholique. L'auteur des « lettres » se complait à décrire les résultats désolants provenant du manque d'indications positives, et, à l'appui de sa thèse, il rappelle les succès obtenus par les catholiques, lorsqu'ils ont lutté contre des lois arbitraires sur un terrain précis et positif : ces exemples invoqués sont ceux de Mgr England, évêque de Charleston, qui sut concréter un

minimum tolérable et le faire accepter par le Parlement de l'État de Caroline, et celui des catholiques allemands contre « les lois de Mai ».

« Que Rome nous disc ce qu'elle veut », écrit l'auteur en indiquant comment peut être manifestée cette volonté : — « ... que par une supplique respectueuse, mais instante, les catholiques français demandent à Rome quelles mesures, quelles garanties ils doivent revendiquer auprès des pouvoirs publics pour être admis, par l'autorité ecclésiastique, à s'organiser légalement. »

« Jusqu'ici, il n'a été donné aux catholiques que des ordres négatifs. On leur a interdit les Associations cultuelles, puis les dévolutions, puis les associations de droit commun. On ne leur a jamais dit : obtenez telles ou telles dispositions, et lorsque vous les aurez conquises, allez de l'avant. Bien meilleure serait la position stratégique des catholiques, s'ils pouvaient tenir ce langage aux candidats (sénatoriaux) : « D'accord avec nos chefs religieux, nous revendiquons telle mesure déterminée, par exemple la reconnaissance de l'autorité épiscopale dans l'organisation de la propriété diocésaine ou paroissiale. Si vous vous engagez à la réclamer pour nous au Sénat, nous voterons pour vous ; sinon, comptez sur l'hostilité de nos suffrages. «»

Comme par raisons de convenance et de discipline la mission de provoquer les ordres de Rome appartient aux évêques, c'est à eux que l'auteur fait s'adresser les catholiques:

— « Vous dont la voix ne peut pas ne pas être écoutée à Rome, obtenez qu'une direction nous soit dounée, qui indique nettement le but à atteindre. L'attente aujour-d'hui n'est plus de mise. Nous avons vu, hélas! dans notre histoire politique contemporaine, ce que la théorie de l'abstention peut faire d'un parti puissant, dévoué et noble entre tous; de grâce, qu'on ne soumette pas indéfiniment l'Église de France à la politique du drapeau blanc. »

Cet appel réitéré sous différentes formes nous surprend étrangement, et cela pour deux raisons :

La première est que le « catholique » des Débats, malgré

son érudition politico-religieuse étrangère, semble ignorer l'histoire de la crise religieuse de son propre pays; sinon, il devrait tant soit peu se rappeler les retentissants débats autour des articles 4 et 8 de la loi de Séparation, et se souvenir que le Non possumus du Saint-Siège a été clairement motivé par la volonté arrêtée du gouvernement français d'« ignorer » la hiérarchie ecclésiastique, base organique de la vie catholique.

La connaissance de ces deux faits constituait tout un programme pour les catholiques, qui savent quel est le principe général à défendre et quels sont les articles de la « loi de Mai » française à faire modifier.

La seconde raison de notre étonnement est que l'auteur, tout en ignorant ce que chacun devrait savoir en France, en a toutefois l'intuition; dans l'un des passages que nous avons cités, il écrit en effet : « D'accord avec nos chefs religieux, nous revendiquons.... la reconnaissance de l'autorité épiscopale dans l'organisation de la propriété diocésaine ou paroissiale. »

Dans un autre passage de sa première lettre, nous voyons que l'auteur est parsaitement imprégné de cette vérité : « ...Le jour où diocèses et paroisses pourraient paisiblement acquérir et posséder, sous la garantie de la double légalité canonique et administrative, un patrimoine presque sussisant ne tarderait guère à se constituer. »

L'équivoque est des plus claires : faire croire que tous les malheurs de la France proviennent du soi-disant silence de Rome, tandis que chacun sait parfaitement ce que Rome veut, et peut en déduire de son devoir.

La situation vraie est si nette que l'auteur, gêné par sa thèse erronée, est amené à une confusion en donnant les causes précises du désarroi politico-religieux en France.

« Bon nombre d'entre nous, catholiques, ont longtemps nourri l'espoir que du trouble profond créé par la loi de Séparation naîtrait un irrésistible courant d'opinion qui forcerait le gouvernement à résipiscence. On voyait déjà les pouvoirs publics affolés par le mécontentement général courir à Canossa. En douter semblait tiédeur. Hélas! il faut en rabattre : car si nous ne savons pas quel est le péril socialiste, financier ou militaire qui aura le pouvoir de dessiller les yeux du pays, il est une chose qu'on peut malheureusement constater, c'est que ce ne sera pas le péril religieux :..... l'indifférence semble s'étendre de plus en plus sur les masses rurales..... »

Nous lisons plus loin: — « Lé jacobinisme est doctrinalement opposé au catholicisme. Plus la situation actuelle apparaîtra nuisible à l'Église, moins les hommes qui ne cachent pas leur volonté formelle de substituer l'athéisme d'État à la religion chrétienne, s'empresseront de la modifier. »

Pourquoi donc recourir à une équivoque aux dépens de Rome qui a tout fait pour l'éviter? Pourquoi donc vouloir rendre Rome responsable d'une situation de fait dont on connaît si bien les causes vraies, étrangères aux directions de Rome?

Ainsi que le « catholique » des Débats l'avoue lui-même, la situation où se trouvent en France l'exercice du culte et la position du clergé dépend exclusivement des catholiques français et de l'état d'esprit de ceux qui détiennent le pouvoir.

D'une part, l'indiscipline de certains catholiques, indiscipline que l'auteur traduit inexactement par le mot « indifférence », indiscipline dont la responsabilité retombe entièrement sur ceux qui ont concouru à faire « ignorer » le programme précis tracé par le Saint-Siège. D'autre part, la volonté arrêtée des hommes au pouvoir de détruire la religion chrétienne, volonté toute-puissante devant l'apathie et la désorganisation des catholiques.

Cette constatation permet de reconnaître que les exemples de l'État de Caroline et du Kulturkampf allemand ne peuvent être sérieusement invoqués dans le cas de la France.

Mgr England n'a pas eu à discuter avec un gouvernement à la fois maître et esclave du jacobinisme. Quant au Kulturkampf, l'auteur de l'article fait abstraction d'un état de choses qui a une importance absolue. Il oublie que les catholiques allemands ont eu à traiter avec Bismarck, c'està-dire avec un des plus grands hommes d'État du siècle passé, avec un homme qui avait la responsabilité immédiate et personnelle de ses actes, ce qui n'est pas le cas des ministres français, qui n'ont d'autre préoccupation que celle du moment et laissent volontiers à leurs successeurs les soucis de la situation embrouillée qu'ils ont créée. Il oublie ensin que, malgré ces coessicients, Bismarck a mis une dizaine d'années à revenir sur ses « lois de Mai ».

Dans l'histoire de la Révolution, l'auteur aurait pu trouver la confirmation éloquente du fait que toute crise, comme celle du Kulturkampf, a besoin d'arriver à maturité.

Il a fallu plusieurs années et arriver à Napoléon pour que Rome pût trouver une solution tolérable, malgré ses nombreux défauts; il a fallu attendre Napoléon, moins par le fait que Napoléon était un omnipotent capable d'imposer sa volonté, que par le fait que Napoléon s'est trouvé au pouvoir au moment où la crise était mûre et où tous les esprits désiraient un modus vivendi. Qu'il s'agisse d'un concordat d'union ou d'un « concordat de séparation », la règle historique est toujours la mème.

En conclusion, nous mettons les catholiques en garde contre l'équivoque où l'on cherche à les faire tomber; ils connaissent parfaitement la ligne de conduite que Rome leur a tracée; ils connaissent le minimum dont le cas de Mgr England a concrétisé l'esprit.

Il appartient à eux de se discipliner autour de ce minimum, et de créer en France une atmosphère qui conduise la crise à maturité, c'est-à-dire qui mette le gouvernement dans la nécessité de respecter leurs convictions et leur existence catholique.

D'autre part, l'écrivain du Figaro, M. Julien de Narson, a publié, le 1er sévrier 1909, dans le Journal de Genève, un article dont triomphe le

Siècle du 13 février, et il a certainement raison. Cet article est intitulé: Les Catholiques et l'esprit national:

Un trop grand nombre de catholiques en France et, je crois bien, dans tous les pays du monde, ont la fâcheuse manie d'excommunier de l'Eglise quiconque ne pense pas comme eux, fût-ce en des matières qui n'appartiennent nullement au dépôt de la foi. Mais quelques-uns ne s'en tiennent pas là, car ils poussent cette manie jusqu'à s'excommunier eux-mêmes, non plus de l'Eglise, mais de la nation. Et cela, on peut dire que c'est par excellence le péché habituel de la plupart de ceux qui, chez nous, s'imaginent avoir le droit de parler au nom de leurs coreligionnaires et de leur donner des directions.

L'Univers a actualisé cette faute, en invitant tous les catholiques français à s'abtenir de porter leur obole à la souscription nationale ouverte en faveur des victimes de l'horrible catastrophe italienne, et à ne vouloir entre eux et les sinistrés d'autre intermédiaire que le Pape. Je n'insiste pas sur le caractère injurieux du commentaire qui accompagnait cet appel : injurieux pour le gouvernement, il va de soi ; injurieux aussi pour la presse française, qui, très noblement, ne se préoccupait que de tendre à la nation amie une main fraternellement secourable et dont aucun organe ne s'était encore avisé de transformer ce geste de solidarité de peuple à peuple en une mesquine manifestation tout ensemble politique et confessionnelle.

Qu'on le veuille bien remarquer, ce que je trouve blâmable, ce n'est point que des catholiques français aient eu la pieuse pensée d'envoyer de l'argent au l'ape ou de demander à d'autres de l'argent pour le Pape, afin de lui permettre de s'associer plus efficacement et plus largement au deuil de ses compatriotes, dont le plus grand nombre sont ses fils spirituels.

La Croix avait eu, avait exprimé cette pieuse pensée avant que l'Univers ne prit l'initiative dont nous parlons.

Et c'était bien. La *Croix* avait, d'ailleurs, patriotiquement et religieusement présenté la chose comme un devoir particulier qui s'imposait aux catholiques, sans les dispenser le moins du monde de prendre part au mouvement national, qui lui paraissait donc comme à moi-mème devoir rallier toutes les bonnes volontés.

Ce qui est blàmable dans l'initiative de l'Univers, c'est cette tentative d'isoler les catholique du reste de la nation, de manière à diminuer, dans un intérêt politique et confessionnel, la portée d'une manifestation de douloureuse sympathie, qui devait, par sa nature même et par son ampleur, exprimer l'unanimité du sentiment français.

L'Univers est donc accusé « d'une besogne anti-patriotique et maladroite ».

Penser comme le Pape, c'est l'alpha et l'oméga de son programme. Comme tous les Papes, au surplus, ne pensent pas de même — dans les questions libres s'entend — cela oblige l'Univers à d'héroïques palinodies. Je me souviens à ce propos d'avoir entendu, dans un banquet du « Sillon », M. de Marolles, président de la corporation des publicistes chrétien, appliquer spirituellement à ces inévitables évolutions de l'Univers, pour leur opposer la stabilité — d'ailleurs bien relative — de l'autre organe religieux, la Croix, le Stat crux, dum volvitur orbis.

Il est donc possible, je le répète, que la manifestation antipatriotique dont je fais grief à l'Univers, encore bien que ce caractère d'antipatriotisme lui ait sans doute échappé, soit due à quelque initiative étrangère, supposée, à tort, je n'en doute pas, conforme au désir du Saint-Père. Étant si manifestement contraire à notre intérêt national et en même temps, si on la juge du point de vue catholique, si maladroite, elle porte bien la double marque des suggestions habituelles des bureaux de la Corrispondenza romana.

Maladroite, elle l'était, parce qu'il y avait chance qu'elle

échouât lamentablement, et c'est bien ce qui est arrivé. Maladroite, elle l'aurait été plus encore, si l'on avait pu, avec plus d'apparence de raison, en escompter le succès ; car dans ce cas, c'est la masse des catholiques de France dont le patriotisme eût été en défaut et que l'on eût donc justement accusés de manquer, ou du moins d'avoir manqué, dans une circonstance grave, de ce que j'appellerai l'esprit national.

Cet esprit national, je suis persuadé que les catholiques de France le possèdent à un très haut degré. Mais il n'en est pas moins certain que leurs directeurs politiques, parfois même leurs chess religieux, s'arrangent de manière à laisser croire à l'opinion publique que les catholiques de France le sacristeraient sans trop de peine. Et c'est pourquoi le peuple s'est détourné peu à peu, chez nous, non seulement du clergé, mais de la religion elle-même, et qu'il en est venu à ce point de n'opposer qu'une sereine indissérence à nos revendications religieuses les plus légitimes.

On n'est pas plus hypocritement perfide.

La Grande Revue

Comme si ce n'était pas assez des Débats, du Temps et du Figaro, pour dénaturer « la Politique de Pie X » et déconsidérer les organes du Vatican, la Grande Revue de novembre 1908 publiait une étude signée Grouvelle sur « Le Vatican et l'organisation de la presse ». L'auteur marque rapidement les origines de la presse catholique officieuse à Rome et rappelle dans ses principaux épisodes l'histoire de l'Osservatore Romano. Il passe de là au fait caractéristique : la création, par Monsignor Benigni, d'une agence officieuse d'informations au service de la Secrétairerie d'É-

tat, la Corrispondenza Romana. La petite feuille obscure devint brusquement célèbre, en révélant les scandales de la Ligue allemande contre l'Index.

L'auteur explique avec une tendancieuse âpreté l'action de Mgr Benigni.

Il tire un parti fort avantageux de la relative ignorance où sont des choses religieuses les correspondants et les journalistes, ordinairement mieux au fait de la grande politique que de la théologie, du droit canonique et de l'administration ecclésiastique. Les affaires du Vatican sont spéciales, compliquées, difficiles à comprendre, et plus difficiles encore à exposer exactement. D'autre part, les sources d'information, en ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, sont, à Rome, fort peu nombreuses; les nouvelles authentiques ne sont pas ailleurs qu'au bureau de la Secrétairerie d'Etat.

M. Benigni a profité de cette double circonstance pour exercer sur les journalistes une sorte de tyranuie obligeante. Ils risqueraient de se tromper : on les éclaire ; ils n'ont pas le temps de s'informer par leurs propres moyens, ou de contrôler des informations recueillies : on les renseigne; on leur simplifie la besogne; on les sauve de l'incertitude ou de l'embarras. Le tout, bien entendu, à la condition qu'ils acceptent et reproduisent sans examen ni contrôle tous les renseignements qu'ou fournit. S'il leur prenait envie, dans une occasion donnée, de se libérer de cette contrainte avantageuse, et de faire un choix parmi les informations qui leur sont livrées, on leur dirait : « Tout ou rien! Ou vous publierez toutes nos nouvelles, ou vous n'en aurez plus aucune. » Et l'on comprend que cette alternative donne à résléchir aux correspondants, même expérimentés.

C'est ainsi que plusieurs journaux allemands et français, relativement indépendants, reçoivent de Rome et publient des informations tendancieuses et même mensongères. C'est ainsi qu'un grand journal anglais, réputé à juste titre pour son impartialité en matière religieuse, a semblé plusieurs fois, au cours de l'année dernière et de cette année, adopter dans ses correspondances de Rome un point de vue très dissérent de celui dont il envisage ordinairement les questions de philosophie religieuse ou de politique ecclésiastique. On aperçoit aisément les conséquences de ce système et jusqu'où peut s'étendre ainsi l'action exercée par une seule agence de dépèches — on pourrait dire par un seul homme — sur l'opinion publique européenne et même mondiale.

Michel Servet précurseur du Modernisme

Dans l'Idéal, M. le chanoine Coubé a montré que Servel préluda au Modernisme. Voici cette page suggestive :

Au risque d'étonner quelques lecteurs, il nous faut signaler ici entre la doctrine de Servet et certaines idées modernes une affinité qui n'a pas encore été remarquée, que nous sachions, et qui éclaire singulièrement le mouvement religieux de notre époque et de tous les temps. Si le négateur du Fils Eternel de Dieu donne la main dans le passé à l'arianisme, il tend la main dans l'avenir au moderniste du XX° siècle. Il en est l'un des plus curieux précurseurs.

On est surpris de trouver sous sa plume certaines formules chères à M. Loisy et aux exégètes indépendants de nos jours. Comme eux, par exemple, il aime à distinguer entre le « Christ historique » et le Christ de la légende, devenu le Christ de la foi.

Comme eux, plus il nie férocement la divinité naturelle et substantielle du Christ, plus il exalte avec ferveur sa divinité adventice et morale, plus il montre d'enthousiasme pour son rôle humanitaire et pour ses bienfaits.

« Pour connaître le Christ, dit-il, je rassemble toutes mes

forces : je médite le jour et la nuit, implorant sa miséricorde et la révélation de sa vraie connaissance, »

Voici une page qu'on dirait extraite mot pour mot du roman moderniste de Foggazaro :

- "Le Christ est l'àme du monde, oui, plus que l'âme, car c'est par lui que nous vivons, non pas seulement dans la vie présente, mais aussi dans la vie éternelle. La vie présente, il nous l'a donnée par sa parole, et la vie éternelle, il nous l'a donnée par sa chair... Il est notre étoile, notre étoile du matin. Il est la lumière du monde, la lumière de Dieu, la lumière des peuples. L'éclat de sa face illumine l'immensité des cieux... La parole du Christ crucifié a soumis le monde à sa domination par la puissance merveilleuse de son amour, et il le soumettra plus encore en conquérant, sans le fracas des armes, les àmes captives...
- "Le Christ historique est mon unique maître. Ce Christ a d'abord prèché l'Evangile; ce n'est que par ses paroles que l'enseignement apostolique reçoit la plénitude de son sens, de sa lumière, de sa splendeur... Mais pour ce qui regarde la discussion scientifique sur la personne du Verbe, elle est secondaire, et on fera sagement de diriger toutes ses recherches sur la personne historique de Jésus-Christ...
- "C'est pour lui que je plaide... Car tout dépend de la connaissance que nous avons, non des dieux métaphysiques, mais du *Christ historique*, et si nous ne le connaissons pas de cette manière, nous ne connaissons rien. »

Voilà bien l'Il Santo du XVIe siècle. Il a même mentalité, même langue que celui du XXe siècle, mêmes accents de ferveur mystique, même illuminisme, mais aussi mêmes réserves sournoises. Prenez-y garde, ce Christ historique n'est pas celui de l'Evangile: c'est un Christ purement humain, un charmant et doux philosophe. C'est celui que devaient prêcher Schleiermacher et Strauss en Allemagne, Channing en Amérique, Réville en Hollande, Colenso en Angleterre, Coquerel et Renan en France, celui auquel Loisy devait donner sa formule rationaliste à peu près définitive.

La foi que préconise Servet ressemble aussi curieusement au pragmalisme moderniste. Elle relègue au second plan la croyance et le dogme et met l'action au premier.

« Croire au Christ, dit-il, c'est vouloir lui ressembler en ce qu'il a été ici-bas ; c'est souhaiter d'être inspiré par lui pour l'accomplissement de la justice et le triomphe de l'amour. »

Ne croit-on pas entendre certains écrivains nous disant qu'il faut « vivre sa religion », ce qui est très vrai, mais qui font consister toute la religion dans la vie morale et l'action, attendu que le dogme, construction mobile de notre esprit, est fort secondaire. C'est à peu près l'expression de Servet: « La discussion scientifique sur la personne du Verbe est secondaire. »

Certes, il y a dans les textes de Servet, que nous avons cités, comme dans les écrits modernistes, des sentiments élevés, des élans d'amour pour le Christ qui font penser à l'Imitation. Mais c'est là qu'est le danger ; car ces formules séduisantes cachent le poison. Ce beau Christ n'est qu'un homme, un peu meilleur que vous et moi.

Nouveaux ouvrages modernistes mis à l'Index

L'Osservalore Romano publiait, le 25 janvier 1909, le texte d'un décret de l'Index interdisant la lecture de plusieurs livres italiens et étrangers :

- Les leçons de la défaite ou la fin d'un Catholicisme, par . M. Jehan de Bonnesoy.
 - Vers l'unité de croyance, par le même auteur.
 - Le Calholicisme de demain, par le même.
 - L'Autorité des Evangiles, par M. Henri Loriaux.
 - Les Ephémérides de la Papaulé, par Jean Vrai.
- Eléments de psychologie concrète et de métaphysique, par M. Melchior Canal.

- The Christ founded order on the secular Priesthood, par Smyth Vaudry.
- Ensin le livre de l'abbé Romolo Murri, Les problèmes de l'Italie contemporaine.

Dans le même numéro de l'Osservatore, on annonçait la « louable » soumission de M. l'abbé Emmanuel Barbier au décret qui frappait, en mai 1908, un de ses livres et une de ses brochures. Cette honorable soumission ne surprendra aucun de ceux qui connaissent l'excellent directeur de la Critique du libéralisme, qu'il publie avec l'autorisation de son Ordinaire, Mgr l'évêque de Poitiers, et de l'Ordinaire de l'éditeur, Mgr l'archevêque de Cambrai¹.

1. Voici ce qu'écrivait de M. Barbier Doni Besse, dans la Gazette de France du 5 décembre 1908 :

« On chuchote : « Mais il a été mis à l'Index! » Précisons un peu. Les livres mis à l'Index ne le sont pas tous pour le même motif. Il sussit, pour s'en convaincre, de voir ceux qui ont été proscrits par le décret du 26 mai 1908. MM. Jean d'Alma et Antoine Dupin enseignent de véritables hérésies. Tel n'est point le cas de M. l'abbé Barbier. On lui a reproché d'avoir publié son livre sans imprimatur. Le titre était imprudent. En dénonçant le Progrès du libéralisme en France sous le pontificat de Léon XIII, il paraissait en faire remonter jusqu'au Souverain Pontife la responsabilité. Les hommes capables de lire ne s'y méprenaient pas. Mais que de gens lisent dans un livre, non ce que l'auteur y a mis, mais ce qu'ils ont besoin de découvrir pour le service de leur cause! M. le chanoine Gaudeau a fait une observation, qui serre la vérité de très près. La voici : « Le libéralisme est une erreur tellement grave et dangereuse, et la majesté du pontifica romain est une si grande chose que le seul fait de rapprocher le nom du libéralisme du nom d'un Pape récemment disparu est regardé par l'Église comme un manque de respect qu'elle ne peut laisser passer, — même de la part de l'un de ses sils les plus soumis et les plus dévoués, — sans protestation. » Cette protestation s'est faite par les moyens que le droit met à la disposition de l'Église. Elle a été entendue avec un respect filial. Le Saint-Siège ne l'ignore pas. M. l'abbé Barbier sait qu'une réédition de On remarquera que tous ces ouvragés condannés avaient été signalés, dans le cours de cette étude, comme entachés de « modernisme ».

Le Siècle du 30 janvier 1909 disait :

Le pseudonyme de Jehan de Bonnesoy cache M. l'abbé Brugerette, prêtre du diocèse de Clermont. Ses trois brochures ont été éditées à la librairie E. Nourry, rue Notre-Dame-de-Lorette, ainsi que la brochure de l'abbé Henri Loriaux.

Le pseudonyme de Jean Vrai était celui de l'abbé de Meissas, mort en octobre 1907, ancien aumònier du collège Rollin.

"Les Modernistes" de M. Paul Sabatier.

M. Paul Sabatier, l'auteur protestant de la Vie de saint François d'Assise et de la brochure A propos de la Séparation des Églises et de l'État,

son livre, avec un changement de titre, et la simple suppression de quelques passages concernant plus directement Léon XIII, ne souffrirait aucune difficulté.

« Le temps a donc mis les choses au point. Il l'a fait même très vite. Les libéraux, les démocrates et les modernistes ont eu la joie courte. Les catholiques, qui ne sont pas des leurs, feront bien d'éviter des timidités pharisaïques. Un défenseur de l'Église a pu porter deux ou trois coups de trop; les chefs compétents l'ont rappelé à l'ordre : il les écoute avec soumission. La conscience et l'honneur ne lui permettent après cela qu'une attitude : défendre l'Église, comme par le passé, de son mieux. Il y aurait, de sa part, orgueil ou lâcheté à s'enfermer dans le silence. »

La Critique du libéralisme est à son douzième fascicule. Les manifestations de cette erreur sont dénoncées avec courage et franchise. On va certainement organiser autour d'elle la conspiration des muets. Cette conspiration échouera. La Critique sera lue. Ses coups porteront. Son directeur n'est pas de ceux qui manquent au devoir. On peut compter sur lui.

a publié un nouvel ouvrage, Les Modernistes, février 1909, où il s'est proposé de « donner au grand public une idée quelque peu nette d'un mouvement qui constitue peut-être la crise la plus profonde par laquelle ait passé l'Église depuis le treizième siècle ».

D'après M. Sabatier, il n'y a pas de doctrine moderniste, telle que l'a définie Pie X dans l'Encyclique Pascendi. Mais il y a des modernistes.

Il y a, dans le clergé, dans l'épiscopat¹, et presque jusqu'au sein du Sacré Collège² des âmes angoissées, désemparées. Jour après jour, heure après heure, ces prêtres et ces prélats se demandent s'il élèveront la voix, s'ils crieront, tout haut et devant tous, à l'autorité suprême, ce qu'ils lui ont déjà tant de fois murmuré tout bas, à savoir que, si Rome est le centre de l'Église, elle n'est pas l'Église; que l'autorité a son domaine propre; que le royaume du Christ n'est pas de ce monde; que le terme de politique pontificale constate un oubli, une illusion, une chute...

M. Sabatier déclare que le modernisme n'est ni du catholicisme libéral, ni du laïcisme, ni du néo-catholicisme, ni du réformisme, ni du protestantisme, mais du catholicisme conscient (?). La notion d'autorité se transforme dans l'Église, comme elle s'est déjà transformée dans la famille, dans l'école, dans la société.

Au fond du modernisme, il y a, non un plan plus ou moins étudié pour éliminer des superfétations, comme cé

^{1.} Qu'en peut savoir M. Sabatier?

^{2.} Qui s'en serait douté? Faut-il qu'un protestant fasse ainsi la leçon au Sacré Collège!

fut le cas dans toutes les tentatives de réforme, mais un effort pour arriver à une notion plus vraie pratiquement, plus vécue, de l'Église. Ce n'est ni mépriser la tradition ni la canoniser; c'est y puiser, comme puise une plante dans un sol généreux, des éléments en apparence bien inférieurs, se les assimiler, les élaborer et porter de nouveaux fruits.

Pie X a condamné les modernistes. Sachons être patients, répond M. Sabatier.

Ce que le gouvernement de l'Église d'aujourd'hui ne comprend pas, son gouvernement de demain le comprendra (!). Ni Pie X, ni le cardinal Merry del Val, ni Mgr Benigni, ni les éminentissimes cardinaux de la Commission biblique, qui ne tiennent aucun compte des travaux des consulteurs, ne sont éternels.

Si les modernistes étaient théologiens, ajoutet-il, ils auraient pu et dû songer à attaquer la canonicité de l'élection de Pie X (!!!):

Il leur aurait suffi, pour cela, de montrer que le fameux veto, l'exclusive prononcée par le cardinal Puzyna, ce que M. Eugène Veuillot dans l'*Univers* (23 août 1903) appelait « l'outrage fait par l'empereur d'Autriche au conclave, et son effort pour limiter l'action du Saint-Esprit », avait en fait altéré la liberté des cardinaux. Or, comme une élection qui n'est pas libre n'est pas canonique, il s'ensuit que l'élection de Pie X n'est pas canonique (!).

Woici à ce propos le portrait que l'auteur trace du Pape actuel, et qu'on nous pardonnera de citer:

Pie X est peut-être le Pape le plus obstiné, le moins influençable que Rome ait connu depuis un siècle. Il fait

son métier de pape infaillible avec une sincérité, une simplicité, une conviction qui ont quelque chose d'émouvant et le rendent personnellement très sympathique. S'il sent sa faiblesse, on pourrait dire qu'il est rassuré par cette faiblesse, par la persuasion qu'il a que Dieu a choisi, en lui, l'instrument le plus imparfait pour manifester sa puissance et faire éclater sa gloire. Il s'en remet donc entre les mains de Dieu, sans s'aperçevoir que ce qu'il prend pour des inspirations divines sont les vues tout à fait personnelles et individuelles que lui a données sa complète réclusion intellectuelle, politique, morale, religieuse. Jamais, peut-être, on ne vit, dans une position si élevée, une pareille absence d'hésitation, un esprit qui ne se laisse pénétrer par rien (!!!).

Pour Pie X, dit-il encore, le bon évêque, c'est l'évêque antimoderniste, et il crée « un nouveau type ecclésiastique, celui du prêtre maudisseur ».

Il y a quelques mois, on s'est demandé, non sans étonnement, ce qui avait bien pu amener le Pape à créer cardinal un de nos prélats les plus ignorés, les plus essacés: Mgr Andrieu, évêque de Marscille. On n'a pas eu besoin de chercher longtemps. Mgr Andrieu, prèchant dans la cathédrale, le jour de Noël 1906, avait trouvé moyen de tirer de l'hymne des anges de Bethléem une déclaration de guerre contre les principes de la démocratie et de les opposer aux principes de l'Évangile. De plus, cet évêque antidémocrate est aussi l'adversaire acharné de l'érudition historique. On ne trouverait plus en France, ni dans le reste de l'Europe, un seul prêtre studieux pour soutenir que l'Évangile a été prêché à Marseille par Lazare, le ressuscité de Béthanie, à Tarascon par sainte Marthe, à Aix par sainte Madeleine. Que ces gracieux récits soient purement légendaires, a été surabondamment prouvé par des savants aussi autorisés que Mgr Duchesne, aussi peu inconoclastes que les Jésuites de Bruxelles, les célèbres Bollandistes.

Cet accord général sur une question purement historique aurait fait impression sur un autre. Il n'en fit aucun sur Mgr Andrieu. Cette intransigeance absolue, qui n'ignore pas seulement la démocratie ou les travaux scientifiques, mais qui les excommunie, parut à Pie X le signe d'élection par excellence, et au dernier consistoire, le chapeau rouge venait la récompenser, la consacrer, l'exalter¹.

M. Sabatier passe en revue les principaux modernistes visés par les condamnations du Pape : l'abbé Murri, que Pie X considère comme le « prince du modernisme » ; l'ancien Jésuite anglais Tyrrell; M. Loisy, dont il étudie les œuvres et l'influence; il compare l'attitude de Rome à l'égard du savant exégète et celle que l'on a eue pour Mgr Montagnini (!) :

Mgr Montagnini n'a été ni blàmé, ni désavoué. Qu'un prêtre soit amené par ses études à avoir sur la date ou l'auteur de certains livres bibliques des vues nouvelles, l'autorité brandit la foudre, le condamne, le suspend, l'excommunie; mais que le représentant même de cette autorité emploie, durant des années, des procédés d'espionnage et de délation (??) qui provoqueraient le mépris des enfants de nos collèges, tout cela paraît normal et légitime.

Les modernistes ne se sont pas soumis. Ils ne pouvaient pas se soumettre.

Ces messieurs paraissent n'avoir jamais été effleurés par l'idée qu'il y a des soumissions impossibles, je veux dire possibles seulement dans le mensonge et le parjure. La

1. Nous ne ferons pas au cardinal Andrieu l'injure de le défendre contre de pareils outrages. Il est, avec le Pape, en trop bonne compagnie pour que ces insolences puissent l'atteindre. tranquillité avec laquelle ils insistent pour obtenir ces sounissions a quelque chose qui est d'abord pénible, et qui, à la longue, devient tragique. Si purgée de tout esprit scientisique qu'on puisse s'imaginer, par exemple, la Commission pontificale des études bibliques, comment les membres qui y restent arrivent-ils à croire qu'un homme puisse à volonté afsirmer ou nier que tel livre biblique a pour auteur celui que lui assigne la tradition?

L'Église, qui aurait dû créer à notre civilisation l'esprit de vérité, d'exactitude, d'humilité scientifique, de franchise virile, est tombée entre les mains d'une administration qui fait, au contraire, tout son possible pour étouffer cet esprit, et en arrive à nous conseiller des actes qui nous déshonoreraient à nos propres yeux.

L'ouvrage de M. Sabatier est accompagné de notes abondantes sur les récents événements auxquels l'Église de France a été mêlée, particulièrement sur la Séparation. L'auteur a fait figurer en appendice la supplique adressée en septembre 1906 par un groupe de catholiques français au pape Pie X, le Décret Lamentabili et l'Encyclique Pascendi. Il constitue un répertoire très documenté sur les actes et sur les doctrines des modernistes. Presque partout, il a une allure de pamphlet, dont l'auteur s'excuse dans un Avant-propos. Ce n'est pas s'en justifier.

Conclusion

La conclusion nous est fournie par ces paroles de la Corrispondenza romana: « Le modernisme, finen, a été vaincu par Pie X; mais c'est le mo-

dernisme organisé, doctrinal. Reste l'état d'âme moderniste, les modernisants, dont on ne viendra à bout qu'à force d'instruction théologique plus sérieuse, et en rappelant sans cesse les catholiques aux vérités objectives qui sont les fondements mêmes de l'Église. »

DES NOMS PROPRES TABLE

CITÉS DANS CE LIVRE

Abert (Mgr): 75. Abner: 43o.

Abraham : 285. Absolutisme épiscopal (L') :

384. Acacia (L'): 206, 218.

Académie des inscriptions :

153, 344. théologique ro-Académie

maine : 19. Actes des Apôtres: 61, 158,

166, 500, 501.

Action (L') de Blondel : 163, 236.

Action (L'), journal : 288, 307, 314.

Action catholique française (L'): 378, 344. Action catholique (maison de

I') : g.

Action libérale : 294. Action sociale de la femme :

170.

Adam : 40.

Adriatico e Roma: 11, 23. Aerenthal (Baron d'): 111.

Afrique: 373. Affaire Ehrard: 51, 81, 86.

Affaire Kieffe et Merkle : 51, 86, 90.

Affaire Loisy (L') et la situation religieuse en Angleterre: 129.

Affaire Schell-Commer: 51,

74-84· Affaire Schnitzer: 51, 90-102,

485-87. Affaire Turmel-Herzog-Dupin-Lenain: 165, 263, 387-413,

500, 501. Affaire Warhmund: 51, 104-

Affaires de Rome : 325. Agen (Mgr l'évêque d') : 230.

Agnès (Sainte): 275. Aix (Mgr l'archevêque d') :

230, 448. Alaux: 64.

Alban (Saint): 190.

Albi: 322, 373, 374. Albigeois: 76.

Alès (d'): 239. Alfieri (Ajax) : 16, 48.

Algérie : 179. Allgemeine Rundschau: 75, 85,

114. Allgemeine Zeitung: 96.

Allard: 306, 492.

Allemagne: 5, 10, 51-124, 148, 259, 260, 348, 428, 436,

454, 474, 485, 527.

Allier (Raoul): 263, 485.

Alma (Jean d') : 247, 529. lienne: 156, 220-226, 242, Alpes : 45. 250. Alsace-Lorraine: 80. Annecy (Mgr l'évêque d'): 182, 230. Alta (Docteur): 151, 188. Année psychologique: 462. Alvéry (abbé): 7. Antiochus Epiphane: 359. Amatiry de Bènes : 269. Ambrières : 152. Apocalypse: 61. Apologétique (L') sclon les Mo-Amédée (Saint) : 190. $\mathbf{Ameline}: 363.$ dernistes : 26. Américanisme: 279. Apologie du christianisme : Américanisme (L') de Houtin : 74. Appel (de Wurzbourg): 75. **23**5, 386, 469. A propos de l'argument des Américanisme el Américains : prophélies : 18. Américanisme (L') el la conju-A propos de la séparation des ralion anti-chrétienne : 7. Eglises et de l'Élal: 530. Archives: 372. Amérique : 24, 124, 431, 437, Ardigo: 57. 474, 527. Amette (Mgr), archevêque de Aristote: 268, 269. Paris: 265, 341, 343, 357, Arius : 149. Arlet (Mgr), évêque d'Angou-385. Ami du Clergé: 74, 90, 124, lême: 342. 253, 3₉3, 3₉4, 511. Arras: 6, 373. Amiens (Mgr l'évêque d') : Ardin (Mgr), archevêque de Sens: 342. **2**30. Aschaffenburg: 87, 88. Amigo (Mgr): 149.Aschenbrode: 34. Ammon: 57.Ascoli Piceno: 23. Anagni : 22. Analyse du Programme des Asic: 108, Modernistes: 26. Association catholique de Pologne: 475. Testament **Anc**ien 22I, Association chrétienne pour **2**5g. Andler: 444, 445. la culture : 75. Association de la Jeunesse André (général) : 193. Andrieu (cardinal), évêque de catholique: 277, 280. Marseille, archevêque Athanase (saint): 149. Bordeaux: 533, 534. Athénagore : 401. Angers (Mgr l'évêque d') : An camp d'Agramant: 495. Audino (Mgr): 23. 154, 192, 448. Angleterre: 5, 10, 24, 30, 57, Augsbourg: 96. Augsburger Postzeitung : 87, 67, 68,72, 73, 109, 124, 125-150, 260, 474, 527. 104. Augustin (S.): 149, 247, 401, Anglicans: 129. Angoulème : 372, 373, 374, 407. Aulard : 478, 515. 413. Annales de Philosophie chré-Aurore (L') : 445.

Autorité (L') : 321, 343, 433, Bavière, 79, 101. 440, 444. Bayeux : 154, 230. Autorité des Evangiles : 528. Bayonne : 230, 373. Autour du Modernisme : 18. Beauchesne : 405. Autour d'un petit livre : 133, Beaugency : 484. 153, 154, 155, 156, 157, 158, Beauquier : 447. 160, 250, 352, 364, 460. Beauséjour (Mgr de): 342. Autriche: 12, 66, 111, 115, Beauvais : 199, 230, 268. Beck (Baron de): 111, 114. 117, 120, 121, 474, 532. Autun (Mgr Villard, évêque Béguinot (Mgr), évêque de d'): 342.Nimes : 342. Avant-Garde (L'): 441. Belgique : 471. Bellarmin : 402. Avanti (L'): 12, 35. Avenir démocratique de Cher-Bellarminisme : 63. Bellevuc : 152. bourg : 200. Belley (Mgr l'évêque de): 154, Averroès : 209. Avicebron: 269. 342. Avicenne : 269. Belmont (Mgr), évêque Clermont: 342. Avignon: 204, 230. Avignon (Mgr l'archevêque Benfay (Mayer) : 55. Benigni (Mgr): 103, 524, 532. d'): 322, 448. Bergame: 436. Avvenire d'Italia : 20, 100. Berger: 265, 311, 312. Azarias : 48. Bergson: 463. Berkeley: 17. Berlin: 68, 83, 100. В Berliner Tageblatt: 486. Baccilieri (cardinal): 44. Bert (Paul) : 86. Berteaux (député): 378. Bachent: 122. Berteaux (doyen de Saint-Bade: 80. Martin): 496. Baldini: 13. Bamberg: 75, 77, 87. Berthelot: 236. Besse (Doni): 277, 529. Barabbas : 13. Barbe-Bleue : 190. Béthanie : 533. Barbier (abbé Emmanuel): 8, Bethléem : 533. Beyschlag: 62. 9, 151, 174, 177, 178, 186, 212, 229, 236, 255, 494, 516 Bible: 39, 61, 358. 5**29, 53**0. Bible (La), la Science et la Foi : Barbier (abbé Paul): 255, 494. 184. Bibliothèque universelle des Barcelone: 174. Bardenhewer: 97, 99. auteurs ecclésiastiques : 398. Barrès (Maurice): 491. Biedermann : 56. Battifol (Mgr): 260, 288, 328-Biétry: 444,445. Billot (P.): 529 330, 513-515. Baudirllart (Mgr): 170, 355, Binet: 289, 462.

5იე.

Birot (abbé) : 222.

Braun: 89.

Biskra: 181. Bismarck: 521. Blanc (Mgr Elie): 194, 224, 252. Blanc (Le): 489. Bleau (abbé): 207. Bloc (Le): 290, 294, 297, 299, Blondel: 24, 173, 213, 226, 378, 400. Bæglin (abbé), Richeville-Tibur-Lucens-StMéran: 151, 182, 183, 201. Boine (Giovanni): 26, 481. Bois (Jules): 58. Bollandistes (Les): 533. Bolletino di Studi religiosi: 22. Bologne: 100, 262. **Bolzavo** : 118. Bonaiuti: 1. Bonn: 75, 80, 103, 410. . Bonnesoy (Mgr), archevêque d'Aix: 342.Bonnet (Mgr), évêque de Viviers: 342. Bonnet-Maury: 173. Bonneville (abbé de): 516. Bordeaux: 230, 264, 273, 374, 423, 424. Bossuet: 223, 465. Bossuet: 465.Bossnet (Autour de): 465. Bouddha: 34, 247. Bougouin (Mgr), évêque de Périgueux : 196, 203, 342, 355, 448. Bourdeau: 256, 384. Bourget (Paul): 468. Bourges (Mgr Servonnet, archevêque de) : 215, 230, 342, 372, 374, 448, 490.

Bourne (Mgr): 147.

Boyreau (abbé): 378.

Boutroux, 459. Bouvier (Père): 6.

Bradlaud: 58.

Brady: 493.

Bref du Pape: 7. Breslau: 75, 89, 259. Briand: 199, 212, 299, 301, 303, 305, 306, 309, 312, 320, 326, 344, 391. Bricout (abbé) : 244, 246. **251**, **355**. Briggs: 214. Brindisi : 22. Brisson: 265. Broglie (abbé de): 510. Brucker: 83, 93, 253. Brugerette (Jehan de Bonnefoy): 286, 287, 528, 529. Brunetière: 106, 223, 270, **3**63. Brünn: 118, 385, 386. Buchner: 57. Buckle: 57. Buisson: 336, 515. Bulle Apostolica Sedis: 315. 332, 368. Bulletin d'action et de propagande du « Sillon » : 229. Bulletin de Littérature ecclésiastique de Toulouse : 222, 262, 387, 390-452. Bulletin de la Semaine : 251, 212-215, 235, 264, 380. Bulletin de Reims: 447-449. Bulletin Marial ou du Saint-Rosaire: 190. Bulow (chancelier de): 50. Burcau (Paul) : 9, 34, 151, 168, 213, 230, 234-237, 260, 281, 288, 381, 414, 423, 431, 435, 450, 515. Burdeau : 453.

Cabrières (Mgr de), évêque de Montpellier: 342. Caird: 61.

Callixte (Pape): 500. Calvet (abbé): 218, 233, 408, 434. Calviac: 470. Cambrai: 75, 154, 230, 292. Campbell: 125... Cánal : 528. Canossa: 520. Cantal: 167. Cantorbéry : 269. Caroline: 517, 520. Carpani : 34. Carsalade du Pont (Mgr), évèque de Perpignan : 342. Carton de Wiart: 436. Cas de M. Naudel (Le): 371. Cassagnac (Guy de): 343. Casson: 55.Catherine (sainte) de Sienne : 275. Calholici: 125, 130. Catholicisme (Le) comme principe du progrès : 74. Calholicisme (Le) de demain : 286, 528. Catholiques (Les) et l'esprit national : 522. Catholiques (Les) et les lois : Catholiques (Les) français et leurs difficultés actuelles 287. Cavallanti: 1. Cécile: 270. Ce dont nous avons besoin: 146. Ceffonds: 133, 332, 342, 354. Cendrillon: 190. Cène: 160. Cercles d'études : 281. Chaine-Dulien: 287. Châlons: 152. Chambéry (Mgr l'archevêque de): 230, 232. Chambre des seigneurs: 113, 119. Chambre bavaroise: 100, 101.

Chambre des députés (France): 78, 179, 182, 236, 289, 292, 294, 295, 296, 298, 301, 306, 309, 417, 491, 515. Channing: 527. Chapman : 514-515. Charaux: 512, 513. Charlemagne: 429, 430. Charles: 402, 513. Charleston: 517. Charleville: 447. Charleworth: 436. Charmes (Francis): 268-271, Chartres (Mgr l'évêque de) : 342, 429. Chastang (abbé) : 269. Chatam: 149. Chauvin (abbé): 6. Chesnelong (Mgr), évêque de Valence : 342. Chicago: 279. Chine: 461. Cholat: 215. Chollet (abbé): 7. Chrélien (Le) français: 122, 263, 468. Christine (sainte): 190. Christliche Welt: 62. Christologie: 7. Chronique de la Bonne Presse : 177. Chronique du Sud-Est ou Chronique sociale : 224, 281, 489 Chronique scientifique: 252. Chroniques bibliques: 164. Civillà callolica: 1, 13, 14, 15, 161, 263, 394, 484. Clémenceau: 193, 320. Clément (saint): 514. Clément d'Alexandrie: 401. Clément (abbé): 204, 457. Clermont: 286, 373, 530. Clifford: 473. Clovis: 43o. Cochin: 291,

Conseil d'État: 300. Canobium (Lc): 11, 12. Constituante: 516. Colenso: 527. Collège de France: 363, 364, Constitution civile du Clergé: 458, 5o8, 5og. Controverse du quatrième Évan-Collège (Sacré): 531. Collège libre des sciences qite: 187. Coppée (François): 468. sociales: 378. Collin (abbé) : 52. Coquerel: 527. Cologne: 80, 81, 122, 123. Cornill: 61. Corpus inscriptionum semiti-Combes (Emile) : 222, 248, 249, 265, 444. ·carum : 153. Comité Schell: 75-78. Correspondance hebdomadaire: Commer (Mgr) : 67, 74-81,378. Correspondant (Le): 255. 102, 103. Corriere della Scra: 15, 16, Commission biblique: 184, 186, 187, 221, 359. 20. Commission de codification Corriere d'Italia: 324. Corrispondenza Romana : 30, du droit canonique : 368. 38, 67, 84, 90, 120, 121, 142, Comte (Auguste): 57, 459. 177, 232, 263, 264, 288, 298, Conception (La) virginale du 299, 303, 304, 305, 307, 310, Christ: 232, 233, 387, 390. 311, 312, 365, 370, 437, 450, Conci : 112. 475, 480, 524, 526, 535. Concile de Latran : 314, 315. Côte-d'Or : 426, 427. Concile de Paris : 269. Coubé (abbé): 167, 525. Concile de Trente : 29, 71, 87, Cour de Cassation: 472. 92, 149, 169, 227, 271, 315, Courçon (Robert de) : 269. **3**29, 343, 386. Concile du Vatican : 14, 27, Coutances (Mgr l'évêque de) : 92, 179, 183, 193, 202, 210, 525. 227, 228, 229, 282, 355, 386. Cozenza: 22. Création: 76. Conciles: 30, 157. Concordat: 430, 431. Credo: 135.Conditions du retour au catho-Crédulité : 190. Crespi: 17, 480, 481. licisme : 209, **2**37. Confédération générale Crise actuelle du catholicisme du en Allemagne: 123. travail : 446. Crise de la foi catholique : 240. Confession: 169. Crise du Clergé: 4, 390. Conflits de la science et de la Crise intime de l'Eglise : 255, Bible: 190. Confréries : 63. 494. Congrégation des Évêques : Crise morale des temps nonveaux; 384. 44, 417. Congrégation des Études : Crise religieuse: 210. Critique de Kant : 193, Critique du Libéralisme : 377. Congrégations romaines: 25, 447, 515, 519, 530. 141, 216, 289, 414.

Critique du Modernisme : 26. Critique de M. Turmel: 249, 39r, 393, 394. Croiset: 255, 384. Croix (La): 7, 21, 97, 110, 116, 149, 203, 214, 253, 274, 288, 294, 298, 308, 310, 312, 313, 321, 322, 330, 343, 346, 351. 366, 368, 457, 464, 477, 486, 494, 501, 508, 511, 513, 522, 523. Croix du Cantal: 262, 386, 402. Cuboni : 484. Cultura contemporanea: 10, 48. Cultura sociale: 18, 479. Curé d'Ars (Bienheureux) : 185.

D

Dabry (abbé): 1, 9, 151, 158-

Curie romaine : 102, 218. Cyprien (saint) : 403, 514.

Cyrille (saint): 149.

205, 213, 365-370, 431, 465, 476.

Dadolle (Mgr), évêque de Dijon: 223, 342, 355.

Dalbret: 247.

Damas: 223.

Damase (Pape): 408, 500.

Danemarck: 124.

Daniel: 185, 359.

Darwin: 57, 247.

Daudé-Bancel: 436.

Daudet (Léon): 344, 453, 455, 456.

David de Dinant: 269.

Das Zwanzigste Jahrhundert: 487.

Débats (Journal des): 105, 151, 242, 256-263, 288, 301, 302, 309, 313, 325, 327, 384, 385, 413, 414, 415, 423,

425-431, 434, 450, 517-521. Debidour: 56, 289, 378.

Debout (Mgr): 478.

Décadence du « Sillon » : 8, 229.

Déclaration des droits de l'homme : 176.

Décret Lamentabili : 5, 7, 8,

13, 132, 153, 155, 162, 169, 211, 232, 335, 343, 346, 475, 525.

Dédé: 317.

Delahaye: 305.
Delamaire (Mgr), coadjuteur de Cambrai: 180, 192, 196, 263, 267, 288, 292, 293,

263, 267, 288, 292, 293, 294, 342, 447, 496, 529. Delarochelle (Jean): 247. Delassus (Mgr): 7, 8, 151, 174,

179, 192, 195, 199, 291, 296, 331. Délation en France : 375.

Dell: 125, 142, 144, 145. Delmont (Mgr): 192, 195-198.

Demain: 127, 151, 174, 192, 215-220, 235, 242, 280, 383, 449, 496, 529.

Démocrates (Les) chrétiens et le Modernisme : 8, 174, 177, 255.

Démocratie Chrétienne (La): 9, 151, 199, 241-244, 280, 488.

Démocratie (La) du Sud-Est : 179, 242.
Denis (abbé) : 220.

Denis (abbé) : 220. Déodat (P.) : 206.

Dépêche algérienne (La): 180, 181.

Dépêche de Lyon (La): 287. Dépêche de Toulouse (La):

343. Dépèche Tunisienne (La) : 373.

Descartes: 267, 269.

520.

Dupret: 190.

Dupin (Ellies): 398.

Desdevises du Dézert : 457, 458. Desgrées du Lou: 377, 436. Desjardins: 25, 516. Després: 247. Dhammapada (Le): 481. Diafoirus : 192. Dibildos (abbé) : 148, 510. Difesa (La): 19. Discours de foi catholique : 135. Divin (Le), Expérience et hypo $th\grave{e}ses:$ 163. Divine Comédie : 249. évêque d'Λ-Dizien (Mgr), miens : 342. Documents du Progrès : 2, 175, 376, 492. Dællinger: 109, 176, 471. Dogmatique (de Schell): 74. Dogme de la Trinité (Le) dans les trois premiers siècles : 390, 400, 402. Dogme et Critique: 189, 213, 223, **2**56. Dominique (St.): 290. Donnadieu : 225. Donmergue: 229, 426, 427, Douvain (abbé) : 198. Dreux: 153, 332. Driscoll: 433. Dubillard (Mgr), archevêque de Chambéry : 195, 232, 241, 448. Dubois (Amédée) : 247. Dubois (abbé) : 249, 255, 404. Dubois (Louis): 277, 288. Dubourg (Mgr), archevêque de Rennes: 196, 197, 203, 204, 205, 253, 342, 368, 370, 371, 377, 391, 395, 396. Duffy: 473.

Dufourcq: 363.

Duhring: 57, 58.

Dunwoodie : 473.

Durand (Père): 7. Durkheim: 459, 515. Dusseldorf: 51, 122. ${f E}$ Écho de Paris : 328, 358, 363. Eclair: 330. Ecole des Hautes Études : 153. Ecole des Hautes Etudes sociales et ses membres :378. Ecole de Théologie : 446. Ecriture sainte et Livres sacrés: 15, 71, 92, 139, 154, 164, 169, 188, 228, 343, 356, 360, 4or. Effort (L'): 279. Eglise (L'): 5, 10, 20, 24, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 40, 41, 42, 46, 47, 49, 62, 70, 72, 76, 77, 78, 90, 91, 92, 93, 96, 100, 101, 102, 104, 106, 120, 121, 122, 129, 132, 144, 148, 149, 150, 158, 170, 174, 176, 177, 178, 179, 183, 185, 187, 194, 200, 213, 214, 218, 223, 227, 228, 229, 234, 235, 246, 247, 258, 260, 266, 270, 274, 276, 282, 284, 285, 286, 289, 291, 292, 293, 295, 298, 302, 304, 305, 315, 316, 319, 322, 334, 335, 336, 338, 341, 350, 356, 358, 360, 361, 363, 364, 365, 375, 378, 379, 380, 384, 388, 401, 410, 412, 414, 415, 416, 422, 425, 427, 429, 430, 434, 437, 449, 450, 451, 463, 476, 477, 488, 490, 507, 513, 514, 515, 517, 520, 529, 530, 531, 53**2**, 535.

Dupin: 164, 247, 390-400,

Église (L') et l'avenir : 248, **2**50. Église (L') et l'esprit large :

Église (L') et la Pensée: 501. Église (L'), naissante et le catholicisme: 513.

Église (L') et l'Université : 415. Ehrler: 116.

Eischtadt: 96.

Éléments de Psychologie : 328. Elisabeth (sainte): 190.

Empereur (L'): 90.

Encore quelques mols sur les périls de la Foi : 6.

Encyclique du février 10 1906 : 424.

Encyclique du 10 août 1906: 249.

Encyclique Graves de Communi: 277, 425, 430.

Encyclique Gravissimo: 303.

Encyclique Pascendi: 1, 3, 5, 6, 13, 15, 23, 26, 27, 29, 30, 31, 35, 56, 68, 68, 70, 72, 73, 79, 81, 82, 86, 91, 92, 94, 95, 96, 100, 104, 123, 125, 126, 131, 132, 133, 134, 135, 139, 140, 145, 146, 147, 153, 155, 165, 167, 177, 178, 183, 186, 191, 193, 200, 201, 204, 209, 210, 211, 214,

227, 228, 229, 235, 256, 259, 267, 270, 281, 293, 295, 332, 335, 338, 343, **3**50, **372**, **377**.

386, 406, 412, 417, 418, 421, 451, 453, 456, 460, 468, 475, 479, 487, 494, 504, 509, 531,

535.

Encyclique (L') Pascendi et la Démocratie chrétienne : 8, 174. Encyclique (L') et la Théologie

moderniste: 8, 135.

Encyclique Providentissimus Deus: 93, 152.

Encyclique Rerum novarum: 493.

Encyclopédie: 474.

England (Mgr) : 517, 420. En marge de l'histoire offi-

cielle: 470.

Enquêle sur l'action clérica**le** après la Séparation : 4. Enseignements de Jésus : 513.

Ephémérides de la Papauté: 513.

Epinal: 230.

Epître aux Ephésiens: 159. *Epitre aux Hébreux* : 36o.

Epitre de saint Jean (1 re): 188. Epître de saint Pierre (2°): 61, 513, 514.

Epîtres (Les): 166.

Erreurs (Les) des démocrates de la « Justice sociale », et Appendice à ces Erreurs : 183, 186, 192, 195, 198.

Erreurs du Sillon : 8.

Ersberger: 56, 67, 70. Eschatologie (L') à la fin du IV^e siècle : 400, 402.

Esdras : 65, 424.

Espagne: 379, 474.

Essais de philosophie religieuse: 168, 223, 242.

Essence du christianisme : 181.

Esthétique Logique, Morale : 462.

Etat: 21, 95, 101, 102, 218, 229, 248, 273, 313, 416, 417, 439, 446, 476, 485, 515, 520.

Etats-Unis: 10, 24, 44, 473.

Elude sur l'évolution de l'enseignement philosophique: 462.

Etude sur lord Acton: 139.

Eludes bibliques : 153.

Etudes de M. Turmel sur les Pères : S. Clément, Bar-

nabé, S. Ignace, la Didaché, S. Polycarpe: 400, 401. Etudes évangéliques : 153. 155. Etudes d'histoire et de théo-

logie positive : Eucharistie :

328. Etudes des PP. Jésuites : 8,

83, 93, 245, 246, 251, 253, 254, 329, 398, 400, 408, 500, 501, 502.

Eucharistie: 110, 154, 159, 174. Euphémius: 332.

Evangéliste (L'): 348. Evangile (L') et l'Eglise: 153,

150, 158, 159, 160, 227, 244, 245, 250, 352. Evangiles (Les): 11, 90, 91, 134, 156, 158, 160, 171, 185,

190, 222, 243, 387, 491, 493, 501, 505, 533. Evangiles synoptiques (Les): 153, 164, 187, 288, 333, 341, 352, 353, 363, 5o3, 5o4.

 \cdot Eveil démocratique : 131, 227, 234, 431 et suiv., 491. Evolution de la foi calholique: 174, 452.

Evolution du christianisme en religion du monde: 51, 56. Evolutionnisme religieux condamné par le Saint-Siège : 8.

Excommunication salutaire : 132, 136, 259.

Exode (L'): 19, 351, 449, 469. Ezéchiel : 62.

Facultés de l'Etal: 416-422. Facultés catholiques: 93, 95, 96, 100, 218, 225, 259, 328, 419, 422, 478.

Famille (La) dans l'Antiquité

israélile: 217. Fanion (Le): 490. Farsbender: 16. Fascio democratico Milanese:

483. Fédération de la Jeunesse catholique de Roubaix : 279. Fénclon : 75.

Féron-Vrau: 203. Ferrari (cardinal): 4, 15, 130, 481, 482. Ferri: 57.

Ferry (Jules): 420. Feuilles sibyllines: 454. Fichte: 56, 269, 453.

18, 140.

255, 256, 527.

Fonck: 105, 113.

Fiebig: 263. Figaro (Le): 151, 263, 267, 288, 298, -299, 327, 362, 363, 375, 412-424, 455, 485, 486, 517-524. Finistère: 197.

Firmin-Loisy: 214, 246. Fischer (cardinal): 80, 122. Flatt: 57. Florence: 22, 38, 484. Fogazzaro: 13, 24, 44, 50, 67, 131, 213, 217, 223, 237, 249,

Fiova (Arturo) et non Frova:

Foggio : 22. Foi catholique (La): 26, 169, 177, 209, 256, 334, 360, 393. Foie et Vie: 23, 172, 214, 229, 233, 234, 263, 347, 434, 436, 460, 469.

Fonsegrive: 1, 7, 24, 151, 205-212, 213, 230, 237, 242, 281, 381, 434, 436. Fontaine (abbé) : 6, 7, 9, 151, 172, 220, 221, 222, 225, 329,

363. d'Oppède (Mme): Forbin 172.

Foret: 436. Forèt-Noire: 161. Foucart: 303, 308. Foucault (Mgr): 230, 342. Fra Angelico: 434. Franc (abbé): 205. France: 5, 10, 18, 24, 57, 63, 64, 67, 68, 72, 109, 151, 232, 260, 264, 301, 392, 330, 348, 410, 416, 428, 429, 430, 437, 440, 474, 487, 517, 519, 529. France (La) catholique: 200. France et Evangile: 172, 263, 46g. Francfort: 344. Franc-Maçonnerie: 206, 219, François (St) d'Assise: 338, 434. François (St) de Sales: 9. Fréjus (Mgr l'évêque de): 230, 373. Frémont (abbé): 6, 269. Frenssen: 347. Fribourg-en-Brisgau: 74, 75, 79, 94, Fribourg (Suisse): 52. Friedmann (Mlle): 43. Fromm: 113. Froschammer: 56. Funck: 514. Furcy (St.): 190. Fuzet (Mgr), archevèque de Rouen: 260; 298, 301, 311, 312, 342, 448. G Gallarati (Tommasino): 13.

Gallarati-Scotti: 16, 17, 44, 217.
Garnay: 153, 332.
Garnier (abbé): 233, 234, 255.
Gaudeau (abbé): 2, 6, 26,

169, 177, 209, 255, 334, 361, 393, 529.

Gaulois (Le): 456, 508.

Gauthey (Mgr), évêque de Nevers: 342, 470, 472.

Gavouyère: 288, 317, 318.

Gayraud (abbé): 182, 197, 249, 255, 444, 469.

Gazette de France: 435.

Gazette populaire de Cologne: 122.

Gebert: 135.

Gélase (Pape): 332. Génésarcth: 108. Genèse (La): 28, 40, 62, 184, 339.

Genève: 24, 436. Germain (Mgr), archevêque de Toulouse: 448. Germania (La): 80, 85, 94,

104.

Gerson (Ecole): 431.
Gethsémani: 339.
Getzmann: 436.
Gibbons (cardinal): 205, 441.
Gibier (Mgr), évêque de Versailles: 342.

Gide: 435, 436.

Gieure (Mgr), évèque de Bayonne: 232, 263, 342, 447.

Gilbert (Mgr): 325, 413.

Gil Blas (Le): 218, 340, 465, 471.

Gioberti: 109. Giorgi: 38. Giornale d'Italia: 11, 17, 22, 23, 34, 39, 40, 41, 132, 133, 139, 142. Girerd: 174, 222. Gironde: 424.

Giustizia sociale: 11, 22. Gnosticisme: 56. Gærres (Société): 75, 103. Gæthe: 90.

Goguel : 135. Goude : 444.

Gouraud (Mgr), évêque de Vannes: 342. Grabmayr: 119. Graf (Arturo) : 16. Granati di Belmonte (Mgr) : Grand Conseil de Genève : 436. Grande-Bretagne : 126. Grande Revue: 132, 142, 144, 523-525. Grandmaison (Père de) : 7. Grand-Orient: 509. Gratry (Père) : 471. Grégoire le Grand (St): 369. Grégoire IX: 268, 269, 379. Grégoire XVI: 282. Grellier (Mgr), évêque Laval: 203. Grenier: 182. Grenoble: 373. Gros-Caillou: 172. Groussau : 291. Grouvelle: 524. Gubernatis (de): 57. Guéranger (Dom) : 183. Guérard (Mgr), évêque Coutances: 342. Guignebert: 56, 163, 189, 289, 451, 452, 457. Guillaume d'Auxerre : 268. Guillibert (Mgr), évêque de Fréjus : 342. Gunther: 64, 90. Guyau: 57. Guyot-Dessaigne: 212.

Н

Hæckel : 57. 113, 459, 460. Hæseler (Mgr) : 487. Hagenhofer : 116. Hamann (J. G.) : 454. Hammersley : 125, 149. Hanna (Edwar) : 479.

Harduin : 344.

Harnack : 68, 91, 160, 161, 217, 346, 352, 514. Harrisson : 57.

Hartmann : 58, Haute-Marne : 153, 332, 354. Haupers Weckly : 218.

Hauviller: 77. Havas (Agence): 217, 324, 326. Havet: 57.

Hazebrouck: 295, 307, 309. Hébert: 163, 172, 246, 452. Hecker (Le Père) est-il un saint?: 6, 7, 425. Hégel: 149, 269, 453.

Heiner : 94, 96. Hélian (Paul) : 191. Hellraeth : 103. Hemmer (abbé) : 172, 515, 516, 517.

Henlé (Mgr): 75. Henremann: 79. Henry (Mgr), évêque de Grenoble: 263, 342, 426. Hergenrather: 87, 88.

Hermann: 135. Hermès (au lieu de Hennies): 74. Hermogène: 252.

Hertling (de): 76, 103. Herscher (Mgr), évêque de Langres: 342, 362. Herzog: 165, 247, 252, 386,

Hessé : 80. Hexaleuque : 61. *Hibbert Journal : 12*5, 126,

387-413.

131, 141. Hildebrandisme : 63. Hilligenlée : 347.

Himérius : 408. Histoire et doyme : 173. Histoire critique du texte et des

Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament : 153.

Histoire de l'Angélologie : 400

Histoire de l'Angélologie : 400, 407.

Histoire de la Théologie positive: 389, 408. Histoire du canon de l'Ancien

Testament: 153.

Histoire du canon du Nouveau Testament: 153.

Histoire du dogme de la Papauté

des origines à la fin du IV° siècle: 253, 400, 402, 407,

408, 501, 513.

Histoire du dogme du péché originel: 400, 402, 407.

Histoire du dogme de la Trinité: 402, 407.

Hockland: 67, 79.Hoenbroech: 77, 113.

Hollande: 124. Holtzmann: 59, 61, 155, 220. Hompel (Von): 75, 103.

Hongrie: 120.

Houtin (abbé) : 4, 138, 168, 174, 208, 246, 263, 334, 390, 465, 469, 470, 471, 516.

Hügel (Baron de) : 125, 126, 130, 134, 340.

Hulst (Mgr \mathbf{d}'): 93.

Hume (David): 202, 269.

Hurter : 402.

Huss (Jean) : 56.

Hypothèse (L') de la décadence et l'Ancien Testament : 217.

 $Id\acute{e}al$ (L'): 526. Idéal du libre catholicisme :

13t.

Idéalisation des Synoptiques : 220.

Idées du Sillon : 8.

léna : 74.

Ignace (saint): 514.

Il Santo: 11, 15, 24, 213, 233, 245, 255, 527.

Imbart de la Tour : 213, 281, 36**3**°.

Imitation de Jésus-Christ: 184, 192, 528.

Immaculée Conception : 110.

Incarnation: 76. Index (L'): 24, 25, 34, 35, 67,

77, 102, 104, 127, 130, 190, 199, 202, 213, 216, 221, 242,

240, 253, 258, 283, 385, 386, 458, 473, 474, 528, 529. Indexbewegund and Kullurge-

relleschaft : 103. Inde: 461.

Infiltrations Kantiennes (Lcs) :

Infiltrations (Les) prolestantes et l'excyèse du Nouveau Testament: 6.

Inquisition (sainte): 80, 346, 378, 379, 381, 474. Institut Canet : 174, 22.

Institut catholique de Toulouse: 218, 230, 404, 412, 419.

Institut catholique de Paris : 152, 153, 170, 233, 238, 251, 332, 384, 385, 404, 417, 418, **435, 450, 510.**

Institut de France : 285. Internationale (L'): 493.

Internationale Wochenschrifft:

6g, gr. Intransiquent: 260.

Introduction à la vie dévole : 9. Insprück: 95, 104, 110, 111,

112, 114. 115. Trénée (saint) : 157.

Irlande: 149.

Irréligion de l'avenir : 57.

Isaïe: 61, 62, 185, 339. Isoard (Mgr): 182.

Israël : 510.

Italie: 4, 5, 10, 11, 18, 24, 38, 43, 44, 48, 68, 72, 109, 148, 260, 348, 428, 438, 440, 474,

479. Italie (L') : 45.

J

Jacobé : 247. Jacques (saint), apôtre: 366. Jacques (saint) de Tarentaise : igo. Jahvé : 221.

James (William): 460.

Jansénistes : 3, 210. Jansénius : 4.

Jansens (Laurent) : 142.

Japon: 101. Jaurès: 491, 492, 516.

Jaunes (Les): 443.

Jay (Pierre): 215. Jay (Raoul): 436. Jean (saint): 62, 91, 157, 188,

360, 374. Jean d'Alma: 187. Jehan de Bonnefoy : 189, 528,

53o. Jeanne d'Arc : 212, 427, 431,

509. Jenouvrier: 369, 373, 377.

Jérémie: 62, 185. Jésuites et Compagnie de

Jésus: 88, 95, 112, 132. Jeune-Brelagne : 278.

Joachim de Flore : 56. Joad : 430. Jodl: 57, 58.

Jonnart : 182. Joseph (saint): 167.

Joseph d'Arimathie: 164. Joseph: 48.

Jounet (Albert) : 265, 266. Jourdain: 278.

Journal de Genève : 147, 218, 348, 349, 375, 524. Journal de l'Université

Annales: 467. Journal de Roubaix : 9, 179.

Jubaru (P.) : 161.

Jude (St) : 360. Judée : 108.

Judith: 359. Julicher: 61, 62, 261. Julien l'Apostat : 26, 29. Julienne (sainte): 190.

Junius (Billet de): 363, 508.

Justice sociale: 7, 9, 18, 51, 179, 183-198, 218, 280, 288, 294, 365, 383, 413, 449, 458,

Justin (saint): 157, 401. Justizrat: 75.

K

Kaiserswertlı: 122.

Kanos: 321.

Kant: 27, 52, 56, 73, 207, 208, 209, 246, 269, 453, 454.

Kantisme: 6, 7, 56, 63, 72, 161, 168, 208, 238.

Kauffmann : 436. Kénites : 221.

Keppler (Mgr), évèque de Rottembourg: 487.

Keufer : 436. Kieffe: 51, 75, 79, 86-90.

Kiembreck: 436. Kilwardby: 269.

Klein (abbé) : 213, 233, 42**3**, 435, 436, 515-517. Klenkeim : 90.

Kock: 140, 174, 221, 250, 329. Kælnische Volkzeitung: 85,

104, 123, 410. Konig : 76.

Kopp (cardinal): 79, 259. Koran (Le): 182.

Krauss : 109.

Krug : 57. Kuenen : 55.

Kulturkampf : 112, 120, 121, 520.

Kurth (Godefroid et non Godefoid): 436.

L

Labanca : 163. Labauche (abbé) : 224, 225.

Lefèvre: 54.

Laberthonnière: 11, 24, 168, 173, 220-226, 237, 242, 381, 516. Labriola: 52. La Bruyère : 445. Labruyère (abbé): 287. Lacroix (Mgr): 463-465. Lagardelle: 378. Laisant : 378. La Mecque: 271. Lamennais: 21, 64, 109. Lancry: 196, 197. Lanessan (de): 218, 378. Lang (André): 55, 57. Lange (Albert): 56. Langres: 345. Lanson : 248, 515. Lanterne (La): 290, 291. Lantag: 76. Lapeyre (Paul): 191, 281. La Rochelle: 373, 344. Lasserre (Pierre): 453. Latran (Concile de): 76. Latty (Mgr), évêque de Châlons, archevêque d'Avignon: 6, 237, 240, 342. Laurans (Mgr), évêque de Cahors: 196, 288, 313-319. Laval: 6, 203, 204. Lazare: 155. Lazaristes : 249. Lebas: 162. Lebreton (Père): 8, 135, 136, 251. Le Camus (Mgr): 6. Lecot (cardinal): 413, 423, 424, 425, 440. Leçons de Philosophie: 461. Leçons de Théologie dogmatique: 224, 225.Leçons de la défaite d'un catholicisme: 189, 287, 528. Lectures-Fogazzaro: 50. Le Dantec: 307, 309, 378.

Lefas: 306.

Lefebyre-Deumier: 344.

Lefoyer: 445. Lefranc: 190,247. Lehmann Hohenberg: 54. Leibniz: 207. Leipzig: 398. Leipziger Tageblatt: 100. Lehmkulıl: 65. Lemire (abbé): 69, 151, 177, 178, 182, 199, 200, 233, 255-283, 288, 289-328, 378, 431, 465, 466, 491-492. Le Morin: 190, 202, 247, Le Nain de Tillemont : 395. Lenain: 247, 393-400. Lendemain d'Encyclique (Catholici): 282. Lennan (Mac): 57. Lenoble: 460. Léoben : 118. Léon XIII: 3, 18, 82, 93, 186, 191, 205, 337, 353, 375, 376, 381, 408, 428, 441, 450, 475, 529, 530. 476, Lepelletier: 378. Lepin (abbé): 6, 7, 162, 185, Le Roy (Edouard): 9, 23, 173, 184, 189, 193, 206, **213**, 217, 223, 224, 241, 250, 255, 256, 388, 455, 46o. Leroy-Beaulieu: 515. Leslie Lilley: 146. Lestang (abbé de): 179. Lettre au clergé français (Léon XIII): 191, 224. Lettre de Pie X au général des Dominicains: 191. Lettre à un professeur d'anthropologie: 132, 248, 489. Lettre de Pie X aux cardinaux français: 288, 312, 325. Lettre pastorale (du cardinal Mercier) : 176.

220.

159, 164, 165, 246, 248, **251**, **261**, **288**, 354, 357, 362, 478. Lettres d'un prêtre moderniste : 48ı.

Lettre sur l'apologétique: 173,

Lettres (Quelques) de Loisy:

Lethielleux: 8, 405. Libertà (La) : 11, 23.

Liberté du Cantal : 211, 424. Libre Parole: 297, 313, 344,

453, 508. Libres Entreliens : 515-517. Liège (Mgr) de : 195, 436.

Ligue démocratique autonome: 18.

Ligue de Munster contre l'Index: 51, 75, 102, 104, 525.Ligue républicaine démocratique: 38r.

Liguori (Saint): 65. Lille: 229, 318, 419. Limerick: 125, 126. Linz: 76.

Lissorgues (abbé) : 386. Littré: 57. Livourne : 21, 22.

Livre de Job: 153. Lloyd Thomas: 125, 131. Lobstein: 135.

Loctmol: 287. Loisy (abbé): 1, 6, 7, 11, 24, 50, 59, 66, 67, 68, 93, 109, 129, 130, 131, 133,

139, 147, 149, 151-155, 168, 173, 177, 184, 187, 200, 217, 221, 226, 227, 233, 237, 242, 244, 245, 250, 251, 255, 261, 288, 331-

365, 414, 453, 457, 469, 478, 485, 501-511, 526, 534. Loisy (L'abbé) et la critique des Evangiles: 161.

Loisy (L'abbé) et le problème

des Evangiles synoptiques: 17. Loisysme: 6, 51, 148, 217, 225. Lombroso: 57.

Londres: 138, 146, 148, 340. 436. Loriaux : 528, 530. Lorin: 378.

Lotta (La) : 11, 20, 24. Louis (saint): 429, 430. Louis XIV: 178. Louis-le-Grand (Lycée): 453.

461. Loyola: 495. Loyson (P. Hyacinthe): 469,

470, 471. Lubbock: 57. Luc (saint): 31, 155, 156. Luçon (cardinal): 231, 342, 496.

Lucon (Mgr l'évèque de): 230. Luther: 71, 149. Lyon: 24, 56, 193, 225, 230, 419, 457, 489, 511. Lyon (le cardinal archevêque

Lyon républicain : 218, 470.

Macaulay: 143.

M Mabilleau : 467.

de): 276, 342, 448.

Machabées : 48. Mac Sorley (Père): 473. Maiguen (abbé) : 6, 206. Mahomet: 182. Maillet (Mgr), évêque de St-

Maisonneuve: 460. Malapert: 289, 461. Malines : 176.

Claude: 342.

Mallinckrodt: 104. Manceau: 445.

468,

Manning (cardinal): 142. Marc (saint): 61, 155, 165, 513.

Messein: 247.

Marchet: 120. Marcusse : 493. Marie Egyptienne: 190. Mariologie : 388. Marne : 152. Marolles (de): 523. Marousseux (du): 378. Marseillaise (La): 212. Martinetti: 481. Marty (Mgr), évêque de Montauban : 343, 499. Massé : 416. Massonnais (Mgr): 332. Matin (Le): 67, 320, 338, 340, 470. Matter: 312. Matthieu (saint): 34, 155, 156. Maubach : 51, 69, 70. Maurras : 138, 203. Mazella : 402. Mazzara del Vallo: 23. Mayence: 88. Maynier: 434. Meaux: 130, 318, 373. Méditerranée: 373. Medolago Albani: 498. Meister: 76. Meinas ou Jean Vrai : 528. Mémoire de Mgr Fuzet : 319. Ménard (Joseph): 369. Mende (Mgr l'évèque de) : 230. Ménégoz: 245, 501, 503. Menus propos d'un catholique libéral : 287. Mercier (cardinal): 1, 9, 51, 70, 72, 175, 474. Mercure de France: 210. Merkle: 51, 77, 79, 86-90. Merry del Val (cardinal): 77, 154, 180, 198, 260, 261, 288, 292, 293, 294, 312, 326, 330, 362, 368, 414, 415, 422, 474, 486, 522. Messagero: 190.

Messie : 108, 151. Méthode de la Théologie: 334. Metz: 436. Mcuron (de): 436. Meyer (A): 162. Meyr: 117. Michel : 434. Mignot (Mgr), archevèque d'Albi: $33\overline{4}$, 342, 375. Milan: 4, 15, 23, 43, 46, 48, 50, 130, 48₂. Milanais : 11. Millerand : 516. Minocchi (abbé) : 11, 21, 22, 38, 58, 40, 41, 42, 50, 123, 480. Miracle (Lc) et la critique historique : 384, 386. Miracle (Le) et la Critique scientifique : 384. Missionnaires du Sacré-Cœur : 38. Mistrangelo (Mgr): 38. Moab : 221. Modernisme et Modernistes: 1. Modernisme (Le): 9, 70, 474. Modernisme (Le) en Allemagne: 74. Modernisme el tradition catholique en France : 452. Modernisme, Science et Démocralie : 179. Modernistes (Les): 529-535. Moïse : 184, 185, 221, 247, 355-359. Molfetta : 23. Molière: 192. Momento (Le): 138, 413. Monarchie (La) pontificale: 183. Monestier de Clermont: 426. Monnier (Mgr): 195. Monnier (Henri): 504, 508. Monod: 245, 435, 436. Montagnini (Mgr): 534.

Montalembert: 434. Montauban (Mgr dc): 325. Montier-en-Der: 153, 332. Montpellier (Mgr de): 230. Morceaux d'exégèse: 153. Moreau (abbé): 458, 459. Morelle (Mgr): 342. Morien (abbé): 151, 183, 187, 189, 191. Morizot: 426. Morsier (de): 436. Mort (La), et l'outre-tombe dans l'art étrusque: 18. Moscou: 74. Moulins (Mgr de): 342. Mouvement Démocratique (Le): 183. M. P.: 105, 109, 256, 427-431. Mueller (abbé): 79. Mun (comte de): 180, 295, 445. Munich: 74, 75, 79, 80, 89, 90, 96, 97, 98, 101, 104, 485, 486. Munchener Neucsti Nachrichten: 38, 104. Munster: 69, 75. Murri (abbé Romolo): 1, 11, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 48, 131, 200, 217, 348, 479-481, 524, 534, x-xv. Murri (Linda): 20. Mutualités ecclésiastiques 288-326. Mythes (Les) Babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse: 153.

Nahon (Paul): 496. Nancy: 154, 317. Nantes (Mgr l'évêque de): 230. Napoléon: 521. Narfon (Julien de): 327, 346, 358, 374, 375, 413-424, 435, 485, 492, 493, 511-524.

Nationalisme, Catholicisme, Révolution: 6. Naudet (abbé) : 1, 2, 7, 131, 175, 183-198, 213, 227, 234, 237, 255, 281, 365, 383-431, 465, 476, 490. Nelly: 34. Néo-catholicisme vieux et moderne: 31, 62, 66. Néo-christianisme : 65. Néo-protestantisme: 51, 59, 62. Nestorius: 149. Neuilly-sur-Seine: 152, 431. Nevers (Mgr l'évêque de): 230. New-Freie Presse : 112. Newman (cardinal): 34, 125, 126, 127, 128, 142, 352. New-York: 214. New-York Review (The): 390, 473. Nietzsche: 51, 55, 58. Nicée (Concile de) : 59. Nippold: 74, 77. Nole: 23. Nonce: 111, 112, 121. Norbert (St): 190. Nord: 199, 241. Normandie: 298. Norstræin (Vitalis): 16. North-American Review: 217. Norvège: 124. Nourry (librairie): 151, 281, 287, 341, 530. Nouveau catholicisme et nouveau cleryé : 7, 206. Nouveau Testament: 61, 217,

220, 408. Nova el Velera: 11, 31, 34, 35, 36, 48, r38. Nouvelle situation de la Théolo-

Nouvelle théologie : 125. Nouvelliste de Lyon: 170, 171, 243, 281, 457.

gie: 81-83.

Nouvelliste de Bretagne : 203.

Novissima verba: 207. Novy Sztandar: 475. Nusco: 23.

O

Odelin (Mgr): 468. OEuvre des Congrès catholiques : 498. Olgiwolski (abbé): 211. Oran: 372, 373. Ordani (Mgr): 23. Organisation des laïques: 75. Origène: 75. Orléans: 372, 373, 374, 428, O salutaris Ilostia (Revue): 167. Osservatore calholico: 23. Osservatore Romano: 33, 85, 86, 120, 121, 126, 142, 174, 213, 232, 260, 288, 297, 298, 302, 365, 464, 524,

528, 529. Ouest-Eclair: 203, 377, 436. Ouvray: 436.

Overbeck: 58.

P

Pace (Edward): 473. Pagès : 278. Paine (Thomas): 64. Pamiers (Mgr l'évêque de): **230.** Papini: 17.

Pâques : 43.

Paris: 56, 138, 164, 188, 198, 220, 230, 242, 312, 373, 374, 435, 457.

Parole fraternelle (La): 11, **42, 50.**

Paroles regrettables: 308. Pascal (abbé de) : 151, 165, 174.

Pas-de-Calais ; 199. Pasquier (Mgr): 491. Pasquinelli: 436.

Passy (Frédéric): 445.

Passy : 98. Patrice (saint): 190, 198, 272,

273.

Pattai: 436. Paul (saint): 47, 62, 149, 152,

157, 158, 171, 223, 366, 514.

Pavissich (Pere): 484. Pavolini: 481.

Payot : 507.

Péchenard (Mgr), évêque de Soissons: 342, 399.

Peckam: 269. Pélage : 163.

Pèlerin : 190, 228.

Pelgé (Mgr), évêque de Poitiers: 342. Pensée (La) contemporaine :

194, 224, 225, 252, 512. Pentateuque (Le): 65, 169,

184, 359. Pères de l'Eglise: 63, 188, 225, 358, 401, 402, 407, 471.

Pères grecs: 39, 47. Périgueux (Mgr l'évêque de) : 230.

Péril religieux (Le): 51, 52-

Périls (Les) de la foi et de la discipline: 6, 206, 255.

Perpignan: 154. Perraud (cardinal): 6, 154,

206, 241, 362. Perraud (abbé Charles): 470,

471. Perreyve (abbé): 471.

Perroni: 12, 35, 36, 37. Petit (Albert): 242.

Petit Démocrate de Limoges: **228**.

Petit Poucet: 197.

Peuple (Le) de Lille: 383.

Peuple français (Le): 233, 234, 235, 255.

Phigelle: 152.

Philosophie de la Religion : 60. Philosophie (La) nouvelle et l'Encyclique : 19. Picard (abbé) : 223. Picard (libraire) : 405. Picot: 434. Pie V: 271. Pic VI: 429. Pie X (Sa Sainteté): 2, 3, 5, 6, 10, 18, 26, 29, 30, 45, 46, 67, 83, 94, 105, 102, 133, 135, 110, 120, 127, 136. 140, 149, 167, 180, 186, 191, 200, 211, 217, 218, 227, 228, 232, 241, 244, 256, 260, 262, 263, 266, 268, 282, 283, 284, 385, 387, 289, 291, 298, 323, 335, 337, 353, 355, 358, 362, 375, 376, 406, 414, 415, · 416, 418, 425, 427, 422, 429, 430, 431, 455, 468, 475, 476, 477, 481, 484, 485, 492, 503, 504, 510, 535. Pie X et les calholiques anglais : 1/12. Pie (cardinal): 279, 332. Pierre (saint): 254, 274, 360, 403, 433, 500, 501, 513, 514. Pierre (saint) Nolasque: 190. Pilate: 23. Pioli: 11, 38. Pionier (Le) de Nominingue : 437. Piou: 180, 203, 295.

Pierre (saint): 254, 274, 360, 403, 433, 500, 501, 513, 514. Pierre (saint) Nolasque: 190. Pilate: 23. Pioli: 11, 38. Pionier (Le) de Nominingue: 437. Piou: 180, 203, 295. Placet royal: 79, 100. Planchet: 384. Plassman: 103. Platon: 247. Podewils (de): 487. Poincaré: 453. Poincaré: 453. Poincaré: 453. Poincaré: 453. Poincaré: (Mgr l'évèque de): 207, 325, 529. Poissy: 367.

Politique (La) cléricale et la Démocratie : 19. Politique (La) de Pie X: 256, 283, 326, 427-431. Pologne: 80, 289, 474, 476. Portalić (Père): 7, 8, 66, 130, 222, 245, 246, 248, 391, 398-430. Portugal: 329. Pour la vérilé : 13. Prague: 75. Praschma : 76. Pressensé (de) : 2. Pretre marie (Un): 470. Problème (Le) de l'heure présenle: 7.Problème (Le) de l'origine **et** de la propagation du péché: Problèmes et conclusions de l'Histoire des religions : 510. Problèmes de l'Italie contemporaine : 529. Professeur de Grand-Sémi-

Programme des Modernistes:
11, 125, 126, 136, 203, 282,
286, 341, 343, 383, 453.

Progrès de Lyon: 4.

Progrès du Finistère: 446.

Progrès du Libéralisme sous
Léon XIII: 529.

Propagande (La): 37, 141.

Propagation de la Foi: 181.

naire (Un) : 220, 221.

C

Quadrotta: 12, 34, 35, 384. Quarterly Review: 132, 141. Quatrième Evangile (Le) (Loisy): 153, 187, 363. Quercia (La): 41. Qu'est-ce qu'un dogme? 206, 241, 250. Question biblique au XIXe siècle: 174, 386, 469.

Question biblique au XX° siècle : 174, 255, 469. ()ueslions actuelles: 74, 225. Questions ecclésiastiques de Lille: 394, 399. Quilliet (abbé) : 7. Quimper: 232, 281, 444, 445, 446. Quinzaine (La): 7, 151, 184,205, 212, 250, 255, 449. Quirielle (Pierre de): 261, 309-313, 351, 353, 384. R Racine: 192. Raincy: 230. Rambaud: 170. Ranc: 344. Réalisme chrétien et idéalisme grec: 223. Réalisme religieux ou idéologie malérialiste : 17. Rébelliau: 465. Rédemption: 76. Reform-Katholicismus: 66. Réforme (La) : 65. Réforme intellectuelle du cler $g\acute{e}:384,385.$ Réginal (St): 190. Reims: 230, 231, 448. Reinach (Joseph): 229, 325. Reinach (Salomon): 344, 515. Reichsrath (Autriche): Reichsrath (Bavière): 100. Reichstag: 76. Reinhard: 76.

105, Religion (La) d'autorité et la Religion de l'espril: 125. Religion (La) des parfaits : 51, Religion (La) Intérieure : 168. Religion d'Israel: 152, 153. Religion progressiste (La): 64.

Religion remplacée (La): 58. Religion as a factor of life: Rémi (saint) : 429. Renaissance anglaise (La): 142, 143. Renan: 55, 57, 66, 161, 246, 271, 272, 274, 275, 276, 348, 506, 510, 515. Rennes: 228, 230, 420, 500, 527. Renzi: 12. Renzullo (Mgr): 23. Respighi (cardinal): 30, 480. Renouard (Mgr): 342. République française : 247. Résurrection: 154, 160, 163, 217, 333, 501, 506. **Reuss** : 55. Reuz: 89.

Réveilland: 495. Réville (Albert): 55, 57, 61, 508, 527. Réville (Jean): 57, 245, 349, 515. Révolution française : 275, 521, 558. Revue archéologique: 343.

Revue Augustinienne: 76, 225, Revue catholique des Eglises : 254, 483.

Revue calholique et royalisle : Revue chrélienne : 199.

Revue critique: 162, 163, 457. Revue d'Ilisloire et de Littérature religieuses: \\ \forall 51, 162, 164, 187, 248, 387, 391, 400, 401, 457. Revue de Philosophie : 456.

Revue des Cours: 458. Revue de Lille: 267.

Revue des Deux Mondes: 166, 151, 267, 276.

Revue du clergé français : 7, 151, 152, 244, 256.

Revue pratique d'apologétique : 255, 329, 393, 396, 404, 405. Revue universitaire: 248. Rey: 289, 462, Rhétoré : 51, 54. Rhin: 410. Ribot: 45g. Ricard (Mgr): 342. Riccciardi: 11,44. Richard (cardinal): 152, 153, 154, 164, 165, 204, 205, 221, **244**, 330, 336, 373. Richet: 445. Rifaux (Marcel) : 151, 209, 216, 389-400, 403, 404, 406. Rinnovamento(Il): 11, 12, 13,14, 15, 17, 36, 48, 130, 132, 1**3**9, 256-258. Riordon (Mgr): 473. Riposta (La): 73. Riposle (La) d'Amiens : 214. Risviglio: 11. Ritschl: 56, 58, 66, 246, 459, 481. Rivista di cultura : 11, 19. 48, 479, 480. Rivista storico-critica : 1. Roberty: 348. Rochester: 473. Rohrbach: 162. Rollin (Collège): 530. Romantisme (Le) français: 453. Romanus : 130, 141 Rome: 32, 38, 40, 44, 50, 65, 66, 74, 75, 91, 92, 93, 94, 95, 100, 132, 138, 143, 151, 184, 217, 259, 263, 270, 273, 286, 289, 290, 320, 322, 368, 374, 376, 407, 476, 521, 525, 531. Rome-Babylone: 513. Rosaire: 63. Rosmini: 109. Rostang (Eugène): 262. Rousseau (chanoine): 318.

(Jean-Jacques) Rousseau 176. Roussel (Auguste): 355, 363, Rumeau (Mgr), évêque d'Angers: 342. Russic: 289, 474. Ruvo et Bitonto : 22. S Sabatier (Auguste): 55, 58, 59, 60, 125. Sabatier (Paul): 15, 189, 210, 218, 245-529, 535. Sacré-Cœur : 106. Saint Antoine de Padoue : 106, 185, 190. Saint-Claude (Mgr l'évêque de): 330. Saint-Dié (Mgr l'évêque de) : 230. Saint-Dizier: 152. Saint-Flour (Mgr l'évêque de) : 230, 342. Saint-Jean de Latran : 272. Saint-Marin (San Marino): 18, 24. Saint-Office: 25, 129, 153, 154, 190, 221, 288, 333, 334, 345, 365, 366, 372. Saint-Simon: 243. Saint-Sulpice: 2, 162, 219. Sainte-Barbe (Collège) : 330. Saints successeurs des Dieux (Les): 384. Saintyves : 189, 190, 248, 288, 384, 385, 386, 458. Salembier (abbé) : 7. Salomon: 359. Saltet (abbé): 252, 387, 397. 404. Salvator Rosa: 275. San Francisco: 475.

Sangnier (Marc): 201, 227, 234-237, 431-451, 496-500. Sardaigne: 23. Satolli (cardinal): 225. Savonarola : 11, 22, -Scapulaire: 63. Schnafer (et non Schanteur): 367, 435. Schanz: 102. Schenkel: 60. Scheil (et non Schell): 364. Schell: 51, 66, 67, 74-81, 109, 200, 217, 253. Schellien: 88, 89, 213. Schelling: 269. Schissmacher: 224. Schraff: 118. Schrærs: 80, 410. Schultz : 61, 63. Schwarz : 56, 62. Schwelly: 62. Science catholique (La): 6. Science et conscience: 307. Science et Religion: 459, 460. Schleiermacher: 51, 55, 56, 58, 60, 125, 527. Scuola cattolica : 394. Seignobos: 515. Seitz: 112, 113. Selva (Giovanni): 24. Semaine calholique de Saint-Flour: 269, 385, 442. Semaine religieuse d'Angoulème : 414. Semaine religieuse de Bourges: 450, 489. Semaine religieuse de Cambrai: 8, 30, 125, 195, 267, 279, 280, 281, 312. Semaine religieuse de Châlons: 450. Semaine religieuse de Paris:

Semaine religieuse de Péri-

255.

gueux: 202.

Semaine religieuse de Québec : 437. Semaine religieuse de Rennes: 205, 288, 368, 369, 371, 372, 377, 407, 501. Semaine religieuse de Tarentaise: 465. Semaine religieuse de Verdun: **236,** 450. Sembat : 493. Semeur du Tarn : 278. Séminaires (Grands): 11, 168, 169, 173, 191, 222, 249, 277, Serpoukhow: 474. Sertillanges: 249, 434. Servet (Michel) : 525-528. Servel et Calvin: 481. Servonnet (Mgr), archevêque de Bourges: 490. Semi-modernisme : 49, 50. Sénat: 304, 305, 307. Serre (Joseph): 151, 193, 194, 195, 287, 458. Sezze-Piperno: 22. Siècle (Le): 48, 151, 218, 263, **286**, **333**, **351**, **354**, **356**, **364**, 367, 381, 385, 439, 449, 470, 479, 481, 495, 522, 530. Siegfried: 445-446. Signal (Le): 263. Sillon (Le): 115, 196, 227-234, 288, 378, 401-451, 421, 494-500. Simon (Jacques): 398. Sirice: 408. Skala (von): 411. Smith (Adam): 64. Sobor: 475. Société d'études religieuses : 172. Société de Philosophie: 462. Société moderniste internationale: 50. Société pour promouvoir la science chrétienne : 148.

Soissons (Mgr l'évêque dc) : 230. Sokolow: 474, 475. Sorbonne: 343, 444, 459, 464, 509. Sorogna (di) : 16. Soulier: 223, 434, 435, 436. Soury : 15g. Soutwark : 149. Spencer (Herbert): 27, 57, 73, 453, 45g, 46o. Spilger: 76. Spinoza: 207, 208, 269. Stælze: 79. Stampa (La): 348. Stanislas (Ecole): 434. Steinhuber (Cardinal): 130, Stein (de): 101, 485, 487. Stendel: 59. Strasbourg: 69, 75, 81, 86. Strauss: 51, 54, 58, 66, 160, **440, 547**. Strauss (sénateur) : 467. Strumpf: 101. Stuart Mill: 57. Studi religiosi : 1, 11, 21, 22, 39, 480. Suddeutischen-Monalscheffen: go. Sucur-Charrucy: 6. Suisse: 138. Sulpiciens: 222, 249. Swedemborgiens: 56. Syllabus (Le): 237, 284, 440. Synagogue : 155. Synoptiques (Les): 60, 320, 33g, 348, **3**5g, 374

T

Tageblatl: 114.Taille (le P. Maurice de La): 8. Talleyrand: 64.

Tablel : 340.

Talmeyr: 467.

Talney: 247.

Tannies: 57.

Tartusse: 212. Tatien: 401.

Teller (Abraham): 56.

Tempier: 269. Temps (Le): 34, 151,

204, 210, 213, 256, 325. 340, 422, 431, 524. Temps (Les) nouveaux et l'ancienne foi : 74.

Téramo : 42. Termo : 23.

Terracina: 17, 140. Tertullien: 357, 500. ${f Testaments}: 355.$

Thalamas: 509. Théologie (La) du Nouveau Testament et l'évolution des dogmes: 7, 172, 220, 222,

320. Théorie de la conduite, de la connaissance, de la réalité:

Théories de M. Loisy: 161. The Home and Foreing Review: 140.

The Independant de New-York: 254, 402. Thureau-Dangin (Fr.): 322.

Théry (G.): 318. Thomas (saint) : 75, 191, 269, 284.

Thun (comte de): 115, 119, **Tobic**: 389 Toiton (abbé): 199, 200.

Torquémada : 132. Tortone: 44.

Toscane: 21, 38. Touchet (Mgr), évêque d'Orléans : 342, 428.

Toulouse: 56, 130, 299. Tour de Babel : 378.

Tours : 227. Tradition: 401.

Trail d'Unio Le) : 173.

Transcendance de Jésus-Christ : 243.

Trappe (La) : 292.

Trinilé: 59, 65, 76, 149, 165, 400, 410.

Trochu (abbé) : 203.

Trough Scylla and Charybdis: 134, 136.

Tschoffen: 436.

Tubingue: 79, 85.

Tunis: 373, 374.

Turinaz (Mgr), évêque de , Nancy : 6, 154, 195, 196, 206, 230, 241, 259, 381.

Turmel (abbé) : 251, 252, 253, 253, 254, 489, 500-502, 513-515.

Tylor : 55, 57,

Tyroler (Le) : 113, 114.

Tyroler Barnenbund : 118. Tyrrell : 11, 14, 22, 24, 31, 32,

 $\frac{1}{33}$, 34, 50, 83, 110, 125, 126, 131, 132-140, 145, 168, 176,

217, 218, 248, 256, 335, 487. 489.

yrrélisme : 148. * zar (Le) : 196.

U

Unigenitus (Bulle): 4.

Union de Libres penseurs et de Libres croyants : 450.

Union spirituelle sacerdotale: 456.

Unione (L') de Milan : 456.

Unions chrétiennes : 223, 234,

. 434, 436, 484.

Unità callolica: 22, 38, 49, 50, 464.

Univers (L'): 7, 76, 86, 118, 142, 163, 291, 297, 310, 344,

355, 370, 465, 467, 478, 508,

522, 524.

Univers (L') *Israélile* : 287. Université catholique d'An-

gers: 8, 317, 419, 421.

Université de Cambridge:

Université de France : 285,

416, 417, 418, 509. Université de Grætz : 11**6,**

- 117, 118. Université d'Iéna : 174.

Université d'Insprück : 114, 115, 116, 117, 119, 120,

Université de Prague : 118,

Université de Vienne : 76,

Université de Wursbourg : 71, 86-90.

Université catholique (L') : 513.

Université pontificale de l'Apollinaire: 19.

Universités catholiques : 420. Universités d'Outre-Rhin : 52, 92, 96, 100, 105, 485.

V

Vadecard: 212.

Vailati: 481.

Valence : 429.

Valentini : 16.

Valdambrani (Père): 11, 38.

Valeur (La) de la science: 455.

Valmy: 212.

Vandervelde: 316.

Vannes : 230.

Varisco : 140.

Vatar (abbé) : 369, 377.

Valerland (Le): 114.

Vatican (Le): 32, 35, 36, 64, 90, 91, 141, 176, 214, 267, 271, 301, 320, 326, 331, 348

271, 301, 320, 326, 331, 348, · 358, 374, 413, 414, 428, 473,

476, 524. Vaudois : 76.

Vaudry (Smith) : 529.

Vaudry (Smith) : 529 Vaughan : 125, 140,

Vitte : 511.

Vénitiens : 11, 45. Venise: 45, 46. Vercesi (abbé) : 23, 436. Verdun : 230, 322. Vérilé (La) française : 2, 219. *Vérités d'hier* : 190, 202, 281. Verne: 363, 378. Vernes: 56.**V**érone : 44. Vers l'unilé de croyance : 528. Versailles: 152. Veuillot (Eugène): 532. Veuillot (François) : 295. Vicence: 213. **Victor** (Pape) : 408, 500. Victor-Emmanuel : 141. Vidi: 125, 130. Vie catholique (La): 9, 151, 183, 192, 198-208, 218, 280, 288, 365-379. Vic nouvelle: 502. Vic religieuse et langue morle : 214. Vienne: 105, 111, 113, 114, 115, 121. Vierge (La sainte) Marie dans Phistoire: Virginité, Saintelé, Purification, Impeccabilité: 63, 165, 252, 360, 387, 478. Vieux catholiques : 147. * Vignon (V.) : 172. **V**imar : 435. Vingtième siècle (Le): 89. Vincent de Paul (saint): 431, 434. Viollet : 510. ViroHeaud : 56, 289, 457. Vila religiosa : 11, 22, 480.

Vitry : 152.

Vogt: 57.

Volkszeitung: 75, 77.

Voltaire: 40, 272, 340.

Volume (Lc): 507.

W

Waldeck-Rousseau (René): 466.
Waldeck-Rousseau (M^{me}): 466.
Wahle: 57.
Walterbach: 436.

Washington: 473. Vehmer (von): 100, 101, 486. Weiss (Père): 51, 52, 66, 161,

162. Welhausen : 61. Welstein : 76. West (Austin) : 16.

West farlischer-Merkur: 87.

Westminster: 140, 146, 147. Wiclef: 56. Wilbois: 173. Williams: 125, 126, 141, 216. Windthorst: 104.

Wisserschaf-Hiche-Beilage: 80. Witt-Guizot (de): 484. Wrède (de): 164. Wurlemberg: 80.

Wurtzberger: 90.
Wursbourg: 75 et suivantes:

Wynne (P.): 473.

Z

Zadoc-Kahn : 343. Zeit (La) : 114. Ziegler (Théobald) : 17, 58.

TABLE DES MATIÈRES

Préface...... v

CHAPITRE PREMIER

Le Modernisme existe-t-il?

CHAPITRE II

Le Modernisme en Italie

Le Cænobium. — Le Rinnovamento: sa condamnation et sa persistance à paraître. — L'abbé Romolo Murri: son interdit, sa révolte et ses conférences. — Les Studi religiosi, remplacés par la Vita religiosa, condamnée. — Condamnation de la Giustizia sociale, du Savonarola, du Giornale d'Italia, de la Risveglio, de la Lotta, de la Libertà, d'Adriatico e Roma.

Causes du modernisme italien : les écrits de Loisy, Tyrrell, Laberthonnière, etc. ; les idées d'Il Santo.

Le Programme des Modernistes: subjectivisme, agnosticisme, évolutionnisme, mépris de l'autorité de l'Église. — Condamnation de ce Programme et de ses auteurs. — La revue Nova et Velera: son esprit, sa condamnation. — M. Pioli, le P. Valdambrini. — L'abbé Minocchi suspendu a divinis et quittant la soutane. — Condamnation de la Parole fraternelle. — Destitution de Dom Carlo Ricciardi. — Mesures prises pour les Grands Séminaires.

Allocution du Pape aux Vénitiens et aux Milanais.

— Disparition de la Revue Nova et Vetera. — La Rivista di cultura et la Cultura contemporanea. — Le semi-modernisme

11-50

CHAPITRE III

Le Modernisme en Allemagne

Le Péril religieux du Père Weiss et ses douloureuses constatations sur l'Allemagne catholique, les apologistes. — Idées modernistes répandues par Strauss, Rhétoré, Nietzsche, Schleiermacher; par la science des religions comparées, la philosophie de la religion; par la Religion des parfaits, l'Évolution du Christianisme en religion du monde; par les religions nuvelles qui pullulent, par le Néo-protestantisme, le catholicisme « réformateur » du XVIII « siècle, et le Néo-catholicisme moderne ou le libéralisme.

Le loisysme a-t-il sévi en Allemagne? D'après M. Erzberger et le D' Mausbach, il n'y aurait pas de modernisme chez eux. Mais le cardinal Mercier montre l'esprit moderniste issu du protestantisme allemand.

51-124

CHAPITRE IV

Le Modernisme en Angleterre

La Nouvelle Théologie de Campbell. — Le Times et Hibbert Journal. — Le modernisme existe-t-il chez les catholiques anglais? — Valeur apologétique de la théorie newmanienne du développement. — Que pensait Newmann de son Essai sur le développement doctrinal? — Lettre de Pie X à l'évêque de Limerick sur Newmann. — M. Williams. — Vidi et Catholicus. - Le baron Von Hügel. - M. Lloyd Thomas. — M. Tyrrell. — Discours du P. Vauglian. - Un Credo moderniste. - M. Dell calomniateur de Pie X. — Traduction du Programme des modernistes italiens. — Déclaration des modernistes anglais. — Condamnation du vicaire Hammersley. 125-150

CHAPITRE V

Le Modernisme en France

Pourquoi faut-il citer des noms propres? — M. Loisy, ses livres : leurs premières condamnations par les évêques français et par Rome. — Continuation des écrits erronés de M. Loisy. -. Condamnation de la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses.

Traits divers de modernisme. — D'où vient le modernisme en France, d'après le P. Fontaine, le P. de Pascal, Mgr Delassus, M. l'abbé E. Barbier, le cardinal Mercier? — Démocrates chrétiens: M. Naudet, M. l'abbé Lemire, M. Bæglin, M. Morien; la Justice sociale, avec Alta, avec des Bibliographies élogieuses de livres condamnés plus tard, avec un vrai massacre de saints et d'étranges idées sur la prédication, la philosophie moderne, l'enseignement libre. — M. Joseph Serre et ses idées. — Injures de

la Justice sociale contre dix de nos évêques. — La Vie catholique de M. Dabry. — La Quinzaine et M. Fonsegrive. — Le Bulletin de la Semaine. — Demain. — Les Annales de philosophie chrétienne. — Le Sillon et l'Eveil démocratique. — M. Paul Bureau et M. Marcel Rifaux. — La Démocratie chrétienne. — La Revue du Clergé français. — Le Journal des Débats. — Le Figaro, le Siècle, le Temps, la Revue des Deux Mondes. — La librairie Nourry. 151-287

CHAPITRE VI

Condamnation des Modernistes français

Lettres de M^{gr} Delamaire et du cardinal Merry del Val contre M. l'abbé Lemire. — La question des Mutualités ecclésiastiques : M. l'abbé Lemire blâmé par la Corrispondenza Romana, l'Osservatore Romano et la Croix, soutenu par les Débats, l'Action. — M^{gr} Laurans et M. Gavouyère contre les Mutualités, condamnées par la Lettre de Pie X aux cardinaux français, 17 mai 1908.

Démission de Mgr Battifol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

M. l'abbé Loisy: ses nouveaux ouvrages, Évangiles synoptiques et Simples Réflexions. Décret d'excommunication majeure, 7 mars 1908. Qu'en ont pensé les protestants orthodoxes et libéraux? — Quelques Lettres de M. Loisy: leur condamnation par l'archevêque de Paris. Leurs audacieuses négations.

Condamnation par le Saint-Office, 3 février 1908, de la Justice sociale et de la Vie calholique. — Procès scandaleux contre la Semaine religieuse et l'archevêque de Rennes.

Décret de l'Index (17 mars 1908) contre le Programme des Modernistes, Paul Bureau et Saintyves.

— Affaire Turmel-Herzog-Dupin-Lenain.

| • | |
|---|-------|
| Nouveaux errements du Sillon, du Figaro, des | • |
| Débats. Modernisme et protestantisme libéral.,— Modernisme universitaire: Debidour, Guignebert, Virolleaud, Boutroux, Malapert, Rey. — Enquête de M. Biret | |
| M. Binet. Le Modernisme réformateur et le célibat des prê- | |
| tres. Le Modernisme en Russie, en Pologne. Opportunité de la condamnation du Modernisme par Sa Sainteté Pie X | 288-4 |
| APPENDICES | |
| I. Le Modernisme en Italie. — Romolo Murri et Minocchi dans la Rivista di Cultura : sa con- damnation. — Le Rinnovamento. — Les démocrates chrétiens de Milan condamnés par le cardinal Férrari. — La Civiltà calto- | • |
| lica et l'Unità cattolica | 479 |
| III. Le Modernisme en France. — Disparition de la Démocratie chrétienne. — Le Fanion et l'archevèque de Bourges. — Encore l'abbé Lemire. — M. l'abbé Naudet. — M. Paul Barbier. — Le Sillon. — M. Turmel. — M. Loisy apprécié par les protestants et nommé au Collège de France. — M. Joseph Serre. — Mgr Battifol. — MM. Hemmer, Klein, Viollet, Laberthonnière. — Encore les Débats et le Figaro. — La Grande Revue. — Michel Servet précurseur du Modernisme. — Nouveaux ouvrages modernistes mis à l'Index. — « Les Modernistes » de M. Paul Sabatier. — Con- | 485 |
| | 489 |